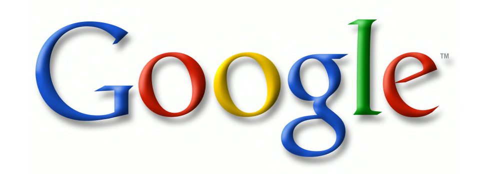
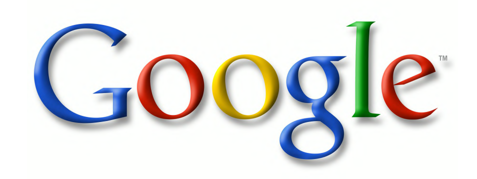
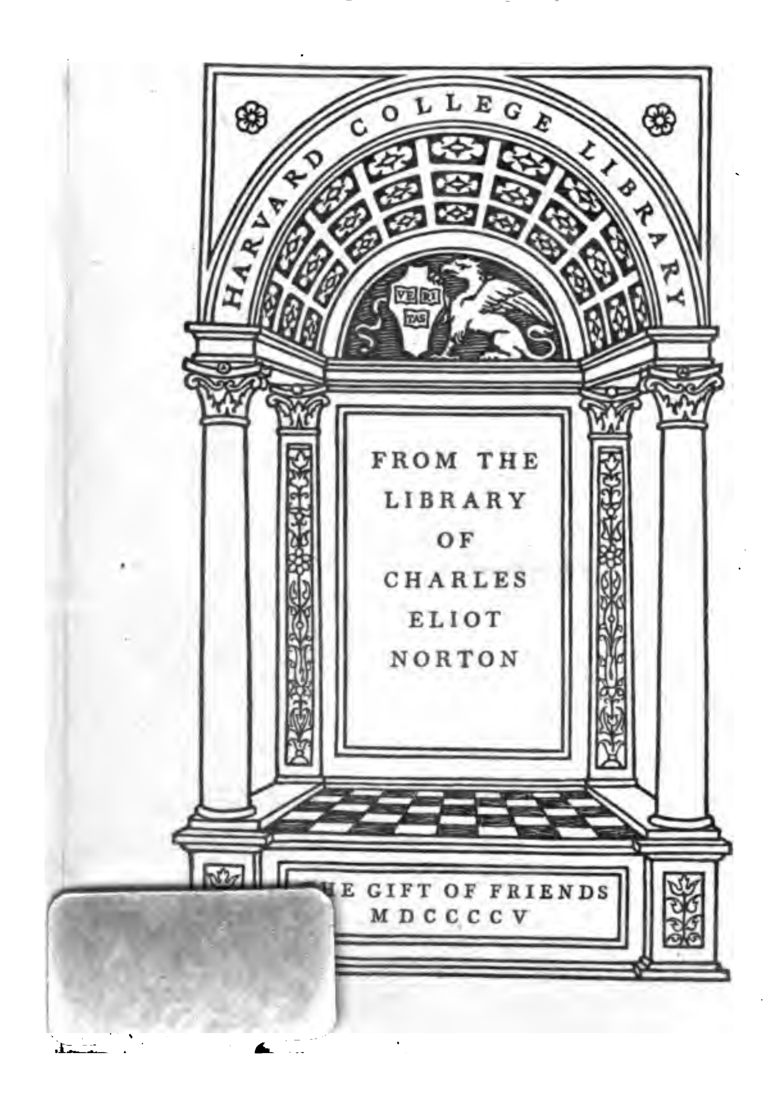
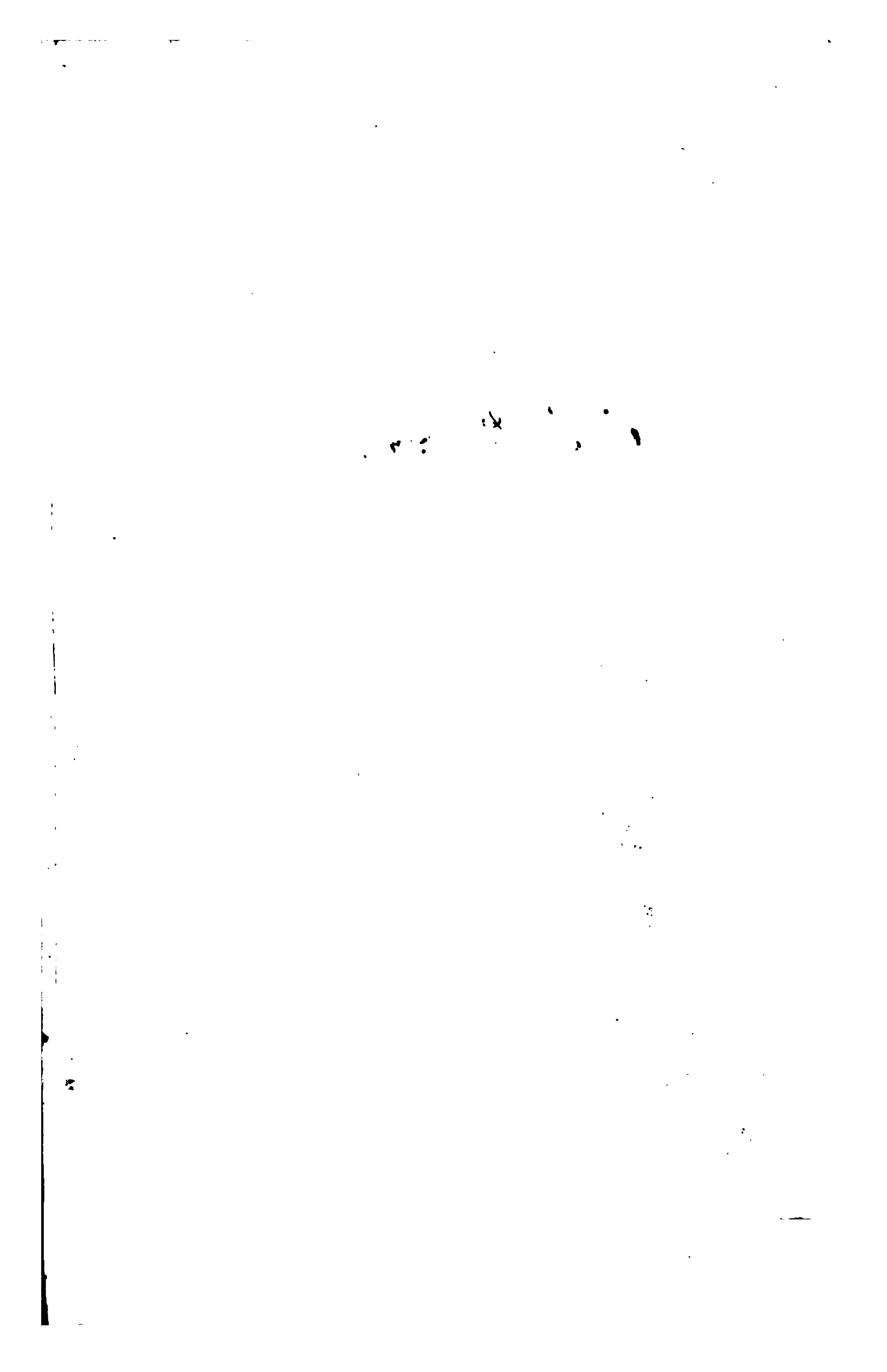




C. E. Norton.


HARVARD COLLEGE LIBRARY
VE RI TAS
FROM THE
LIBRARY
OF
CHARLES
ELIOT
NORTON
HE GIFT OF FRIENDS
MDCCCCV



ABÉCÉDAIRE

OU

RUDIMENT D'ARCHÉOLOGIE.



A. DE CAUMONT,

DIRECTEUR DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE POUR LA CONSERVATION DES MONUMENTS
FONDATEUR DES CONGRÈS SCIENTIFIQUES.

ABÉCÉDAIRE

OU

RUDIMENT D'ARCHÉOLOGIE

(Architectures civile et militaire);

ancienne
PAR M. DE CAUMONT,

FONDATEUR DES CONGRÈS SCIENTIFIQUES DE FRANCE,

Directeur de la Société française pour la conservation des monuments historiques.

Ouvrage approuvé

PAR L'INSTITUT DES PROVINCES DE FRANCE

Pour l'enseignement de cette science dans les Colléges, les Séminaires et les Maisons d'éducation des deux sexes.

I

PARIS, DERACHE, rue du Bouloy, n°. 7; DIDRON, rue Hautefeuille, 13; DENTU, Palais-Royal, galerie d'Orléans;
CAEN, HARDEL, imprimeur, éditeur, rue Froide, 2;
ROUEN, LE BRUMENT, successeur de FRÈRE.

ET CHEZ LES PRINCIPAUX LIBRAIRES DES DÉPARTEMENTS.

1853.

AVERTISSEMENT.

Dans un précédent volume d'Abécédaire, nous avons rapidement esquissé l'histoire de l'architecture religieuse et des monuments qui s'y rattachent, depuis le Ve. siècle jusqu'au XVIIIe.

Nous consacrons un autre volume à l'histoire de l'architecture civile et de l'architecture militaire durant la même période.

On conçoit effectivement que les maisons privées, les édifices destinés à l'habitation en commun, tels que les abbayes, les maisons publiques telles que les halles, les hospices, les hôtels-de-ville, etc., etc.

Enfin les châteaux-forts avec leurs tours, leurs fossés et leurs murailles, diffèrent considérablement des églises.

S'ils offrent d'âge en âge les mêmes caractères et les mêmes modifications que celles-ci dans la forme des ouvertures, dans les détails de l'ornementation et des moulures, la forme générale, le plan, la distribution intérieure, en rapport avec la destination des édifices, ont considérablement différé de ceux des églises et il fallait absolument les décrire séparément.

C'est ce que nous allons faire dans ce volume, en suivant la méthode et la forme adoptées précédemment.

Nous nous occuperons d'abord de l'architecture civile, parce qu'elle a plus d'analogie que l'architecture militaire avec l'architecture religieuse.



ABÉCÉDAIRE

OU

RUDIMENT D'ARCHÉOLOGIE.

Architecture civile du moyen âge.

CHAPITRE Ier.

Qu'appelez-vous architecture civile du moyen âge?

Tout édifice non consacré au culte, comme les églises ou les chapelles, et qui n'est point destiné à la défense, comme les châteaux, appartient, d'après ma division, à l'architecture civile.

Ainsi, les maisons claustrales des abbayes, les hôpitaux, les palais, les halles, les ponts, les hôtels-de-ville, et enfin les maisons particulières, viennent se ranger dans la classe des constructions civiles.

Ces constructions, dans lesquelles on peut suivre les progrès de la civilisation, du commerce et de l'industrie durant le moyen âge, offriraient un sujet d'études infiniment attrayant, si nous en possédions un grand nombre passablement conservées de divers siècles.

« Dans l'histoire des mœurs des nations, dit Hallam, le chapitre « consacré à l'architecture domestique, serait, sans contredit, s'il était « bien exécuté, celui qui ferait le mieux connaître les progrès de la vie « sociale. Dans les habillements, dans les plaisirs, les modes tiennent « en général au caprice, et ne sont point susceptibles d'être ramenées à « des règles certaines; mais chaque changement dans les habitations « des hommes, depuis la hutte de bois la plus grossière, jusqu'au palais « le plus magnifique, a été dicté par quelque principe de convenance, « d'agrément, de commodité ou de magnificence » (1).

(1) V. l'*Europe au moyen âge*, par Hallam, tome IV.

Malheureusement, ce champ de recherches si intéressant a été bien moins exploré que d'autres comparativement stériles, et aujourd'hui que nos villes se sont presqu'entièrement renouvelées, il ne reste plus que des débris des constructions civiles des XIe. et XIIe. siècles.

Ce n'est guère qu'à partir du XIIIe. et de la fin du XIIe., que nous trouvons un certain nombre de maisons anciennes, et jusqu'à cette époque, je n'ai pu réunir que des renseignements fort incomplets sur les monuments civils.

Une telle pénurie force d'être extrêmement bref dans l'aperçu que l'on peut présenter sur ces édifices antérieurs au XIIe. siècle (1).

Quelles divisions chronologiques peut-on établir pour l'étude et la classification des monuments civils du moyen âge?

On peut admettre pour l'architecture civile, durant l'ère du moyen âge, à peu près les mêmes coupes que pour l'architecture religieuse; ainsi la première période, qui correspondrait à l'architecture romane primitive, s'étendrait :

Depuis le Ve. siècle jusqu'au Xe.

La seconde (période romane secondaire et transition), commencerait à la fin du Xe. siècle et se prolongerait jusqu'au XIIe. inclusivement.

On établirait pour la période ogivale des divisions correspondant :

Au XIIIe. siècle et au XIVe. ;

Au XVe. siècle et aux premières années du XVIe. ;

Au XVIe. siècle et au XVIIe. ;

Lesquelles coïncident avec la durée des styles ogival primitif, secondaire et tertiaire, avec la renaissance et la période moderne.

Quel était l'état de l'architecture civile du Ve. au Xe. siècle?

Pour répondre à cette question, il faut se reporter d'abord à ce qu'étaient, sous la domination romaine, les habitations privées et les monuments publics; car il est bien certain que long-temps après la chute de l'Empire on suivit les traditions de l'ère précédente. La pé-

(1) La forme générale et la distribution des divers bâtiments civils ont, comme on le comprend, différé considérablement de celles des églises; mais comme ces édifices ont été soumis aux mêmes variations que l'architecture religieuse, quant au système de décoration, de maçonnerie et d'ouvertures (portes et fenêtres, etc.), on pourra toujours les classer au moyen de ces caractères, quand ils offriront quelques parties passablement conservées.

riode mérovingienne fut en quelque sorte, pour l'architecture et la sculpture, *la continuation de la période gallo-romaine*, avec les différences résultant de l'abaissement de l'art, suite naturelle des malheurs qui avaient pesé et pesaient alors sur la société.

J'ai donné dans mon *Cours d'antiquités*, t. IIIe., des notions assez étendues sur les édifices publics et privés de la Gaule romaine; il faut recourir à ces détails. Je rappellerai seulement que sous les Romains, les constructions privées étaient pour la plupart, loin de répondre à la magnificence des édifices publics, et que, dans nos contrées, les maisons ne furent souvent qu'en bois et en torchis. L'usage de bâtir de la sorte, qui a régné si long-temps au moyen âge, *remontait donc aux temps de la domination romaine ;* c'était une des traditions de l'ère qui avait précédé, tradition qui avait seulement été modifiée suivant les temps et suivant les lieux.

Les édifices publics et quelques maisons de riches propriétaires durent particulièrement, aux premiers siècles du moyen âge, offrir des matériaux solides et durables.

Sous les Romains, comme aujourd'hui, il y avait des maisons spacieuses pour les personnes riches, et des maisons disposées pour le logement du peuple : celles-ci, plus ou moins étroites, n'avaient pas la régularité des premières et devaient présenter, comme aujourd'hui, de grandes variétés de forme et d'étendue. Les autres, plus régulières, n'offraient pourtant pas invariablement la même distribution : la nature des emplacements, le goût et les besoins des propriétaires, durent à cette époque, comme à présent, apporter des modifications notables dans la disposition des pièces.

MAISONS ROMAINES DE LA VILLE ET DE LA CAMPAGNE. — *Quelle était la disposition des maisons de ville et des maisons de campagne occupées par les familles riches sous la domination romaine?*

Je vais faire l'énumération des principales pièces d'une maison de ville et indiquer leur destination en m'aidant de quelques figures.

On appelait *prothyrum* le passage par lequel on pénétrait dans l'intérieur de l'*atrium*.

On trouvait dans ce passage la loge du portier, *cella ostiarii* (1),

(1) On clouait des marteaux aux portes ou l'on y suspendait des sonnettes, comme on le fait de nos jours : le portier demandait ordinairement leurs noms à ceux qui frappaient, et il les admettait ou les refusait selon les ordres qu'il avait reçus.

et quelquefois une autre pièce qui servait de vestibule dans quelques habitations de médiocre étendue (1).

L'*atrium* était une galerie carrée, ayant au centre une cour découverte *impluvium*, au milieu de laquelle un bassin *compluvium* recevait les eaux pluviales.

L'*atrium* était décoré de peintures et de portraits de famille (2); le maître de la maison y recevait ses clients. Il y avait plusieurs sortes d'*atrium*.

L'*atrium* toscan, que l'on a trouvé à Pompeï dans un grand nombre de maisons, et qui était presque le seul usité dans les premiers temps, avait sa toiture soutenue par quatre poutres se croisant à angles droits : cette toiture inclinait de tous côtés vers le centre de la cour.

La même disposition existait dans l'*atrium tetrastyle*, seulement quatre piliers ou colonnes, placés aux angles de l'*impluvium*, supportaient les poutres du toit à leurs points de jonction.

Dans l'*atrium corinthien*, les colonnes de support étaient beaucoup plus nombreuses, et l'*impluvium* plus spacieux. Cet *atrium* était en usage pour les grandes maisons.

L'*atrium displuviatum* avait ses toits inclinés en sens inverse des précédents, de manière à déverser les eaux pluviales en dehors de la maison, au lieu de les conduire dans l'*impluvium*.

Enfin, dans l'*atrium testudinatum*, la cour centrale était couverte d'un toit un peu plus élevé que celui des galeries, à peu près comme ceux que nous voyons dans nos marchés couverts (3).

Autour de la galerie de l'*atrium* régnaient des appartements destinés à divers usages, ayant tous leur issue dans cette galerie, et dont quelques-uns servaient de *triclinia* (4) ou de salle de festin.

(1) Mazois, *Ruines de Pompeï*.

(2) L'*atrium* s'appelait aussi *cavædium* : il paraît que l'*atrium* se prenait parfois dans un sens collectif, et signifiait non seulement la galerie avec l'*impluvium*, mais encore toute la partie de la maison qui l'entourait. La dénomination de *cavædium* ou *cavædia* s'appliquait particulièrement aux portiques adossés à l'habitation ou galerie de l'*atrium* (*Porticus tectæ vel laqueatæ*).

(3) L'intervalle, existant entre les deux toits, permettait à la lumière de pénétrer dans l'*impluvium* et d'éclairer les galeries de l'*atrium*.

(4) *Triclinium* signifie salle à manger à trois lits : les salles qui n'avaient que deux lits s'appelaient *biclinia*. Dans les premières salles, les trois lits étaient disposés le long des murs, des trois côtés de la salle, de sorte que l'un des côtés restait libre pour le service. La table était au centre des trois lits, et tous les convives pouvaient facilement y atteindre. Dans les salles à deux lits, elle

Il y avait souvent dans l'*atrium* un appartement consacré aux dieux lares, *lararium ;* il n'était quelquefois distingué que par l'image figurée ou symbolique de ces divinités, peintes sur les murs ; mais le plus souvent on y dressait un petit autel et des statues (1).

A l'extrémité de l'*atrium*, en face du *prothyrum*, était le *tablinum*, et deux autres pièces plus petites, appelées *ailes*, communiquant avec lui. Le *tablinum* et les ailes renfermaient l'image des ancêtres, les livres, les archives et les papiers concernant les affaires du propriétaire, ainsi que les documents relatifs à la charge qu'il exerçait.

Les *fauces* qui étaient des passages ou corridors, comme le nom l'indique, servaient à communiquer de l'*atrium* au péristyle, en passant, l'un à droite, l'autre à gauche du *tablinum* et des ailes.

Le *péristyle* offrait, au-delà du *tablinum*, une galerie surmontée de colonnes, comme celle de l'*atrium* corinthien, mais dont le développement était plus considérable. Des appartements étaient distribués autour de ces galeries ; un espace carré, entièrement découvert et planté de fleurs et d'arbustes, devait offrir, au centre, l'image du préau de nos cloîtres d'abbayes.

Les *œci* correspondaient à nos salons.

L'*exèdre* était une autre grande salle de conversation.

On trouvait aussi parfois dans les habitations des gens riches un jeu de paume *sphæristerium*, et des salles destinées à d'autres jeux.

A cette énumération des différentes pièces d'une grande maison, il faut ajouter :

Le BAIN, composé ordinairement d'un *apodyterium*, d'un *frigidarium*, d'un *tepidarium*, d'un *sudatorium* et d'un *eleothesium*.

La *basilique*.

La *pinacothèque* ou galerie pour les tableaux.

La *bibliothèque* ou salle pour les livres.

Les *cuisines* et les *officines* pour la préparation du pain.

Les *écuries*, les *remises* et les *magasins*.

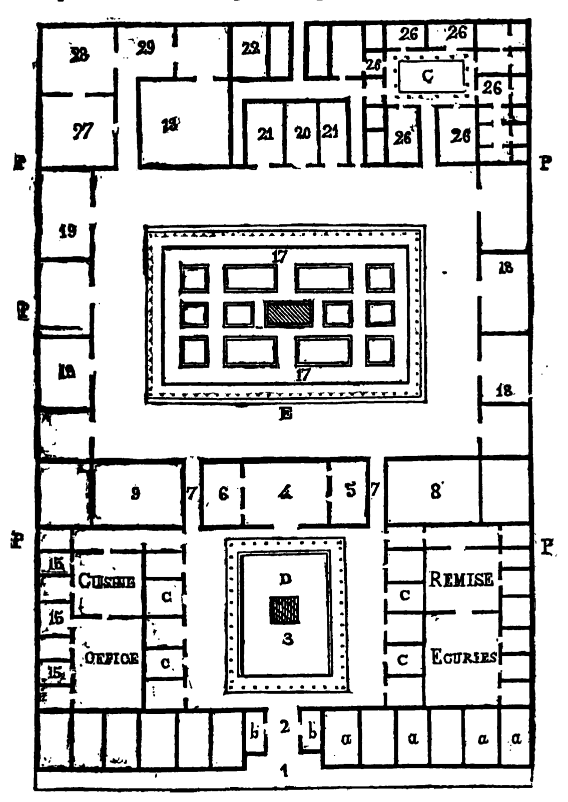
Enfin un nombre plus ou moins considérable de chambres à coucher et de logements de domestiques.

Pour mieux faire comprendre la position relative des pièces que je viens de mentionner, voici le plan d'une maison romaine, non pas

était placée de même, c'est-à-dire entre les deux lits. Les gens riches avaient des *triclinia* diversement orientés, pour toutes les saisons.

(1) Mazois, *Ruines de Pompeï*.

d'une maison aussi complète, aussi magnifique qu'on pourrait le supposer d'après les documents que nous possédons, mais d'une demeure



PLAN D'UNE MAISON DE VILLE, ROMAINE.

telle que beaucoup de gens riches devaient en occuper à Rome ou dans les provinces, et comparable à ce que nous appellerions aujourd'hui *un grand hôtel.*

Je suppose que la façade de cette maison, qui donne sur une rue, offrait un certain nombre de boutiques, *a a a a* (1).

(1) Les boutiques se fermaient au moyen de planches qui s'engrenaient par leurs extrémités dans deux rainures pratiquées, l'une dans le seuil, l'autre dans

L'espace désigné sur ce plan par le n°. 1, sera le *vestibule;* vient ensuite le *prothyrum* ou l'entrée couverte (n°. 2), avec le logement du portier *b b ;*

Puis l'*atrium* (n°. 3), entouré de différentes pièces *c c c*. On voit, par le nombre des colonnes, que cet *atrium* est corinthien, le point D, indique la citerne *compluvium* au centre de l'*impluvium*.

Les appartements 4, 5, 6, sont le *tablinum* avec ses ailes, et les pièces n°s. 7, 7, les *fauces* ou couloirs par lesquels on passait dans le péristyle; les deux pièces, 8, 9, pourront être l'une un *triclinium*, l'autre une salle de conversation ou *œcus*.

Nous placerons derrière les appartements qui bordent l'*atrium*, d'un côté les cuisines et les officines (boulangerie, offices, etc., etc.), avec quelques logements de domestiques;

De l'autre, diverses dépendances, telles que magasins, écuries, remises, etc., etc.

Toute la partie antérieure était la partie publique de la maison, celle où le maître du logis recevait ses clients : le reste, plus particulièrement destiné à la vie intérieure, formait la partie privée où les étrangers ne pouvaient entrer sans y être invités (1).

Le péristyle (E) occupe un assez grand espace, au milieu de cette seconde partie de l'édifice dont je continue de construire le plan. Les lignes 17, 17, 17, figurent les allées dans le parterre, où je place aussi une pièce d'eau.

Les appartements que j'indique le long du péristyle par les chiffres 18, 19, peuvent être considérés, les uns comme des salles où les femmes travaillaient, ou comme des chambres *cubicula;* les autres, comme des *triclinia* ou *cœnationes*, car il y avait dans les grandes maisons plusieurs salles à manger dont on se servait dans les différentes saisons, suivant leur orientation : on pourrait aussi y placer la bibliothèque.

Je place au fond du péristyle le *sacrarium* (2) ou oratoire (n°. 20), plusieurs chambres dont je ne déterminerai pas la destination (21, 22, 23, 24), et au milieu d'elles un passage (n°. 25) communiquant à

le linteau de l'ouverture. Les planches glissaient ainsi à la fois dans les deux coulisses, et la porte achevait de clore l'ouverture de la boutique : ce système était encore très-usité chez nous il y a quelques années, et beaucoup de boutiques sont encore fermées de cette manière dans nos petites villes.

(1) V. Vitruve, liv. VI, §. 8.

(2) Le *sacrarium* servait aussi de trésor, on y déposait les objets les plus précieux de la maison.

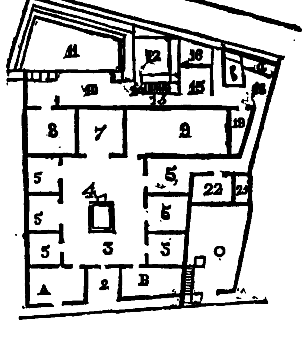
une porte de derrière que l'on désignait sous le nom de *posticum* ou *pseudotyrum*.

Enfin, à l'angle droit de l'édifice est une petite cour corinthienne *atriolum*, C, entourée de chambres à coucher ou de cabinets (n°s. 26, 26, 26), et à l'angle opposé, les cinq pièces d'un bain (n°s. 27, 28, 29, 30, 31).

Si nous voulions augmenter l'importance de la demeure dont nous venons de construire le plan, nous pourrions indiquer en P, derrière les appartements qui bordent le péristyle, à droite et à gauche, une basilique (1), un *spœristerium*, plusieurs *atriola* entourés de chambres, des *xistes*, des *exèdres* et les autres pièces que j'ai citées comme dépendances d'une maison du premier ordre.

Voici maintenant les plans de deux maisons moins considérables que la précédente, dans laquelle nous ne trouvons plus toutes les dépendances ni la régularité des grandes maisons privées : ils montreront comment les édifices se modifiaient suivant le besoin de la famille et ses facultés pécuniaires; ce sont des maisons de Pompeï dont Mazois a donné la description et que j'ai visitées moi-même.

La première a deux boutiques sur la rue, la plus petite (A) appartenant au maître de la maison qui y faisait vendre les produits de ses biens. La seconde (B) était destinée à un marchand de profession, qui logeait dans des chambres situées au premier étage, comme l'indique un escalier en bois dont les premières marches en pierre sont encore visibles.



PLAN D'UNE MAISON DE POMPEÏ.

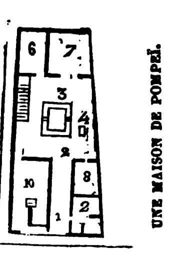
« On entre par le *prothyrum* (n°. 2) dans l'*atrium* toscan (n°. 3), bien reconnaissable à son impluvium (n°. 4). Autour de l'*atrium* sont distribuées diverses pièces (n°s. 5, 5, 5,). En face de l'entrée est le *tablinum* (n°. 7), ouvert également à ses deux extrémités, afin de laisser apercevoir un petit jardin (n°. 11) dont les arbustes cachaient l'irrégularité, et qui remplace en partie le péristyle. Les pièces 8 et 9 sont des *œci* ou salles de réunion ; entre elles et le jardin est une espèce

(1) Les basiliques privées offraient, en petit, l'image des basiliques publiques.

de promenoir couvert (n°. 10), qui donne entrée à un petit cabinet (n°. 23), dont la fenêtre s'ouvre sur le parterre, et a une autre salle 12 qui paraît avoir été le *triclinium*, ou le lieu de réunion de la famille.

« Dans le passage 13, on trouve l'escalier 14, qui conduisait aux appartements supérieurs, et un réduit 15 où se tenaient peut-être les esclaves en attendant qu'on les appelât. Le petit cabinet 16 paraît avoir été le logement d'un d'entre eux. Le passage voisin conduit à une porte de derrière *(posticum)*, ouvrant sur une autre rue, et qui était utile pour le service de la maison.

« La cuisine n°. 18 est reconnaissable à sa cheminée et à ses dépendances, *a* et *b*. La pièce obscure 19 servait sans doute à serrer le bois, le charbon et les provisions de cuisine. Un passage fournissait aux domestiques une communication facile avec l'*atrium*, sans qu'ils eussent besoin de traverser les pièces ou galeries réservées à leurs maîtres. »



UNE MAISON DE POMPEÏ.

La seconde maison, dont voici le plan, est encore moins considérable que la précédente, car elle ne se compose que de six pièces, disposées aux deux extrémités de l'*atrium*.

L'entrée ou *prothyrum* n°. 1 conduit dans un *atrium* n°. 2, appelé *displuviatum*, c'est-à-dire qui déversait ses eaux en-dehors de la maison. On avait pratiqué dans l'épaisseur du mur de l'*impluvium* n°. 3 des encaissements pour y planter des fleurs.

Un escalier de bois (n°. 5) conduisait à l'appartement qu'occupait le maître du logis et sa famille. Quoique l'escalier soit entièrement détruit, il est facile de reconnaître comment la rampe était faite, car l'artiste l'a répétée sur le mur.

Les pièces 6, 7, étaient destinées à recevoir les étrangers et les amis. L'esclave qui veillait à la garde du rez-de-chaussée, devait coucher dans la pièce 8, où il se tenait aussi pendant le jour. La cuisine 9, placée sur le corridor, était fort petite.

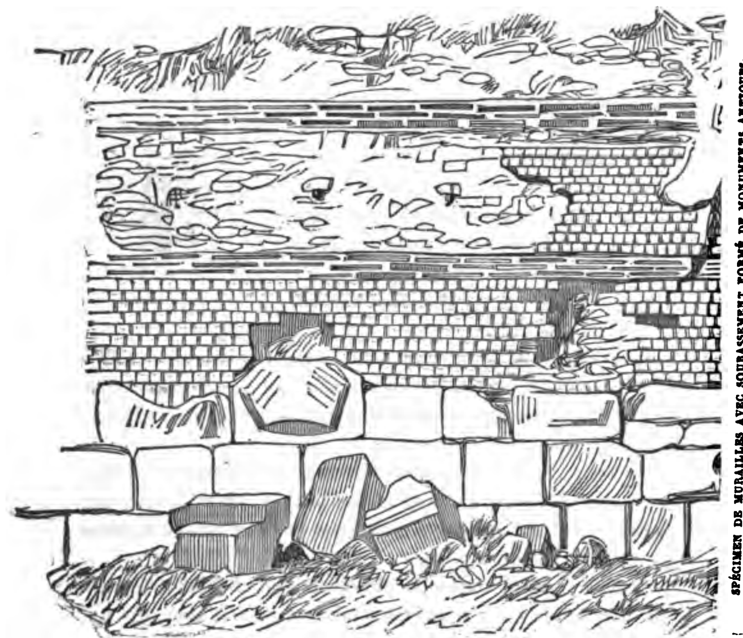
Cette maison offre, comme la précédente, un exemple de ces boutiques dans lesquelles les propriétaires faisaient vendre, pour leur propre compte, les productions de leurs biens ruraux. C'est ce qu'indique la porte de communication de cette boutique n°. 10, avec l'*atrium*.

Dans toutes nos anciennes villes gallo-romaines, on a trouvé des restes de maisons dont quelques-unes étaient d'une grande magnificence, à en juger par les belles mosaïques qu'on y a découvertes.

C'est ainsi qu'on trouve encore parfois des mosaïques antiques à Bavay, à Nîmes, à Vienne, à Reims, à Arles, à Autun et dans beaucoup d'autres villes importantes.

Si l'on explorait avec soin certaines villes qui ont été déplacées, et dont les restes n'ont pas été recouverts par des constructions modernes, on recueillerait évidemment des notions assez exactes sur l'étendue des maisons privées, et les fouilles à faire ne seraient pas très-dispendieuses. Quelquefois des travaux de défrichement favorisent ces recherches, et elles seraient aujourd'hui très-avancées, si l'on avait profité des occasions qui se sont présentées.

Quand les villes gallo-romaines, inquiétées, puis pillées par les Barbares, furent obligées de restreindre leur périmètre, de le limiter



SPÉCIMEN DE MURAILLES AVEC SOUBASSEMENT FORMÉ DE MONUMENTS ANTIQUES.

aux points les plus favorables à la défense; quand le danger devint si pressant qu'il fallut sacrifier les plus beaux édifices, les démolir pour former de ces matériaux les fondements des murs de défense, de ces murs que nous offrent encore Sens, Le Mans, Angers, Bourges, Lan-

gres et la plupart de nos villes gallo-romaines, alors il fallut comprimer les maisons entassées dans ces enceintes si étroites comparativement à l'étendue primitive des villes; la distribution dut en éprouver des modifications considérables : les salles voûtées établies sous le sol et l'addition d'un ou deux étages au-dessus du rez-de-chaussée durent être, au moins dans certaines localités, les conséquences de cette condensation des populations urbaines.

En quoi les maisons de campagne différaient-elles des maisons de ville ?

On le comprendra facilement après l'explication qui va suivre.

Parmi les *villæ* découvertes tant en France qu'en Angleterre, un grand nombre étaient situées dans des vallons abrités du vent, et sur le penchant de collines exposées au soleil, presque toujours à proximité d'un ruisseau; quelques-unes occupaient une telle étendue, qu'on conçoit facilement pourquoi Sénèque disait que certaines *villæ* ressemblaient plutôt à des camps qu'à des maisons de campagne, et qu'elles surpassaient les villes en magnificence (1).

Il paraît que les plus belles maisons de campagne romaines n'avaient qu'un étage, que du reste elles ne différaient pas essentiellement de celles de la ville, et se composaient à peu près des mêmes parties, mais différemment placées (2), et sans doute d'une manière beaucoup plus arbitraire, suivant que le terrain, la beauté des sites, l'importance de l'exploitation rurale et plusieurs autres causes engageaient à développer plus ou moins telle ou telle partie de l'édifice.

La plupart des *villæ* n'étaient pas seulement des maisons de plaisance, mais elles comprenaient aussi ce qu'exige l'économie rurale, soit pour loger les bestiaux et les cultivateurs, soit pour serrer les moissons et les autres récoltes. Columelle distingue trois parties dans une maison de campagne ayant son exploitation rurale (3); et la plupart des

(1) *Ædificia privata, laxitatem urbium magnarum vincentia.* Senec., Benef. VII, ép. 90.

(2) Vitruve, liv. VI, chap. VIII, dit que les maisons de campagne ne sont différentes des maisons de ville, qu'en ce que, aux maisons de ville, les vestibules sont près de la porte d'entrée, au lieu que dans les maisons de campagne, *qui ne sont pas de simples métairies*, la partie destinée au logement du maître a des péristyles en avant, puis des vestibules entourés de portiques pavés, qui ont vue sur les jardins. — V. traduction de Perraut, p. 209.

(3) Columelle, *De re rustica.*

villæ gallo-romaines devaient être dans ce cas. Ces trois parties étaient :

La *villa urbana* ou habitation du maître,

L'*agraria* ou habitation des laboureurs et des animaux nécessaires à l'exploitation,

La *villa fructuaria*, où l'on déposait les moissons et les autres fruits de l'exploitation.

Les parties annexées à la seconde cour et appelées *agrariæ* ou *fructuariæ*, offraient moins d'intérêt sous le rapport de l'art. C'étaient les dépendances de la ferme ou de l'exploitation rurale *villa agraria*.

Au centre de la cour, on voyait comme dans nos fermes, une marre ou *compluvium* pour baigner les bestiaux (1). Autour de la cour étaient disposés la cuisine, les logements pour les esclaves, les étables à bœufs (*bubilia*) (2), à brebis (*ovilia*); les écuries (*equilia*). On trouvait aussi dans la basse-cour les poulaillers (*gallinaria*), des étables à porcs (*haræ*).

On peut citer comme dépendances de la *villa fructuaria*, qui était tantôt séparée, tantôt unie à l'*agraria*, les celliers *cellæ*, les greniers à blé *horrea*, les fruitiers *apothecæ*, etc., etc.

Le *vivarium*, qui est parfois confondu avec le *leporarium*, parce que d'abord on n'y avait élevé que des lièvres (3), était une espèce de parc où l'on nourrissait des daims et d'autres animaux sauvages, et qui avait parfois plus de 50 *jugera* (12 hectares 64 centiares). Il faut seulement remarquer que cette dénomination de *vivarium* s'étendait aussi aux viviers ou réservoirs à poisson.

Les *fenilia* ou magasins à foin étaient parfois détachés de l'habitation principale, ainsi que certains magasins dont le voisinage eût été dangereux en cas d'incendie (4). Je n'ai pas besoin d'ajouter que ces diverses dépendances d'une exploitation agricole, recevaient plus ou moins d'étendue, suivant l'importance de la terre ; et que dans les

(1) Columelle, l. 1, 6. Varron, R. R. 1, 13.

(2) Vitruve recommande dans son livre VI, § 9, de placer les étables à bœufs près de la cuisine et de tourner les mangeoires vers l'orient et vers le foyer, parce que, dit-il, les bœufs qui voient la lumière et le feu ne dépérissent pas.

(3) Varr., R. R. 3, 12.

(4) V. *Antiquités romaines*, par Alex. Adam, t. II.

En lisant Columelle, on remarque bien des rapports avec le système de culture suivi en Gaule ; la disposition de quelques parties de nos fermes rappelle, à beaucoup d'égards, celle adoptée du temps de la domination romaine.

habitations moyennes, l'*agraria* pouvait se lier à l'habitation du maître, et n'offrait pas toujours la disposition symétrique des grandes exploitations.

VILLA DE MIENNE PRÈS MARBOUÉ (Eure-et-Loir). La *villa* gallo-romaine découverte à Mienne, à 1 lieue 1/2 de Châteaudun, par M. de Boisvillette, ingénieur des ponts-et-chaussées, se composait de deux grandes cours entourées de constructions et séparées l'une de l'autre par une petite place, et la moins vaste de ces deux cours avait environ 200 mètres de longueur, sur une largeur de plus de 100 mètres.

Cette importante habitation était agréablement située dans la riante vallée du Loir, et bornée, d'un côté, par cette rivière aux eaux limpides, de l'autre, par les collines qui en limitent le bassin, vers le nord. Une antique voie, dont on a retrouvé quelques vestiges, fournissait un accès facile et tout concourait à rendre agréable le séjour de cette belle maison de campagne.

On ne peut douter qu'il n'existât sur ce point un village gallo-romain; M. de Boisvillette a reconnu à quelque distance de la *villa*, les vestiges d'un temple (sacellum), diverses constructions plus ou moins considérables, et un lieu de sépulture, qui annonce évidemment une ancienne agglomération d'habitants (1).

On sait d'ailleurs, d'après la légende de St.-Avantin, rapportée par les Bollandistes, que cet évêque de Châteaudun venant prendre possession de son siége s'arrêta à Mienne; or, saint Avantin, évêque de Dunois, assista en 511 au concile d'Orléans (2), et si le village de Mienne existait à la fin du Ve. siècle ou au commencement du VIe., assurément son origine remontait au temps de la domination romaine.

Lorsque j'indiquais tout à l'heure les dimensions de la moins grande des deux cours composant la *villa* de Mienne, on a dû prévoir que les constructions qui en formaient le pourtour étaient habitées par le

(1) Je crois devoir faire remarquer qu'un nom presque identique était, suivant la tradition, celui d'un autre village gallo-romain, situé au Manoir, arrondissement de Bayeux, et que j'ai cité dans le 2e. volume de mon Cours d'antiquités, page 233. On appelle cet emplacement la ville de la *Mionne;* ce nom diffère bien peu de celui de *Mienne.*

(2) V. Mémoire de M. de Boisvillette; voici la traduction du passage de la légende qui atteste ce fait :

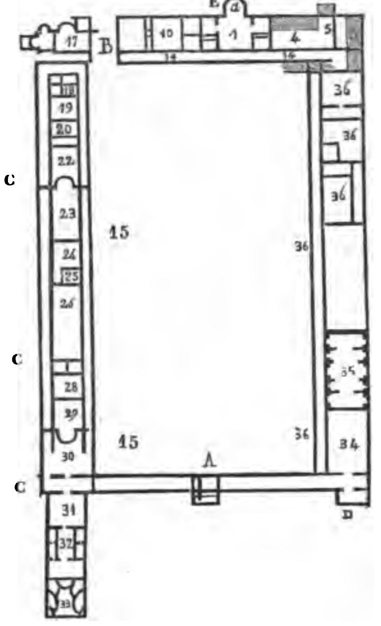
« Avantin se mit en chemin pour venir à Châteaudun....... mais étant près

maître; que là, était la *villa urbana*, en nous reportant aux distinctions de Columelle; je vais m'attacher particulièrement à décrire cette partie de l'édifice dont voici le plan.

D'abord un crypto-portique ou corridor formait en avant des bâtiments, tout autour de la cour, une galerie continue (14, 15, 36), qui n'était interrompue que par les issues A et B. Ce crypto-portique régnait encore à l'extérieur de l'aile méridionale de l'édifice, en regard du Loir C.

La pièce n°. 1, placée à l'extrémité de la cour et qui forme à l'extérieur une saillie à pans coupés (E), offre par sa position et par son importance plus d'un rapport avec le *tablinum* d'une maison de ville.

On y voit encore aujourd'hui des murs qui conservent, dans toutes leurs parties, deux ou trois pieds de hauteur et dans lesquels les issues sont faciles à reconnaître ; des restes de peintures à fresques couvrent encore quelques parties de ces murailles. Le pavé qui est en mosaïque, se trouve au-dessous de tous les pavages environnants.



PLAN DE LA VILLA DE MIENNE (Eure-et-Loir).

Au lieu de présenter une surface horizontale, cette mosaïque est bombée en forme de segment sphérique, avec une pente générale vers un caniveau qui, après avoir traversé le mur dans toute son épaisseur, débouche, à ciel ouvert, au niveau du sol extérieur (1).

d'arriver à cette capitale du Dunois, et se trouvant très-fatigué, il s'assit pour se reposer à une demi-lieue de la ville, en un lieu qu'on appelle aujourd'hui *Mienne*, d'autres disent *Marboës*. »

(1) V. la *Notice* de M. de Boisvillette.

Les cubes qui forment la mosaïque sont de quatre couleurs, blancs, jaunes, bleus et rouges.

Le dessin général produit par ces quatre couleurs est à la fois simple, riche et de bon goût, quoique l'exécution matérielle ne semble pas, au premier abord, répondre à l'ensemble (1). Une large bande rouge l'entoure; vient ensuite un encadrement en grecques et plusieurs autres bordures enrichies de tresses, de dentelures, de cornes d'abondance, avec des oiseaux, des tortues, des scorpions, des poissons, etc. Le centre est occupé par un grand carré divisé en plusieurs autres, notamment à sa partie inférieure, où sont tracés trois compartiments presque carrés et inégaux. Ceux de droite et de gauche sont remplis par des ronds enlacés, et celui du centre est remarquable par un cartouche ou écusson soutenu par deux figures ailées. Dans ce cartouche on lit une inscription dont les lettres, formées par des cubes blancs, sont difficiles à distinguer, et disposées à peu près de la sorte :

EX OFI
CINA FER
RONI FELIX
VT ISTE LE
CO.

Cette inscription a déjà donné lieu à plusieurs interprétations différentes, que je ne crois pas devoir reproduire (2).

La position centrale de cette pièce communiquant avec l'extérieur par la porte E, l'impossibilité de l'éclairer autrement que par sa partie supérieure, le bombement du pavage et l'écoulement donné vers un point déterminé, le niveau inférieur à celui de tous les seuils voisins, sont, suivant M. de Boisvillette, autant de motifs tendant à prouver que ce vestibule n'était point couvert; nous sommes très-portés à adopter cette opinion.

De chaque côté de la pièce que nous venons d'examiner, et qui occupe, à l'extrémité de la cour, la place *du tablinum* des maisons de

(1) La mosaïque est établie sur une couche de mortier de ciment de 3 pouces d'épaisseur, où l'on distingue des fragments de chaux non éteinte. Sur ce ciment a été placé un coulis plus fin de 6 lignes environ d'épaisseur dans lequel sont implantés les cubes qui forment la mosaïque (V. la *Notice de M. Vergnaud Romagnesi*).

(2) Quelques-uns ont lu *ex officina Ferroni, Felix Utistcle conjugi.*

ville, se trouvent deux appartements, qui n'en étaient séparés que par des arcades, absolument comme les ailes d'un *tablinum*. M. de Boisvillette pense que des colonnes en marbre, dont il a trouvé les débris, ornaient l'un des côtés de chacune de ces ailes et les arcades qui les réunissaient au n°. 1.

Cette dernière pièce communiquait au crypto-portique (14) par deux petits vestibules de même dimension, placés à droite et à gauche.

Les fouilles n'ont pas fait reconnaître avec assez de précision les détails de chaque pièce figurée sur le plan, pour qu'on puisse déterminer avec certitude leur destination. L'appartement n°. 4, dont les fondations sont en partie recouvertes par des constructions modernes, ainsi que celles de quelques autres pièces voisines, était peut-être un *triclinium* ou une salle de conversation ; on pourrait attribuer le même usage à l'appartement n°. 10.

Les pièces voisines pouvaient être des chambres à coucher *cubicula*.

Au-delà de l'ouverture B (1), M. de Boisvillette a observé dans les pièces 16, 17, des bassins qui sembleraient avoir appartenu à des bains, mais qui ne seraient point accompagnés des dépendances ordinaires ; les n°s. 18, 19, 20, 21, 22, peuvent être regardés comme les chambres ou logements de la famille du propriétaire.

La grande salle n°. 23 est terminée, d'un côté, par une abside circulaire dont le pavé est un peu plus élevé que celui du parallélogramme ; on y a trouvé de fort belles mosaïques et beaucoup de débris de placages en marbre : un banc régnait tout autour, et il y a lieu de penser que c'était un salon ou exèdre.

Les n°s. 24, 25, devaient servir d'entichambres à cette belle pièce, et la salle n°. 26 était également destinée aux réunions, si l'on en juge par ses grandes dimensions.

Les n°s. 27, 28, n'ayant rien offert de particulier, peuvent être considérés comme des accessoires de la salle précédente et de celle qui suit, n°. 29.

Là on place la bibliothèque : elle se termine par un hémicycle : on y a remarqué les débris d'un très-beau pavé en mosaïque.

M. de Boisvillette place des bains dans un pavillon ou prolongement existant de ce côté, en-dehors de la cour. Le n°. 31 aurait, en con-

(1) Il n'a pas été facile de décider si ce passage avait existé dans l'origine, ou s'il résultait de dégradations anciennes.

séquence, été un *Apodyterium;* les bassins et les salles du bain auraient été dans la pièce n°. 32, et l'hypocauste ou *præfurnium*, vers le point n°. 33. Peut-être, dit M. de Boisvillette, une destination publique avait-elle fait placer ce bain hors de l'enceinte du palais, où d'ailleurs on trouvait d'autres bains moins considérables, si les pièces 16 et 17 renfermaient des piscines, comme leur forme l'a fait supposer.

Cette grande aile, exposée au Midi, et près de laquelle coulait le Loir, était la plus importante de l'édifice; la plupart des appartements pouvaient en être chauffés au moyen d'hypocaustes dont on a retrouvé les débris ; c'est de ce côté qu'étaient disposées les pièces principales et le plus ordinairement habitées.

Dans la grande ligne de bâtiments qui occupe la façade du Nord, parallèle à la précédente, on peut placer, à partir de l'angle N.-O. de la cour, un certain nombre de chambres *cubicula* et des *triclinia* d'été n°s. 36 ; les vestiges n'en ont pas été étudiés assez exactement pour que l'on puisse donner d'indications plus précises.

Il n'est pas aisé non plus de se prononcer sur la destination des appartements n°. 35. M. de Boisvillette pense qu'ils ont été voûtés.

La grande pièce n°. 34, qui termine le bâtiment et forme l'angle N.-E., pourrait avoir été une basilique, et vraisemblablement on y entrait directement du dehors par le petit vestibule D.

Plus loin était une grande cour que nous supposons avoir contenu les écuries, les magasins, logements de domestiques et autres dépendances de la *villa agraria.* On voit aussi une petite place; enfin, la position d'un temple péryptère et d'un champ de sépulture, dont je parlais en commençant, et sur la présence desquels je me fondais pour dire qu'il n'y avait pas seulement à Mienne une grande habitation, mais un village, une agglomération d'habitants.

Villa de Bignor en Sussex. — On a exploré en Angleterre plusieurs *villæ* fort intéressantes, notamment celle de Bignor en Sussex : elle se compose de deux cours : l'une, plus vaste que l'autre, entourée de murailles assez épaisses, qui ne formaient point un angle droit avec celles de la seconde cour. Le mur de l'Est avait 277 pieds anglais de longueur, celui du Nord 385 pieds, et celui du Sud 322. Cette cour, qui représentait la *villa rustica*, renfermait plusieurs constructions d'une grande dimension, dont aucune n'offrait de peintures ni de pavés en mosaïques.

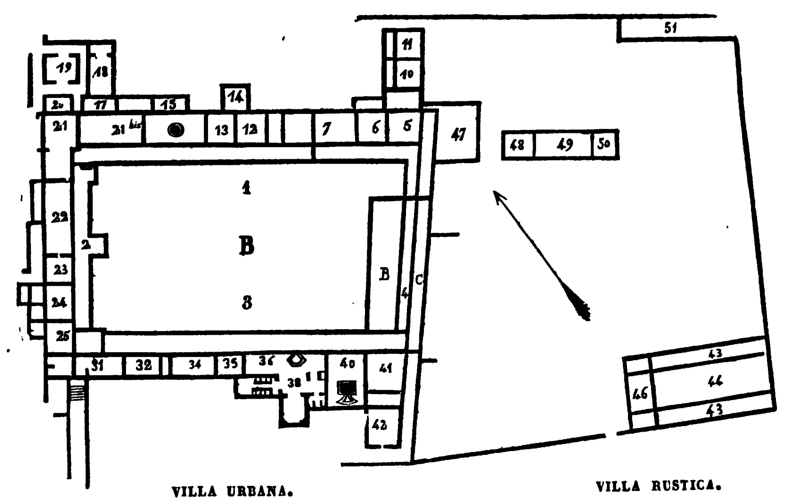
L'autre cour (voir le plan (point B), qui formait évidemment la *villa*

urbana, était entourée de pièces richement ornées et presque toutes pavées en mosaïques.

Un corridor ou crypto-portique (1, 2, 3, 4) faisait, comme à Mienne, le tour du carré et servait à accéder aux appartements; la longueur de ce corridor était de 160 pieds, de l'Est à l'Ouest.

Une grande partie de ces corridors était pavée en mosaïques.

Le long du crypto-portique septentrional (1) existaient des appartements (nos. 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13) auxquels nous ne



PLAN DE LA VILLA DE BIGNOR EN SUSSEX.

nous arrêterons pas et dont j'ai donné les mesures dans mon *Cours d'antiquités monumentales*, p. 111, t. III.

Dans le no. 14, on voyait une mosaïque de 8 pieds en carré offrant des compartiments rhomboïdaux et triangulaires.

Le no. 15, une des plus belles pièces de la *villa*, avait 19 pieds sur 30, avec une grande alcove de 12 pieds, ce qui lui donnait 32 pieds pour toute la longueur du Nord au Sud; le pavé était une mosaïque très-remarquable, dont un des tableaux représentait l'enlèvement de Ganimède.

(1) Voir, pour la description de ce beau pavé, la page 112 du tome 3e. de mon *Cours d'antiquités*.

Au milieu de l'appartement et au centre du plus grand compartiment circulaire de la mosaïque, on voyait une citerne formée de pierres blanches et de 4 pieds de diamètre au fond de laquelle existait un trou garni d'un tuyau de plomb.

Cette salle et l'appartement voisin étaient chauffés par un hypocauste dont le fourneau s'ouvrait en-dehors au pied du mur.

Le n°. 19 était, d'après la supposition de M. Lissons, un *atriolum* ou petite cour garnie de colonnes.

Les appartements rangés du Nord au Sud, 21, 22, 23, 24, 25, étaient, pour la plupart, ornés de peintures et pavés en mosaïques; dans le n°. 22, on trouva une cheminée de 31 pouces d'ouverture et de 17 pouces de profondeur : des briques liées ensemble avec du fer et fixées de chaque côté du foyer formaient les parois latérales. Une autre cheminée semblable fut trouvée dans l'appartement n°. 23.

Une suite d'appartements moins intéressants que les précédents régnaient au Sud jusqu'au n°. 35. Ceux qui venaient ensuite avaient fait partie d'un bain. C'étaient d'abord le n°. 38, pavé en mosaïques et chauffé par un hypocauste qui communiquait avec celui de l'appartement voisin, au moyen d'une arcade en briques.

Près de cette chambre, on trouva les restes d'un grand hypocauste avec une abside semi-circulaire au Nord-Ouest. Tout annonçait que cette pièce avait appartenu à une étuve (*sudatorium*).

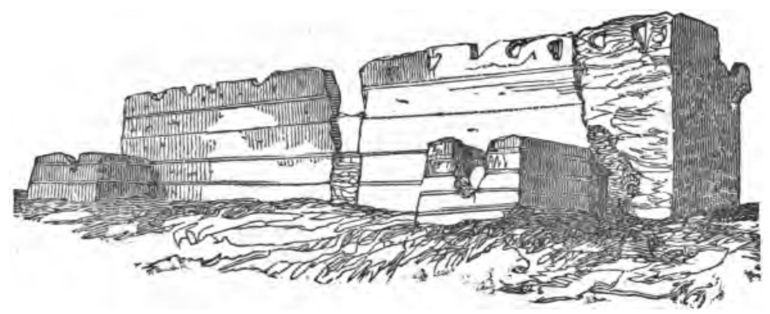
Le *præfurnium* était placé au Sud de l'appartement précédent. Il se composait de deux murs de 2 pieds 9 pouces de hauteur, dont chacun était composé de huit briques posées sur le plat; d'autres briques de 11 pouces 1/2 en carré formaient le toit et le pavé de ce petit fourneau.

Après la salle des étuves venait celle du bain froid (n°. 40), qui avait 35 pieds sur 30. Le pavé en était presque entièrement conservé, et se composait de pierres blanches et noires de 6 pouces sur tous sens, disposées en échiquier.

Le bain se trouvait à peu près au milieu de l'appartement. C'était un réservoir ayant presque 18 pieds de l'Est à l'Ouest, et 3 pieds 2 pouces de profondeur. On y descendait par trois marches du côté de l'Est, de l'Ouest et du Nord.

La belle salle (n°. 41), placée à l'Est de la précédente, offrait un carré de 35 pieds, mais un peu irrégulier, à cause de la direction diagonale du mur de l'Est. On y remarqua un pavé en mosaïque mieux conservé que tous les autres.

Nous pourrions citer et même décrire bien d'autres *villæ* (1) ; il suffit d'avoir présenté les deux plans qui précèdent pour en faire comprendre les dispositions les plus habituelles. La France est très-riche en ruines de ce genre ; il y en a même qui, comme celles de Thésée (Loir-et-Cher),



RUINES DE LA VILLA DE THÉSÉE.

offrent encore des murs en petit appareil d'une certaine élévation avec chaînes de briques, mais la plupart sont non apparents et au-dessous du sol.

MAISONS PRIVÉES.—*Reste-t-il en France des débris de maisons privées du Ve. siècle et des siècles suivants jusqu'au Xe.*

Je n'oserais l'affirmer : il est possible que des fondations ou même quelques pans de mur de cette époque existent dans des localités que nous n'avons pas visitées ; mais il serait probablement bien difficile de se prononcer sur leur origine, surtout si ces débris sont associés à des constructions moins anciennes.

Les abbayes même, bien plus importantes que les constructions privées et les édifices publics qui existaient avant le Xe. siècle, n'ont pas laissé de traces que l'on puisse indiquer aujourd'hui comme authentiques. On sait d'ailleurs que, pour les édifices publics, on se servit aussi, à cette époque, des constructions romaines encore subsistantes ; ces monuments durent être appropriés aux besoins des populations : on répara les bains, les aquéducs, les portiques, etc.

Les édifices élevés par les Romains ont fourni pendant long-temps des logements pour le peuple dans presque toutes les anciennes villes ; on

(1) J'ai réuni un grand nombre de plans de *villæ* et j'en ai décrit un certain nombre dans mon *Cours d'antiquités*, il y a déjà long-temps.

s'était aménagé dans les arènes, les temples, les théâtres : les murailles antiques avaient servi de support aux toitures et aux cloisons de ces demeures établies au milieu des ruines (1).

Les constructions nouvelles qui purent alors être faites offraient une imitation des constructions précédentes. Les traditions ne se perdirent point entièrement, et Mabillon a publié un document précieux (2) prouvant que certains édifices du premier ordre avaient conservé, au VIIe. siècle, les mêmes distributions qu'auparavant.

Les abbayes avec leurs cloîtres, par exemple, étaient une imitation des grandes habitations romaines, ornées de portiques.

CONSTRUCTIONS MONASTIQUES. — *Vous venez de dire que les abbayes étaient une imitation des grandes habitations romaines, donnez quelques explications sur ce sujet ?*

Il est évident que pour leurs maisons conventuelles, les moines ont emprunté à l'une et à l'autre des maisons romaines que nous venons d'examiner; c'est-à-dire aux maisons de ville et aux grandes maisons de campagne.

Le cloître représente le péristyle des maisons de ville, la partie réservée à la vie intérieure.

Il répond aussi à la *villa urbana* ou cour d'honneur des *villæ*.

La cour de la ferme, ou première cour, répond à la *villa rustica* des maisons de campagne romaines.

Le *tablinum*, ou lieu de réception des maisons romaines, et la salle qui y correspond dans les *villæ* furent transformés en *salle capitulaire* dans les abbayes; les cuisines et les salles à manger, placées sur le

(1) Frodoard, dans son *Histoire de l'église de Reims*, nous apprend que l'évêque saint Rigobert s'était logé sur une des portes de la ville, où il avait établi un oratoire. — Cet évêque fut ami de Pépin, maire du palais. Pépin ayant appris que sa demeure de Gernicourt lui plaisait s'empressa de la lui offrir, ajoutant qu'il lui donnerait, en outre, tout le terrain qu'il pourrait enceindre en en faisant le tour, tandis qu'il prendrait son repas à l'heure de midi. Rigobert, suivant l'exemple de saint Rémi, se mit en route, fit placer des limites de distance en distance et traça ainsi l'enceinte pour obvier à toute contestation. *Frodoard, Hist. de l'église de Reims*. Collection de M. Guizot, p. 168, t. V.

Ce récit offre beaucoup d'analogie avec celui que l'on fait à Noron, près Bayeux, relativement à l'origine des fossés du bois de Vernay, que la tradition attribue à saint Regnobert.

(2) *Rer. Ital.*, t. II.

côté des cours dans les maisons romaines, conservèrent cette place dans l'architecture monastique.

Un seul élément nouveau, L'ÉGLISE, vint se substituer à certaines dépendances de l'habitation antique et forma toujours un des côtés de la cour du cloître, de telle sorte que les maisons conventuelles, après s'être développées parallèlement à l'église, venaient, en retour d'équerre, s'appuyer, d'un côté sur le transept ou le sanctuaire, de l'autre, sur la partie occidentale de la nef.

En résumé, les abbayes avec leurs bâtiments claustraux représentant l'*urbana* ou *prætorium*, au milieu desquels on voit le cloître et le préau, frappante imitation d'un portique et d'un xyste ; avec leur basse-cour comprenant tout ce qu'exige une exploitation, et de vastes magasins pour serrer les récoltes ; avec leur parc entouré de murs, etc., etc., offrent une image des grandes *villæ* romaines, dans lesquelles l'exploitation rurale était réunie au *prætorium*.

Est-il certain que les abbayes aient offert dans les premiers siècles du moyen âge la disposition qu'elles ont offerte dans les siècles suivants ?

Il me serait facile de l'établir par un grand nombre de documents, j'emprunterai seulement à la chronique de l'abbaye de Fontenelle (depuis abbaye St.-Wandrille (Seine-Inférieure) un passage prouvant qu'il en était ainsi dans cette abbaye comme dans beaucoup d'autres.

Gervold, qui gouverna pendant dix-huit ans le monastère de Fontenelle (St.-Wandrille) dans la Haute-Normandie, à la fin du VIIIe. siècle (de 787 à 806) et qui avait été chargé par le monarque de fonctions importantes (1), fit réédifier l'infirmerie, les cuisines, le chauffoir, et plusieurs autres parties de l'abbaye (2). Mais Andegise, qui devint abbé en 823, entreprit des travaux plus considérables. La chronique de Fontenelle donne sur les constructions de cet abbé des détails du

(1) Hic nempe Gervoldus, super regni negocia Procurator constituitur per multos annos, per diversos portus ac civitates exigens tributa atque vectigalia, maxime in Quintawich (Quintovic, port de mer en Picardie). *Chronicon fontanellense*, Cap. XVI. *Apud spicilegium* d'Achery, in-4°., t. III., p. 230. *Apud* Bouquet, t. V, p. 315.

(2) Caminatam fratrum à fundamentis ædificavit... domum etiam infirmantium fratrum emendare studuit. Coquinam fratrum jam penè dirutam in majori elegantia reparavit. Sacrarium Ecclesiæ à fundamentis ædificavit. Scholam in eodem cœnobio esse instituit. *Chronicon Fontanellense*, *Caput*. XVI. *Apud spicilegium* d'Achery, édit. in-4°., t. III., p. 230.

plus haut intérêt; il fit bâtir un dortoir ayant 208 pieds de longueur sur 27 pieds de largeur et 64 pieds de hauteur. On voyait, au milieu de ce dortoir, une pièce en saillie ayant un pavé composé de pierres artistement disposées (probablement en mosaïque) et dont le plafond était décoré de peintures. Les fenêtres étaient vitrées : le chêne avait été employé pour toutes les boiseries (1).

Andegise fit construire un autre édifice qu'il divisa en deux parties; l'une servait de réfectoire, l'autre de cellier. Les murs et les lambris du réfectoire furent peints par Maldalulfe, peintre habile de l'église de Cambray (2).

Un troisième corps-de-logis, appelé *la grande maison*, s'éleva plus tard par les soins du même abbé; il renfermait un appartement avec cheminée et touchait d'un côté au réfectoire, de l'autre au dortoir : comme ces deux derniers bâtiments devaient être, d'après la chronique, en contact avec l'église, du côté du Nord, il est facile de tracer le plan

(1) Ædificia autem privata ab ipso cœpta et consummata hæc sunt : In primis dormitorium fratrum nobilissimum construi fecit, longitudinis pedum ducentorum octo, latitudinis verò vigenti septem : porrò omnis ejus fabrica porrigitur in altitudine pedum sexaginta quatuor; cujus muri de calce fortissima ac viscosa, arenaque rufa et fossili, lapideque tofoso ac probato constructi sunt. Habet quoque solarium (probablement un appartement en saillie au milieu de la façade) in medio sui pavimento optimo decoratum, cui desuper est laquear nobilissimis picturis ornatum. Continentur in ipsa domo desuper fenestræ vitreæ, cunctaque ejus fabrica, excepta maceria, de materia quercuum durabilium condita est : tegulæque ipsius universæ clavis ferreis desuper affixæ; habet sursum trabes et deorsum.

(2) Post quod ædificavit aliam domum quæ vocatur refectorium, quam ita per medium maceria ad hoc constructa dividere fecit, ut una pars refectorii, altera foret cellarii : de eadem videlicet materia similique mensura sicut et dormitorium, quam variis picturis decorari in maceria et in laqueari fecit à Madalulfo egregio pictore Cameracensis ecclesie.— Tertiam nempe fecit domum egregiam construi, quam majorem vocant, quæ ad orientem versa ab una fronte contingit dormitorium, ab altera adhæret refectorio : ubi cameram et caminatam, necnon et alia plurima ædificari mandavit........ Item ante dormitorium refectorium, et domum illam quam majorem nominavimus, porticus, honestos cum diversis pogiis ædificari jussit, quibus trabes imposuit, ac juxta mensuram eorumdem tectorum in longum extendit. In medio autem porticus, quæ ante dormitorium sita videtur, domum cartarum constituit. Domum vero, qua librorum copia conservaretur quæ grecè *pyrgiscos* dicitur, ante refectorium collocavit, cujus regulas clavis ferreis configi fecit.

Chronicon Fontanellense, apud spicilegium d'Achery, tome III, p. 238, 239, 240.

du couvent de Fontenelle à cette époque; il devait se composer d'une cour carrée enclose au Midi par l'église, à l'Est par le dortoir, à l'Ouest par le réfectoire, au Nord par un grand bâtiment dont on n'indique pas la destination.

Il est probable qu'il y avait à l'Ouest une seconde cour renfermant les magasins, les écuries, les granges et les autres dépendances du couvent.

Le long des constructions dont la chronique de Fontenelle nous donne une description si intéressante, et à l'intérieur de la cour, se trouvaient des portiques construits par ordre d'Andegise et dont le toit et la charpente reposaient sur des pilastres.

On le voit, dès cette époque les maisons conventuelles étaient disposées à peu près comme elles l'ont été dans les siècles suivants. L'église bordait d'un côté la cour du cloître. Cette disposition, que nous retrouvons dans toutes les abbayes qui subsistent, paraît avoir été très-anciennement consacrée.

A Fontenelle, le cloître était placé au Nord de l'église, mais dans beaucoup d'autres maisons religieuses il était au Midi; je suppose même, à en juger par ceux qui nous restent de différents siècles, que cette orientation était la plus ordinaire dans les contrées septentrionales où l'on avait besoin de se mettre à l'abri du froid, et de placer les bâtiments d'habitation de manière à les faire jouir du soleil autant que possible.

Dans ses constructions à Fontenelle, Andegise n'avait pas oublié la bibliothèque; elle était près du réfectoire, les rayons ou planches qui portaient les livres étaient fixés avec des clous en fer; le chartrier se trouvait près du dortoir. On voyait aussi à Fontenelle près de l'abside de l'église une salle pour les délibérations et qui devait répondre à ce que dans la suite on a appelé la salle capitulaire dans les abbayes (1).

Je pourrais citer beaucoup de passages de chroniques attestant l'importance qu'on attachait aux deux corps-de-logis, renfermant le réfectoire et le dortoir; cette dernière pièce se trouvait habituellement dans le bâtiment qui fermait le côté oriental de la cour et dont l'une des extrémités joignait le sanctuaire ou le transept de l'église.

Je crois aussi qu'en général on décorait plus particulièrement cette

(1) Jussit præterea aliam condere domum juxta absidam Basilicæ sancti Petri ad plagam septentrionalem, quam conventus sive Curiæ, quæ grecè *Beleuterion* dicitur, appellari placuit; propter quod consilium in ea de qualibet reperquirentes convenire fratres soliti sint. Ibi namque in pulpito lectio quotidie divina recitatur, ibi quidquid regularis auctoritas agendum suadet deliberatur. *Chron. Fontanel. Apud spicileg.* d'Acher., t. III, in-4°., p. 239.

partie des abbayes que les autres ; nous avons dit tout à l'heure qu'à l'abbaye de Fontenelle, on voyait, au milieu du dortoir, un appartement en saillie remarquable par la beauté de son pavé et de ses peintures ; le dortoir d'une abbaye construite près du Mans dans la première moitié du IXe. siècle, par Aldric, évêque de cette ville, offrait aussi, vers le centre, une espèce d'abside bâtie avec élégance (1) ; le réfectoire construit en même temps était aussi assez remarquable.

Voilà donc le plan des cloîtres et des bâtiments conventuels du VIIIe. et du IXe. siècle parfaitement indiqué.

L'église, élément nouveau que nous n'avions pas dans les maisons romaines, forme à elle seule, comme je l'ai déjà dit, tout un côté du carré ; les trois autres sont consacrés aux usages de la vie. En regard de la basilique se trouvent le réfectoire, la bibliothèque, etc., etc. ; à l'ouest, les magasins, les parloirs et quelquefois la cuisine ; à l'est, la *salle capitulaire*, les dortoirs et quelques pièces moins importantes. Cette distribution a été fidèlement observée dans les siècles suivants.

Quelle était la destination de l'appartement nommé solarium *dans la chronique de Fontenelle ?*

Evidemment c'était une espèce de salon au premier étage, puisqu'il était attenant au dortoir ; on remarquera que cette pièce se trouve placée comme le *tablinum* des maisons de ville, lieu où l'on recevait les étrangers et l'appartement le plus orné de tableaux et de peintures ; appartement que l'on trouvait aussi dans les *villæ* avec cette différence que, d'après ma conjecture, il était au premier étage.

L'appartement placé au milieu de la partie orientale du cloître, qui lui-même remplace l'*atrium corinthien* des grandes maisons romaines, fut plus tard réservée à la salle capitulaire. Il paraît que

(1) Hic (Aldricus) namque fecit in loco in quo olim canes et meretrices sive latrones habitare solebant, monasterium supra fluvium Sarthæ, milliaro et semis à jam dicta urbe (Le Mans) distante, in honore sancti Salvatoris et sanctæ Dei genitricis Mariæ et sanctorum martyrum Stephani Gervasii et Prothasii et omnium sanctorum. In quo et dormitorium novum decenter compositum fecit, et *in ipso dormitorio absidam in orientali parte mirificè construxit....*

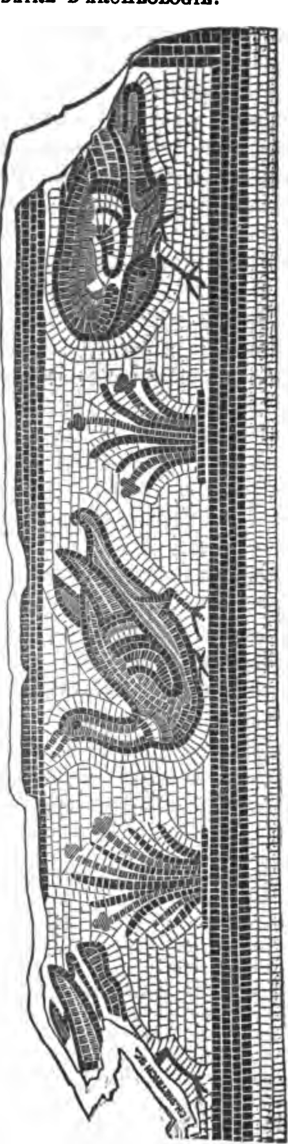
Fecit quoque in ipso monasterio refectorium novum et nobiliter compositum, et cetera officina fratrum, tam cellaria quàm et alia officina mirabiliter et decenter construxit et regulariter ordinavit, monachisque ad inhabitandum contradidit.

Voir *Gesta Aldrici Cœnomanensis urbis Episcopi, in lib. III. Stephani Baluzii Miscellaneorum, p.* 45.

cette salle était, au IXe. siècle, à Fontenelle, toute voisine du *solarium*, puisqu'elle était près de l'abside, mais elle en était distincte.

Quelle était l'ornementation des constructions monastiques de la première époque romane?

Il serait difficile de l'indiquer d'une manière précise; mais de ce qu'elles étaient l'imitation des grandes maisons romaines, on peut en conclure qu'elles empruntèrent aussi leur système de décoration autant que l'abaissement de l'art le permettait. Les pavés en mosaïques, employés avec profusion, on peut le dire, sous la domination romaine, et l'un des principaux éléments de la décoration de cette époque, prirent leur place dans les grands édifices civils comme dans les églises. On dut reproduire les mêmes dessins avec plus ou moins d'habileté, mais il est permis de croire que l'on s'attacha à exécuter des compartiments géométriques plutôt que des figures d'êtres vivants, à cause de la difficulté qu'offraient ces dernières images.

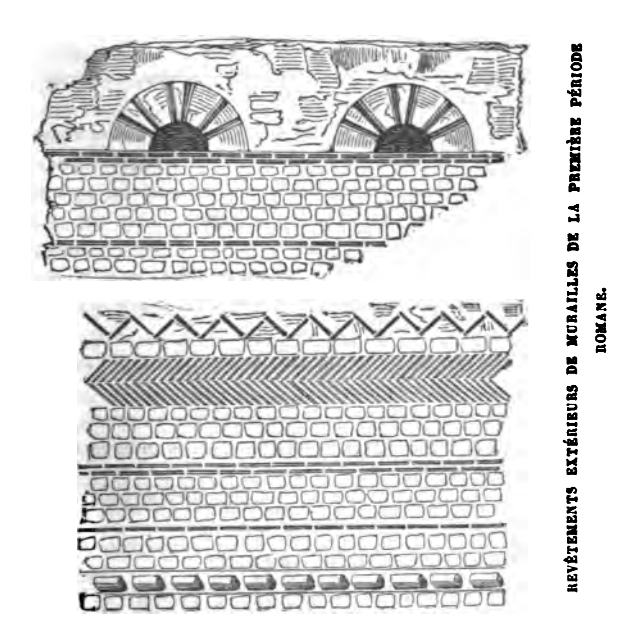


FRAGMENT D'UNE MOSAÏQUE GALLO-ROMAINE.

La *peinture murale*, aux Ve., VIe., VIIe. et VIIIe. siècles, et même plus tard, était aussi une imitation des peintures murales gallo-romaines. Nous avons vu que le *solarium* de

l'abbaye de Fontenelle était pavé en mosaïques, qu'il était peint, ainsi que le réfectoire, par un artiste habile appelé de Cambray ; les moulures devaient être, comme les peintures, une imitation de ce qu'offrent les restes des constructions romaines. On peut d'ailleurs se reporter à celles que j'ai indiquées comme usitées à cette époque pour l'architecture religieuse.

Nul doute que les combinaisons de briques figurant quelques dessins

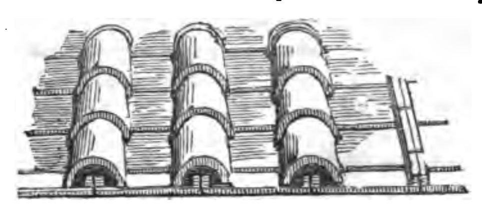


REVÊTEMENTS EXTÉRIEURS DE MURAILLES DE LA PREMIÈRE PÉRIODE ROMANE.

symétriques au milieu du petit appareil, ne fussent usitées dans les constructions civiles comme elles l'étaient dans les édifices religieux, comme elles l'avaient été même dans les murs de défense au Mans, à Cologne et ailleurs, dans les derniers temps de la domination romaine. Les *lozanges*, les *billettes* peu saillantes et le *ciment* fort épais mêlé de briques et détachant les pièces de l'appareil les unes des autres, étaient encore des moyens de décoration fréquemment usités.

Les toits composés de tuiles à rebords et de tuiles rondes ont été

employés généralement pendant les premiers siècles du moyen âge,

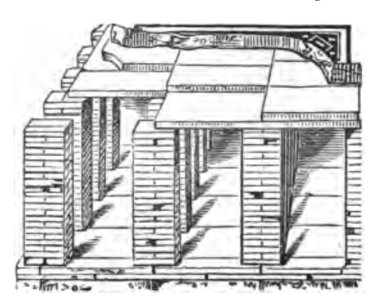


et beaucoup plus long-temps dans certaines contrées, dans nos provinces méridionales, par exemple.

A Rome et dans quelques parties de l'Italie, on trouve encore ce mode de toiture : il serait donc impossible de préciser l'époque à laquelle on l'abandonna, car ce qui serait vrai pour un pays ne le serait pas pour un autre. Ce qu'il y a de certain, c'est que si dans quelques contrées on laissa de bonne heure les tuiles à rebords pour leur substituer des tuiles fixées au moyen de cloux ; dans la plupart des autres pays on modifia très-peu la forme des tuiles avant le Xe. siècle.

Jusqu'à quelle époque a-t-on conservé l'usage de chauffer les appartements au moyen d'hypocaustes ?

Cette question est difficile à résoudre, parce que les renseignements nous manquent. Les hypocaustes, ou planchers, portés sur de petits piliers de briques sous lesquels pouvait circuler la chaleur et la fumée d'un fourneau dont le foyer était en-dehors ; les hypocaustes, dis-je, qui représentaient jusqu'à un certain point nos fours à pain, en ce sens que la flamme entretenue dans le fourneau du *præfurnium* attirée par le courant, se répandait plus ou moins sous cette espèce de cave entre les piliers de brique disposés en quinconce, qui supportaient le pavé des appartements, étaient si répandus sous la domination romaine ; il restait encore tant de foyers de ce genre au Ve. siècle, que l'on dut les utiliser et même en construire à l'imitation de ceux qui existaient :



cependant, de bonne heure, la cheminée qui avait été en usage dès le temps de la domination romaine, fut préférée à l'hypocauste.

L'hypocauste était très-convenable pour le temps où les murs de tous les appartements couverts de peintures auraient été ternis par la fumée des cheminées, où la civilisation romaine avait introduit partout le goût d'un confortable et d'un bien-être qui se traduisait jusque dans l'établissement des pavés qui procuraient une chaleur douce et uniforme. Sans doute le moyen âge suivit les traditions de l'époque précédente pour les constructions; il n'adopta pas les raffinements du style gallo-romain, ou du moins ce ne fut que par exception pour les grands établissements et pour les demeures les plus somptueuses de l'aristocratie. La cheminée remplissait d'ailleurs un double but, celui de chauffer les appartements et de permettre d'utiliser le foyer aux usages domestiques, ce qui dut la faire préférer à l'hypocauste pour la plupart des habitations.

Quelle fut, durant la période romane primitive, l'époque où l'architecture monastique dut prendre de nouveaux développements ?

Les règnes de Charlemagne et de Louis-le-Débonnaire furent très-féconds en constructions monastiques.

Beaucoup d'abbayes construisirent alors leurs maisons d'habitation, et souvent elles obtinrent la permission de prendre pour matériaux les pierres des enceintes murales ou des grands monuments romains.

« Une grande quantité de monastères, dit l'Astronome dans sa vie « de Louis-le-Débonnaire, s'élevèrent par les soins de ce prince, dans « toute l'étendue de sa domination, et de nouveaux furent même con- « struits. Tels furent : les monastères de St.-Philbert, de St.-Florent, de « Charroux, de Conquès, de St.-Maixent, de Ménat, de Manlieu, de « Moissac, de Savigni, de Massay, de Nouaillé, de St.-Chafre, de St.- « Pascent, de Donzère de Solignac, de Ste.-Marie, de Ste.-Radegonde, « de Véra, de Utera, de Valade, d'Anien, de St.-Guillem, de St.- « Laurant, de Ste.-Marie-sur-l'Orbieu, de Caunas, et beaucoup d'autres « qui semblent s'élever comme des flambeaux pour éclairer tout le « royaume d'Aquitaine.

« Cet exemple fut suivi par une multitude d'évêques, et même beau- « coup de laïcs, frappés d'émulation, réparaient les monastères en « ruine, ou bien en construisaient de nouveaux, à l'envi les uns des « autres » (1).

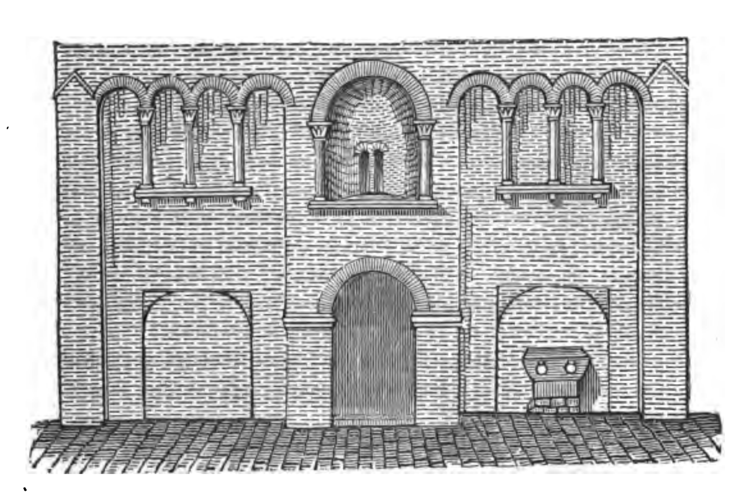
(1) *Vie de Louis-le-Débonnaire*, par l'Astronome. — *Apud* Bouquet, t. VI, p. 95. Collection de M. Guizot, t. III, p. 340.

On ne peut douter que tous ces édifices ne fussent ce qu'il y avait alors de plus remarquable en architecture civile, aussi excitaient-ils particulièrement, par leur importance, l'attention et la convoitise des pirates qui désolèrent la France au IXe. siècle.

PALAIS, HALLES ET AUTRES MONUMENTS PUBLICS. — *Que sait-on des palais, des halles et des autres monuments publics pendant la période romane primitive?*

Les écrits laissés par les moines nous fournissent quelques lumières sur l'état des bâtiments claustraux du VIIIe. et du IXe. siècle; mais nous n'avons pas la même ressource pour les autres constructions civiles, et nous sommes réduits à des conjectures relativement à l'étendue et à la disposition des palais, des grandes habitations privées et des édifices publics des villes. On peut supposer que ces différents ouvrages avaient retenu quelque chose de la magnificence romaine, qu'ils offraient beaucoup d'analogie avec les édifices de même destination auxquels ils avaient succédé.

On voit à Ravenne, près de l'église St.-Apollinaire *intra-muros*,



RESTES DU PALAIS DE THÉODORIC, A RAVENNE.

une construction en briques regardée comme un reste du palais de Théodoric.

Si la maçonnerie en briques avec des couches de ciment fort épais, offre les mêmes caractères que les constructions du VIe. siècle existant dans la même ville, les petites colonnes ou arcatures qui décorent la partie supérieure de cette façade sont peu caractérisées et ressemblent à nos colonnes romanes ordinaires. Du reste, cette espèce de façade offre une disposition symétrique des portes et des arcades qui confirme jusqu'à un certain point la tradition. Ainsi trois portes existent au rez-de-chaussée; l'une est encore ouverte, les deux autres sont bouchées.

Au-dessus de la porte centrale une niche semi-circulaire, voûtée, paraît avoir été destinée à recevoir une statue; quatre arcatures décorent la muraille de chaque côté de cette niche, reposant sur des colonnettes portées par des consoles et sur des saillies de la muraille représentant des contreforts (1).

Charlemagne, qui sut imprimer l'impulsion à tout ce qu'il y avait de grand et d'utile, avait pris goût pour les arts dans les voyages qu'il avait faits en Italie et dans les autres parties de ses États. Pendant les intervalles de ses diverses expéditions, il s'occupa de réaliser les idées que lui avaient inspirées ses voyages. Il fonda plusieurs villes nouvelles, bâtit des ponts, répara beaucoup d'anciens édifices publics (2).

Le palais de Charles, à Aix-la-Chapelle, était un ouvrage remarquable, composé d'une vaste maison autour de laquelle se trouvaient des corps-de-logis considérables pour les hommes attachés à la cour; c'est au moins ce qu'indique le passage suivant du moine de St.-Gall, écrivain contemporain.

« Les demeures de tous les gens revêtus de quelque dignité, dit-il, « furent construites, d'après les plans de Charlemagne, autour du « palais, et de telle manière que l'empereur pouvait, des fenêtres de « son cabinet, voir tout ce que ceux qui entraient ou sortaient faisaient « de plus caché. »

« Les habitations des grands étaient de plus suspendues pour ainsi « dire au-dessus de la terre; non seulement les officiers et leurs servi-

(1) Dans une des deux portes aujourd'hui bouchées qui s'ouvraient primitivement à droite et à gauche de l'entrée centrale, on a incrusté une baignoire en porphyre transformée en sarcophage : cette baignoire avait été trouvée près du mausolée de Théodoric, d'où l'on avait conclu, sans autre preuve, qu'elle avait renfermé les cendres de ce prince, on alla même jusqu'à affirmer le fait dans une inscription gravée sur la muraille où elle se trouve maintenant enchâssée.

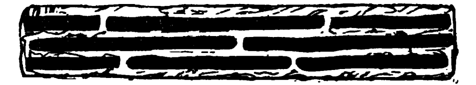
(2) V. Séroux d'Agincourt, *Histoire de l'art par les monuments.*

« teurs, mais toute espèce de gens, trouvaient sous ces maisons un « abri contre les injures de l'air, la neige et la pluie, et même des « fourneaux pour se défendre de la gelée, sans que toutefois ils pussent « se soustraire aux regards du vigilant Charles (1).

L'exemple donné par le souverain ne peut jamais être stérile; les grands s'empressèrent d'imiter Charles, sur différents points du royaume, et l'architecture se releva de la décadence dans laquelle elle était tombée.

Eginhard, secrétaire de Charlemagne et surintendant des bâtiments de l'empire, secondait avec empressement les vues de son maître; il avait étudié l'architecture dans les ouvrages de Vitruve (2) ; il était versé dans tous les détails de cet art et avait dirigé les travaux entrepris à Aix-la-Chapelle, pour la reconstruction du palais et de la basilique. Nous le voyons, dans une de ses lettres, commander de faire des briques de deux espèces, dont il indique soigneusement à l'artisan la grandeur, l'épaisseur et la forme. Les plus grandes devaient avoir 2 pieds sur tous sens, et quatre doigts d'épaisseur (3).

A cette époque, en effet, on plaçait des chaînes de briques dans les



murailles, comme on l'avait fait sous la domination romaine; l'usage d'employer la brique par zônes horizontales, paraît même s'être prolongé jusqu'au XI[e]. siècle dans quelques localités.

Il est certain également que, sous Charlemagne, on ajusta, dans les édifices les plus riches, des colonnes romaines arrachées aux monuments antiques : on remarquait des chapiteaux romains au palais d'Ingelheim, situé à quelques lieues au-dessous de Mayence. Aujourd'hui le palais d'Ingelheim est détruit; mais plusieurs de ces chapiteaux ont été déposés dans le musée de Mayence.

En Italie, le palais ducal de Spolette était considérable et sa distribu-

(1) *Vie de Charlemagne*, par le moine de St.-Gall; Apud. Bouquet, t. V, p. 119. Collection de M. Guizot, t. III, p. 214.

(2) C'est ce que prouve une des lettres d'Eginhard, imprimée dans le t. VI de Dom Bouquet, p. 376.

(3) Volumus ut Egmunalo de verbo nostro præcipias ut faciat nobis lateres quadratos habentes in omnem partem duos pedes manuales, et quatuor digitos in crassitudinem, numero LX, et alios minores similiter quadratos habentes in omnem partem unum semissem et quatuor digitos, et in crassitudine digitos tres, numero CC. Misimus tibi per hunc hominem de semine lapitri, etc.

Eginhardi abbatis epist. XXXVIII, Apud Bouquet, t. VI, p. 379.

tion rappelait celle des grandes maisons romaines, comme le prouve une citation faite par Mabillon dans les *Annales bénédictines*, p. 410.

D'après le document qu'il cite, et qui se rapporte à l'année 814, ce palais offrait d'abord une antichambre ou vestibule, *proaulium ;* secondement, la salle de réception, *salutatorium ;* troisièmement, le consistoire, *consistorium*, grande pièce, espèce de tribunal où les causes étaient entendues et jugées ; quatrièmement, le *trichorum*, espèce de réfectoire ainsi nommé parce qu'il contenait trois tables pour trois ordres de convives; puis les *zetæ hiemales* et les *zetæ æstivales*, ou chambres d'hiver et chambres d'été.

Septièmement l'*episcautorium*, où l'on brûlait des parfums;

Huitièmement le bain chaud;

Neuvièmement le gymnase, pièces destinées à la discussion et à divers exercices corporels;

Dixièmement la cuisine, où les aliments étaient préparés;

Onzièmement le *columbum*, réservoir où les eaux venaient se rendre;

Douzièmement l'hyppodrôme, destiné aux courses de chevaux (1).

Cette indication sommaire ne peut tenir lieu de plan et ne mentionne d'ailleurs que les pièces principales; mais elle suffit pour montrer l'importance du palais et l'identité de sa distribution avec celle des palais gallo-romains.

HALLES ET PONTS. — Je ne connais pas de halles ni de ponts qui remontent à la période que nous étudions, mais on peut sans crainte affirmer que les halles ressemblaient à celles des XIe. et XIIe. siècles. Les ponts, dont un bel exemple a long-temps existé à Mayence dans le pont bâti

(1) « In primo *pro aulium*, id est locus ante aulam ; in secundo *salutatorium*, « id est locus salutandi officio deputatus, juxta majorem domum constitutus ; « in tertio *consistorium*, id est domus in palatio magna et ampla, ubi lites et « causæ audiebantur et discutiebantur, dictum consistorium a consistendo, « quia ibi, ut quælibet audirent, et terminarent negotia, judices vel officiales « consistere debent ; in quarto *trichorum*, id est domus conviviis deputata, in « qua sunt tres ordines mensarum, et dictum est trichorum a tribus choris, « id est tribus ordinibus commessantium ; in quinto *zetæ hyemales*, id est « cameræ hiberno tempori competentes; in sexto *zetæ æstivitates*, id est ca- « meræ æstivo tempori competentes ; in septimo *episcautorium* et *triclinia* « *accubitanea*, id est domus in qua incensum et aromata in igne ponebantur, « ut magnates odore vario reficerentur, in eadem domo tripertito ordine « confidentes; in octavo *thermæ*, id est balnearum locus calidarum ; in nono « *gymnasium*, id est locus disputationibus, et diversis excitationum generibus « deputatus ; in decimo *coquinæ*, id est domus, ubi pulmenta et cibaria co- « quuntur ; in undecimo *columbum*, id est ubi aquæ influunt ; in *duodecimo* « hippodromum, id est locus cursui equorum in palatio deputatus. »

sur le Rhin par Charlemagne, devaient peu différer de ce qu'ils avaient été auparavant et de ce qu'ils furent après.

Quel fut, au Xe. siècle, l'état de l'architecture civile?

Les ravages des Normands et les malheurs sans nombre qui en furent la suite, vinrent bientôt arrêter l'impulsion imprimée aux arts par le génie de Charlemagne. — Pendant un demi-siècle, on vit les Normands renouveler les sanglantes destructions qui avaient abîmé la Gaule au Ve. et à la fin du IVe. siècle. La ruine et l'incendie désolèrent plusieurs provinces et firent sur quelques points disparaître les plus riches monuments civils; les ronces et les épines envahirent les cloîtres dont les habitants avaient pris la fuite.

L'ordre se rétablit au Xe. siècle, on vit renaître la sécurité sans laquelle les arts ne peuvent exister; mais après de si grands malheurs, il fallut s'occuper de relever les édifices les plus nécessaires; les constructions ne durent être ni belles, ni considérables : d'où il résulte que le Xe. siècle est un des plus pauvres en productions architectoniques.

CHAPITRE II.

ARCHITECTURE CIVILE DE LA SECONDE ÉPOQUE

(XIe. ET XIIe. SIÈCLES).

Quel fut, à partir du XIe. siècle, l'état de l'architecture civile?

J'ai suffisamment prouvé dans le 1er. volume de l'*Abécédaire*, qu'au XIe. siècle, un grand mouvement se manifesta dans l'art de bâtir, et j'en ai sommairement indiqué les causes.

Ce fut au XIe., mais bien plus encore au XIIe, que les innovations tendirent à affranchir l'art des traditions gallo-romaines : il y a donc dans cette période de deux siècles, deux époques assez faciles à distinguer : la première qui correspond aux deux tiers du XIe. siècle; la seconde qui répond à la fin du XIe. et au XIIe.; dans l'une, l'architecture se rapproche beaucoup de celle du Xe. siècle, dans l'autre, elle est beaucoup plus intéressante et plus riche. Des changements notables s'opèrent successivement et la transition du roman au style ogival devient de plus en plus manifeste. Les généralités dans lesquelles nous allons entrer s'appliqueront aux deux époques sans tenir compte de ces différences.

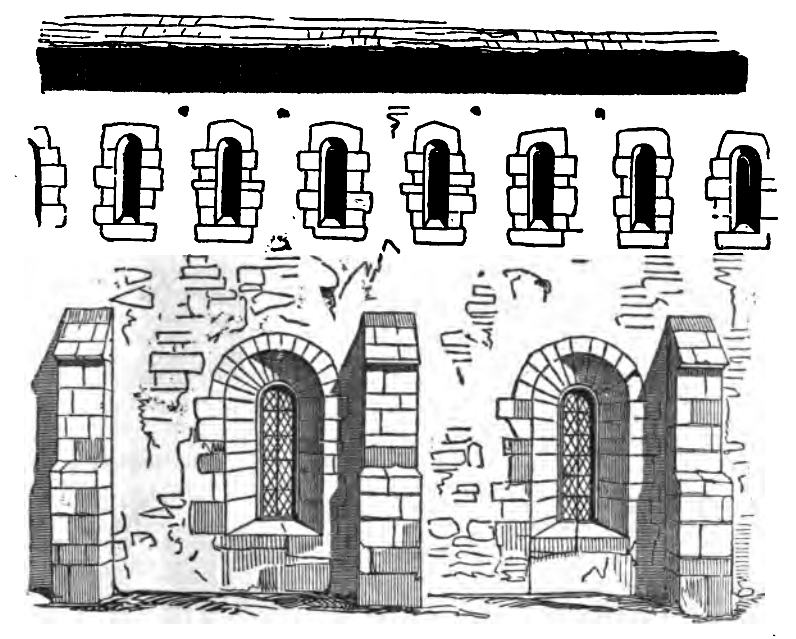
Et d'abord on peut appliquer à l'architecture civile ce que j'ai dit des ornements usités pour l'architecture religieuse au XIe. siècle (Voir

le tome Ier. de l'*Abécédaire*). Les lambeaux de constructions civiles qui nous restent de cette époque, montrent que l'appareil et les moulures d'ornement étaient les mêmes; seulement celles-ci ont presque toujours été employées avec sobriété : *elles sont plus rares dans les monuments civils que dans les églises.*

Ainsi les contreforts plats, les colonnes avec leurs chapiteaux, les modillons placés non-seulement sous la corniche extérieure, mais aussi à l'intérieur des appartements, offrent, dans l'architecture civile, les mêmes caractères que dans les monuments religieux.

Les *portes* étaient assez simples et leurs archivoltes souvent unies.

Les *fenêtres*, presque toujours à plein-cintre dans les constructions en

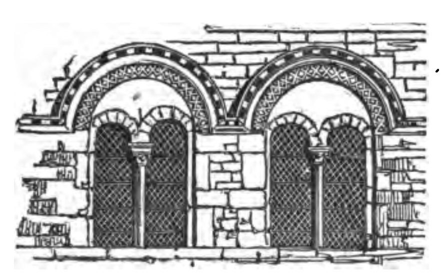


FENÊTRES DE LA 2e. MOITIÉ DU XIIe. SIÈCLE, A L'ABBAYE DE SAINT-ANDRÉ (Calvados).

pierre (1), furent assez souvent divisées en deux par une colonne centrale.

(1) Il est probable que dans les maisons de bois toutes les fenêtres étaient carrées.

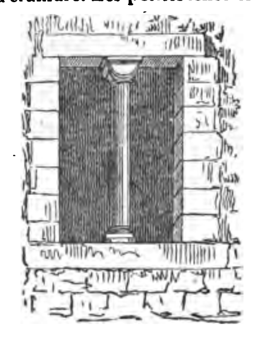
Dans les édifices qui offraient une certaine étendue, elles étaient le plus ordinairement disposées deux à deux, et l'archivolte souvent sans moulures, et ornée parfois de celles qu'on employait à cette époque,



était presque toujours surmontée d'une cymaise qui se prolongeait dans toute l'étendue de l'édifice en formant une ligne horizontale au niveau des impostes des cintres.

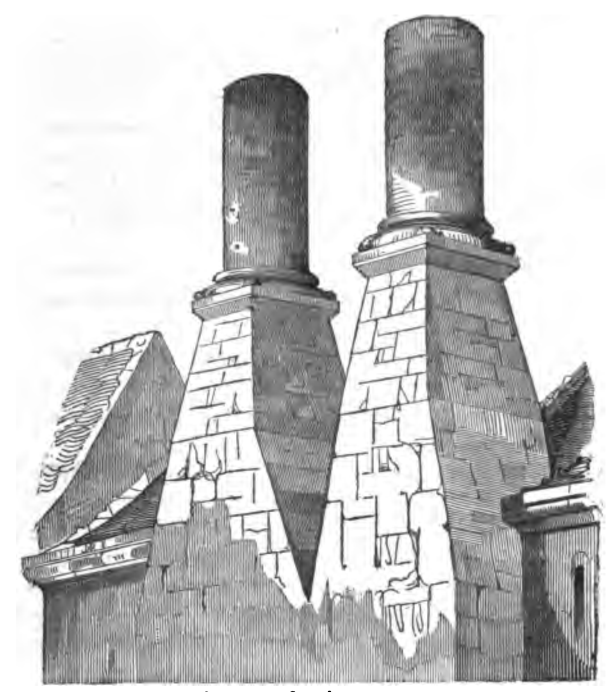


Les plus petites fenêtres ressemblaient à ces étroites ouvertures semi-circulaires que l'on trouve dans quelques églises de campagne. Ces fenêtres étaient employées principalement pour les pièces du rez-de-chaussée. On a toujours évité de pratiquer de larges ouvertures dans le rez-de-chaussée de peur de donner accès aux voleurs, et quand on en a ouvert comme dans la figure précédente (p. 35), les bâtiments se trouvaient dans une cour fermée où l'on n'avait rien à craindre. Les petites fenêtres présentaient presque toujours un évasement assez considérable à l'intérieur. Au 1er. étage, les ouvertures étaient plus larges et souvent divisées en deux baies. Les fenêtres à linteau droit ont été rares dans les constructions en pierre, au lieu que dans les constructions en bois c'était la forme la plus usitée.



Cheminées. A l'extérieur, les cheminées, des XIe. et XIIe. siècles, étaient presque toujours cylindriques, plus ou

moins élevées, quelquefois rétrécies vers leur sommet n'y présentant qu'une ouverture très-étroite; quelques-unes même n'avaient point d'orifice au haut du conduit, et la fumée ne pouvait s'échapper que par des trous pratiqués dans le toit de ces petites pyramides en pierres, qui alors ressemblaient plus ou moins à des clochetons.



CHEMINÉES DU XIIe. SIÈCLE, A LAON.

Dans les constructions civiles d'une certaine importance, le rez-de-chaussée était presque toujours voûté en pierre et servait habituellement de magasin ou de logements pour les personnes attachées au service de la maison; les plus belles pièces se trouvaient au-dessus de ce soubassement (1) : les grands appartements étaient divisés intérieurement par des colonnes et des arcades supportant le plancher.

(1) On pourrait néanmoins citer quelques exceptions à cette disposition des grands bâtiments.

Architecture civile monastique.

Les monuments civils les plus importants qui nous restent de l'époque romane secondaire (XI[e]. et XII[e]. siècles) appartiennent à *l'architecture monastique :* ils datent pour la plupart du XII[e]. siècle.

Dans le XI[e]. siècle, l'architecture était encore simple et sévère ; il était réservé aux architectes du XII[e]. siècle de s'occuper de ce qui plaît aux yeux, de chercher l'élégance et la pureté des formes.

Les nombreuses donations faites aux monastères, permirent de consacrer des sommes plus considérables à la construction des cloîtres et des maisons religieuses ; celles qui n'étaient que de bois furent souvent remplacées par des bâtiments en pierre ornés de moulures et percés de fenêtres élégantes.

Partout, au XII[e]. siècle, les évêques et les abbés agrandissaient, dans leurs villes épiscopales et leurs abbayes, les édifices consacrés aux usages de la vie.

J'emprunterai donc aux monuments du XII[e]. siècle la plupart des exemples que je vais citer.

Quels monuments d'architecture monastique du XII[e]. siècle pouvez-vous indiquer comme méritant d'être examinés ?

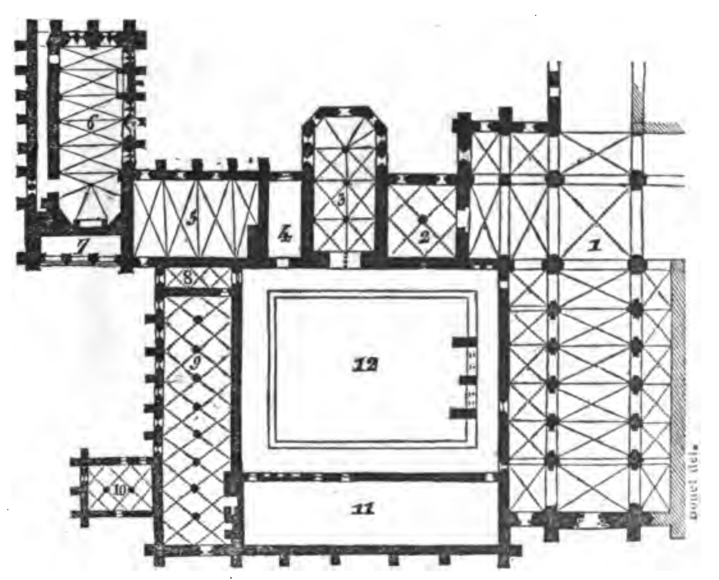
Malgré les destructions sans nombre opérées sans relâche depuis 200 ans, il existe encore en France de très-beaux restes d'architecture monastique de tous les siècles, à partir du XI[e]. et du XII[e]. Je n'aurai que l'embarras du choix pour décrire quelques-uns de ces curieux débris ; mais constatons d'abord quelques faits relatifs au plan des abbayes.

J'ai déjà indiqué quelle était habituellement la disposition des bâtiments d'une abbaye ; le plan que voici va le faire mieux comprendre encore.

Autour du préau, ou jardin carré (12) qui était encadré dans la galerie du cloître, se trouvait l'église (n°. 1), s'étendant de l'Ouest à l'Est ; puis, à l'Est, la salle capitulaire (3) ; près d'elle diverses salles (2, 4, 5) surmontées du dortoir, et en contact avec d'autres bâtiments (n°. 6) ; puis, parallèlement à l'église, le réfectoire (n°. 9) avec ses dépendances (la cuisine n°. 10), et à l'Ouest (n°. 11), des magasins, les salles des hôtes, etc., etc. (1).

(1) Le plan que je présente est celui de l'abbaye de Beauport (Côtes-du-Nord),

Le plan ne comprend que le centre d'une abbaye, la partie exclu-



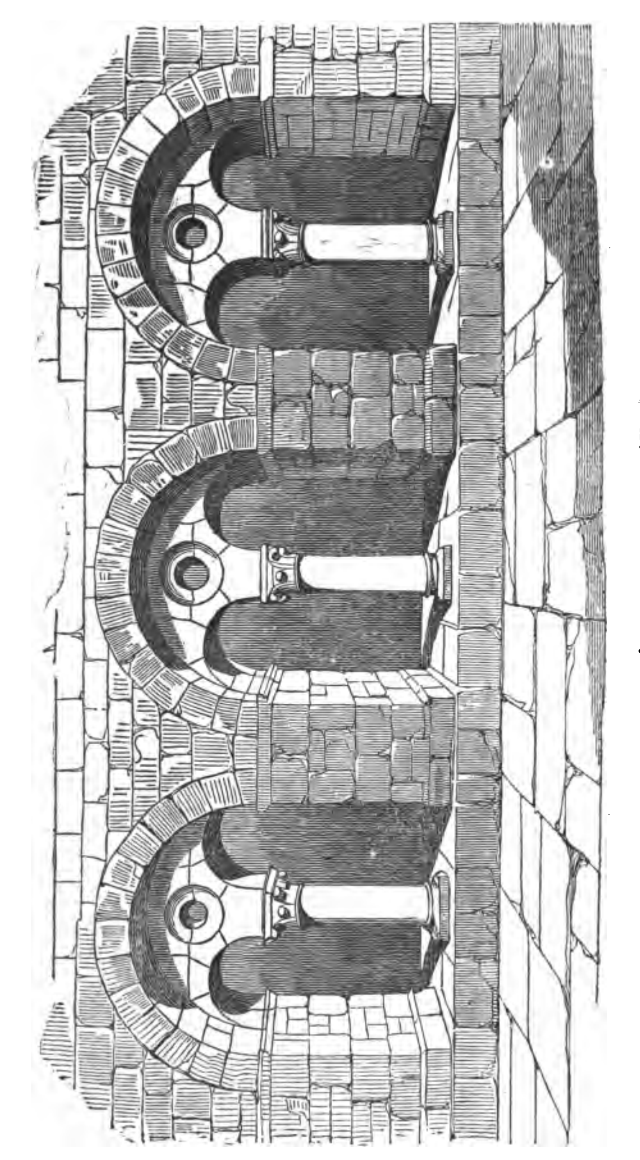
DISPOSITION DES CONSTRUCTIONS MONASTIQUES AUTOUR DU CLOITRE.

sivement réservée aux moines; les cours, les jardins, formaient des enceintes plus ou moins vastes, en-dehors de cette partie centrale; mais c'était là qu'étaient ordinairement les constructions les plus remarquables par leur architecture.

Examinons maintenant séparément les principaux bâtiments dont nous venons d'indiquer la distribution autour du cloître et ceux qui étaient placés dans les cours.

Cloître.—Avant le XIIe. siècle et la fin du XIe., la galerie du cloître n'avait été souvent qu'en bois, supportée par des poteaux faisant l'office de colonnes. Quoique l'on ait pu donner à ces constructions une certaine élégance, et même les sculpter et les peindre, la pierre était toujours préférable pour la durée et pour l'élégance : beaucoup de cloîtres furent édifiés au XIIe. siècle dans nos abbayes (*Le Thorouet*

qui ne date que de 1202, par conséquent du commencement du XIIIe. siècle; mais ce plan est identique avec celui que l'on observe dans les abbayes du XIIe. siècle et il est plus complet que beaucoup d'autres, ce qui me détermine à le présenter comme type.



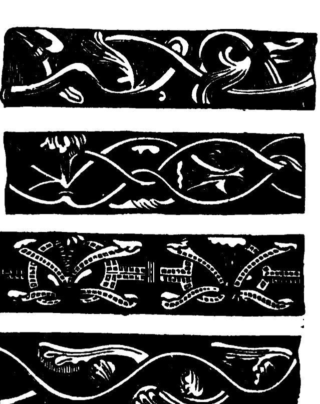
ARCS DU CLOITRE DE L'ABBAYE DE THOROUET (Var).

(Var), *Silvacane* (Bouches-du-Rhône), *St.-Aubin d'Angers*, *St.-Georges de Bocherville*, près Rouen ; *Abbaye Blanche*, près Mortain ; *Savigny*, près Mortain ; *Doulas* (Finistère), l'abbaye d'*Issoudun*, *Fontenay* (Côte-d'Or), *Senauques* (Vaucluse), *Moissac* (Tarn-et-Garonne), etc., etc., etc., etc.).

Un certain nombre d'abbayes ont eu deux cloîtres.

Quant aux arcades en pierre qui éclairaient les galeries et les séparaient du préau, les plus simples offraient des cintres géminés portés sur des colonnettes et séparés de place en place par des pilastres destinés à contrebouter les voûtes. Les colonnes étaient tantôt isolées, plus souvent accouplées (Fontenay (Côte-d'Or) ; dans quelques cloîtres les arcatures ou baies sont au nombre de trois ou de quatre entre les contreforts (St.-Trophime d'Arles).

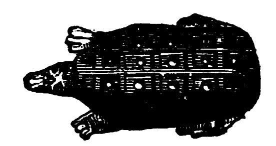
Les chapiteaux des cloîtres étaient traités comme ceux des églises, et parfois historiés (St.-Trophime, à Arles, St.-Aubin d'Angers, etc., etc.), représentant des sujets tirés de l'Ancien Testament, quelquefois entremêlés d'autres sujets plus ou moins étrangers. Ainsi parmi les chapiteaux du cloître primitif de St.-Georges de Bocherville, bâti dans la seconde moitié du XIIe. siècle, et qui avaient été employés au XVIe. siècle comme simples matériaux, lors de la reconstruction du cloître, se trouvait un des chapiteaux les plus curieux qui aient été décrits et figurés depuis la renaissance des études archéologiques : on y voit une suite de personnages, la plupart dans le costume royal, la barbe et les cheveux longs, jouant de divers instruments, au son desquels une femme jongleur danse sur la tête.

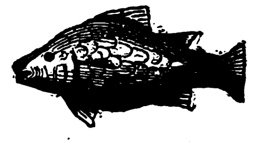


DÉTAILS DU CLOITRE DE SAINT-AUBIN.

Le cloître St.-Aubin d'Angers, dont un côté subsiste encore dans la cour de la préfecture qui remplace le préau, devait être un des plus splendides de cette région de la France. Le côté qui subsiste était vraisemblablement le plus intéressant, car c'était celui qui donnait accès à la salle capitulaire. Les belles arcades, dont quelques fûts de colonnes étaient sculptés du haut en bas, présentent des moulures très-variées et très-élégantes, dont voici quelques spécimens. Sur

deux tympans, on voit en bas-relief le combat de David et de Goliath, la Sainte Vierge tenant l'enfant Jésus sur ses genoux encadrée dans une auréole bilobée soutenue par deux anges. Toutes les arcades, les moulures d'ornement et les figures étaient peintes, elles offraient encore des couleurs assez fraîches quand elles ont été, il y a quelques années, découvertes sous un mortier qui les avait dérobées à la vue depuis la reconstruction de l'abbaye et du cloître, au XVIIe. siècle. Les figures variées (syrènes, tortues, poissons) et







COLONNES DU CLOITRE DE SAINT-AUBIN D'ANGERS.

les peintures du cloître ont particulièrement attiré l'attention de la Société française quand elle a tenu à Angers ses séances générales, et ont donné lieu à des observations intéressantes consignées dans le tome VII du *Bulletin monumental.*

Le *cloître St.-Trophime d'Arles*, un des plus élégants de France, offre, dans chacun des côtés qui remontent au XIIe. siècle, douze arcades reposant sur deux rangs de colonnes de la plus grande élégance; elles sont séparées de quatre en quatre par des piliers répondant aux

arceaux de la voûte qui sont parallèles et non croisés comme dans d'autres cloîtres.

La finesse des sculptures des chapiteaux et des personnages, l'élégance des formes, ont fait depuis long-temps signaler le cloître de St.-Trophime comme un des plus curieux monuments de la France; l'histoire du Christ y est représentée dans tous ses détails. M. du Sommerard a publié une belle vue de ce cloître dessinée par M. Victor Petit : plusieurs autres lithographies moins détaillées en ont reproduit l'image.

Le *magnifique cloître de Moissac*, terminé vers la fin du XIIe. siècle, a été décrit par divers archéologues; je ne peux que renvoyer aux dessins et aux notices qui ont été publiées : c'est un de ceux dont l'ornementation est la plus riche et la plus intéressante.

J'ai vu en Italie des cloîtres qui avaient deux étages superposés et qui accédaient l'un au rez-de-chaussée, l'autre aux appartements de l'étage supérieur.

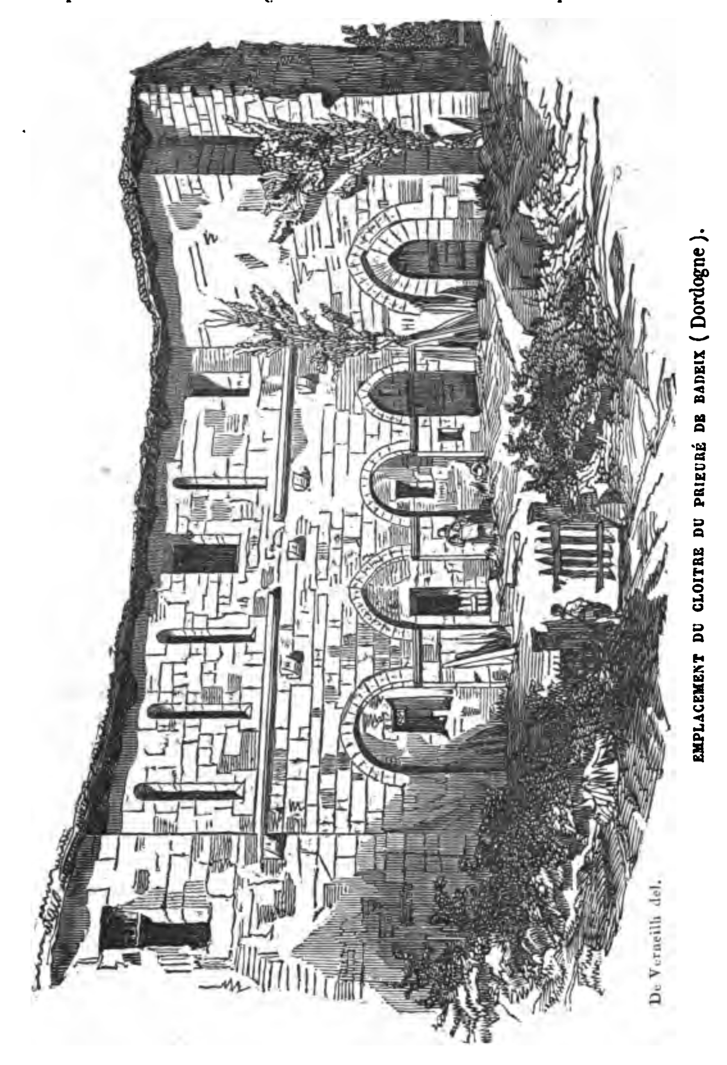
Au mileu ou dans l'un des angles du préau des cloîtres était ordinairement une fontaine où les moines lavaient leurs mains, leur visage et quelquefois leurs vêtements. Dans les temps modernes ce réservoir fut, dans quelques abbayes, transformé en fontaine jaillissante.

A l'abbaye de Thorouet, M. Rostan a observé dans le préau une petite construction hexagonale qui recouvre le lavoir. Elle est éclairée par cinq fenêtres dont, trois sont simplement cintrées et deux ont les mêmes moulures que les arcades du cloître; deux portes géminées donnent accès à ce pavillon par la galerie septentrionale.

A côté des galeries remarquables que je viens de citer, il est bon de montrer les vestiges d'un cloître en charpente comme on continua d'en construire durant tout le moyen âge dans les maisons qui n'avaient pas de grands revenus ou dans les prieurés dont le personnel était peu nombreux. Je prends pour exemple les ruines du prieuré de Badeix (Dordogne), dessinées par M. F. de Verneilh, et dont le style correspond à celui de la fin du XIIe. siècle. On remarque au rez-de-chaussée des arcades alternativement en plein-cintre et en ogive, qui se trouvaient à couvert sous la galerie du cloître quand celle-ci existait. Aujourd'hui elle est détruite, mais on remarque entre les deux étages un rang de corbeaux en pierre taillés de façon à retenir le long du mur une poutre sur laquelle venaient s'appuyer les chevrons d'un toit. Au-dessus on peut remarquer aussi le filet saillant qui empêchait les eaux pluviales de glisser sur la poutre (1). J'ai remarqué la même dis-

(1) De Verneilh, *Note sur le prieuré de Badeix.*

position dans un assez grand nombre d'autres localités qui avaient des



De Verneilh del.

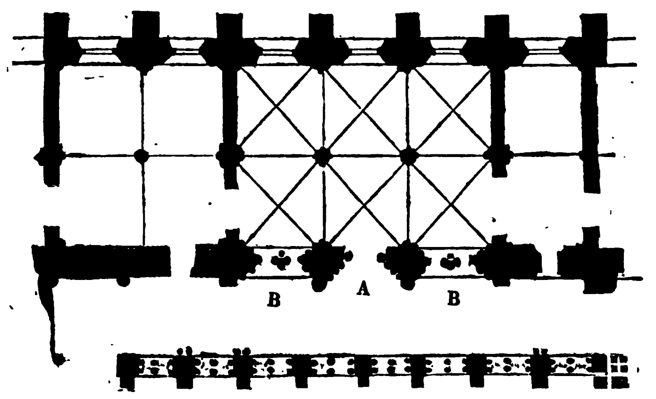
EMPLACEMENT DU CLOITRE DU PRIEURÉ DE BADEIX (Dordogne).

cloîtres ou des hangars adossés d'un côté comme à Badeix et de l'autre appuyés sur des poteaux en bois.

SALLES CAPITULAIRES. — Une des pièces les plus importantes de celles qui bordaient le cloître était la *salle capitulaire.* J'ai dit qu'elle était toujours placée à l'Est ; la porte par laquelle on y entrait du cloître était ornée de colonnes et de moulures ; de plus elle était *toujours entre deux ouvertures ressemblant à de larges fenêtres* qui avaient évidemment pour but de mettre la salle en communication avec la galerie du cloître. Peut-être voulait-on pour les chapitres qui réunissaient, dans certaines circonstances, non seulement les moines de l'abbaye, mais une partie de ceux des prieurés qui en dépendaient, se ménager le moyen d'étendre jusqu'au préau les sièges des assistants. Ce qu'il y a de certain, c'est que partout j'ai trouvé une disposition semblable, attestant l'intention de mettre la *salle capitulaire* en rapport avec le cloître et le préau. Cette salle était voûtée ; un ou deux rangs de colonnes cylindriques, ou de colonnes groupées, venaient habituellement recevoir la retombée des voûtes ; le pourtour était orné de moulures.

La plupart des salles étaient contenues dans les limites du parallélogramme formant le côté Est du cloître, mais quelques-unes aussi débordaient sur lui et formaient, dans le côté Est, une saillie rectangulaire, ou absidale (voir le plan, page 39).

La salle capitulaire de l'abbaye de Fontenay (Côte-d'Or) (2e. moitié du XIIe. siècle), dont voici le plan, est rectangulaire ; on y



PLAN DE LA SALLE CAPITULAIRE ET D'UN DES COTÉS DU CLOITRE DE L'ABBAYE DE FONTENAY.

entre, du cloître, par une porte cintrée A, à parois latérales tapissées de colonnettes et accompagnée de deux ouvertures subdivisées en deux parties B B.

Les voûtes de cette salle reposent sur des piliers garnis de colonnes groupées, dont deux sont isolés au centre de la salle et les autres accolés aux murs du pourtour.



VUE INTÉRIEURE DE LA SALLE CAPITULAIRE DE L'ABBAYE DE FONTENAY.

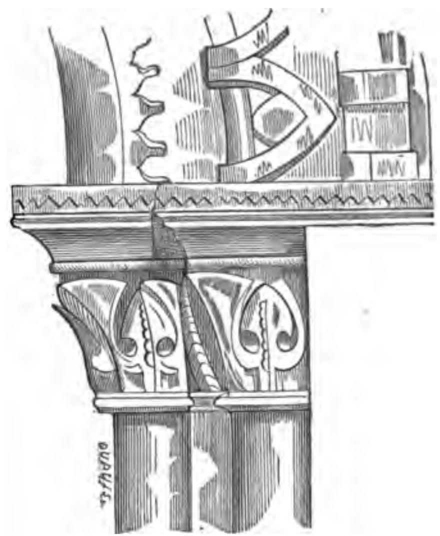
On voit à l'abbaye de St.-Germain d'Auxerre, aujourd'hui occupée par l'hospice, de beaux restes de la salle capitulaire, également du XIIe. siècle et parallèle à la galerie orientale du cloître.

La salle capitulaire de l'abbaye de Silvacane, transformée en écurie, est très-belle, d'un style noble et sévère, d'après M. Rostan qui l'a décrite avec soin ; on y pènètre, comme dans toutes les autres, par une porte cintrée flanquée de deux ouvertures ; sa voûte se divise en six compartiments, comme celle de l'abbaye de Fontenay ; elle est supportée, au centre, par deux piliers assez curieux, l'un tordu, l'autre cannelé. La salle reçoit le jour, vers l'Est, par trois fenêtres cintrées.

Le chapitre de l'abbaye de Senauques, à l'Est du cloître, offre une frappante analogie avec celui de Silvacane; les voûtes en sont cintrées; les deux piliers qui, au centre, reçoivent les retombées des voûtes sont carrés, décorés d'une colonnette à chaque angle; les chapiteaux ornés de feuilles d'eau. La salle est éclairée par trois fenêtres cintrées, du côté de l'Est, et à l'Ouest par la porte et les ouvertures qui l'accompagnent. Des siéges en pierre, conservés dans toute leur intégralité, règnent autour des murs (1).

La salle capitulaire du Thorouet (Var), sauf quelques détails d'ornementation, est identique à celles de Silvacane et de Senauques : elle reçoit aussi le jour, du côté de l'Est, par trois fenêtres cintrées; à l'Ouest, elle communique à la galerie contiguë du cloître par la porte et par des arcades encadrant une triple ouverture supportées par des colonnettes géminées. La porte est cintrée en dedans, ogivale en dehors; l'archivolte est supportée par deux colonnes engagées. Des siéges taillés dans la pierre règnent autour de la salle.

La belle salle capitulaire de Saint-Georges de Bocherville près de Rouen, du XII[e]. siècle (2), nous offre encore sa porte d'entrée entre deux arcades d'un égal diamètre, surmontées de trois fenêtres de transition. D'élégantes colonnes romanes supportent les archivoltes ornées de moulures et d'un feston du meilleur effet.



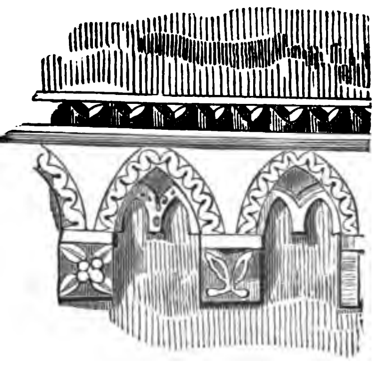
CHAPITEAU ET ARCHIVOLTES DE LA PORTE DU CHAPITRE, A BOCHERVILLE.

(1) Mémoire sur les abbayes du Thorouet, de Silvacane et de Senauques, par M. Rostan, dans le *Bulletin monumental*, t. XVIII.

(2) M. Rostan, *ibid.*, *ibid.*

(3) On ne connaît pas la date précise de l'érection de ce charmant édifice, seulement M. Deville a prouvé qu'il a été élevé sous l'abbé Victor, élu en 1157

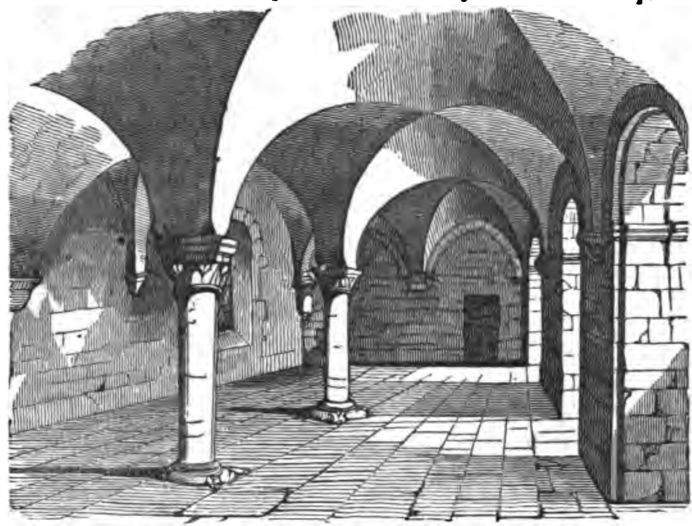
La corniche intérieure repose sur des modillons de transition dont la forme s'harmonise parfaitement avec celle de ce feston des archivoltes.



CORNICHE INTÉRIEURE DU CHAPITRE, A BOSCHERVILLE.

Cette salle capitulaire, orientée à l'Est suivant l'usage, s'appuie contre l'extrémité du transept septentrional de l'églisé : elle a 17^{m}. 25 de longueur sur 7^{m}. 80 de largeur. La corniche qui porte la retombée des voûtes se trouve à 3^{m}. 30 environ au-dessus du pavé. Les trois fenêtres qui surmontent les ouvertures donnant sur le cloître prenaient la lumière au-dessus du toit de ce dernier.

M. de Verneilh m'a fait parvenir le dessin ci-joint de la salle capi-



SALLE CAPITULAIRE DE BADEIX (Dordogne).

tulaire de Badeix, qui était en communication directe avec l'église

et mort en 1211. Conséquemment il est à peu près certain qu'il est de la deuxième moitié du XIIe. siècle, comme l'annonce le style architectonique.

construite d'après le système des salles de même destination, avec des voûtes d'arête qui retombent au milieu de la salle sur des colonnes cylindriques.

Je la présente ici pour qu'on puisse comparer cette salle d'un simple prieuré avec celles des abbayes riches et considérables.

DORTOIR. — Au XIIe. siècle, le dortoir était presque toujours voisin de la salle capitulaire, soit qu'il s'étendît à côté et sur la même ligne comme à St.-Georges de Bocherville, soit que, comme à Fontenay et dans un très-grand nombre d'abbayes (*Lire*, *St.-Evroult*, *Conches*, *St.-Wandrille*, *Marmoutiers* près Tours, *La Sauve* (Gironde), *St.-Cyprien* de Poitiers, *St.-Bénigne* de Dijon, *Bocherville*, *Solignac* près Limoges, *St.-Germain* d'Auxerre, *Fontenay*, *St.-Benoît-sur-Loire*), il occupât au-dessus des voûtes du chapitre et au-delà, tout ou partie de l'aile orientale des bâtiments claustraux : on comprend effectivement que là devait être le dortoir, quand on considère que cette aile se liait au transept, ce qui rendait plus facile l'accès du chœur pour les offices de nuit. Je ne doute pas que cette considération n'ait à peu près invariablement fait placer le dortoir là où on le voyait dans les abbayes que je viens de citer, et s'il occupe une autre place dans quelques-unes, cela tient probablement aux changements opérés depuis le XVIe. siècle dans la destination des anciens bâtiments ou à la reconstruction de ceux-ci dans les temps modernes.

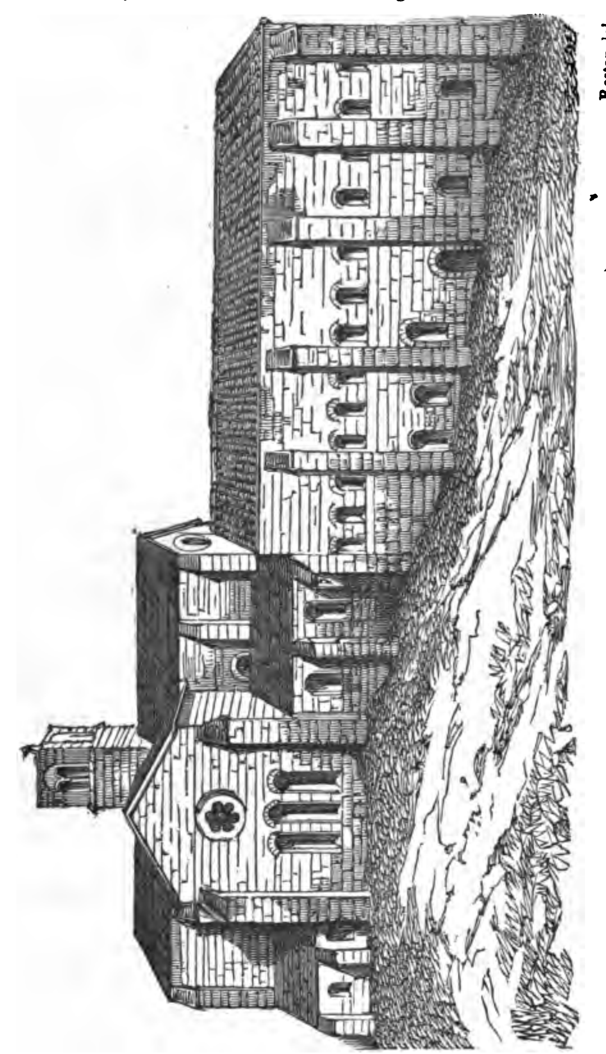
Dans les abbayes du XIIe. siècle, les dortoirs étaient de vastes pièces percées de fenêtres à plein-cintre.

A *Fontenay*, le dortoir s'appuyait d'un côté sur le transept et l'autre extrémité, orientée au Sud, offrait un gable percé de fenêtres élégantes. Le dortoir de l'abbaye de Senauques occupe le premier étage au-dessus du cloître oriental : c'est une vaste salle éclairée par deux roses et des fenêtres romanes ; on y voit une cheminée encore entière, à foyer conique.

A l'abbaye de *Silvacane*, l'ancien dortoir, aujourd'hui divisé par des cloisons, offre une série de fenêtres cintrées.

A l'abbaye du *Thorouet*, le dortoir est aussi au premier étage dans l'aile orientale des bâtiments claustraux ; c'est une vaste et belle construction dont les voûtes en berceau sont sontenues par de grands arcs-doubleaux et que divisent aujourd'hui des cloisons en plâtre édifiées par les derniers moines qui, sans respect pour l'art et les traditions de

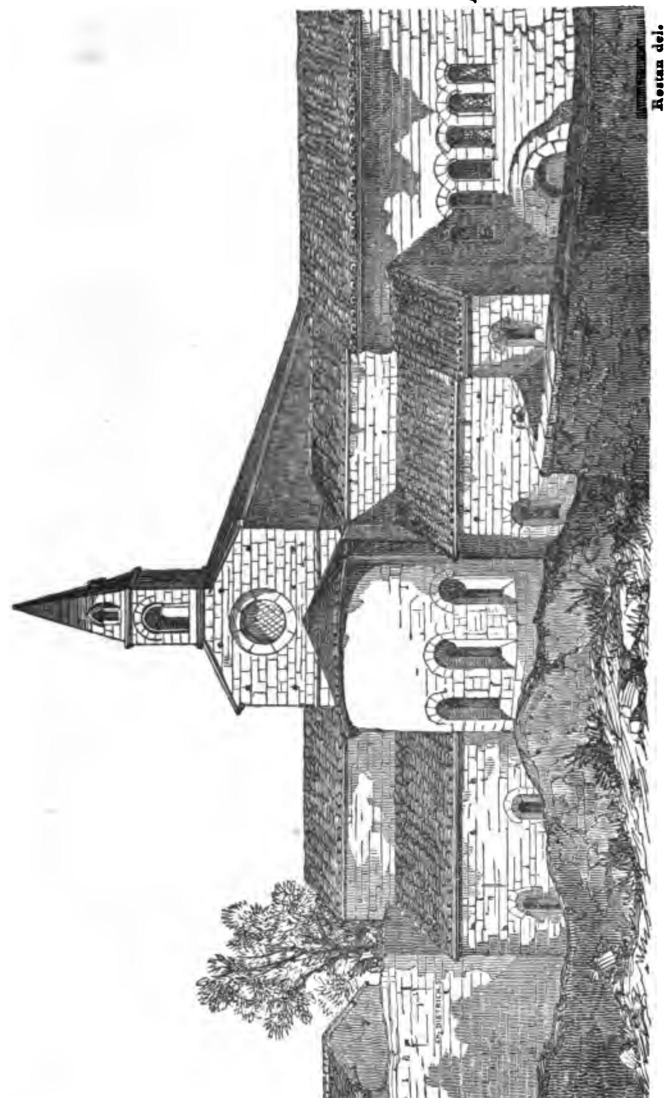
leur ordre, cherchaient avant tout à se loger dans de confortables cel-



Rostan del.

VUE DE L'ÉGLISE ET DES FENÊTRES DU DORTOIR DE SILVACANE AU-DESSUS DE LA SALLE CAPITULAIRE.

lules. Cette salle était éclairée par des fenêtres cintrées.

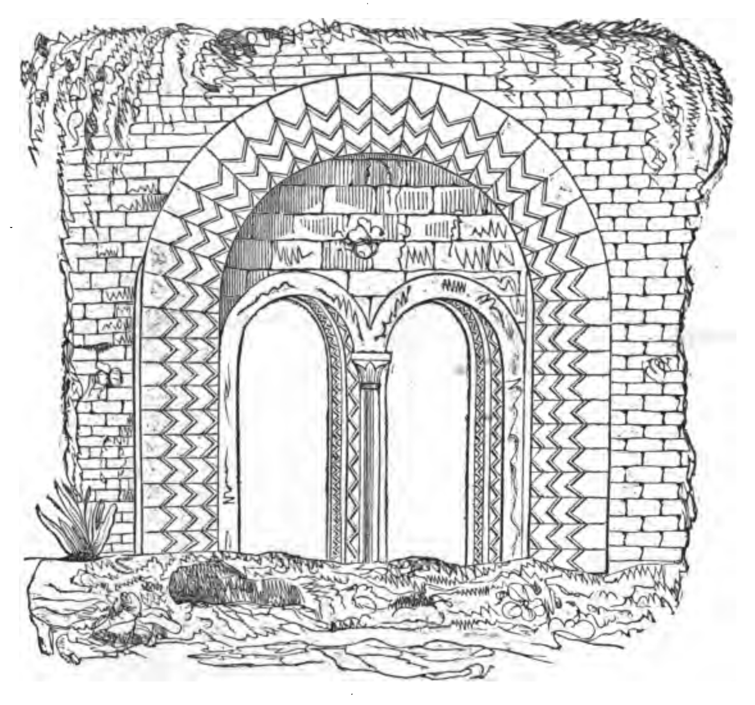


VUE DE L'ÉGLISE DU THOROUET ET DES FENÊTRES DU DORTOIR (A).

Réfectoire. Le réfectoire était, dans la plupart des abbayes, attenant au côté du cloître qui était en regard de l'église : ainsi, quand celle-ci était au Nord du préau, le réfectoire était au Sud, et quand elle était au Sud, le réfectoire était au Nord.

La salle du réfectoire n'était pas toujours parallèle à la galerie du cloître : elle s'ouvrait bien sur celle-ci, mais elle se développait quelquefois en longueur du Nord au Sud, ou du Sud au Nord, suivant la position du préau relativement à l'église.

Le réfectoire de l'abbaye de Savigny (Manche) se développait ainsi



PORTE DU RÉFECTOIRE DE L'ABBAYE DE SAVIGNY.

du Nord au Sud, formant un angle de 90 degrés avec la galerie Sud du cloître, de laquelle on y entrait par une magnifique porte à deux baies

en granit dont voici l'esquisse, et qui m'appartient avec le mur dans lequel elle se trouve (1).

Cette belle salle, qui offrait un parallélogramme rectangulaire, surmontait des galeries voûtées bien construites qui, vraisemblablement, servaient de celliers et de magasins pour les provisions du monastère. Les chapiteaux romans du réfectoire et même ceux de la salle inférieure étaient fort élégants et très-nettement coupés, malgré la dureté du granit dont ils étaient faits; on peut en juger par ceux que j'ai fait transporter à l'hôtel-de-ville de Mortain, où, j'espère, ils seront conservés.

Le réfectoire de l'abbaye de La Luzerne, arrondissement d'Avranches, existait encore il y a quelques années : c'était une vaste salle de la fin du XII°. siècle, surmontée d'une pièce de même grandeur dont j'ignore la destination ; elles étaient séparées l'une de l'autre par un plancher et non par des voûtes, de sorte qu'elles n'étaient point ornées de colonnes.

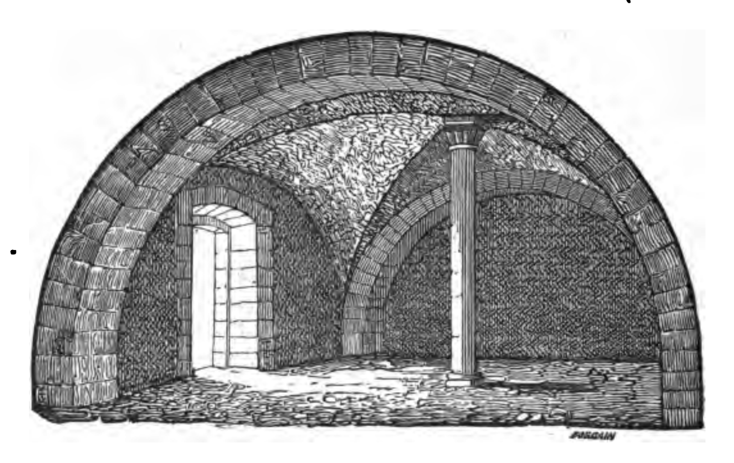
MAGASINS, SALLES DES HÔTES. — Dans beaucoup d'abbayes, la partie occidentale des bâtiments claustraux renfermait soit des magasins, soit l'*hospicium* ou pièces destinées aux hôtes; ainsi dans la collection des vues d'abbayes préparées pour le *Monasticon gallicanum*, la légende indique dans cette partie tantôt les *cellæ hospitum*, comme à St.-Jean d'Angely, à l'abbaye de la Sauve (Gironde), à St.-Wandrille (Seine-Inférieure), à St.-Pierre-sur-Dive (Calvados), St.-Evroult (Orne), tantôt les greniers à blé *granaria*, ou magasins et caves *cellæ vinariæ et horrea*, comme à l'abbaye de Lire (Eure), à St.-Bénigne de Dijon, à Nouaillé près Poitiers, à Citeaux, à St.-Bosle près de Reims, etc., etc., etc. Quelquefois le même bâtiment a reçu deux destinations et renferme d'un côté les logements des hôtes, de l'autre des magasins : enfin dans quelques abbayes la légende indique que là était l'infirmerie *infirmaria ;* mais c'était une exception, les logements des in-

(1) J'ai acheté cette magnifique porte avec le terrain qui la supporte, il y a quelques années, afin de la conserver. Les habitants ne se font pas faute de prendre des pierres au mur qui encadre la porte, et le peu de surveillance que je peux exercer à 25 lieues de distance me fait craindre que ce mur ne soit considérablement détérioré par la suite et que la porte n'en souffre. J'ai fait pourtant tout ce que j'ai pu pour intéresser les autorités locales à la conservation de ce monument.

firmes, *domus infirmorum*, étaient habituellement en-dehors du carré principal que nous venons d'examiner.

Quand les vues du *Monasticon* qui nous fournissent de si précieux renseignements ont été faites (1), les moines avaient déjà reconstruit leurs bâtiments claustraux dans beaucoup d'abbayes ; on avait élevé des édifices à plusieurs étages, et l'on avait quelquefois abandonné l'ancienne destination de chaque corps-de-logis ; on avait rapproché ou confondu les salles qui se trouvaient auparavant dans les trois ailes.

Les salles inférieures de l'aile occidentale des bâtiments claustraux étaient habituellement voûtées comme à Ste.-Croix de St.-Lo (XIe.



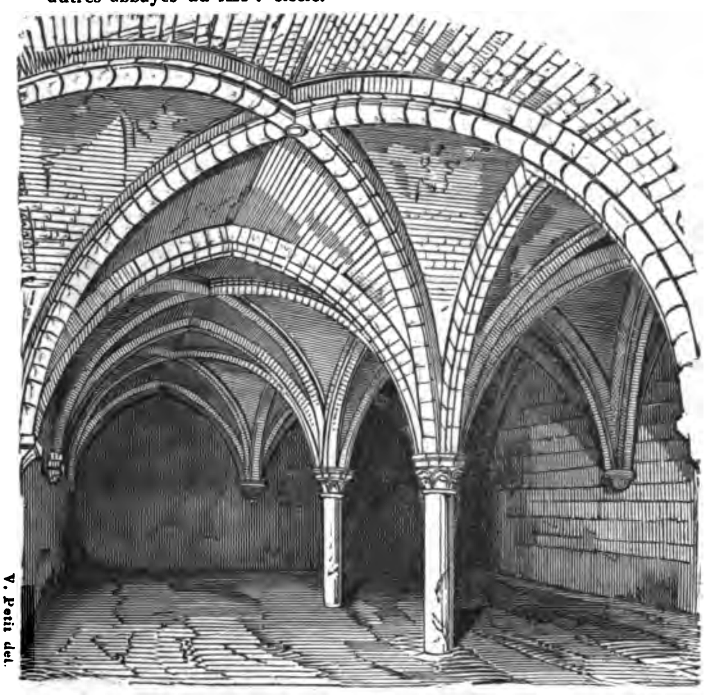
MAGASINS DU XIe. SIÈCLE, A L'ABBAYE DE SAINT-LO.

siècle), à St.-André-en-Gouffern (fin du XIIe. siècle), et plus particulièrement affectées aux magasins (caves à vin, à cidre, etc., etc., etc., etc.). L'étage supérieur qui n'était pas toujours voûté recevait le blé et les autres céréales.

Il existe de beaux restes de la partie occidentale des bâtiments claus-

(1) C'est à la bibliothèque du palais du Luxembourg que j'ai pu examiner à loisir cette collection de gravures. Je prie le savant conservateur de cette bibliothèque, M. Chavin de Mallan, de recevoir ici mes remercîments pour l'obligeance avec laquelle il m'a aidé dans mes recherches.

traux, à Pontigny (Yonne), à La Luzerne (Manche), et dans quelques autres abbayes du XIIe. siècle.



SALLES A L'ABBAYE DE S^{t}.-ANDRÉ-EN-GOUFFERN (Calvados) (XIIe. SIÈCLE).

CUISINES. — Au XIIe. siècle et aux siècles suivants jusqu'au XVe., les cuisines affectaient, dans beaucoup d'abbayes, la forme ronde, octogone ou carrée ; elles étaient toujours à proximité du réfectoire et s'accédaient par la cour intérieure *area interior abbatiæ* qui existait ordinairement derrière les bâtiments qui entouraient le cloître et dont le réfectoire faisait partie.

Les anciennes cuisines dont je parle offraient dans leur pourtour plusieurs cheminées ou fourneaux pour la cuisson des mets. Chacune de ces cheminées avait un tuyau en pierre qui sortait de la toiture conique de l'édifice dont le sommet était souvent percé d'une lanterne pour laisser sortir les vapeurs qui devaient se dégager quand on dressait sur la table ou sur le fourneau, que je présume avoir été placés au

centre, les plats destinés au repas des moines et des hôtes de la maison.

Voici quelques figures des cuisines qui existaient dans plusieurs abbayes des bords de la Loire. Je les tire pour la plupart de la précieuse et rare collection de vues d'abbayes destinées à la publication d'un *Monasticon gallicanum* à la fin du XVIIe. siècle, et dont j'ai déjà parlé.

Dans toutes ces vues, la légende explicative désigne les cuisines de cette forme comme anciennes, *antiquæ coquinæ,* et comme n'étant plus consacrées à cet usage au XVIIe. siècle.

De grands changements survenus dans le mode de préparer les aliments les avait fait abandonner depuis long-temps, sans doute, quand les dessins ont été faits.



CUISINE DE MARMOUTIERS.

Voici la vieille cuisine de l'abbaye de *Marmoutiers* près deTours; c'est une espèce de tour qui paraît totalement construite en pierre et dont le toit porte une assez grande quantité de cheminées cylindriques.

La seconde est la cuisine de l'abbaye de Fontevrault, sur l'origine de laquelle on a débité beaucoup de fables : elle existe toujours, seulement les cheminées ont été supprimées et des modifications ont eu lieu quand on a changé la destination de l'édifice : il ne reste plus que la lanterne centrale. Cette construction est très-intéressante et je regrette de n'avoir à ma disposition qu'un



CUISINE DE FONTEVRAULT.

ancien dessin qui laisse beaucoup à désirer pour l'exactitude. M. Parcker vient d'en publier un fait avec beaucoup de soin par M. Bouet.

A l'intérieur, l'édifice est divisé en trois étages et passe successivement de la forme octogone au carré et du carré à l'octogone.

Le premier plan est octogone : sur cinq faces sont appliquées des absides semi-circulaires couvertes d'un toit hémisphérique qui a dû être en partie refait, en supposant qu'il y eût primitivement un tuyau de cheminée au sommet de chacun.

La vieille cuisine de l'abbaye de Pontlevoy (Loir-et-Cher) offre plusieurs étages de toits et six cheminées cylindriques sortant du dernier, ce qui porte à croire que les fourneaux étaient au centre et qu'on pouvait circuler tout autour et vaquer dans une galerie circulaire aux préparations qui précédaient la cuisson.



CUISINE DE PONTLEVOY.

La cuisine de l'abbaye de St.-Père de Chartres devait, autant qu'on peut en juger par l'élévation ci-jointe, être disposée à peu près de même. Une cheminée centrale, plus élevée que les autres, occupe la sommité du toit ; six autres cheminées l'accompagnent : toutes sont couronnées d'un toit conique comme les clochetons, et la fumée sortait par des ouvertures latérales pratiquées verticalement. Le tout forme deux étages qui paraissent séparés l'un de l'autre par une claire-voie, c'est-à-dire que la



CUISINE DE SAINT-PÈRE DE CHARTRES.

partie supérieure reposait sur des piliers et non sur un mur plein, à en juger par l'esquisse.



CUISINE DE SAINT-FLORENT.

Enfin *la cuisine de l'abbaye de St.-Florent de Saumur* paraît complètement ronde, avec un toit conique dont la sommité est percée d'une cheminée ; d'autres cheminées s'élèvent et traversent la pente du toit à différents niveaux.

Quoique ces vues prises à vol d'oiseau ne soient pas des représentations aussi fidèles qu'on le désirerait, elles offrent un grand intérêt et nous donnent évidemment la forme et la disposition des édifices qui, tous, comme on le voit, se rapportent à un système identique. Seulement dans certaines cuisines, les cheminées devaient être disposées autour de l'édifice et le centre restait libre ; dans d'autres c'était le contraire, elles étaient au centre et le pourtour était vide.

Quant au nombre considérable des tuyaux qui correspondaient probablement à autant de foyers, on se l'explique par des conjectures seulement, car les recherches que j'ai faites ne m'ont pas fait découvrir de textes qui s'appliquent à l'état de l'art culinaire dans les abbayes au XIIe. siècle.

Je suppose donc que, vu le grand nombre de moines qui les peuplaient à cette époque, il fallait un grand nombre de foyers ou de fourneaux, les uns destinés à cuire les aliments dans des chaudières ou vases métalliques d'une grande capacité, les autres destinés à rôtir ou à griller les substances alimentaires ; enfin il ne serait pas invraisemblable que quelques-unes de ces cheminées eussent servi à faire saurir le poisson, dont les moines devaient consommer de grandes quantités et qu'il fallait dessécher par des procédés analogues aux nôtres. Mais ceci est une conjecture qui ne repose sur aucune autorité.

L'administration des cuisines était une charge d'une certaine importance dans les abbayes, à l'abbaye de Bocherville, par exemple : il existe une charte du XIIe. siècle qui concédait le ministère des cuisines de cette abbaye à un certain Samson, fils de Guillaume d'Eu :

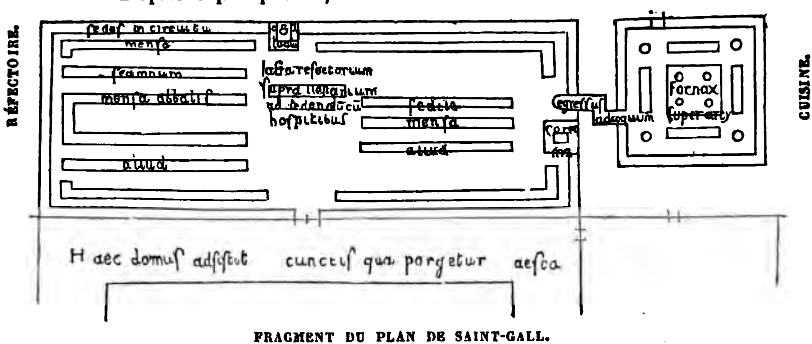
« Sachez tous, tant présents qu'à venir, dit cette charte, que « Victor, abbé de St.-Georges de Bocherville et tout le couvent, ont « concédé à Sanson, fils de Guillaume d'Eu, et à ses héritiers, le « ministère entier de la cuisine de St.-Georges, avec tous les fiefs et « appartenances dépendant du ministère de la cuisine, et pour que « cette concession demeure bonne et stable, nous l'avons corroborée « de notre sceau (1). »

En Angleterre, il a existé des cuisines du même genre dans quelques abbayes, notamment dans celle de Glastonbury; mais j'ignore à quelle époque elles appartenaient.

Dès le IXe. siècle, la cuisine occupait dans les abbayes la place que nous venons d'indiquer aux siècles postérieurs; elle avait aussi la disposition des cuisines précédentes. C'est ce que prouve le plan de la célèbre abbaye de St.-Gall, en Suisse, publié par Mabillon dans le t. II des *Annales de l'ordre de saint Benoît* et tout récemment en Angleterre par M. Willis.

Ce plan, qui remonte au IXe. siècle, est pour l'histoire de l'architecture civile un document de la plus haute importance et que je suis heureux de recommander à l'attention des archéologues. En effet, si ce n'est pas celui de l'abbaye elle-même, on s'accorde à le regarder comme un type datant du IXe. siècle, un projet modèle que l'abbé de St.-Gall consultait pour la disposition des édifices qu'il faisait construire à cette époque.

D'après le plan publié par Mabillon dans les *Annales de l'ordre de*



FRAGMENT DU PLAN DE SAINT-GALL.

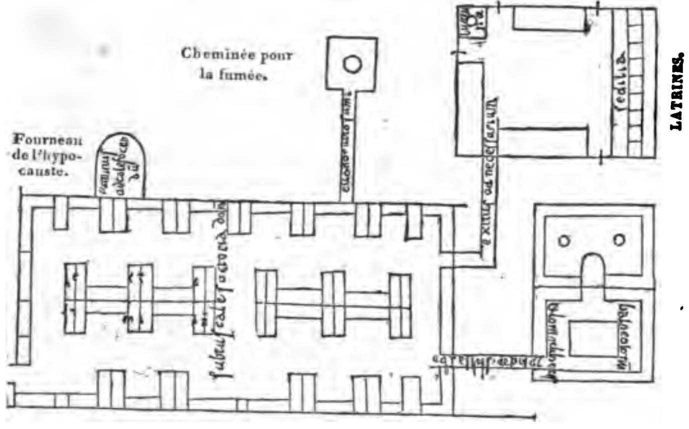
saint Benoît, la cuisine de St.-Gall était carrée. Au centre existait un

(1) Sciatis omnes presentes et futuri quod Victor abbas Sancti Georgii de

fourneau, *fornax super arcus*, dit la légende ; des cheminées devaient être disposées autour de la salle : quoique la légende n'en parle pas, la disposition du plan permet de le supposer. Il y a lieu de croire aussi que des tuyaux de cheminée s'élevaient du toit pour recevoir la fumée du fourneau central et au pourtour pour conduire au dehors celle des cheminées, comme nous le voyons au XIIe. siècle dans les cuisines que je viens de figurer.

Ce plan, extrêmement curieux, nous prouve aussi que les hypocaustes étaient encore en usage au IXe. siècle.

Ainsi, en dehors de la grande pièce située à l'Est du cloître et qui tient la place de la salle capitulaire, existe un foyer que la légende désigne ainsi : FOYER POUR LA CHALEUR *caminus ad calefaciendum ;* c'est le fourneau de l'hypocauste : plus loin, vers l'extrémité du bâtiment, est une autre construction qui se détache du même bâtiment et désigné sur le plan par ces mots : *evaporatio fumi.*



FRAGMENT DU PLAN DE SAINT-GALL.

Il est évident que pour arriver à cette issue la fumée devait passer sous le pavé de la grande salle, mais pour que toute espèce de doute

Bolcherivilla, et omnis conventus, concesserunt Sansoni, filio Willelmi de Ango et heredibus suis, totum ministerium suum de coquina Sancti Georgii, cum omnibus feodis et pertinentiis quæ pertinent ministerium predictæ coquinæ ; et quia benè et inconcussè permaneat, sigilli nostri munimine roboravimus.

cesse à cet égard, on lit dans le plan, au milieu de cette pièce, ces mots : *Subtus calefactoria*, que l'on peut traduire *au-dessous du pavé les conduits du calorifère.*

Je ne serais nullement surpris que quelques hypocaustes eussent existé jusqu'au XIe. siècle, mais je n'en ai pas la preuve.

Dans le plan de St.-Gall, les latrines et la salle de bains forment deux petits bâtiments à l'extrémité du dortoir qui occupe l'aile orientale des bâtiments du cloître (1). Les latrines étaient encore, au XVIIe. siècle, placées de même dans un très-grand nombre d'abbayes, d'après l'examen fait des vues du *Monasticon.* Le plan de St.-Gall, qui, par sa légende détaillée, indique la destination principale de chaque pièce, est, je le répète, un document de la plus haute importance.

Mais revenons à la distribution des bâtiments de nos abbayes aux XIe. et XIIe. siècles, telles que nous avons pu les reconnaître par l'étude *des constructions existantes.* Nous avons indiqué la destination des grands bâtiments qui entouraient le cloître, passons maintenant à l'examen des autres parties des établissements monastiques.

On trouvait dans les grandes abbayes :

L'*area interior* ou cour intérieure réservée aux frères et aux domestiques de la maison ;

L'*area communis*, grande cour où les charrettes apportaient les dîmes, les provisions, autour de laquelle se trouvaient les bâtiments de l'exploitation rurale (magasins, écuries, étables, etc.) ;

L'*atrium ecclesiæ*, petite place devant la façade occidentale de l'église et par laquelle le public venait aux offices et entrait dans la nef sans pénétrer dans les cours de l'abbaye ;

La maison de l'abbé, *domus abbatis ;*

Enfin, les jardins, les vergers, clos de murs, etc., etc.

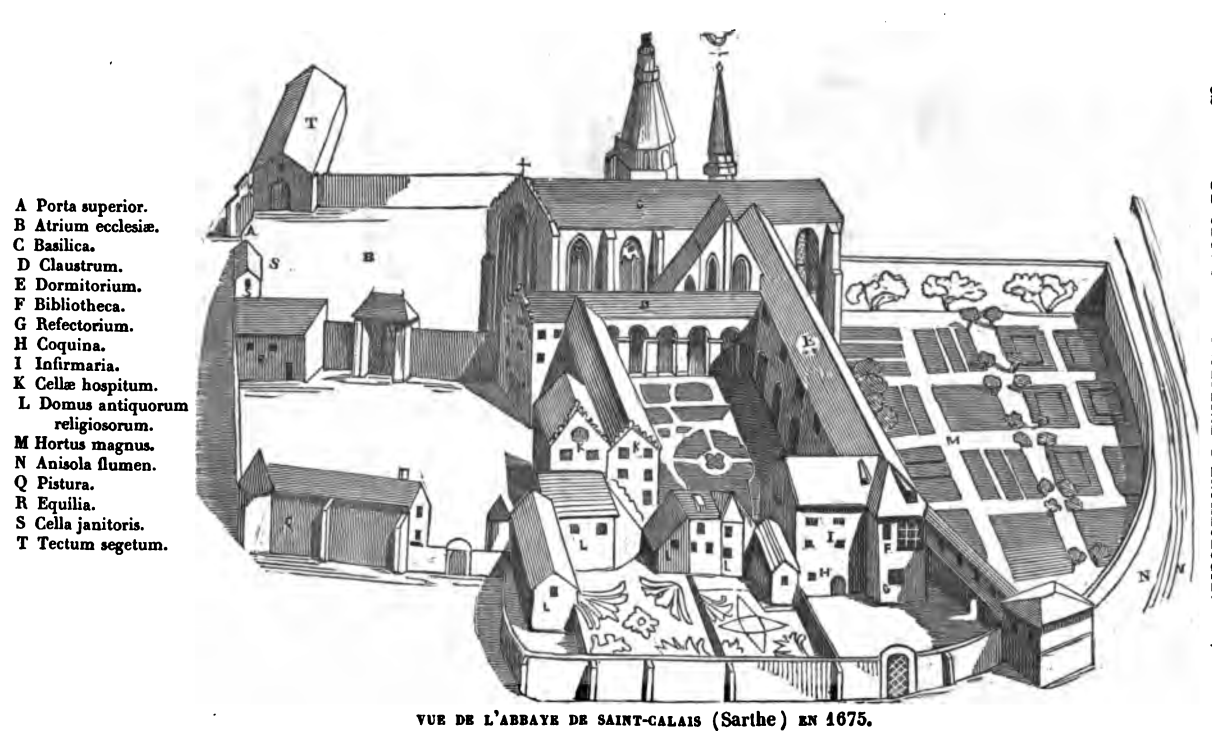
Ces divisions s'observaient dans un très-grand nombre d'abbayes figurées dans la collection déjà citée.

L'abbaye de St.-Etienne de Caen, qui était fort riche, était une de celles dans laquelle ces grandes divisions étaient le plus complètes.

Nous les trouvons encore fort bien indiquées dans une petite vue de l'abbaye de St.-Calais (Sarthe).

L'area interior, ou cour intérieure, accédait ordinairement à l'in-

(1) On distingue sur le plan des siéges *sedilia*, au nombre de neuf, ce qui montre que les latrines du IXe. siècle étaient disposées comme celles du XIXe.



A Porta superior.
B Atrium ecclesiæ.
C Basilica.
D Claustrum.
E Dormitorium.
F Bibliotheca.
G Refectorium.
H Coquina.
I Infirmaria.
K Cellæ hospitum.
L Domus antiquorum religiosorum.
M Hortus magnus.
N Anisola flumen.
Q Pistura.
R Equilia.
S Cella janitoris.
T Tectum segetum.

VUE DE L'ABBAYE DE SAINT-CALAIS (Sarthe) EN 1675.

firmerie, *domus infirmorum*, aux bâtiments des hôtes, quand ils ne faisaient pas partie du carré central, à la cuisine et à ses dépendances, puis aux dépendances du dortoir (latrines), au réfectoire pour les gens de service, à la bibliothèque, etc., etc. C'était en quelque sorte le complément du cloître ou première cour.

L'area communis comprenait la grande porte d'entrée, *porta major abbatiæ*, les logements des gens de service, *cellæ officialium*, souvent de vastes greniers, *horrea, granaria*, et quelquefois la grange, *grangia*, des celliers, enfin le prétoire où l'on rendait la justice, *pretorium*, la prison, *carcer publicus*, etc.

La maison de l'abbé s'accédait ordinairement par la grande cour, *area major* ou *communis*, mais elle avait son enceinte particulière et son jardin.

Le moulin, le four, le colombier, le pressoir, se trouvaient souvent un peu à l'écart. D'ailleurs la position du moulin, s'il y en avait un, était subordonnée à celle du courant d'eau qui le faisait mouvoir.

On conçoit que, suivant leur importance, les établissements monastiques ont offert un développement plus ou moins considérable. Les riches abbayes représentaient un village tout entier, une bourgade; les petits prieurés ressemblaient à une ferme.

Les prieurés ruraux, qui n'étaient occupés que par trois ou quatre moines, n'avaient souvent qu'une seule cour et pas de cloître.

La maison des religieux se trouvait près de l'église; les autres constructions étaient disposées autour de la cour. La grange aux dîmes était ordinairement la plus importante de ces constructions. Toutes ces maisons formaient une enceinte autour de la cour et, comme dans les abbayes, on y entrait par deux portes, l'une pour les charrettes, l'autre pour les piétons.

Ainsi, que l'on détache de l'ensemble d'une abbaye la première cour consacrée à l'exploitation rurale, qu'on y annexe une église et l'on aura l'image d'un prieuré rural.

Les prieurés étaient effectivement, pour les abbayes, de grandes fermes : si les moines y vaquaient à la prière et aux offices, ils avaient aussi pour mission de faire rentrer les redevances en nature telles que les dîmes et les autres rentes dues à l'abbaye; de faire cultiver les terres formant le domaine du prieuré, et d'administrer les revenus de tout genre qui pouvaient appartenir à la maison.

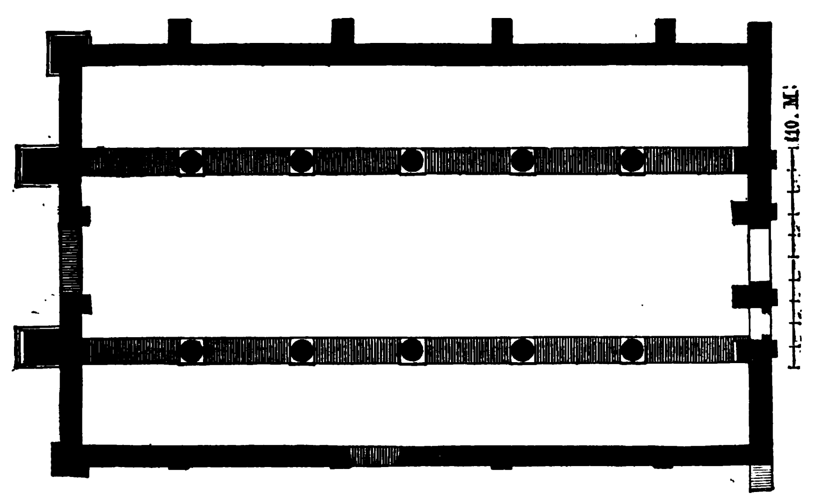
Les granges, les caves et les autres dépendances de la grande cour offraient-elles quelques caractères particuliers?

Le style roman, tel que nous l'avons décrit, se manifeste dans toutes ces constructions. Les granges, les grands magasins, ont été bâtis avec un soin remarquable dans les abbayes du XIIe. siècle, à en juger par le petit nombre d'exemples que nous possédons encore.

Les granges faisaient partie de la cour de la ferme, conséquemment elles étaient toujours en dehors des bâtiments réguliers ou conventuels : elles étaient placées de manière à être accessibles de deux côtés, par le pignon et par la façade latérale. Les granges un peu considérables avaient en effet des portes principales dans les pignons et des portes secondaires vers le centre des façades latérales, afin de rendre l'accès plus facile.

Quelques granges moins monumentales n'avaient de portes que sur les côtés, soit une seule au centre, soit une porte à chacune des extrémités du mur latéral. Les portes étaient toujours couvertes d'un porche ou d'un toit en saillie.

Les granges étaient, comme les églises, divisées en trois nefs, la nef



PLAN DE LA GRANGE DE PERRIÈRES.

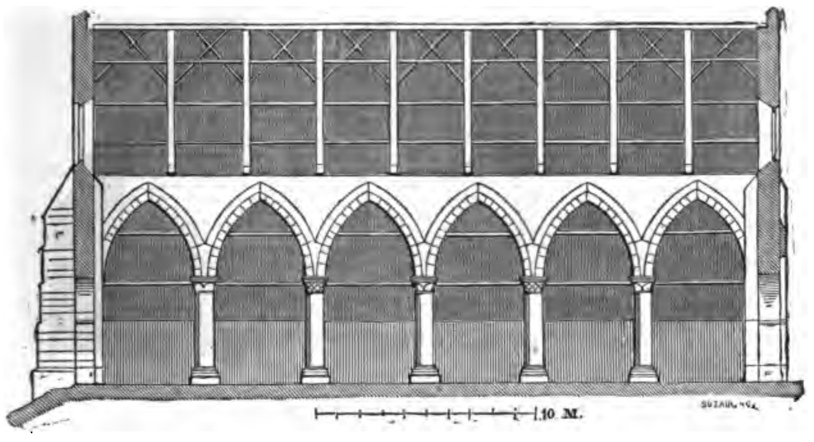
centrale communiquait avec les ailes latérales par des arcades portées le plus souvent sur des colonnes monocylindriques, comme on le voit par le plan de la grange de Perrières. Le blé était tassé dans le centre et dans un des bas-côtés; l'un des bas-côtés qui souvent correspondait à

deux grandes portes restait libre pour la circulation, quand l'abondance des céréales n'obligeait pas à le remplir. Dans d'autres granges la circulation se faisait par la nef centrale, et l'on tassait de préférence le blé dans les bas-côtés. Quant aux façades, elles se ressemblent toutes et offrent une élévation garnie de contreforts et un grand toit couvrant la grande nef et les ailes. Jamais on ne trouve de voûtes en pierre. La lumière ne pénétrait dans ces vastes magasins que par des ouvertures, ordinairement assez étroites, pratiquées dans les deux gables.

Toutes les granges dîmières n'avaient pas leurs divisions intérieures en pierre; les colonnes étaient souvent remplacées par des poteaux en bois de chêne supportant les charpentes et formant trois nefs.

Les piliers des granges, soit qu'ils fussent en pierre, soit qu'ils fussent en bois, établissaient des divisions régulières dont on tirait parti pour ranger ou, si je peux parler ainsi, *classer* les récoltes. Le froment, l'orge, l'avoine, les pois et autres grains occupaient des travées particulières, ou bien le froment était d'un côté et les petits grains, comme on les appelle encore (orge, avoine), de l'autre : il y avait aussi beaucoup d'abbayes qui avaient des granges séparées pour le blé et pour les autres récoltes.

Voici la coupe longitudinale de la grange dîmière du prieuré de Per-



COUPE LONGITUDINALE DE LA GRANGE DE PERRIÈRES.

rières (Calvados). Elle offre, comme plusieurs autres granges d'abbaye,

une grande nef et des bas-côtés abrités par un énorme toit. Les murs sont de transition (fin du XIIe. siècle), et les arcades de la grande nef, au nombre de six de chaque côté, reposent sur des colonnes monocylindriques à chapiteaux ornés de feuilles, et dont les bases se rattachent au socle par des pattes.

M. Victor Petit a dessiné le gable donnant sur la cour; on y voit la grande porte charretière et la petite porte.

Les charrettes attelées entraient facilement avec leurs charges de blé, et sortaient par l'extrémité opposée, où il existait une porte pareille à la première.



GRANGE DE PERRIÈRES (XIIe. SIÈCLE).

Cette belle grange, qui pouvait contenir plus de 40,000 gerbes de blé, avait près de 100 pieds de longueur.

Voici l'esquisse d'une des colonnes monocylindriques des arcades intérieures avec son chapiteau de transition garni de feuilles de laurier.


CHAPITEAU ET COLONNE DE LA GRANGE DE PERRIÈRES.

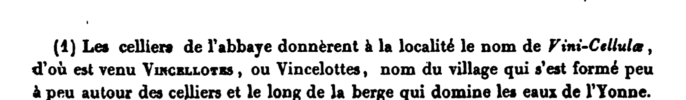
Caves et celliers. — Les abbayes qui percevaient des dîmes considérables en vin avaient des magasins ou celliers solidement construits comme les granges, mais moins spacieux et appropriés à leur destination.

Comme les vignobles n'étaient pas toujours près des abbayes, il arrivait que les celliers étaient quelquefois plus ou moins éloignés de celles-ci et à proximité des vignes.

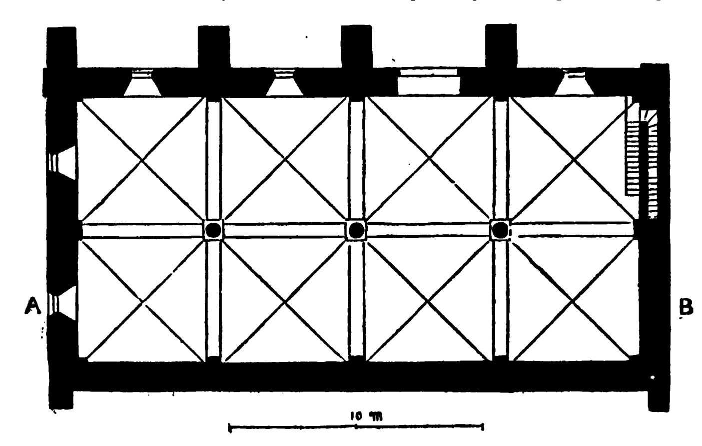
Le cellier de *Vincellottes*, département de l'Yonne, nous montre l'architecture et la disposition de ces magasins.

Lorsque les religieux de l'abbaye de Reigny, département de l'Yonne, devinrent, au XIIe. siècle, possesseurs des riches vignobles situés dans la paroisse d'Irancy, ils songèrent à construire, près de leurs nouvelles possessions, les bâtiments nécessaires pour la fabrication du vin.

Toutes les pentes du vallon d'Irancy sont couvertes de vignes qui jouissent d'une notable renommée dans la Basse-Bourgogne. Le lieu que les religieux de Reigny choisirent pour le dépôt de leurs vins, fut un terrain bordé par l'Yonne, qui, autrefois plus qu'aujourd'hui, était la grande voie de communication (1).


(1) Les celliers de l'abbaye donnèrent à la localité le nom de *Vini-Cellulæ*, d'où est venu Vincellotes, ou Vincelottes, nom du village qui s'est formé peu à peu autour des celliers et le long de la berge qui domine les eaux de l'Yonne.

Ce bâtiment se compose de deux étages dont le premier est voûté et divisé en deux nefs, comme le montre le plan ci-joint : le premier étage



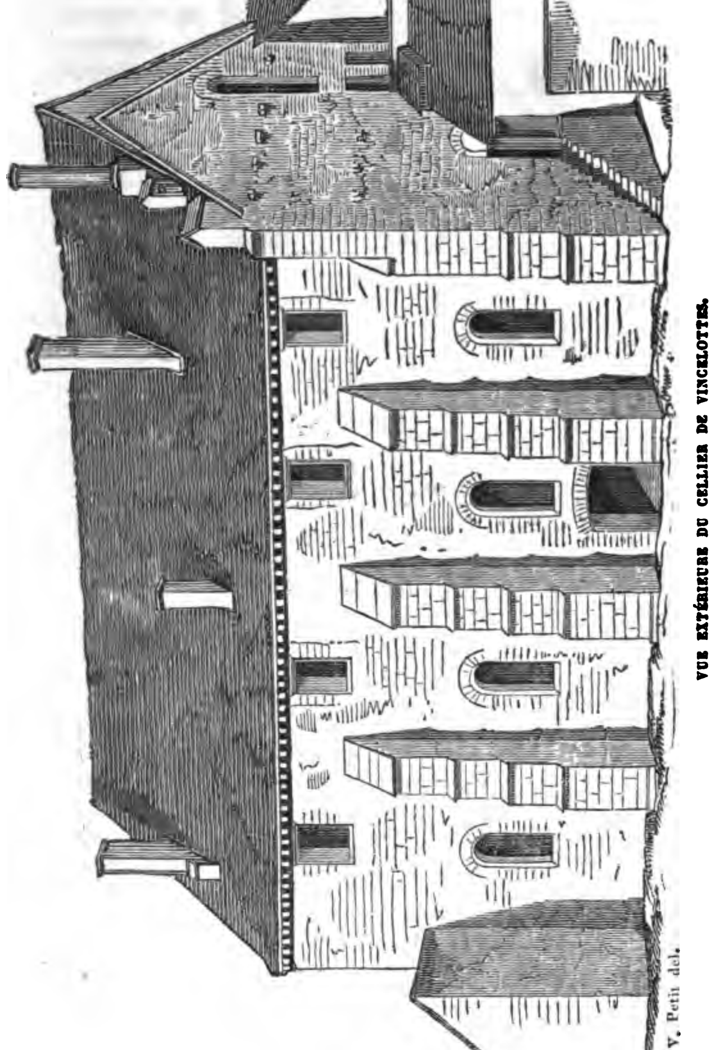
PLAN DU CELLIER DE VINCELOTTES.

est éclairé, d'un côté, par quatre fenêtres cintrées et garni de plusieurs contreforts du même côté.

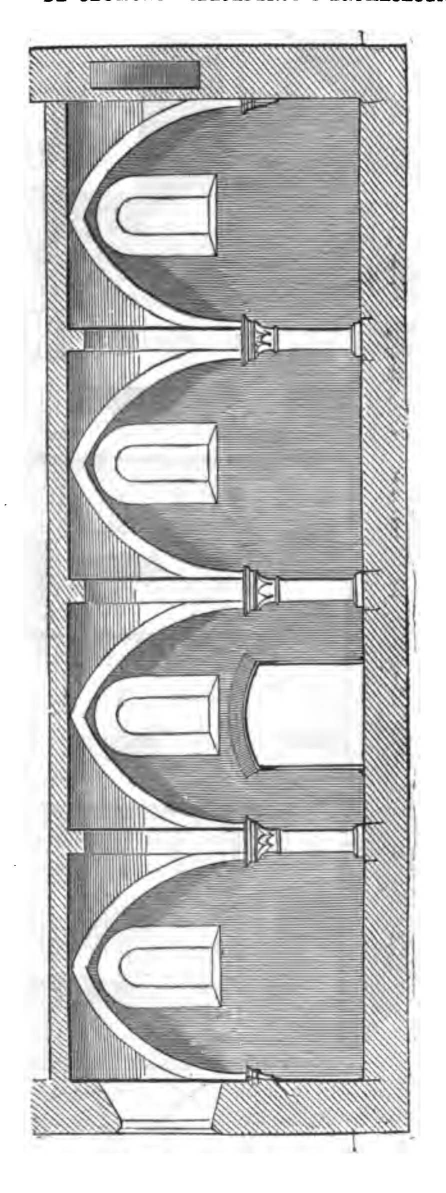
On ignore si le grand bâtiment, dont nous donnons le dessin, d'après M. Victor Petit, est de la fin du XIIe. siècle. Quoiqu'il en offre le style, on pourrait aussi y reconnaître le caractère général des constructions élevées au commencement du XIIIe. siècle.

Le dessin ci-joint représente la façade extérieure donnant sur la rivière. Quatre fenêtres cintrées correspondent à quatre travées délimitées par des contreforts saillants; le côté opposé est à moitié enfoui sous la pente même du terrain. Il en résulte qu'on entre de plein-pied dans les chambres établies au-dessus de la grande salle voûtée du rez-de-chaussée. Ces chambres servirent de logement aux gardiens et aux vignerons, mais elles n'ont rien conservé de leur caractère primitif.

Le cellier de Vincelottes a perdu, dit M. Victor Petit, une grande partie de sa beauté primitive ; la salle voûtée a été partagée par des murs de refend qui forment des caves particulières; les anciennes chambres du premier étage, occupées aujourd'hui par plusieurs familles, ont subi de regrettables embellissements. Toutefois, malgré des replâtrages, on peut encore très-facilement rétablir l'état ancien de ce grand cellier. Les gens âgés du village peuvent indiquer avec cer-



VUE EXTÉRIEURE DU CELLIER DE VINCELOTTES.

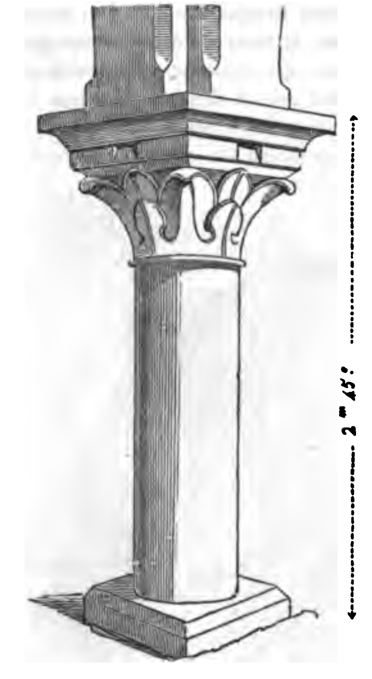




COUPE LONGITUDINALE DU CELLIER DE VINCELOTTES JUSQU'À LA HAUTEUR DE LA VOUTE.

titude l'emplacement occupé autrefois par le pressoir et les diverses dépendances qui s'y rattachaient.

Des colonnes monocylindriques, dans le genre de celles que nous venons de figurer en parlant de la grange du prieuré de Perrières, reçoivent les arceaux des voûtes entre les deux nefs (Voir le plan page 68). Les bases reposent sur un socle carré taillé en chamfrein à la partie supérieure ; les chapiteaux sont garnis de larges feuilles très-caractéristiques de la fin du XIIe. siècle.



UNE DES COLONNES MONOCYLINDRIQUES DE VINCELOTTES.

Evêchés.

Quelle était la disposition des évêchés et des maisons occupées par les chanoines ?

Les anciens palais épiscopaux étaient toujours à côté des cathédrales et communiquaient souvent avec celles-ci par le transept comme les abbayes ; soit du côté du Nord (Chartres, Meaux, Bayeux, Laon, Séez, Le Mans, Angers, Auxerre, etc., etc.), soit du côté du Sud (Reims, Besançon, Sens, Poitiers, Fréjus, etc., etc.), suivant que les circonstances de localité avaient déterminé le choix de l'emplacement au Nord ou au Midi.

En général, les habitations des chanoines étaient groupées près de l'église cathédrale, du côté opposé à celui qu'occupait l'évêché ; elles étaient entourées d'une enceinte dont on fermait les portes chaque soir.

Les chanoines, comme on le sait, étaient dans l'origine des ecclésiastiques qui vivaient en commun et qui résidaient près de la cathédrale

pour aider l'évêque à la desservir; un concile tenu en 816, à Aix-la-Chapelle, fit beaucoup de réglements à leur égard : dans la suite ces ecclésiastiques formèrent un corps à part, et cessèrent de vivre en commun; mais ils habitaient toujours les abords de la cathédrale.

Les dépendances des anciens évêchés étaient souvent considérables et comprenaient des magasins, des salles voûtées comme celles des

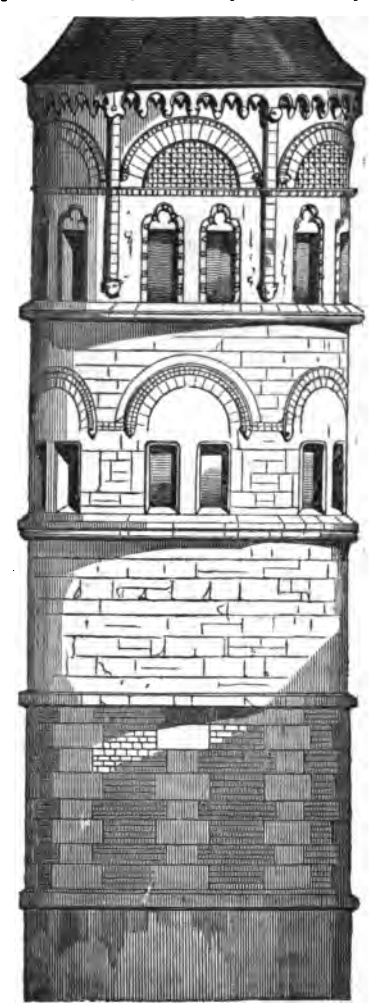


SALLE VOUTÉE DU XIIe. SIÈCLE.

abbayes, des bâtiments pour l'officialité, des prisons, des prétoires, etc., etc., etc.

Les maisons canoniales offraient le même caractère que les maisons

privées de l'époque, seulement elles étaient souvent construites avec plus de soin et sur de belles caves voûtées. Habituellement elles étaient séparées de la cathédrale par un cloître (Arles, Fréjus, Laon, Noyon, Angers, etc., etc.).



TOUR A L'ANCIEN ÉVÊCHÉ DE BEAUVAIS.

Les évêchés ont toujours offert, au XIIe. siècle, une architecture remarquable; malheureusement ils ont été presque tous reconstruits dans le style moderne; il y en a bien peu qui offrent des parties du XIIe. siècle; quelques-uns pourtant méritent l'attention, notamment celui de Beauvais qui est de plusieurs époques; la partie qui appartient au XIIe. siècle est au fond de la cour, et l'on y voit une tour cylindrique décorée de moulures.

Cette partie romane de l'évêché de Beauvais repose sur des murailles romaines qui faisaient partie de l'enceinte fortifiée de la cité. La tour, dont je présente l'image, était séparée d'une autre tour semblable par un corps-de-logis dans lequel on voit encore des arcades romanes bouchées, mais dont la

partie supérieure a été remaniée.

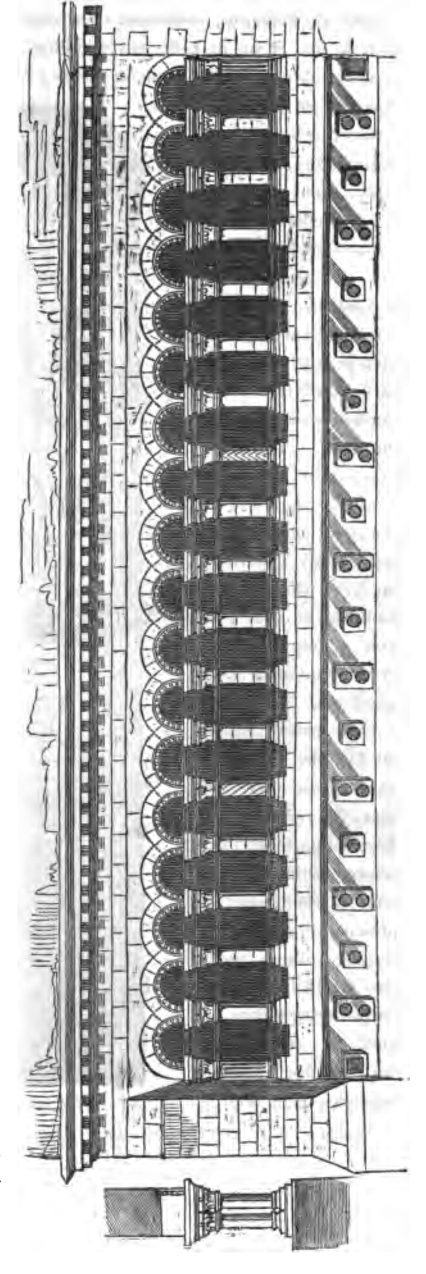
L'évêché d'Angers conserve encore une belle salle du XIIe. siècle, décorée de fenêtres et d'arcatures romanes, qui vient d'être restaurée avec intelligence et qui repose sur d'autres salles voûtées. Cette belle pièce s'appuye sur le transept Nord de la cathédrale.

A Bayeux, des vestiges d'architecture romane se trouvent encore dans la partie de l'évêché qui, comme à Angers, correspondait au transept Nord de l'église cathédrale.

Il existe dans l'évêché d'Auxerre quelques parties du XIIe. siècle assez remarquables, notamment une belle galerie romane dont voici le dessin. Cette galerie aurait été bâtie par saint Hugues de Montaigu, trente-troisième évêque d'Auxerre, qui occupa ce siége épiscopal depuis l'an 1115 jusqu'en l'an 1136.

L'appareil est d'une grande beauté et d'une régularité presque parfaite.

Nous donnons réunis, le plan, la coupe et l'élévation de cette galerie qui vient d'être sur-



montée d'un bâtiment imitant le style de la fin du XIIIe. siècle. On remarquera que les colonnettes sont alternativement deux et une, comme dans quelques cloîtres du même temps.

Je pourrais citer encore d'autres parties qui, dans quelques évêchés, remontent au XIIe. siècle, mais ce ne sont là que des débris. Il est très-difficile de rétablir le plan des palais épiscopaux du XIIe. siècle : on peut affirmer seulement que les bâtiments qui les composaient étaient disposés autour d'une cour, de manière à former un carré plus ou moins régulier, et que des arcades ou galeries couvertes servaient quelquefois, comme celles des cloîtres, à circuler à couvert et à communiquer d'une pièce à l'autre.

Édifices publics.

HALLES. — Deux sortes de halles me paraissent avoir existé dès le XIIe. siècle ; les premières ressemblaient aux granges des abbayes ; c'étaient de vastes bâtiments en forme de parallélogramme dont la charpente, fort large et très-élevée, couvrait tout l'édifice. Des poteaux en bois, quelquefois des colonnes en pierre divisaient, comme dans les granges, l'intérieur en trois nefs.

Les marchandises exposées en vente, grains, viandes, étoffes, objets d'industries diverses, se groupaient dans les diverses parties qui leur étaient assignées. Ces bâtiments étaient habituellement sur des places, isolés de tous côtés et percés de plusieurs issues pour la circulation.

Les secondes se composaient d'une galerie ou appentis le long d'une enceinte de murailles avec une place au centre ; quelques-unes de ces places étaient fermées comme des cloîtres et l'on y entrait par des portes.

Les plus grands marchés de ce genre réunissaient les deux systèmes, c'est-à-dire qu'ils offraient des hangards adossés à des murs tout autour de la place, et, au centre, des bâtiments couverts comme les halles dont j'ai parlé plus haut.

Henry II avait fait construire des halles dans plusieurs villes de son royaume, mais aucune, que je sache, n'a subsisté jusqu'à nous. D'après la relation que fait Joinville d'une fête qui eut lieu à Saumur, le 24 juin 1241, pendant le séjour de saint Louis dans cette ville, et du banquet royal qui se tint sous des halles construites par Henry II, nous pouvons nous faire une idée de ce monument et de ses dimensions considérables.

« Le roy (dit Joinville) tint cette fête ès halles de Saulmeur et *disoit* « *l'en* (1) *que le grant roy Henry d'Angleterre* (2) *les avoit faictes* « *pour les grans festes tenir;* et les hales sont faictes à la guise des « cloistres de ces moines blancs (3). Mès je crois que de trop loing il « ne soit nuls cloistres si grans. Et vous diray pourquoy il le me semble; « car à la paroy du cloistre où le roy mengeoit qui estoit environné « de chevalliers et de serjans qui tenoient grand espace, mangeoient à « une table vingt que évêques, que arcevêques. Et encore après les « évêques, et arcevêques mangeoit en costé cele table la royne Blan- « che sa mère, au chief du cloistre de cele part là où le roy ne mangeoit « pas. Et si servoit à la royne le conte de Bouloigne qui puis fut roy « de Portingal, et le bon comte de Saint-Pol et un alemant de l'aâge « de dix-huit ans que en disoit que il avoit esté filz de Sainte Elisabeth « de Thuringe; dont l'on disoit que la royne Blanche le bésioit au « front par dévotion, pour ce que elle entandoit que sa mère li avoit « maintes fois bésié. »

« Au chief du cloistre d'autre part estoient les cuisines, les bouteil- « leries, les paneteries et les despenses de celi cloistre, qui servoient « devant le roy et la royne de char (4) de vin et de pain. Et en toutes « les autres elez (5) et en praël (6) du milieu, mangeoient de cheval- « liers de si grant foison que je ne scé le nombre; et dient moult de « gent que ils n'avoient oncques veu autant de seurcotz et d'autres « garnimens de drap d'or que il y en ot (7) là, et dient que il y en ot « bien trois mille chevalliers (8). »

On voit par cette description que les halles du XIIe. siècle n'étaient pas des édifices sans importance; celles de Saumur prouvaient encore la magnificence de Henry II et son goût pour les constructions civiles.

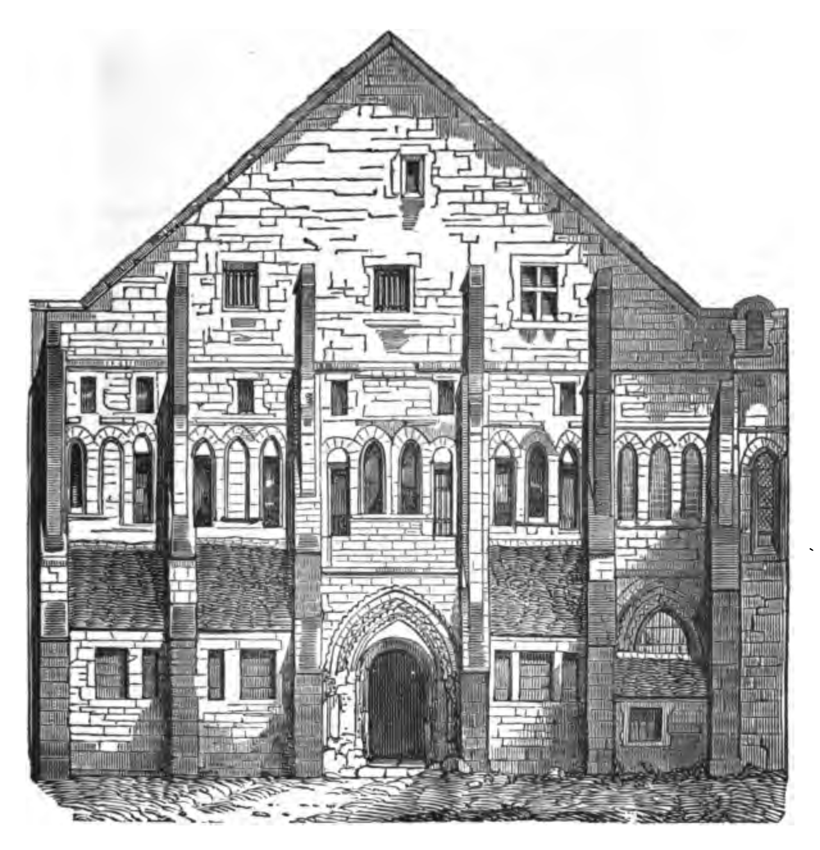
HOSPICES. — Parmi les monuments publics du XIIe. siècle, les hospices avaient une assez grande importance dans certaines villes : nous trouvons encore dans ces édifices la même disposition générale que dans les granges et les halles. Le principal corps-de-logis, celui qui était

(1) *Et disait l'en*, et l'on disait.
(2) Henry II, comte d'Anjou.
(3) Religieux de l'ordre de Citeaux.
(4) *Char*, viande.
(5) *Elez*, ailes.
(6) *Praël*, préau.
(7) *Ot*, avait.
(8) Mémoires de Joinville, chap. XII.

destiné aux malades, était ordinairement divisé en trois nefs : la nef centrale restait libre, le plus ordinairement, les lits des malades étaient rangés le long des murs dans les bas-côtés.

La façade extérieure, très-simple, offrait pour ornements des arcatures et des fenêtres ; les corniches étaient traitées comme celles des églises.

L'ancien Hôtel-Dieu de Caen, détruit en 1827, et dont voici la façade



FAÇADE DE L'ANCIEN HÔTEL-DIEU DE CAEN, DÉTRUIT EN 1827.

occidentale, était un exemple précieux dont je m'applaudis d'avoir

conservé le souvenir. Il datait de la deuxième moitié du XIIe. siècle, ce qu'attestaient les moulures des archivoltes et le mélange perpétuel des plein-cintres et des ogives.

L'Hôtel-Dieu de Caen présentait un grand bâtiment très-allongé, terminé par deux gables; celui par lequel on entrait, et qui bordait l'une des principales rues de la ville, avait été garni, vers le XVIe. siècle, de plusieurs contreforts et de petites loges en saillie, qui masquent une partie du mur, mais on distingue très-bien deux portes en ogive garnies de zigzags, et un rang d'arcades, bouchées pour la plupart, et légèrement aiguës (petites lancettes) qui occupent la partie moyenne de l'édifice et qui évidemmént remontent à l'époque de la fondation. J'ai trouvé, dans les gables des grands édifices civils du XIIe. siècle et du XIIIe., des arcades bouchées de cette forme disposées de la même manière.

L'intérieur était voûté et divisé en trois nefs, deux rangs de colonnes monocylindriques soutenaient, au milieu de la salle, les arceaux et les arcades des voûtes dans lesquelles la forme de l'ogive était nettement prononcée, et qui offraient absolument le même système que les voûtes des églises à la fin du XIIe. siècle. Ces deux rangs de colonnes isolées, qui se prolongaient parallèlement, divisaient longitudinalement la salle en trois nefs à peu près égales en largeur. Des colonnes groupées trois à trois correspondaient, dans les murs latéraux, aux colonnes cylindriques du centre et recevaient des deux côtés de l'édifice la retombée des arceaux; ces colonnes n'avaient pas encore la maigreur qu'elles prirent au XIIIe. siècle et leurs chapiteaux annonçaient aussi l'époque de la transition ou la 2e. moitié du XIIe.

Les fenêtres qui éclairaient cette vaste salle, étaient allongées et légèrement pointues au sommet : c'étaient des lancettes, mais des lancettes de la première époque, et qui, ainsi que les colonnes et leurs chapiteaux, tenaient autant du style roman que du style ogival. Deux petites arcades en ogive accompagnent ces longues ouvertures; elles ont été pratiquées uniquement pour l'ornement de la salle et comme accompagnement des longues fenêtres qui ne garnissaient pas assez les murs, car elles étaient fermées et ne recevaient aucune lumière de l'extérieur.

A l'extrémité du parallélogramme était un autel et un sanctuaire où l'on faisait l'office le dimanche, de sorte que tous les malades pouvaient y assister sans quitter leur lit.

Les constructions accessoires de la grande galerie des malades (cuisines, magasins, logement des religieuses) étaient disposées à côté et enclosant une cour qui représentait le préau du cloître des abbayes.



INTÉRIEUR DE L'ANCIEN HÔTEL-DIEU DE CAEN.

L'Hospice d'Angers, bâti par Henri II, offre une vaste salle ressemblant beaucoup à celle de l'hôpital de Caen; les arceaux des voûtes retombent de même, et sont également supportés par deux rangs de colonnes cylindriques, qui divisent la salle en trois nefs parallèles. La différence la plus notable peut-être, consiste dans la légèreté des arceaux de la voûte que supportent les colonnes cylindriques plus sveltes elles-mêmes que celles de l'hôpital de Caen, et dans la forme des fenêtres qui sont à plein-cintre à Angers, tandis que déjà l'ogive se dessine à Caen. Au reste, tout est disposé de même, et c'est une chose digne de remarque, et toutefois bien naturelle, que l'analogie de plan et de style qui existe entre ces deux monuments de la même époque, dont la destination était pareille.

Un cloître très-bien conservé précède la grande salle de l'hospice d'Angers; les arcades à plein-cintre de la galerie qui le compose sont supportées par des colonnes accouplées dont les chapiteaux sont curieux. Elles n'ont pas encore la légèreté qu'elles prirent après l'adoption de l'ogive, mais elles ont perdu la pesanteur qui les caractérise dans le XIe. siècle.

Un grand bâtiment qui sert aujourd'hui de magasin est aussi très-curieux; les salles qu'on y voit se rapprochent à plusieurs égards de celles des malades : ce sont des échantillons bien rares et bien conservés de l'architecture civile du XIIe. siècle. Elles sont établies sur des caves voûtées; et leur plan présente un grand parallélogramme divisé en trois parties par deux rangs d'arcades cintrées portées sur des colonnes cylindriques et éclairé par des fenêtres en plein-cintre.

Hospice du Mans.—La grande salle de l'ancien Hôtel-Dieu du Mans, sert à présent de magasin à fourrages; elle est comme celles de Caen et d'Angers, divisée longitudinalement par deux rangs parallèles de colonnes supportant la retombée des voûtes, et présente avec elles de nombreux rapports de style. MM. d'Espaulard et Drouet, membres de l'Institut des provinces, au Mans, décriront et sans doute feront dessiner ce monument intéressant que l'on ne peut voir dans son entier, que dans le temps où il se trouve dégarni de fourrages.

Beaulieu.—Il ne reste plus rien de l'ancien hôpital de Beaulieu, fondé près de Caen, par Henry II, mais le docteur Ducarel a consigné, dans son voyage en Normandie, une note sur des particularités qui l'avaient frappé dans l'examen qu'il fit de cet hospice au siècle dernier.

Les vestiges qui restent de cet ancien édifice, dit le voyageur Anglais, m'ont offert cinq cheminées d'une construction fort singulière, rangées sur une même ligne, à une distance de 20 pieds les unes des autres; chacune d'elles forme un cône obtus fermé par le haut, et surmonté d'une boule, de façon que le seul espace pratiqué pour le passage de la fumée se fait au travers de petites ouvertures qui se trouvent dans les côtés. Ces cheminées font partie d'un bâtiment qui formait autrefois un grand carré avec une cour dans le milieu. Des vestiges d'autres cheminées se voient encore sur les murs extérieurs, à la même distance d'environ 20 pieds les uns des autres; je n'ai rien vu qui pût m'indiquer si primitivement chacune de ces six cheminées dépendait d'un appartement séparé; cependant je suis porté à croire que chaque lépreux avait une chambre particulière, fermée d'une cloison comme les cellules des moines.

PONTS. — Les ponts anciens disparaissent chaque jour, et depuis 30 ans on en a beaucoup détruit d'extrêmement intéressants. Quelques-uns, notamment ceux de Tours et de Montbazon-sur-l'Indre sont encore présents à ma mémoire ; ils offraient une longue série d'arches à plein-cintre de diamètres inégaux qui s'élevaient vers le centre et s'abaissaient vers les rives. Quand les rivières étaient un peu larges, les ponts s'appuyaient sur une ou plusieurs îles qui divisaient le courant en plusieurs bras. Les Romains avaient suivi la même pratique et l'on ne faisait, au moyen-âge, qu'imiter leurs procédés.

Les piles présentaient, du côté du courant, un épi destiné à résister au choc des eaux.

Les ponts de Cé, près d'Angers, dont il est difficile de fixer la date, appartiennent, dit-on, en partie, à la période romane : peut-être les anciens ponts de Pontlieue, près du Mans, étaient-ils du XIIe. siècle ?

M. Victor Petit qui a étudié avec soin les anciens ponts de la vallée de l'Yonne, nous apprend que, d'après une charte de la cathédrale de Sens de l'année 1181, la construction du pont sur Yonne date de l'année 1175, sous l'archevêque Hugo de Toucy. Une autre charte de l'an 1214, donnée par Philippe-Auguste, permet de bâtir deux moulins sous les arches du même pont, à la condition de laisser libres les trois arches du milieu. *Ces arches existent encore ;* elles rappellent bien le caractère de l'arcade plein-cintre du XIIe. siècle. Mais ce pont étroit, escarpé et tortueux, fut réparé et agrandi à diverses époques assez ré-

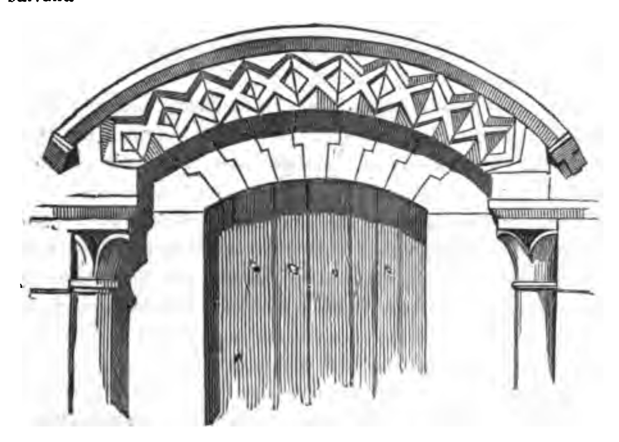
centes, notamment au siècle dernier, pour la construction de deux grandes arches qui franchissent le bras principal de l'Yonne, dont le cours est divisé par plusieurs petites îles.

Le pont le plus remarquable que je puisse citer est celui d'Avignon, dont il ne reste plus qu'une partie; il faut remarquer la hardiesse des arches, elles sont formées d'abord de quatre rangs de grandes pierres symétriques que la taille soutient admirablement ajustées, et qui sont recouvertes ensuite par d'autres assises : des ouvertures ont été pratiquées dans l'épanouissement des piles pour économiser les matériaux et détruire la nudité de ces masses. Ce pont qui, comme les ponts romains, n'a pas une grande largeur, est du XIIe. siècle (1177), ainsi que la chapelle St.-Beneset qui existe encore sur une des piles.

Maisons privées.

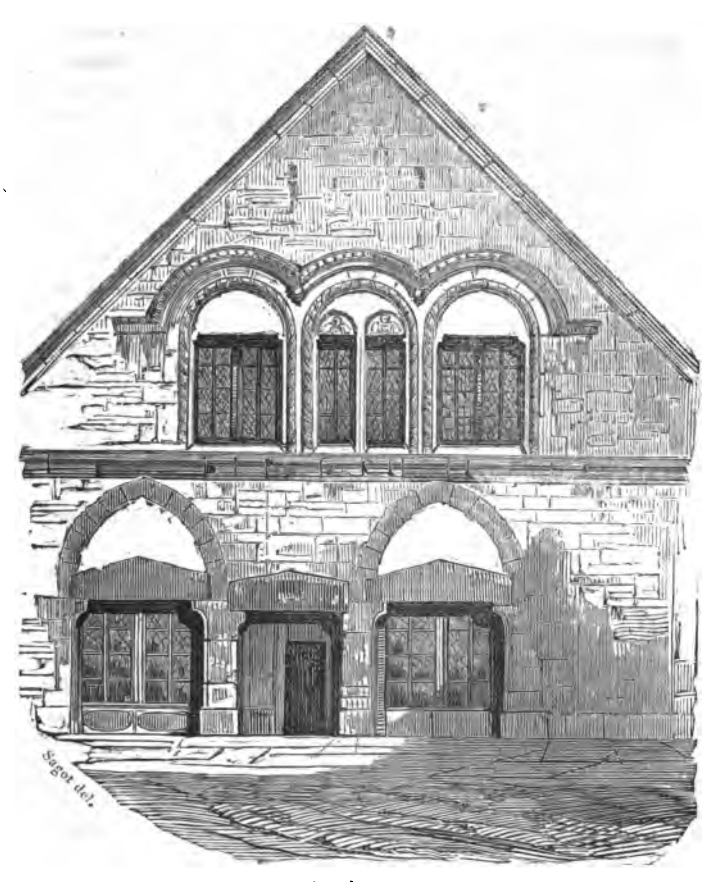
Les maisons privées du XIIe. siècle offraient habituellement, comme celles des siècles suivants, des gables ou pignons sur le bord des rues comme l'Hôtel-Dieu de Caen; les fenêtres étaient le plus souvent à plein-cintre dans les maisons en pierre; mais elles étaient carrées dans les maisons de bois qui étaient les plus communes à cette époque.

Les portes à cintres baissés ne sont pas très-rares au XIIe. siècle; quelques-unes m'ont offert la coupe de pierre exprimée dans le dessin suivant.



La maison que voici existe encore à Chartres; les fenêtres cintrées,

au nombre de trois, sont bordées d'un tore autour duquel serpente



MAISON DU XIIe. SIÈCLE, A CHARTRES.

un galon conduit en spirale; le rez-de-chaussée est également percé de trois ouvertures, dont deux offrent des arcs de décharge en ogive.

Cluny compte environ douze maisons romanes. Ces maisons à un ou deux étages, au-dessus d'un rez-de-chaussée, ont beaucoup de

rapport entr'elles; une des mieux conservées est celle dont je présente le dessin, d'après M. l'architecte Desjardins, membre de la Société française pour la conservation des monuments, elle peut donner une idée de toutes les autres. A l'intérieur, des remaniements successifs ont altéré les formes premières, et il est impossible, d'après ce qui reste, de se faire une idée du logement de nos pères au XIIe. siècle. Les chapiteaux présentent presque tous des feuilles rangées de manière à figurer la palmette antique, ou bien sont ornés de dents de scie, de frètes ou de billettes, entourés de perles, cordes ou feuillages; et, c'est vraiment une chose remarquable et qui surprend toujours, que la richesse et l'abondance d'imagination des artistes du XIIe. siècle.

Dans l'exemple suivant, la porte gauche est évidemment de l'époque de la construction, mais le grand arc en ogive à côté paraît une restauration postérieure; dans le plus grand nombre de ces maisons, du reste, la partie du rez-de-chaussée n'offre plus rien d'intéressant.

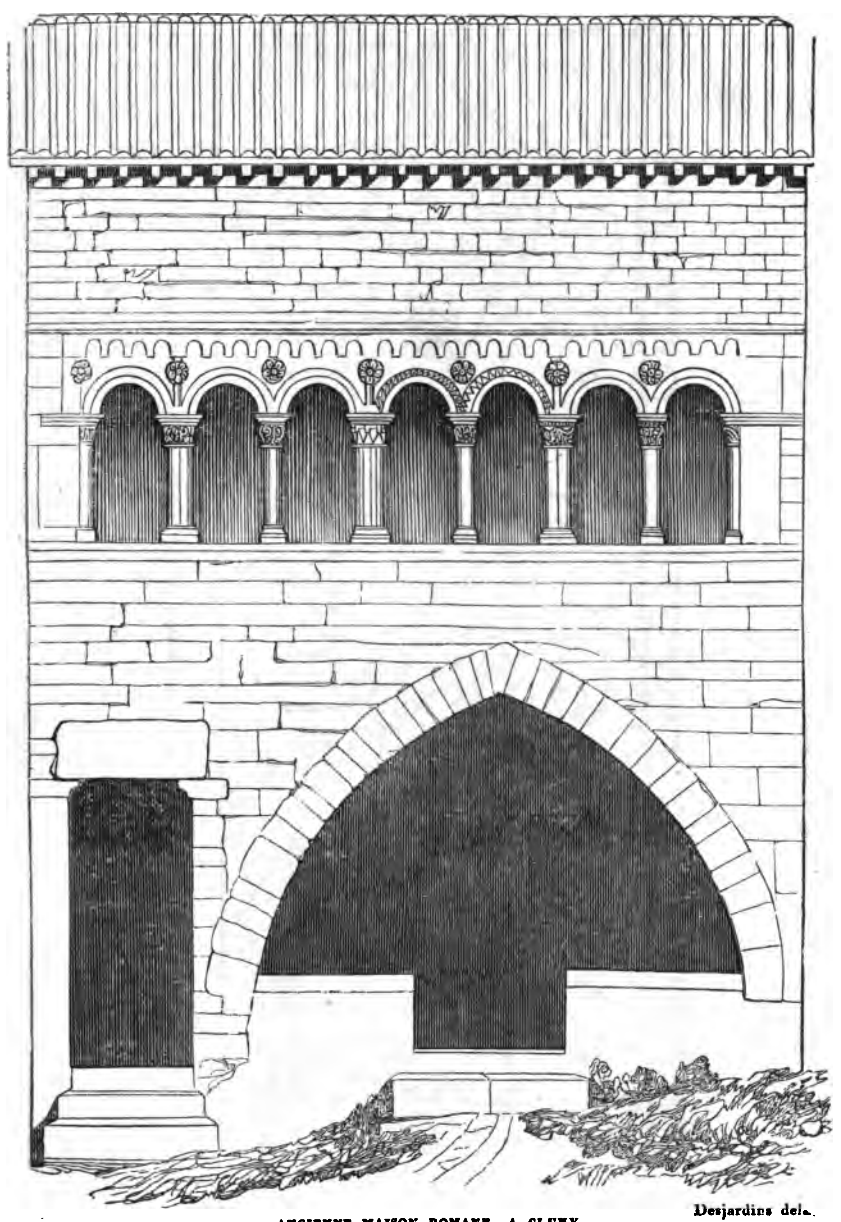
Plusieurs maisons présumées du XIIe. siècle avaient été décorées avec recherche dans la ville de Cluny : malheureusement plusieurs d'entr'elles, et peut-être les plus élégantes, ont disparu depuis 30 ans : une de ces dernières était si élégante, au témoignage de tous ceux qui l'ont vue, que lors de sa destruction on voulut au moins conserver un spécimen de la belle frise qui la décorait : cette frise, longue de plus de 8 mètres, a été déposée au musée d'antiquités de Cluny, par les soins de M. Ochier, membre de la Société française pour la conservation des monuments; on y voit, au-dessous d'une charmante guirlande de feuillages romans et de raisins, des modillons simulés bordés de perles, au centre desquels ont été sculptés, en bas-relief, divers animaux et des personnages.

Il existe à St.-Gilles, département du Gard, une maison du XIIe. siècle ayant plusieurs étages et plusieurs rangs de fenêtres romanes dans sa façade.

A Cologne, j'ai vu deux maisons qui offrent des caractères analogues.

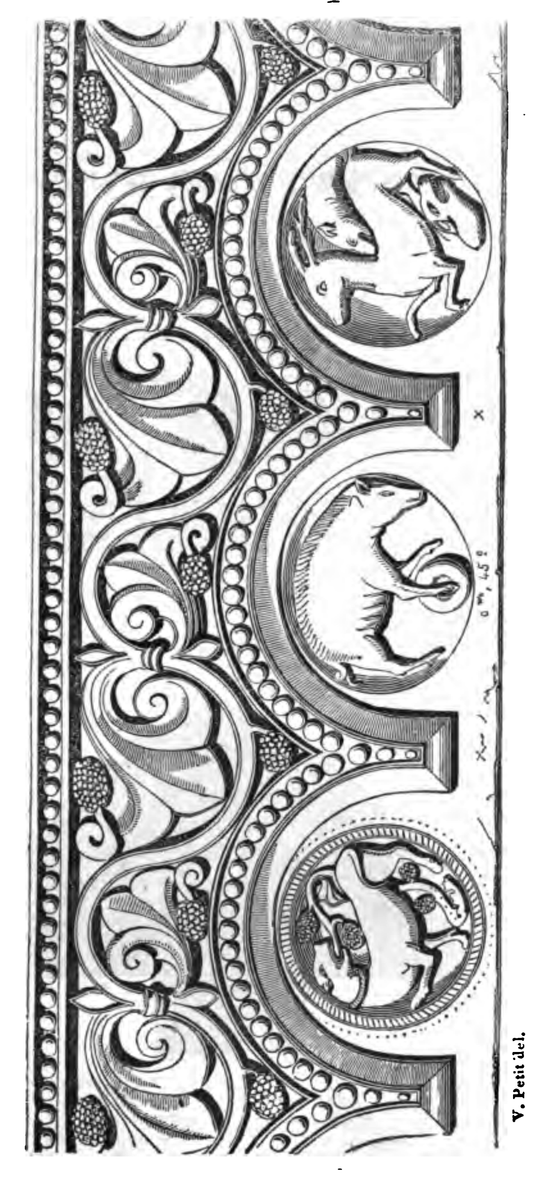
Limoges renferme encore plusieurs maisons dans le style de transition, qui doivent remonter à la fin du XIIe. siècle.

Quelques hôtels appartenant à de riches seigneurs ont été garnis de tourelles, ceints de murs et munis de portes qui affectaient la forme et la solidité des portes des abbayes.



Desjardins del.

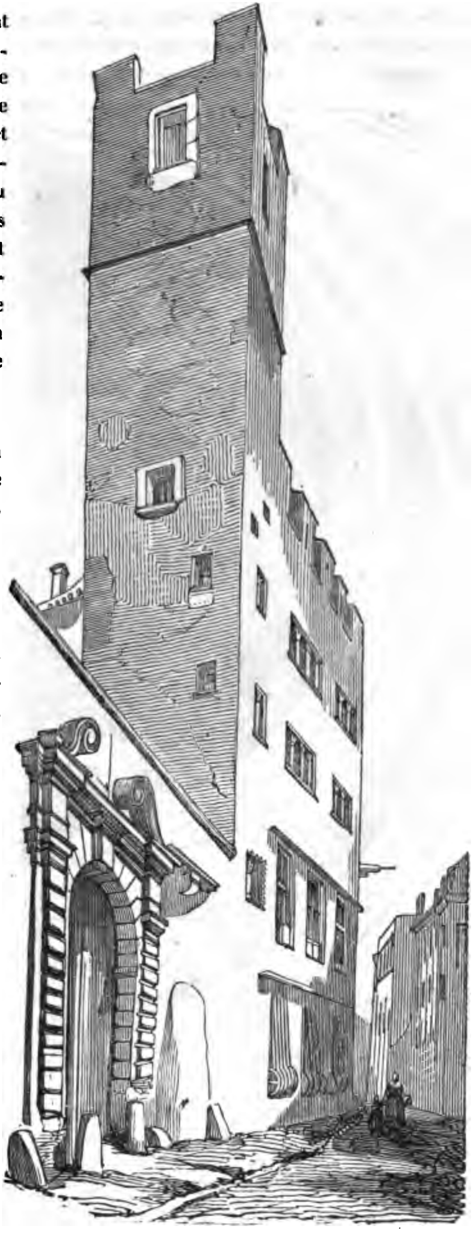
ANCIENNE MAISON ROMANE, A CLUNY.



V. Petit del.

FRAGMENT DE LA FRISE D'UNE MAISON DU XIIe. SIÈCLE, AU MUSÉE DE CLUNY.

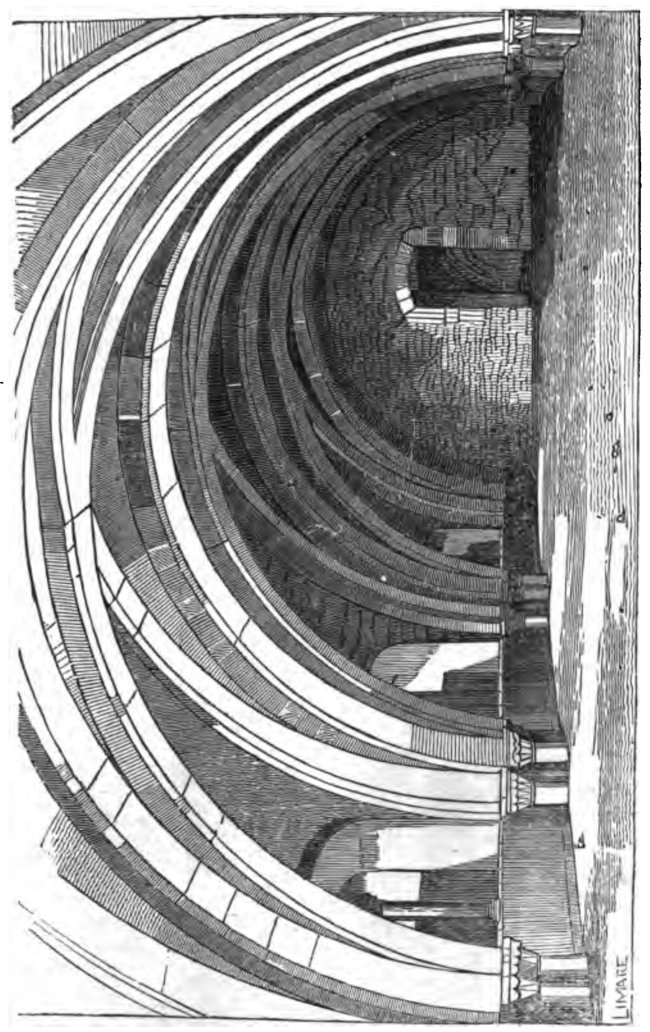
D'autres avaient de véritables donjons comme cette maison qui existe encore à Metz, et dont la tour carrée appartient au style roman. Les tours carrées ont été aussi, en Italie, l'accessoire des maisons de la haute aristocratie du moyen-âge.



Il est certain qu'au XIIe. siècle et dans les siècles suivants, lorsque les parties basses des maisons étaient en pierre et voûtées, ce qui émergeait audessus du sol était très-souvent en bois ; et comme les constructions en bois ont duré moins long-temps que les autres, la partie supérieure de ces maisons a été refaite à deux ou trois reprises, tandis que la partie solidement construite en pierre a été conservée et a continué de servir

de base aux diverses constructions qui se sont succédé au-dessus.

On trouvera donc dans beaucoup de villes des caves romanes sous des maisons moins anciennes. Souvent aussi, comme on n'avait



SALLE VOUTÉE DU XIIe. SIÈCLE AVEC COURTES COLONNES.

pas besoin pour ces pièces d'une hauteur bien considérable, et que la courbure de la voûte donnait un espace suffisant, on a supprimé pres-

que complètement le fût de la colonne, et le chapiteau portant la voûte était presque à fleur de terre, comme dans la cave précédente. Ces particularités et quelques autres distinguent les magasins qu'on pratiquait habituellement au XIIe. siècle.

CHAPITRE III.

ARCHITECTURE CIVILE DE LA TROISIÈME ÉPOQUE

(XIIIe. SIÈCLE, 1re. ÉPOQUE DE LA PÉRIODE OGIVALE).

Quels changements se sont opérés au XIIIe. siècle dans l'architecture civile ?

La substitution de l'ogive au plein-cintre et les transformations opérées dans l'architecture au XIIIe. siècle ont été méthodiquement expliquées dans nos développements sur l'architecture religieuse : nous ne pouvons donc que renvoyer aux détails donnés dans le volume consacré à cette architecture, notamment au chapitre IV.

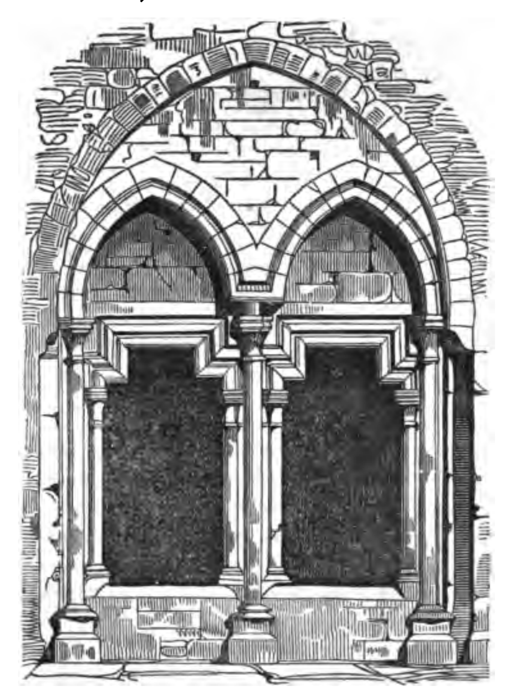
Quant à l'application des faits généraux à l'architecture civile (monastique, publique ou privée), quelques exemples sont nécessaires et nous allons les présenter.

Architecture monastique.

D'abord, les grands établissements monastiques ont toujours offert, au XIIIe. siècle, la disposition que nous avons précédemment indiquée, mais ils ont été plus splendides que dans le siècle précédent ; le style ogival, appliqué aux voûtes, aux ouvertures, à tous les détails d'ornementation, favorisa les projets de rénovation et d'agrandissement pour tous les locaux monastiques : l'agriculture d'ailleurs, avait, comme nous le démontrerons, atteint, dans beaucoup d'abbayes, un degré de perfection remarquable pour l'époque, et il devenait nécessaire de donner plus de place aux produits et de refaire de fond en comble, des corps-de-logis devenus insuffisants. Le XIIIe. siècle est donc pour l'architecture civile, comme pour l'architecture religieuse, une grande époque ; je dirai même la plus belle époque. L'examen rapide que je vais faire de quelques édifices de ce siècle me permettra de le démontrer.

Les cloîtres eurent au XIIIe. siècle des arcades en ogive portées sur

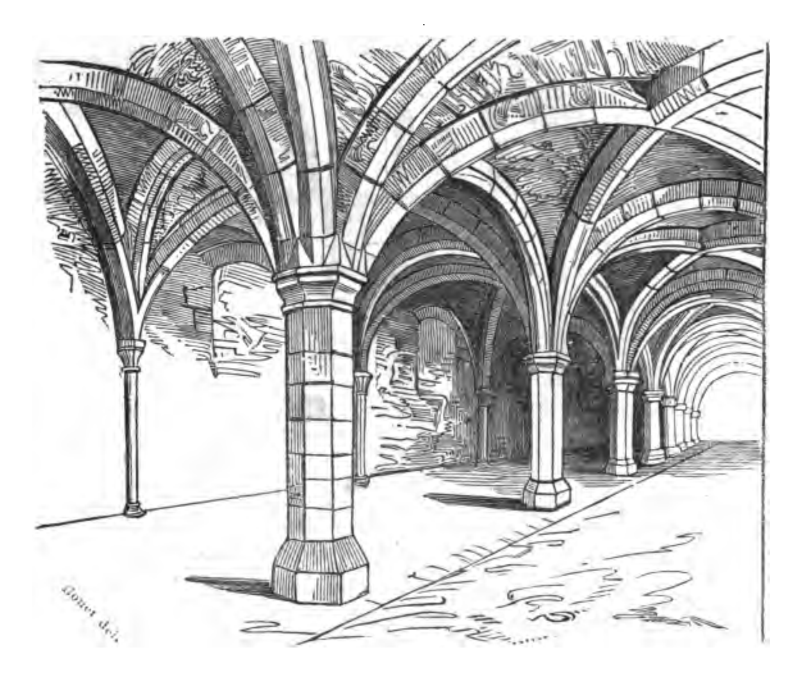
des colonnettes à chapiteaux galbés d'une grande légèreté (le Mont-St.-Michel, un côté de St.-Trophime d'Arles, etc., etc.) : toutefois le plein-cintre ne fut pas répudié partout; on l'appliqua encore au XIIIe. siècle, à quelques arcatures de cloîtres, mais alors les archivoltes n'offrirent que des tores évidés, et les colonnettes avaient des chapiteaux absolument semblables à ceux des colonnes associées aux ogives. M. Sagot a dessiné, au prieuré du Val-des-Choux (Haute-Marne), des arcs de cloître assez remarquables et dont voici l'esquisse : ce sont des ouvertures carrées, retrécies au sommet sans cesser d'être rectan-



gulaires (1), et encadrées dans des arcades ogivales : chaque travée embrasse deux de ces ouvertures.

(1) Nous avions déjà trouvé à Montierender (Haute-Marne), dans les arcatures des bas-côtés du chœur, une disposition à peu près semblable; nous l'avons indiquée dans le Ier. volume de l'Abécédaire (2e. édition) p. 263.

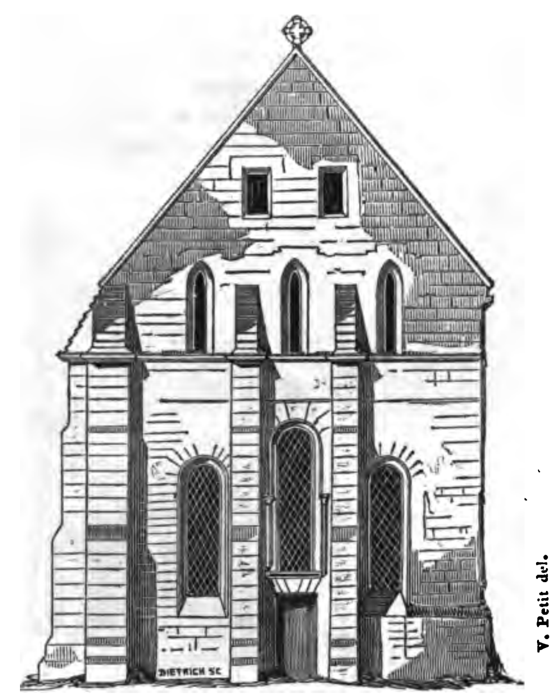
Les *salles capitulaires*, les *réfectoires*, les *salles des hôtes* et les autres édifices disposés autour du cloître offraient, au XIIIe. siècle, les ogives lancettes et les plein-cintres caractéristiques de l'époque. A l'intérieur, les arceaux des voûtes reposent sur des colonnes ou sur des consoles engagées dans les murs, et, quand elles ont une portée un peu



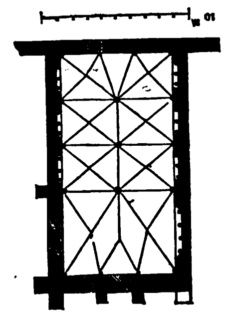
SALLES VOUTÉES AVEC COLONNES AU CENTRE.

considérable, sur des colonnes monocylindriques qui divisent les pièces en deux nefs.

Voici le chevet extérieur de la salle capitulaire de St.-Pierre-sur-Dive (Calvados) qui se termine rectangulairement et fait saillie sur les bâtiments qui forment le côté oriental du cloître : trois fenêtres, l'une plus élevée que les deux autres, et arrondies au sommet, éclairent cette salle, disposition très-habituelle dans le chevet des églises du XIIIe. siècle.



CHEVET DE LA SALLE CAPITULAIRE DE SAINT-PIERRE-SUR-DIVE.



PLAN DE LA SALLE CAPITULAIRE.

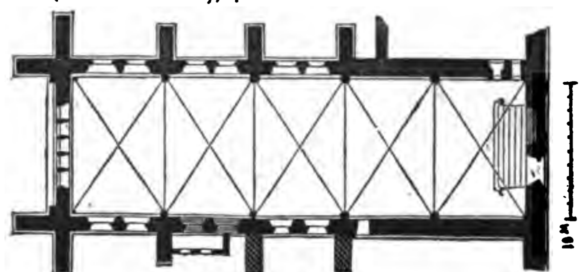
Les greniers qui surmontent les voûtes sont éclairés par trois lancettes fort étroites. L'intérieur est divisé par un rang de colonnes cylindriques et

les murs décorés de fausses fenêtres à deux baies surmontées d'une rose.



INTÉRIEUR DE LA SALLE CAPITULAIRE DE SAINT-PIERRE-SUR-DIVE.

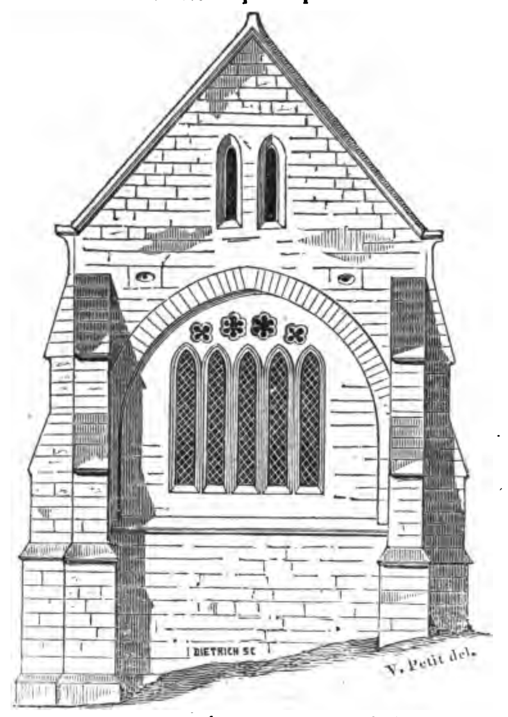
Réfectoire de Bonport. Le réfectoire de Bonport près de Pont-de-l'Arche (Seine-Inférieure), que l'on croit de la deuxième moitié du



PLAN DU RÉFECTOIRE DE BONPORT.

XIIIe. siècle, et dont voici le plan, se développait du Sud au Nord

à partir du cloître par lequel on y entrait. Il formait une grande et belle salle éclairée sur les côtés par des fenêtres ogivales à plusieurs baies et au chevet par une large ouverture à cinq baies étroites et en forme de lancettes surmontées de quatre petites roses.

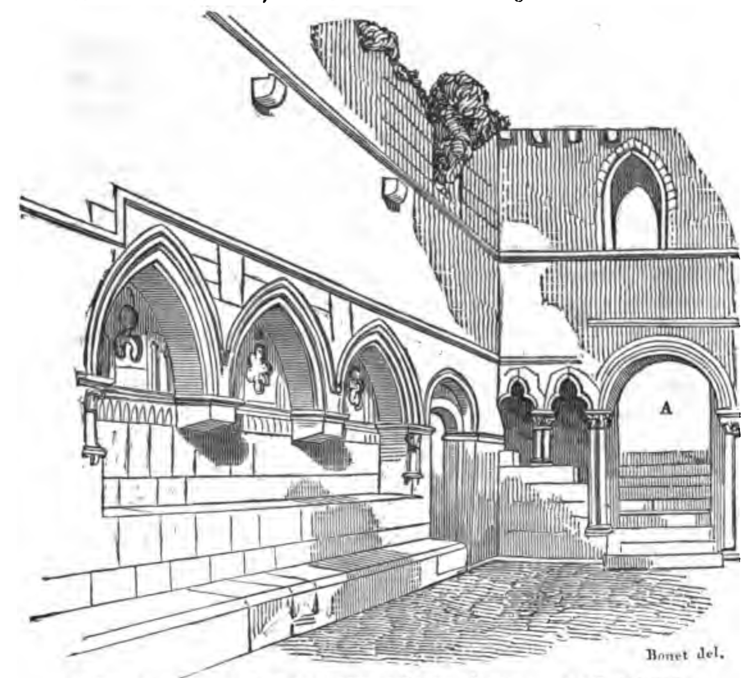


CHEVET DU RÉFECTOIRE DE BONPORT.

Réfectoire de Beauport. Le réfectoire de Beauport (Côtes-du-Nord) est parallèle à l'église et s'étend de l'Ouest à l'Est : au Nord, donnant sur le jardin, et au loin sur la mer, s'ouvrent huit fenêtres, ou plutôt huit arcades en plein-cintre. Leur archivolte est ornée de moulures qui retombent, dans l'intervalle qui les sépare deux à deux, sur une élégante colonne au chapiteau orné de branches de chêne ou des feuillages les plus délicats, tous caractéristiques du XIIIe. siècle et identiques avec ceux que nous trouvons partout à cette époque dans les départements du Nord de la France.

Les fenêtres qui font le pendant de celles-ci, au Sud, sont ogivales : leur archivolte est ornée de moulures qui viennent simplement mourir sur les pieds-droits, car il n'existe pas de colonnes sur ce côté. Vers le milieu de ce mur méridional, un escalier en pierre conduit à une espèce de tribune où se plaçait, durant le repas, le moine chargé de faire la lecture. Enfin, dans le pignon Ouest du réfectoire, s'ouvre une grande fenêtre, dont l'arc en plein-cintre retombe sur deux colonnettes et qui est intérieurement subdivisée par deux meneaux en trois ogives aiguës.

Au-dessous du réfectoire est une salle basse à voûte d'arête en ogive, et divisée par un rang de colonnes courtes et grosses, qui reçoivent en partie les retombées de la voûte, tandis que du côté des murs elles sont portées sur des espèces de chapiteaux sans colonnes, ou plutôt de consoles ornées de larges feuilles enroulées ou hémi-fleurdelisées sous les angles de l'abaque. Cette pièce basse et plusieurs autres, voisines et de même construction, servaient sans doute de magasins et de celliers.



PORTE DU RÉFECTOIRE DE BEAUPORT PRÈS DE L'ANGLE N.-O. DU CLOITRE.

On entre du cloître dans le réfectoire par une porte à plein-cintre A.

L'archivolte, qui est ornée de moulures toriques, retombe sur des colonnettes, dont les chapiteaux sont ornés de feuillages larges et enroulés aux angles supérieurs de la corbeille. Dans l'une des faces intérieures de cette porte, est ménagé un escalier éclairé par deux arcades trilobées, séparées et soutenues par deux petites colonnes (1). Non loin de cette porte et dans la partie inférieure du bâtiment placé au levant du cloître, est disposé un vaste banc de pierre, sous trois arcades prises dans l'épaisseur du mur. Le tympan de ces arcades est rempli par des ornements taillés sur plein, tels que de petites arcatures en ogive aiguë, des trèfles, des quatre-feuilles et une rose à huit lobes. (Voir la figure précédente, p. 95.)

Je suppose que dans l'origine il y avait là un bassin pour se laver les mains avant de prendre le repas : tout semble l'indiquer dans la disposition de ces trois arcades, et dans beaucoup d'abbayes un *lavatorium* était ainsi placé dans le cloître près de la porte du réfectoire.

LA MERVEILLE. — Le grand et très-remarquable édifice du XIIIe. siècle, que l'on désigne au Mont-St.-Michel sous le nom de la *Merveille*, et qui mérite bien ce nom quand on considère sa hardiesse, son élégance et sa position sur un roc escarpé, présente une muraille ayant plus de 33^m. de hauteur, flanquée de quinze contreforts et éclairée par trois étages de fenêtres. C'est, dit M. Le Héricher, dans le texte de la monographie du Mont-St.-Michel, publié par MM. Bourdon et Bouet, *un mur d'un essor prodigieux.*

Je ne présente ici qu'une partie du bâtiment de la Merveille, mais ce fragment suffit pour en montrer l'importance.

A l'angle du pignon oriental figuré dans cette esquisse se dresse une tourelle polygonale couronnée d'un toit élancé, qui servait d'escalier.

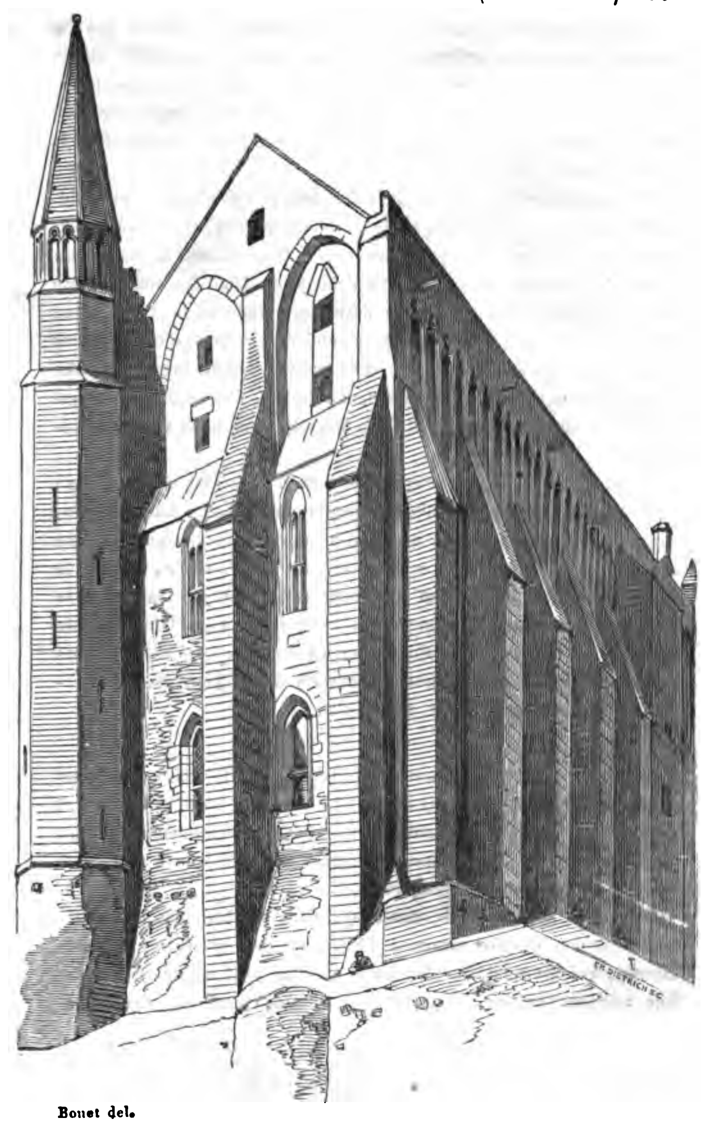
L'édifice se divise en trois étages :

Le premier renfermant des magasins ou des salles souterraines;

Le deuxième, qui peut être considéré comme rez-de-chaussée quand on y entrait du cloître et qui renfermait le réfectoire des moines, belle salle voûtée divisée longitudinalement par des colonnes monocylindriques qui forment ainsi deux nefs et supportent la retombée des voûtes (2);

(1) Description de l'abbaye de Beauport par M. de La Monneraie.

(2) Voir les lithographies de M. Bouet dans la monographie du Mont-St.-Michel.



Bouet del.

PARTIE DU BATIMENT DE LA MERVEILLE, AU MONT-SAINT-MICHEL.

Enfin le troisième étage qui servait de dortoir. Le dessin que j'ai présenté montre que ce bâtiment n'est pas antérieur au XIIIe. siècle. L'examen des détails de l'intérieur (colonnes, chapiteaux, moulures) confirme dans cette opinion, et il me paraît absolument impossible d'admettre, comme on l'a dit, que ce bel édifice ait été construit dans la première moitié du XIIe.

Le dortoir est ici au-dessus du réfectoire, ce qui n'a pas lieu habituellement ailleurs au XIIIe. siècle, mais outre qu'il y a eu quelquefois des exceptions aux règles générales dans la disposition et la destination des pièces, il ne faut pas oublier que l'abbaye du Mont-St.-Michel, assise sur un rocher escarpé, n'a pu se développer conformément aux plans ordinaires; il a fallu, faute d'espace, établir le réfectoire et le dortoir à l'extrémité orientale du cloître où se trouvait habituellement la salle capitulaire, et prolonger parallèlement à l'église, c'est-à-dire de l'Ouest à l'Est, le magnifique bâtiment de la Merveille que nous venons d'examiner.

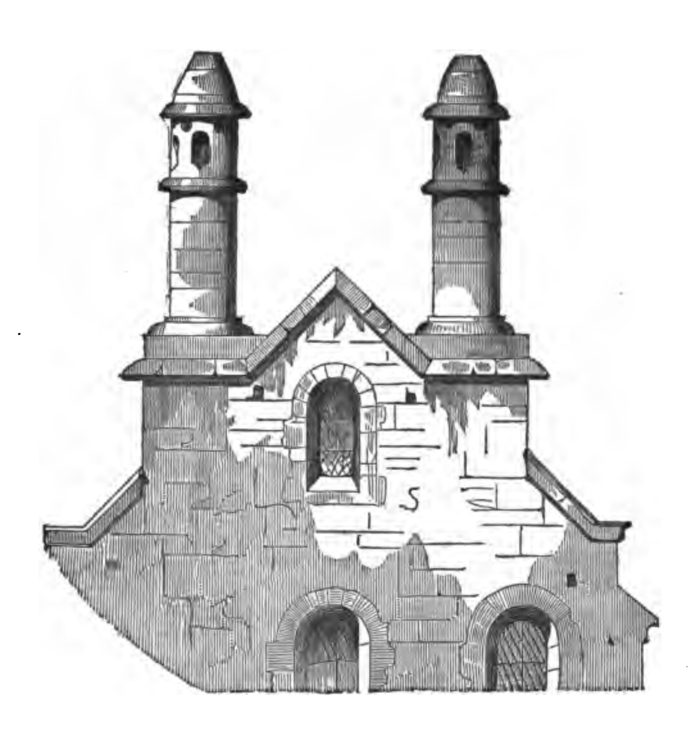
Autre bizarrerie résultant encore du peu d'espace laissé par la mer; le cloître se trouve sur des salles voûtées nommées *Salles des chevaliers*, qui peut-être dans l'origine servaient à la réception des hôtes, et qui en tous cas datent, en grande partie, du XIIIe. siècle, comme le cloître et la Merveille. C'est une vaste salle, que j'ai figurée dans l'Atlas du Ve. volume de mon Cours d'antiquités, et que trois rangs de colonnes monocylindriques divisent en quatre nefs : ces colonnes sont à bases octogones et à chapiteaux couverts de feuillages assez caractéristiques du milieu du XIIIe. siècle (1).

Cuisines. — Quelques cuisines affectèrent, au XIIIe. siècle, la forme arrondie que nous avons signalée dans les cuisines de Marmoutiers et de Fontevrault, mais il paraît que souvent on s'est contenté d'un bâtiment carré à deux cheminées, comme on en a trouvé dans plusieurs établissements monastiques.

On montre à l'abbaye de Fontenay, dans un bâtiment du XIIIe. siècle (quoiqu'il offre encore à l'extrémité des ouvertures à plein-cintre), qui avoisinait le réfectoire et que l'on peut considérer comme une ancienne cuisine, peut-être comme un chauffoir, deux che-

(1) Voir le plan et les dessins in-folio publiés par M. Bouet dans la monographie du Mont-St.-Michel.

minées qui s'élèvent au-dessus du toit, formant deux pyramides de



CHEMINÉES JUMELLES A L'ABBAYE DE FONTENAY (Côte-d'Or).

même hauteur, et percées vers le sommet de plusieurs ouvertures latérales.

A l'intérieur des appartements le foyer des cheminées est assez large et le manteau toujours élevé s'avance, en forme de toit, pour recevoir la fumée.

Les tuyaux des cheminées sont toujours, au XIIIe. siècle, cylindriques ou octogones. Une belle cheminée que l'on voit à l'abbaye

de Beauport (Côtes-du-Nord), et que je reproduis ici, est octogone et percée d'ouvertures latérales au sommet.

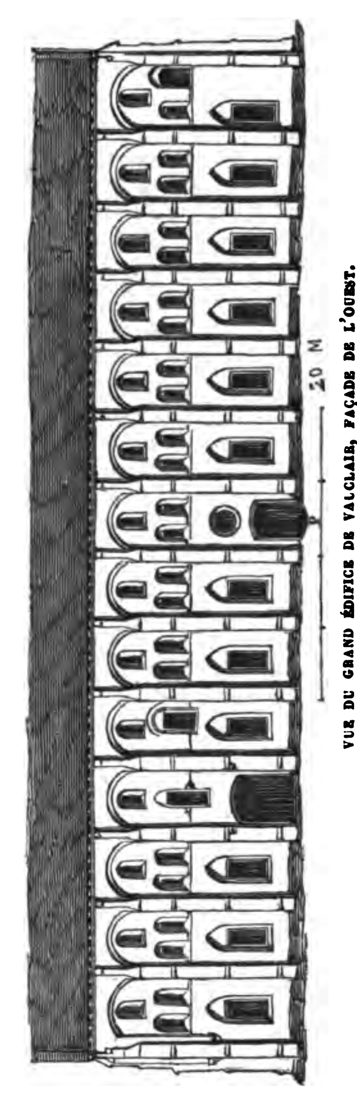
CHEMINÉE DU XIIIe. SIÈCLE, A L'ABBAYE DE BEAUPORT.

LOGEMENT DES HÔTES ET MAGASINS A VAUCLAIR (Aisne). — Une des plus belles constructions monastiques qui nous restent est, sans contredit, le grand bâtiment connu à Vauclair, aux environs de Laon, sous la dénomination erronée de *granges de Vauclair*. M. le comte de Mérode l'avait signalé depuis longtemps; M. Piette l'avait décrit dans son histoire de l'abbaye de Foigny, dont Vauclair dépendait : plus tard nous avons pu le visiter avec plusieurs membres de la Société française, et M. Victor Petit l'a examiné et dessiné avec tout le soin possible. C'est à lui que nous devons les dessins qui suivent et les notes explicatives que nous allons reproduire pour l'intelligence de ces dessins.

Avant tout, disons-le; si la magnifique construction que je vais décrire a servi de grenier à blé, on peut affirmer hardiment que ce n'était pas une grange dans l'acception véritable du mot, et que les gerbes n'y ont point été entassées, sauf peut-être dans les derniers temps, lorsque les établissements monastiques étaient en décadence et que la confusion et le désordre s'étaient introduits dans la destination des édifices, aussi bien que dans l'administration morale et matérielle des congrégations.

Le bâtiment de Vauclair n'a pu être construit pour resserrer des récoltes *en gerbes*, car les granges étaient toujours en dehors de l'enceinte centrale des maisons conventuelles, tandis que le monument de Vauclair fermait le côté occidental de cette enceinte et bordait le cloître. Je suppose que c'était là que les hôtes étaient reçus au XIIIe. siècle, ou qu'au moins une partie était destinée à cet usage; les voûtes, si belles, encore peintes, les pavés émaillés, dont il reste encore des traces, nous paraissent mieux convenir à cette

destination qu'à un grenier : toutefois, diverses abbayes ont eu, dans le XIIIe. siècle, leurs magasins à blé placés dans le même corps de bâtiment, et il se pourrait qu'il en eût été ainsi à Vauclair, au lieu que les granges, je le répète, étaient toujours en dehors de l'enceinte claustrale (V. la p. 64). Nous en aurons encore des preuves en examinant bientôt des granges du XIIIe. siècle.



VUE DU GRAND ÉDIFICE DE VAUCLAIR, FAÇADE DE L'OUEST.

La façade occidentale de l'édifice de Vauclair étant celle que l'on aperçoit la première, nous allons d'abord la décrire.

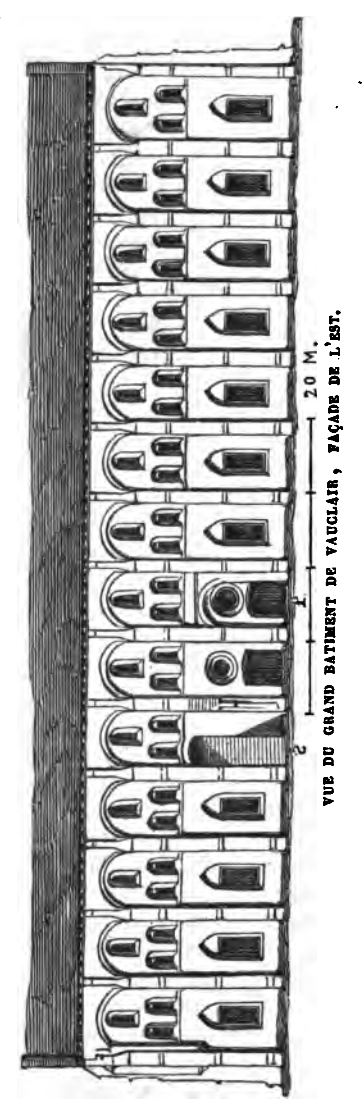
Le dessin ci-joint représente cette façade dans tout son développement, abstraction faite d'un corps-de-logis moderne qui est adossé vers le centre de la façade en retour d'équerre, entre les huitième et neuvième contreforts.

Le mur de cette façade est consolidé par quinze contreforts, ayant près de 1^m. d'épaisseur et de saillie, sur plus de 13^m. de hauteur.

On remarque, entre les quatrième et cinquième contreforts, une large porte voûtée en arc de cercle et surmontée d'une autre porte plus étroite. A droite et à gauche de ces deux portes, on aper-

çoit deux corbeaux, ou consoles, destinés à supporter une charpente qui a complètement disparu.

Une autre porte, placée entre les huitième et neuvième contreforts, s'ouvre sur un passage voûté qui traverse tout le bâtiment. Un oculus éclaire ce passage formé par deux gros murs, et qui aboutit à la façade opposée. Nous avons marqué ce passage de la lettre P. Nous ne parlons pas des autres portes du rez-de-chaussée qui sont évidemment modernes ou postérieures à la date de l'édifice, d'un certain nombre d'années. Mais au premier étage, indépendamment de la porte dont il a été question, on peut en remarquer deux autres : l'une entre les cinquième et sixième contreforts, l'autre à l'extrémité de l'édifice. Elles communiquaient à des bâtiments qui n'existent plus.



VUE DU GRAND BATIMENT DE VAUCLAIR, FAÇADE DE L'EST.

La façade orientale que voici est d'une conservation remarquable et la pierre a gardé sa nuance claire et jaunâtre.

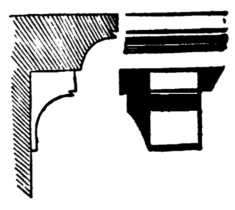
C'est par suite de la démolition assez récente de plusieurs corps-de-logis qui venaient s'appuyer et se réunir à celui que nous décrivons, qu'il est possible maintenant d'embrasser d'un seul coup-d'œil un édifice qui a plus de 70m. de longueur.

Quinze contreforts, tous semblables entr'eux, et que nous avons déjà vus à la façade de l'Ouest, soutiennent celle de l'Est, divisée par cela même en quatorze travées qui correspondent aux distributions intérieures.

Chacune de ces travées présente en apparence une similitude qui disparaît après un examen attentif.

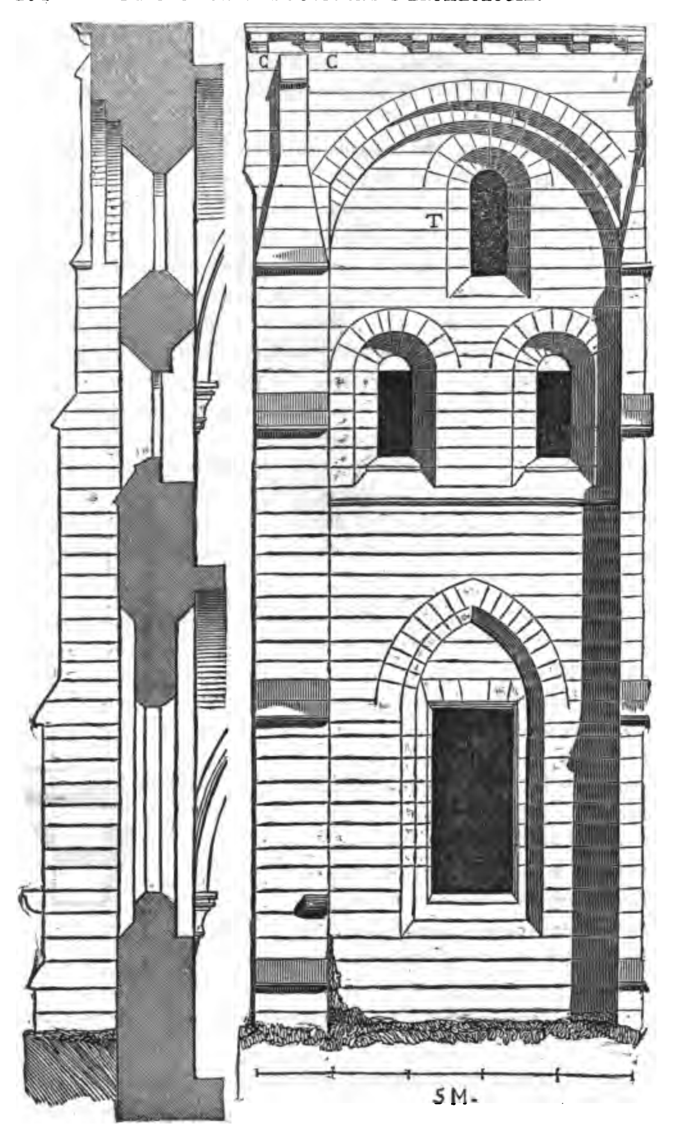
L'écartement qui sépare les contreforts est de 3^m. 85^c. en moyenne; l'élévation atteint la hauteur de 13^m. 50^c. en moyenne également, car le nivellement du terrain présente quelques inégalités ; enfin le mur est formé de quarante-neuf ou cinquante assises de pierres de taille soigneusement équarries ét jointoyées. L'épaisseur de ce mur est d'environ 1^m. : c'est aussi la saillie des contreforts. Les voûtes intérieures ont donc pour points d'appui une muraille ayant 2^m. d'épaisseur. C'est énorme déjà, et cependant les constructeurs n'ont pas jugé cette force de résistance assez considérable; ils ont inventé un moyen ingénieux pour augmenter cette même force de résistance et qui consiste à charger le sommet de la muraille, dans le sens vertical, d'une voûte ayant ses points d'appui sur la tête des contreforts et agissant dans le sens opposé à la poussée des voûtes intérieures.

On reconnaît bien, dans cette combinaison si simple, si vraie et pleine de bon sens, le génie des constructeurs du moyen-âge. Cette voûte, formée par deux arcs-doubleaux de 25^c. d'épaisseur chacun, ajoute donc à l'épaisseur de la muraille et sur son sommet un poids considérable, puisque cette muraille atteint ainsi la mesure d'un mètre 50^c., sans compter la saillie de la corniche qui supporte le comble.


CORNICHE.

Butées aussi fortement, les voûtes intérieures n'ont pas bougé. L'étage du rez-de-chaussée était éclairé par vingt-sept fenêtres carrées, c'est-à-dire ayant leur quatre angles rectangulaires; elles ont 1^m. 9^c. de large sur 2^m. 45^c. de haut; leur linteau est formé de claveaux réguliers, encadrés dans une arcade ogivale.

Entre les huitième et neuvième contreforts, nous retrouvons l'arc de cercle de la porte du passage déjà signalé. Au-dessus s'ouvre



UNE TRAVÉE DU BATIMENT DE VAUCLAIR.

une fenêtre ronde, surmontée d'une voûte construite pour supporter une sorte de terrasse, se reliant aux bâtiments démolis et dont les traces se reconnaissent en de nombreux endroits sur la grande muraille.

Dans la travée suivante, on trouve une porte presque semblable, conduisant dans la grande salle A (V. le plan, p. 107), située vers la partie sud de l'édifice. La salle B, placée dans la partie opposée, est plus grande encore, car elle a sept travées au lieu de six. Enfin, à côté de cette seconde porte, on remarque un escalier en pierre conduisant par vingt-quatre marches au premier étage.

Avant de pénétrer dans ces différentes salles, faisons remarquer que, par une disposition que rien ne semble expliquer ni motiver, les fenêtres de ce premier étage, disposées trois par trois, ne sont point symétriquement placées. Ainsi, presque toutes les fenêtres placées sous les arcs-doubleaux, sont mises un peu à gauche ou un peu à droite du milieu réel; cette différence varie de 5 à 20 centimètres.

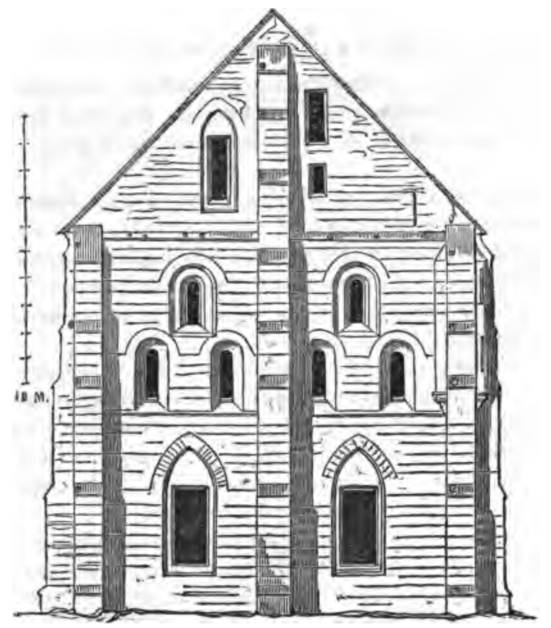
Autre irrégularité, les consoles ou corbeaux de la grande corniche, au nombre de sept, entre chaque tête de contrefort, ne sont pas disposés d'une manière égale entre ces têtes de contrefort.

On vient de voir le dessin des façades; je donne (p. 106) celui des deux grands pignons qui les réunissent. — Celui du Nord, est merveilleusement conservé, il reproduit tous les caractères de construction que nous avons observés sur la grande façade. — Il en est de même pour le pignon du Sud. Leur élévation, depuis le sol jusqu'à la pointe du grand comble, peut être évaluée à 23^{m}. 70 ou 75^{c}. Le contrefort central n'a que 1^{m}. 58^{c}. de moins; son épaisseur est de 1^{m}. 20^{c}.

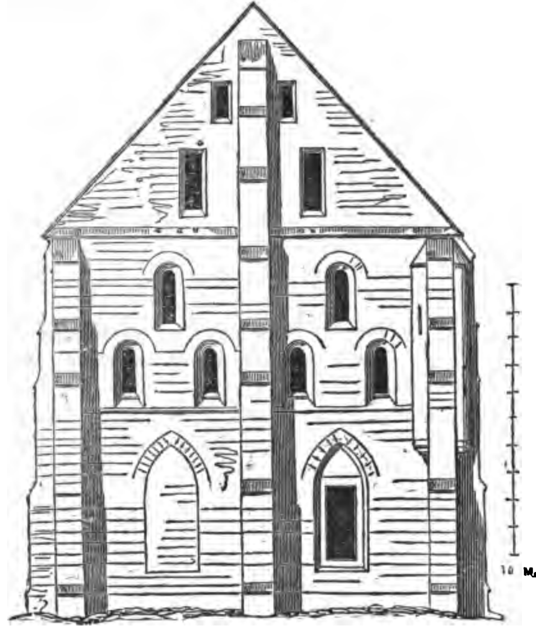
C'est par la grande porte P, ouverte dans la façade de l'Ouest, qu'on pénétrait dans cette salle; une seconde porte F, située dans l'angle près du passage central, établissait une communication avec l'autre côté de la façade et aussi l'autre salle A. (Voir le plan, p. 107.)

Cette salle B a 33^{m}. de long sur 13 de largeur; elle est divisée dans son milieu, par six colonnes et deux consoles, ce qui fait dix travées et deux nefs parfaitement bien voûtées. L'autre salle n'a que six travées, et elle ne le cède en rien, comme beauté de construction, à la salle voisine; toutefois l'appareil des nervures n'est pas le même : ici elles sont carrément taillées dans leur profil, tandis que partout ailleurs elles sont arrondies.

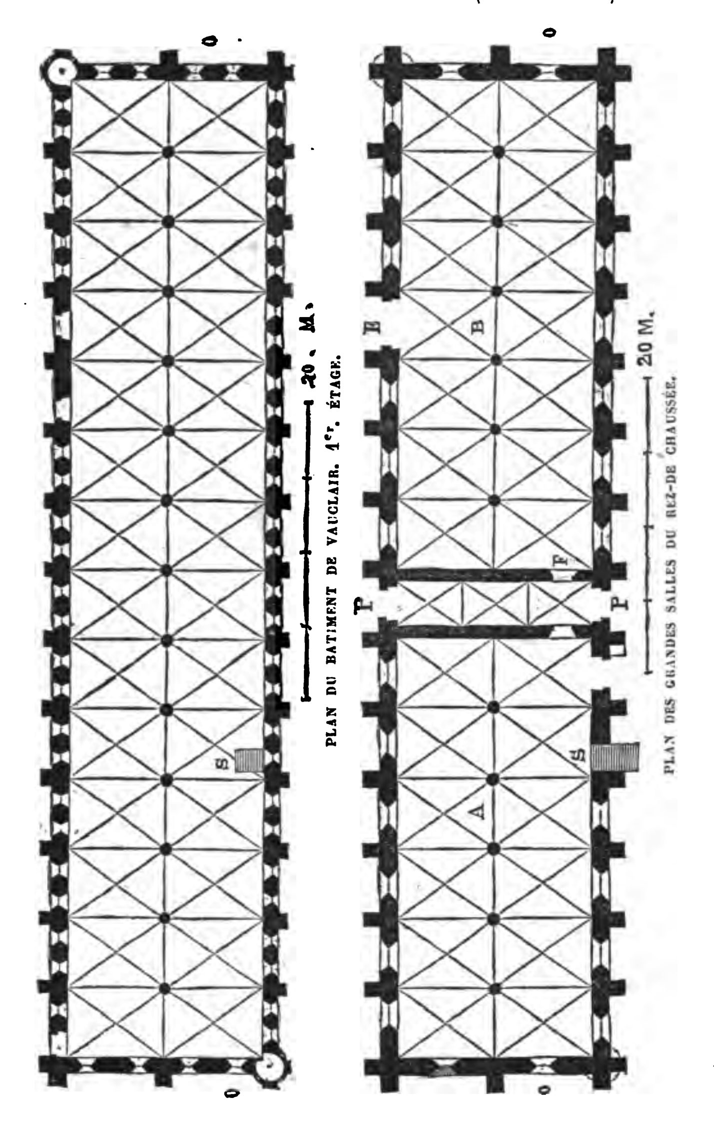
VUE DES PIGNONS NORD ET SUD DU BATIMENT DE VAUCLAIR.



PIGNON DU NORD.

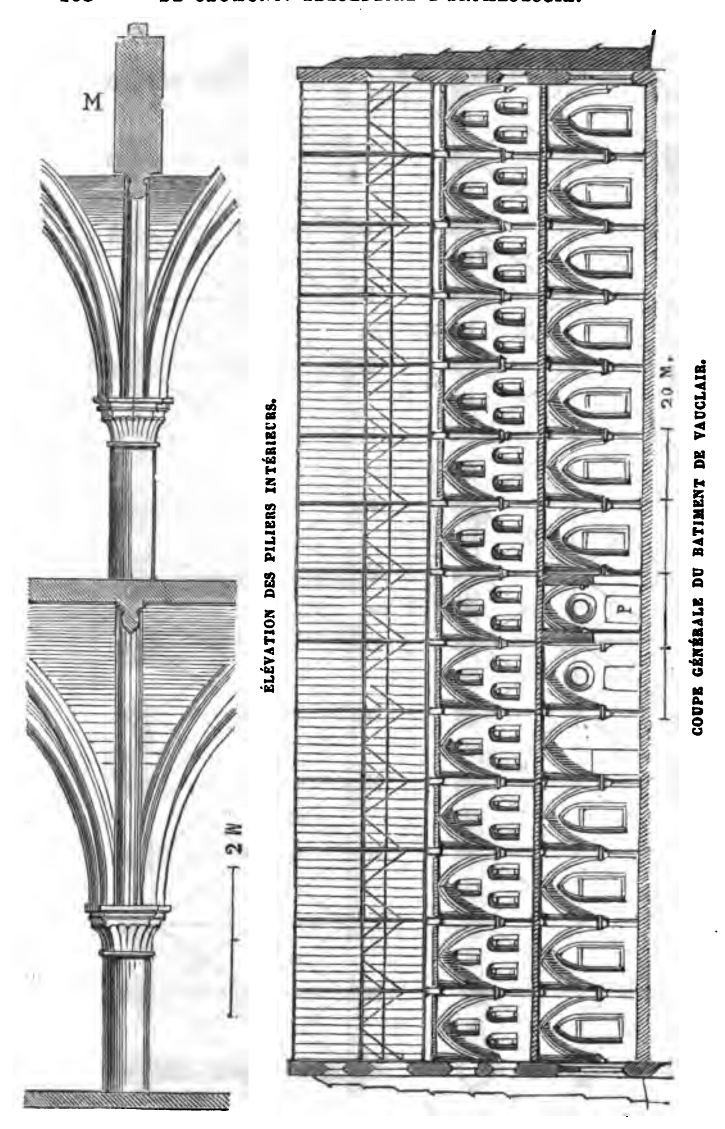


PIGNON DU SUD.



PLAN DU BATIMENT DE VAUCLAIR. 1er. ÉTAGE.

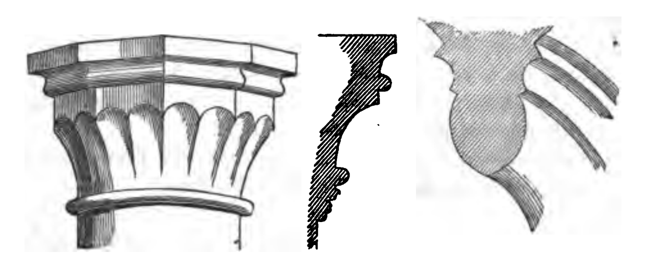
PLAN DES GRANDES SALLES DU REZ-DE CHAUSSÉE.



ÉLÉVATION DES PILIERS INTÉRIEURS.

COUPE GÉNÉRALE DU BATIMENT DE VAUCLAIR.

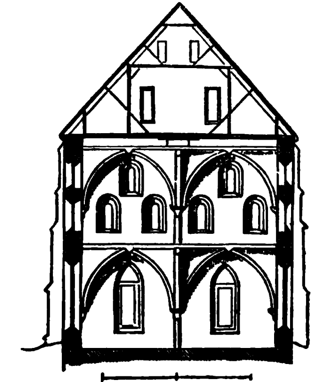
Les chapiteaux sont tous d'un seul morceau, corbeille et tailloir ; j'en présente le dessin le plus généralement reproduit. Les autres se



rapprochent des chapiteaux à feuilles plates et à crosses du XIIIe. siècle. Leur diamètre inférieur est de près de 70c. pour les colonnes du rez-de-chaussée, et de 65c. ou même 60 pour celles du premier étage.

La figure (p. 108) montre 1°. le profil et la coupe des voûtes et des colonnes, depuis le terrain jusqu'au comble. Le massif M s'élève pour soutenir le centre de la charpente ; 2°. la coupe générale de l'édifice sur la longueur.

On comprend facilement l'ensemble des deux étages, et on peut reconnaître les distributions grandioses de la salle immense du premier étage. Cette salle, en effet, tient toute la longueur et toute la largeur de l'édifice : elle a 66m. 20c. de longueur sur 12m. 40c. de largeur, et est divisée en deux nefs par treize colonnes formant quinze travées égales entr'elles.



Cette magnifique salle est éclairée par cinquante-deux fenêtres. C'est par l'escalier SS qu'on y arrivait. Les rares communications établies avec les bâtiments qui n'existent plus, sont indiquées par les portes reproduites dans nos dessins.

La figure que voici montre la coupe des deux étages, par le travers.

Bien que les voûtes du rez-de-chaussée et celles du premier étage semblent être identiques, on re-

marque pourtant plus de finesse dans ces dernières. Enfin, le sol qui, au-rez-de-chaussée, n'est simplement, quant à présent du moins, qu'en terre battue, est formé au premier étage par des carreaux de terre cuite, de différentes formes et dimensions. A diverses époques, de notables parties de cet immense carrelage furent remaniées, et c'est à cette circonstance tout accidentelle de restauration, que l'on doit la disparition presque entière du carrelage émaillé, dont on ne retrouve plus que des fragments çà et là.

Ces carreaux témoignent de la richesse apportée à l'ornementation décorative de l'édifice, pour la salle du premier étage.

Salle des gardes à St.-Etienne de Caen. — La salle dite *des gardes* à l'abbaye de St.-Etienne de Caen, dont on ne connaît pas la destination primitive, mais qui, comme la Salle-au-Duc à l'abbaye de Beauport et certaines pièces qui dans d'autres abbayes ne font pas partie de l'entourage immédiat du cloître, quoiqu'elles se distinguent par leur magnificence, est encore à citer pour faire connaître l'état de l'architecture au XIIIe. siècle.

La salle des gardes était, il y a 40 ans, un grand bâtiment dépendant de l'abbaye de St.-Etienne de Caen. Ce bâtiment, dont Ducarel nous a conservé un dessin très-imparfait, a été malheureusement défiguré pour y établir les classes du collége royal, sous l'administration de M. Caffarelly, préfet du Calvados, mais il existe encore. L'ignoble mutilation que ce préfet a autorisée, montre à quels actes de vandalisme des fonctionnaires, d'ailleurs honorables, peuvent se laisser entraîner et combien les amis des arts doivent surveiller les travaux ordonnés par l'administration, afin de s'opposer, lorsqu'il en est temps encore, à la destruction des édifices les plus précieux. Le bâtiment dont je parle est en forme de carré très-allongé terminé par deux gables au Nord et au Sud, et divisé en deux étages. Aux angles se trouvaient quatre tourillons servant d'escaliers, et, vers le milieu du grand côté orienté à l'Est, une tour ou corps carré, flanquée de contreforts, couronnée par un toit à quatre pans et renfermant un escalier; c'était une des entrées principales, qui se trouvait ainsi placée dans une pièce en saillie.

Un grand nombre de fenêtres élégantes éclairaient le rez-de-chaussée et le premier étage. La grande salle du premier, que l'on appelait la *Salle des gardes*, servait de magasin à blé, lorsque le docteur Ducarel la visita en 1752, mais en 1684 elle renfermait la biblio-

thèque, d'après la légende jointe à la grande vue dont j'ai déjà parlé.

Personne n'ayant pris la peine de décrire cette belle salle avant la mutilation faite sous M. Caffarelly, nous sommes heureux de trouver dans le voyage de Ducarel quelques détails bien incomplets, il est vrai, mais qui ne manquent pas d'intérêt.

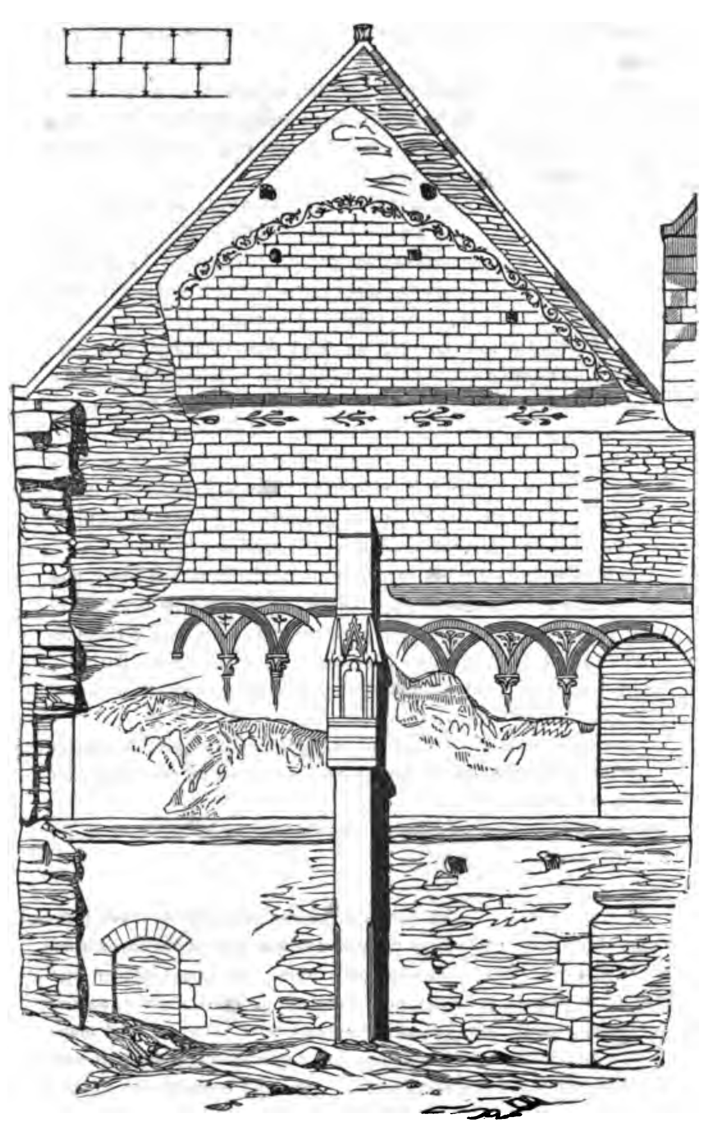
Parmi les salles qui subsistent encore à l'abbaye de St.-Etienne, dit le docteur Ducarel : « On peut regarder comme la plus intéressante « celle qui est désignée sous le nom de *grande Chambre des Gardes.* « Sa longueur est de 160 pieds et sa largeur de 90. A chaque extrémité « de cette salle sont des rosaces garnies de vitraux peints du travail le « plus soigné. On voit du côté du Nord deux cheminées bien con- « servées, ainsi qu'un banc de pierre à l'entour de la salle. Le plancher « est pavé de briques de six pouces carré, vernissées, dont les huit « rangées qui s'étendent de l'Est à l'Ouest, sont chargées de divers « écussons. L'intervalle entre chaque rang de ces briques est pavé « d'autres briques ornées de rosaces, et le milieu représente une espèce « de labyrinthe d'environ 10 pieds de diamètre... Le reste du pavé est « formé de divers carreaux formant des échiquiers.

« En sortant de cette salle on entre à gauche dans une autre plus « petite, nommée la chambre des Barons, de 24 pieds de large sur 27 « de long, pavée de la même espèce de briques, mais avec cette diffé- « rence qu'au lieu d'armoiries elles représentent des figures de cerfs, « et de chiens de chasse. Les murs de cette salle paraissent avoir été « décorés de peintures....

« Sous ces salles, il y en a d'autres, dont les voûtes sont supportées « par de belles colonnes, et qui servaient à coucher les personnes d'un « rang inférieur. »

Cette description peut donner l'idée des plus belles salles de la fin du XIIIe. siècle.

PEINTURE MURALE. — La peinture murale décorait les murs intérieurs des pièces; j'en citerai un seul exemple que je tire du prieuré de St.-Gabriel. Cette décoration polychrôme, qui peut donner une idée de la plupart de celles qui existaient au XIIIe. siècle, consistait en des cintres entrelacés peints en vert et en brun sur fond blanchâtre. Au-dessus de cette galerie, des compartiments d'appareil sont peints en rouge : des feuillages et des rinceaux complétaient la décoration.



PEINTURES MURALES DU XIIIe. SIÈCLE, A SAINT-GABRIEL.

Si du cloître, des abbayes et des bâtiments réguliers nous passons aux cours voisines, nous y trouverons des constructions aussi importantes que celles que nous venons d'examiner.

On voit encore à l'abbaye de Barbery un bâtiment qui se divise en deux grandes salles, l'une plus basse que l'autre, à cause de la déclivité du sol, et qui était divisé en deux étages par une voûte re-



posant, comme partout ailleurs, au centre de l'édifice, sur des colonnes monocylindriques. Ce bâtiment, qui faisait partie de la grande cour *area major* et se trouvait conséquemment en dehors de l'enceinte conventuelle (1), est éclairé par de longues lancettes à deux baies; je ne sais quelle était sa destination première.

A l'abbaye de St.-Jean de Laon il existait, au XVII°. siècle, dans la grande cour *area communis*, de magnifiques constructions du XIII°. siècle dont je présente une esquisse d'après la gravure du *Monasticon*: elles avaient trois étages. Le premier, au rez-de-chaussée, et que je suppose avoir servi de cave et de magasins, les deux autres, qui renfermaient le blé et les autres grains appartenant à l'abbaye. La légende indique le bâtiment tout entier sous la dénomination de greniers, *horrea*.

Des contreforts correspondant aux arceaux des voûtes divisaient régulièrement les murs à l'extérieur; deux fenêtres étaient comprises entre chaque contrefort dans les étages supérieurs; à l'étage inférieur il n'y avait qu'une ouverture entre chaque contrefort.

Ce bel édifice était attenant, d'un côté, à la porte d'entrée de l'abbaye et faisait partie de la première cour *area major*. La porte se trouvait placée dans un pavillon carré flanqué de tourelles en en-

(1) Voir le t. II de ma Statistique monumentale du Calvados, p. 226.



ANCIENS BATIMENTS DE L'ABBAYE DE SAINT-JEAN DE LAON (grande cour).

corbellement. On remarque une tourelle semblable sur un bâtiment qui fait retour d'équerre à l'extrémité opposée de la cour, et ces tourelles se retrouvent dans un grand nombre d'édifices du XIIIe. siècle de cette partie de la France.

Les écuries et les bâtiments ruraux qui enclosaient les grandes cours, en dehors des lieux réguliers, étaient toujours contruits d'après le même système, des voûtes ogivales reposant sur les murs latéraux et sur des colonnes centrales, comme à l'abbaye de Fontenay-sur-Orne, à Bretteville-le-Rabet, ancienne maison des Templiers, et dans toutes les localités où j'ai vu des bâtiments en pierre considérables destinés à l'exploitation rurale.

PORTES D'ENTRÉE DES ABBAYES. — Toutes les anciennes maisons religieuses avaient des entrées à peu près semblables, au XIIIe. siècle, et composées, comme à St.-Jean de Laon, d'un pavillon ou d'un mur dans lequel s'ouvraient deux portes de grandeur inégale, l'une pour les piétons, l'autre pour les charrettes.

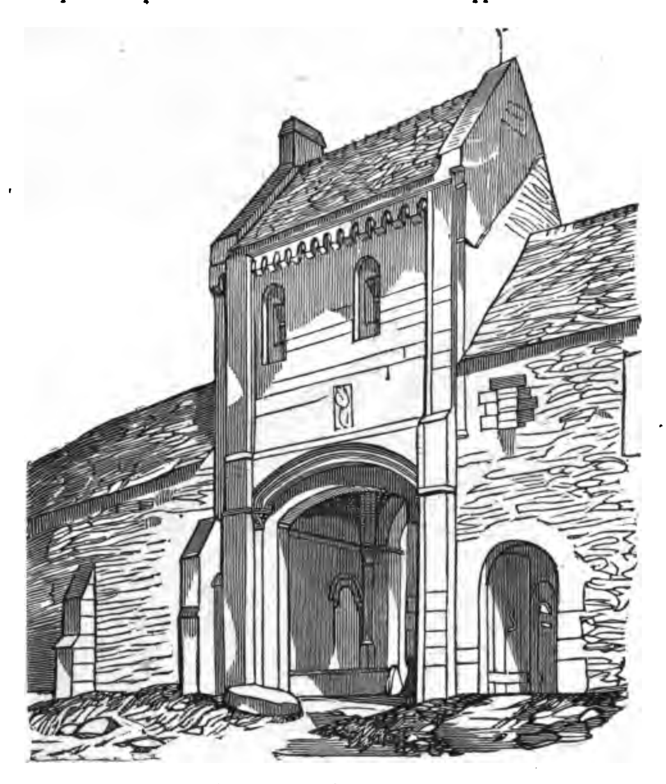


ENTRÉE DE L'ABBAYE DE LONGUES.

Telle est l'entrée de l'abbaye de Longues, près Bayeux, et celles de

plusieurs prieurés ou manoirs d'abbayes. A l'abbaye d'Ardennes, on entre dans la première cour par deux portes, l'une cintrée et assez large pour les charrettes, l'autre à ogive et beaucoup moins grande, pour les gens de pied ; la corniche est garnie de dents de scie.

L'entrée du prieuré de St.-Gabriel consiste en une grande et une petite porte : la grande porte offre un arc surbaissé et des colonnettes du XIIIe. siècle ; la petite a été refaite extérieurement. Les passages auxquels ces portes accèdent sont surmontés d'un appartement.



ENTRÉE DU PRIEURÉ DE SAINT-GABRIEL.

Le prétoire où l'on rendait la justice et les prisons étaient ordinairement près de la porte d'entrée des abbayes : le prétoire se trouvait

quelquefois dans l'appartement qui surmontait la porte (St.-Benoit-sur-Loire, St.-Pierre-sur-Dive, St.-Pierre de Rebais, près de Meaux).

Dans cette dernière abbaye, le tribunal, les prisons et le logement du portier étaient placés dans un corps-de-logis flanqué de tourelles dont je présente une vue d'après d'anciennes gravures.



PRÉTOIRE, PRISONS ET LOGIS DU PORTIER A L'ABBAYE DE REBAIS, PRÈS MEAUX.

Dans d'autres abbayes on jugeait dans l'appartement qui surmontait la porte, mais les prisons en étaient séparées : au prieuré de St.-Gabriel (Calvados), qui dépendait de Fécamp, et où il y avait haute-justice, la prison était dans une espèce de donjon carré que j'ai décrit

dans ma Statistique monumentale de l'arrondissement de Caen, et que je reproduis ici.

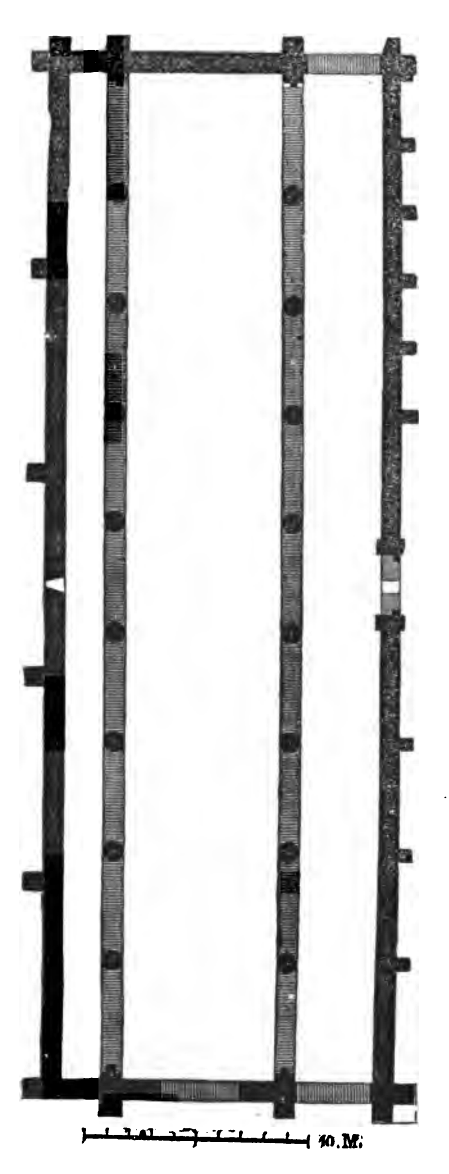


LA PRISON DU PRIEURÉ DE SAINT-GABRIEL.

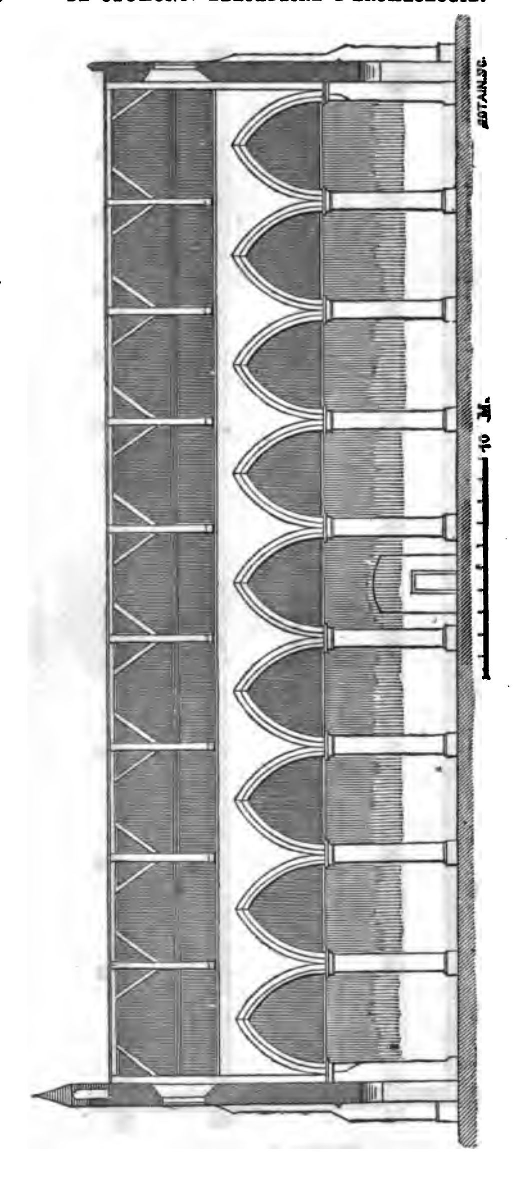
GRANGES. — Les granges ont acquis au XIIIe. siècle des dimensions énormes qui prouvent combien était prospère l'agriculture à cette époque.

La grange de l'abbaye d'Ardennes est une des plus importantes que j'aie visitées ; elle a près de 150 pieds de longueur : on pouvait y loger plus de de 80,000 gerbes de blé. L'abbaye d'Ardennes est en effet placée au milieu d'une plaine dont les principaux produits devaient consister en céréales, soit qu'elles provinssent des dîmes, soit qu'elles fussent le produit des cultures de l'abbaye.

Cette belle grange, dont voici le plan et la coupe longitudinale, se compose de trois nefs séparées par deux rangs d'arcades, portées sur des colonnes ogivales et au nombre de neuf. Deux grandes portes existent aux extrémités, et les charrettes pouvaient, comme à Périères, entrer par une porte, parcourir la nef centrale et ressortir par l'autre

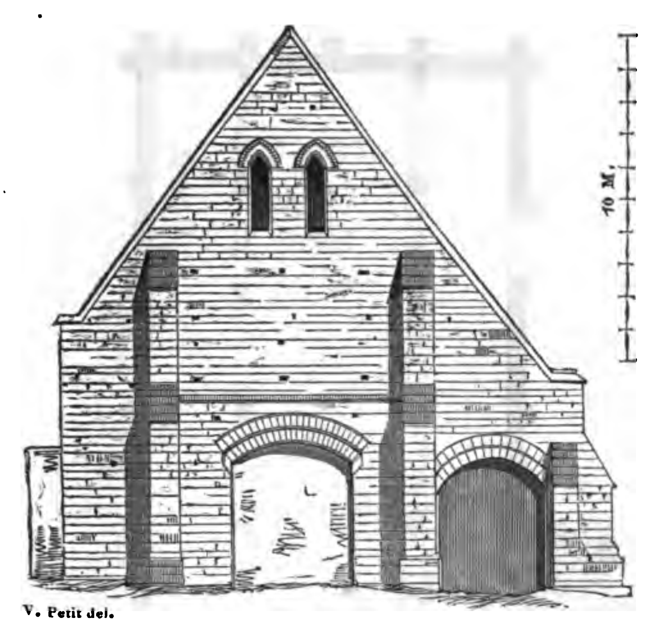


PLAN DE LA GRANGE DE L'ABBAYE D'ARDENNES.



COUPE LONGITUDINALE DE LA GRANGE D'ARDENNES.

porte. Les deux façades ou gables sont garnis de contreforts et éclairés par deux fenêtres; voici l'esquisse de la façade méridionale.



V. Petit del.

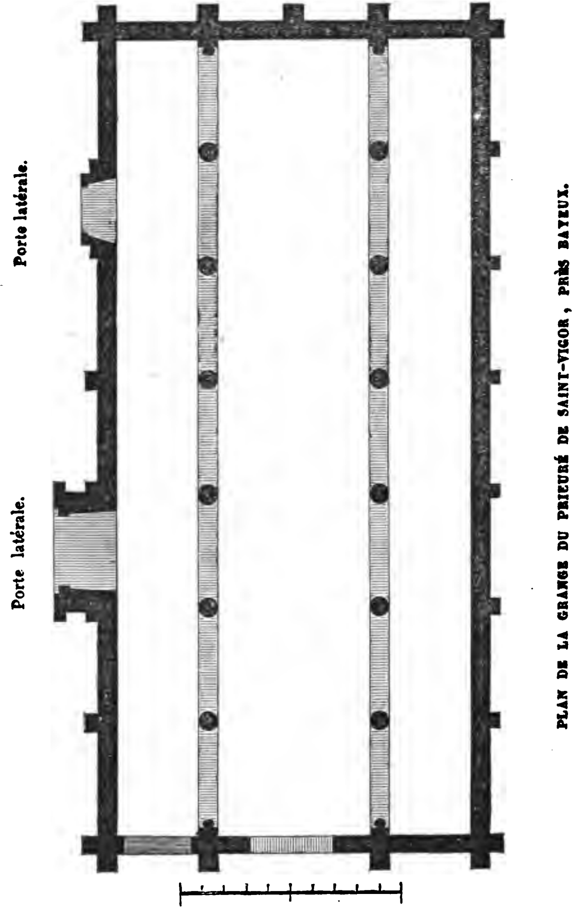
UN DES PIGNONS DE LA GRANGE D'ARDENNES.

Dans la grange d'Ardennes, dans celle de St.-Vigor, et dans d'autres granges de divers âges observées dans le département de l'Eure par Mme. Philippe-Lemaître (1), les deux ailes qui accompagnent la nef centrale sont inégales en largeur et en hauteur.

Le côté le plus étroit ne correspondait à aucune porte (V. les façades d'Ardennes et de St.-Vigor) ; on y accédait seulement par la nef centrale, et quand celle-ci était pleine, les charrettes entraient dans le bas-côté le plus large, nous voyons que la porte centrale avait été bouchée à Ardennes, et que dans le siècle dernier on entrait par la porte correspondant au bas-côté le plus large. Ce sont des particularités qu'il est bon de noter, que l'on peut constater

(1) V. le Bulletin monumental, t. XV, p. 193 et suivantes.

aussi dans les granges du Bec et de Marbœuf (Eure) (1); elles tiennent à des causes qui pourraient s'expliquer de plusieurs manières; mais il est évident qu'en élevant le mur latéral et rétrécissant le bas-côté dont



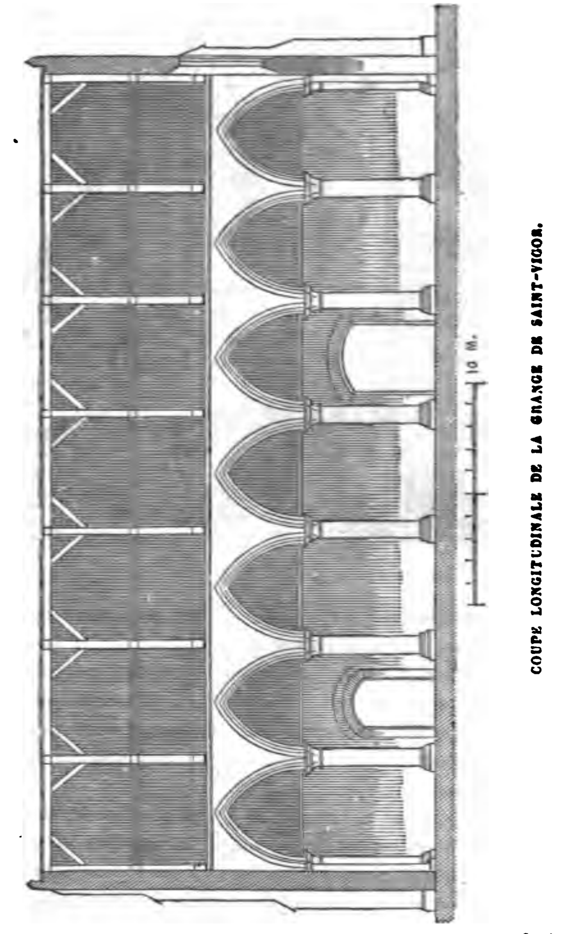
PLAN DE LA GRANGE DU PRIEURÉ DE SAINT-VIGOR, PRÈS BAYEUX.

il formait la clôture, on retrouvait en hauteur l'espace économisé en

(1) V. dans le t. XV du Bulletin monumental la planche annexée au mémoire de Mm^e. Philippe-Lemaître.

largeur et qu'il n'y avait nul besoin de trois issues parallèles, ni même de deux, pour le service des granges, même les plus vastes.

La grange du prieuré de St.-Vigor, près Bayeux, est un diminutif de celle d'Ardennes, mais elle est disposée de même et à peu près du même temps; elle n'a que sept arcades au lieu de neuf : la façade qui s'ouvre



COUPE LONGITUDINALE DE LA GRANGE DE SAINT-VIGOR.

dans la cour est percée d'une grande porte charrière et de deux fenêtres. Deux autres portes existent dans le mur latéral exposé au Midi : une

de ces ouvertures était assez vaste pour donner passage aux charrettes.

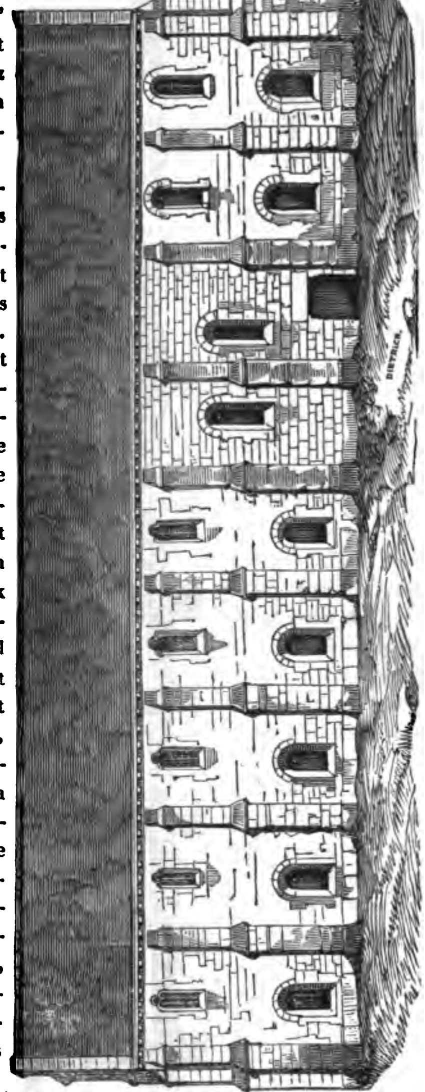


FAÇADE DE LA GRANGE DE SAINT-VIGOR.

BATIMENTS INDUSTRIELS. — Les bâtiments industriels des abbayes méritent une sérieuse attention, mais outre qu'on a très-peu de documents encore sur les industries pratiquées dans les maisons religieuses, je connais à peine quelques constructions existantes auxquelles on puisse attribuer une pareille destination. Nous savons pourtant qu'il en a existé; mais à quelle époque pourrait-on faire remonter leur origine? voilà la question.

Dans une grande vue de l'abbaye de Citeaux et de ses dépendances, qui fait partie de la curieuse collection du *Monasticon*, on voit que l'abbaye renfermait de grandes tanneries sur le bord d'un ruisseau qui passait dans l'enceinte de ce monastère, et que près du bâtiment désigné comme tannerie, dans la légende du plan, en était un autre où l'on préparait les écorces, probablement le moulin à tan. Le plan

du couvent dont je parle n'est pas très-ancien, puisque la plupart des vues de cette collection ne sont que du XVIIe siècle; mais le bâtiment paraît d'un âge assez recnlé, autant qu'on peut en juger par l'exécution des figures.

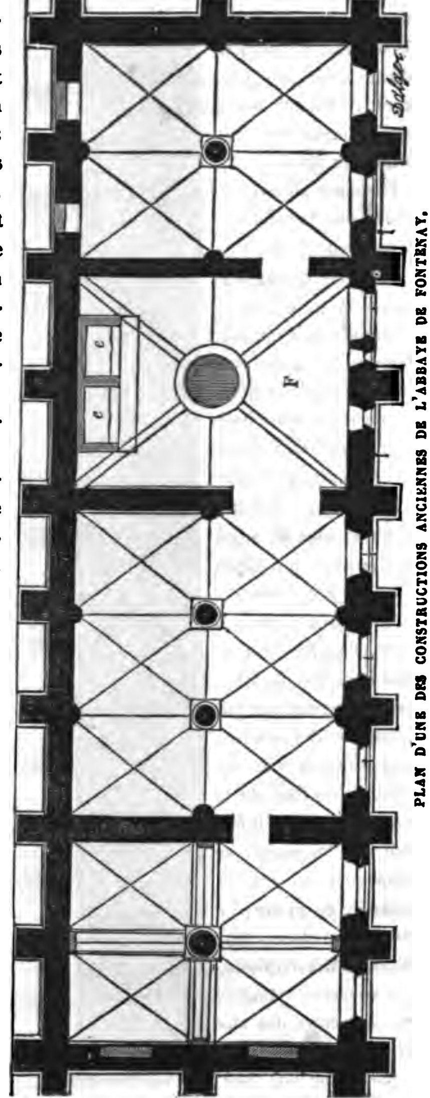


BATIMENT DU XIIIe. SIÈCLE, A L'ABBAYE DE FONTENAY.

Certaines abbayes avaient des briqueteries permanentes, des hangards pour façonner et sécher la tuile, et des fourneaux pour la cuire.

Je ne sais quelle était primitivement la destination d'un grand bâtiment du XIIIe. siècle que j'ai visité à l'abbaye de Fontenay (Côte-d'Or), et dont M. Sagot m'a procuré un dessin d'autant plus précieux qu'il présente, à l'extérieur, l'édifice tel qu'il était il y a 20 ans, avant que M. Seguin l'eût fait exhausser. Cet édifice, dont voici la vue extérieure, du côté de la grande cour dont il fermait un des côtés, se composait, au rez-de-chaussée, de quatre pièces de grandeurs inégales et voûtées en pierre, avec colonnes cylindriques au centre des appartements, excepté dans la pièce que l'on voit

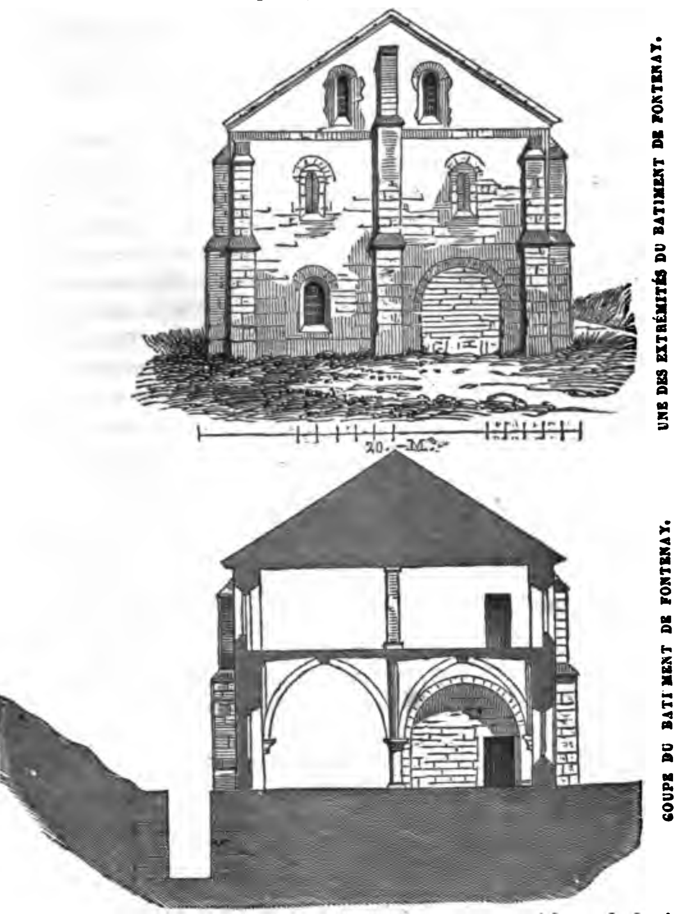
vers le centre (V. le point F sur le plan). Cet appartement avait une voûte conique percée au centre d'une ouverture circulaire, comme celles des anciennes cuisines, et évidemment destinée à laisser passer la fumée : deux grandes cheminées jumelles, adossées à la muraille *ee*, expliquent l'utilité de cette espèce de ventilateur. Mais à quoi servaient ces cheminées ? y avait-il là une cuisine ? ou bien était-ce une ancienne forge, comme le pense le propriétaire, M. Seguin, correspondant de l'Institut ? Il est difficile de trancher la question sans avoir étudié les lieux plus long-temps que je n'ai pu le faire. M. Seguin pense que les moines avaient établi là une grosse forge dont la chute d'eau voisine pouvait faire mouvoir le marteau et les soufflets. Mais, au XIIIe. siècle, il n'y avait nulle part encore, je crois, d'établissements semblables pour la fabrication du fer ; nous ne voyons paraître ces établissements permanents qu'au XVe. Je pencherais donc à admettre, si ces che-



PLAN D'UNE DES CONSTRUCTIONS ANCIENNES DE L'ABBAYE DE FONTENAY.

minées ont été destinées au travail du fer, qu'on se bornait à le forger et à en fabriquer des outils ou autres objets soit pour l'abbaye, soit pour la contrée voisine.

On pourrait bien aussi voir dans cet appartement à cheminées jumelles d'anciennes cuisines, ou mieux encore une buanderie : l'ouverture centrale de la voûte aurait laissé sortir les vapeurs de la cuve établie au centre de la pièce, et la lessive aurait été chauffée dans la



UNE DES EXTRÉMITÉS DU BATIMENT DE FONTENAY.

COUPE DU BATIMENT DE FONTENAY.

cheminée, comme on le fait encore à présent : le voisinage de la ri-

vière où un lavoir était, dit-on, établi dans les derniers temps, donnerait à cette conjecture une certaine probabilité. Les appartements voisins auraient, dans cette hypothèse, contenu le linge avant et après l'opération, et l'étage supérieur, qui n'était pas voûté, aurait contenu le séchoir.

Le moulin à blé des moines devait se trouver dans le même bâtiment, dont les fondations sont établies sur le bord d'un ruisseau d'une certaine puissance motrice; c'est donc, je crois, un bâtiment industriel dont je suis heureux de présenter le plan et une vue d'ensemble. Tout annonce dans cette construction la première moitié du XIIIe. siècle.

Les établissements monastiques étaient, comme on le voit, admirablement disposés non seulement pour la vie commune mais aussi pour l'exploitation des terres. Un de nos plus savants manufacturiers, M. Seguin, membre de l'Institut (Académie des sciences), me disait en me montrant l'abbaye de Fontenay (Côte-d'Or) qu'il occupe : « Dans « tous mes travaux d'amélioration j'ai suivi les traces des anciens moines, « et j'ai souvent trouvé qu'ils avaient fait eux-mêmes ce que, par « l'étude approfondie des lieux, j'ai été porté à exécuter. Tout avait « été disposé par eux, le plus judicieusement possible, et la rectification « que nous faisons en ce momont du chemin que vous avez parcouru « pour venir chez moi, n'est que le rétablissement de ce chemin tel « qu'il était du temps des anciens moines et dont, à une certaine « époque, on s'était écarté plutôt que de réparer la route. »

Ce que me disait l'observateur éminent que je viens de citer est conforme à ce que d'autres ont observé ailleurs; combien de fois n'ai-je pas moi-même admiré la disposition si bien entendue des bâtiments de nos abbayes, leur grandeur, non seulement au point de vue de l'art et de la vie religieuse, mais aussi au point de vue de l'agriculture ! Nos abbayes n'étaient pas seulement des couvents où, comme le croit la multitude, on ne s'occupait que de la récitation des psaumes. Après la prière venait le travail; c'étaient de grandes fermes modèles, quelquefois de grandes fabriques.

L'étude de l'architecture monastique est donc d'un intérêt immense. Là seulement nous voyons l'architecture appliquée aux grandes agglomérations d'hommes vivant en commun, l'architecture appliquée aux grandes exploitations agricoles.

On a pourtant, il faut le dire, bien peu étudié ces précieux restes d'un passé qui s'éloigne ; chaque jour ils disparaissent, et depuis vingt

années que j'ai réclamé instamment la conservation de ces ruines, combien d'impitoyables spéculateurs n'en ont-ils pas détruit sans s'arrêter pour en vendre les pierres !!

« Les moines ont créé les jardins potagers et perfectionné l'horticul-« ture, dit M. Chavin de Mallan : ils avaient d'excellents légumes et de « beaux vergers. Les arbres n'y étaient point mélangés au hasard, mais « classés par espèces au Nord et au Midi, selon leur origine et leur na-« ture. Quand une colonie sortait d'une abbaye, elle emportait avec « elle des semences et des plantes de toutes sortes ; ainsi en partant de « Morimond pour fonder *Ald camp*, près de Cologne, les moines em-« portèrent le pommier de reinette grise, que d'autres cénobites trans-« portèrent de là en Thuringe, en Saxe, tandis que d'autres moines « apportaient en Lorraine et en Champagne les espèces d'Allemagne. « Du jardin du couvent, cette espèce nouvelle entrait dans celui du « village voisin, et les climats échangeaient leurs productions par l'in-« termédiaire des moines que nous pouvons appeler les courtiers agri-« coles du moyen-âge. On lit avec étonnement dans les Annales de « Citeaux, les travaux agricoles des religieux dans les enclos des mo-« nastères.

« Les bois et les bruyères, fort étendu, fournissaient le moyen « d'élever du bétail, presque sans frais, aux établissements qui avaient « droit de pâture dans les forêts et même aux paysans usagers de « ce parcours. Les abbayes avaient aussi dans les forêts le droit « au gland et à la faine pour les pourceaux *(jus ad glandem et fa-« ginam)*. Le porc est la moitié de la vie des classes agricoles. Les « moines avaient compris toute l'importance de l'élevage des pourceaux « dans l'intérêt des pauvres. Les us de Citeaux permettaient d'avoir « pour les pourceaux des écuries à 2 ou 3 lieues des granges et même « plus loin. L'abbaye de Morimond (Haute-Marne) avait vingt por-« cheries disséminées dans les forêts du Bassigny, et chacune contenait « près de 300 porcs (1). »

Les abbayes, qui possédaient presque toutes des droits d'usage fort étendus, élevaient aussi une grande quantité de chevaux, de bêtes bovines, de moutons : il suffit de lire quelques chartes pour s'en convaincre ! Diverses abbayes entretenaient des étalons de choix pour la reproduction de l'espèce chevaline, et souvent un pallefroy

(1) Chavin de Mallan, membre de l'Institut des provinces, *Mémoire sur l'agriculture dans les abbayes*, lu au Congrès des délégués des Sociétés savantes.

provenant de leurs écuries formait une partie du prix des concessions de terre. De pareils présents étaient faits habituellement par les moines lorsque les donateurs ou leurs fils confirmaient de précédentes donations.

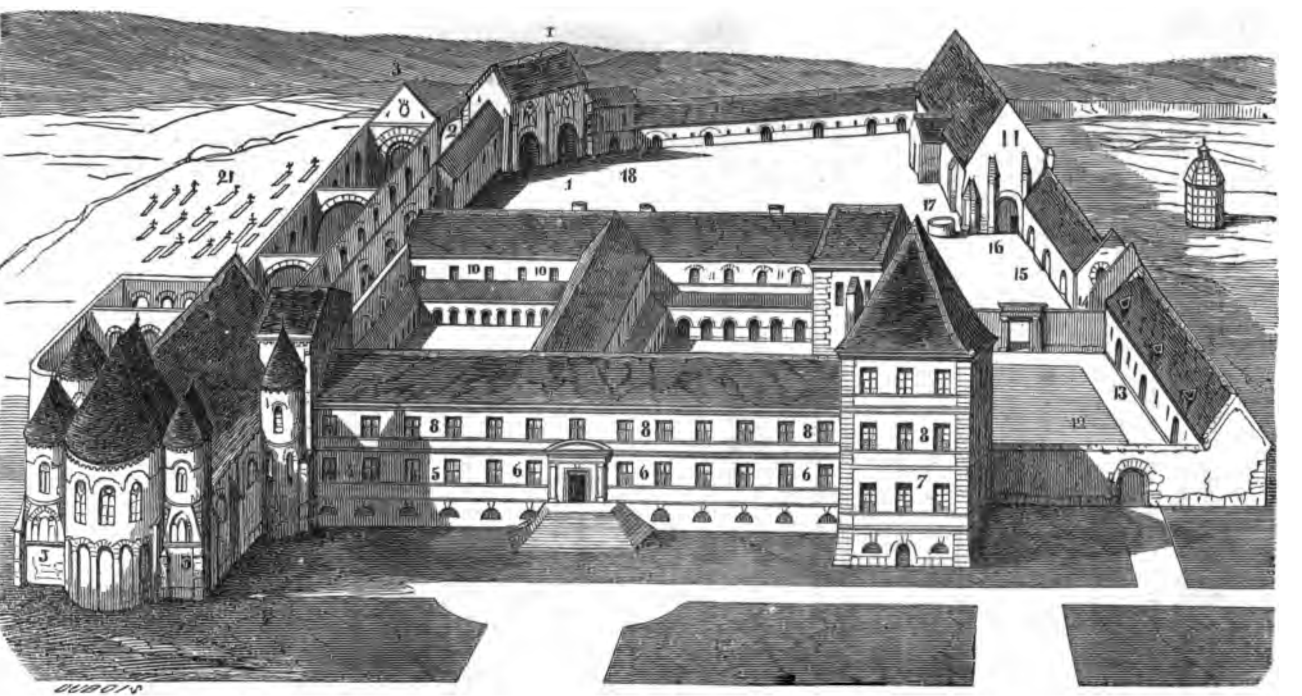
J'ai cité ailleurs les abbayes de Troarn, d'Ardennes et de Fontenay près de Caen, comme possédant, au XIIIe. siècle, des haras considérables; elles n'étaient pas moins riches en bétail de toute espèce (vaches, porcs, moutons), et elles avaient cela de commun avec nombre d'autres abbayes ou prieurés.

On attribue encore aujourd'hui aux moines de Saint-Hubert (Ardennes) la race ardennoise de chevaux qui a des qualités particulières. Il n'est pas douteux que dans chaque contrée les abbayes étaient des fermes-modèles où l'on perfectionnait les races les meilleures, en même temps que l'on y cultivait les meilleures espèces de plantes et de céréales.

Les viviers, pour la multiplication du poisson, étaient encore une des principales sources de production dans plusieurs abbayes; ainsi, à Morimond (Haute-Marne), les moines, en formant des étangs, avaient admirablement calculé la pente nécessaire, l'imperméabilité des couches inférieures, le volume d'eau, le groupement des bassins, la masse des chaussées, le niveau nécessaire à la salubrité.

Enfin quelques abbayes réunissaient les travaux industriels aux travaux agricoles; on y voyait, par exemple, des frères brasseurs (*brassarii*), des frères huiliers (*olearii*), des frères corroyeurs (*corriarii*), des frères foulons (*fullones*), des tisserands, des cordonniers, des maréchaux, des charpentiers, etc. Chaque série avait son frère inspecteur ou contre-maître, et à la tête de tous ces travailleurs était un père directeur ou patron qui distribuait la besogne : d'après les recherches de M. Chavin de Mallan, il existait très-anciennement dans l'abbaye de St.-Florent de Saumur, une manufacture où les moines tissaient des tapisseries ornées de fleurs et de figures d'animaux. Cette manufacture devient très-florissante, et, en 1133, l'abbé de St.-Florent, Mathieu de Loudun, y fit exécuter une tenture complète pour son église. Dans le chœur, c'était les vingt-quatre vieillards de l'Apocalypse; dans la nef, des chasses et des bêtes fauves (Mabillon 115).

J'ai déjà fait comprendre comment les bâtiments consacrés à l'exploitation se distinguent, dans les abbayes, de ceux réservés à la vie intérieure des religieux; la vue que voici du prieuré de St.-Vigor,



VUE DU PRIEURÉ DE SAINT-VIGOR AU COMMENCEMENT DU XVIIIe. SIÈCLE.

1. Grande porte du prieuré. 2. Eglise de la paroisse. 3. Basilique du prieuré avec sa nef ruinée. 4. Salle capitulaire. 6. Grande salle. 7. Bibliothèque. 8. Dortoir. 9. Réfectoire. 10. Logements des hôtes. 11. Infirmeries. 12. Cour intérieure. 13. Ecuries. 14. Pressoir. 16. La grange. 18. Charteries et magasins.

près Bayeux, tel qu'il existait au XVIIe. et au XVIIIe. siècle, montre d'autant mieux la disposition des bâtiments claustraux relativement aux bâtiments ruraux, que ces derniers (12, 13, 14, 15, 16) sont du XIIIe. siècle, au lieu que les deux cloîtres et les édifices habités par les moines étaient modernes.

Les riches seigneurs rivalisaient avec les moines pour faire progresser l'agriculture, témoin Henry de Tilly, seigneur de Fontaine-Henry, qui par son testament (pièce infiniment curieuse) donnait, avec beaucoup d'autres choses, à l'abbaye d'Ardennes où il fut enterré, son haras, ses bœufs, ses brebis, ses chèvres de Seville et son palle-froy. . . . . . *dedit etiam abbatiæ de Ardena Haracium et boves et oves et capras de Sevilla....... et palefridum suum* (1).

Partout les riches seigneurs faisaient aux abbayes des largesses qui prouvent l'importance de leurs productions chevalines (2); mais ils ne négligeaient pas les autres productions.

Marin Onfroy, seigneur de St.-Laurent-sur-Mer, entre Bayeux et Isigny, enrichissait, vers le même temps, la Normandie d'une espèce de pommes à cidre qui a conservé son nom (le *marin onfroy*) et qui a le mérite d'être excellente cuite et de se garder plus long-temps que les autres (3).

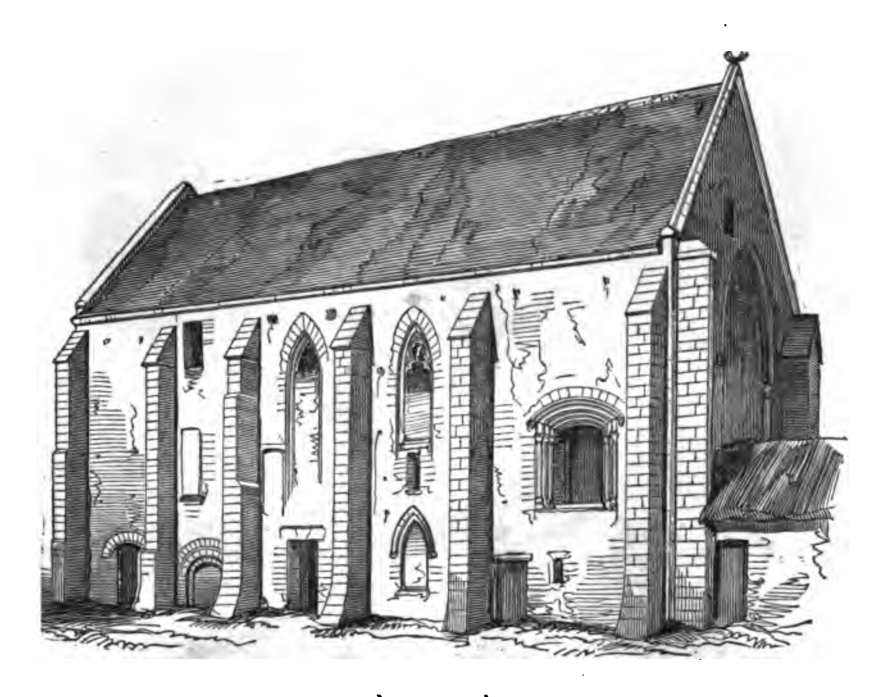
(1) Voir le fragment de ce curieux document publié dans le tome Ier. de ma Statistique monumentale du Calvados, p. 360.

(2) Ainsi, vers 1070, Gerold donna à l'abbaye de Saint-Amand la dîme de ses jugements de Roumare; vers 1082, Gautier et Raoul Dastin accordèrent aux moines de la Couture, le même droit sur les juments qu'ils pouvaient avoir tant à Vezins, dans l'Avranchin, que dans toute autre localité de la Normandie. En 1086, Roger enrichit l'abbaye de Saint-Wandrille de la dîme de ses haras de la forêt de Brotonne. Henri I confirma à Saint-Georges de Bocherville la dîme des juments de Raoul, chambellan de son père. Avant que Raoul, fils d'Anserede, aumônât aux moines de Saint-Wandrille la dîme de Beaunai, ceux de Saint-Evroul y prenaient la dîme des juments. Les Taisson enrichirent de la dîme de leur haras l'abbaye de Fontenai. Le prieuré de Saint-Fromond reçut de Robert du Hommet la dîme de ses poulains; les moines de Saint-Sever, la dîme des juments de Hugue, comte de Chester; l'abbaye du Val, en 1124, la dîme des juments normandes de Goscelin de la Pommeraie. Vers 1155, Guillaume le Moine donne à des religieux de Montebourg la dîme des poulains de ses cavales sauvages, appartenant au manoir de Néville en Cotentin. Parmi les biens que Robert Bertran, à la fin du XIIe. siècle, confirma au prieuré de Beaumont en Auge, on remarque la dîme de ses juments et de ses poulains, et, dans sa grande charte pour l'abbaye de Saint-Evroul, le comte de Leicester parle du haras de Montchauvet. (*Etudes sur la condition de la classe agricole et l'état de l'agriculture en Normandie, au moyen-âge*, par M. Léopold Delisle.)

(3) Recherches de l'abbé De La Rue.

Ce goût des riches seigneurs pour l'agriculture nous conduit à conclure que les cours annexées à leurs châteaux étaient entourées d'écuries, de magasins, d'étables et d'autres bâtiments. C'est ce que prouvent le petit nombre de constructions rurales du XIIIe. siècle, qui subsistent encore dans quelques manoirs.

Dans le manoir d'Ouilly, près Falaise, nous trouvons l'édifice suivant

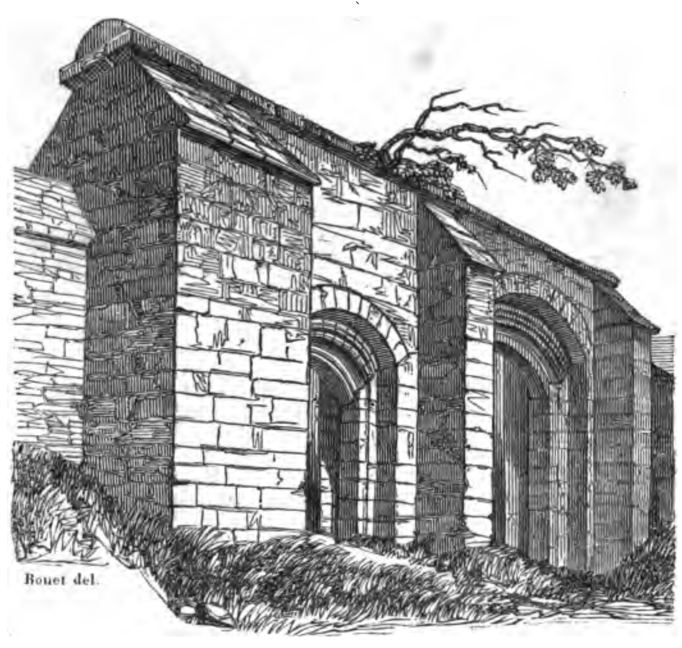


MANOIR D'OUILLY, PRÈS FALAISE.

qui, à l'intérieur comme à l'extérieur, offre les mêmes caractères que les constructions monastiques précédemment examinées. La cour du manoir baronnial de Douvres, appartenant aux évêques de Bayeux, renferme un bâtiment de la même dimension et du même style, et la porte d'entrée offre, comme celle d'une abbaye, deux ouvertures, une pour les charrettes, l'autre pour les gens à pied.



UNE DES CONSTRUCTIONS DU MANOIR BARONNIAL DE DOUVRES.



PORTE DU MANOIR BARONNIAL DE DOUVRES.

Évêchés.

Les palais épiscopaux, disposés au XIIIe. siècle comme ils l'étaient au siècle précédent (V. p. 71 et suivantes), ont profité des progrès de l'architecture, et leurs ouvertures affectent les formes consacrées à cette époque.

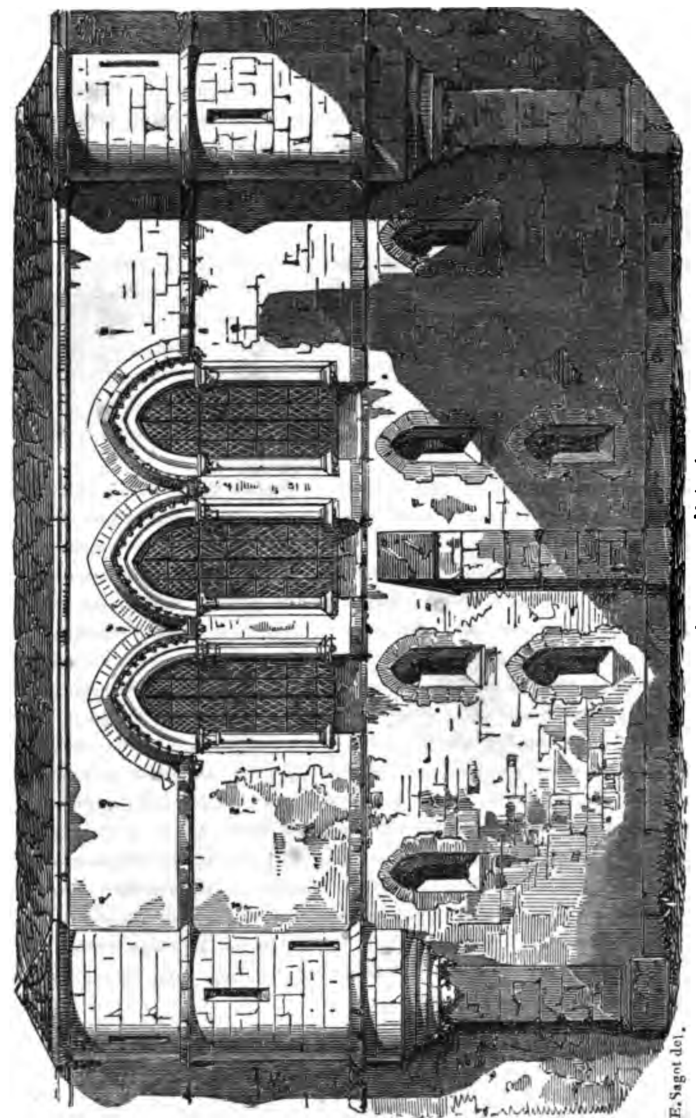
L'évêché de Laon nous offre des parties très-remarquables du XIIIe. siècle.

Pour pénétrer dans l'intérieur de la cour, on passait sous une grande et une petite portes en ogives, ouvertes dans des murs épais et surmontés de tourelles en encorbellement qui ont été abattues en 1750. Au-dessus de ces portes régnait une large galerie couverte. On y parvenait de la cour par un escalier en pierres placé près de la grand'-porte, et elle communiquait avec l'intérieur de la cathédrale par une ouverture que l'on remarque au-dessus de la chapelle actuelle de la Vierge (1).

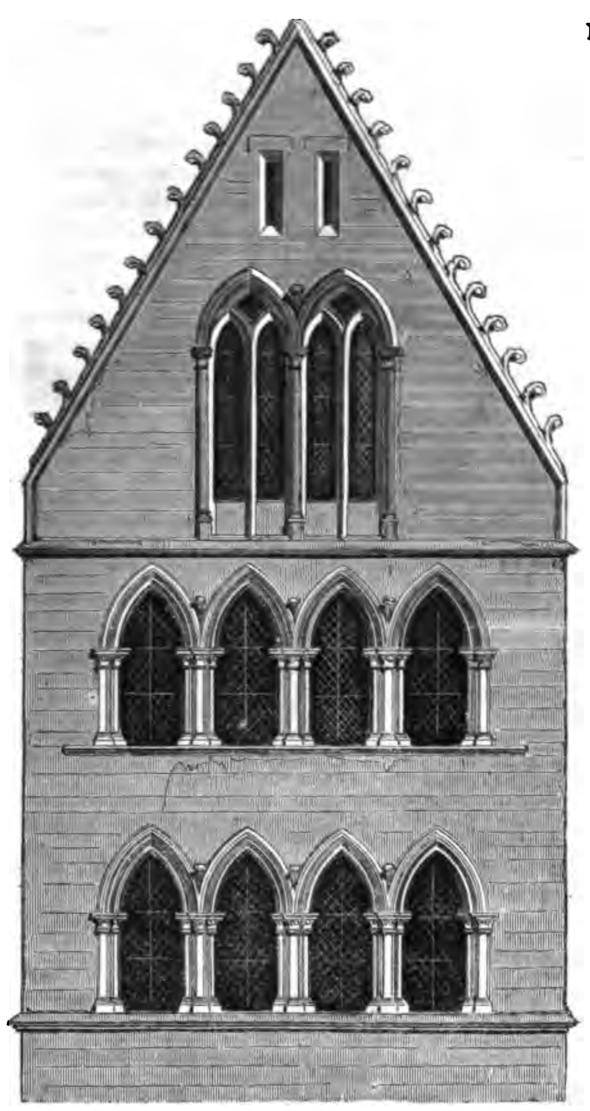
Les autres bâtiments formaient une vaste équerre dont l'un des côtés faisait face au rempart. C'est de ce côté que s'élève la grande salle de l'évêché, construite par l'évêque Garnier, en 1242. Cette salle, aujourd'hui divisée en plusieurs appartements qui servent aux audiences du tribunal, n'avait pas autrefois moins de 100 pieds de long sur 33 de large. Sa façade extérieure est très-remarquable : elle est divisée en deux parties par trois tourelles, dont deux, celles des extrémités, renfermaient des escaliers en hélice. Chaque partie de cette façade est percée de trois grandes fenêtres dans le style ogival de la première époque. Celles-ci sont encadrées de colonnettes, et leur arc est décoré d'un cordon chargé de sculptures. La façade intérieure de cette même salle est supportée par une galerie formée de colonnes courtes et d'arcades ogivales basses. Les socles de ces colonnes sont tantôt carrés, tantôt octogones, nus ou chargés d'ornements d'un bon style. La forme des chapiteaux varie également, et ils sont couverts d'ornements généralement empruntés au règne végétal. Au-dessus s'ouvre une série de grandes fenêtres ogivales, et le bâtiment est surmonté d'un toit aigu supporté aux extrémités par deux pignons, dont les rampants sont ornés de feuilles crossées, selon le goût du temps.

Ainsi la cour de l'évêché était à peu près carrée.

(1) *Histoire de la ville de Laon* par M. Melleville.

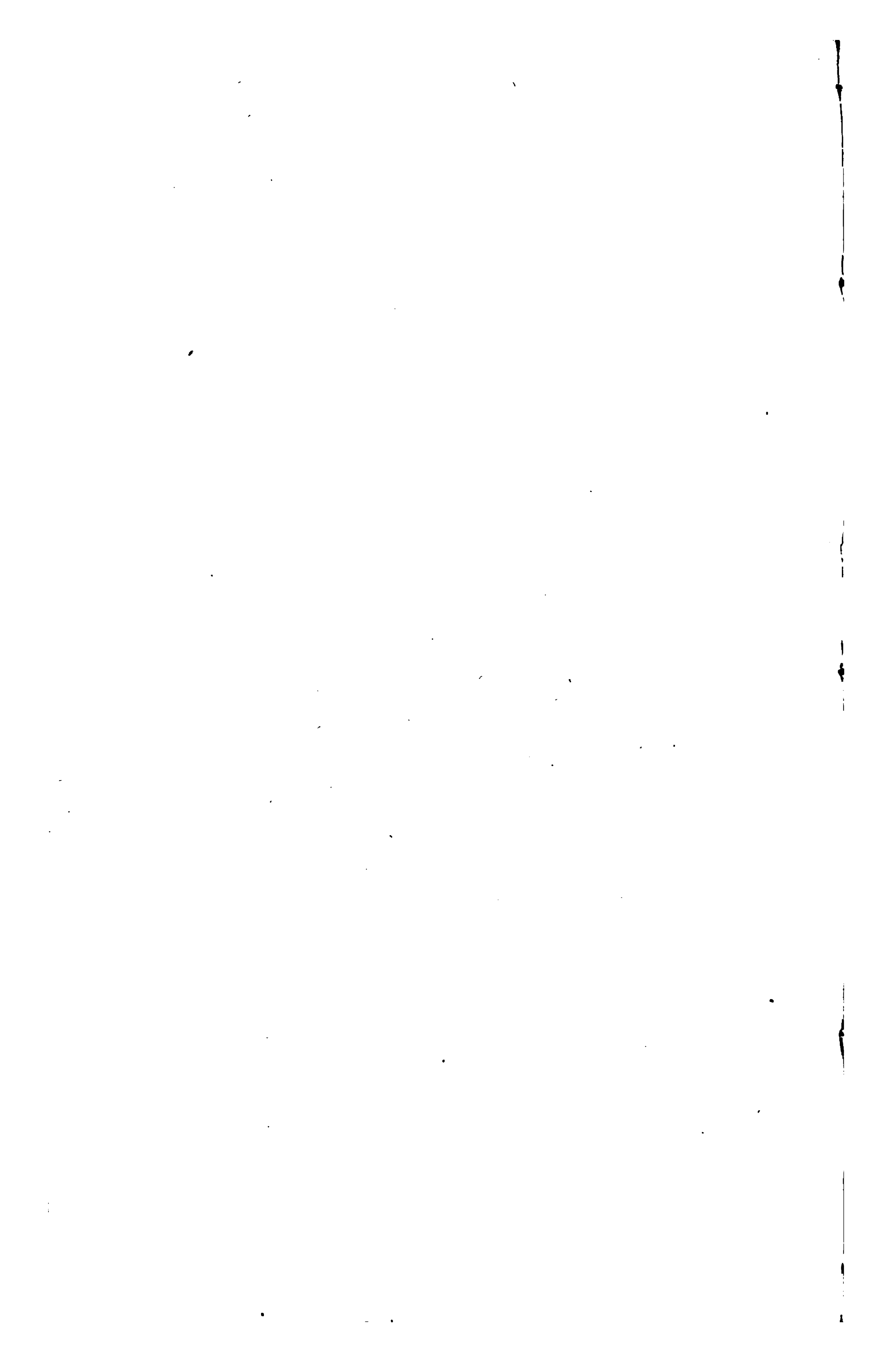


PARTIE EXTÉRIEURE DE L'ÉVÊCHÉ DE LAON.



PIGNON DE L'ÉVÊCHÉ D'AUXERRE,

Bâti de 1250 à 1260 par Gui de Mello.



ÉVÊCHÉ DE MEAUX. — Il en était à peu près de même à l'évêché de Meaux, mais il a été reconstruit à diverses époques; on y voit pourtant, tout près de l'abside de la cathédrale et près d'une des portes par lesquelles on entrait dans l'enceinte, un remarquable édifice du XIIIe. siècle que j'ai fait graver d'après les dessins de M. Sagot.

C'est un bâtiment carré long, aux quatre angles duquel se détachent des tours à toits coniques sur des tourelles cylindriques en encorbellement comme celles de l'évêché de Laon, et qui attire les regards par sa forme régulière.

Les quatre tours qui flanquent les angles du bâtiment, son plan parfaitement symétrique, lui donnent un caractère de noblesse qui me font croire que c'étaient les bâtiments de l'officialité : on y a rendu la justice, au nom de l'évêque, peu de temps avant la révolution de 89.

Quatre étages occupent la hauteur de l'édifice.

Le premier étage en contre-bas se compose d'une magnifique salle fort élevée, dont les voûtes en ogives se divisent sur la longueur en cinq travées, partagées par quatre colonnes cylindriques qui recoivent au centre les arceaux des voûtes et divisent l'espace en deux nefs ou galeries. Cette salle souterraine, qui a toujours dû être destinée à renfermer des provisions, recevait le jour par des ouvertures carrées, que l'on distingue à un mètre environ au-dessus du sol de la rue.

La même ordonnance se répète au rez-de-chaussée; mais la belle salle qu'on y voit s'accédait par une large porte pratiquée au centre de la façade tournée vers la cour.

Le second étage, auquel on accède par cet escalier, n'est pas voûté; un plancher droit, en bois de chêne, vient reposer sur des colonnes monocylindriques, au nombre de quatre comme dans les deux étages inférieurs; ainsi les divisions sont toujours les mêmes, seulement il n'y a pas de voûtes en pierre.

Le dernier étage sous les combles, moins élevé que les autres, avait beaucoup moins d'importance.

L'édifice, dont nous venons de parcourir les diverses parties, montre l'observation de tous les principes de construction usités au XIIIe. siècle; des contreforts opposés symétriques font équilibre à la poussée des voûtes partout où elles viennent peser sur les murs, et les colonnes des trois étages portent perpendiculairement les unes sur les autres.

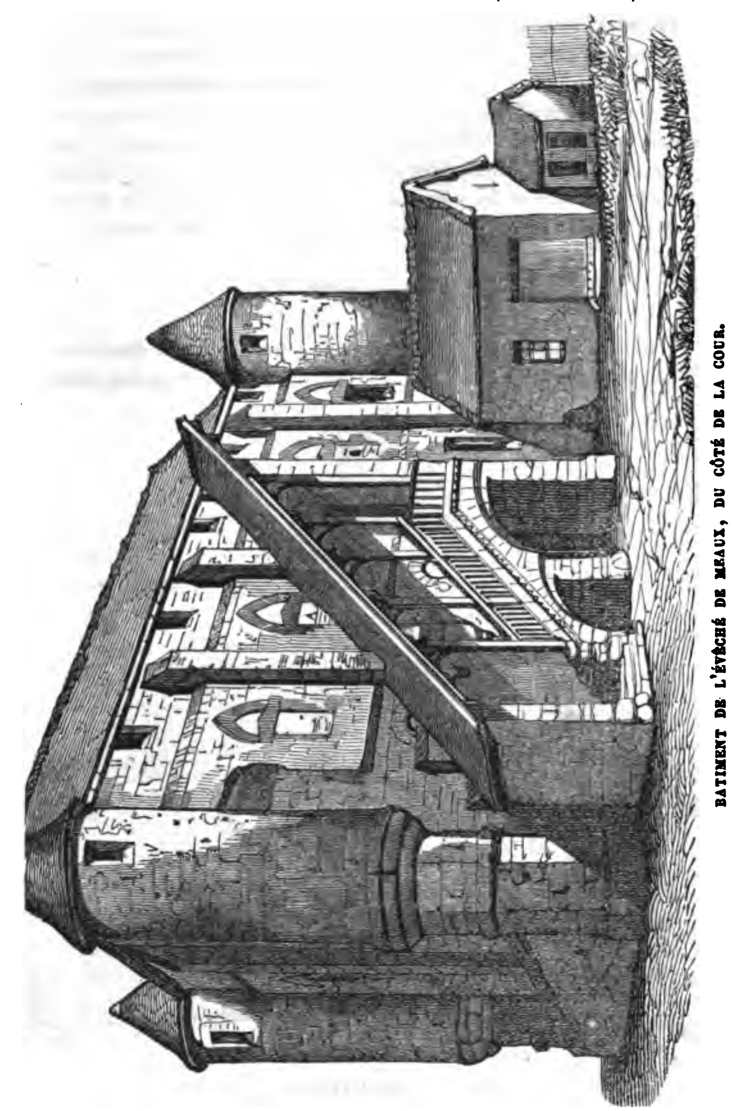
La vue que voici a été prise du côté de la rue qui passe derrière l'abside de la cathédrale et se dirige vers la promenade; celle qui suit

est prise du côté opposé, c'est-à-dire de l'intérieur de la cour épisco-



ANCIEN BATIMENT DU XIIIe. SIÈCLE, PRÈS LA CATHÉDRALE DE MEAUX, DU CÔTÉ DE LA RUE.

pale, elle offre un intérêt particulier, à cause de l'escalier, du XIIIe. siècle, par lequel on accédait au premier étage : cet escalier est porté



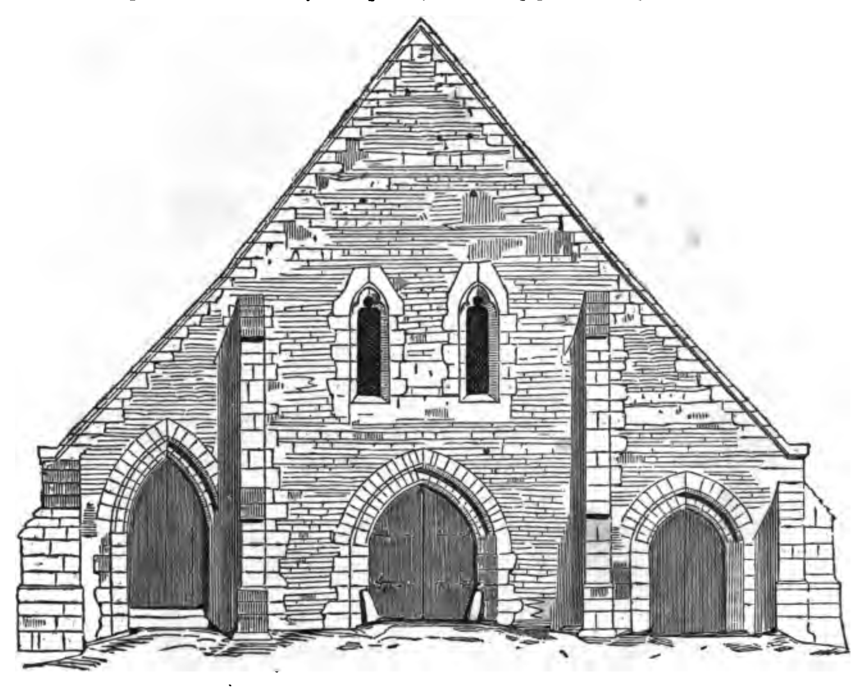
BATIMENT DE L'ÉVÊCHÉ DE MEAUX, DU CÔTÉ DE LA COUR.

sur deux voûtes inégales en quart de cercle, très-hardies et très-

élégantes ; sous la plus élevée de ces voûtes, qui correspondait au milieu de l'édifice, s'ouvre la grande porte du rez-de-chaussée, voûtée en arc surbaissé et qui se trouve ainsi immédiatement au-dessous de la porte du premier étage. On voit que tout est symétrique et régulier dans ce charmant édifice : Il nous rappelle par son ensemble et ses tourelles celui de l'abbaye de Rebaix, figuré page 117, et qui renfermait le prétoire et les prisons de cette abbaye. La destination de ces deux édifices était donc la même, si mes conjectures sont fondées.

Edifices publics.

HALLES. — Les halles du XIIIe. siècle offrent la même disposition que celles du XIIe. (V. la p. 75). Voici le pignon de la grande halle



ENTRÉE DES HALLES DE SAINT-PIERRE-SUR DIVE.

de St.-Pierre-sur-Dive qui ressemble à une vaste grange et n'en diffère que par une largeur plus considérable.

Trois portes ogivales correspondent aux trois nefs abritées par le même toit ; deux fenêtres tréflées au sommet surmontent la porte centrale, par laquelle pouvaient entrer des charrettes chargées de marchandises ; deux contreforts indiquent la largeur de la nef centrale et divisent cette façade en trois travées : cette halle est d'une très-grande dimension et sert non seulement pour le blé, mais pour l'étalage des marchandises de toute espèce, les jours de foires et de marchés. Mais on ne peut faire remonter au XIIIe. siècle que la partie reproduite dans l'esquisse précédente, des réparations considérables ayant été faites à diverses époques dans les autres parties. Cette halle est sur une place où les moines de St.-Pierre percevaient des droits et avaient aussi des hangards pour les bouchers.

La halle de Cheux, située au milieu du bourg de ce nom, dans le Calvados, et qui appartenait aux moines de l'abbaye de St.-Etienne de Caen, peut aussi dater du XIIIe. siècle : c'est un bâtiment moins grand, mais disposé comme celui de St.-Pierre et garni de contreforts. J'en connais d'autres à peu près semblables.

GRANDES SALLES DES PALAIS ET DES HÔPITAUX. — Au XIIIe. siècle, les salles des hôpitaux et des palais offraient beaucoup de ressemblance avec celles du XIIe. que j'ai décrites sommairement tout à l'heure.

Salle de l'hospice de Bayeux.—Nous avions, il y a quelques années, un exemple remarquable de ce genre d'édifices dans la grande salle de l'hospice de Bayeux, qui avait été reconstruite par Robert des Ablèges, évêque de cette ville, vers 1210.

Elle était voûtée comme celle de l'hospice de Caen, et à peu près de même forme, quoique beaucoup moins grande. Le bâtiment qui la renfermait, se terminait aussi par un gable élevé, du côté de la rue ; je regrette de n'avoir pas dessiné ce monument, dont il n'existe, je crois, aucune esquisse : il a été reconstruit en 1828.

Salle des états à Blois.—La grande salle des états de Blois, dont la construction remonte au XIIIe. siècle, est dans le même style. Elle offre aussi deux nefs séparées par un rang de piliers supportant des arcades.

Salles de l'hospice des vieillards à Gand.—MM. Serrure et Voisin, membres de l'Académie de Bruxelles, m'ont fait voir à Gand un bâtiment dépendant de l'hospice des vieillards, dont ils fixent la date vers 1230. Le gable de cet édifice présente des arcades, des rosaces et

différents compartiments en briques incrustées qui dessinent des figures à peu près semblables à celles qui ornent les grandes fenêtres ogives.

Salle de l'hospice de Tonnerre. — La grande salle de l'hospice de Tonnerre est terminée par une chapelle qui servait autrefois aux malades : cette salle, d'une largeur considérable, est éclairée par des fenêtres en lancettes, et les corniches extérieures ont encore des modillons bourguignons de transition dont les dents de scie, du XIIIe. siècle, peuvent être considérées comme l'équivalent ou comme le relatif synchronique. Cette salle date de la fin du XIIIe., car la fondatrice, Marguerite de Bourgogne, belle-sœur de saint Louis, mourut en 1298.

Les lits des malades étaient rangés sur deux files le long des murs; il restait au centre une nef ou une grande allée vide.

Jamais il n'y a eu de voûte en pierre, mais bien un lambris cintré en bois avec des poutres détachées traversant d'un mur à l'autre et qui portent des ferrements verticaux, suivant le système que nous voyons dans beaucoup d'anciennes salles et souvent dans nos églises rurales. M. Le Maître, membre de la Société française pour la conservation des monuments, a constaté que les chevrons, d'un seul morceau, ont 62 pieds de longueur; il croit que ces boiseries datent de la construction de l'hospice, ce qui n'aurait rien d'impossible, cependant je les crois plutôt du XVe. siècle. Le pavé de l'édifice a été exhaussé d'un mètre, je ne sais à quelle époque, ce qui modifie les proportions de cette salle et lui fait perdre une partie de son élégance, en diminuant d'un mètre la hauteur des murs.

BEFFROIS ET HÔTELS DE VILLE. — C'est assez généralement au règne de Louis VI, que l'on fait remonter les premières chartes de communes accordées aux villes de France; il est cependant probable qu'avant cette époque, quelques villes jouissaient par l'usage, sinon par concession, d'un gouvernement municipal (1).

Noyon, Saint-Quentin, Laon et Amiens, paraissent avoir été les premières qui reçurent leur émancipation des mains du prince. Sous Louis VII et surtout sous Philippe-Auguste, les principales villes qui faisaient partie des domaines de la couronne, furent successivement admises à jouir des mêmes privilèges. Cet exemple fut suivi par les barons, de sorte qu'à la fin du XIIIe. siècle, l'établissement des communes était devenu général en France (2); alors les villes eurent un

(1) Hallam, *l'Europe au moyen-âge*, t. 1er.
(2) *Id. ibid.* p. 352.



HÔTEL-DE-VILLE ET BEFFROI DE LA VILLE D'YPRES.

Commencé vers 1200, mais terminé seulement en 1304.

sceau particulier, une cloche pour assembler les bourgeois, et une tour ou beffroi. Ce beffroi renfermait la cloche pour convoquer les bourgeois (1) ; il servait d'observatoire pour veiller à la sûreté de la ville, et quelquefois de prison.

Il représentait en quelque sorte, pour la commune, le donjon de l'habitation féodale des barons.

Le beffroi étant un des attributs des communes, la suppression d'une commune entraînait la suppression de son beffroi ; ainsi nous voyons Henry, roi des Romains, ordonner, en 1226, d'ôter la grande cloche et de démolir le beffroi de la ville de Cambray, à laquelle il avait retiré le titre de commune pour punir les habitants de leur rebellion (2).

En 1331, les ordonnances par lesquelles Philippe VI règle l'administration de la ville de Laon dont il avait supprimé la commune, portent : *que les cloches qui sont de la commune jadis de Laon, les deux qui sont à la tour que l'on suelt dire le beffroi soient appliquées à notre profit, et défendons que ladite tour ne soit jamais appelée beffroi* (3).

Les hôtels de ville furent assez ordinairement, au XIIIe. siècle et au XIVe., établis sur les portes de ville. La cloche du beffroi se trouvait elle-même dans une tour construite à cet effet au-dessus des voûtes du portail, ou dans une des deux tours qui flanquaient cette entrée : il nous reste très-peu de beffrois de cette époque.

Hôtel de ville et beffroi de Bordeaux. On voit encore quelques parties de celui de Bordeaux qui fut construit en 1246. Il fait corps avec les murs d'enceinte ; mais on ne doit rapporter au XIIIe. siècle que les parties basses de cette espèce de tour, à peu près jusqu'au cadran de l'horloge ; la partie supérieure paraît du XVe., peut-être même du XVIe. siècle.

Hôtel de ville et beffroi de Caen. La ville de Caen fut affranchie par Jean-sans-Terre, le 17 juin 1203 ; l'hôtel de ville et le beffroi furent établis sur le pont Saint-Pierre et s'appelèrent *le Chastelet* (4). La

(1) Les cloches étaient un attribut du beffroi et des communes. Lors de l'institution de la commune de Compiègne, le roi donna des lettres particulières pour autoriser les habitants à sonner les cloches du beffroi en cas de meurtre ou d'incendie. (*Voir les ordonnances des rois de France*, t. II, p. 79.)

(2) Definiendo quod campana seu campanæ et campanile, quod *Bierefrois* dicitur, et communia quam pacem nominant, vel quocumque alio nomine pallietur in eadem civitate tollantur et destruantur. (*Miræus, oper., Diplom., nova collectio*, t. IV, cap. 42, p. 540.)

(3) *Ordonnances des rois de France*, t. II, p. 79.

(4) L'abbé De La Rue, *Essais historiques sur la ville de Caen*, t. I, p. 127.

10

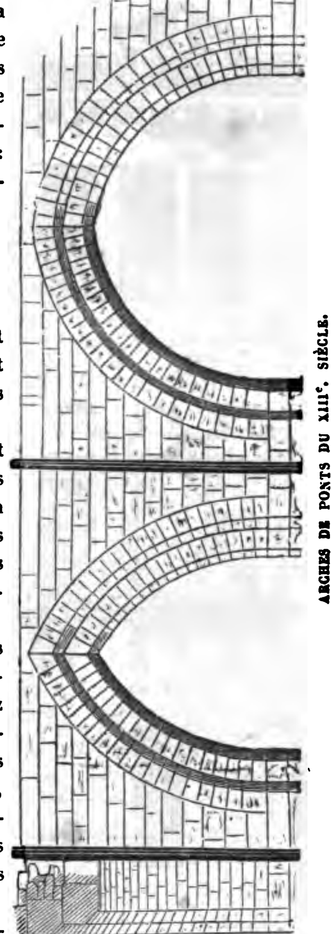
reconstruction de cette tour eut lieu au XIVe. siècle, et depuis longtemps elle n'existe plus.

Ponts. — Il est à regretter que l'on n'ait pas assez étudié les anciens ponts qui existent sur beaucoup de nos rivières, car il y en existe encore un certain nombre qui remontent au XIIIe. siècle, si non dans leur entier, au moins en partie : M. F. de Verneilh a fait sur ce sujet un mémoire curieux que nous sommes heureux de signaler, et dans lequel il cite plusieurs ponts qui doivent remonter à ce siècle dans le Limousin et le Périgord. Nous avons visité avec M. Des Moulins un de ces ponts, celui de St.-Junien-sur-la-Vienne, et j'en ai vu dans diverses parties de la France qui, malgré les caractères un peu indécis, paraissent devoir être reportés jusqu'au XIIIe. M. Victor Petit en a signalé de son côté plusieurs dans l'Yonne et dans d'autres départements du centre. Celui de Cahors, avec ses trois tours de défense sur lesquelles nous reviendrons en parlant de l'architecture militaire, est encore un pont du XIIIe. siècle. Si l'on cherchait bien, on arriverait à former un catalogue assez considérable de ponts anciens, et j'engage d'autant plus vivement les explorateurs à traiter ce sujet encore neuf, que les ingénieurs des ponts-et-chaussées ont déclaré la guerre la plus acharnée à ces beaux restes, et qu'ils veulent à tout prix substituer à ces monuments indestructibles, des ponts à piles mesquines et sans élégance portant le plus souvent des tabliers en charpente au lieu de voûtes en pierre.



PONT DE CAHORS.

Les ponts du XIIIe. siècle présentent de belles arcades en ogive ; la partie saillante des piles opposée au cours des eaux eut quelquefois dans son plan la forme d'une ogive au lieu d'être en forme de triangle comme au siècle suivant : plusieurs arches de pont sont admirablement appareillées.



ARCHES DE PONTS DU XIIIe. SIÈCLE.

Maisons privées.

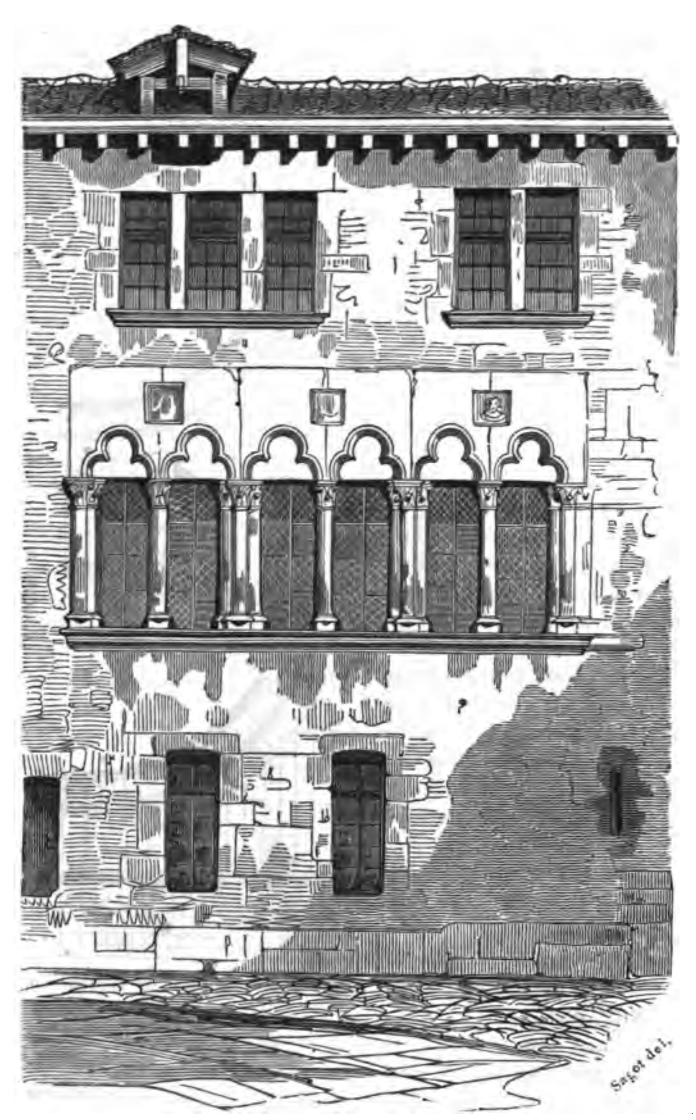
Les constructions privées étaient de deux espèces, aux XIIIe. et XIVe. siècle, les unes en bois, les autres en pierre.

Les maisons de bois infiniment plus nombreuses que les maisons de pierre, n'offraient de murs en pierre que dans les parties basses et beaucoup étaient construites entièrement en bois : voici comment elles étaient établies.

On plaçait d'abord de grosses poutres qui s'élevaient perpendiculairement jusqu'à une assez grande hauteur ; puis on remplissait les intervalles par des murs de pierre, de mortier ou de plâtre, entrecoupés de traverses horizontales et plus souvent diagonales qui s'emboitaient dans les pièces principales.

J'ai figuré dans mon Cours d'antiquités, pl. LXXXIV, plusieurs maisons ou fragments de maisons du XIIIe. siècle.

Cluny nous a présenté plusieurs maisons en pierre du XIIIe. et du XIVe. Vis-à-vis de l'église Notre-Dame, on en voit une qui doit dater de la première moitié du XIIIe., ainsi que l'annoncent



MAISON DU XIIIe. SIÈCLE, A CLUNY.

les chapiteaux à crochets et les tailloirs carrés de ses colonnes : les fenêtres du premier étage sont conservées et offrent six baies rectangulaires surmontées d'une arcature à trois lobes; les arcades trilobées reposent alternativement sur des colonnes groupées par trois et sur une colonne isolée, et l'on pourrait décomposer les six baies en trois fenêtres à deux baies, ce que fera comprendre l'esquisse ci-jointe. C'est toujours le premier étage qui a été le mieux traité et le plus éclairé; le deuxième étage et le rez-de-chaussée sont bien moins intéressants.

La maison suivante a encore été dessinée à Cluny; on y voit à peu près la même disposition que dans la précédente pour les fenêtres du premier étage : du reste les maisons de Cluny présentent à peu près la même disposition. Toutes avaient un rez-de-chaussée, espèce de boutique ou de magasin, puis à côté une porte et un escalier droit pour monter au premier étage : j'ai trouvé cette disposition partout.

La petite ville de St.-Antonin (Aveyron) renferme quelques maisons du XIII°. siècle. M. Bouet les a dessinées et plusieurs ont été déjà publiées. La maison du comte Raimond, à Corde (Tarn), est du XIII°. siècle. Le Voyage pittoresque dans l'ancienne France en a donné une vue.

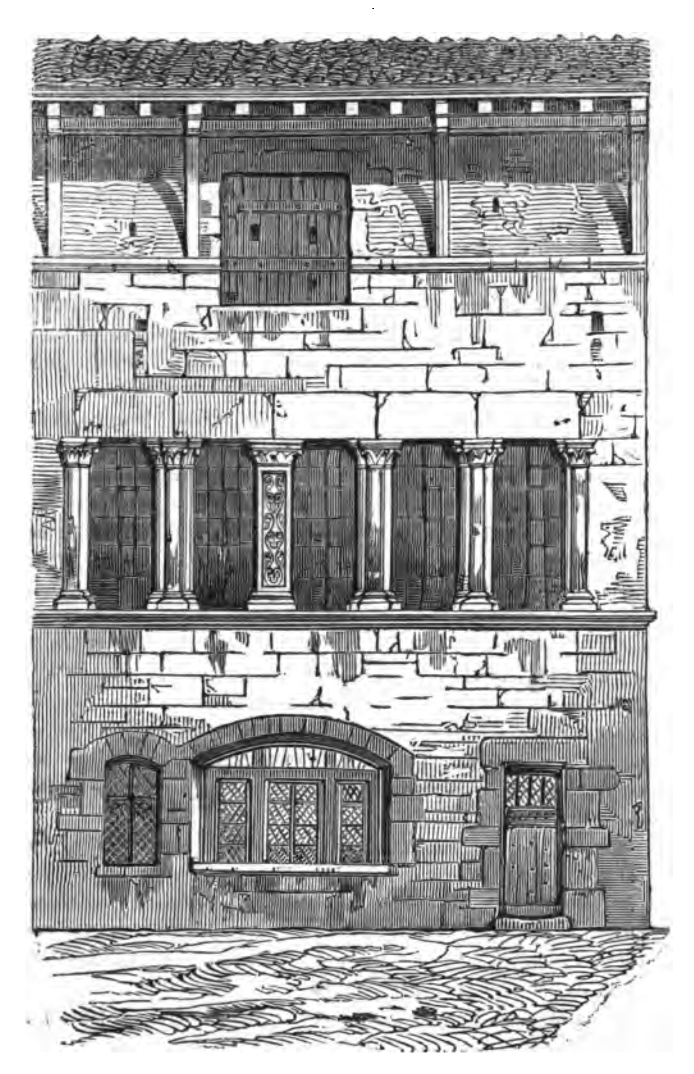
M. le baron Chaudruc de Crazannes cite, dans la petite ville de Martel en Quercy, une maison intéressante qui doit être du XIII°. siècle ou du XIV°. On rapporte, il est vrai, que Henry au *court-mantel*, fils de Henry II, y mourut le 11 juin 1185, mais le dessin qu'on m'a procuré de cette maison, annonce une date postérieure et vraisemblablement elle a remplacé celle dont parle la tradition.

Une partie des fenêtres de cette construction qu'on nomme *maison anglaise*, sont ornées de grandes rosaces; d'autres fenêtres qui se terminent en ogives sont divisées en trois compartiments par des colonnettes : elles sont placées entre deux cordons parallèles de feuilles de vigne.

Il existe encore à Figeac plusieurs maisons qui se font remarquer par les mêmes formes architectoniques et les mêmes ornements. La principale est celle de *Baleine*, vendue par Edouard III, roi d'Angleterre, l'année de sa mort (1377), aux consuls de Figeac. Les ouvertures en ogive, ornées de rosaces et de trèfles, ont absolument la forme de celles des églises (1).

Il se trouvait aussi dans les villes quelques maisons garnies de tourelles,

(1) Renseignements communiqués par M. le baron de Crazannes.



MAISON DU XIIIe. SIÈCLE, A CLUNY.

et qui probablement appartenaient à des familles nobles. La ville de Gand qui, dès le XIIe. siècle, avait beaucoup de ces maisons fortifiées, ainsi que le prouve un décret fulminé en 1179, par l'archevêque de Reims (1), renferme quelques maisons de ce genre que MM. Serrure et Voisin rapportent au XIIIe. siècle ou au XIVe. Ces deux archéologues distingués m'ont fait voir, sur la place du Marché, deux de ces maisons qui conservent encore leur ancienne physionomie malgré les fenêtres nouvelles qu'on y a faites.

Une maison mieux conservée et qui sert de caserne pour les pompiers de la ville, paraît du XIIIe. siècle; elle offre un grand corps-de-logis ayant en application sur une de ses façades et à peu de distance des angles, deux tourelles cylindriques très-effilées, qui s'élèvent jusqu'au toit. De hautes fenêtres en forme de lancettes surmontées d'un rang de petites ouvertures carrées éclairent l'édifice du côté de la rivière qui en baigne les fondations. Plusieurs autres maisons de Gand, élevées au XIIIe. siècle, offraient à peu près les mêmes caractères d'après les observations de M. Serrure.

Dans quelques maisons anciennes du Midi de la France on voit près des ouvertures des différents étages, des tiges de fer terminées par des anneaux dont on a donné plusieurs explications. Quant à moi, jusqu'à preuve contraire, je suppose que ces anneaux avaient pour but d'écarter et de soutenir les toiles que l'on suspendait devant les fenêtres à l'extérieur des maisons pour se garantir du soleil. Ces anneaux qui maintenaient les toiles à une certaine distance des murs permettaient de voir dans les rues tout ce qui s'y passait.

Porches. — Les galeries couvertes appelées porches sont une des dispositions assez habituelles des maisons qui bordaient les rues les plus fréquentées des villes et des bourgades. La circulation s'y faisait à couvert; on pouvait même quelquefois y étaler des marchandises, et, pour tous, en temps de pluie, rien n'était plus commode que les porches du moyen-âge. Aujourd'hui c'est à peine si on en rencontre quelques-uns dans nos vieilles villes, et depuis un demi siècle que l'usage des parapluies est devenu tout-à-fait populaire, on les a détruits partout pour donner plus de jour aux rez-de-chaussées des maisons qui en étaient pourvues.

(1) *Arces domorum quæ cum turribus æquipollere videbantur.* Voir recherches sur la statistique ancienne de la Belgique par M. le baron de Reiffenberg.

Tantôt les porches étaient portés sur des pôteaux de chêne, tantôt sur des colonnes en pierre ; les porches des maisons en bois ont duré moins long-temps que ceux des maisons de pierre, et ceux que je rapporte au XIIIe. siècle ne sont aucuns en bois.

Le spécimen suivant offre un exemple d'une maison du XIIIe. siècle



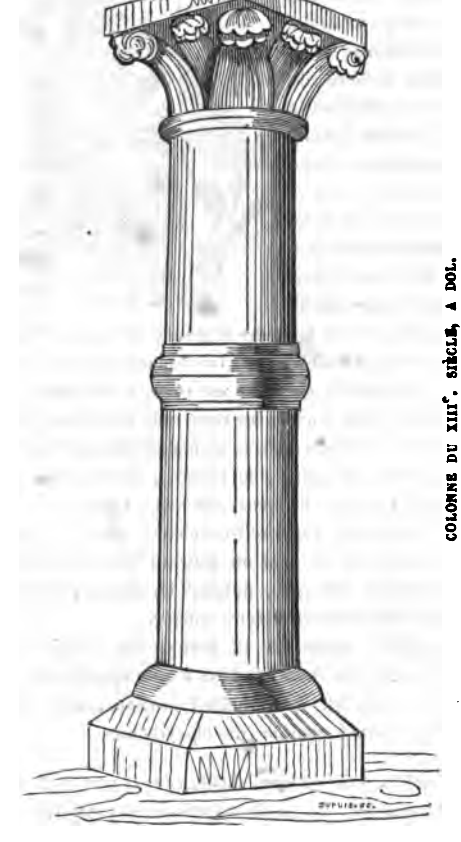
Bouet del.

PORCHES DU XIIIe. SIÈCLE AVEC COLONNES EN PIERRE.

portée sur des colonnes monocylindriques en granite ; elle donnera

très-bien l'idée de ce qu'étaient les galeries couvertes de l'époque et de leur effet le long des rues.

Il existe encore quelques-unes de ces galeries couvertes dans la grande rue de Dol (Ille-et-Vilaine), et j'ai dessiné une des colonnes de support; elle m'a paru d'autant plus intéressante qu'elle porte un chapiteau très-caractéristique du XIIIe. siècle et vers le milieu un cercle en relief comme on en sculptait à la même époque sur les fûts des colonnettes dans les églises.



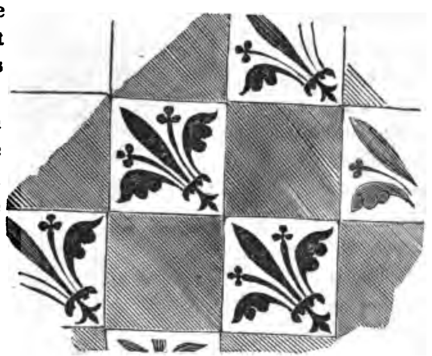
COLONNE DU XIIIe. SIÈCLE, A DOL.

On voit des porches du XIIIe. siècle dans plusieurs villes du Midi de la France.

J'en ai vu également dans différentes villes de l'Italie : à Bologne il existe des porches dont beaucoup de colonnes m'ont paru anciennes et remontent peut-être au XIIIe. siècle, quoique les maisons quelles supportent aient été reconstruites presque en entier. Il y a dans la petite ville d'Arauna, sur le bord du lac Majeur, des porches à colonnes évidemment du XIIIe. siècle.

Indépendamment des moulures, l'ornementation intérieure des

maisons du XIIIe. siècle consistait en peintures murales, boiseries, quelquefois en tentures dans les maisons les plus riches. Les carrelages en terre cuite émaillée formaient souvent les pavés des appartements.



Dans le Nord, la façade des maisons de ville imitait jusqu'à un certain point celle des églises et se terminait par un fronton triangulaire; dans le Midi on n'avait pas les mêmes motifs pour donner aux toits une si grande déclivité et le couronnement était souvent horizontal avec un toit beaucoup moins incliné.

La disposition des rues est chose à examiner dans les anciennes villes : le plus souvent les rues sont étroites et disposées de manière à former des lignes courbes ou mal alignées qui se dirigent vers l'église, le marché, le palais, le château, et les autres édifices publics. Le marché remplace le *forum* des villes romaines et c'était là aussi, et dans le voisinage, que se trouvaient le plus habituellement les porches dont je parlais et dont on pourrait faire remonter l'origine première au temps de l'empire, puisque les places publiques étaient souvent garnies de portiques à cette époque.

Au XIIIe. siècle, on fit partout des tentatives pour embellir les villes; celles qui furent établies à cette époque offrirent une régularité qui a frappé M. de Verneilh-Puiraseau, dont les notes judicieuses méritent toute l'attention des observateurs.

Bastides.—On désigne, dit-il, *sous le nom de Bastides* en Guienne et en Languedoc, un genre de monuments qui n'existe guère dans les autres parties de la France. Ce sont des villes neuves bâties généralement dans la seconde moitié du XIIIe. siècle et dont le plan s'est conservé sans modifications depuis cette époque. Quelques Bastides comme Libourne et Villeneuve-sur-Lot, ont acquis une certaine importance et contiennent aujourd'hui dix à quinze mille habitants. Mais à cause de leur prospérité elles gardent peu de maisons anciennes, c'est dans des localités plus

ignorées à Montpazier, par exemple, qu'il convient d'étudier de préférence le type des Bastides. Montpazier est une petite ville de deux mille habitants, fondée en 1286, par Jean de Grailly pour le roi d'Angleterre Edouard Ier. ; elle est située à l'extrémité méridionale du département de la Dordogne, et comme dans cette zône qui délimitait les possessions Anglaises et celles de nos rois, les Bastides des deux nations sont fort nombreuses, celle de Montpazier, venue la dernière ou peu s'en faut, a pu s'inspirer des autres, auxquelles elle se montre vraiment supérieure. — C'est la plus authentique et la plus parfaite, à ce qu'il semble, de toutes ces villes neuves du XIIIe. siècle.

Quatre grandes rues se croisant à angle droit, et laissant entre elles, au centre de la ville une place publique entourée d'arcades : voilà le trait le plus saillant du plan de Montpazier; il est à remarquer que ces arcades ne se trouvent point en arrière des rues, et qu'au contraire elles les couvrent transversalement dans toute leur largeur. Les voitures passent donc, comme les piétons, sous les maisons et tout le carré de la place forme une promenade plantée d'arbres. Ce système de *rues couvertes* si singulier, mais si commode à beaucoup d'égards, se rencontre dans la plupart des Bastides, non seulement elles s'imitaient l'une l'autre, mais elles étaient conçues, on peut le dire, sur un seul et même type, essayé d'abord timidement, puis successivement perfectionné, puis invariable en quelque sorte.

Ainsi, ce n'est pas seulement par ses rues couvertes que la Bastide de Montpazier ressemble aux autres, c'est encore par la dimension des quatre grandes rues larges de 24 pieds exactement, comme une route départementale. Cette mesure se retrouve constamment et on sait en effet qu'elle était formellement stipulée dans la charte de fondation de Mont-Ségur. Quelquefois pourtant, quand la Bastide paraissait devoir prendre de grands développements, on portait la largeur des quatre rues maîtresses à 30 pieds ou 5 toises, comme à Libourne ou à S^{te}.-Foy. Les emplacements avaient aussi une largeur et une longueur déterminée. A Montpazier c'est 24e. sur 72 et, comme les maisons avaient leur pignon sur la rue, elles sont séparées latéralement par des ruelles larges à peine d'un pied par où s'écoulaient les eaux pluviales, d'autres ruelles larges d'une toise courent entre les rues en arrière des maisons de façon à ce qu'il n'y ait pas un pouce de terrain perdu.

Il importait au moyen-âge de serrer les maisons le plus possible pour avoir moins de remparts à défendre. D'ailleurs les Bastides n'étaient nullement des villes de guerre et n'ont même été enceintes de murs que

long-temps après leur fondation, en général aux frais des habitants.

Dans tous les temps les villes neuves ont été fondées sur des plans réguliers, mais jamais sans doute la régularité n'a été portée aussi loin que dans ces Bastides du XIIIe. siècle et particulièrement à Montpazier.

M Jouannet, qui avait remarqué le premier la régularité de quelques Bastides du Sud-Ouest, les croyait exclusivement anglaises. Il en est beaucoup que l'on doit à des princes français et ce sont justement les plus anciennes. La ville d'Aigues-Mortes, œuvre de saint Louis, offre encore peu de symétrie dans son plan; mais les Bastides agenaises d'Alphonse de Poitiers ont évidemment servi de modèle à celles d'Edouard Ier.

Le nombre des Bastides n'étonne pas moins que leur forme et la régularité de leur plan, rien que dans deux arrondissements de la Dordogne elles sont au nombre de dix, françaises dans celui de Sarlat, anglaises dans celui de Bergerac; dans la Guienne et dans une petite portion du Languedoc on en compterait au moins cinquante — Ce qui les a tant multipliées, c'est sûrement le besoin ressenti par des princes étrangers (Alphonse de Poitiers comme Edouard Ier.) de s'établir solidement dans des possessions nouvelles, en les civilisant et en les affranchissant ; mais ce qui a rendu possibles toutes ces Bastides, c'est la prospérité du pays; dans d'autres régions de la France, où les circonstances étaient presque les mêmes, on a fait au contraire fort peu de Bastides ou on n'en a pas fait du tout. En Angleterre, où il serait si intéressant d'en trouver, on n'en a encore signalé nulle part; dans tous les cas, elles ne semblent pas avoir été assez nombreuses pour qu'un type uniforme se formât et fût adopté pour tous les plans.

Le système d'administration suivi dans le Sud-Ouest de la France, ne s'est pas généralisé, et partout ailleurs à peu près au lieu de discipliner la foule des maisons neuves, on leur a permis de se grouper en désordre autour des anciens centres de population.

Ce fait, ainsi restreint, n'en est pas moins le plus considérable que puisse révéler l'étude de l'architecture civile du moyen-âge, c'est un côté aussi curieux qu'imprévu de l'art français (1).

(1) Note communiquée par M. de Verneilh. Voir pour les détails, les *Ann. Arch.* vol. 4, p. 161 ; — vol. 6, p. 171 ; — vol. 10, p. 270 ; — vol. 11, p. 335 ; — vol. 12, p. 24.

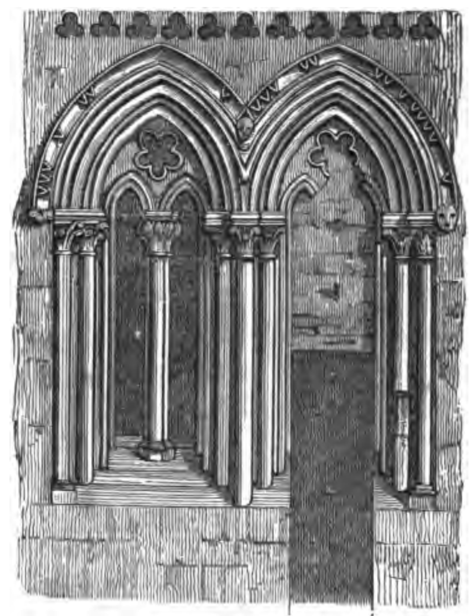
CHAPITRE IV.

ARCHITECTURE CIVILE DE LA QUATRIÈME ÉPOQUE

(XIVe. SIÈCLE).

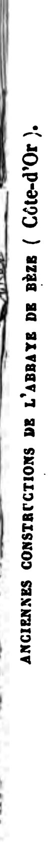
Quel fut au XIVe. siècle l'état de l'architecture civile?

Jusqu'à la fin du XIVe. siècle, les caractères de l'architecture civile ont peu différé de ce qu'ils étaient à la fin du XIIIe., ce dont on pourra se convaincre par le fragment que voici d'un édifice de la



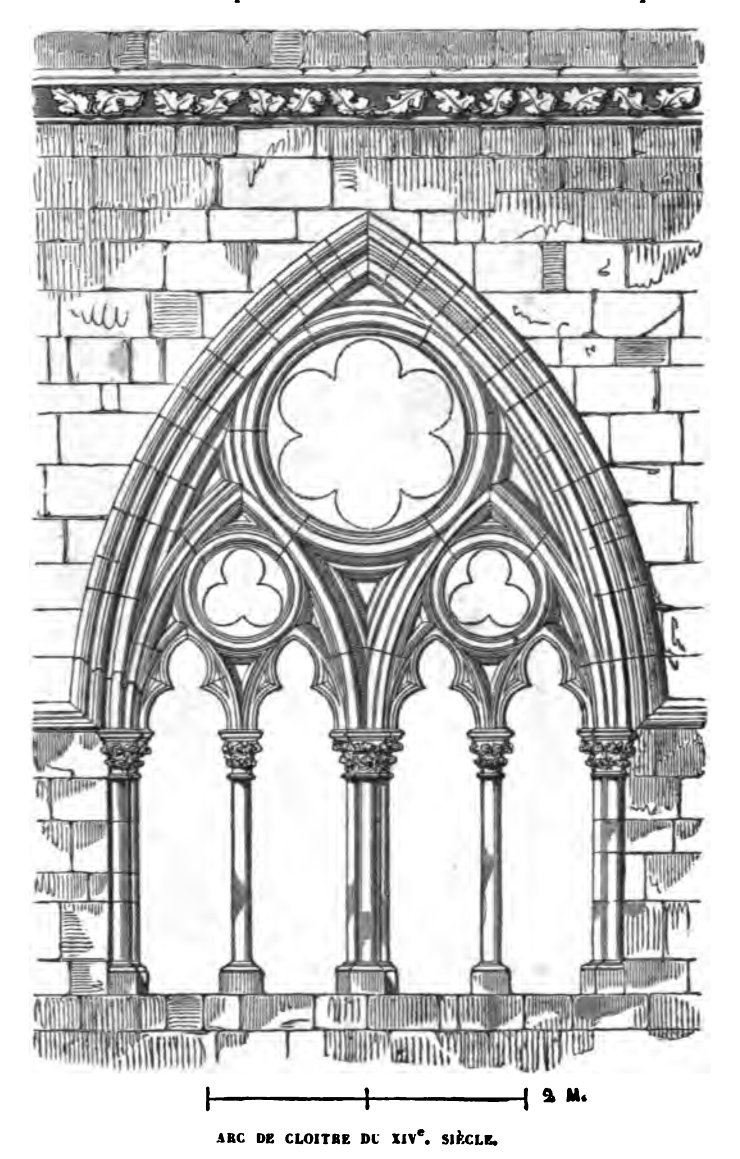
première moitié du XIVe. et par celui qui va suivre et qui appartient à une abbaye du département de la Côte-d'Or.

Dans la seconde moitié du XIVe. siècle les modifications que j'ai indiquées pour l'architecture religieuse se manifestèrent également dans l'architecture civile, mais le XIVe. siècle, où des guerres et des calamités de différents genres pesèrent long-temps sur la France, ne fut pas, à beaucoup près, aussi fécond que le XIIIe. en monuments remarquables.



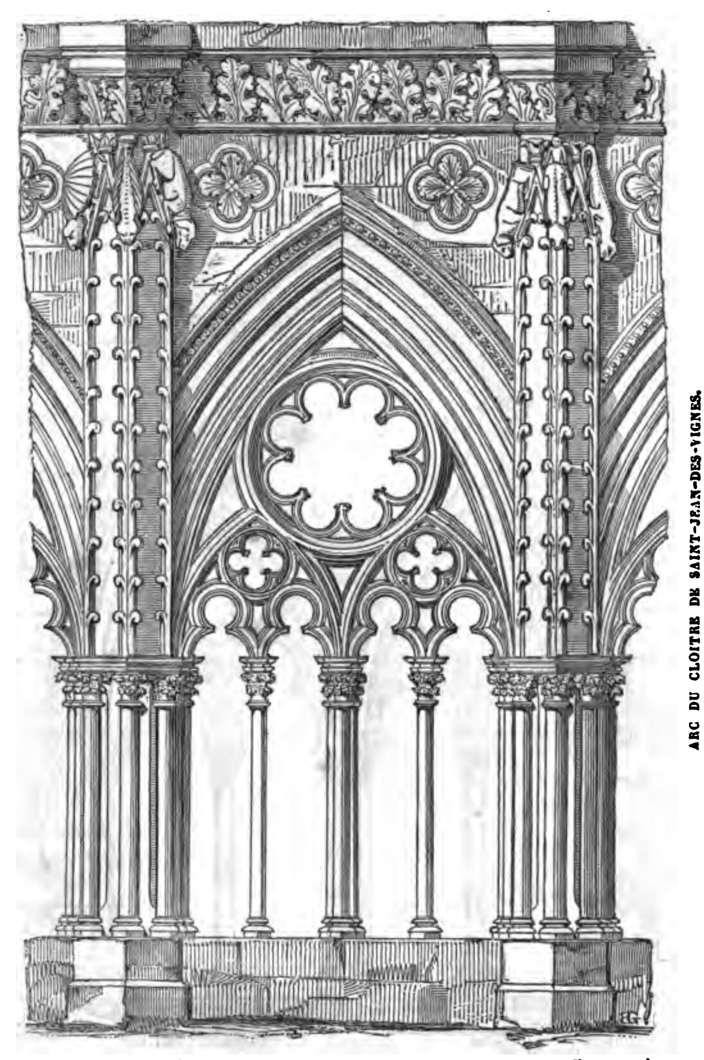
ANCIENNES CONSTRUCTIONS DE L'ABBAYE DE BÈZE (Côte-d'Or).

Nous aurons bien peu de choses à dire de l'architecture monastique.



ARC DE CLOITRE DU XIVe. SIÈCLE.

Les arcs de cloître se divisèrent quelquefois en plusieurs baies dans

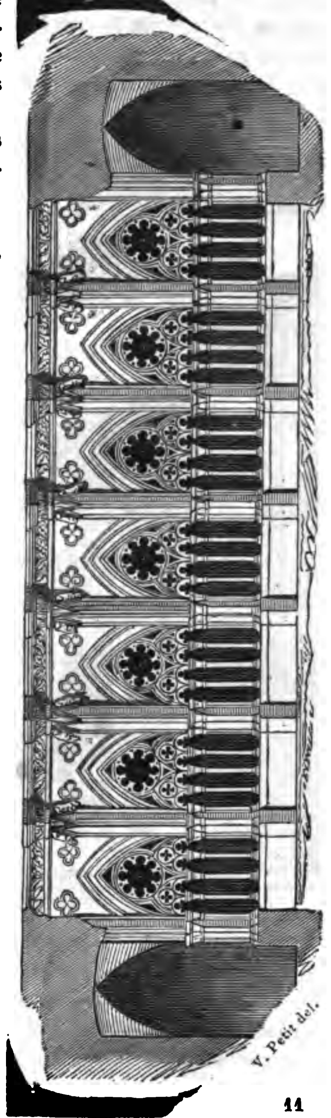


ARC DU CLOITRE DE SAINT-JEAN-DES-VIGNES.

la seconde moitié du XIVe. siècle : celui de St.-Jean-des-Vignes, à

Soissons, est un bel exemple de cette modification, conforme d'ailleurs à celle que subissaient en même temps les fenêtres des églises.

La vue suivante d'un des quatre côtés du cloître St.-Jean montre l'effet général des arcades à plusieurs baies. Quoique le style rayonnant des arcs et les chapiteaux à deux bouquets de feuillages rattachent ce beau cloître au XIVe. siècle, je dois dire que les contreforts triangulaires qui séparent les travées, les animaux qui en garnissent le sommet, et quelques détails, portent à croire qu'une restauration importante a été faite au XVe. Ainsi l'architecture de ce cloître participe du style rayonnant et du style qui l'a suivi.



UN DES CÔTÉS DU CLOÎTRE DE SAINT-JEAN-DES-VIGNES, A SOISSONS.

Nous avions, il y a 20 ans, attribué au commencement du XIVe. siècle les beaux arcs du cloître de Noyon, qui se composent, comme les précédents, de deux arcatures géminées surmontées d'une rose à six lobes et réunies sous une plus grande arcade ayant aussi une rose à six lobes au sommet.

Mais les recherches de M. Vitet, dans sa monographie de la cathédrale de Noyon, fixent la date de ce cloître ou du moins celle de sa restauration après un incendie qui eut lieu en 1293.

Toutefois, M. Vitet convient que s'il conserve sous beaucoup d'aspects le cachet du XIVe. siècle, la largeur des baies et le dessin rayonnant qui les surmonte offrent des formes un peu compliquées, qui pourraient le faire classer dans les monuments du XIVe. siècle : je crois donc devoir le mentionner.

Fenêtres. — C'est au XIVe. siècle que je trouve les premiers exemples des grandes fenêtres carrées à croisées de pierre, qui devinrent si communes au XVe. siècle et au XVIe.

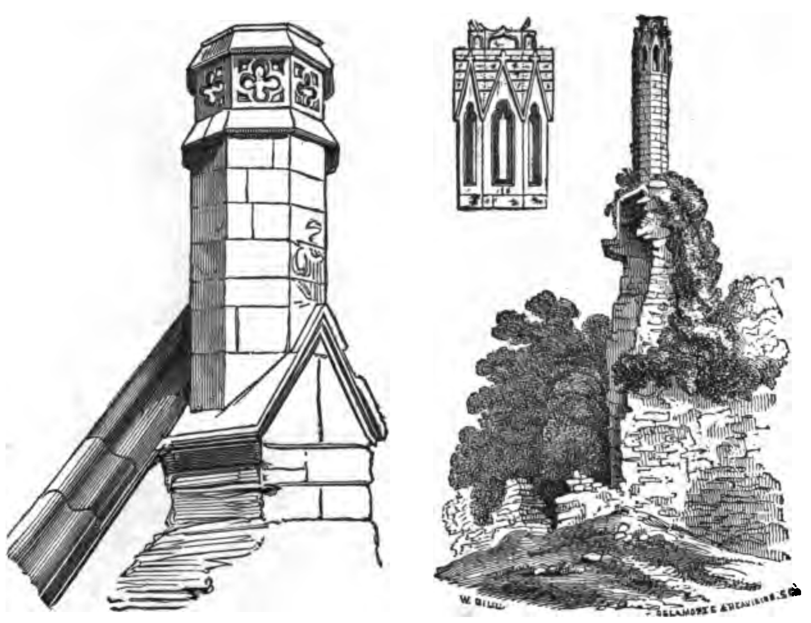


FENÊTRES DU XIVe. SIÈCLE A L'ÉVÊCHÉ DE BEAUVAIS.

Le spécimen que voici est tiré de la partie de l'évêché de Beauvais, qui remonte au XIVe. siècle et dont la date a été déterminée d'une manière certaine par M. l'abbé Barraud. On voit que dans ces belles fenêtres, des colonnettes tapissent les montants et forment deux étages superposés.

Les dents de scie, les modillons et les autres ornements de l'entablement, usités au XIIIe. siècle, ne cessèrent tout-à-fait d'être en usage que dans la deuxième moitié du XIVe. qu'ils furent remplacés par des guirlandes de feuillages.

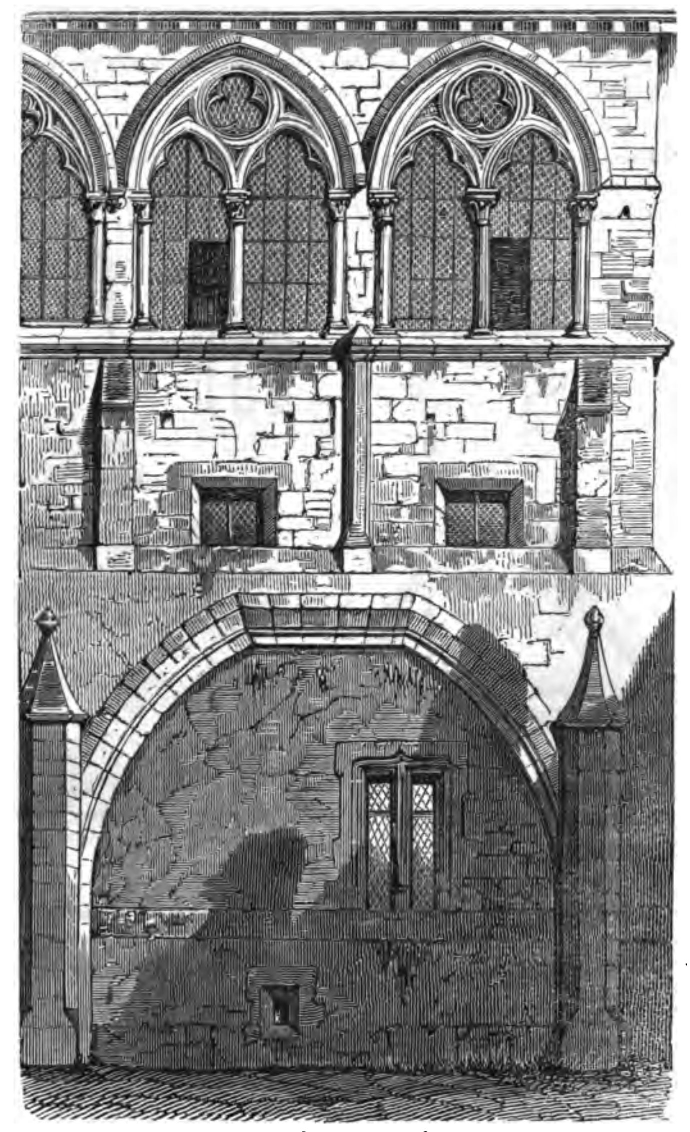
Les cheminées conservèrent leur forme élégante ; et quand elles ne furent pas couvertes d'une pyramide, elles ressemblèrent, comme celles-ci, à une colonne cylindrique ou octogone, quelquefois ornée au sommet de quatre-feuilles, de trèfles, ou d'autres moulures.



CHEMINÉES DU XIVe. SIÈCLE.

Salles des hôtes. — L'abbaye de Cluny nous offre un magnifique spécimen du XIVe. siècle dans ce qui subsiste encore d'un bâtiment improprement appelé *Palais du pape Gélase*, et qui doit avoir été consacré à la réception des hôtes. Dans l'étage supérieur les fenêtres se composent de deux baies tribobées au sommet, surmontées d'une rose à trois lobes et réunies sous une arcade ogivale.

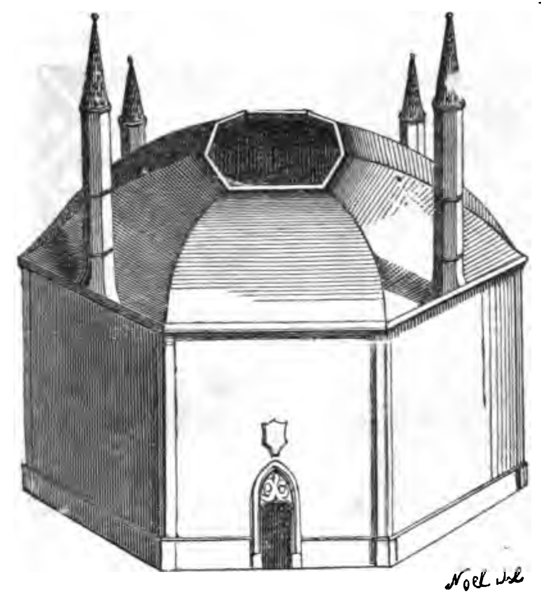
L'étage inférieur présente des arcs brisés fort singuliers.



CONSTRUCTION DU XIVe. SIÈCLE, A L'ABBAYE DE CLUNY.

L'effet général de ce qui reste de cette construction est de nature à nous faire vivement regretter la destruction qui eut lieu quand on reconstruisit les autres bâtiments de l'abbaye dans le style moderne.

Cuisines. — Avant la reconstruction de l'abbaye de St.-Etienne de Caen, aux XVIIe. et XVIIIe. siècles, le réfectoire qui, suivant l'usage consacré, se trouvait parallèle à l'église et entre le cloître et la seconde cour, paraissait du XIVe. siècle; près de lui se trouvaient des cuisines dont nous devons à Ducarel le dessin que voici.

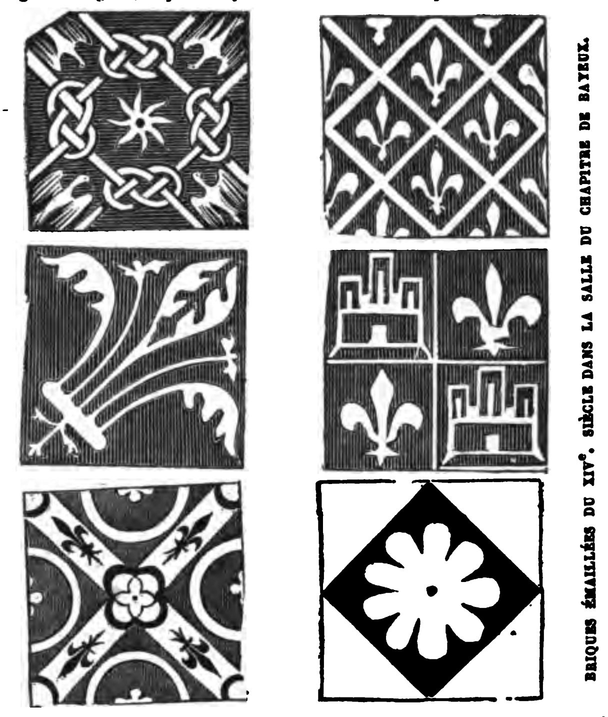


ANCIENNES CUISINES DE SAINT-ETIENNE, D'APRÈS LE DESSIN DE DUCAREL.

« Peu de temps avant mon arrivée, dit le voyageur anglais (1752), il y « avait dans l'enceinte de l'abbaye un vaste bâtiment octogone en forme « de coupole aux quatre angles duquel s'élevaient quatre colonnes « servant de cheminées, qui étaient terminées par une pyramide aiguë, « percée d'une multitude de trous, pour donner passage à la fumée. Ce « bâtiment recevait le jour d'une seule ouverture octogone pratiquée « au sommet de la voûte. Les moines avaient fait un bucher de cet « édifice et le désignaient sous le nom de *cuisine de Guillaume-le-* « *Conquérant.* » Le dessin qu'en a donné Ducarel avait été fait peu de

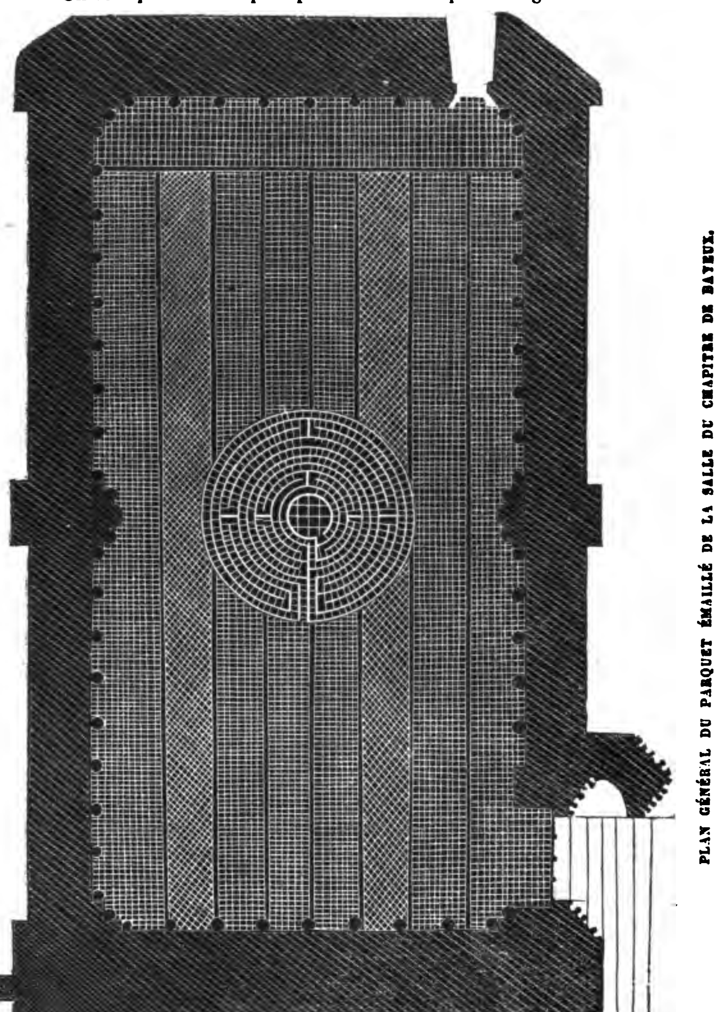
temps avant la destruction de l'édifice par un architecte de Caen. Quoique ce dessin ne paraisse pas très-exact et qu'il ait moins d'élévation qu'il ne devait en avoir en réalité, j'ai lieu de penser qu'il appartenait au XIVe. siècle.

Pavages.— Les pavés en terre cuite émaillée ont été partout en usage au XIVe. siècle; on croit que celui de la salle du chapitre de Bayeux est de la première moitié de ce siècle, époque à laquelle des travaux considérables furent faits à cette belle pièce, construite premièrement au XIIIe. Ce carrelage, déjà décrit par M. Bourdon, se compose de huit bandes de largeur inégale, séparées par des bordures de quatre-feuilles ou de


BRIQUES ÉMAILLÉES DU XIVe. SIÈCLE DANS LA SALLE DU CHAPITRE DE BAYEUX.

fleurs de lis. Au milieu de la salle est un curieux labyrinthe ou chemin de Jérusalem, que nous nous contentons de reproduire en petit, M. G. Villers l'ayant donné sur une plus grande échelle dans le Compte-rendu de la XIIe. session du Congrès archéologique de France.

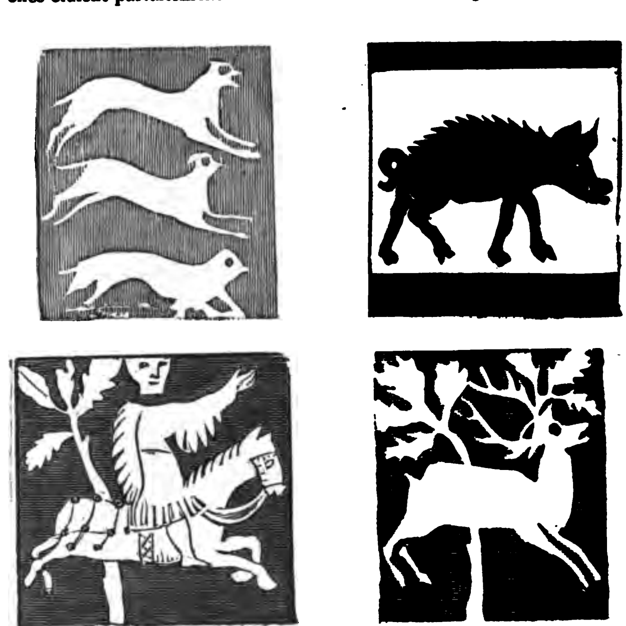
On voit que ce beau pavé présente beaucoup d'analogie avec celui



PLAN GÉNÉRAL DU PARQUET ÉMAILLÉ DE LA SALLE DU CHAPITRE DE BAYEUX.

qui existait dans la salle des gardes de l'abbaye de St.-Etienne : tous deux avaient au centre un labyrinthe.

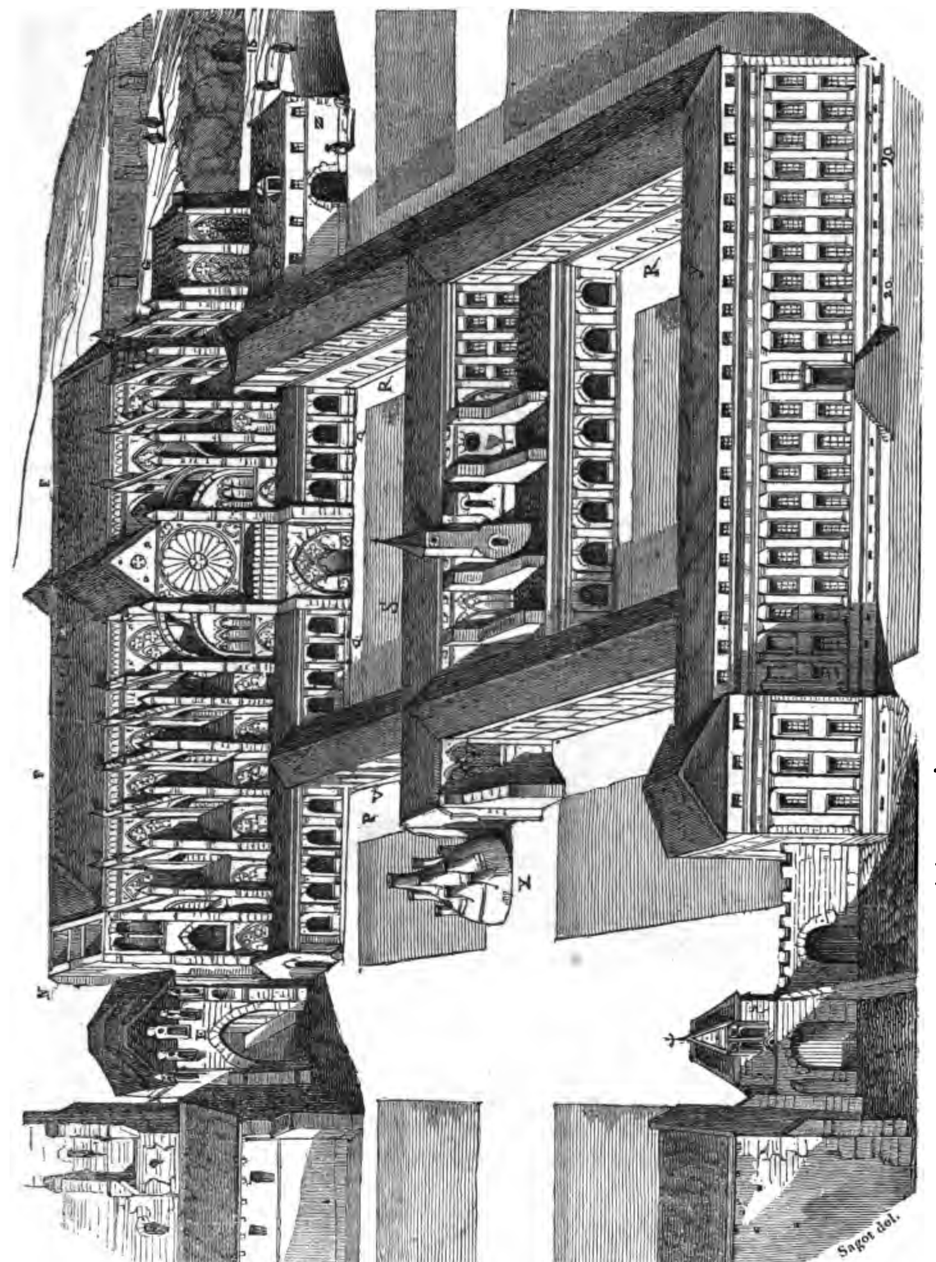
A l'extrémité de la salle s'élevait une marche d'un mètre de large environ, dont la contre-marche, haute de 18 centimètres, était formée de 54 briques émaillées représentant divers animaux et une chasse; elles étaient parfaitement conservées en raison de leur position verticale.



BRIQUES ÉMAILLÉES DU CHAPITRE DE BAYEUX.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES DES ABBAYES. — Les bâtiments de la riche abbaye de Marmoutiers, près de Tours, avaient été, en grande partie, reconstruits lorsque la vue en fut faite pour la collection du *Monasticum*. L'église et le réfectoire qui se trouvait tout près des cuisines, figurées page 56, paraissaient alors du XIVe. siècle; tout y était disposé selon l'usage consacré, comme on pourra s'en convaincre par la vue suivante que j'ai tirée de la collection du *Monasticum*, car les constructions modernes n'ont fait que remplacer celles qui existaient au XIVe.

On trouvait encore dans la vue de l'abbaye de St.-Omer, telle qu'elle existait au XVIIIe. siècle, une preuve de la constance des



VUE GÉNÉRALE DE L'ABBAYE DE MARMOUTIERS AU XVIIIe. SIÈCLE.

E. Portique de la basilique. F. Basilique de saint Martin. C. Chapelle de la Sainte Vierge. Q. Cloître. R. Dortoir. S. Réfectoire. X. L'ancienne cuisine *(antiqua culina)*. Y. Infirmeries. Z. Cella communis. M. Tour des cloches. N. Tour inachevée. 15. Caves. 20. Conclavia.

distributions consacrées. Une partie des bâtiments dataient du XIVe. siècle. On y voyait deux cloîtres comme à Marmoutiers; mais au lieu d'être accolés dans la direction du Sud, ils se succédaient de l'Ouest à l'Est.

Portes d'abbayes. — Je présente deux entrées d'abbayes du XIVe. siècle, la première avec deux portes jumelles d'inégale grandeur dans le genre



ENTRÉE DE LA GRANDE COUR DE L'ABBAYE DU PLESSIS.

de celles que j'ai citées au XIIIe. siècle; la seconde avec une seule porte très-large et plus monumentale que la précédente. Ce dernier exemple prouve qu'au XIVe. siècle on s'est affranchi quelquefois de l'usage consacré, d'établir une porte pour les gens à pied près de la porte principale.

Cependant les deux portes se rencontrent le plus ordinairement au XIVe. siècle et au XVe.



PORTE DE L'ABBAYE DE TROARN.

Fortifications.—Au XIVe. siècle, beaucoup d'abbayes se fortifièrent en établissant autour de leur enceinte une puissante ceinture de murailles. L'abbaye de St.-Etienne de Caen, celle de St.-Germain d'Auxerre et beaucoup d'autres montrent encore des débris de ces murs du XIVe. siècle. Quelques abbayes eurent en même temps un fort ou une espèce de donjon. A l'abbaye de Condat, en Auvergne, une énorme tour, placée sur un monticule au-dessus du monastère, devait la protéger et servir de refuge aux moines; il y en avait autant à l'abbaye de Montpeyroux (1).

(1) Branche, l'*Auvergne au moyen-âge*.

Plusieurs de nos abbayes normandes avaient des forts commandés par un capitaine. Le fort de l'abbaye de S^te^.-Barbe-en-Auge (Calvados), avait pour capitaine, au XIVe. siècle, un Bonenfant, seigneur du Breuil et de Magny-le-Freule, paroisses voisines.

Dans d'anciens dessins qui représentent l'abbaye de S^te^.-Trinité de Caen, on voit, entre l'église et la porte d'entrée, une tour carrée assez élevée qui ne peut être qu'une espèce de donjon.

Les différents ordres monastiques n'avaient-ils pas adopté des dispositions particulières ?

En général, les établissements monastiques de différents ordres affectaient les mêmes dispositions, mais il est possible que quelques usages particuliers fussent observés dans les détails : nous ne pouvons constater rigoureusement ces faits, s'ils ont existé, dans l'état de ruine où se trouvent la plupart des constructions monastiques.

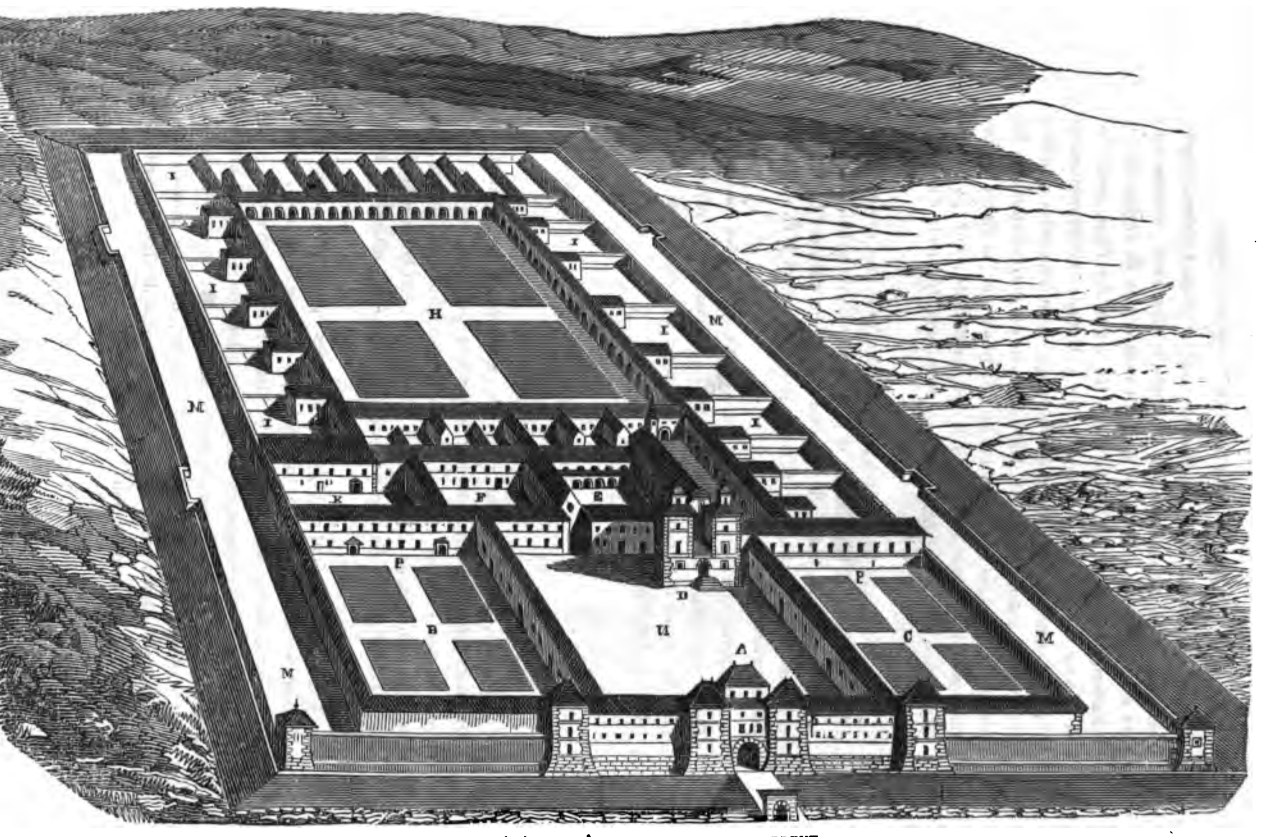
Un seul ordre, *celui des Chartreux*, a, par suite de la vie intérieure de ses religieux, considérablement modifié la disposition des édifices. On sait en effet que les Chartreux vivaient isolés dans des cellules dont chacune avait un jardin, au lieu d'être réunis autour du cloître près de l'église.

Il fallut un plus grand espace pour disposer des logements séparés, et un large préau avec un second cloître devint nécessaire.

Saint Bruno, fondateur des Chartreux, jeta, en 1086, les fondements de cet ordre à la grande Chartreuse, près de Grenoble, où saint Hugues, évêque de cette ville, lui avait concédé des terres incultes au milieu des montagnes.

« Bruno et ses compagnons, dit Eliot dans son Histoire des ordres « religieux, bâtirent aussitôt un oratoire et des cellules fort basses et « fort pauvres, à une distance médiocre l'une de l'autre. Ils se logè« rent deux à deux dans chaque cellule, comme ils croyaient qu'en « avaient usé les anciens solitaires de l'Egypte. » Tels furent les commencements de cet ordre qui a pris son nom de cette solitude de Chartreuse. En 1137, il n'y avait encore que trois-Chartreuses; mais un siècle plus tard il y en eut cinquante-six, et dans la suite on en compta en France jusqu'à soixante-quinze.

Toutes les cellules des religieux étaient autour d'un grand cloître et à une distance égale les unes des autres. Il y avait dans chacune toutes les choses nécessaires à un homme qui renonce au monde : chambre à cheminée, chambre à coucher, cabinet pour étudier, réfectoire, grenier et un petit jardin.



VUE GÉNÉRALE D'UNE ABBAYE DE CHARTREUX.

Indépendamment d'un grand cloître autour duquel étaient rangées les cellules, on trouvait dans les couvents de Chartreux, comme dans les autres maisons religieuses, un petit cloître près de l'église où les Chartreux s'assemblaient en colloque, les veilles des fêtes, pour lire et répéter les leçons qu'on devait dire à Matines; malheureusement il est très-difficile d'indiquer à quelle époque cette disposition régulière des cellules autour du grand cloître, et celle des autres bâtiments, fut consacrée. Tous les établissements de Chartreux que j'ai visités appartiennent à la période moderne : la vue précédente, que je tire du *Monasticon*, présente une Chartreuse très-complète, mais d'architecture moderne.

On y voit la grande porte A, la première cour *area communis* N, l'église B, près de laquelle est le petit cloître E, le grand cloître et son vaste préau H, autour duquel sont rangées les cellules I I, chacune avec un jardin particulier : puis des jardins potagers F F, et dans le pourtour des terrasses M M.

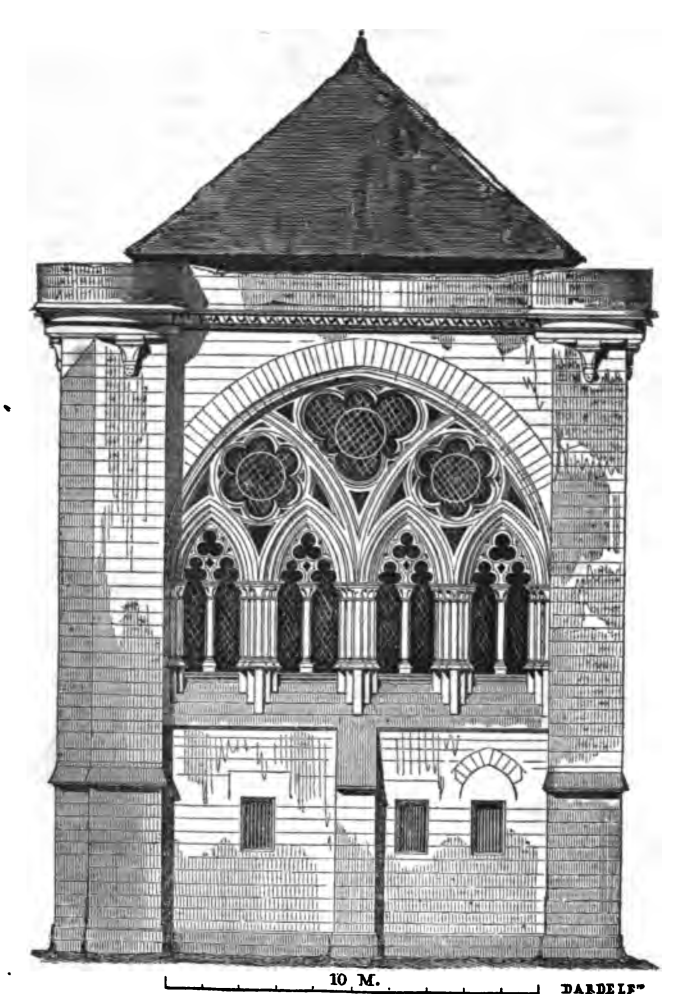
Je suppose que, dès le XIIIe. et le XIVe. siècle, les couvents de Chartreux avaient adopté le plan régulier que nous leur voyons plus tard. M. Bouet a trouvé un grand cloître du XVe. siècle dans la Chartreuse de Villefranche de Rouergue.

Evêchés.

Au XIVe. siècle comme au XIIIe. les évêchés présentaient un diminutif des monastères et une enceinte à peu près carrée, souvent divisée en deux cours. L'évêché de Sens conserve encore des bâtiments curieux du XIVe. siècle; ce sont ceux qui bordent la place, au Midi et à côté de la cathédrale : ils servaient, dit-on, à l'officialité.

L'extérieur imposant de l'édifice montre des ouvertures ogivales subdivisées en deux baies avec une rose dans le style rayonnant, et une magnifique fenêtre très-large que M. Victor Petit a dessinée.

La grande salle capitulaire de Bayeux, dont nous avons donné le pavé (p. 165), fermait aussi l'évêché du côté de l'Ouest, et comme elle a reçu des modifications au XIVe. siècle, nous ne pouvons dire quelle était primitivement sa destination. L'évêché de Bayeux avait une première et une seconde cour.



PARTIE DE L'OFFICIALITÉ, A L'ARCHEVÊCHÉ DE SENS.

(Grande fenêtre.)

Edifices publics.

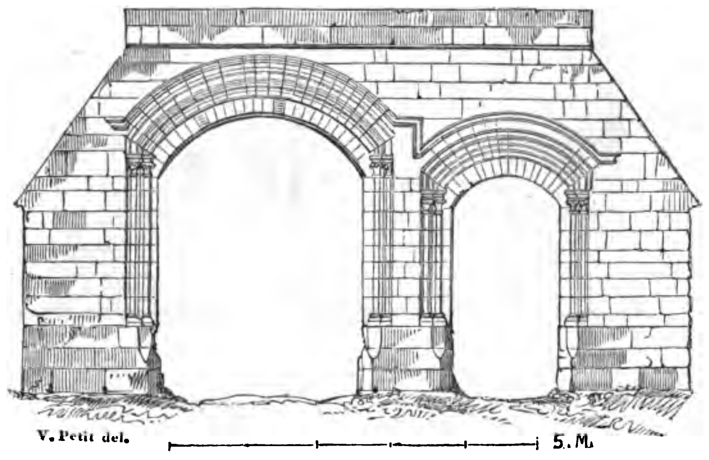
Les hospices, les halles, les hôtels-de-ville et les autres bâtiments d'utilité publique n'ont différé de ceux de même destination du XIIIe. siècle que par la forme de leurs ouvertures et la nature des moulures. Les hospices se composaient toujours d'une ou plusieurs grandes salles, pour les malades, de la maison conventuelle des frères, et souvent d'une église. Ces bâtiments étaient disposés autour d'une première cour, mais il y avait souvent une seconde cour pour les dépendances de l'établissement.

Nous ne parlons pas des léproseries parce que c'étaient plutôt une réunion de loges ou de cellules au milieu desquelles était une chapelle dédiée à saint Lazarre, qu'un hôpital; aussi ne reste-t-il, le plus souvent, des nombreuses maladreries du XIIIe. et du XIVe. siècle, que des chapelles peu considérables et sans intérêt architectonique.

Les ponts du XIVe. siècle ne diffèrent pas sensiblement de ceux du siècle précédent.

Constructions privées.

Je peux en dire autant des constructions privées de la ville et de la campagne. Les maisons avaient comme auparavant, deux portes; telle est l'élégante entrée de l'ancien manoir situé près l'église d'Etréhan.



ENTRÉE DE MANOIR DU XIVe. SIÈCLE.

CHAPITRE V.

ARCHITECTURE CIVILE DE LA CINQUIÈME ÉPOQUE

(XVe. SIÈCLE).

Nous arrivons à une époque dont les constructions civiles subsistent encore en grand nombre. Malgré la quantité prodigieuse de maisons abattues et reconstruites depuis 20 ans dans toutes les villes, malgré l'activité qu'on a mise à élargir les rues, à défigurer et moderniser les anciennes constructions, celles même qui, en raison de leur élégance et de leur richesse, auraient dû trouver grâce devant des hommes qui se piquent d'avoir du goût, il nous reste encore bon nombre de maisons curieuses et passablement conservées. Mais il est temps, très-grand temps de les étudier et de les dessiner; car il est certain qu'avant peu d'années toutes auront disparu et le nombre des destructions qui s'opèrent chaque jour ne permet pas de fixer à une époque bien éloignée le temps où nos villes seront complètement renouvelées.

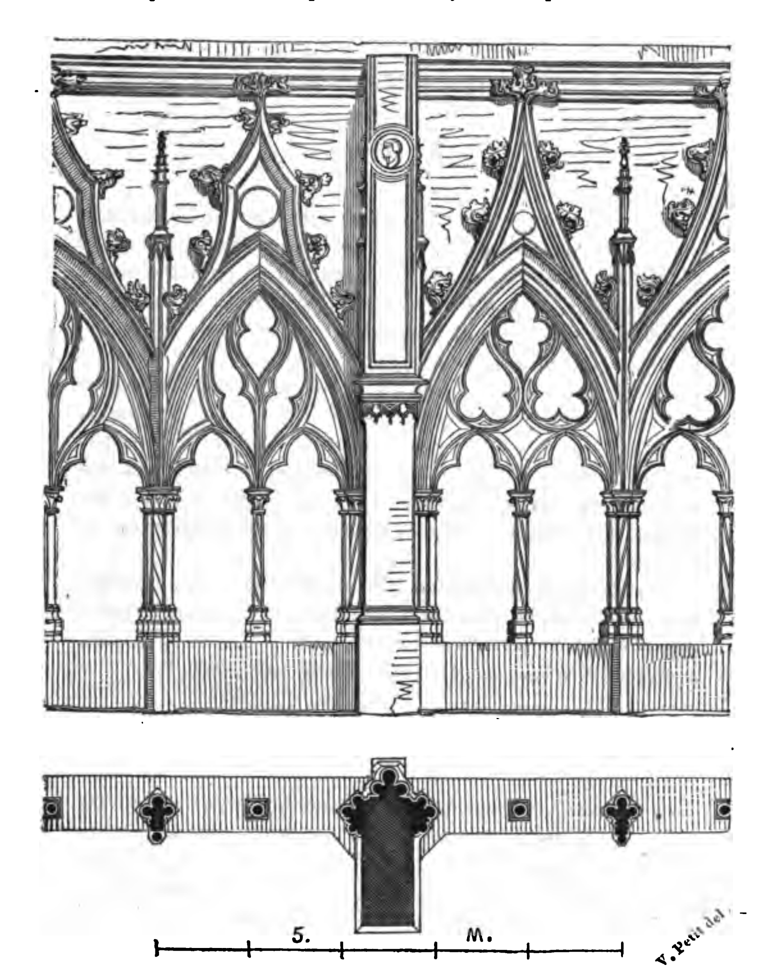
Les caractères de l'architecture civile du XVe. siècle sont, quant aux moulures d'ornement, les mêmes que ceux de l'architecture religieuse exposés dans la 4e. partie de mon Cours, chap. XI, p. 292, 293, 294, et dans le 1er. volume de l'Abécédaire d'archéologie, chap. V.

Architecture monastique.

Au XVe. siècle, l'architecture civile monastique se plie au goût du temps, et l'on adopte dans les arcades des cloîtres, dans les fenêtres ogivales, les formes contournées que nous avons signalées dans l'architecture religieuse : les voûtes se couvrent d'ornements prismatiques, les escaliers, conduits en spirale avec une extrême élégance, se terminent quelquefois à l'extrémité supérieure par une voûte dont les arceaux se ramifient pour former une sorte de large parasol ou une tête de palmier.

Les fenêtres carrées avec croisées de pierre se multiplient dans les

étages supérieurs; du reste on observe la même disposition qu'auparavant pour les diverses parties des abbayes et des prieurés.



FRAGMENT D'UN CLOITRE DE LA FIN DU XVe. SIÈCLE.

La porte d'entrée est toujours dans un pavillon et surmontée d'un

appartement ; telle nous apparaît encore l'entrée du prieuré de Torteval

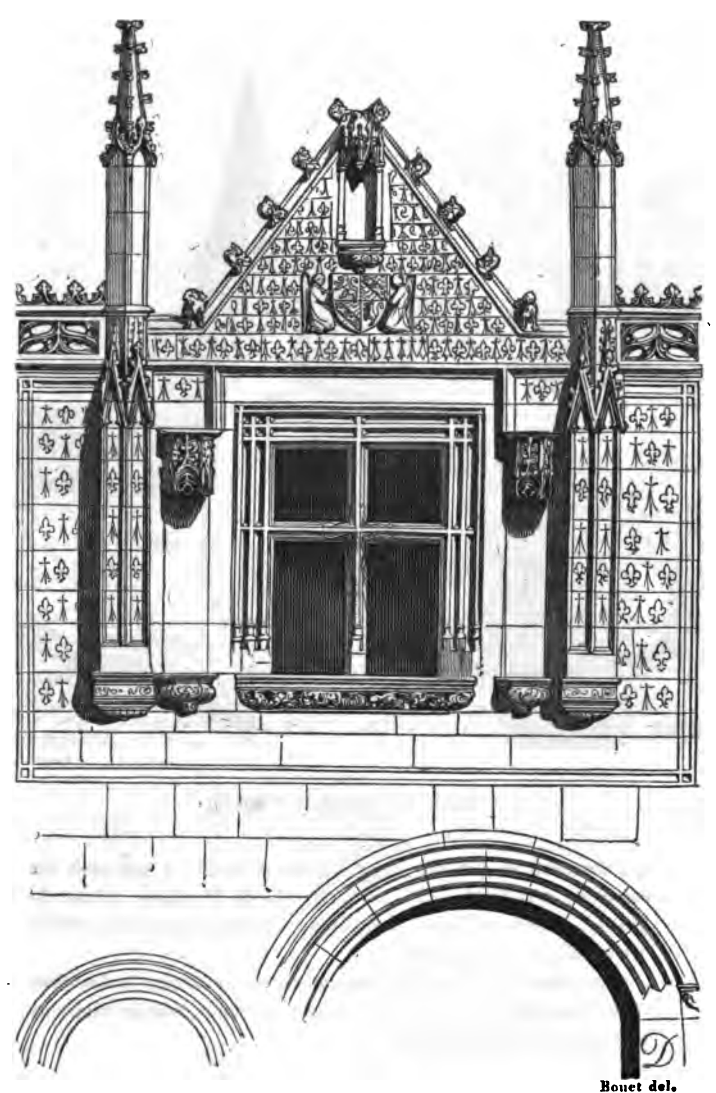


Bouet del.

ENTRÉE DU PRIEURÉ DE TORTEVAL.

qui dépendait de l'abbaye de St.-Etienne de Caen, et qui avait été construite à la fin du XVe. siècle par Ch. de Martigny, évêque de Castres, auquel on devait aussi, dans cette abbaye, le palais abbatial détruit il y a peu d'années.

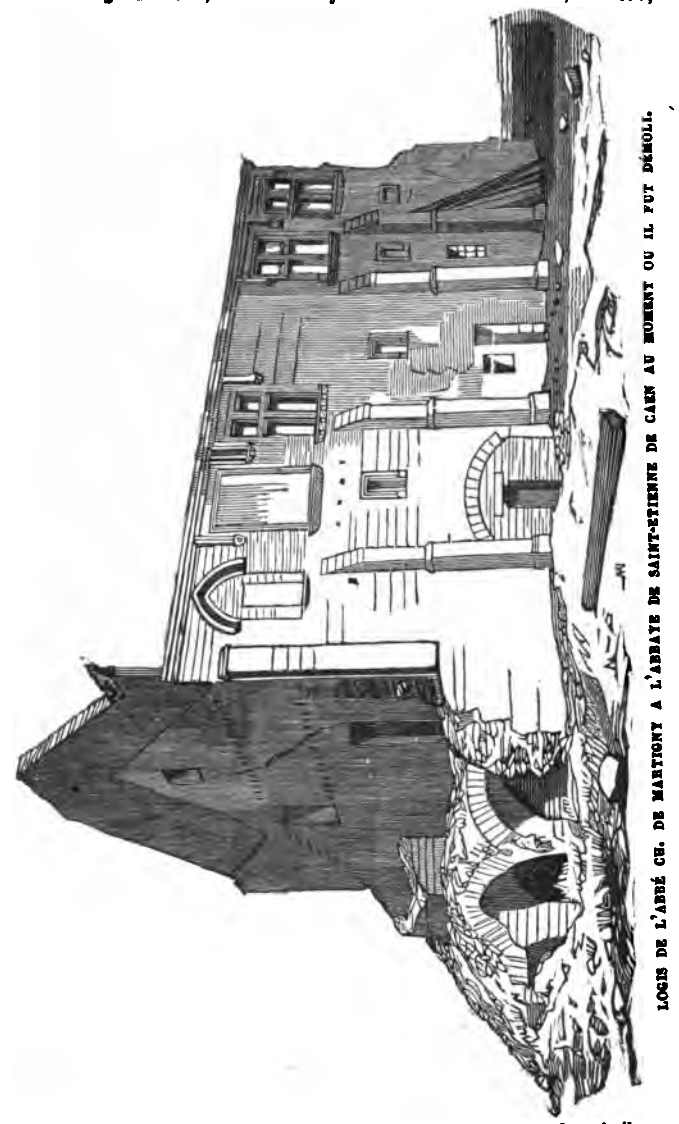
Cette entrée du prieuré de Torteval est monumentale ; les hermines et les fleurs de lis couvrent les murs et le fronton dont les rampants sont garnis de feuilles frisées.



Bouet del.

DÉTAILS DE L'ENTRÉE DU PRIEURÉ DE TORTEVAL.

Le logis abbatial, bâti à l'abbaye de St.-Etienne de Caen, en 1490,



LOGIS DE L'ABBÉ CH. DE MARTIGNY A L'ABBAYE DE SAINT-ETIENNE DE CAEN AU MOMENT OU IL FUT DÉMOLI.

par l'abbé Ch. de Martigny, évêque de Castres, a été détruit il y a

peu d'années; mais un dessin de M. Bouet et les notes publiées par M. Bordeaux, dans le Bulletin monumental, en ont conservé le souvenir. C'était un bâtiment allongé ayant deux façades. Celle du Nord était la moins remarquable. Elle était percée, primitivement, au premier, de six fenêtres divisées par une croix de pierre avec gorges et tablettes d'appui ornées de feuillages : une cimaise ou corniche régnait au-dessus avec retombées jusqu'au croisillon de chaque côté des fenêtres. Des écussons et des figures grimaçantes faisaient cariatides à l'extrémité de ces retombées. Le rez-de-chaussée était fort simple.

L'autre façade offrait d'abord des entrées pour des souterrains voûtés en arc de cloître faisant rez-de-chaussée, au midi, soutenu par quatre pilastres ou contreforts. — Au premier étage qui, au Nord, se trouvait le rez-de-chaussée, il y avait cinq petites croisées sans croisillons, avec gorges et tores dans le style de l'époque. Au-dessus, quatre grandes croisées, répétition de celles de l'autre façade, formaient le second étage (premier du côté du Nord).

Ce second étage se terminait, du côté de l'Ouest, par une fenêtre ogivale fermée depuis long-temps, et qui, sans doute, avait été celle d'un oratoire.

Les feuillages étaient bien fouillés et différents sous l'appui de chaque fenêtre. Des fruits divers, des insectes ornaient ces guirlandes.

L'édifice avait 18 mètres de longueur; il était pavé de briques émaillées.

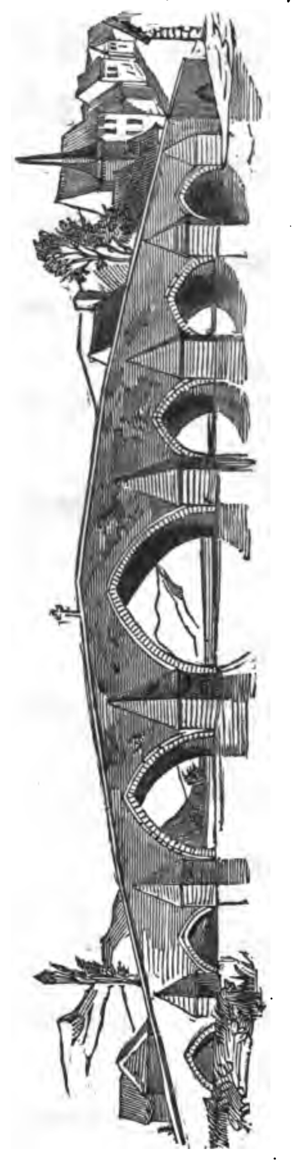
Vers la fin du XVe. siècle, les abbés voulurent se séparer de plus en plus des autres moines, et ce fut vers cette époque, et plus tard au XVIe., qu'on vit s'élever de nouveaux logis, de somptueuses demeures dont les dépendances (écuries, jardins, etc., etc.) étaient séparées de celles de l'abbaye et formaient en quelque sorte une enceinte particulière dans l'enceinte générale du couvent.

Edifices publics.

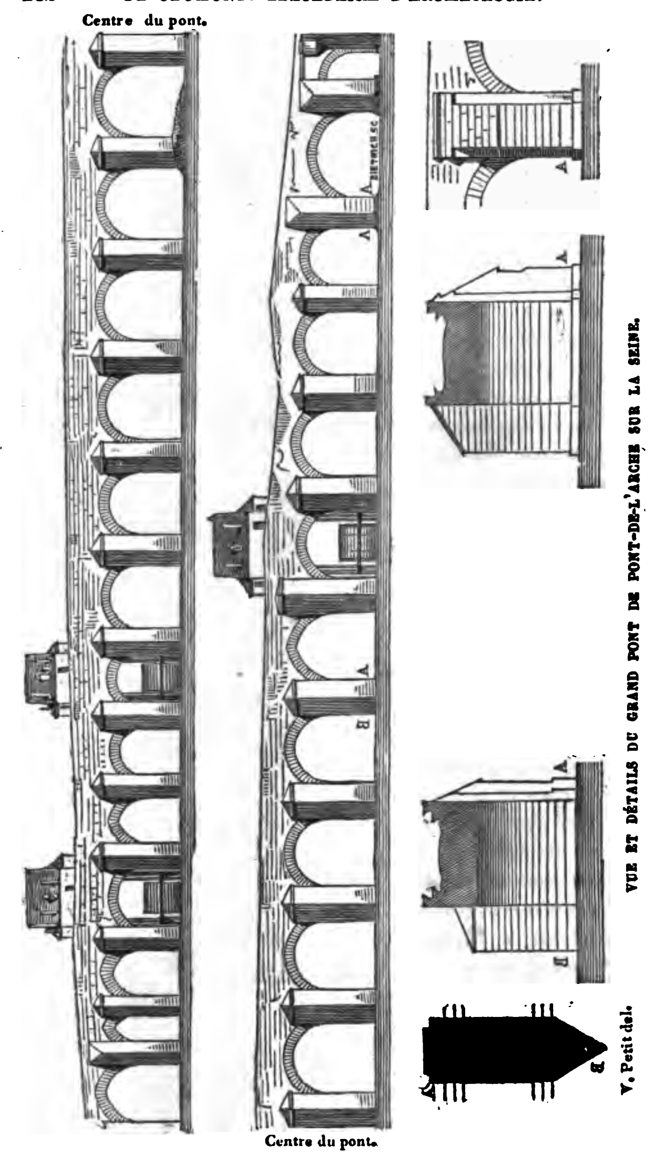
Ponts. — Au XIVe. siècle on avait souvent adopté pour les ponts l'arc surbaissé. Au XVe. siècle on préféra souvent cet arc à l'arc ogival que nous trouvons cependant employé dans plusieurs ponts, notamment dans celui qui existe sur l'Orne, au Pont-d'Ouilly. Des contreforts triangulaires partagent les piles; l'arche centrale est la

plus élevée, les autres s'abaissent en approchant des deux rives.

Le magnifique pont qui met la ville de Pont-de-l'Arche en communication avec la rive droite de la Seine est un des plus imposants et des mieux conservés qui existent : je l'ai rapporté au XIVe. siècle, M. Victor Petit le croit du XVe. ; il se compose de vingt-quatre arches en arc surbaissé pour la plupart, et séparées par des piles triangulaires du côté du courant pour diviser l'eau et résister à son impulsion, rectangulaires du côté opposé. En attendant que la date de la construction de ce pont soit connue, j'en présente l'esquisse d'après le dessin de M. Victor Petit : la première ligne montre les treize premières arches à partir de la ville ; la seconde ligne, le reste du pont : les figures de la troisième ligne donnent le profil des piles et les coupes du pont sur la largeur. Nous reviendrons sur ce pont et sur le rôle important qu'il a joué dans la défense de la ville, quand nous parlerons de l'architecture militaire.



VUE DU PONT-D'OUILLY (Côté du Sud).



VUE ET DÉTAILS DU GRAND PONT DE PONT-DE-L'ARCHE SUR LA SEINE.

HÔTELS-DE-VILLE. — Aux XIIIe. et XIVe. siècles, sauf dans quelques villes riches comme celle d'Ypres en Belgique, etc., etc., etc., on s'était contenté, pour les hôtels-de-ville, de quelques appartements placés près du beffroy, au-dessus des portes de la ville ou dans les tours voisines; ces hôtels offraient bien plus l'apparence d'une forteresse que d'un bâtiment civil. Au XVe. siècle, et même dès le XIVe. et la fin du XIIIe., on comprit que des édifices plus convenables devaient être consacrés aux affaires de la commune; de tous côtés, vers le milieu du XVe. siècle, on éleva de nouveaux hôtels de ville dans le style le plus brillant de l'époque.

Louis XI, dont la politique tendait à affaiblir de plus en plus la puissance des grands feudataires, érigea un grand nombre de nouvelles communes dans la seconde moitié du XVe. siècle, et toutes les villes rivalisèrent entr'elles dans l'édification de leurs palais communaux dont plusieurs subsistent encore presqu'entiers, et offrent une série d'édifices extrêmement intéressants à observer.

Le beffroi devint alors une tour élégante et légère ornée de découpures comme celle des églises. Les villes employaient quelquefois des sommes considérables pour construire et orner leur beffroi, afin qu'aperçu de plus loin, il donnât une grande idée de leur puissance.

Saint-Quentin. — L'hôtel-de-ville de Saint-Quentin présente une façade très-élégante, couronnée par trois frontons triangulaires et par une petite tour centrale faisant l'office de beffroi. Neuf fenêtres en ogive couronnées d'un bouquet et d'une guirlande de feuilles frisées et séparées les unes des autres par des pinacles garnis de crochets, appliqués sur le mur, éclairent les salles du premier étage. Au rez-de-chaussée règne une galerie couverte, à 7 arcades ornées comme les fenêtres et d'un effet très-agréable. La tour du beffroi est évidemment postérieure au bâtiment qui la supporte et que je crois du XVe. siècle; elle doit être de 100 ans au moins plus récente et peut-être moins ancienne encore.

Douai. — L'hôtel-de-ville de Douai, de la deuxième moitié du XVe. siècle (1), est plus remarquable par son beffroi que par l'étendue ou l'élévation de ses bâtiments. La façade principale offre, au rez-de-chaussée, trois portes ornées de feuillages frisés, dont une, celle du centre, est plus grande que les deux autres.

(1) Cet hôtel a remplacé celui qui fut brûlé en 1470 et doit conséquemment être postérieur à cette date.

Au second ordre sont neuf fenêtres en ogive ornées des mêmes feuillages que les portes.

L'attique qu'on remarque au-dessus de l'entablement ne remonte pas, je crois, au-delà du règne de Louis XIV.

Le beffroi placé de côté ressemble à une tour d'église ; il se termine par une aiguille très-élégante en bois garni de plomb, ornée de plusieurs rangs superposés de frontons tréflés, la plupart surmontés de girouettes; quatre tourillons circulaires et en encorbellement occupent les quatre angles de la tour à la base de cette aiguille, et leur toit conique porte quatre petites lucarnes également couronnées de girouettes.

Mons en Belgique. — Le charmant hôtel-de-ville de Mons, commencé vers 1440, est composé de deux ordres; il offre des feuillages frisés et des moulures prismatiques de la plus belle conservation. Au premier étage sont dix fenêtres semblables à celles de l'hôtel de ville de Douai [illegible] d'un panache formé de trois belles feuilles frisées.

Trois portes s'ouvrent au centre de l'édifice; six fenêtres semblables à celles du premier étage sont distribuées en nombre égal des deux côtés de ces trois portes.

Il n'y a pas de beffroi; le toit de l'édifice est surmonté d'un petit dôme en bois qui renferme le timbre de l'horloge.

Bruxelles. — Aucun des édifices que je viens de citer ne peut se comparer à l'hôtel de ville de Bruxelles dont l'élévation et l'étendue sont beaucoup plus considérables.

La construction de l'hôtel-de-ville de Bruxelles fut commencée en 1401, et achevée 41 ans après. La charmante tour du beffroi qui surmonte l'édifice est de forme octogone à partir du faîte de la toiture (1) : elle est d'une hardiesse et d'une élégance admirables, entièrement percée à jour.

La façade de cet hôtel que j'ai reproduite dans mon Cours, pl. LXXXV, offre d'abord une galerie de dix-sept arcades en ogive, supportant une espèce de balcon de la même profondeur que la galerie.

(1) Cette tour a été réparée en 1589, 1608, 1617, 1750 et 1825. — Comme elle n'est pas précisément au milieu de l'édifice, on a supposé que la partie de la façade placée au-delà du beffroi est un ouvrage postérieur au reste et que cette belle pyramide était au bout de l'édifice primitif qui aurait été allongé. M. Schayes a donné toutes les dates de l'hôtel-de-ville de Bruxelles dans son important travail sur l'architecture ogivale en Belgique.

Cette belle façade est percée de quarante fenêtres disposées sur deux rangs; les fenêtres de l'ordre supérieur sont les plus élevées et les plus élégantes. Sur l'entablement qui les surmonte s'élève une balustrade à hauteur d'appui formant le couronnement supérieur. Enfin la charpente du toit est couverte en ardoises et percée d'environ quatre-vingt lucarnes qui produisent le meilleur effet en dissimulant la nudité de cette partie de l'édifice.

Gand. — La partie ancienne de l'hôtel-de-ville de Gand fut commencée en 1481, et si elle eût été terminée d'après le premier plan que j'ai vu aux archives de la régence, le monument eût été l'un des plus beaux de ce genre, élevés en Europe. Tel que nous le voyons, cet hôtel offre un étage de moins qu'il ne devait avoir d'après le plan primitif; la façade qui occupe une étendue assez considérable le long de la rue *Haute-porte* est néanmoins du plus bel effet.

La profusion de moulures et d'ornements qui couvrent les murs de l'édifice annonce bien la dernière époque du style ogival (1). Les fenêtres sont terminées en trèfle.

La partie la moins ancienne de l'hôtel qui donne sur le marché au beurre, fut commencée en 1600 et finie dix-huit ans après.

Louvain. — Le plus gracieux de tous les hôtels-de-ville de Belgique est, je crois, celui de Louvain; on en a publié tant de lithographies que tout le monde le connaît sans l'avoir visité.

Trente fenêtres disposées sur trois rangs et éclairant trois étages occupent la belle façade de cet édifice qui est, en outre, chargée d'une multitude de moulures, de feuillages, de niches, de pinacles et de personnages en bas-reliefs; une rampe de pierre forme la corniche, et le toit fort élevé est percé, comme à Bruxelles, d'un grand nombre de lucarnes. Les deux petits côtés ou gables qui terminent ce bel édifice, sont ornés de neuf fenêtres dont trois correspondent à chaque étage. Les charmantes tourelles qui se trouvent aux angles et au milieu du fronton, méritent d'être remarquées; les renflements ou espèces de balcons qu'on y voit à différentes hauteurs, produisent le meilleur effet. D'après M. le baron de Reiffenberg, l'hôtel-de-ville de Louvain, commencé en 1448, fut entièrement terminé vers 1563.

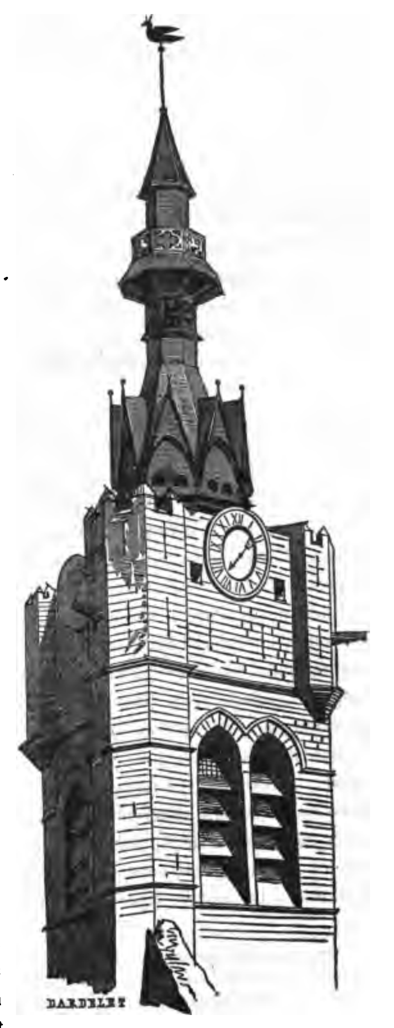
Evreux. — La partie supérieure du beffroi d'Evreux se compose

(1) On y travaillait encore en 1516. Jean Stassens, l'architecte, mourut en 1527 : il eut pour successeur Juste Pollet qui fit détruire une partie de l'ouvrage de son prédécesseur. Ainsi l'hôtel-de-ville n'est, pour la majeure partie, que du XVIe. siècle.

d'une tour cylindrique couronnée par une pyramide en bois revêtu de plomb, découpée à jour et de la plus grande légèreté.

Je pourrais citer bien d'autres hôtels-de-ville que j'ai explorés à diverses époques, notamment le beffroi d'Orléans, du XVe. siècle, et l'hôtel qui l'avoisine, terminé dans le XVIe.; l'hôtel de-ville de Compiègne, à peu près du même temps; celui de Noyon qui m'a paru, au moins en partie, du XVe. siècle ou du commencement du XVIe., etc., etc.

Une partie des halles de Bruges est aussi du XVe. siècle; la tour de l'horloge qui les surmonte n'a été construite qu'en 1502.


TOUR DU BEFFROI DE BÉTHUNE.

Enfin la tour du beffroi de Béthune, dont je donne une esquisse, parce qu'elle montre une des formes consacrées pour ce genre de pyramides, doit avoir été construite au commencement du XVe. siècle ou dans les dernières années du XIVe. Cet édifice se compose d'une tour carrée, flanquée aux angles d'échauguettes ou tourillons hexagones en encorbellement et d'une tourelle de même forme où se trouve un escalier à vis; le tout surmonté d'une campanille en bois et ardoise d'une forme

aussi pittoresque qu'élégante, qui doit être postérieure à la tour de pierre (1).

Disons en terminant que beaucoup de communes n'avaient ni hôtels-de-ville ni beffroy ; le beffroy, pour elles, était la tour ou une des tours de l'église, et c'était aussi dans l'église que se tenaient les assemblées municipales.

HOSPICES.—*Quelle fut la disposition des hospices au XVe. siècle ?*

Dans les salles d'hospices nous retrouvons, au XVe. siècle et au XVIe., la disposition que j'ai signalée dans la grande salle de l'hospice de Tonnerre : cette disposition est la même aussi dans les hôpitaux de cette époque, en Flandre, ainsi que le faisait remarquer M. le comte de Mérode dans une séance tenue à Châlons en 1846 (2). Mais je me borne à citer le plus beau monument connu de ce genre, l'hospice de la ville de Beaune fondé en 1443. Quand je visitai pour la première fois cette magnifique construction avec ses épis couronnant toutes les lucarnes, avec ses galeries et ses colonnes, j'en fus vraiment émerveillé, et quand je l'ai revu, dix ans après, le plaisir que j'ai éprouvé n'a pas été moins vif. Depuis mon dernier voyage, M. Verdier, architecte, a fait de l'hospice de Beaune l'objet d'une publication accompagnée de très-bonnes planches auxquelles je renvoie ceux qui ne pourront aller visiter le monument lui-même.

M. Jules Pautet, de la Société française, et M. J. Bard avaient, il y a long-temps, signalé ce monument aux archéologues.

L'aile du Midi et celle de l'Est sont précédées, jusqu'à la hauteur du toit, d'une galerie à deux étages : le premier étage de cette galerie qui rappelle les cloîtres des abbayes correspondant aux ouvertures du rez-de-chaussée; le second accédant aux pièces supérieures et formant une sorte de balcon que j'ai trouvé dans un très-grand nombre de maisons de bois du XVe. et du XVIe. siècle, et dont la rampe est revêtue d'ardoises.

Le grand toit qui recouvre cette espèce d'attique est interrompu par de grandes lucarnes symétriquement disposées à deux niveaux, dont la disposition, dit M. Verdier, concourt à donner à toute cette partie

(1) V. M. le comte Achmet d'Héricourt, *Note sur le beffroy de Béthune*; Arras, 1851.

(2) Congrès archéologique de France, *Compte-rendu des séances tenues à Châlons-sur-Saône*, p. 347.

l'air d'une décoration orientale. Les pignons trilobés de ces baies, à deux ou trois et même quatre ouvertures, sont faits d'une charpente artistement agencée ; de ces espèces de frontons ouvragés s'élèvent autant de girouettes à tiges de fer, revêtues des plus délicats ornements de plomb. Sur les faîtages court une crête légère du même métal (1).

L'aile du Nord qui borde la rue renferme la grande salle des malades. Que l'on se représente, dit M. Verdier, un spacieux et ma-



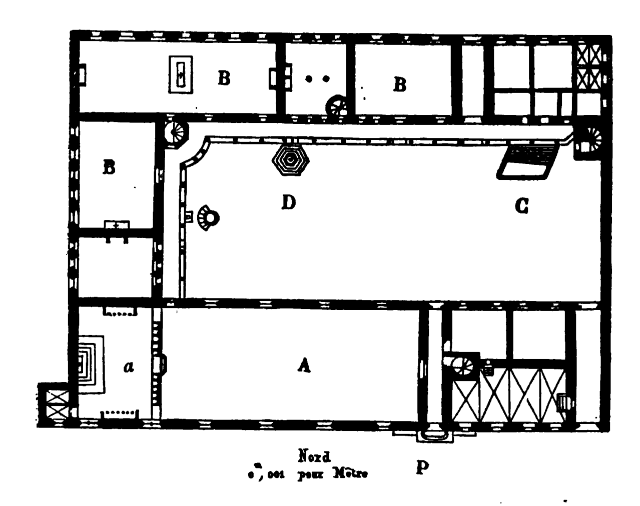
FRAGMENT DE L'AILE MÉRIDIONALE DE L'HOSPICE DE BEAUNE.

gnifique vaisseau, une nef d'église avec son sanctuaire, les tableaux transparents de ses verrières, sa voûte carénée, ses entraits, ses lambris peints d'ornements simples et fortement accentués, sa grande ogive absidale, ses dalles tumulaires, ses trois autels à l'orient, son jubé, ses stalles en formes de loges évidées à jour, puis ses deux rangs de lits à ciel. Voilà le tableau qu'offrait aux regards dans l'origine cette magnifique salle.

(1) *Description de l'hospice de Beaune* par M. Verdier, p. 3.

Malheureusement elle a subi plus d'une altération, et nous avons, avec tous les hommes de goût, déploré l'établissement du plafond qui dérobe à la vue la voûte en bardeaux peints, voûte soutenue par treize appuis de faîtage de plus de 22 pieds de hauteur et par un pareil nombre d'entraits de plus de 40 pieds de portée, d'un mur à l'autre de la salle.

Il est impossible, sans les avoir vus, de se faire une complète idée de l'effet des bâtiments de l'hospice de Beaune. Le plan que voici (1) fera



PLAN DE L'HÔPITAL DE BEAUNE.

comprendre la disposition et l'ensemble des salles. Dans la cour est un puits dont l'armature en fer dessine une gracieuse couronne portée sur trois tiges en fer et surmontée de trois rampants ornés de découpures et dessinant un toit conique en se réunissant.

La porte de l'hospice, vers la rue (P), est surmontée d'un gracieux pendentif, espèce de baldaquin portant au sommet, sur des pédicules, les statuettes de la Vierge, de saint Jean-Baptiste et de saint Antoine.

MANOIRS, PALAIS ET HÔTELS.— Les manoirs qui, avec l'habitation du

(1) A. Grande salle des malades avec la chapelle à l'extrémité *a*. B B. Autres salles précédées des colonnes et de la galerie figurée p. 188. C. Lavoir. D. Puits. P. Entrée principale.

maître, embrassaient tout ce qui était nécessaire pour une exploitation agricole, ont offert, aussi bien que plusieurs hôtels dans les villes, une importance tout aussi grande que les édifices publics.

Le palais de Jacques Cœur, à Bourges, est un des monuments civils les plus somptueux de la seconde moitié du XVe. siècle : gravé et lithographié à diverses époques, il se trouve dans toutes les collections, et il me suffit de le citer pour en rappeler l'image à la mémoire de tous.


TOUR DU PALAIS DE JACQUES CŒUR.

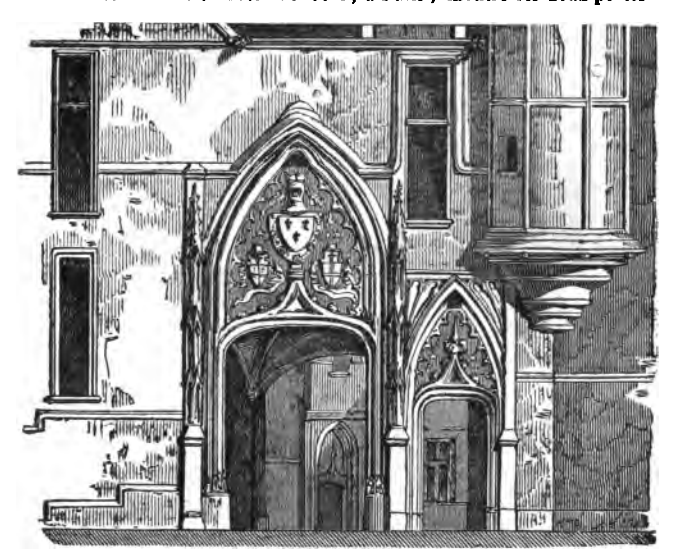
Tout le monde connait l'histoire de Jacques Cœur: son hôtel commencé en 1443 fut terminé 10 ans après. On dit qu'une partie des murailles romaines fut exploitée pour fournir des matériaux à cette belle construction. La façade est composée d'un pavillon et de deux ailes; on y voit au premier étage sept fenêtres carrées et garnies de rampes découpées à jour, dans lesquelles sont alternativement sculptés des coquilles et des cœurs, armes parlantes du propriétaire. Sur la porte, au niveau des fenêtres, se voit une espèce de dais et de balcon en encorbellement, dans lequel était placée la statue équestre de Charles VII. Ce genre d'ornement etait assez ordinaire au XVe. siècle et au commencement du XVIe., pour les monuments civils du premier ordre, tels que les palais : ainsi nous le voyons au palais de Blois, dans la façade qui a été bâtie par Louis XII; je l'ai vu également dans le vaste palais des ducs de Lorraine à Nancy, qui remonte à peu près à la même époque. Une autre niche correspondait à la précédente, dans la cour de l'hôtel de J. Cœur, et renfermait la statue équestre du propriétaire.

Dans la même cour, des bas-reliefs placés au-dessus des portes, offrent des scènes en rapport avec la destination des pièces auxquelles elles communiquent. Toutes les moulures sont, du reste, du meilleur goût et d'une délicatesse exquise. Les planches, assez bonnes, qui ont été publiées à diverses reprises, peuvent être consultées par ceux qui voudraient se rendre compte de l'ornementation de cet édifice; une description serait d'ailleurs bien insuffisante pour en donner une idée.

La chapelle sert aujourd'hui de lieu de dépôt pour les archives de la Cour d'appel. Elle se trouve au premier étage, au-dessus de la porte d'entrée. Les voûtes en sont peintes à fresque, et représentent des anges d'une expression très-remarquable, tenant à la main des rouleaux sur lesquels sont des légendes tirées des livres saints.

On voit encore à l'hôtel de Jacques Cœur la grande et la petite porte que nous avons trouvée, depuis le XIIe. siècle, aux abbayes, aux manoirs, aux palais et aux hôtels.

L'entrée de l'ancien hôtel de Sens, à Paris, montre ces deux portes



PORTE DE L'HÔTEL DE SENS.

avec tympans couverts de moulures, accompagnées de contreforts et de pinacles en application. On les trouve aussi à l'hôtel de Cluny, à Paris, et dans un très-grand nombre d'hôtels que je pourrais citer.

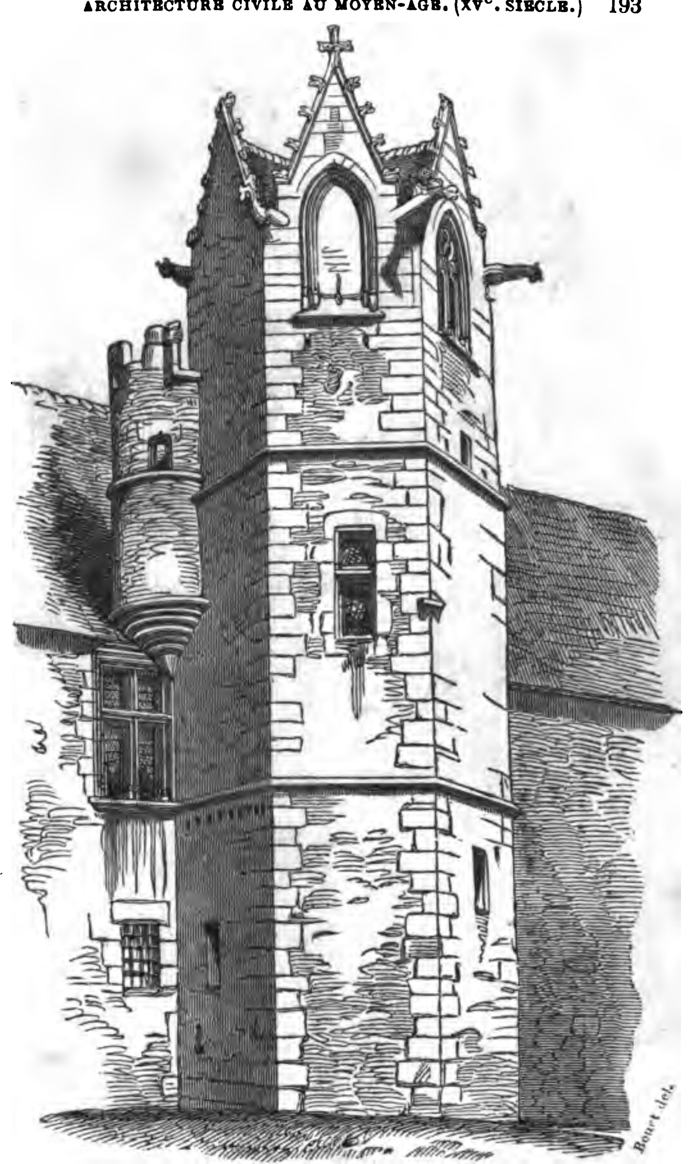
Dans les hôtels et les manoirs construits en pierre, l'escalier se plaçait alors très-fréquemment dans une tourelle formant saillie sur la façade de l'édifice. Cette tourelle à pans coupés était très-souvent couverte d'un toit à double égout, et pour établir le toit on revenait à la forme carrée pour la partie supérieure, au moyen de deux pendentifs. Les rampants du toit étaient garnis de crochets.



TOUR D'ESCALIER A PENDENTIFS.

Cependant bien des tours d'escalier conservaient leur forme jusqu'au toit, comme la belle tour du palais de Jacques Cœur, figurée p. 190.

A l'ancien manoir de Cui, près d'Argentan, la tour d'escalier était couronnée par des frontons aigus garnis de crosses correspondant à chacune des faces de la tour. M. Bouet a reconnu que l'appartement situé au haut de la tour, sous le toit, était une chapelle. Il paraît que les oratoires ont quelquefois été placés de la sorte au haut des escaliers. M. Lambert en a cité plusieurs exemples dans les maisons de chanoines, qui avoisinaient la cathédrale de Bayeux.



TOUR-ESCALIER DU MANOIR DE CUI (Orne).

Nous trouvons dans ce qui reste du manoir de Longbuisson, près



P. Bordeaux del.

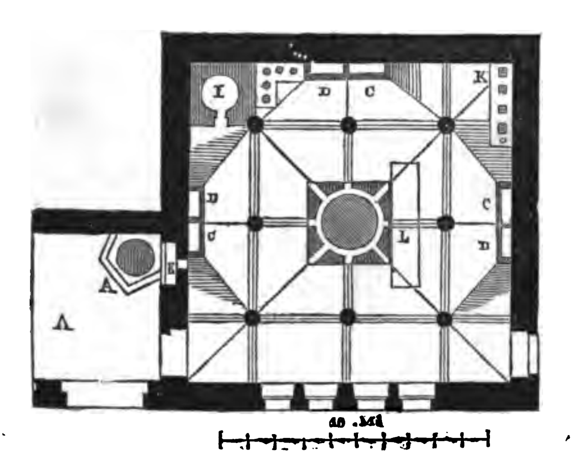
MANOIR DE LONGBUISSON PRÈS D'EVREUX.

d'Evreux, une tour-escalier de la fin du XVe. siècle, dans laquelle s'ouvre

une belle porte flanquée de contreforts à pinacles en application et surmonté d'un fronton à crochets ou crosses contournées, couronné d'un très-beau pinacle. Des fenêtres à croisées, dont quelques-unes ont leurs baies surmontées d'une accolade, une petite porte avec un couronnement de même forme, donnent encore de l'intérêt à ce fragment; mais la tourelle a perdu sa tête : on en a démoli une partie à une époque ancienne déjà, ce que prouvent les restes d'une tourelle en encorbellement que l'on distingue au point de jonction de la tour avec le bâtiment voisin.

CUISINES. — Nous trouvons au XVe. siècle, dans les anciennes cuisines du palais des ducs de Bourgogne, à Dijon, des dispositions de cheminées qui rappellent celles des cuisines de diverses abbayes aux siècles précédents, dont j'ai fait mention (pages 56, 57 et 58).

L'appartement est carré, le centre est de même forme et voûté; les voûtes portent sur des colonnes et sur les manteaux de trois cheminées jumelles, très-vastes, établies sur trois côtés du carré (D C). Dans l'angle K, on voit le potager ou fourneau; dans l'angle cor-



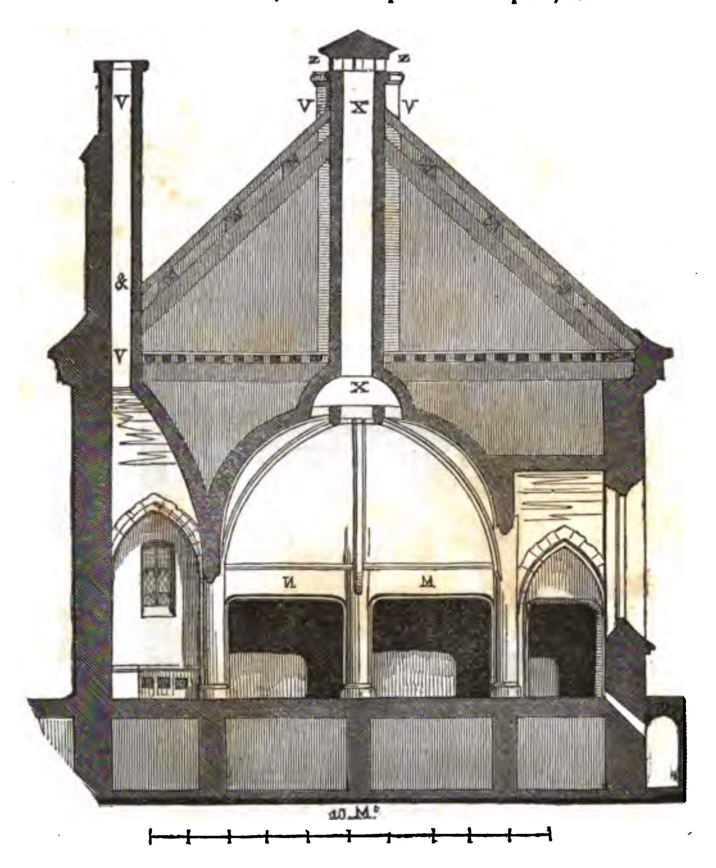
PLAN DES CUISINES DU PALAIS DE DIJON.

respondant I un four; et entre ce four et la cheminée un second potager dont les trous sont disposés en équerre.

Au centre était une table revêtue de carreaux de terre cuite (L) qui

servait, dit la légende de l'ancien plan que j'ai consulté, *à déposer les soupes et ragouts sur du feu de charbon, dont les vapeurs s'exhalaient par un trou qui commence au-dessus de la voûte et monte jusqu'au-dessus du toit, où le tuyau est ouvert par les côtés et couvert par dessus pour garantir de la pluie.*

Cette cheminée centrale, très-bien exprimée sur le plan, sera mieux



COUPE DES CUISINES DE DIJON.

comprise encore par la coupe ci-jointe qui montre non seulement ce

conduit central X X, mais celui d'une des trois cheminées adossées aux murs V V, puis une des trois cheminées jumelles M N et la disposition de la voûte centrale.

On voit que cette disposition devait se rapprocher beaucoup de celle des cuisines de l'abbaye de St.-Etienne, figurée page 163.

Mais c'est le seul exemple que je connaisse du XVe. siècle, et l'im-



F. Sagot del.

EXTÉRIEUR DES CUISINES.

portance de la maison des ducs de Bourgogne motivait sans doute ce grand nombre de foyers. Ces trois cheminées en représentent six, puisqu'elles sont accouplées sous le même conduit : on pouvait disposer un grand nombre de marmites, de bouilloires, de broches, devant les six feux de ces larges cheminées.

Maisons diverses. — La jolie maison de pierre qu'on voit à St.-Pierre, sur le bord de la Dive, et qui doit être de la fin du XVᵉ. siècle, dépendait de l'abbaye de Bénédictins; on croit qu'elle a servi de prétoire pour la justice de l'abbaye. La tourelle octogone qui garnit un des angles renferme un oratoire très-élégant. Les poutres des planchers des grands appartements sont scupltées dans le goût de l'époque.



MAISON DE PIERRE A SAINT-PIERRE-SUR-DIVE.

Comme on le voit, les maisons de pierre du XVᵉ. siècle nous offrent absolument les mêmes détails d'ornement que les autres édifices du même temps. Les chardons rampants, les feuilles de choux frisés et

autres moulures semblables, ornaient les portes en ogive et quelquefois les corniches; des panneaux tapissaient certaines parties des murailles.

Les fenêtres, presque toujours carrées et subdivisées par des croix de pierre, avaient pour encadrement plusieurs rangs de nervures prismatiques; un cordon portant sur des caryatides leur servait de couronnement. Quelques-unes aussi, en forme d'accolades par le haut, étaient garnies de feuillages frisés, mais elles se rencontrent plus rarement.

Les fenêtres des combles ou lucarnes étaient couronnées de frontons pyramidaux extrêmement légers et parfois accompagnés de contreforts ou d'arcs-boutants festonnés et de pinacles couverts de crochets et de ciselures.

Au XVe. siècle, les maisons de bois étaient infiniment plus nombreuses que les maisons de pierre.

Les maisons de bois étalèrent, à partir de la seconde moitié du XVe. siècle, un luxe de ciselures et d'ornements qu'elles n'avaient pas offert précédemment. Leur disposition, quant au reste, fut peu différente de ce qu'elle était au XIVe.

Dans celles qui nous restent, les étages s'avancent assez souvent en saillie l'un sur l'autre, et les parties rentrantes qui règnent sur la largeur du bâtiment, sont ornées de moulures. Les maisons qui suivent montrent cette saillie progressive des étages les uns sur les autres; dans les villes populeuses, on voyait souvent deux étages au-dessus du rez-de-chaussée et un troisième étage sous le toit qui était éclairé par de grandes lucarnes. La plupart des maisons bourgeoises avaient un pignon sur la rue; cette disposition était moins fréquente dans les hôtels ou demeures des personnes les plus riches.

Les maisons étaient assez souvent décorées de petites statues de saints placées dans des niches, le long des principales pièces de bois s'élevant verticalement et formant la charpente de l'édifice, quelquefois dans les trumaux des fenêtres. Les simples traverses destinées à maintenir le remplissage de plâtre ou de chaux qui formait le milieu des murs étaient assez souvent ciselées.

Dans quelques maisons, on incrustait dans ce remplis des plaques de terre cuite vernissée de diverses couleurs (jaune, noir, rouge, etc.), qui donnaient à ces édifices en bois, aujourd'hui si sombres pour la plupart, un brillant que nous pouvons nous figurer, en nous reportant à ce que je disais des pavés de même espèce qui décoraient les salles des abbayes, des manoirs et des édifices publics.



MAISON DU POIDS ROYAL, A SAINT-LO. (Construite en 1494.)



Bouet del. Godard sculpt.

MAISON DE BOIS, A MORLAIX (Présumée du XVe. siècle).



Bouet del.

MAISON DE BOIS, A HONFLEUR. (Présumée de la fin du XV[e]. siècle.)



SCULPTURES SUR UNE MAISON DE BOIS A SAINT-JULIEN-DU-SAULT (Yonne).

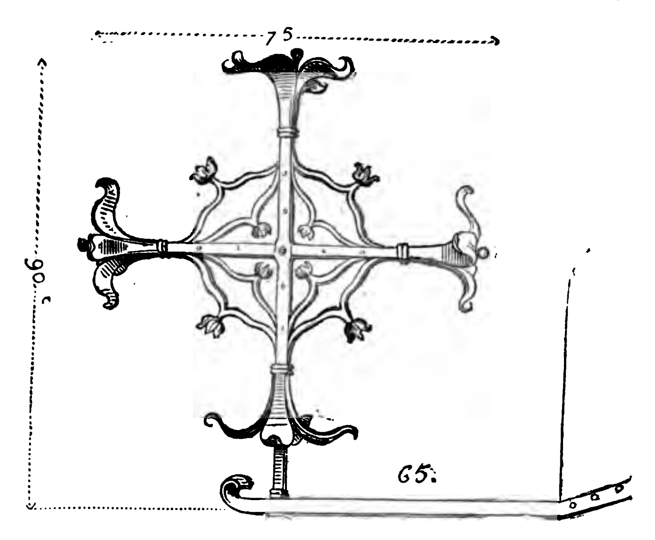
Enseignes et sculptures emblématiques. Dans les maisons en bois c'était souvent sur les poteaux corniers qu'on sculptait les figures emblématiques qui pouvaient servir d'enseigne : ainsi à St.-Julien-du-Sault, département de l'Yonne, on voit sur la place une maison qui, au XVe. siècle, était une hôtellerie et qui porte des sculptures annonçant cette destination : ainsi, à l'encoignure du Nord, une figure en cul-de-lampe, à face joviale, tenant un broc et un verre qu'il semble offrir, annonce que là on pouvait boire à loisir. Au-dessus, dans une double niche, on voit saint Jean avec l'agneau et le vêtement de poil de chameau, puis saint Jacques de Compostelle avec le bourdon et le chapeau de pellerin, allusion évidente aux voyages et aux voyageurs.

A l'autre encoignure paraît sainte Barbe avec un livre, une tour et une palme de martyre[1], et, au-dessus, un fou en cul-de-lampe : la présence de cette dernière figure équivaut à l'inscription *ici on s'amuse.*

Les sculptures de l'hôtellerie de St.-Julien-du-Sault valaient bien nos inscriptions modernes : *ici on loge à pied, à cheval ; bon vin ; bon logis :* elles valaient mieux que nos enseignes modernes peintes à l'huile sur une plaque de ferblanc.

Je me hâte d'ajouter que les enseignes saillantes portées en avant sur des branches de fer plus ou moins ouvragées ont eu, dès la fin du XVe. siècle, une certaine importance. La plus ancienne qui nous

reste est, je crois, la croix de fer qui servait d'enseigne à la maison de ce nom, près l'hôtel-de-ville de St.-Quentin; il n'y a que très-peu d'années qu'elle était encore à sa place. Cette croix ancrée, dans le style



LA CROIX DE FER DE SAINT-QUENTIN.

flamboyant, a été dessinée par M. Gomard, et je me suis empressé de la faire graver d'après son dessin.

CHAPITRE VI.

XVIe. SIÈCLE.

Quelle fut, au XVIe. siècle, l'histoire de l'architecture civile?

L'architecture civile a suivi les mêmes phases que l'architecture religieuse. Le style ogival prismatique et le style dit de la renaissance ont été simultanément en usage.

Les bâtiments claustraux n'ont pas différé, au commencement du XVIe. siècle de ceux du XVe., et jusqu'à la fin du siècle on a, le plus souvent, préféré le style ogival au style de la renaissance, pour les reconstructions ou les additions.

Quelques abbayes pourtant ont adopté le dernier style, mais elles étaient en fort petit nombre. Le XVIe. siècle n'était pas d'ailleurs celui des grandes constructions religieuses ; la réforme devait porter de graves atteintes à leur prospérité. Nous n'avons donc rien de particulier à dire de l'architecture monastique au XVIe. siècle : elle offre d'ailleurs dans ce qui nous reste de cette époque, le style et la délicatesse de sculpture qui caractérise les derniers temps du règne de l'ogive et celui de la première renaissance.

Il en fut de même de l'architecture épiscopale et de celle des palais des grands manoirs et des maisons privées.

STYLE DE LA RENAISSANCE.

J'ai donné dans le premier volume de l'Abécédaire, chap. V, des notions sommaires sur les caractères du style de la renaissance, et je ne reviendrai pas sur ces détails. On se rappellera que les premiers essais de ce style, dont la multiplicité des ordres était un des principaux caractères, apparurent en France sous Louis XII, qui monta sur le trône en 1498, ou plutôt sous son ministre, le cardinal d'Amboise. Ce style fit un grand pas sous François Ier., dans les parties ajoutées au château de Blois et dans le château de Chambord. L'architecte Philibert de Lorme et le sculpteur Germain Pilon, sous le règne de Henri II, paraissent l'avoir élevé à la perfection en commencant la Cour du Louvre. A partir de cette époque, dit M. Hope, il continua à fleurir avec plus ou moins de bonheur, jusqu'à ce que, sous Louis XIV, Perrault, dans la façade du Louvre, suivit l'exemple qu'avait donné Michel-Ange, et abandonna la multiplicité des ordres et les minuties de la période précédente, pour ne déployer qu'un seul ordre sur une plus grande échelle et dans un style plus hardi.

J'ai constaté dans mes voyages en Allemagne que le style de la renaissance s'y est montré plus tard qu'en France.

En Angleterre, ce style n'obtint une vogue réelle que beaucoup plus tard encore. Wolsey, le vaniteux ministre de Henri VIII, et la reine Elisabeth, pendant son long règne, conservèrent toujours dans leurs palais et leurs *villas* le style gothique, à l'époque même où Jean Goujon égalait presque l'antique, dans les ornements de la cour du Louvre. Ce ne fut qu'après le couronnement de Jacques Ier., en 1608, que parurent à Oxford les premiers essais du style de la renais-

sance dans les cinq ordres empilés, en quelque sorte, l'un sur l'autre au portail de l'université (1).

J'ai constaté par moi-même les faits attestés par M. Hope, le style perpendiculaire et le style tudor ont régné en Angleterre durant tout le XVIe. siècle. C'est aussi à ce style qu'on est revenu de nos jours en Angleterre pour les constructions modernes qu'on y a faites en grande quantité à l'imitation de anciens monuments.

Je vais me borner à présenter quelques types de constructions civiles du XVIe. siècle appartenant à l'un et à l'autre des deux styles qui ont régné en France à cette époque.

L'ancien évêché de Noyon, bâti par Charles de Hangest, au commencement du XVIe. siècle, présente des fenêtres carrées à croisées de pierre, dont les angles sont surmontés de pinacles en application sur la muraille; une belle lucarne, dont le fronton est orné de dessins flamboyants, et une tourelle cylindrique à toit conique, en encorbellement. C'est surtout à la fin du XVe. et dans le XVIe. siècle que ces tourelles suspendues et comme soudées aux murs ont été fréquemment construites.

Le Palais-de-Justice de Rouen environne de trois côtés une cour en forme de parallélogramme allongé. L'édifice appelé Salle des Procureurs, fut élevé six ans avant le palais pour servir de salle commune aux marchands de la ville et aux étrangers. Il présente, aux deux extrémités, des pignons ornés à leurs angles de tourelles ou campanilles. A l'intérieur, on remarque une vaste salle élevée sur un rez-de-chaussée, longue de 160 pieds, large de 50.

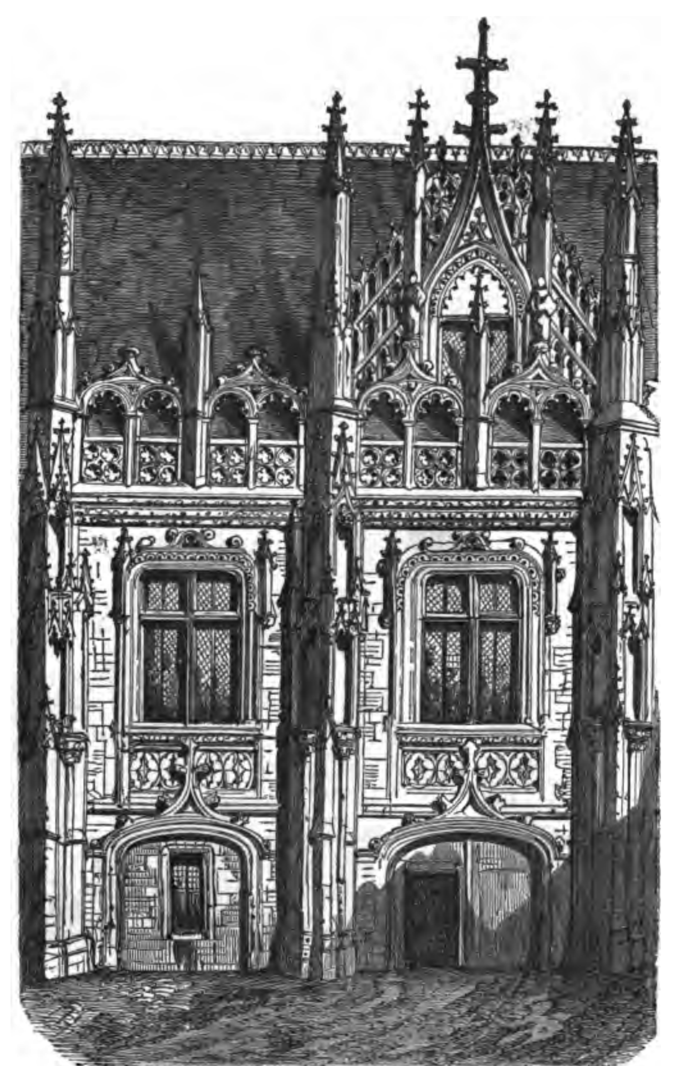
Au midi et en retour d'équerre on construisit vers 1500 le magnifique palais où devait siéger l'échiquier devenu le Parlement.

Cette façade s'étend sur une longueur de 200 pieds, et est décorée de tout ce que l'architecture de ce temps-là présente de plus délicat et de plus riche. Les piliers angulaires, les trumaux chargés de dais, de statues et de clochetons, et qui s'élèvent depuis la base jusqu'au faîte, les ornements multipliés qui entourent les fenêtres, ceux qui accompagnent et surmontent celles du toit, la charmante série d'arcades qui règne en forme de galerie sur toute la longueur de l'entablement, enfin l'élégante tourelle octogone qui occupe le milieu et divise la façade en deux parties égales, sont de la plus grande beauté et d'un excellent goût malgré certaine bizarrerie qui régnait dans le style de cette époque.

(1) V. M. Hope, *Histoire de l'architecture.*



PARTIE DE L'ANCIEN ÉVÊCHÉ DE NOYON.



E. Sagot del. Dardelet sculp.

PARTIE DU PALAIS DE JUSTICE DE ROUEN.

Je donne dans la figure précédente un côté de cette belle façade qui peut rivaliser avec les monuments du même genre dont la Belgique est si fière (1). L'aile droite vient d'être reconstruite, dans le style primitif, sous la direction de M. Grégoire, architecte, et maintenant le monument est complet.

L'hôtel-de-ville d'Oudenarde est aussi du XVIe. siècle : les recherches de M. Van des Meerseh, consignées dans le tome VI de l'intéressant recueil publié sous le titre des *Messager des sciences et des arts*, nous apprennent que la première pierre de cet élégant édifice fut posée en 1527 et qu'il fut achevé en 1529 ou 1530, sauf quelques décorations.

L'esquisse que je donne d'une partie de la façade et du gable montre l'ordonnance de ce palais.

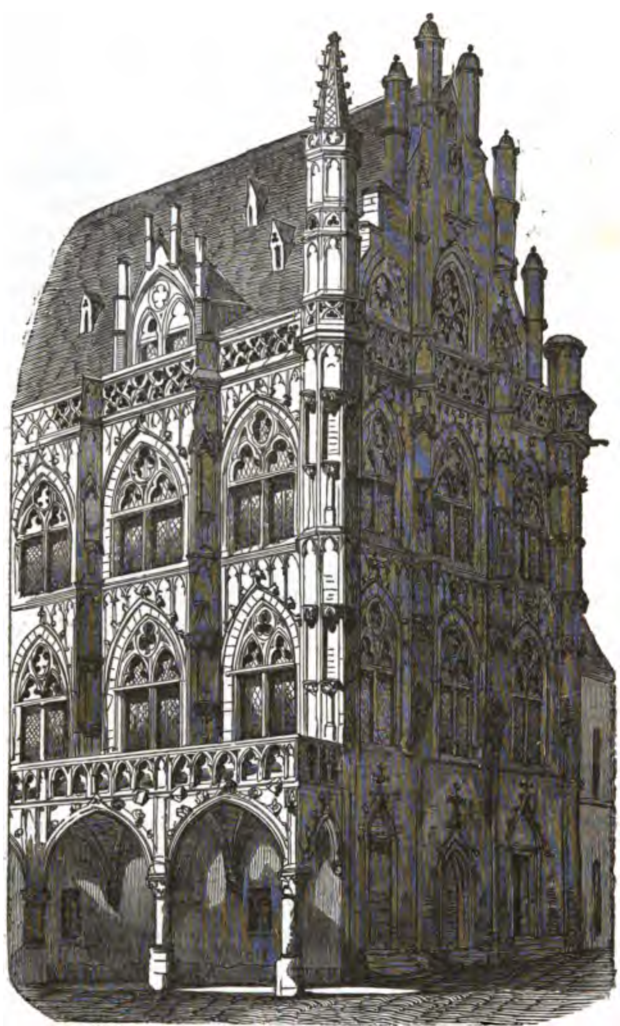
La façade principale domine la place publique. Au-dessus du rez-de-chaussée bordé d'un portique d'arcades à ogives, retombant sur des colonnes cylindriques et portant une plate-forme, s'élèvent deux étages de fenêtres ogivales séparées par des niches couronnées de dais ; les archivoltes du portique et celles des fenêtres sont entourées d'une guirlande de feuilles rampantes qui se terminent par un panache : le second rang de fenêtres est surmonté, à la hauteur du toit, d'une balustrade à découpures flamboyantes. Le toit, très-élevé, est percé de nombreuses lucarnes et de deux grandes fenêtres ornées de pinacles ; une crête tréflée en couronne l'arrête. Du centre de la façade surgit en avant-corps une tour, ou beffroi, de 40 mètres d'élévation, carrée jusqu'aux deux tiers de sa hauteur, octogone aux deux étages supérieurs et terminée, comme celle d'Arras, par un simulacre de couronne impériale (2).

Les façades latérales offrent, au-dessus du rez-de-chaussée, la même ordonnance que la façade antérieure ; elles se terminent par des gables ou pignons cantonnés de pinacles ou de clochetons, comme le montre mon dessin.

M. Schayes fait judicieusement remarquer que la forme générale et le système d'ornementation de l'hôtel-de-ville de Louvain se retrouvent dans celui d'Oudenarde.

(1) M. Ed. Frère, *Guide du voyageur en Normandie.*

(2) M. Schayes, *Hist. de l'architecture en Belgique.*



Sagot del. Dardelet sculpt.

PARTIE DE L'HOTEL-DE-VILLE D'OUDENARDE.

Palais de Blois. En 1498, le bon roi Louis XII, dit Jean d'Auton, *fit refaire son château de Bloye tout de neuf, tant somptueux que paraissait une œuvre de Roi.* Nous trouvons effectivement dans la façade de l'édifice, donnant sur la place, tous les caractères qui distinguent les constructions civiles de la fin du XVe. siècle.

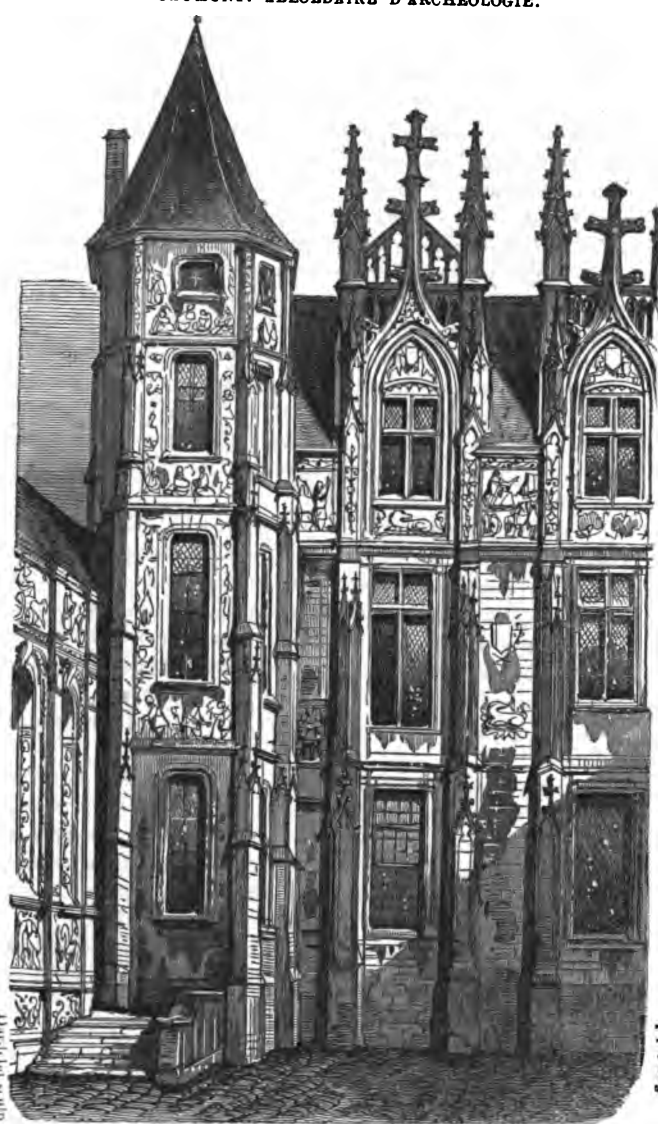
La porte d'entrée est surmontée d'une niche ou dais dont les ornements sont de la plus grande finesse et sous lequel était placée la statue de Louis XII (1); cette entrée ne se trouve pas au milieu du bâtiment, irrégularité qui se reproduit fréquemment dans les édifices, même les plus remarquables de cette époque. A l'intérieur, le corps-de-logis offre une charmante galerie ou portique, soutenue par des colonnes prismatiques couvertes de nervures saillantes qui se croisent de manière à former des losanges : ornement assez ordinaire sur les colonnes des plus beaux édifices du règne de Louis XII, et que l'on remarquait aussi au palais du Cardinal d'Ambroise à Gaillon ; chacun de ces losanges servait d'encadrement à une fleur de lis que l'on a fait disparaître pendant la révolution.

Le côté Nord du château que l'on trouve à droite de la Cour, est l'ouvrage de François Ier. L'architecture en est bien différente et dans le style de la renaissance. On monte aux appartements qui occupent ce corps-de-logis par deux tours octogones en saillie chargées d'ornements. Le grand corps-de-logis qui se présente à l'Ouest, a été élevé par Gaston, duc d'Orléans, qui voulait, dit-on, reconstruire le château tout entier dans le même style d'architecture; ce style n'est autre que celui qui régna sous Louis XIII et sous Louis XIV : c'est le style moderne de l'époque.

La place publique qui précède le palais en était autrefois la cour extérieure ou l'avant-cour, et elle était entourée de fossés. On y voyait, au XVe. siècle, des maisons occupées par les seigneurs attachés à la Cour, ce qui rappelle la disposition adoptée dès le temps de Charlemagne pour les logements des personnes revêtues de quelque dignité et qui étaient placés autour du palais de l'empereur.

Le palais de Blois, vient d'être restauré avec beaucoup de goût dans le style du temps, les pavés, les planchers, les toitures et les moulures ont été rétablis conformément au style du XVIe. siècle.

(1) La chambre à coucher de Louis XII, se trouve près de l'angle gauche de la façade, la fenêtre de cette chambre est reconnaissable par la balustrade en pierre qui la distingue des autres.—M. de la Saussaye vient de publier une monographie du château de Blois, que doivent lire tous ceux qui visiteront ce monument.



PARTIE DE L'HOTEL DU BOURGTHEROULDE, A ROUEN.

Hôtel du Bourgtheroulde, à Rouen. L'hôtel du Bourgtheroulde fut commencé, vers la fin du XVe. siècle, par un riche seigneur nommé Guillaume Le Roux, et terminé par son fils, abbé d'Aumale et du Val-Richer.

La partie qui est sur la place paraît la plus ancienne. Il est facile de reconnaître l'architecture du siècle de Louis XII dans le bâtiment qui occupe le fond de la cour. Ce bâtiment est terminé par de grandes lucarnes et surchargé d'ornements dans le goût de ceux du palais de Justice. — A l'un des angles de la cour on voit une tour octogone décorée à chaque étage de bas-reliefs fort curieux qui ont été gravés par M. Langlois et expliqués dans l'ouvrage de M. de La Quérière. L'hôtel de Bourgtheroulde a aussi été gravé avec une grande exactitude dans l'ouvrage de M. Pugin.

Du côté gauche de la cour règne une charmante galerie, évidemment postérieure, et du temps de François Ier.; le soubassement de cet élégant édifice offre une suite de bas-reliefs, retraçant la célèbre entrevue de Henri VIII et de François Ier.

Au-dessus des arcades règne une autre série de bas-reliefs également remarquables, dont le sujet est le triomphe de la foi, d'après M. de Jolimont.

La partie de l'hôtel-de-ville de Colmar, figurée page suivante (214), montre une disposition de fenêtres très-commune en Allemagne, non seulement au XVIe. siècle, mais au XVIIe. et au XVIIIe. Ce sont des ouvertures rectangulaires séparées seulement par un étroit linteau de pierre et formant ainsi une sorte de galerie vitrée. On trouve beaucoup de fenêtres de cette espèce en Belgique, à Trèves, à Francfort, à Genève, et dans toutes les anciennes villes allemandes. Au XVIe. et au XVIIe. siècle, on voit dans les mêmes contrées les rampants des gables taillés en escaliers ou gradins, ou bien en forme d's et de larges doucines.

L'ancien hôtel-de-ville de Caen, qui renferme aujourd'hui le tribunal de commerce et la bourse, fut construit en 1538, par Nicolas de Valois, seigneur d'Ecoville, et des sculpteurs Italiens furent chargés de diriger les travaux. On y voit trois corps-de-logis disposés autour d'une cour carrée.

Le côté qui fait face à la place, est décoré d'ordres composés fort à la mode au XVIe. siècle; la porte d'entrée, à plein-cintre, était autrefois surmontée d'un bas-relief. Les deux autres côtés de l'édifice ayant été dessinés et décrits par M. de Jolimont, nous allons laisser parler cet



PARTIE DE L'HÔTEL-DE-VILLE DE COLMAR.

habile observateur avec lequel nous avons eu l'avantage d'étudier les monuments de Caen et de Bayeux.

« Le bâtiment placé au fond de la cour, dit-il, est divisé en trois pavillons d'ordre corinthien. Celui du milieu est surmonté d'un toit fort élevé et d'une fenêtre en lucarne, richement décorée d'arcades, de colonnes et d'entablements dans le goût du temps; à droite de ce pavillon, on trouve l'entrée principale sous un péristyle ouvert, formée de deux arcades, qui conduit à un escalier construit en spirale, couronné à l'extérieur de deux lanternes à jour, qui dominent l'édifice de la manière la plus pittoresque, et rappellent à quelques égards les charmants détails du château de Chambord (1). »

« Le 3e. corps-de-logis qui forme le côté droit de la cour, et vient se réunir en retour d'équerre au premier bâtiment, est remarquable par la beauté des sculptures et des ornements qui enrichissent les trumaux des fenêtres; la partie inférieure de ces trumaux offre deux niches, dans lesquelles sont placées deux statues d'un bon style et de forte proportion, représentant David tenant la tête de Goliath, et l'intrépide Judith avec la tête d'Holopherne. Dans la partie supérieure, des écussons armoriés sont soutenus par des nymphes et des génies et surmontés de trophées ingénieusement ajustés; le tout enrichi de lucarnes pyramidales terminées par des vases. »

On voit encore, sur le reste des murs, des médaillons et des têtes en relief de personnages historiques ou fabuleux (2). »

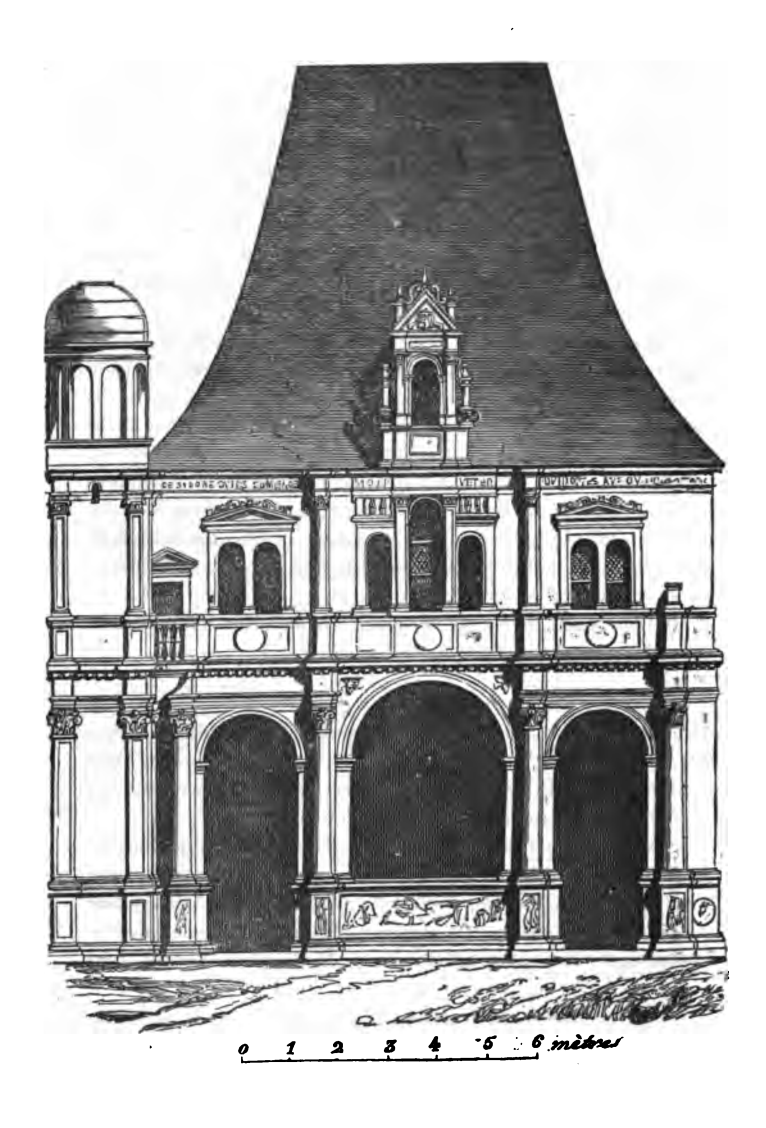
Il existe à Caen, à l'extrémité de la cour de la Monnaie (3), un charmant hôtel qui paraîtrait avoir été construit par les mêmes artistes que le précédent et qui appartenait à Duval de Mondrainville, riche négociant du XVIe. siècle ; on y voit des colonnes très-élégantes, et l'escalier est aussi couronné d'une lanterne à jour.

Si ce n'est son haut toit d'ardoises qui rappelle si bien l'époque de François Ier. dans nos pays du Nord, dit M. R. Bordeaux, cette construction semblerait apportée d'Italie. C'est une de ces loges, comme on en trouve à Florence et à Sienne : c'est encore quelque chose de calqué sur les arcs de triomphe antiques. Trois grandes arcades, celle

(1) Dans les XIIIe. et XIVe. siècles on couronnait les escaliers par des clochetons très-élancés. Au XVIe. siècle on substitua à ces clochetons, des lanternes ou petits dômes à jour (voir la planche suivante).

(2) De Jolimont, Description des Monuments de Caen, Paris, 1825.

(3) L'imprimerie de M. Delos est établie dans cette maison.



PARTIE DE L'HOTEL DE DUVAL DE MONDRAINVILLE.

du milieu plus vaste que ses sœurs, séparées par quatre colonnes d'ordre composite, forment le rez-de-chaussée primitif, subdivisé à une époque postérieure par un plancher faisant entresol. La façade se complète au-dessus de ces trois arcades par un attique percé de petites fenêtres jumelles. On monte à cet attique et à l'entresol, par un escalier en vis, dans une tourelle carrée faisant retour d'équerre à cette façade : une lanterne en dôme couronne cet escalier. Enfin le milieu du monument est terminé par une riche lucarne; car si tel est l'ensemble, il y a dans les détails des choses intéressantes et que des dessins mêmes ne peuvent guère faire comprendre.

Les dés du piédestal des colonnes présentent sur leur face principale des bas-reliefs dégradés par le temps, mais où s'aperçoivent les quatre cavaliers du chap. VI de l'Apocalypse. Sous le soubassement d'une arcade entre les colonnes, on distingue les restes d'un bas-relief à fond de paysage.

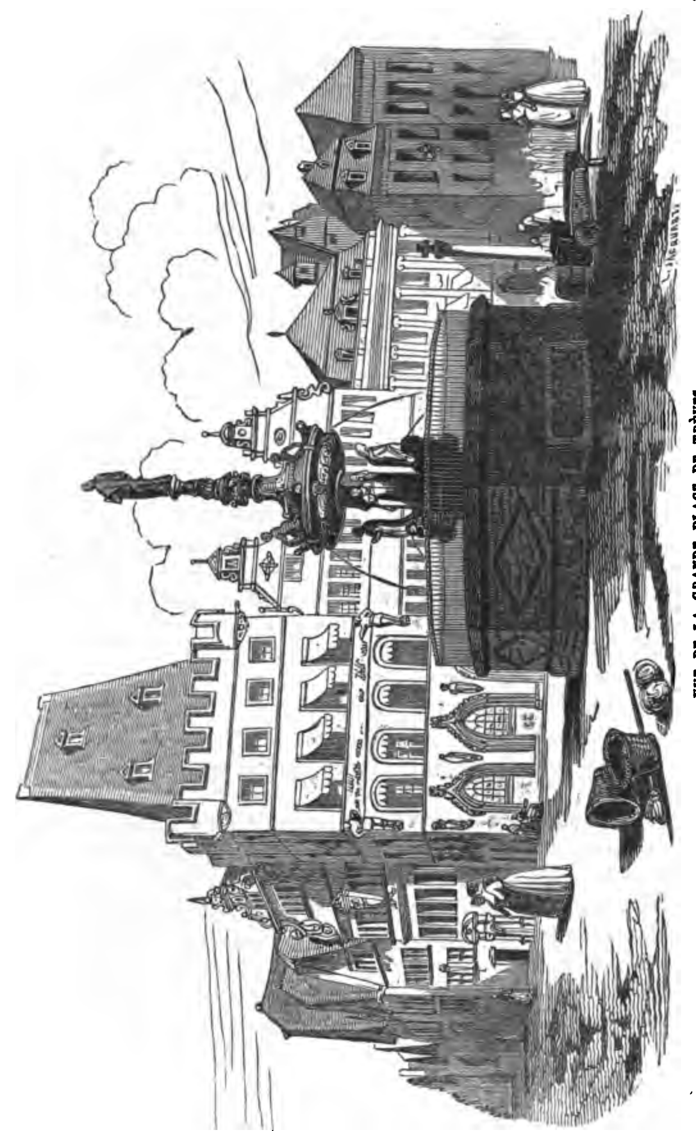
Les corps de métiers possédaient des édifices qui servaient à leurs réunions, où se traitaient les affaires relatives à la corporation et dans lesquels on conservait les archives. Une grande quantité de ces édifices furent bâtis ou refaits au XVIe. siècle et au XVIIe. La maison des bateliers à Gand, bâtie en 1532, est un des types les plus remarquables de ce genre d'édifices. A Schelestad, la maison dite de Sainte-Barbe, et que je suppose (car je n'ai pas eu le temps de faire des recherches à ce sujet) avoir appartenu à la corporation des artilleurs, présente une disposition analogue.

La maison des drapiers de la grande place d'Anvers, celle des arbalétriers à Bruges, et celle des poissonniers à Malines, offrent des dispositions analogues et présentent à tous leurs étages des fenêtres très-rapprochées.

La grande place de Trèves, dont M. Bouet a fait il y a quelques années une très-jolie vue, montre encore plusieurs maisons de ce style.

La bourse d'Anvers, reconstruite en 1531, consiste en une cour quadrangulaire de 51 mètres 1/2 sur 40, autour de laquelle règne un portique, large de 6 mètres, à voûtes surbaissées et formé de trente-huit colonnes cylindriques en pierre, très-sveltes, à bases octogones et à fûts couverts de sculptures (1). Ce portique, surmonté d'un étage très-simple, ressemble tout-à-fait à un cloître.

(1) Schayes, *Hist. de l'architecture en Belgique.*

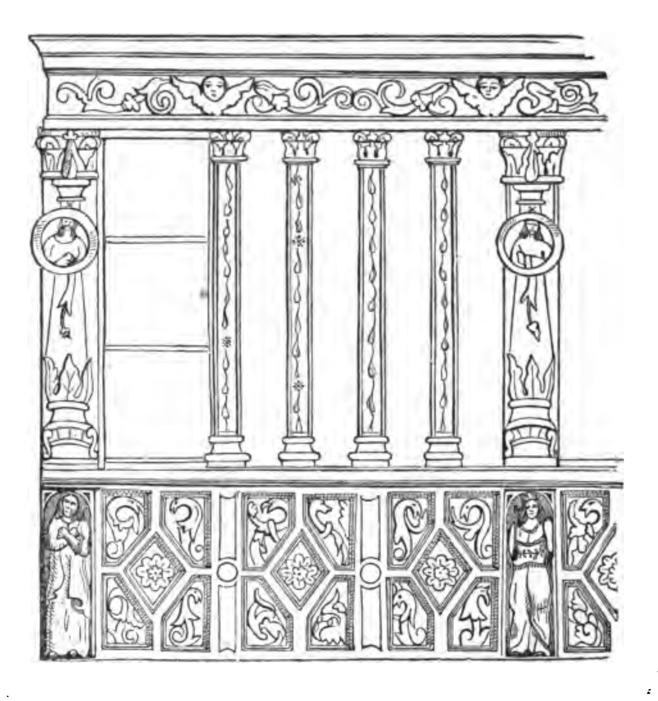


VUE DE LA GRANDE PLACE DE TRÈVES.

Les hôtels en pierre avec galeries ou portiques, semblables à l'hôtel d'Alluyes, à Blois, sont encore nombreux dans nos villes, et s'il était nécessaire, j'en pourrais décrire une centaine; depuis quelques années les artistes se sont épris des monuments de la renaissance et ils ont dessiné beaucoup de maisons de cette époque. La lithographie a reproduit déjà bon nombre de ces anciens édifices : les productions architectoniques du XVIe. siècle sont généralement connues et appréciées.

Les maisons en bois ont, au XVIe. siècle comme dans les siècles précédents, un caractère particulier.

Pour abréger nos explications, nous en présentons plusieurs spécimens : toutes ces maisons remontent au XVIe. siècle, les unes au commencement ou au milieu, et les autres à la fin de ce siècle.



FRAGMENT D'UNE MAISON DE LA RENAISSANCE, A CAEN.

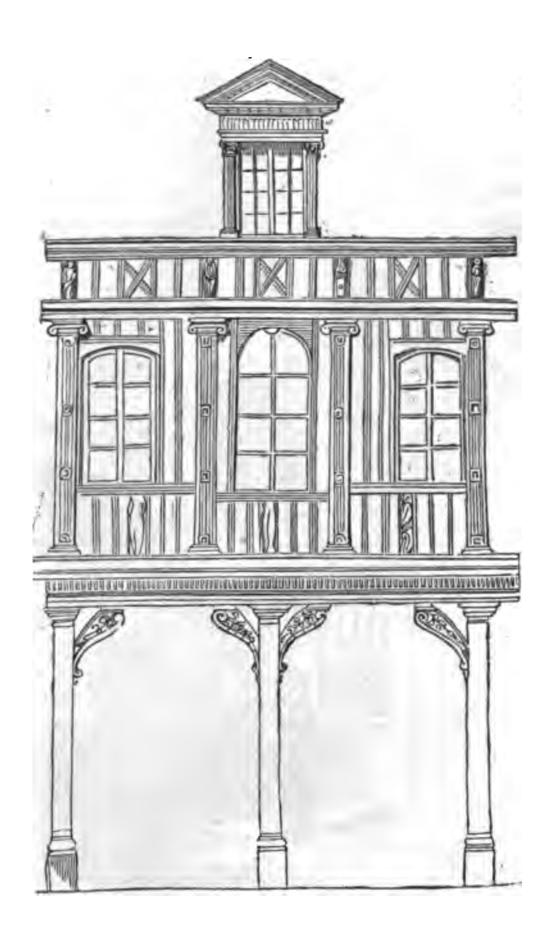


MAISON A SENS AVEC ESCALIER ET BALCON EN BOIS.



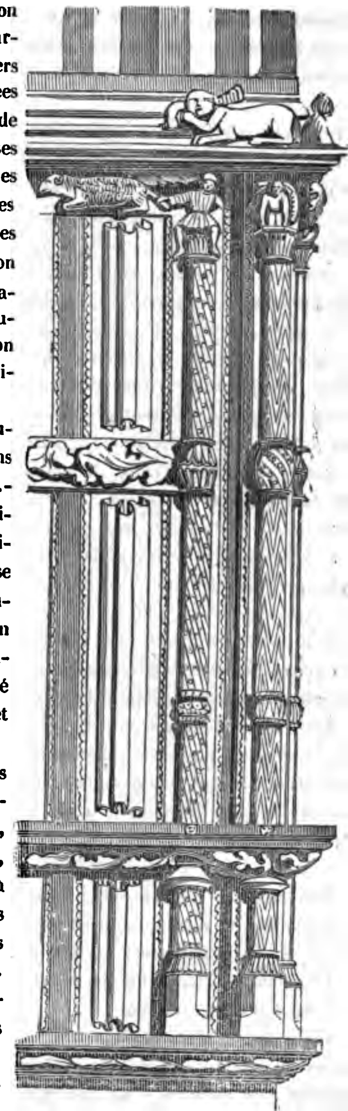
MAISONS DU XVIe. SIÈCLE, A CONDÉ-SUR-NOIREAU.

Voici l'esquisse d'une maison à porches, un peu moins ancienne, qui se trouve à Bernay, au coin de la rue de l'Humanité.



MAISON DU XVIe. SIÈCLE, A BERNAY.

On voit à Mâcon une maison de bois extrêmement remarquable ; les poteaux corniers sont ornés de colonnes taillées dans le bois ; des guirlandes de feuillages couvrent les traverses formant, aux divers étages, les supports des planchers ; des animaux et des personnages animent toute cette composition architectonique infiniment gracieuse. Je regrette de ne pouvoir présenter qu'une portion d'un des angles de cette maison.



On peut signaler, entre beaucoup d'autres, les maisons de bois n°s. 52 et 54 rue St.-Pierre, à Caen; diverses maisons à Dijon dernièrement visitées par la Société française pour la conservation des monuments; la curieuse maison en bois de la rue des Fèvres à Lisieux, dont les esquisses ont été publiées par MM. Challamel et de Formeville.

On voit beaucoup d'autres maisons intéressantes à Toulouse, à Alby, à Clermont, à Paray-le-Monial, à Besançon, à Troyes, à Angers, à Gisors, à Bayeux, et dans presque toutes nos anciennes villes, mais chaque jour elles disparaissent.

Les maisons de Caen ont presque toutes été lithographiées dans un grand format, par M. Bouet; celles d'Orléans ont été

publiées par MM. Vaudoyer et Ch. Pensée et décrites par M. Vergnaud Romagnésy et M. de Buzonnière.

Quelle était, au XVIe. siècle, la forme des grandes exploitations rurales ?

Le XVIe. siècle nous a légué beaucoup de manoirs qui appartiennent plutôt à l'architecture civile qu'à l'architecture militaire, puisqu'ils réunissaient tout ce qui dépendait d'une riche exploitation rurale; il est vrai que des fossés pleins d'eau les entourent souvent, qu'ils tiennent en quelque sorte le milieu entre les châteaux proprement dits et les fermes. Aussi me faudra-t-il revenir sur cette classe d'édifices mixtes en parlant de l'architecture militaire des châteaux du XVIe. siècle. Je vais en présenter seulement deux ou trois exemples.

Dans ces manoirs où l'on s'occupait d'agriculture, les divers bâtiments d'exploitation entourent une cour tantôt carrée, tantôt de forme irrégulière. Des remises, des écuries, des granges, des celliers, des étables, puis l'habitation du maître, forment la ceinture de maisons disposées autour de la cour, quelquefois il y avait aussi une chapelle. Habituellement le colombier est un bâtiment détaché des autres, soit à l'extrémité de la cour, soit au centre. C'est, le plus ordinairement dans le Nord de la France et dans l'Ouest, une tour ronde avec un toit conique surmonté d'un épi, ou un bâtiment octogone. Dans l'un et l'autre cas, c'est toujours un édifice d'une certaine élégance. Le toit pyramidal rachète la lourdeur de la tour circulaire ou octogone.

Le colombier était l'accessoire des terres seigneuriales, c'est pourquoi on mit un certain amour-propre à le construire dans de grandes proportions.

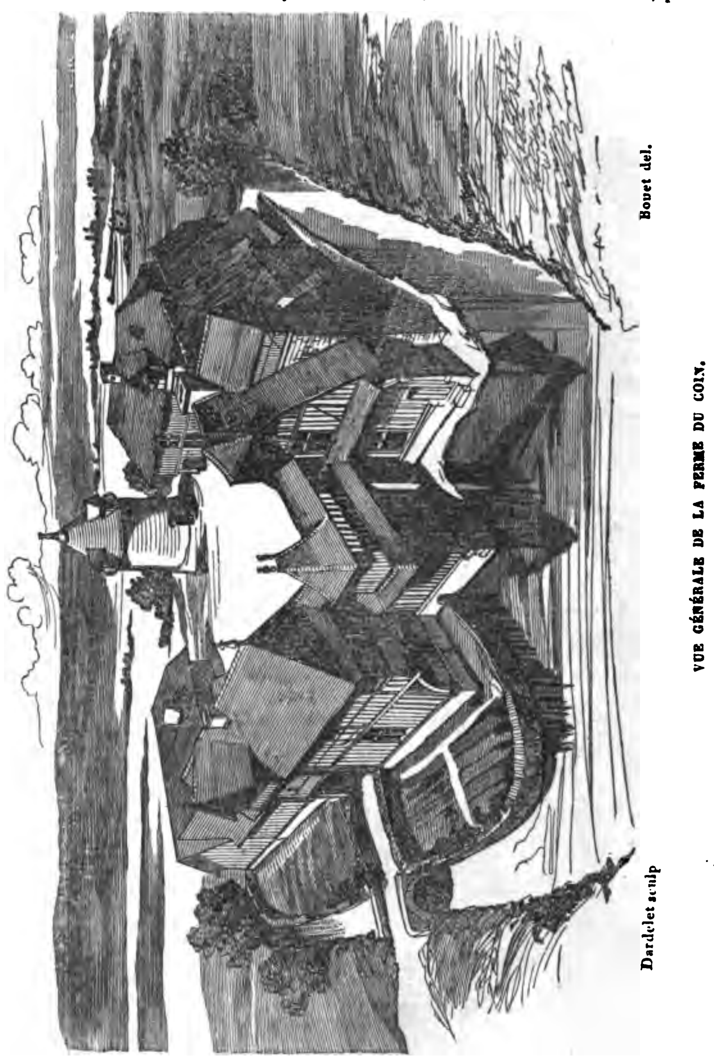
Nous avons aussi quelques colombiers carrés que l'on désigne, je ne sais pourquoi, plus particulièrement sous la dénomination de *fuies.* Je crois que, dans le Midi de la France, les colombiers du XVIe. siècle ont été le plus souvent de cette forme; ils n'avaient pas la même élégance que ceux du Nord.

Voici une vue générale de la ferme du Coin, à Mesnil-Mauger (Calvados); elle est remarquable par la grande porte abritée sous un toit, et par les divers bâtiments en bois qui la composent.

Le colombier, construit en pierre, occupe un des angles de la cour qui est à peu près carrée.

Cette ferme seigneuriale, très-intéressante parce qu'elle n'a subi presqu'aucune réparation et qu'elle se trouve à peu près dans son état primitif, est entourée d'un fossé plein d'eau qui pouvait la mettre à l'abri des voleurs.

La ferme qui va suivre est aussi, en grande partie, construite en bois. Les bâtiments sont disposés de même, et l'habitation du maître, près

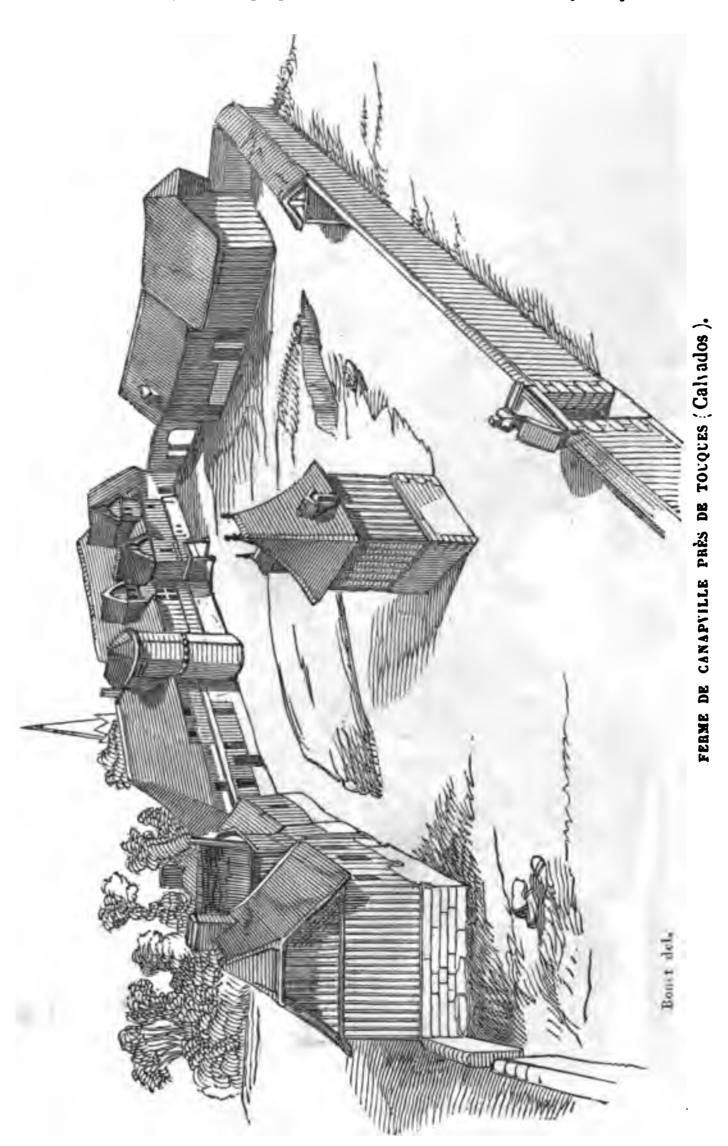


Bouet del. Dardelet sculp

VUE GÉNÉRALE DE LA FERME DU COIN.

de la principale entrée composée d'une grande et d'une petite porte, est reconnaissable par ses grandes lucarnes et sa tourelle d'escalier, ses

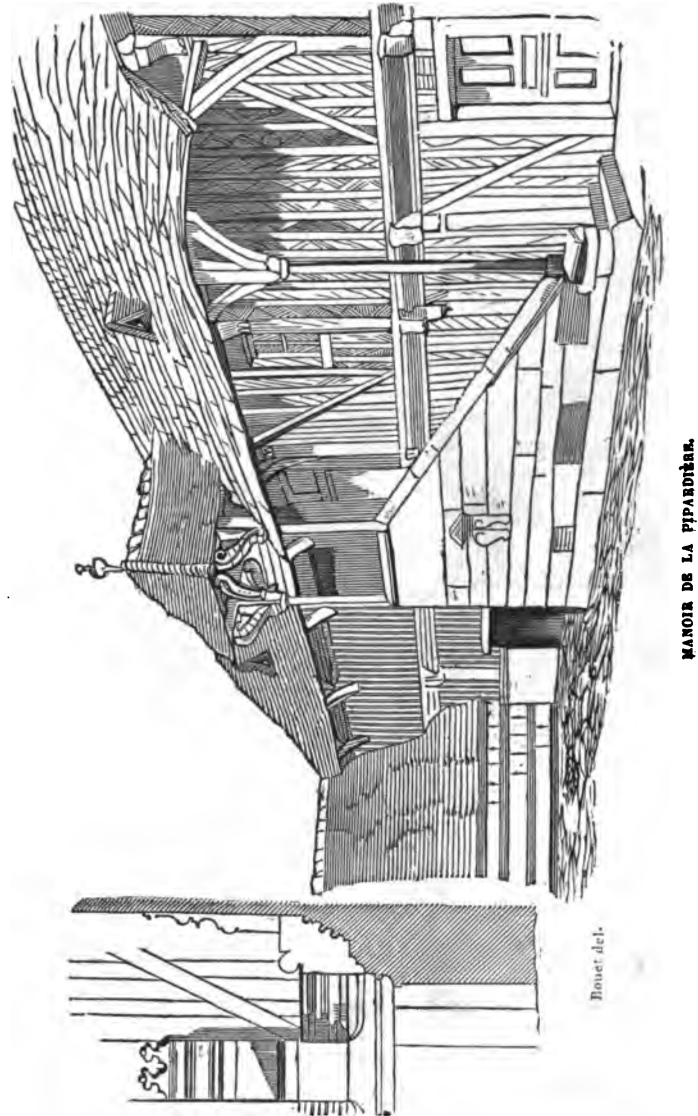
deux étages;, la plupart des autres bâtiments n'en ayant qu'un seul.



FERME DE CANAPVILLE PRÈS DE TOUQUES (Calvados).

Le colombier, de forme carrée, est au milieu de la cour.

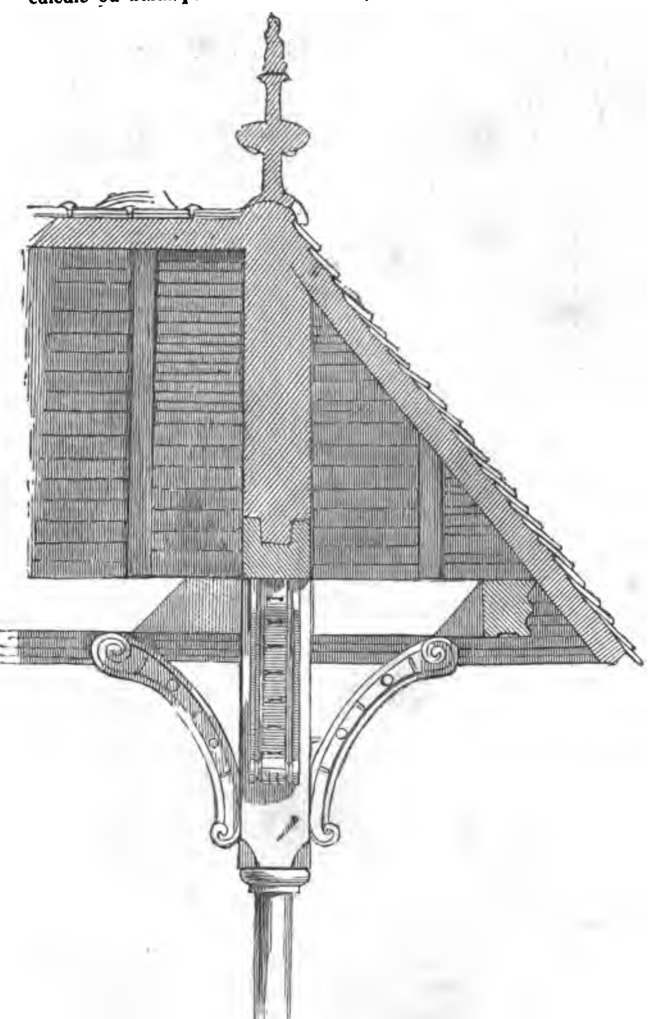
Dans le manoir de la Pipardière près de Livarot, le toit s'avance



MANOIR DE LA PIPARDIÈRE.

de manière à couvrir l'escalier qui montait au premier étage : ce

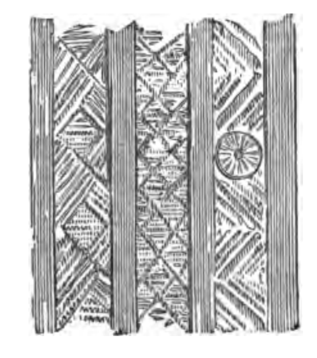
toit est soutenu par des consoles et des colonnes en bois. Cet édicule ou baldaquin est d'un bon effet et d'une grande légèreté.



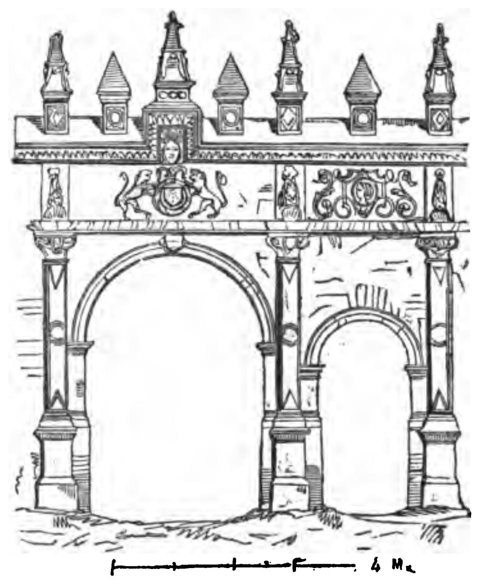
INTÉRIEUR DES CHARPENTES DE LA PIPARDIÈRE.

J'en donne le détail dans la coupe précédente qui montre l'intérieur des supports du baldaquin et une partie de la charpente.

La tuile, posée de champ, avait été employée à garnir les intervalles des pièces de bois dans les murs de la maison qui se trouve en arrière de l'escalier ; la figure suivante montre la disposition de ces tuiles entre les poteaux : les mêmes combinaisons se rencontrent dans beaucoup de maisons en bois du XVIe. siècle.



On a su tirer, au XVIe. siècle, un très-grand parti des pièces en terre cuite dans les constructions civiles : la céramique prit alors des développements dont on n'a pas assez recherché les causes. Les briques émaillées employées avec profusion pour le pavage des appartements, servirent aussi, à cette époque, à revêtir extérieurement quelques maisons en bois, et c'est à partir du XVIe. siècle surtout, que la brique fut employée concurremment avec la pierre dans la maçonnerie.



Voici, pour terminer, une belle porte en style renaissance d'une

maison en pierre et une partie des bâtiments en pierre d'une autre ferme du XVIe. siècle dans lesquelles on remarque les dispositions générales semblables à celles que j'ai indiquées.



On voit par ce qui précède que la disposition de nos fermes actuelles n'a pas beaucoup changé : sauf le colombier, elles offrent encore à peu près le même ensemble de bâtiments. Il est vrai que la plupart n'ont pas été renouvelées entièrement et qu'elles datent le plus souvent du XVIIe. siècle.

Quelle est, au XVIe. siècle, la forme des épis et des crêtes.

Les épis et les crêtes des toits sont des accessoires assez importants des maisons de la renaissance.

Les crêtes et les épis avaient été long-temps, avant le XVIe. siècle, l'ornement obligé des toits des édifices publics et des grandes maisons : nous avons vu, page 188, que l'hospice de Beaune en a de magnifiques qui ont été réparés avec beaucoup de goût et d'intelligence ; on connaît aussi la forme des crêtes et des épis des XIIe., XIIIe. et XIVe. siècles, mais il n'est pas moins vrai de dire qu'il en reste aujourd'hui bien peu d'antérieurs au XVIe. Ce siècle, au contraire, fournit une quantité assez considérable d'épis en fer, en plomb et en poterie émaillée.



On n'a pas, je crois, employé la poterie avant le XVIe. siècle, pour faire des épis : tous ceux que j'ai vus du XVe. sont, comme le suivant, formés de barres de fer revêtues en plomb figurant des tiges et des feuillages et des bouquets sur le haut des toits pyramidaux de nos maisons et de nos châteaux; c'est encore le système qui dominait au XVIe. siècle dans la plupart des contrées de la France. Ainsi le magnifique épi que l'on voit à Bourges sur une tourelle en encorbellement de l'hôtel de la gendarmerie (ancien hôtel de Cujas), le plus beau peut-être de tous ceux que j'ai rencontrés, présente une magnifique gerbe dont les tiges inclinées se terminent par des fleurs d'artichauts. — Je pourrais en citer plusieurs autres du XVIe. siècle et du commencement du XVIIe., qui, quoique moins volumineux et moins élégants, sont également en fer, ou en fer revêtu de plomb.

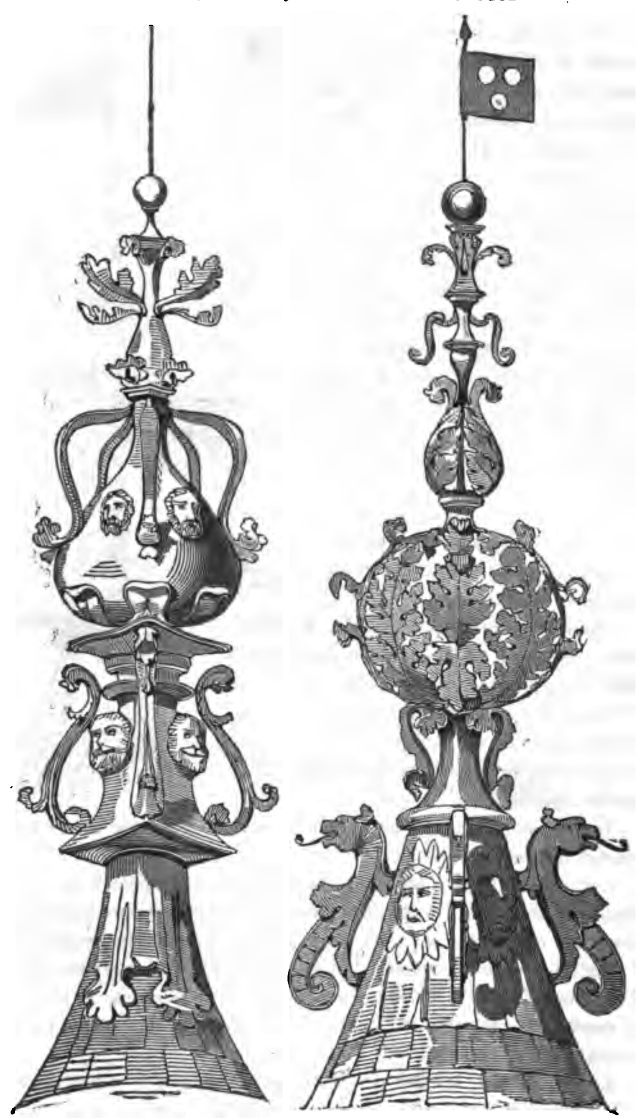
Dans le cours du XVIe. siècle, on imita, pour les épis, les formes de la renaissance : les épis reproduisaient, en partie, au moins, l'image de ces candélabres à renflements que nous trouvons au sommet des contreforts, ou exécutés en méplat sur les pilastres de la même époque.

Il était naturel que les architectes missent en harmonie toutes les parties de leurs édifices.

Les épis de Quilly publiés dans ma Statistique monumentale du Calvados, tome second, et que je reproduis à la page suivante, montrent comment on a traité, au XVIe. siècle, les épis en fer revêtus de plomb.

Ces formes une fois adoptées, on les traduisit en terre cuite dans certaines contrées de la France. Pour preuve de cette assertion, je vais présenter l'un des épis du manoir de la Viganerie, à Pontfol (Calvados).

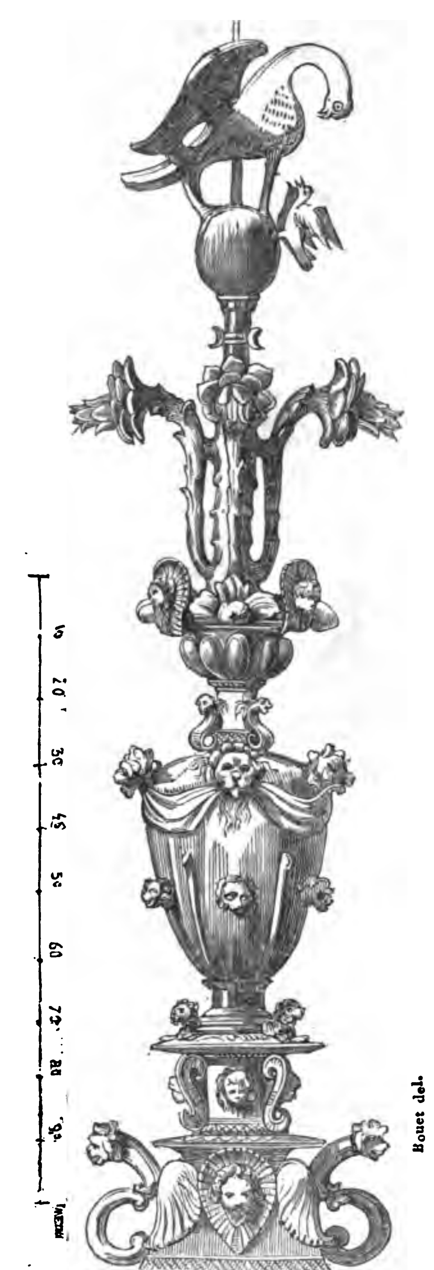
Le bleu, le vert, le blanc et le jaune sont les couleurs dominantes de la couverte métallique qui a conservé tout son éclat après deux ou trois



V. Petit del.

ÉPIS EN PLOMB DU XVIe. SIÈCLE.

siècles : tout porte à croire, en effet, que cet épi date de la fin du XVIe. siècle ; le manoir sur lequel il se trouvait paraissait de cette date : il a été remplacé par le château moderne qu'a fait construire, il y a quelques années, M. Goupil, mais il reste encore la chapelle qui se liait au manoir.



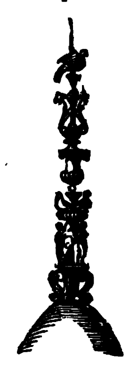
ÉPI DU XVIe. SIÈCLE EN TERRE CUITE ÉMAILLÉE.

Bouet del.

Deux épis semblables à celui que je présente occupaient les extrémités du toit de ce manoir. M. Goupil, forcé de les démonter, puisqu'il détruisait l'édifice dont ils formaient le couronnement, les a fait déposer sur des tablettes : là on peut les examiner de près et voir comment les pièces creuses, posées les unes au-dessus des autres et maintenues au centre par une longue tige de fer, formaient l'élégant

assemblage dont le dessin ci-joint offre l'image parfaitement exacte.

Un épi semblable se trouve sur un colombier dessiné par M. Bouet, près de Livarot; il se termine également par un pélican, et tout porte à croire qu'il est sorti de la même fabrique.



Le musée d'antiquités de Nevers renferme un magnifique épi en faïence qui mériterait d'être publié. Il couronnait autrefois une maison du XVIe. siècle, située dans le quartier de la cathédrale. M. de La Querrière a signalé, dans un grand nombre de villes, d'autres épis intéressants : on peut consulter son livre qui renferme sur ce sujet des indications assez étendues.

J'ai trouvé, vers la fin du XVIe. siècle, dans plusieurs contrées, des épis à peu près pareils à celui qui suit.



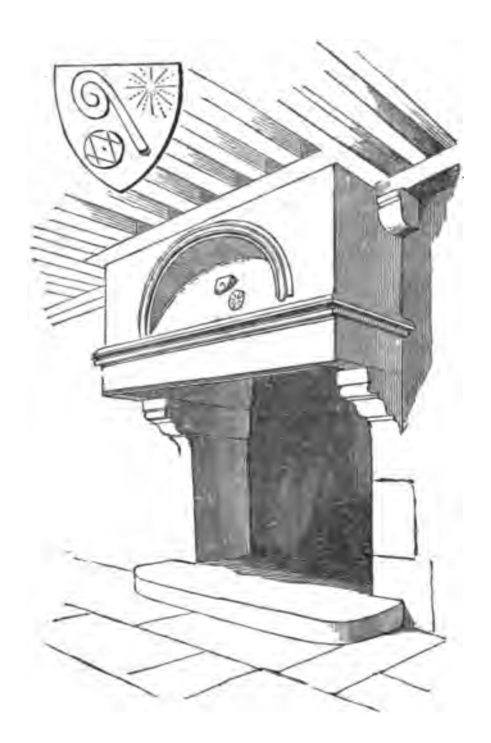
Les crêtes ont été comme les épis faites en métal ou en terre cuite vers la fin du XVIe. siècle. Les crêtes en terre cuite faisaient corps avec la tuile convexe qui couronnait le toit; on y voyait des hommes à cheval, des animaux ou de simples dentelures : je connais encore quelques exemples de ces crêtes, mais elles deviennent chaque jour plus rares.

Qu'y a-t-il à remarquer à l'intérieur des constructions du XVIe. siècle?

L'intérieur des plus beaux édifices est souvent d'une simplicité qui contraste avec l'ornementation de l'extérieur : ce qui, en général, mérite le plus d'attention, ce sont les escaliers, les cheminées, les voûtes en bois, de forme ogivale ou en plein-cintre, qui recouvrent les charpentes de quelques grandes salles, les caissons en style renaissance qui ornent les plafonds dans les appartements moins vastes, enfin les revêtements des murs, les boiseries, les volets et les portes.

Cheminées. La cheminée suivante est bien simple, telle qu'on en voyait partout au XVe. siècle et telle qu'on en fit souvent encore au commencement du XVIe. C'est la forme qui avait été adoptée dès le

XIIe. siècle et nous n'avons pas à nous y arrêter, mais plus tard, quand le style de la renaissance eut pénétré, le manteau des cheminées se couvrit de sculptures, de médaillons, et souvent elles furent peintes et dorées.



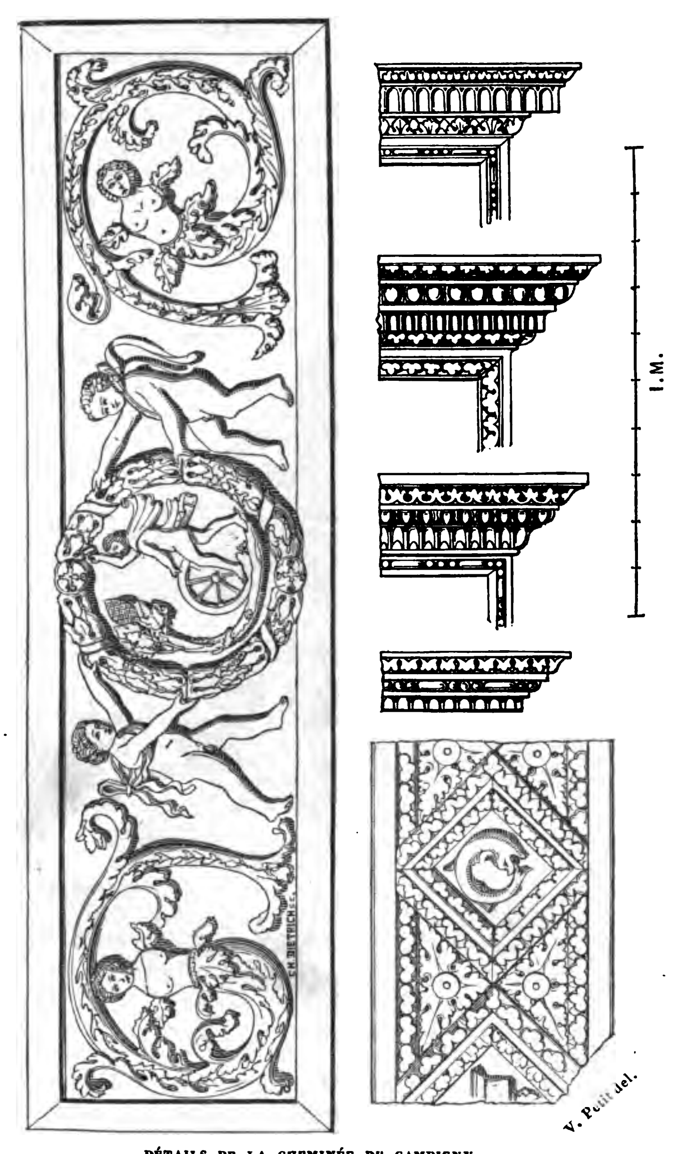
Une des plus belles cheminées de la renaissance dont je puisse présenter le dessin est celle du manoir de Campigny, près Bayeux, couverte de moulures extrêmement fines, de rinceaux, de médaillons dont les reliefs sont rehaussés par des dorures et des peintures. Cette belle cheminée a été comme par miracle garantie de toute espèce de détériorations. Je l'ai décrite avec la maison seigneuriale dont elle fait partie dans le tome III de la *Statistique monumentale* du Calvados. Il me suffit d'en offrir ici un dessin : j'ai reproduit sur la seconde planche, le développement des corniches, les moulures de l'architrave et des



V. Petit del.

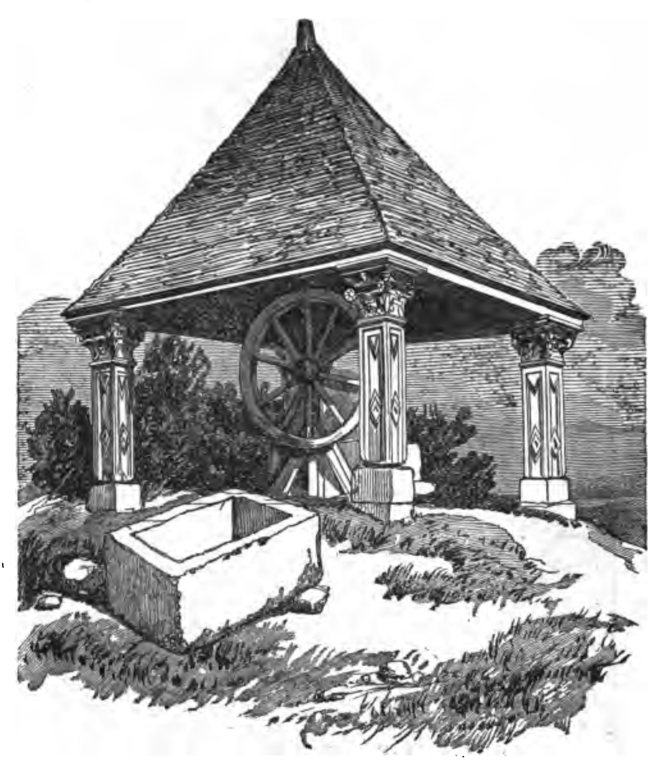
CHEMINÉE DE LA RENAISSANCE, A CAMPIGNY.

rinceaux, au centre desquels se trouve un médaillon soutenu par deux amours. On voit par cet exemple que le style de la renaissance ne se prête pas moins à la décoration intérieure qu'à la décoration extérieure.



DÉTAILS DE LA CHEMINÉE DE CAMPIGNY.

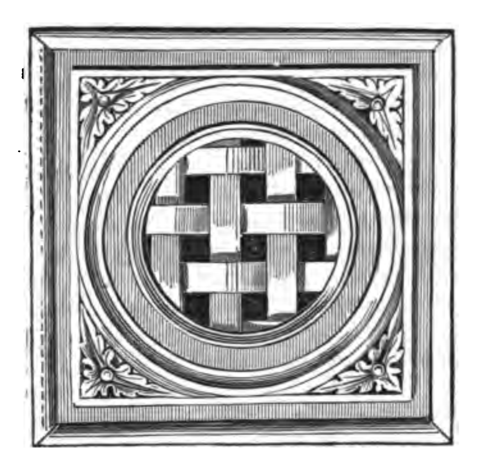
Puits. Dès le XVe. siècle et long-temps avant, les puits avaient été l'objet de l'attention des architectes, et quelquefois ils en avaient fait de petits monuments. Au XVIe. siècle, les puits furent en général plus élégants encore que par le passé : engagés dans l'épaisseur des murs, la margelle était souvent surmontée d'une espèce de coquille sculptée dans le mur d'où sortait le crampon en fer qui supportait la poulie et la corde destinée à monter le sceau. Souvent aussi le puits était isolé, et une élégante armature en fer, portée sur la margelle, fermait le support auquel pendait la poulie.



Le puits que voici n'a pas l'élégance des précédents; il n'offre d'intéressants que les piliers carrés, à chapiteaux composites, supportant le vaste toit sous lequel il s'abrite.

Escaliers. Les escaliers, soit qu'ils montent en spirale, soit qu'ils suivent des lignes droites, sont souvent garnis de rampes en pierre ou en bois habilement découpées ; quand ils se trouvent à l'extérieur des maisons, dans les cours, ils accèdent non seulement aux appartements mais aussi habituellement à des balcons dont les rampes sont très-élégantes et couvertes de sculptures.

Boiseries. Les portes en chêne se couvrent d'arabesques ou d'autres moulures, aussi bien que les volets et les revêtements des murs



UN VOLET DU XVIe. SIÈCLE.

dont les panneaux sont quelquefois d'une grande richesse. Les formes anciennes persistent parfois jusqu'au milieu du XVIe. siècle ; les panneaux et les meubles en bois portaient assez souvent une sorte de draperie tombant en plis droits qui avait été en usage dès le XVe.

Les plafonds à caissons étaient rares, on les voyait seulement dans les appartements de luxe. La plupart des salles avaient des poutres saillantes et des solives équarries pour supporter les planchers supérieurs. Quelquefois on les peignait, souvent on se contentait de la couleur naturelle du bois. On peut voir des planchers à poutres et à solives dans presque toutes les salles du château de Blois, et les peintures qu'on y a rétablies montrent comment on les décorait au XVIe. siècle.

Charpentes et lambris. Les lambris cintrés ou en ogive que nous

trouvons dans quelques grandes salles et que les architectes Anglais ont eu le bon esprit de rétablir ou de conserver dans leurs anciens monuments, demandent quelques explications. Les lambris qui se trouvent assez souvent dans nos églises commencent à devenir rares dans nos anciennes constructions civiles de France, cependant il en existe d'assez intéressants encore qui, je le crains bien, finiront aussi par être détruits.

Le XVIe. siècle nous montre peut-être les plus belles charpentes en bois qui subsistent à présent, tant en France qu'en Angleterre; nous citerons entr'autres celle de la grande salle des Pas-Perdus du Palais-de-Justice de Rouen.

Celle de la grande salle de l'Hôtel-Dieu de Tonnerre est probablement aussi du commencement du XVIe. siècle, et ce n'est pas une des moins hardies qui restent en France. On voit des voûtes semblables à Bâle, dans les salles qui entourent le cloître et dans beaucoup de grandes pièces dépendantes des anciennes abbayes et des édifices publics ou privés; mais chaque année ces voûtes en bois deviennent plus rares, on les supprime ou on leur substitue des voûtes en plâtre; nous réunissons notre voix à celle de M. Bordeaux pour réclamer leur conservation.

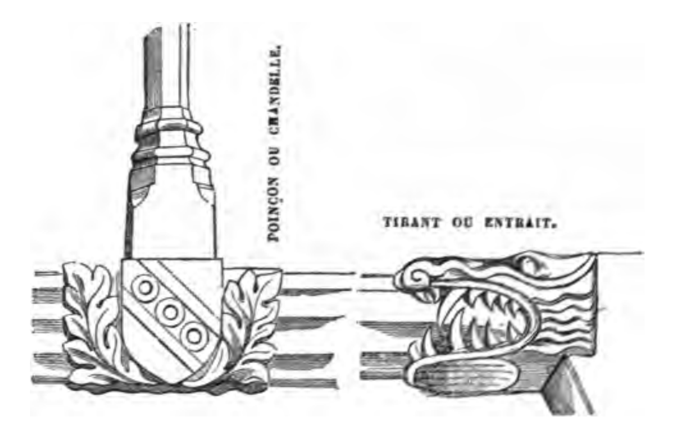
Les anciens architectes, dit M. Raymond Bordeaux dans les remarquables articles qu'il publie dans le Bulletin monumental (1), comprenaient mieux que nous ce qui faisait l'harmonie de leurs créations; ils ne craignaient pas d'employer les voûtes en charpentes dans les édifices de premier ordre où leur légèreté, leur sonorité et leur ampleur leur assuraient une juste préférence.

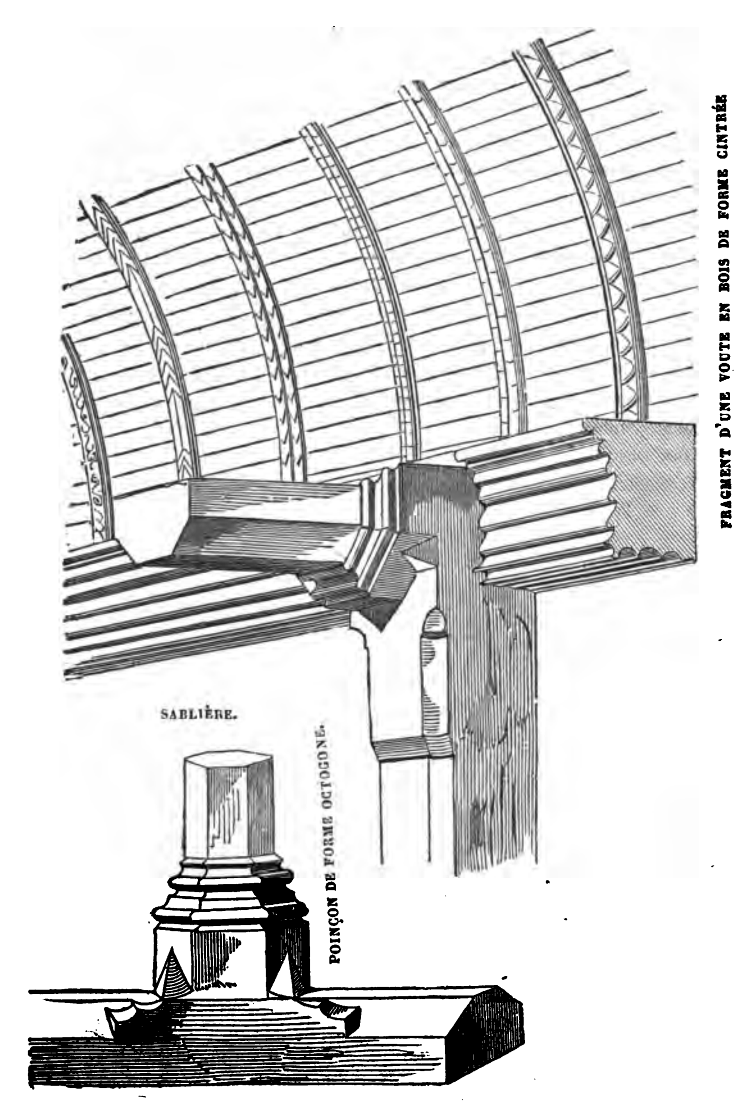
Les voûtes de bois qui appartiennent à l'époque ogivale ont pour pièces principales, d'abord des poutres horizontales, placées sur le sens de l'épaisseur des murs et qu'on nomme *sablières*, ou *plates-formes*, puis des *arbalétriers* cintrés ou en ogive dont l'écartement est maintenu par des poutres horizontales et transversales appelées *entraits* ou *tirants*. Un poteau vertical assemblé sur le milieu de l'entrait et qui se nomme *poinçon* ou *chandelle*, supporte la poutre *faîtière* et soutient les *arbalétriers* à leur partie supérieure. Ces *maîtresses pièces* font en même

(1) Principes d'archéologie pratique appliqués à l'entretien, la décoration et l'ameublement artistique des églises, dans le t. XVII du Bulletin monumental.

temps partie de la toiture proprement dite. La voûte, qui cache les chevrons et les parties secondaires de la charpente, est composée de douves de merrain. Ces douves forment une voûte en berceau ogival. Elles dissimulent les *arbalétriers* en laissant visibles le côté des *sablières* ou *plates-formes*, les *entraits* tout entiers et les *poinçons*. Mais les grosses pièces, exposées ainsi à la vue, n'ont point été laissées sans ornements. Les poinçons ont pris l'aspect de colonnettes, les entraits se sont couverts de sculptures variées, les sablières chargées de moulures deviennent des corniches souvent très-ornées. Quelquefois le bout des pièces de bois secondaires destinées à relier les sablières aux madriers de la charpente extérieure forment de place en place des modillons ornés de sculptures : ces pièces accessoires se nomment des *sabots* ou *blochets*. Enfin, sur la ligne la plus élevée des voûtes de cette espèce, des rosaces découpées, des écussons, des enjolivements divers se trouvent suspendus.

Les entraits ou grandes poutres qui traversent d'un mur à l'autre et portent le poinçon ou support central, sont souvent, près des sablières, sculptées, de manière à représenter une tête de requin armée de dents qui reçoit l'extrémité de la poutre et semble vouloir la dévorer. Depuis la fin du XVe. siècle jusqu'au milieu du XVIe., et même plus tard, j'ai trouvé ce genre d'ornement reproduit sur un grand nombre d'entraits ou de tirants de voûtes en bois; on le voit notamment dans ceux de la jolie maison de la fin du XVe. siècle, figurée page 198.





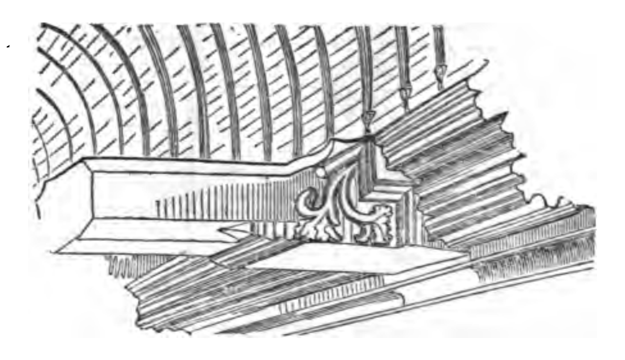
FRAGMENT D'UNE VOUTE EN BOIS DE FORME CINTRÉE

SABLIÈRE.

POINÇON DE FORME OCTOGONE.

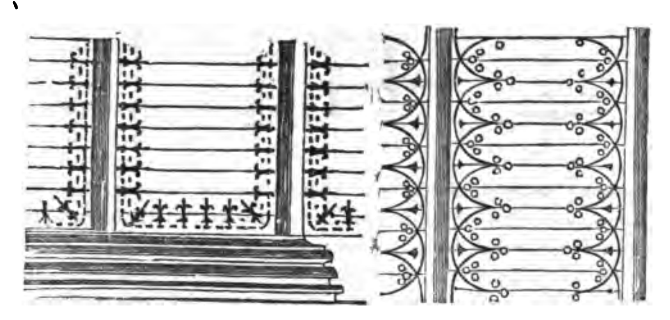
TIRANT.

Les entraits portaient toujours quelques moulures à leur point de jonction avec les sablières, comme on le voit dans la figure suivante ;



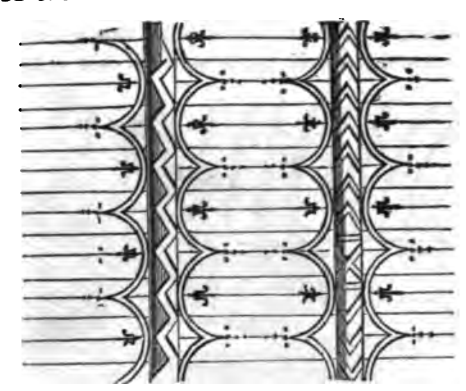
cette figure montre, aussi bien que la précédente, l'assemblage des douves ou pièces tapissant la charpente et dont les lignes de jonction sont recouvertes de tringues divisant la voûte en bandes verticales espacées symétriquement. Ces tringues sont souvent sculptées ou peintes.

M. Bordeaux a remarqué, et je l'ai vu de mon côté, que les ornements ont été tracés sur le merrain non peint des voûtes, à l'aide d'un emporte-pièce en tolle découpée ou en cuir percé à jour, et qu'elles

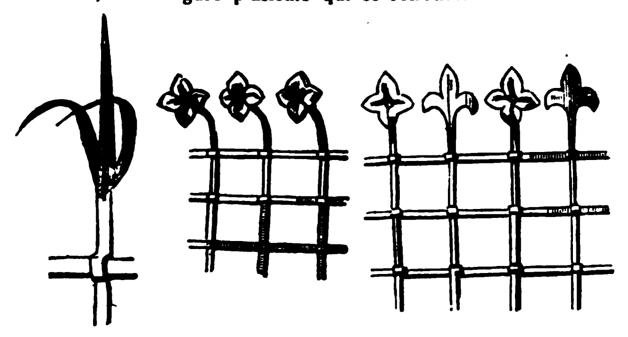


ORNEMENTS PEINTS A L'ESTAMPAGE SUR LES DOUVES DES VOUTES EN BOIS.

produisent sur le bois un effet assez ressemblant aux figures que les relieurs exécutent sur les couvertures des livres.



Grillages. Souvent les fenêtres des maisons du XVIe. siècle sont garnies de grillages en fer qui ne sont pas sans intérêt ni sans élégance. M. Parcker leur a donné le nom d'étançons dans son Glossaire d'architecture ; M. R. Bordeaux qui recommande avec raison de les conserver, en a figuré plusieurs qui se retrouvent à l'extérieur de

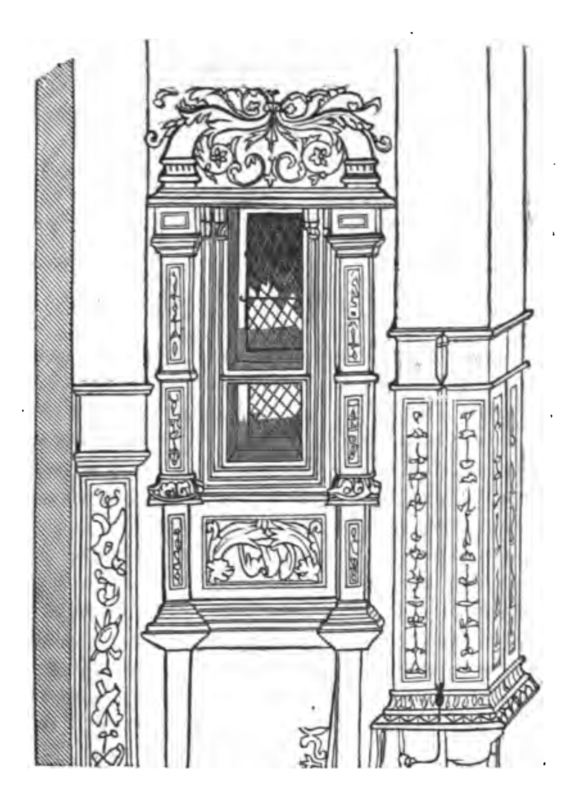


quelques maisons anciennes, surtout dans les manoirs, dans les habitations isolées où les fenêtres basses devaient être défendues par des grillages contre les tentatives des voleurs.

Ferrure et serrurerie. La ferrure et la serrurerie atteignirent, au XVIe. siècle, un haut degré de perfection. Les clefs, les serrures, les heurtoirs ou marteaux de portes, les poignées, sont quelquefois, à cette époque, des pièces très-élégantes et couvertes de ciselures. Les marteaux ou heurtoirs sont tantôt en forme d's, tantôt droits, en forme de poire très-allongée.

Vitrage. Les fenêtres se partageaient en forme de croix comme elles l'avaient fait au XVe. siècle. Chacun des panneaux s'ouvrait en dedans ; quelques fenêtres se divisaient en six panneaux.

Les fênêtres les plus étroites ne présentaient qu'une baie divisée horizontalement en deux panneaux, comme la suivante.



FENÊTRE DE LA RENAISSANCE A DEUX PANNEAUX.

On voyait quelquefois au milieu des vitres en petit plomb, comme celles des églises, quelquefois les armoiries du propriétaire, en couleur, de petits sujets, tantôt religieux, tantôt historiques, peints en grisaille

ou en apprêt avec beaucoup de finesse. Ce mode de vitrage fut employé jusqu'au temps de Louis XIV.



ARMOIRIES PEINTES SUR LES PANNEAUX A PETITS PLOMBS D'UNE FENÊTRE DU XVIe. SIÈCLE.

Il y aurait beaucoup à dire sur l'ameublement et la décoration intérieure des appartements. Les tapisseries formaient, au XVIe. siècle, les plus riches tentures des salons et des appartements de réception; il nous en reste encore quelques-unes, et M. Jubinal, dans sa belle publication sur l'histoire des tapisseries, en a donné de beaux spécimens que l'on peut voir dans toutes les bibliothèques où se trouve son ouvrage. Celles qui existent à Auxerre méritent d'être citées.

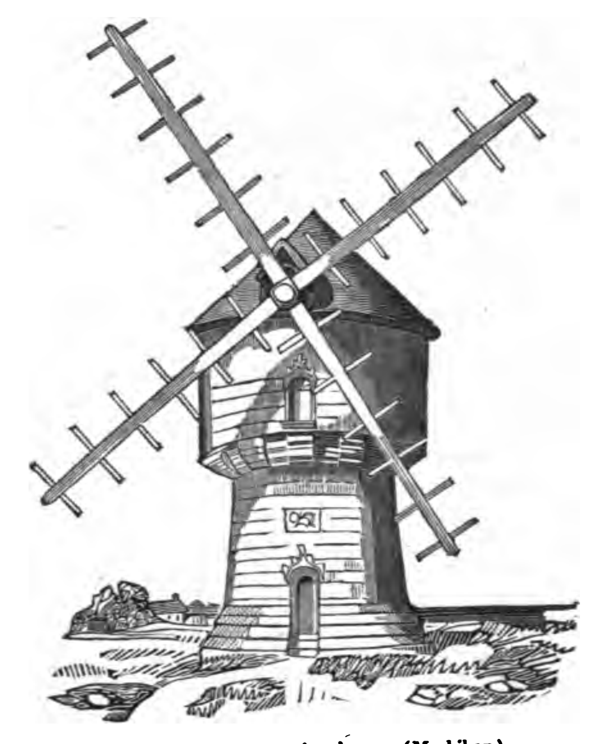
Dans beaucoup de maisons on peignait sur les murailles des sujets analogues à ceux des tapisseries. Ainsi j'ai cité dans ma *Statistique monumentale du Calvados* (1) une maison dont les murs étaient couverts de peintures représentant des danses de bergers et de bergères. Des phylactères reproduisaient dans ces peintures, comme dans les tapisseries, les dialogues que le peintre attribuait à ses personnages. Ces inscriptions qui aidaient à l'intelligence des tableaux et vivifiaient les personnages en les faisant parler, ajoutaient beaucoup, il faut en convenir, à l'intérêt du sujet.

Moulins. Les moulins se rattachent à l'architecture civile rurale des campagnes, et je voudrais en dire un mot. D'après M. Léopold Delisle, les mentions des moulins à vent commencent à paraître, dans

(1) Tome Ier., p. 45.

les textes normands, à la fin du XIIe. siècle et y deviennent assez communes dans le cours du suivant : rien ne s'oppose à ce que l'on admette que les Croisés rapportèrent de l'Orient l'idée de ces moulins.

On connaît trop les moulins à vent pour qu'il soit nécessaire de les décrire ; il y en a de construits entièrement en bois, d'autres dont la partie basse, de forme cylindrique, est en pierre et la partie plus large, qui renferme les meules, en bois. D'autres enfin sont tout-à-fait en pierre, et le mécanisme du moulin qui, comme on le sait, est mobile et peut se tourner selon la direction du vent, est protégé par une tour en pierre.



MOULIN A VENT PRÈS D'AURAY (Morbihan).

Les moulins à vent les plus intéressants que j'aie remarqués ne datent que du XVIe. siècle, tel est celui qu'on voit, en sortant d'Auray, sur

la route de Lorient et dont la forme n'est pas dépourvue d'élégance.

Les moulins à eau, dont l'usage a de beaucoup précédé en France celui des moulins à vent, ont aussi nécessité des constructions plus vastes et plus durables, et quoique l'impétuosité des eaux ait été une cause continuelle de destruction, on en connaît dont quelques pans de murs datent du XIVe. siècle et peut-être du XIIIe. (1).

Je ne fais qu'ébaucher un sujet très-fécond, mais ce que j'ai dit suffit pour fixer les idées sur l'architecture civile au XVIe. siècle.

On a vu par les quelques exemples présentés que le style ogival et le style dit *de la renaissance* ont été pendant la 1re. moitié du XVIe. siècle, employés simultanément pour les constructions civiles : le style ogival ne fut abandonné pour celles-ci que dans la 2e. moitié du XVIe.

Au XVIe. siècle, on a construit encore une prodigieuse quantité de maisons en bois, quoique l'on ait commencé à mettre la pierre en œuvre plus fréquemment qu'auparavant. Les constructions en bois ont même été très-ordinaires encore au XVIIe. siècle, surtout dans certaines villes.

Beaucoup de maisons qui s'élevèrent dans le cours du XVIe. siècle, furent construites avec le système d'ornementation qui régnait au XVe., et elles se distinguent difficilement des maisons plus anciennes. Pour les constructions civiles comme pour les autres, il y a eu, au XVIe. siècle, lutte entre l'ancien système et celui que l'on avait renouvelé de l'architecture grecque et romaine.

En Allemagne, en Belgique et en Angleterre, le style ogival s'est maintenu beaucoup plus long-temps, et jusqu'au XVIIIe. siècle, dans les constructions publiques et privées.

Aspect des villes au XVIe. siècle. Au XVIe. siècle, et ceci s'applique aussi au siècle précédent, nos villes offraient des rues étroites courbes, dont les ouvertures correspondaient rarement les unes aux autres; les maisons avec leurs pignons aigus formaient des lignes festonnées d'une teinte sombre, relevées, à de rares intervalles, par des constructions

(1) A Ticheville (Orne) on remarque des arcatures ogivales dans les murs du moulin qui, je crois, dépendait, dans l'origine, du prieuré de cette paroisse.

A la Trappe (Orne), à Cluny et dans d'autres abbayes, les moulins ont des parties anciennes: d'autres m'ont présenté des parties du XVe. siècle et du XVIe.

en pierre blanche; un grand nombre de rues avaient aussi des porches ou galeries au moyen desquelles on pouvait marcher à couvert, mais qui rendaient fort sombres les appartements du rez-de-chaussée.

Avec les vieilles maisons qui nous restent dans plusieurs quartiers, il est facile de se faire une idée de nos rues des XVe. et XVIe. siècles.

A l'extérieur, et vues d'une position élevée, les villes du moyen-âge avaient quelque chose de plus satisfaisant.

De tous côtés des tours d'églises, de chapelles, de murailles militaires et jusqu'aux clochetons couronnant les escaliers et les cheminées des maisons, présentaient une forêt de pyramides auxquelles venaient se marier les pignons aigus des maisons. Ce tableau offrait le coup-d'œil le plus animé et le plus pittoresque; on peut en juger par beaucoup de vignettes de manuscrits du XVe. siècle, représentant les villes de cette époque.

Tel était au XVIe. siècle l'état des villes, il ne changea qu'au XVIIe. siècle que l'on commença à élargir les rues, à détruire les fortifications pour faire des promenades, et que les maisons en pierre ou en brique prévalurent décidément sur les maisons en bois.

Ajoutons que beaucoup de villes n'étaient pas encore régulièrement pavées; que les rues étaient pleines de fange; que le chaume couvrait encore les maisons du peuple, et que la plus grande malpropreté régnait dans beaucoup de quartiers (1).

Les rues étaient fort étroites; quelques-unes n'avaient que 10 pieds de largeur; les plus grandes n'avaient guères plus du double.

Les ouvriers de même profession étaient dans la même rue; ainsi on connaît, dans beaucoup de villes, la rue au *Fèvres*, celles des *pelletiers*, des *tonnelliers*, etc., etc.

Les places peu spacieuses étaient souvent entourées de porches.

L'établissement des lanternes ne date, pour les grandes villes, que de la fin du XVIIe. siècle et du XVIIIe. pour d'autres.

Le soir, les personnages notables se faisaient précéder, dans les rues, d'un domestique portant une torche de résine. Quelques hôtels, notamment celui que j'habite à Caen, avaient sous leurs portes, fixé à la muraille, un grand éteignoir en fer pour éteindre les torches en entrant (2).

(1) Ce ne fut qu'au XVIIe. siècle qu'un service régulier fut établi pour nettoyer les rues de Paris; on peut de là conclure que les villes de province ne prirent des mesures analogues que quelques temps après.

(2) Les lanternes dites réverbères et à huile ne datent que du siècle dernier, 1768 pour Paris, 1769 pour Rouen *(de la Querrière, ouvrage cité)*. Il y eut

A quelles causes peut-on attribuer l'abandon du style ogival pour l'architecture dite de la renaissance?

L'abandon du style ogival long-temps admiré, ce retour vers l'ancienne architecture si opposée de formes au système précédent, est un des phénomènes les plus extraordinaires de la versatilité de l'esprit humain, de cette mobilité qui a produit, à diverses époques, des volte-faces soudaines que les générations suivantes ont quelque peine à s'expliquer.

Il est évident que les causes indiquées dans mon *Cours d'antiquités* et dans le volume de l'*Abécédaire* consacré à l'architecture religieuse, notamment : *la réaction opérée en faveur de la littérature et des beaux-arts des anciens*, d'abord en Italie puis en France, ont beaucoup contribué à produire cette grande révolution artistique; cependant on peut l'expliquer aussi par beaucoup d'autres causes.

Quelques-uns ont pensé que les formes de l'architecture antique (le cintre, le carré et les lignes horizontales) se prêtaient mieux à la distribution des maisons et des palais, ce qui put influer puissamment dans l'esprit des architectes sur la préférence qu'ils lui donnèrent.

M. Hope trouve les causes principales de l'abandon du style ogival dans le progrès de l'industrie, des richesses et des connaissances parmi les laïques. Cette émancipation des laïques produisit, d'après lui, le besoin de nouvelles constructions plus nombreuses et plus variées qu'auparavant et qui ne pouvaient plus avoir le caractère religieux dans lequel excellaient les architectes de l'église. Elle fit sentir plus vivement le désir de secouer le joug de l'influence sacerdotale dans le plan et l'exécution de ces bâtiments, même à une époque antérieure à la réforme.

« A coup-sûr, ajoute M. Hope, on n'a point fait de progrès en « revenant aux formes anciennes, on a retrogradé : si l'on avait pro- « gressé, on n'aurait point renoncé à toutes ces dispositions adaptées « aux habitudes sociales et religieuses, qui étaient nées et avaient « grandi avec elles; on n'aurait pas abandonné toutes ces hardiesses « ingénieuses dont les anciens ne s'abstenaient que parce qu'ils ne les « connaissaient pas, car s'ils les eussent connues, ils eussent volontiers « renoncé pour elles à une foule de formes que la renaissance s'avisa « de raviver. En un mot, on n'eût point adopté les modes qui, loin

encore à Rouen, après cette époque, des lanternes éclairées par des chandelles de suif.

« d'être des résultats et des symptômes de progrès, n'étaient, du moins « à mon sens, qu'une rétrogradation vers l'ignorance et la barbarie; « on n'eût pas fait une halte dans la poursuite des beautés essentielles « du style antique, pour ne *produire qu'un vrai salmigondis d'an- « ciennes formes dépouillées tout à la fois de la perfection mécanique « du style ogival et de la grâce rationnelle de l'antique.*

Je l'ai déjà dit ailleurs, M. Hope a été trop sévère pour l'architecture de la renaissance, et s'il y a, comme je le crois, beaucoup de vrai dans ses opinions en ce sens qu'en revenant à un style abandonné, on a fait un pas en arrière. Cependant il ne faut pas aller jusqu'à nier la grâce du style de la renaissance et son aptitude à se plier à la distribution des habitations telles que la civilisation moderne les a faites.

Quelle que soit la valeur de ces opinions, il est certain que les architectes qui adoptèrent le style de la renaissance étaient plus à l'aise quand ils bâtissaient des maisons et des palais, que quand ils construisaient des églises, et j'ai déjà dit que les productions de la renaissance ont été civiles plutôt que religieuses.

CHAPITRE VII.

ARCHITECTURE MODERNE.

XVIIe. SIÈCLE.

Le style du XVIe. siècle se reproduisit souvent pendant le XVIIe. A cette époque on vit encore fréquemment les maisons de pierre ayant sur la rue un pignon triangulaire, avec des fenêtres divisées en quatre parties par des croisées de pierre et des escaliers en saillie formant une espèce de tour.

Mais les édifices affectèrent un style beaucoup plus lourd que sous François Ier., Henry II et ses successeurs. On vit paraître sous Henry IV, les frontons brisés, les cartouches pesants, des colonnes à renflements, des modillons sous les corniches, etc. On trouve bon nombre d'exemples de cette architecture dans les édifices publics ou privés construits depuis Henry IV jusqu'à Louis XIV.

Les sentences et les inscriptions qui avaient été souvent gravées sur

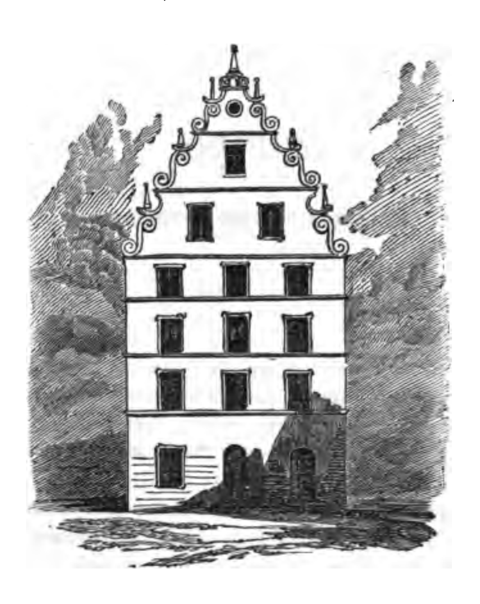
les maisons du XVIe. siècle, ne sont pas moins fréquentes sur celles du commencement du XVIIe.

Telle est cette sentence dont on a fait de nos jours la légende d'un cachet.

FAY BIEN ET LAISSE DIRE.

C'est même sur des maisons du XVIIe. siècle que j'ai trouvé le plus grand nombre de ces *inscriptions sentencieuses* dans certaines contrées.

Dans l'Est de la France, en Allemagne et en Belgique, le XVIIe. siècle a fourni encore une quantité considérable de ces maisons à hauts pignons et à rempants étagés, échancrés en forme d'S, qui existaient dans le XVIe. Le pignon suivant que je donne pour exemple date de 1620 environ.



MAISON EN PIERRE AVEC PIGNON A RAMPANTS ÉTAGÉS.

Au XVIIe. siècle les escaliers s'élargirent excessivement dans les maisons importantes; ils offraient des paliers spacieux, mais leurs mem-

brures étaient fort épaisses et leurs ornements d'une grande pesanteur. Les balustres, présentant des poires carrées, aplaties, portaient une lourde rampe sur laquelle était un large porte-main. Les premières balustres, après un repos et un tournant, étaient des poteaux carrés avec des moulures, et couronnés tantôt par une espèce de boule, tantôt par une pomme quadrangulaire.

Le cuir doré ou basané était, à la fin du XVIe. siècle, mais surtout au XVIIe., employé comme tenture dans les maisons riches, concurremment avec les tapisseries ; il n'en reste plus que des débris, encore est-ce le plus souvent dans quelques châteaux et surtout dans les musées qu'on peut les rencontrer.

M. de la Querrière cite, à Rouen, une maison qui avait une magnifique tenture en cuir doré, sur laquelle on voyait des personnages de l'histoire romaine, comme on les trouve sur les tapisseries, sur les émaux, etc., etc. Mais, comme le fait remarquer cet habile explorateur des maisons de Rouen, les personnages ont dû être très-rarement peints sur le cuir. On y voit le plus souvent des ramages et autres dessins.

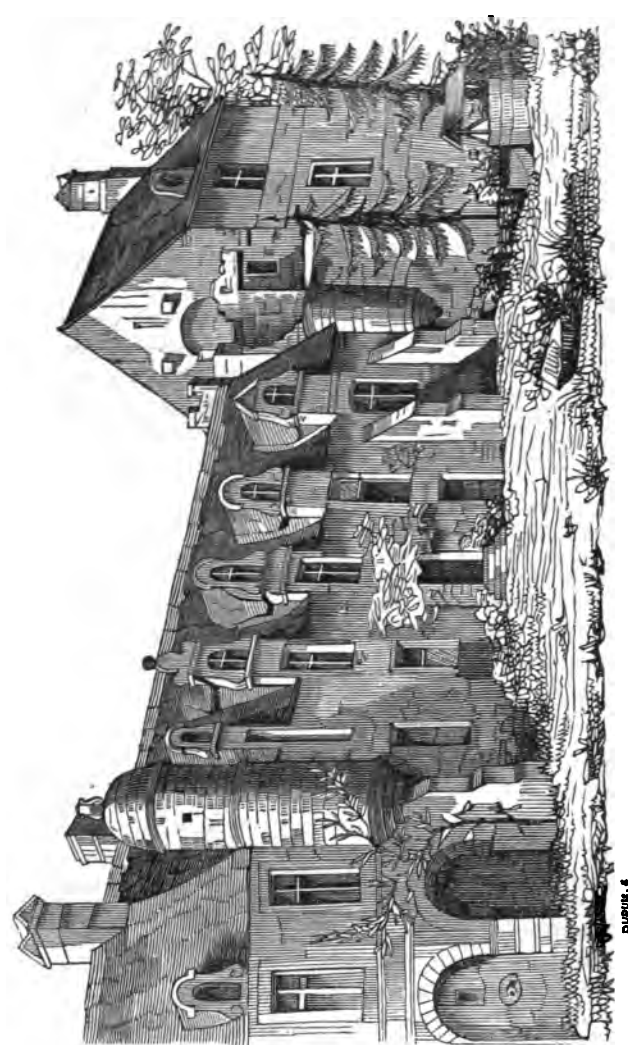
Les panneaux de cuirs étaient formés de plusieurs morceaux cousus ou collés les uns aux autres.

Les pièces de cuir offraient des dessins en relief que l'on obtenait au moyen de la pression et d'une planche en creux ; on se servait aussi de fers à peu près comme le font les relieurs de livres.

Les cuirs dorés étaient employés non seulement pour les tentures, mais aussi pour certains meubles.

Je passe rapidement sur ces détails.

Voici deux maisons que je crois l'une et l'autre du commencement du XVIIe. siècle ou même des dernières années du XVIe. ; elles montrent le style lourd de cette époque. Dans la première on ne voit plus les croisées de pierre et les vitres en petits plombs ; elles ont été remplacées par des châssis en bois ; les lucarnes ont conservé leurs formes premières et montrent leurs montants évasés en forme d'S et leurs frontons arrondis ou triangulaires, formes qui, dès les dernières années du XVIe. siècle, ont été souvent employées simultanément et alternativement ; les cheminées quadrangulaires sont couronnées de frontons.



MAISON DU COMMENCEMENT DU XVIIe. SIÈCLE.

L'autre maison, qui est du même style, est précédée d'une porte principale entre deux autres portes surmontées de frontons triangulaires.



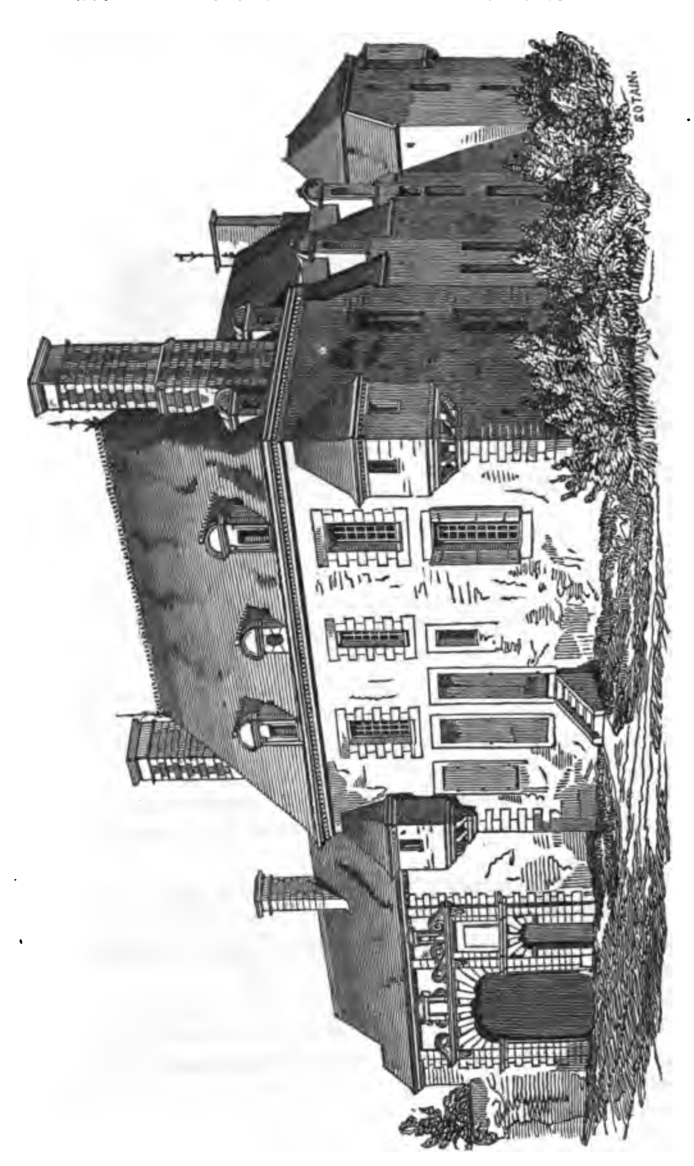
Ces combinaisons sont caractéristiques de la fin du XVIe. siècle et de la première moitié du XVIIe., jusqu'à l'avénement de Louis XIV.

D'autres maisons qui vont suivre appartiennent, je crois, au moins en partie, au règne de ce dernier prince, c'est-à-dire à la deuxième moitié du XVIIe. siècle; je les range dans leur ordre présumé d'ancienneté.

Il nous reste encore beaucoup de maisons du temps de Louis XIII et de Louis XIV et je n'ai pas besoin d'en présenter d'autres exemples.

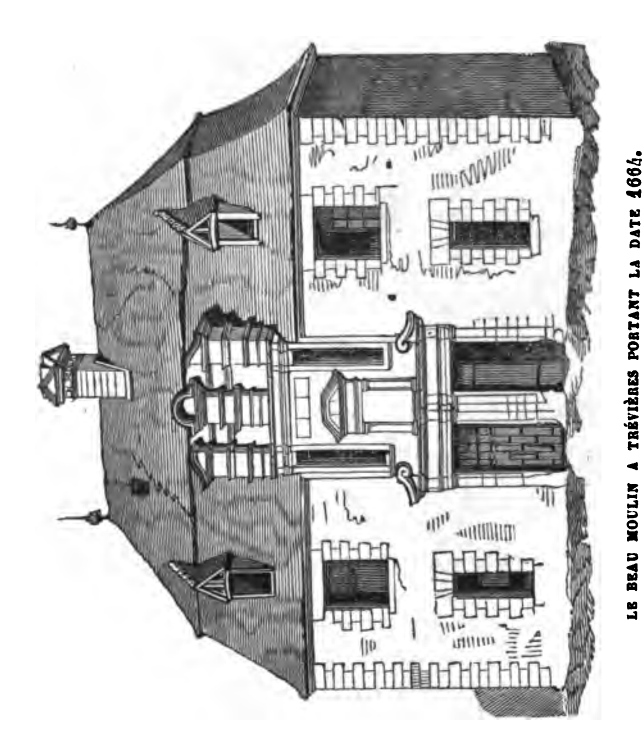
Michel-Ange fut le premier qui remit en usage le principe d'un ordre unique embrassant tout l'ensemble des édifices au lieu des petits ordres accumulés l'un sur l'autre et occupant chacun un seul étage comme dans le style de la renaissance.

En France, vers le XVIIe. siècle, on cessa aussi de superposer les petits ordres pour adopter un seul ordre colossal à l'imitation de Michel-Ange. Un grand nombre de monuments nous montrent le parti qu'on en a tiré. Mais ce système, qui a été continué jusqu'à nous, convient surtout aux grands édifices ou aux monuments publics.



CONSTRUCTIONS DU XVIIe. SIÈCLE.

La maison que voici est un moulin à eau. La façade élégante annoncerait bien plutôt un petit château qu'une usine à blé. Il porte la date 1664. Ses deux portes symétriques, l'encadrement à pilastres et le fronton coupé à plusieurs frises superposées qui occupent le centre,



LE BEAU MOULIN A TRÉVIÈRES PORTANT LA DATE 1664.

caractérisent parfois une date un peu plus ancienne, quoique ce style se perpétue dans quelques monuments jusqu'au commencement du XVIIIe. siècle.



CONSTRUCTION DU XVIIe. SIÈCLE.

XVIIIe. SIÈCLE.

Les monuments du XVIIIe. siècle sont assez nombreux dans toutes les villes pour qu'il soit inutile de les décrire : j'ai déjà dit dans l'*Abécédaire d'archéologie* (partie religieuse), ce que devint l'architecture vers la fin du règne de Louis XIV, et l'on sait surtout, aujourd'hui qu'il est redevenu à la mode, en quoi consiste le style qui domina sous le règne de son successeur.

M. Hope, qui traite le style de la renaissance avec tant de sévérité, n'est pas plus indulgent pour les formes qui caractérisent le style dominant au XVIIIe. siècle pour l'architecture, l'ameublement et tous les objets d'art : le passage de son histoire de l'architecture dans lequel il exprime son opinion sur cette époque est assez piquant pour que je le reproduise textuellement :

« Tous les arts sur lesquels le goût peut exercer une influence bonne ou « mauvaise, dit-il, le bois, la pierre, les métaux, la porcelaine, le verre, « le tissu même des diverses étoffes que l'homme emploie pour se meubler « ou se vêtir; l'architecture, la sculpture, la peinture, la ciselure, « l'orfévrerie, la broderie, le tissage; le temple et le tombeau; l'in- « térieur et l'extérieur des maisons; les voitures et les vaisseaux; les « murs, les plafonds et les planchers; la quincaillerie et la papeterie; « l'autel et le buffet; la chaise, la table, la cheminée, le chandelier, « le lustre, le cadre des tableaux; le surplis du prêtre, le falbala de la « grande dame, les manchettes en dentelle du marquis; le calice et la « tabatière, la tasse et la soucoupe, la bague et le bracelet, tout, en un « mot, fut envahi par cette manie. Non-seulement on abandonna ces « imitations exactes et fidèles des êtres animés ou inanimés, des pro- « ductions de la nature ou de l'art, que les arabesques conservaient « encore et qui satisfont également les yeux et l'esprit, mais on renonça « même à toute régularité, à toute forme, à toute surface nettement « définie, à tout ce qui était bien décidément rond ou carré, uni ou « saillant, droit ou angulaire; et l'on substitua à tout cela je ne sais « quelle ligne irrégulière, vague, complexe, qui n'était ni positivement « continue, ni positivement brisée, je ne sais quel lourd entortillage, « quels plaqués insignifiants. Grâce à la facilité de l'exécution, au peu « d'habileté, de goût et d'imagination qu'elle exigeait, cette contagion « se répandit avec une extrême rapidité, et, comme un cancer corrosif, « elle eut bientôt rongé toutes les moulures, dévoré toutes les surfaces,

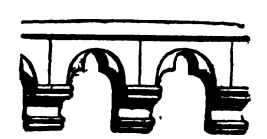
« et fait disparaître de partout la simplicité, la variété, l'unité, les
« contrastes et la symétrie.

« Ce goût, comme tous ceux dont l'Italie avait été le berceau, passa
« d'abord en France. Il trouva grâce devant Louis XIV affaibli par
« l'âge et dont la jeunesse avait vu de meilleurs jours. Sa faveur
« s'accrut sous le Régent, et il orna le piédestal de la statue qui repré-
« sentait Louis XV à son accession au trône, coiffé d'une énorme
« perruque poudrée, à boucles flottantes, vêtu d'un habit à basques
« carrées, les souliers à hauts talons, la larme à l'œil, le nez en l'air
« et le poing sur la hanche. De la France, il parcourut, comme un feu
« follet, tout le continent, passa la Manche, et débarqua sur les côtes
« d'Angleterre. »

A la fin du XVIIIe. siècle et au commencement du XIXe., l'archi-
tecture plus pure de formes fut néanmoins d'une pauvreté remar-
quable.

Aujourd'hui nous n'avons pas de style proprement dit, ou plutôt
nous avons un peu de tous les styles : la renaissance, le style Louis XV,
le style grec, le romain, sont, avec leurs intermédiaires, mis en
œuvre par nos architectes. Le style ogival a même été dernièrement
employé à Lyon et ailleurs pour des maisons considérables dans des
rues très-commerçantes ; toutefois le mode le plus simple est celui
qui prévaut encore.

Cette variété qui annonce une certaine fermentation artistique
et une époque transitionnelle pour l'art ne me paraît pas fâcheuse
comme à beaucoup d'artistes qui s'en désolent : il faut de la liberté
à notre époque et on finira par adopter le système qui convient le
mieux quand on aura essayé de tous. On ne peut nier d'ailleurs
que l'architecture ne soit en progrès depuis quelques années.



ARCHITECTURE

MILITAIRE

Du Moyen-Age.

CHAPITRE Ier.

Qu'est-ce que l'architecture militaire?

C'est l'architecture qui a servi à la défense, telles que les murailles des villes, les citadelles, les châteaux-forts, etc., etc.

L'histoire de cette architecture est-elle bien connue?

Le Ve. volume de mon *Cours d'antiquités* est le premier ouvrage qui ait donné un précis de cette histoire en France : on peut regarder comme incontestables les faits qui y sont rapportés, mais ces documents devront être complétés par de nouvelles observations.

Les anciens châteaux ont été soumis à beaucoup de changements et de vicissitudes; souvent ils sont l'ouvrage de plusieurs générations, et présentent un mélange de constructions dont il serait impossible de débrouiller les dates. La plupart ont été rasés ou démantelés; les autres sont complètement dénaturés par des distributions nouvelles à l'intérieur, par des ouvertures, des additions et des mutilations à l'extérieur. Les anciens châteaux demeurés intacts ne se trouvent assez souvent aujourd'hui que dans des lieux stériles, au milieu des bois, ou sur des éminences escarpées, que l'homme s'est hâté d'abandonner lorsque la civilisation lui a permis de vivre avec sécurité dans des demeures moins sévères et plus commodes.

Ajoutons que les monuments militaires n'offrent guère que des masses

de maçonnerie souvent sans ornements et sans sculptures qui puissent montrer le goût dominant à l'époque où ils furent élevés.

Quelles sont les coupes principales à établir dans la chronologie des monuments militaires?

On peut les diviser en cinq classes, non compris les monuments militaires de construction romaine :

1°. Les forteresses construites depuis le Ve. siècle jusqu'au XIe. exclusivement.

2°. Les châteaux-forts du XIe. et du XIIe. siècle.

3°. Ceux du XIIIe. siècle.

4°. Ceux du XIVe. siècle et du XVe.

5°. Ceux de la fin du XVe. siècle et du XVIe.

Quelle était la disposition des murs de guerre sous les Romains?

Les fortifications romaines se composaient de murailles solidement construites, flanquées de tours saillantes plus ou moins engagées dans la muraille et généralement placées à portée de trait les unes des autres, de sorte que les assiégeants pouvaient être pris en flanc des deux côtés.

Par quelles dénominations distinguait-on les places fortifiées sous les Romains?

Il y avait trois sortes de forteresses chez les Romains : la dénomination de *castrum* ne s'entendait pas seulement d'un camp, elle désignait encore une place entourée de murs. Les châteaux désignés par le mot *castellum* paraissent avoir été des places d'un ordre inférieur, telles que nos châteaux baronniaux du moyen-âge, de même que les *burgi*, qui, cependant, étaient plus petits que les *castella*, si l'on en juge par le passage suivant de Végèce : *Castellum parvum quod burgum vocant* (1).

Les châteaux désignés sous la dénomination de *castra* embrassaient quelquefois une étendue aussi et même plus considérable que celle des villes. Grégoire, de Tours, nous en fournit une preuve en parlant du

(1) Vegetius de re militari, lib. IV.

château de Merliac. Il était fortifié naturellement et situé sur un rocher qui s'élevait de 100 pieds au-dessus de la plaine; il renfermait une vaste pièce d'eau très-agréable à boire; on y voyait aussi des fontaines abondantes; et par une de ses portes coulait un ruisseau d'eau vive. Les remparts renfermaient un si grand espace que les habitants cultivaient à l'intérieur, des terres dont ils recueillaient beaucoup de fruits (1).

Grégoire décrit encore la place de Dijon. « C'est, dit-il, un château, « *castrum*, bâti de murs très-solides, au milieu d'une plaine très- « agréable, au Midi de la rivière d'Ouche, abondante en poisson. Il vient « du Nord une autre petite rivière qui entre par une porte, passe sous « un pont, ressort par une autre porte et entoure les remparts de son « onde paisible. Elle fait, devant la porte, tourner plusieurs moulins « avec une singulière rapidité. Dijon a quatre portes situées vers les « quatre points cardinaux du monde. Toute cette bâtisse est ornée en « totalité de trente-trois tours; les *murs sont, jusqu'à la hauteur de* « *vingt pieds, construits en pierres carrées, et ensuite en pierres plus* « *petites*. Ils ont en tout trente pieds de haut et quinze d'épaisseur. »

Les châteaux furent-ils nombreux en France sous la domination romaine?

Très-nombreux, surtout dans le IVe. siècle; mais tous n'étaient pas garnis de murs en pierre et beaucoup n'avaient que des remparts en terre.

Zosime nous apprend que Dioclétien garnit toutes les frontières de l'empire de places fortes, *oppidis*, de châteaux, *castellis et burgis;* et qu'il y établit des garnisons permanentes (2). Il lui fallut aussi pourvoir

(1) « Castrum enim propriâ naturâ munitum erat. Nam centenorum aut eò ampliùs pedum ab exciso vallatur lapide, non murorum structione; in medio autem ingens stagnum aquæ, liquore gratissimum : ab aliâ vero parte fontes uberrimi, ità ut per portam rivus diffluat aquæ vivæ. Sed in tàm grandi spatio munitio ista distenditur, ut manentes infrà murorum septa terram excolant, frugesque in abundantiâ colligant. » *Gregoire de Tours, hist. Francorum, lib. III cap.* 13— *apud Bouquet, t.* 2, *p.* 192. »

(2) Quùm imperium Romanorum extremis in limitibus ubique Diocletiani providentiâ, quemadmodùm à nobis suprà dictum est, oppidis et castellis atque burgis munitum esset, omnesque copiæ militares *in iis domicilium haberent*, fieri non poterat ut barbari transirent ubique copiis hostium repellendorum causâ occurrentibus.

Zosimi comitis et exadvocati fisci historiæ novæ; lib. 2, Basiliæ in-f°. p. 33.

Zosime ajoute que Constantin dégarnit de troupes les châteaux des frontières, pour reporter ces garnisons dans les villes de l'intérieur, et que cette mesure

à la défense des côtes exposées aux irruptions des Saxons, qui avaient commencé à troubler la Bretagne et le Nord de la Gaule. On sait qu'en 284 une flotte fut équipée à Boulogne pour combattre ces nouveaux ennemis (1).

Plus l'empire fut exposé dans la suite aux irruptions des barbares, plus il fallut élever de forteresses. Ammien Marcellin parle de celles que Valentinien fit construire en 368, depuis la Saône jusqu'à la mer, sur le bord du Rhin, et même sur quelques points au-delà des rives du fleuve, après sa victoire sur les Allemands (2).

Il est probable que, vers cette époque, des perfectionnements et des changements notables s'introduisirent dans l'art de fortifier les places; plus on divisa les troupes pour opposer une digue au torrent qui menaçait d'envahir l'empire sur tant de points différents, plus on dut pourvoir à la sûreté des garnisons. Aussi Valentinien s'appliqua-t-il, comme le dit Ammien Marcellin, à élever des murailles plus hautes et plus fortes, à placer ses forts dans des lieux de difficile accès et favorables pour la défense. Cet empereur était habile dans les arts mécaniques, il inventa de nouvelles armes et de nouveaux moyens de défense.

La notice des dignités de l'empire prouve que des généraux avaient reçu le commandement de divers départements militaires voisins des frontières, par exemple le général préposé à la garde du rivage nervien et armoricain, *Dux tractus armoricani et nervicani* (3), avait sous ses ordres dix cohortes dont le dépôt était établi dans dix places différentes.

facilita l'invasion des barbares, en même temps qu'elle contribua à amollir le courage des soldats.

(1) Cette flotte fut confiée à Carausius, qui prit la pourpre en Bretagne et gouverna cette île pendant sept années; il fut assassiné par Alectus, son lieutenant, et celui-ci défait par Constance Chlore, l'an 293 de notre ère.

(2) At Valentinianus magna animo concipiens et utilia Rhenum omnem à Rhetiarum exordio usque ad fretalem oceanum, *magnis molibus communiebat, castra extollens altiùs et castella, turresque assiduas per habiles locos et opportunos,* quà Galliarum extenditur longitudo. Nonnunquàm etiàm ultrà flumen ædificiis positis subrodens barbaros fines.

Ammien Marcellin, liv. XXVIII.

(3) Les autres généraux étaient au nombre de cinq, savoir :

1°. Le comte qui commandait la ligne des frontières de Strasbourg, COMES TRACTUS ARGENTORATENSIS ;

2°. Le duc de la Sequanaise. — DUX SEQUANICÆ ;

3°. Celui qui commandait la deuxième Belgique. — DUX BELGICÆ SECUNDÆ ;

4°. Le duc de la première Germanie. — DUX GERMANIÆ PRIMÆ ;

5°. Le duc de Mayence. — DUX MOGONTIACENSIS.

Elles fournissaient des détachements pour la garde des forts échelonnés le long des côtes. Or, ces forts devaient être nombreux pour protéger utilement une ligne aussi étendue.

Ainsi on ne peut douter que les châteaux ne fussent très-multipliés dans les régions exposées aux invasions. Paul Orose, historien du Ve. siècle, le dit positivement, et les expressions dont il se sert nous autorisent à croire que ces forteresses étaient d'autant plus nombreuses qu'elles étaient moins considérables et coûtaient moins à établir.

Dans un rescrit à Nomus, maître des offices (1), Théodose et Valentinien recommandent à cet officier de leur faire chaque année un rapport exact sur le nombre et l'état des châteaux, et des clôtures des frontières (*clausuræ*) (2), comme il en faisait sur le nombre des soldats. La demande d'un récensement pareil indique assez combien les forteresses étaient multipliées.

Dans un autre rescrit adressé le même jour au même officier, les deux empereurs que je viens de citer prescrivent aux commandants des frontières, de ne point s'absenter du pays qui leur est confié, d'inspecter les châteaux et de les faire réparer (3).

Enfin, l'auteur du traité de la guerre qui se trouve joint à la notice, insiste sur l'avantage de posséder des châteaux pour la défense des frontières. Il conseille d'en construire solidement de mille en mille pas.

(1) Le maître des offices, *magister officiorum*, était un haut fonctionnaire qui réunissait plusieurs pouvoirs différents. Dans l'intérieur du palais impérial il remplissait une partie des charges attachées chez nous au ministère de la maison du roi ; au dehors il dirigeait les fabriques d'armes placées dans les diverses provinces. Il donnait des ordres au corps du génie militaire. Les ingénieurs et les ouvriers qui accompagnaient ou précédaient les troupes pour applanir les routes, jeter des ponts sur les rivières, etc., etc. ; ceux qui préparaient les campements, qui élevaient les retranchements et les forteresses, dépendaient du maître des offices.

V. Guidi Panciroli commentarium in notitiam dignitatum imperii, 1 vol. in-f°.

(2) Quemadmodùm se militum numerus habent castrorumque ac *clausurarum* cura procedat, quotannis significare nobis, propriâ suggestione procuret.

Cod. Justinian., lib. 1, tit. XXXI, de officio magistri officiorum. Edition in-f°. de 1618, p. 290.

(3) Duces limitum et præcipuè quibus gentes quæ maximè cavendæ sunt appropinquant, in ipsis limitibus commorari et milites ad proprium redigere numerum imminentibus magisteriis potestatibus diuturnisque eorum exercitationibus inhærere præcipimus. *Castrorum quin etiàm refectionis lustrationisque curam habeant*, etc., etc.

Cod. Justin., tit. XLVI, liv. IV.

Il ajoute, que ces places devront être établies par les populations, sans frais pour l'Etat, et qu'elles seront gardées par les habitants des campagnes voisines (1).

Tout porte donc à croire, comme je l'ai déjà dit, il y a long-temps, dans la deuxième partie de mon *Cours d'antiquités* (p. 340-41), que sur différents points des Gaules et des autres provinces, les habitants pourvurent eux-mêmes à leur défense en établissant des forteresses, dont quelques-unes n'offraient probablement qu'une petite place entourée de palissades et de fossés. Plusieurs pouvaient consister dans une tour en pierre ou en bois, au milieu d'une enceinte de retranchements.

Que sait-on des murailles gallo-romaines des anciennes villes de France ?

Il est constant que toutes les villes gallo-romaines ont été entourées de remparts; il existe encore aujourd'hui trop de débris de ces enceintes pour qu'on puisse en douter; et la seule difficulté qui se présente est de déterminer à quelle époque on doit rapporter ces ouvrages militaires (2).

Les enceintes des villes gallo-romaines devaient être établies d'après le même système que les camps fixes ou stationnaires. Aussi affectent-elles le plus ordinairement la forme d'un carré long plus ou moins régulier.

D'après les observations que j'ai faites, la plupart des enceintes militaires n'étaient pas d'une grande étendue; le plus souvent elles n'entouraient qu'une partie des villes, c'étaient les châteaux ou citadelles des cités.

Les murs construits en pierres de petit appareil, avec des cordons de brique, étaient flanqués de tours rondes irrégulièrement espacées.

(1) Est inter commoda reipublicæ utilis limitum cura ambientium ubique latus imperii, quorum tutelæ assidua castella meliùs prospicient. Ità ut millenis interjectis passibus, stabili muro et firmissimis turribus erigantur; quas quidem munitiones possessorum distributa sollicitudo, *sine publico sumptu constituat, vigiliis in his et agrariis exercendis* ut provinciarum quies circumdata quodam præsidii cingulo illæsa requiescat.

(2) Jusqu'au XIIe. ou au XIIIe. siècle les fortifications gallo-romaines sont restées presque intactes dans beaucoup de villes. A cette époque on construisit assez généralement des fortifications beaucoup plus vastes, mais les murs romains restèrent souvent intacts au milieu de la cité.

A l'intérieur de la place, il y avait une tour beaucoup plus vaste, ordinairement carrée, dans laquelle habitait le commandant.

Je ne doute pas que cette tour qu'on peut considérer comme le prétoire de la citadelle et qui se liait sans doute à quelques constructions accessoires, n'ait servi de type pour les donjons du moyen-âge.

Un fait très-remarquable, c'est que la plupart des murs militaires de construction gallo-romaine ont pour fondations des blocs considérables de pierres taillées et souvent sculptées, provenant d'édifices détruits.

Tant que la tranquillité avait régné dans les provinces, aucun moyen n'avait été employé pour mettre à couvert les propriétés et protéger les habitants. Les élégantes maisons des Romains couvraient les riants coteaux, et cet aspect guerrier, qui vient troubler le repos de la vie, était relégué aux extrêmes frontières; là seulement on connaissait les enceintes de murs protégées par des tours. Mais quand le grand empire envahi, le pays attaqué de tous côtés présenta partout une frontière à défendre, des ouvrages militaires à construire, il fallut renoncer aux décorations extérieures des palais.

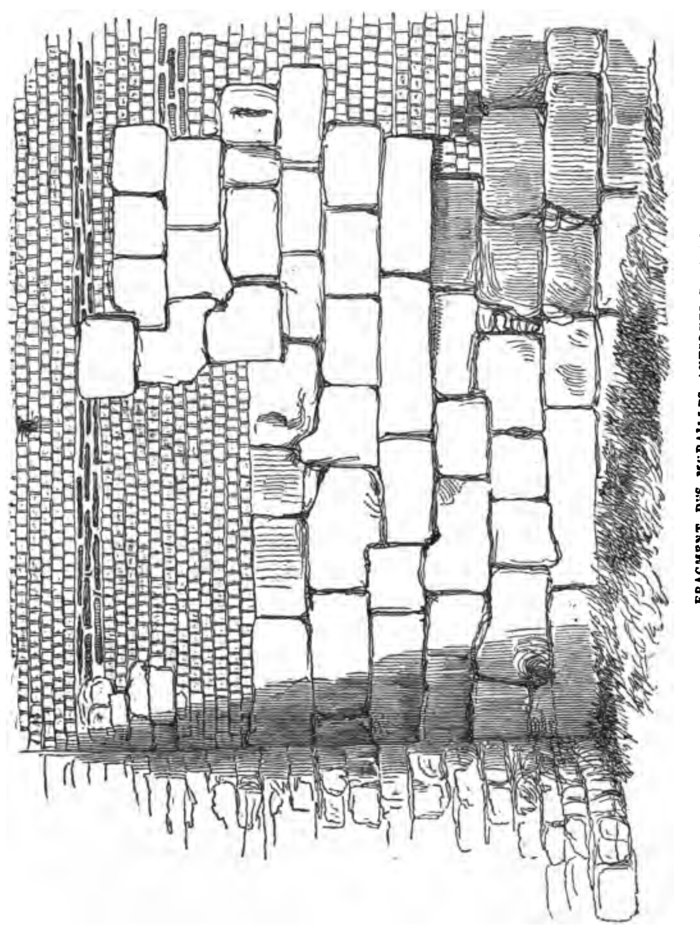
Ce fut alors qu'on couvrit ces demeures d'une enveloppe de murs épais, défendue par des tours.

Alors on sacrifia les édifices pour entourer de murs les parties des villes les plus faciles à défendre. Les édifices placés en-dehors des périmètres de l'enceinte adoptée durent être sacrifiés les premiers, et les blocs de grand appareil, même ceux qui étaient couverts de sculptures, furent employés dans les fondations et les parties inférieures des murailles où ils pouvaient braver, par leur volume et leur solidité, les efforts des assiégeants et l'attaque des machines de guerre.

La partie supérieure de ces mêmes murailles fut continuée avec des matériaux moins volumineux, la brique et le petit appareil.

Ainsi, les villes de Sens, de Tours, d'Orléans, de Bourges, du Mans, d'Angers, de Poitiers, de Bordeaux, de Saintes, de Vannes, de Rennes, de Beauvais, de Meaux, de Lillebonne, de Bayeux, de Châlons-sur-Saône, et bien d'autres encore montrent, dans la partie inférieure de leurs murs antiques dont quelques parties sont encore visibles, de grosses pierres provenant de somptueux édifices, et, dans la partie supérieure, un petit appareil régulier avec chaînes de briques.

Je présente un spécimen des murailles gallo-romaines de Sens, parce qu'elles étaient presque complètes il y a quelques années et qu'il



FRAGMENT DES MURAILLES ANTIQUES DE SENS.

en reste encore de belles parties, quoiqu'on ait démoli depuis 15 ans des parties considérables.

J'ai figuré dans mon *Cours d'antiquités*, pl. XX, d'autres spécimens des enceintes de Tours, du Mans et de Beauvais.

L'enceinte antique de Tours est encore très-marquée; elle forme un carré long irrégulier ayant environ 1050 pieds de longueur de l'Est à l'Ouest, sur une largeur de 765 pieds à l'Ouest et de 600 pieds vers l'Est.

La partie méridionale des murs qui est bordée de jardins et complètement dégagée sur une assez grande longueur est très-intéressante à visiter; elle présente un blocage de 11 pieds d'épaisseur, revêtu en petites pierres carrées liées avec un ciment mêlé de brique pilée et dans lequel on remarque des assises de briques placées à des distances inégales. De ce côté le mur était primitivement flanqué de tours rondes, éloignées les unes des autres d'environ 80 pieds (1). En examinant la partie basse de la muraille, on y remarque une quantité considérable de blocs énormes, simplement superposés, et rangés sans mortier ni ciment. Des fondations semblables existent tout autour de la cité, comme on peut s'en convaincre en pénetrant dans les caves de la rue Psallette et de l'archevêché (2). C'est là qu'on voit quelle énorme quantité de pierres taillées et couvertes de sculptures ont été employées à la construction de ces murs presque cyclopéens, qui ont été exploités comme des carrières et ont produit une quantité considérable de matériaux.

Les murailles antiques d'Orléans formaient un carré presque parfait; on en reconnaît facilement les restes à plusieurs places. Elles étaient formées de plusieurs assises de briques et de pierres carrées de petit appareil; on a la preuve que du côté de la Loire la partie inférieure de ces murs était formée comme celle des murs de la cité de Tours, avec des blocs considérables de pierres taillées et posées sans ciment, qui avaient fait partie de quelques grands édifices. J'ai vu à Orléans plus de cinq cents morceaux de ces belles pierres, provenant des murs qui se rencontrent près de la rue de la Boucherie, sur le bord de la Loire (3).

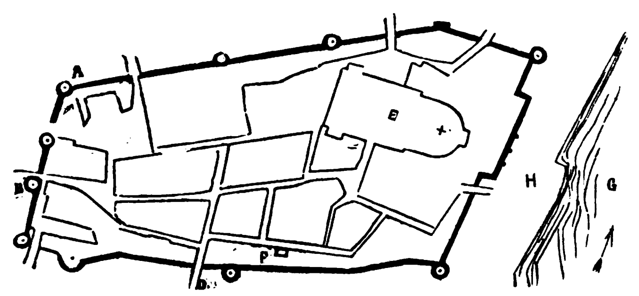
(1) Il paraît qu'il n'y avait pas autant de tours du côté de la Loire, parce que la ville y était assez bien défendue par le fleuve qui baignait en entier ses murs.

(2) Les caves dont je parle ont été pratiquées sous les murs romains par l'enlèvement d'une partie des blocs non cimentés qui forment la partie basse de cette construction.

(3) Le fleuve coulait tout près des anciens murs et l'on avait surtout de ce côté accumulé les grandes pierres de taille pour fortifier les fondations.

C'étaient, comme à Tours, des débris d'entablements, des fûts de colonnes dont plusieurs étaient cannelés, des chapiteaux, etc., etc.

L'enceinte antique d'Auxerre présente la figure d'un polygone irrégulier dont le contour n'a guère plus de 1100^{m}. de développement;



PLAN DE L'ENCEINTE GALLO-ROMAINE D'AUXERRE.

la forme irrrégulière de cette place n'est pas l'effet du hasard, elle était commandée par les localités.



PARTIE INFÉRIEURE DES MURS D'AUXERRE.

Onze tours pleines jusqu'à la hauteur du parapet sont placées dans les angles et le long des remparts. Ces remparts sont en petit appareil comme ceux que nous avons examinés déjà; ils reposent, comme eux, sur un soubassement de grosses pierres posées sans mortier; on en a tiré à diverses époques une énorme quantité de débris sculptés, de chapiteaux et d'inscriptions; des tombeaux, des statues, etc., etc. (1).

La cité romaine de Bordeaux était carrée, entourée de murs en petit appareil, dans lesquels régnaient quelques cordons de briques; il y avait dans l'enceinte, vers l'extrémité qui donnait sur le

(1) La face sculptée des pierres avait été cachée à dessein dans l'épaisseur du mur, et le côté non sculpté se trouvait en-dehors.

bord de la Garonne, un port dans lequel on entrait par une ouverture qui a long-temps été désignée sous le nom de *Porte Navigère.*

Les quatre grandes lignes murales qui formaient cette enceinte ont été sondées sur un grand nombre de points; et partout les fondements se sont trouvés composés de pierres de grand échantillon taillées ou sculptées, de fûts de colonnes, de pierres tumulaires.

Le *castrum de Saintes* avait la forme d'un carré long; il renfermait un temple, et le Capitole ou la citadelle qui servait de palais aux comtes de Saintonge, se trouvait à l'une des extrémités de cette enceinte carrée (1).

La ville était en outre fortifiée dans tout son pourtour d'une ceinture de murailles qui existait encore en partie dans le siècle dernier.

En détruisant plusieurs parties des murs de la citadelle, « On les « trouva remplis (dit la Sauvagère) de ruines antiques, de colonnes, « chapiteaux, entablements, et autres pièces d'architecture sculptées « et non sculptées; on y rencontra aussi des statues, bas-reliefs, « autels » (2).

Enceinte du Mans. J'ai eu souvent l'occasion d'examiner l'enceinte antique de la ville du Mans. D'après le plan tracé par M. Richelet, cette enceinte, en forme de carré long, présente un développement de 1,080 pieds sur 600; elle occupe un des points les plus élevés de la ville. J'ai figuré une partie des murailles qui bordent la rue de Gourdaine, et une des tours qui les garnissent, remarquables par les dessins symétriques résultant de la combinaison des pierres du revêtement, qui sont de deux couleurs et rangées de manière à former des espèces de mosaïques. L'épaisseur des murs est de 11 pieds, comme à Tours et à Orléans; ils reposent également sur des fondations formées de pierres volumineuses non cimentées dont quelques-unes ont été sculptées.

Jublains (Mayenne). Les ruines du castrum de Jublains sont, je

(1) Voir le plan du château de Saintes dans la topographie de *Martin Zeiller*, publiée par Merian en 1661.

(2) La Sauvagère, *Recherches sur les ruines de Saintes*, p. 22.

crois, les plus intéressantes à citer pour donner l'idée d'un château gallo-romain.

D'après les mesures prises par M. Magdeleine et d'après les notes publiées précédemment dans mon *Cours*, le *castrum* de Jublains se compose d'une enceinte de murailles garnie de tours au centre de laquelle se trouve une espèce de donjon ou de château carré, offrant près des angles, des tours ou des salles carrées.

Les parements des murs de la grande enceinte sont faits de petits moellons appareillés, dans lesquels on voit quelques cordons de briques; j'en ai publié un fragment sur la pl. XX de mon *Cours d'antiquités*. Chaque angle de l'enceinte est garni d'une tour cylindrique, et l'on voit, en outre, deux tours rondes appliquées sur la face du Nord, une sur chacune des faces *Est* et *Ouest*, mais il y a lieu de supposer qu'il y en a eu deux dans l'origine.

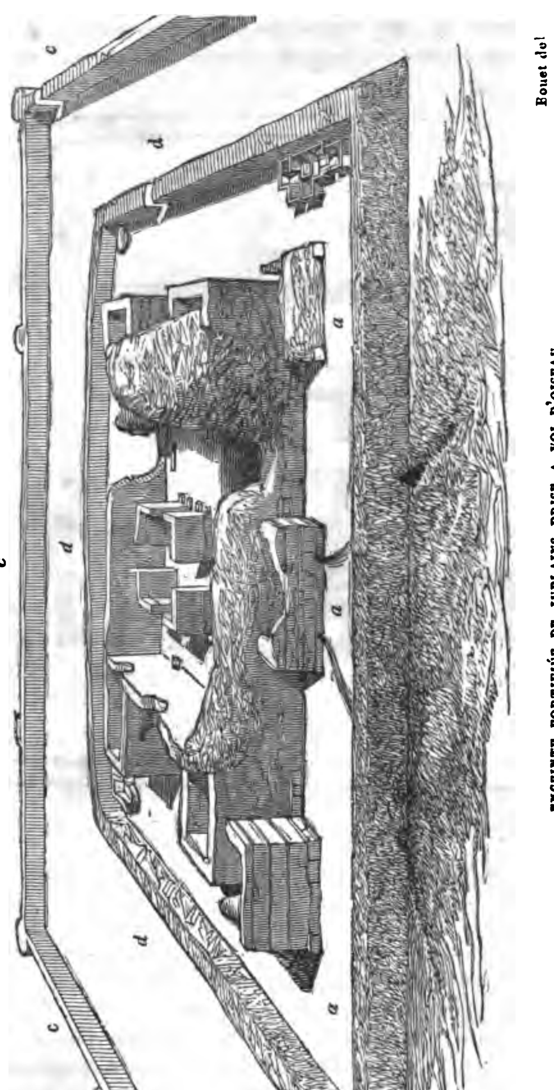
La façade du Sud n'a qu'une tour carrée.

L'épaisseur des murs est de 3 mètres environ.

Nous rappellerons encore que les côtés du carré ne sont pas égaux, et que, d'après le plan de M. Magdelaine, le côté du Nord a 97 mètres de développement, le côté Sud 108 mètres, le côté Est 96 mètres et le côté Ouest 101 mètres.

J'ai publié dernièrement, dans le *Bulletin monumental*, une vue du *castellum* de Jublains prise à vol d'oiseau par M. Bouet; elle présente le relief de tout ce que les fouilles ont mis à nu, savoir : l'enceinte extérieure avec ses tours *c c*, le chemin de ronde *d d* et la seconde enceinte ou château proprement dit.

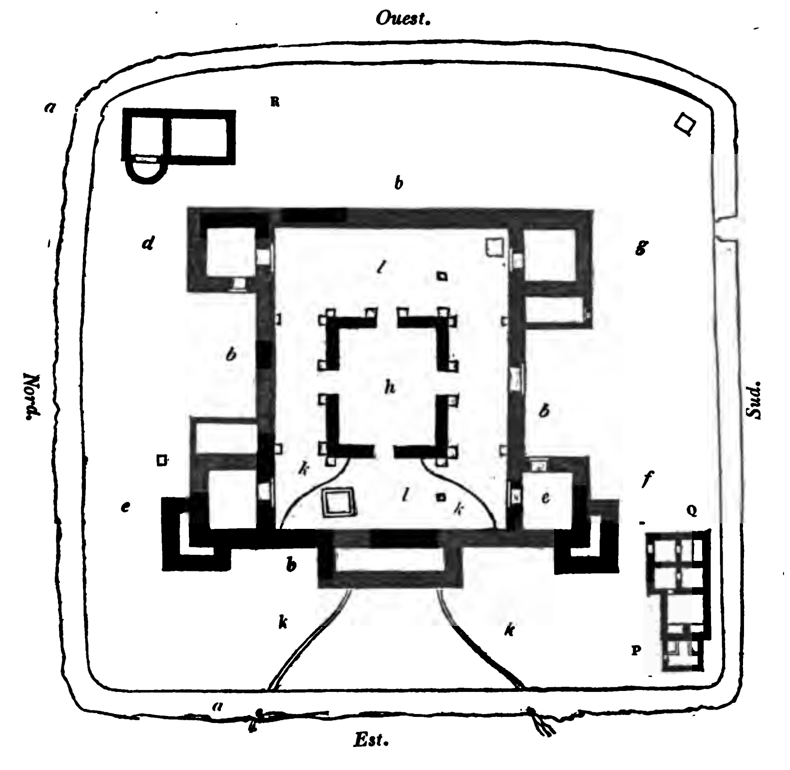
Au milieu de cette seconde enceinte, dont la clôture est formée par les vestiges d'un mur *a a a a*, se trouve ce que je regarde comme l'équivalent du donjon des châteaux du moyen-âge et qui est véritablement d'un immense intérêt. Ce sont les constructions dont on voit l'élévation dans la vue prise à vol d'oiseau que voici.



Bouet del

ENCEINTE FORTIFIÉE DE JUBLAINS PRISE A VOL D'OISEAU.

Les murs de cette intéressante construction militaire *b b b b* ont environ 2 mètres d'épaisseur et présentent, à l'extérieur, un pare-

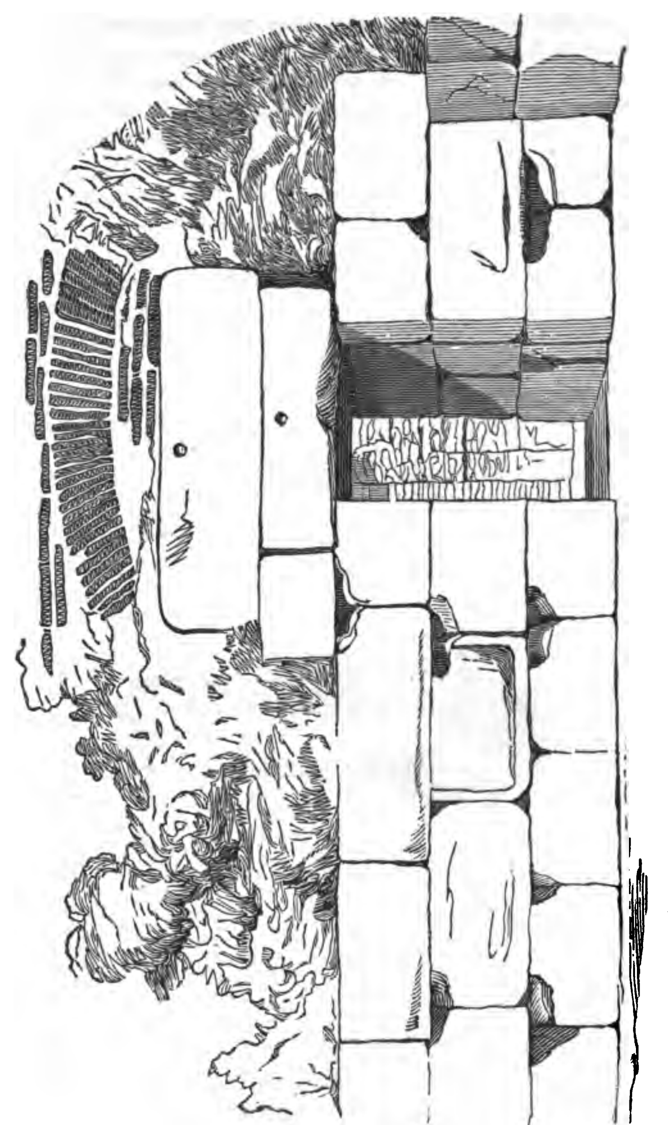


PLAN DE L'ENCEINTE INTÉRIEURE DU CHATEAU DE JUBLAINS.

ment en très-grandes pierres de granit, et à l'intérieur le petit appareil.

Il est probable que le petit appareil régnait aussi à l'extérieur au-dessus du grand appareil très-remarquable des parties basses, qu'il aura cédé à la destruction violente à laquelle ont au contraire résisté les assises inférieures : nous avons vu que les murs de Sens, de Tours et de beaucoup d'autres villes étaient ainsi formés de grand appareil dans les parties inférieures seulement et de petit appareil en dessus.

La porte et le mur que voici montrent ce bel appareil composé de



Bouet del

UNE DES PORTES DU CHATEAU ROMAIN DE JUBLAINS.

grandes pièces de granite. Quand je visitai pour la première fois le château de Jublains, il y a vingt-cinq ans, le centre ne présentait qu'un monticule couvert de bois taillis dont il était impossible de reconnaître la forme absolue, quoique le carré fût indiqué. Les déblais opérés aux frais du Conseil général et par les soins de M. Magdelaine ont eu pour résultat de dégager la forteresse centrale.

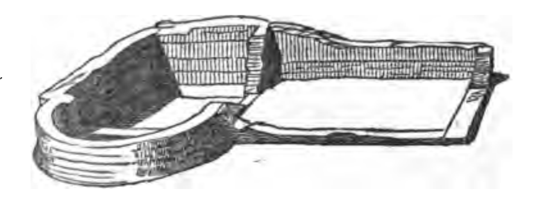
On entrait de côté dans les tours *d* et *e*, par lesquelles on communiquait aux parties *l l* et à tout le reste de l'édifice.

Au centre, en *h*, existe une partie carrée : on y entrait par quatre portes; quelques-uns ont regardé cette pièce comme un *atrium* ou cour destinée à recevoir les eaux du toit, *impluvium*, parce que tout autour un caniveau les portait au dehors par de petits conduits *k k*; il reste d'ailleurs beaucoup d'incertitude à ce sujet.

A quelques pas du donjon, on voit une construction dans laquelle se trouve un hypocauste et qui paraît avoir été le bain de la garnison du château.

Le fourneau était placé en P et les baignoires se trouvaient dans les salles à l'extrémité opposée Q.

Dans un autre angle R est une étuve dont les murs sont encore tapissés de tuyaux de chaleur carrés, en terre cuite, comme on en voit



VUE DE L'ÉTUVE DU CHATEAU DE JUBLAINS.

si souvent dans les constructions romaines; plus loin se trouve un puits.

Un autre établissement beaucoup plus considérable, que l'on croit avoir été aussi un balnéaire, existe sous l'église, à peu de distance du *castrum*, et pouvait, en temps ordinaire, servir à la garnison ; aussi le bain de l'intérieur de la place est-il très-exigu.

Je serais heureux si les détails que je viens de donner sur la forteresse de Jublains pouvaient appeler une fois de plus l'attention des observateurs sur ces ruines importantes, et recommander l'étude des vestiges de toutes les forteresses gallo-romaines qui existent encore sur tant de points culminants de la France et qui n'ont été que très-mal décrites et jusqu'ici très-incomplètement reconnues.

Il résulte de tous ces faits et de beaucoup d'autres qu'un très-grand nombre d'enceintes murales de villes ou de châteaux gallo-romains, n'ont été élevées que dans le IVe. siècle ou vers la fin du IIIe. ; je ne crois pas qu'il puisse rester à cet égard aucun doute ; car outre que les médailles découvertes en détruisant ces murs, nous fournissent des dates certaines, les débris de sculpture jetés dans les fondations paraissent être du Ier., du IIe. ou du commencement du IIIe. siècle.

Il n'est pas moins vrai que tous ces remparts ont été élevés dans un moment de danger, puisque nous trouvons tant de morceaux précieux sacrifiés pour se procurer des matériaux. Alors il fallut renoncer au luxe, se contenter des édifices d'une nécessité absolue, et concentrer les habitations sur les points les plus favorables à la défense (1).

Les monuments restés en dehors des enceintes militaires furent en partie détruits (2), soit parce qu'il fallait des matériaux tout préparés, soit pour éviter qu'ils ne servissent de retraite aux ennemis.

Tout annonce, je le répète, que les fortifications des villes gallo-romaines ont été établies rapidement, et pour ainsi dire, dans l'attente

(1) Les villes ouvertes, que leur position ne permettait pas de fortifier avec avantage, furent abandonnées et transportées ailleurs dans des emplacements plus favorables ; ainsi on croit que la ville Romaine, qui était située à Alonne, village sur la Sarthe, fut transférée au Mans, après qu'elle eut été ravagée par les Barbares. La plupart des médailles trouvées à Alonne appartenaient aux différents Empereurs, qui se sont succédé depuis Auguste jusqu'à Constantin ; tandis que celles qui ont été trouvées au Mans se rapportent plus particulièrement au IIIe. et au IVe. siècles. Le Mans était sans doute une ville comme Alonne, mais qui reçut des accroissements notables après l'abandon de celle-ci.

Ce que je viens de dire de *Suindinum*, peut s'appliquer à *Mediolanum Aulercorum*, primitivement placé au Vieil-Evreux, et qui fut abandonné dans les dernières années du IVe. siècle.

Les thermes qui devaient être placés près des cours d'eau furent quelquefois conservés à l'extérieur des murs : tels furent ceux de Bayeux, du Mans et d'Angers. La muraille militaire de Lillebonne traversait les bains placés près du théâtre, et les divisait en deux parties.

de nouvelles invasions des Barbares. M. Jouannet est arrivé de son côté à cette conclusion en examinant les nombreux tombeaux qui entrent dans la construction des murs antiques de Bordeaux.

L'examen attentif de ces débris ne permet pas de douter, dit ce savant observateur, que la séparation des cippes et des tombeaux n'ait été l'effet simultané de leur enlèvement et de leur transport dans le mur d'enceinte. En effet, ces tombeaux sont restés si peu de temps exposés aux injures de l'air et des hommes, que, dans quelques-uns, l'urne s'est trouvée intacte avec les ossements et les cendres. Ceux qui ne renfermaient plus que de légers débris, conservaient du moins encore des traces si fraîches qu'on aurait pu les croire toutes récentes. Il paraît que les cippes eux-mêmes n'avaient encore souffert d'autres dégradations, que celles qui sont toujours l'effet du temps; et si quelques-uns ont eu leurs parties saillantes sciées ou coupées, ce fut évidemment au moment de l'emploi : on enleva ce qui aurait nui à la pose. Les cippes de même hauteur et de même largeur, furent affrontés les uns aux autres, corniche à corniche, base à base, comme pour mieux ménager les inscriptions et les moulures. Enfin plusieurs des inscriptions conservent encore en partie cette couleur de minium dont, suivant Pline, on peignait quelquefois la lettre pour la rendre plus apparente.

Ainsi les populations malheureuses menacées de nouveaux désastres employèrent à leur défense les débris des monuments somptueux qui faisaient la gloire et l'ornement des cités, et la pierre même des tombeaux (1) !

CHAPITRE II.

Quel fut l'état de l'architecture militaire du Ve. siècle au XIe. ?

Les invasions des Barbares avaient ainsi opéré au Ve. siècle la désunion et le morcellement des diverses parties d'une même province; les

(1) Aux termes de la loi romaine, la ville une fois prise par l'ennemi, les monuments sacrés cessaient de l'être; et l'on pouvait en employer la pierre à toute espèce d'usage. L'enceinte murale était d'ailleurs un objet sacré; elle pouvait recevoir des monuments funéraires.

« Cùm loca ab hostibus capta sunt, desinunt omnia religiosa esse... ideòque lapides indè sublatos in quemlibet usum convertere possumus. »

Jac. de Gulherii, de jure manium (Lib. III).

populations semées sur différents points, vivaient isolées les unes des autres, privées qu'elles étaient de correspondances régulières; *l'harmonie organique du corps social était complètement entravée* (1).

Un tel état de choses ne pouvait être favorable à aucun genre de travaux, pas même à ceux qui avaient pour but la défense et la sûreté du pays. On se renferma dans les forteresses établies précédemment, on en construisit peu de nouvelles; les édifices militaires élevés à cette époque et au siècle suivant, ne consistèrent pour la plupart que dans quelques réparations faites aux enceintes murales des villes, par les soins des comtes ou des évêques qui les gouvernaient.

L'auteur anonyme de la vie de saint Léger nous apprend que cet évêque fit réparer les murs d'Autun, reconstruire un portique et plusieurs autres édifices publics de sa ville épiscopale.

D'autres autorités prouvent que les villes fortifiées sous la domination romaine, furent maintenues dans un bon état de défense, et qu'alors elles étaient munies de portes fermées de serrures. Vers l'année 530, Childebert ayant voulu s'emparer de Clermont, sur la fausse nouvelle de la mort de son frère Théodoric, trouva les portes fermées, et ne put s'introduire dans la place que par l'entremise d'Arcadius, sénateur d'Auvergne, *qui brisa la serrure d'une des portes pour la lui ouvrir* (2).

A la fin du Ve. siècle, la Haute-Auvergne était couverte de maisons de campagne et d'habitations fortifiées. Cette contrée offrait, dit Sidoine Apollinaire (3), une agréable perspective de bois, de pâturages et de champs cultivés; les côteaux la plupart plantés en vignes, avaient leur cime pierreuse couronnée de manoirs ou de châteaux (4).

Quoique les châteaux occupés au Ve. et au VIe siècle eussent une origine plus ancienne, quelques-uns pourtant furent construits de fond en comble, à cette époque, et tous à l'imitation de ceux qui avaient

(1) M. Guizot, *Cours d'histoire moderne professé en* 1829.

(2) Cumque portæ civitatis obseratæ essent, et undè ingrederetur pervium patulum non haberet, incisâ Arcadius serâ unius portæ, eum civitati intromisit. *Gregorii epis. Turon. historia Francorum*, lib. III, cap. 9 apud Bouquet, t. II, p. 191.

(3) Sidoine Apollinaire, évêque de Clermont, naquit à Lyon, vers l'an 430, d'une famille illustre des Gaules, où son père et son grand-père avaient été préfets du prétoire : il mourut le 21 août 489.

(4) Viatoribus molle, fructuosum aratoribus, venatoribus voluptuosum :

été élevés sous la domination romaine; il n'appartenait point aux Barbares qui avaient envahi les provinces de l'empire, de perfectionner rien de ce qu'avait produit le génie des Romains, ils ne purent qu'imiter les modèles laissés par ces derniers.

Fortunat, évêque de Poitiers, a donné dans ses poésies la description d'un château bâti sur les bords de la Moselle, par Nicet, évêque de Trèves. C'était une forteresse considérable, assise sur une éminence escarpée, baignée par les eaux du fleuve, et défendue d'un autre côté par un ruisseau; les murs, garnis de trente tours, enceignaient une assez vaste étendue de terrain, dont une partie était cultivée. L'habitation ou le château (*aula*), placée au sommet le plus escarpé du coteau, était très-considérable, si l'on en juge par les expressions du poète, et magnifiquement décorée; de là, la vue plongeait sur les eaux de la Moselle, et s'étendait sur de riches côteaux couverts de vignes, ou chargés de moissons; du côté opposé où le terrain en pente permettait l'accès du château, une tour armée de balistes et dans laquelle se trouvait un oratoire ou chapelle défendait le passage;

Un moulin à eau faisait aussi partie de ce palais fortifié.

La reine Brunehaut, qui fonda au VIe. siècle une multitude d'églises et de monastères, fit aussi réparer ou construire plusieurs châteaux.

Cette femme célèbre paraît, dans tous ses ouvrages, s'être proposé de faire revivre les arts des Romains, et, en cela, elle fut imitée par les rois qui lui succédèrent.

Non seulement les rois mérovingiens faisaient réparer les forteresses des Romains, mais ils bâtissaient ou réparaient des cirques pour y donner des spectacles (1), et l'on ne peut douter que leurs ouvrages militaires n'aient été construits et disposés suivant le système usité précédemment.

Mais tous ces travaux, dont malheureusement les historiens ne nous

quod montium cingunt dorsa pascuis, latera vinetis, terrena villis, *saxosa castellis*, opaca lustris, aperta culturis, concava fontibus, abrupta fluminibus, quod denique hujus modi est, ut semel visum advenis, multis patriæ oblivionem sæpè persuadeat. Apollinarii Sidonii epistolarum lib. IV, epist. 22.

(1) Apud Suessionas atque Parisios Chilpericus circos ædificare præcepit, in eis populo spectaculum præbiturus. Greg. tur., lib. V, cap. 28, apud Bouquet, t. II, p. 243.

ont point transmis de description, et dont il ne reste plus qu'un souvenir confus, ne peuvent être comparés à ceux que Justinien fit exécuter au VIe. siècle dans l'empire d'Orient. Comme il est possible que ces importantes constructions aient plus tard influé sur les progrès de l'architecture militaire en Occident, lorsque de nombreux châteaux s'élevèrent du Xe. au XIIIe. siècle, sous la direction de barons, d'évêques et d'architectes qui avaient visité l'Orient, il est bon, je crois, de nous arrêter un peu sur les ouvrages de Justinien.

Procope mentionne plus de 700 forteresses réparées ou construites en entier dans les diverses parties de l'empire, et dans ce nombre se trouvaient beaucoup de villes considérables.

Il serait difficile de déterminer en quoi consistèrent les améliorations ou innovations introduites sous Justinien, dans la fortification des places. Toutefois, on voit cet empereur exhausser presque partout les murs, les garnir de tours et de créneaux, y faire creuser des puits (1), des réservoirs et des citernes, afin que les garnisons ne pussent manquer d'eau.

Dans le grand nombre de forteresses reconstruites ou bâties en entier par Justinien, on en voit beaucoup de placées sur des montagnes escarpées et bordées de précipices. Ainsi, à Théodosiopole, fondée par Théodose, l'empereur fit pratiquer des fossés très-profonds, *semblables aux ravins que la chute d'un torrent peut creuser entre deux montagnes*, ensuite il fit couper des rochers, *tailler des précipices et des abîmes* (2), afin que la muraille fût d'une hauteur extraordinaire, et tout-à-fait imprenable.

Il établit un chemin couvert à l'interieur des murailles, et chaque tour reçut des augmentations qui en firent une petite forteresse.

Des galeries voûtées furent pratiquées dans l'épaisseur des murs de plusieurs autres places. J'ignore si ce fut une invention de cette époque, et le laconisme de Procope ne permet pas de le décider.

Dans plusieurs places fortes, Justinien fit rétrécir les ouvertures par lesquelles on lançait des flèches sur l'ennemi; il fit aussi boucher les portes communiquant des tours aux courtines, et n'en conserva pour

(1) Le fort de Baras qui était situé sur une montagne extrêmement élevée manquait d'eau; Justinien fit creuser dans cette place un puits qui traversait l'éminence jusqu'à la racine.

(2) Procope, *Des édifices de Justinien*, liv. III.

chaque tour, qu'une seule ouverte dans la place, afin, dit Procope, que les tours fussent plus faciles à défendre, et d'augmenter ainsi la confiance des soldats chargés de les garder.

Les fortifications commencées par Anastase, et continuées par Justinien, à Dara, ville située à 14 milles de Nisibis, peuvent donner une idée de l'architecture militaire de l'époque.

La place était environnée de deux murs, et cinquante pas d'intervalle laissés entre l'un et l'autre, offraient une retraite au bétail des assiégés. On admirait la force et la beauté du mur intérieur; ce mur s'élevait à 60 pieds, et les tours en avaient 100 de hauteur. Les ouvertures ou meurtrières, par où la garnison lançait des traits sur l'ennemi, étaient étroites, mais nombreuses; les soldats se trouvaient postés le long du rempart, sous le couvert d'une double galerie, et l'on voyait au sommet des tours, une plate-forme garnie de créneaux. D'un côté, les murs étaient assis sur une roche fort dure et fort élevée; l'accès de la place était plus facile vers le Sud-Est; mais on avait établi de ce côté un ouvrage en forme de demi-lune, entouré d'un fossé profond toujours rempli d'eau (1).

Procope cite le château d'Episcopia, comme ayant été construit d'après un nouveau système, mais il n'indique que la forme de la forteresse et la position des portes. « Le bâtiment s'avance, dit-il, hors « de l'enceinte de la muraille, et étant fort étroit au commencement, « il devient fort large et est revêtu, aux deux bouts, de deux tours qui « empêchent les ennemis d'approcher des murailles. Les portes ne sont « pas comme ailleurs au milieu des courtines, *mais à côté, dans des « enfoncements qui les dérobent à la vue des ennemis;* ce fut Théodore « Silentiaire, homme d'un grand talent, qui fut employé à cet ou- « vrage (2). »

Ce que je disais de l'état des forteresses de ce pays au Ve. et au VIe. siècles peut s'appliquer au VIIIe. et même au IXe.

Charlemagne adopta l'ancienne méthode romaine pour tout ce qui avait rapport à l'art de la guerre, et rien ne prouve qu'il ait introduit aucune innovation pour la fortification des places. Il fit garder les côtes et fortifier l'embouchure des fleuves les plus exposés aux pirates nor-

(1) V. Gibbon, *Sur la décadence de l'empire romain*, t. VII; — Procope, *Des édifices bâtis par Justinien*, liv. II.

(2) Procope, *Des édifices de Justinien*, liv. IV.

mands; mais il y a lieu de supposer que ces ouvrages, établis pour satisfaire le besoin où l'on était de se défendre contre un danger momentané, n'étaient que des redoutes en terre garnies de palissades, ou de petits forts entourés de fossés.

Charlemagne fit aussi réparer les murs de plusieurs villes; il fonda même quelques châteaux, tels que celui de Fronzac, sur les bords de la Dordogne. Cependant les chroniqueurs parlent à peine de ces travaux, tandis qu'ils s'accordent à vanter les édifices religieux et les constructions civiles dont il orna plusieurs villes de son empire.

On remarquait encore, du temps de Charlemagne, une organisation ressemblant à celle qui avait existé sous l'empire romain pour la garde des frontières : des comtes étaient chargés de la défense d'une certaine étendue de pays, comme au temps où fut rédigée la notice des dignités de l'empire. Ainsi le comte des limites du pays nantais figurait à la bataille de Fontenai en 841, et le fameux Rolland, qui périt à Roncevaux, est qualifié par Eginhard de comte des limites bretonnes, *comes britannici limitis* (1).

Or, ces officiers firent nécessairement construire des forteresses, et tout porte à croire qu'elles différaient peu de celles qui se multiplièrent plus tard. Mais en voyant avec quelle facilité des troupes peu nombreuses de Normands parcouraient et ravageaient les provinces de France au IXe. siècle, on demeure convaincu que les châteaux étaient encore rares sur les frontières, et qu'à l'intérieur des terres il n'y avait que les

(1) Le duc Angilbert avait reçu de Charlemagne la mission de défendre les côtes Nord-Ouest de la France. Nithard, qui lui succéda, défendit contre les Normands les côtes comprises entre la Seine et l'Escaut.

Sous les rois mérovingiens, plusieurs des peuples barbares qui avaient reçu des terres sur les frontières de l'empire romain, avaient conservé une organisation militaire. Les Saxons du Bessin, par exemple, sont mentionnés parmi les troupes qui marchaient, en 578, contre les Bretons, par ordre de Chilpéric. Douze ans après, vers 590, la reine Frédégonde envoya aussi les Saxons du Bessin, *Saxones bajocassini*, au secours de Guérech, roi de Bretagne. V. Grég. de Tours, *Hist. Francor.*, lib. V, cap. 27, apud Bouquet, t. II. — *Hist. de Bretagne*, par Dom Morice, t. Ier.

Il est possible que les Saxons du Bessin, qui avaient conservé leurs mœurs et leurs coutumes militaires, aient été chargés de défendre le rivage contre les bandes nouvelles qui auraient voulu y prendre terre, et qu'ils aient ainsi remplacé cette cohorte dont parle la notice, et qui tenait garnison sur les côtes du Calvados.

TRIBUNUS COHORTIS PRIMÆ NOVÆ ARMORICÆ GRANNONA IN LITTORE SAXONICO.

villes et un petit nombre de bourgades qui pussent opposer une sérieuse résistance.

D'un autre côté, les fortifications furent négligées et quelquefois détruites dans les localités où l'on n'avait rien à redouter. Nous savons, par exemple, que Charlemagne et ses successeurs permirent quelquefois aux évêques de démolir les murs militaires et d'en tirer des matériaux pour bâtir leurs églises ou leurs cathédrales.

Cependant le besoin de maisons fortifiées se fit sentir de tous côtés dans le cours du IXᵉ. siècle; quelques-uns entourèrent leurs habitations de palissades; ces forteresses, trop peu nombreuses et probablement mal défendues, furent prises par les Normands; on fut même parfois obligé de les détruire, de peur qu'elles ne devinssent des retraites pour les brigands qui désolaient alors la France.

Un tel état de choses ne pouvait toujours durer : des châteaux plus formidables et des lieux de refuge furent établis sur plusieurs points du royaume; dans la seconde moitié du IXᵉ. siècle, Hérivée, évêque de Reims, en fit bâtir un au village de Coucy et un autre à Epernay-sur-Marne (1). Nous voyons dans les annales de Metz qu'en 892 les Normands prirent un *chateau neuf* près des Ardennes, dans lequel s'était réfugiée une *innombrable multitude de peuple* (2). Je pourrais citer bien d'autres preuves à l'appui de ce que je viens d'avancer.

Le temps approchait où les fortifications privées devaient se multiplier par tout le royaume, donner une nouvelle indépendance à la noblesse, retremper son caractère et rendre à la nation française les vertus militaires qu'elle perdait sous le gouvernement des prélats et des hommes qui achetaient au poids de l'or la retraite des Normands plutôt que de défendre le territoire (1).

On comprend que je veux parler du régime féodal et de son introduction en France au Xᵉ. siècle.

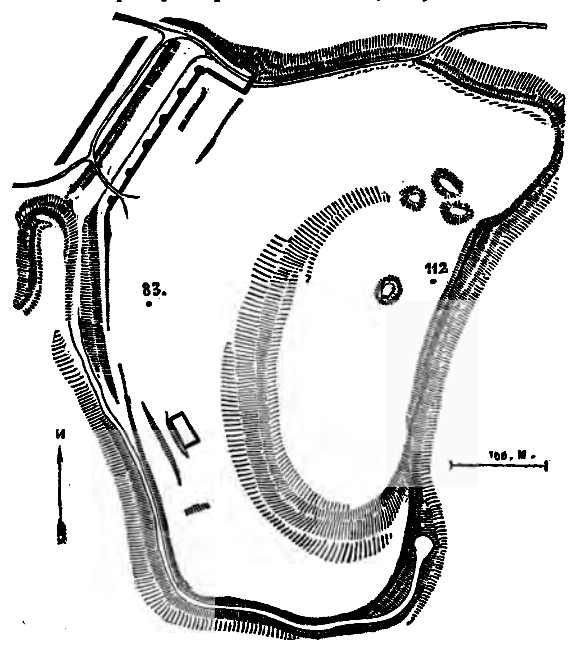
Je n'ai pas d'exemples de châteaux ou de murs de défense dont l'origine puisse être rapportée avec certitude à la période comprise entre le Vᵉ. siècle et la fin du IXᵉ.

L'enceinte que l'on trouve sur le plateau de *Cora*, au-dessus de St.-Marc, entre Avallon et Auxerre, et dans laquelle des fouilles ont

(1) Frodoard, *Hist. de l'église de Reims.*

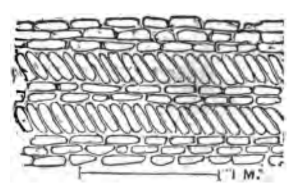
(2) Ann. de Metz. Collection de M. Guizot, t. IV.

été récemment pratiquées par la Société française pour la conservation



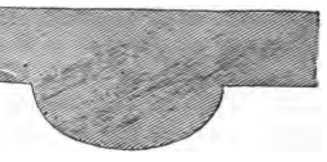
PLAN DE L'ENCEINTE FORTIFIÉE DE CORA.

des monuments, était défendue du côté du Nord-Ouest par une muraille, et des autres côtés par la rivière et des pentes abruptes.



FRAGMENT DES MURS DE CORA.

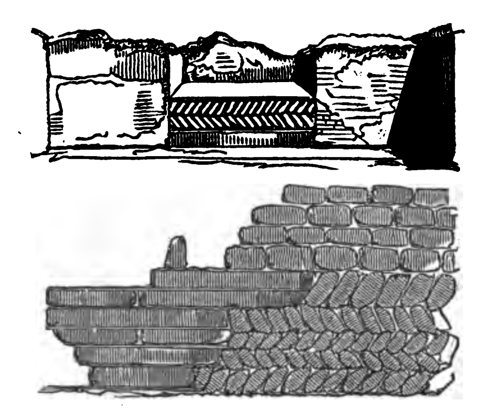
La muraille était, de distance en distance, flanquée de demi-tours et formée d'un petit appareil rustique avec cordons de pierres inclinées.



PLAN DE LA MURAILLE ET D'UNE DES TOURS DE CORA.

MM. Victor Petit et Quantin ont regardé cette construction comme étant du VIIIe. siècle ou

du IXe. ; mais ils n'ont pas démontré qu'elle ne doive pas être attribuée aux derniers temps de la période gallo-romaine et je n'ose la présenter comme un exemple authentique de l'époque à laquelle on l'attribue. On peut toutefois admettre que ce mode de construction a été usité depuis le Ve. siècle jusqu'au XIe., puisque d'une part nous le trouvons dans des constructions incontestablement romaines comme



FRAGMENT DES BAINS GALLO-ROMAINS DE PORT-AURÈLE (Côtes-du-Nord).

dans celles-ci et dans les châteaux les plus anciens du XIe. siècle.

Donjon de Langeais (Indre-et-Loire). Derrière le remarquable château de Langeais que j'aurai à citer quand nous serons arrivés aux derniers siècles du moyen-âge, existent les ruines du donjon primitif bâti en 992 par Foulques Nerra, comte d'Anjou ; on les retrouve sur le haut du côteau avec deux enceintes très-reconnaissables. Voici le dessin que j'en ai fait en 1836. Les murs sont en petit appareil et les cintres des fenêtres offrent encore, comme les constructions romaines, des claveaux alternativement en briques et en pierres cunéiformes encadrées dans un cordon de briques. Il est intéressant de constater, à la fin du Xe. siècle, les procédés de construction usités sous la domination romaine, et ce fait est la preuve de ce que je disais de la persistance de l'art gallo-romain jusqu'aux XIe. et XIIe. siècles.



RUINES DU DONJON DE LANGEAIS CONSTRUIT EN 992.

Quels changements l'établissement du régime féodal entraîna-t-il dans le système de défense?

L'établissement du régime féodal et la multiplication des châteaux-forts sont deux événements intimement liés et correspondants l'un à l'autre qui ont changé la face du pays dans le cours des X[e]. et XI[e]. siècles (1).

« Sous la première race, dit M. de Sismondi, les seigneurs avaient rarement fortifié leurs châteaux ou demandé la permission de le faire, parce que les peuples germaniques conservaient encore leur haine pour les enceintes de murailles et leur mépris pour ceux qui faisaient usage de quelque avantage dans le combat. Ces permissions avaient rarement été accordées sous la seconde race, aussi long-temps que les empereurs possédèrent assez d'autorité pour les refuser à leur noblesse dont ils se défiaient. Lorsque Louis-le-Bègue, aussi faible d'esprit et de santé que dénué de crédit, ne put plus résister aux usurpations des grands, des mains desquels il reçut comme par grâce la couronne de son père, tout fut changé dans les mœurs, les opinions, le système militaire de l'Etat; les riches propriétaires, en se fortifiant chez eux, songèrent d'abord à la sécurité, bientôt à leur force, l'ambition prit dans leur cœur la place de la cupidité, la possession de vastes campagnes que jusqu'alors ils avaient considérées sous le seul rapport de leurs revenus, devint un moyen d'augmenter infiniment leur puissance; ils recommencèrent à distribuer leurs terres en lots nombreux sous la condition du service militaire. La permission de se fortifier qu'ils avaient tout récemment arrachée au monarque, ils l'accordèrent à leur tour à leurs vassaux, et les châteaux s'élevèrent par milliers autour de la forteresse du comte ou du chef d'une province. Les familles de l'ordre équestre se multiplièrent avec une rapidité qui tient presque du prodige; la noblesse naquit en quelque sorte tout à la fois du milieu du IX[e]. au milieu du X[e]. siècle, et la fable de Deucalion et Pyrrha sembla pour la seconde fois recevoir une explication allégorique; la France, en autorisant l'édification des forteresses, sema des pierres sur ses jachères, et il en sortit des hommes armés. »

« Le droit rendu à tous les sujets de l'empire de pourvoir par eux-mêmes à leur propre défense, que les monarques avaient si négligée, n'eut donc pas seulement pour résultat d'arrêter et de rendre impossible

(1) *Cours d'antiquités*, t. V, p. 63 et suivantes.

les effroyables dévastations des Normands, des Hongrois et des Sarrasins; il retrempa le caractère national; il rendit le sentiment de l'indépendance à quiconque avait les moyens de se défendre chez soi; il inspira une nouvelle bravoure à ceux que l'esclavage avait avilis et qui retrouvaient la liberté dans leurs armes; il leur fit comprendre leur dignité, si ce n'est d'hommes, du moins de chevaliers; il fit renaître en eux une salutaire estime d'eux-mêmes, et il les autorisa à exiger des égards mutuels de ceux de qui ils tenaient des terres, comme de ceux à qui ils en concédaient. Il introduisit enfin dans les mœurs nationales un respect pour l'équité dans l'inégalité même qui fut la base du système féodal. »

.... Tous les hommes d'armes qui, du IXe. au Xe. siècle, reçurent en fief tant de parcelles du domaine des comtes, sous l'obligation de les servir à la guerre, commencèrent chacun leur établissement dans la campagne, par la construction d'une petite forteresse, *ne fût-elle composée que d'une seule tour.* La confiance de chaque gentilhomme dans la force de sa demeure, dans la bonté supérieure de son cheval, de son armure défensive, développèrent en lui une valeur qu'on n'avait point aperçue tant qu'il n'avait eu aucun moyen de résistance (1). »

Comme on le voit, le système féodal n'a point été sans avantages pour le temps où il est venu; il n'a pas été non plus sans force ni sans éclat. De grands faits d'armes, des hommes célèbres, la chevalerie, les croisades, la naissance des langues et des littératures modernes l'ont illustré, et, comme l'a dit avec raison un des premiers publicistes de l'époque (M. Guizot), *le temps durant lequel a régné le système féodal a été pour l'Europe moderne ce que furent pour la Grèce les temps héroïques* (2).

« C'est une grande erreur, dit le savant professeur d'histoire, que « de juger une institution d'après les résultats qu'elle a amenés au « bout de plusieurs siècles, d'approuver ou de condamner ce qu'elle « était et ce qu'elle a fait, dans les temps où elle est née, d'après ce « qu'elle est devenue, ce qu'elle a produit plus tard. L'histoire du « monde n'offre aucun pouvoir, aucun système social qui soit en état « de supporter une telle épreuve, et puisse accepter la responsabilité « d'un si long avenir. Il n'a point été donné aux hommes d'agir d'une « façon si pure et avec tant de prévoyance que ce qu'ils font aujourd'hui

(1) V. Sismondi, *Histoire des Français*, t. IV.
(2) *Essai sur l'histoire de France.*

« pour le bien n'enfante jamais un mal. Dans leurs plus vertueuses in-
« tentions, dans leurs plus habiles travaux, ils sont loin de suffire aux
« nécessités de leur époque ; comment exiger qu'ils ne fassent rien qui
« ne convienne aussi à leurs plus lointains successeurs ? Comment leur
« imputer ce que deviennent des œuvres depuis si long-temps échap-
« pées de leurs mains ? Transportés ainsi dans le passé, l'expérience
« nous trompe au lieu de nous éclairer ; elle nous préoccupe de besoins,
« d'intérêts, de maux que le passé ne soupçonnait pas, et nous em-
« pêche de reconnaître quels étaient vraiment les siens (1). »

Quelle que soit la manière dont on envisage le régime féodal et ses effets, il est constant que ce régime parut si avantageux au Xe. et au XIe. siècles, que la plupart des possesseurs de terres libres et indépendantes offraient ces terres aux seigneurs du voisinage, pour les recevoir ensuite d'eux, afin d'obtenir, par cette inféodation fictive, la protection de ceux dont ils se constituaient ainsi bénévolement les vassaux.

D'un autre côté, les hommes puissants ne faisaient nulle difficulté de recevoir des fiefs de simples gentilshommes, et de leur prêter foi et hommage pour ces fiefs. On voyait des chevaliers, vassaux des comtes pour leur principale seigneurie, être à leur tour seigneurs des comtes pour d'autres terres dépendantes de leurs domaines ; de sorte que les mêmes personnes pouvaient se trouver en même temps seigneurs et vassaux les uns des autres.

Ces rapports nouveaux et multipliés établirent entre les possesseurs de terres des devoirs réciproques, dont le principal était le service militaire ; le vassal s'engageait à prêter à son suzerain le secours de son bras lorsqu'il en était requis, et à conduire avec lui un certain nombre de guerriers (2).

Le service judiciaire fut attaché à la féodalité comme le service militaire, et les châteaux-forts devinrent encore des tribunaux où l'on rendait la justice.

Mais je n'ai pas besoin d'expliquer ici le mécanisme du système féodal ; ces notions appartiennent à l'histoire proprement dite ; elles se trouvent parfaitement exposées dans plusieurs ouvrages. M. Guizot et

(1) M. Guizot, *Essai sur l'histoire de France.*

(2) Il était rare que le service fût dû pour plus de quarante jours, c'est ce qui faisait si souvent au moyen âge avorter les siéges et les entreprises militaires ; car, les quarante jours révolus, l'armée se dissolvait et l'expédition ne pouvait conséquemment être poussée à fin.

M. de Sismondi ont très-bien mis en lumière les faits qui peuvent donner sur le régime féodal des idées claires et précises.

Ce qu'il m'importe de faire connaître, ce sont les châteaux qui couvrirent nos campagnes lorsque la féodalité fut établie.

Quelle était la disposition ordinaire des châteaux aux Xe. et XIe. siècles?

Au Xe. et au XIe. siècle, les châteaux étaient en général composés de deux parties principales : *d'une cour basse et d'une seconde enceinte renfermant une tour ou donjon.*

L'étendue de la cour basse ou première enceinte était proportionnée à l'importance de la place. Souvent elle occupait environ 1/2 hectare, quelquefois un hectare de terrain et même davantage. Si j'en juge par le grand nombre d'emplacements de châteaux que j'ai observés, beaucoup étaient entourés d'un rempart en terre sans maçonnerie qui devait être surmonté de palissades en bois, et dont l'approche était défendue par un fossé plus ou moins profond. Beaucoup de châteaux avaient aussi des murs en pierres. L'importance des places n'a pas toujours déterminé à employer la pierre de préférence au bois. Des châteaux appartenant à des hommes puissants, situés dans des localités où les matériaux étaient difficiles à se procurer ou à transporter, n'ont eu que des murs en terre et en bois, tandis que d'autres peu considérables ont pu être garnis de murs en maçonnerie, là où la pierre était abondante et où on savait la mettre en œuvre.

A l'une des extrémités de la cour, quelquefois au centre, s'élevait une éminence arrondie, souvent artificielle, quelquefois naturelle, sur laquelle était assise la citadelle ou le donjon. Lorsque cette butte était artificielle, elle offrait habituellement l'image assez régulière d'un cône tronqué. C'est ce que l'on appelait *une motte.*

Le prétoire des camps romains avait, dans les camps fixes et les villes murées, pris la forme d'une tour plus ou moins considérable, ordinairement carrée, dans laquelle logeait le gouverneur. Cette citadelle, qui dut être très-importante dans les forteresses du IIIe. et du IVe. siècle, comme je l'ai démontré par l'exemple tiré du château de Jublains, devint la partie principale des châteaux au Xe.; c'est elle que nous connaissons sous le nom de donjon et qui joua un si grand rôle dans les guerres du moyen-âge.

En quoi consistait le donjon dans les châteaux du moyen-âge?

Le donjon était une tour plus ou moins élevée, tantôt en bois, tantôt en pierre, divisée en plusieurs étages et du haut de laquelle on décou-

vrait pour l'ordinaire une étendue de pays assez considérable. Le commandant de la place habitait dans cette citadelle sous laquelle était ordinairement une prison souterraine où le jour ne pouvait pénétrer.

Quelle fut au XIe. siècle la forme et la disposition des places dont le donjon était l'accessoire?

La forme générale des châteaux a varié suivant la configuration du terrain sur lequel ils étaient assis. A cette époque, comme on l'avait fait sous la domination romaine, et comme on le fit à toutes les époques du moyen-âge, on choisit, pour fonder des châteaux, les caps ou promontoires formés par deux vallées. Ces excavations naturelles défendaient l'accès des places de plusieurs côtés, et l'on pouvait d'ailleurs rendre cet accès plus difficile encore en arrêtant, au moyen de digues, le ruisseau qui circulait au fond du ravin, de manière à transformer en pièce d'eau la vallée entière.

Pour que l'on puisse mieux comprendre la disposition d'un château à motte, avec palissades en bois, voici un de ceux qui étaient les plus simples et les moins étendus.



SPÉCIMEN D'UN CHATEAU GARNI DE PALISSADES EN BOIS AVEC MOTTE CONIQUE.

Il se compose d'une tour carrée ou donjon A, reposant sur une motte en terre B : un fossé *c. c.* forme un cercle à la base de cette éminence en terre et l'isole en quelque sorte de la cour DD, au centre de laquelle elle est placée.

Dans cette cour se trouvent des constructions EE qui servaient soit de magasins et d'écuries, etc., etc., soit de logements pour les gens

du baron, et qui, dans certains châteaux, pouvaient être beaucoup plus considérables que nous ne les figurons ici.

La cour, qui est ovale, est garnie de pièces de bois enfoncées en terre et serrées les unes contre les autres, de manière à former une espèce de mur FF.

Au-delà de cette palissade existe un fossé qui était très-profond dans certains châteaux, et que l'on remplissait d'eau toutes les fois qu'il était possible d'y conduire quelque ruisseau.

Voilà donc, en peu de mots, la restauration d'une forteresse d'une étendue médiocre ; si, par la pensée, nous en reconstruisons une autre ayant deux cours au lieu d'une, et dont la motte, d'un plus grand diamètre que celle dont j'ai tracé l'esquisse, et surmontée d'une tour également plus considérable, carrée ou ovale, soit placée à l'extrémité ou au centre d'une des cours, nous aurons une idée exacte de l'ensemble des châteaux.

On ne peut, je crois, méconnaître dans le donjon et dans la motte qui le supporte l'imitation du prétoire des camps romains.

Si l'on parvient à prouver que l'origine des mottes peut être reportée jusqu'aux temps de la domination romaine, ce qui toutefois n'est nullement démontré, on admettra que certains châteaux des VIe., VIIe. et VIIIe. siècles ont été pourvus de cet accessoire. Nous n'avons pas encore de faits qui autorisent à l'affirmer.

J'ai décrit dans le cinquième volume de mon *Cours d'antiquités*, une très-grande quantité d'emplacements de châteaux à mottes : on peut lire les détails que j'ai donnés à ce sujet. Je vais me borner à présenter les plans de trois de ces châteaux, ceux de Briquessart, d'Aulnay et des Olivets (Calvados).

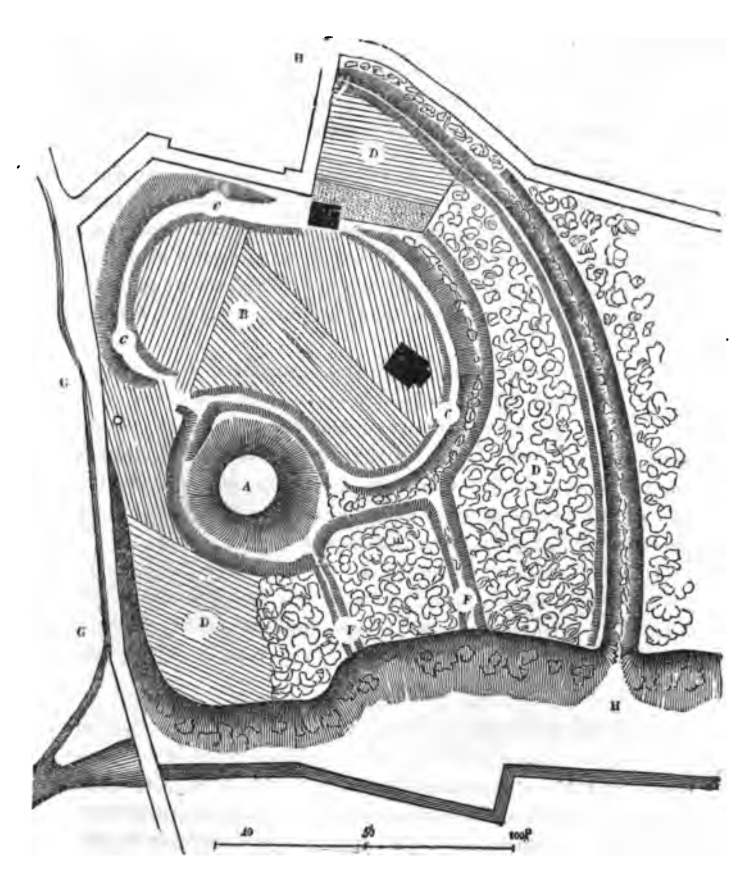
Château de Briquessart, à Livry (Calvados). Briquessart était un des principaux barons normands qui se liguèrent contre le duc Guillaume, en 1047, et dont parle Robert Wace (1). L'emplacement de son château existe dans la commune de Livry, arrondissement de Bayeux, sur le bord de la vallée du Calichon, près d'une place entourée de maisons, qui porte encore aujourd'hui le nom de hameau Briquessart (2).

Ce château est un des plus intéressants de ceux dans lesquels on ne

(1) *Roman de Rou*, vers 8938 et 39.

(2) Cet emplacement remarquable appartient à M. Trolong-du-Taillis, juge de paix de Caumont, et savant botaniste, membre de la Société d'histoire naturelle de Caen.

remarque ni murs, ni maisons en pierres. On n'y a point trouvé de vestiges de constructions, et sa force consistait dans des fossés et des remparts en terre, sans doute garnis de palissades en bois.



PLAN DU CHATEAU DE BRIQUESSART.

La motte ou l'éminence artificielle qui a dû supporter la tour du donjon se trouvait en A vers le centre de la place (1), ou plutôt sur le

(1) M. du Taillis a fait des fouilles sur cette motte, sans y rencontrer les

bord d'une enceinte ovale, munie de remparts élevés *cccc*, qui me paraît devoir être considérée comme la partie la plus forte du château (1).

Une seconde enceinte DDD encadrait les deux tiers de la cour centrale B. Elle était divisée en trois parties par deux fossés parallèles F F, qui descendent vers la vallée du Calichon. Cette vallée défendait la place du côté du Sud. Un petit ravin G, dans lequel coule un filet d'eau, formait du côté de l'Ouest un autre moyen de défense. Vers l'Est, où le sol uni est à peu près de niveau avec la partie la plus élevée des cours du château, un rempart en terre et un large fossé HH défendaient l'accès de la seconde enceinte.

Après avoir attentivement examiné cette forteresse, je suis demeuré persuadé que l'entrée principale était en P, par le creux du fossé qui entoure l'enceinte B; ce fossé, ou, si l'on veut, ce chemin couvert, arrive au pied du donjon, d'où une pente douce permettait sans doute d'entrer à volonté dans la cour de la citadelle B ou dans la seconde enceinte D.

Les fossés FF, tout en défendant l'accès du donjon du côté de l'Est, par où la place avait le plus à craindre, pouvaient aussi servir de sentiers soit pour aller puiser de l'eau dans la rivière, soit pour descendre dans les prairies voisines.

Quant à la distribution des maisons en bois qui devaient se trouver dans la place, on ne peut faire que des conjectures, puisqu'il n'en reste aucun vestige; mais il y a lieu de supposer que ces édifices étaient placés dans les cours B et D, à peu de distance des remparts, de manière à laisser libre l'accès des terrasses.

Château d'Aulnay (Calvados). Robert Wace cite ensemble (vers 13,775 et suivants), comme ayant pris part à la bataille de Hastings, plusieurs autres seigneurs dont j'ai retrouvé les châteaux dans les communes qui portent le même nom. Ce sont les seigneurs d'*Aulnay*, du *Molay*, de *Combray*, de *Rubercy* et de *Fontenay-le-Marmion*. Le poète leur fait proférer des cris de mort contre le roi Harold.

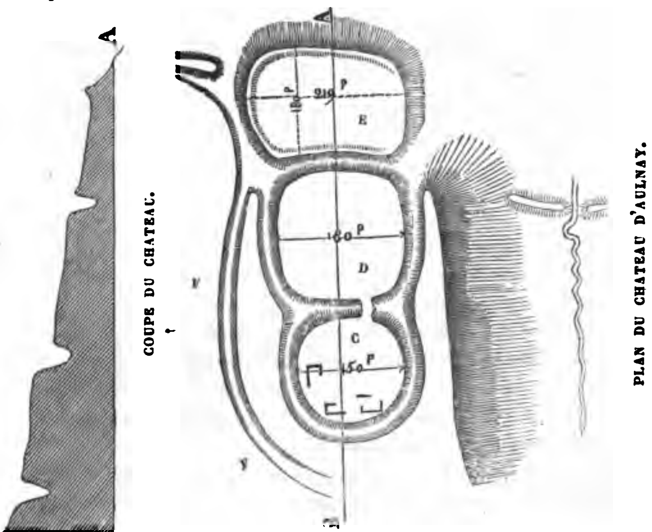
« Les seigneurs de Combray, celui d'Aulnay, les sires de Fontenay,
« de Rubercy et du Molay couraient, dit-il, en demandant le roi Ha-
« rold et disant aux Anglais : *Où donc est le roi que vous servez, le*

moindres vestiges de murailles. Elle est haute de 30 pieds au moins et se compose de terres rapportées, mêlées de pierres du pays, jetées sans ordre.

(1) On voit dans cette enceinte (point B) une chapelle dont la construction paraît remonter au XVIe. ou à la fin du XVe. siècle; mais je suppose qu'il en existait une autre plus ancienne à laquelle celle-ci aura succédé.

parjure qui a manqué de foi à Guillaume? Si nous pouvons le trouver, sa mort est certaine (1). »

L'emplacement du château d'Aulnay est à 1/2 lieue du bourg de ce nom, sur le versant nord d'une chaîne d'éminences qui traverse cette partie de l'arrondissement de Vire, et décrite dans mon ouvrage sur la géologie du département du Calvados (2). Ce château, assez vaste, aujourd'hui couvert de bois, était divisé en trois parties bien distinctes et qui suivaient la pente du terrain. La motte du donjon C occupait la partie la plus élevée. Elle est ronde. Son diamètre est de 150 pieds. On y voit



encore des fondations de murailles et un puits qui se trouvait dans

(1) Cil de Combray è cil d'Alnei
E li sire de Fontenei
De Rebercil è del Molei
Vunt demandant Heraut li Rei
As Engleiz dirent; çà estez;
U est li Reis ke vos servez;
Ki à Guillaume est perjurez,
Morz est s'il pot estre trovez.

Roman de Rou. Vers 13,775—82.

(2) On peut voir dans ma *Topographie géognostique du Calvados* et sur ma carte géologique de ce département (Paris, Lance, 1828), la direction et l'étendue de cette chaîne, en partie formée de grès intermédiaire.

une petite cour, que je suppose avoir existé sur la partie de la motte tournée à l'Est.

Ce donjon, ceint de larges fossés, était dominé au Sud et au Sud-Ouest par le sommet de l'éminence, dont il occupe la pente septentrionale, ce qui devait considérablement en diminuer la force en cas de siége.

On descendait de la motte dans la cour centrale D par une pente douce. Cette pente a été pratiquée du côté du Nord-Est, soit parce qu'elle devait correspondre à la cour du donjon, placée, comme je le suppose, du même côté, peut-être aussi parce que dans cette direction la vallée rendait le château peu accessible à l'ennemi.

La cour centrale est à peu près carrée et présente une déclivité sensible vers la vallée voisine. Cette vallée, qui forme un second et large fossé, était autrefois occupée par une pièce d'eau. On voit encore un barrage en terre servant à maintenir à une certaine hauteur les eaux du ruisseau qui coule dans le vallon.

La seconde cour ou troisième partie du château E, que l'on pourrait appeler la cour basse, en comparant son niveau avec celui de la précédente, offre, comme elle, un carré à angles obtus, dont le côté nord est légèrement convexe. De ce côté et vers le couchant, le *vallum* est plus considérable et s'élève en forme de parapet au-dessus du niveau de la cour. Je n'ai trouvé dans cette enceinte ni dans la précédente aucune trace de maçonnerie.

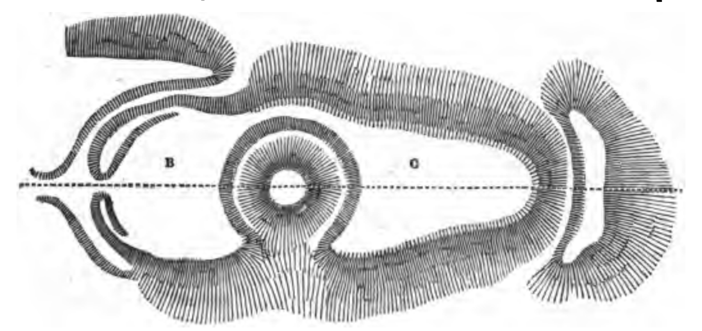
On voit un rempart dirigé vers l'Ouest et bordant un chemin creux. Je suppose que là était une des entrées du château, et que ce rempart avait pour but de défendre l'accès de ce chemin, qui venait aboutir dans le fossé (1).

Je serais assez porté à admettre que l'on accédait aussi au château par la chaussée qui servait à retenir les eaux de l'étang.

J'ai dit que le château d'Aulnay était défendu naturellement au Nord et à l'Est par deux vallées, mais que du côté de l'Ouest et du Nord il était dominé par les terres environnantes. C'est ce qui aura déterminé à établir de ces deux côtés un second fossé F F qui, comme dans le château de Briquessart, formait une double ligne de défense.

(1) Tout près de ce chemin se trouvent plusieurs maisons; mais il paraît qu'il y en a eu bien davantage à une époque reculée. Là devait se trouver le centre de la bourgade d'Aulnay, qui, dans la suite, aura été transférée où nous la voyons aujourd'hui, et où l'établissement d'un marché aura causé un accroissement rapide de population.

Château des Olivets, à Grimbosq. Il existe dans une partie de la forêt de Cinglais, dépendant du territoire de Grimbosq, un plateau étroit, flanqué de deux vallons profonds, et qui se termine en pointe tout près de la rivière d'Orne. On a profité de cette position facile à défendre pour y établir un château. La motte du donjon s'élève au milieu de l'enceinte qu'elle divise en deux parties inégales; et pour communiquer de la première cour B à la cour C, vers l'extrémité du cap



PLAN DU CHATEAU DE GRIMBOSQ.



COUPE DU CHATEAU DE GRIMBOSQ.

il ne reste qu'un étroit passage entre la motte et la pente rapide du coteau.

Cette seconde enceinte C paraît avoir renfermé plusieurs logements dont la base était peut-être maçonnée. Un espace carré, très-bien applani, et dans lequel il ne croît point d'arbres, indique, je crois, la cour réservée au milieu de ces bâtiments. La motte centrale est ceinte d'un fossé large de 15 pieds et profond de 6. Elle peut avoir 30 ou 40 pieds de diamètre au sommet, et l'on n'y voit point de fondations.

L'ensemble du château présente un ovale fort allongé, résultant de la configuration du cap sur lequel il est assis.

J'ignore à quelle époque remonte l'origine de ce château, mais je le crois ancien; il doit être au moins du XIe. siècle.

J'indiquerai aussi comme particulièrement intéressants les emplacements des châteaux d'Onde-Fontaine, de St.-Sever (Calvados), et du Plessis (Manche), dont les plans ont été figurés dans mon *Cours*

d'antiquités. Les autres châteaux à motte indiqués dans cet ouvrage sont au nombre de soixante.

Parmi ces châteaux, les uns offrent une motte distincte au centre ou à l'une des extrémités de la cour, comme ceux de Briquessart et des Olivets ; les autres présentent seulement une cour entourée de remparts en terre, autour de laquelle étaient disposés les bâtiments comme à Montgommery.

On trouve en Anjou, en Touraine, en Poitou, en Saintonge, en Bretagne, etc., un grand nombre d'emplacements de châteaux qui peuvent se rapporter à ces deux types.

Un auteur du IX[e]. siècle, Ermold-le-Noir, atteste aussi que de son temps les forteresses les plus importantes en Bretagne n'étaient guère entourées que de palissades et de fossés. Dans le récit qu'il fait d'une expédition entreprise contre les Bretons par Louis-le-Débonnaire, on voit que Marman, leur roi, habitait dans un lieu écarté, entre une rivière et un bois épais, et que sa maison était défendue en dehors par des *hayes*, des *fossés* et des eaux (1).

Le même système avait été adopté par toute la France et dans les pays voisins.

King et d'autres auteurs anglais citent différents châteaux de ce genre assis sur des éminences ou dans certaines positions moins élevées, où des fossés pouvaient être remplis d'eau.

Le fameux Macbeth, roi d'Ecosse, dans la première moitié du XI[e]. siècle (vers l'an 1040), demeurait sur la butte de Dunsimane, au Sud de Strathmore, et à peu de distance de Birman. Sa tour était au milieu d'une enceinte de forme ovale, ayant seulement 162 pieds sur 90, et garnie de remparts en terre (2).

On entrait dans la place par une ouverture pratiquée au sommet de l'éminence, sur une pente abrupte, et à laquelle venait aboutir une

(1) Est locus *hinc sylvis, hinc flumine cinctus amœno*
Sæpibus et sulcis, atque palude situs.
Intus opima domus, hinc inde recurserat armis,
Forte repletus erat milite seu vario.
Hæc loca præcipuè semper Marmanus amabat;
Illi certa quies, et locus aptus erat.

Ermoldi Nigelli carmina de rebus gestis Ludovici Pii, lib. III.
(Vers 93-98 ; apud Bouquet, t. VI, p. 40.)

(2) Pennant tour in Scotlant, part. II, p. 178. King's munimenta antiqua, t. III, p. 168 et suiv.

route taillée dans la roche. Les constructions élevées dans cette enceinte étaient en bois.

En Belgique, même système de construction ; les places fortes étaient le plus souvent entourées de remparts en terre et de palissades, quelquefois de *hayes palissadées*, formant une barrière impénétrable qui pouvait à peine être entamée par la hache ; la ville d'Ipres était encore fortifiée de cette manière au XIVᵉ. siècle, d'après les recherches de M. le baron de Reiffeinberg, et celles de l'auteur de la *Flandria illustrata* (1).

Tout porte à croire que chez nous aussi ces haies épaisses, composées d'épines et de branches d'arbres étroitement enlacées, ont souvent servi de clôture aux châteaux des Xᵉ., XIᵉ. et XIIᵉ. siècles ; plusieurs même portaient le nom de hayes, comme *La Haye-Pesnel, La Haye-du-Puits*, etc., etc. Ce genre de défense n'a pas dû être négligé dans nos campagnes, surtout pour les cours ou enceintes extérieures des châteaux.

Dans la vie de saint Jean, évêque de Terouane vers la fin du XIᵉ. siècle, que nous a laissée Colmieu, archidiacre de la même église (2), nous trouvons la description du château de Merchem, entre Dixmude et Ipres, où le saint évêque reçut l'hospitalité dans une de ses courses pastorales. Cette forteresse était près de l'église, *secùs atrium ecclesiæ ;* elle s'élevait à une grande hauteur, et avait été construite long-temps auparavant par le propriétaire du domaine ; mais, ce qui est surtout pour nous d'un grand intérêt, ce sont les détails suivants que donne à cette occasion Jean de Colmieu sur l'architecture des forteresses de l'époque.

« Ils élèvent aussi haut qu'il leur est possible un monticule de terre transportée ; ils l'entourent d'un fossé d'une largeur considérable et d'une effrayante profondeur. Sur le bord intérieur du fossé, ils plantent une palissade *de pièces de bois équarries et fortement liées entre elles*, qui équivaut à un mur. S'il leur est possible, ils soutiennent cette palissade par des tours élevées de place en place. Au milieu de ce monticule, ils bâtissent une maison ou plutôt une citadelle d'où la vue se porte de

(1) Oppidum magnis munitum fossis, muro cespitio ex sepibus et spinis flexis, tam validâ intricatione ut vix securibus posset penetrari. *Flandria illustrata, II*, — 258. Voir aussi J. de Guyze, *Hist. du Hainaut*, édition de M. le marquis de Fortia, t. XIV, p. 81.

(2) Vita B. Johannis Morinorum episcopi auctore Johanne de Colomedio, ejusdem ecclesiæ archidiacono, apud Bouquet, t. XIV, p. 338 et suiv. Inter acta sanctorum Bollandiana die 27 januarii, t. II.

tous côtés également. On ne peut arriver à la porte de celle-ci que par un pont qui, jeté sur le fossé et porté sur des piliers accouplés, *part du point le plus bas*, au-delà du fossé, et s'élève graduellement jusqu'à ce qu'il atteigne le sommet du monticule et la porte de la maison d'où le maître le domine tout entier » (1).

On croirait, en lisant cette description, voir un des châteaux à motte très-nombreux dont il nous reste des vestiges.

Dans l'image des villes figurées sur la fameuse tapisserie de Bayeux nous voyons très-distinctement ce pont de bois dont parle Colmieu, et par lequel on montait à la porte du donjon.



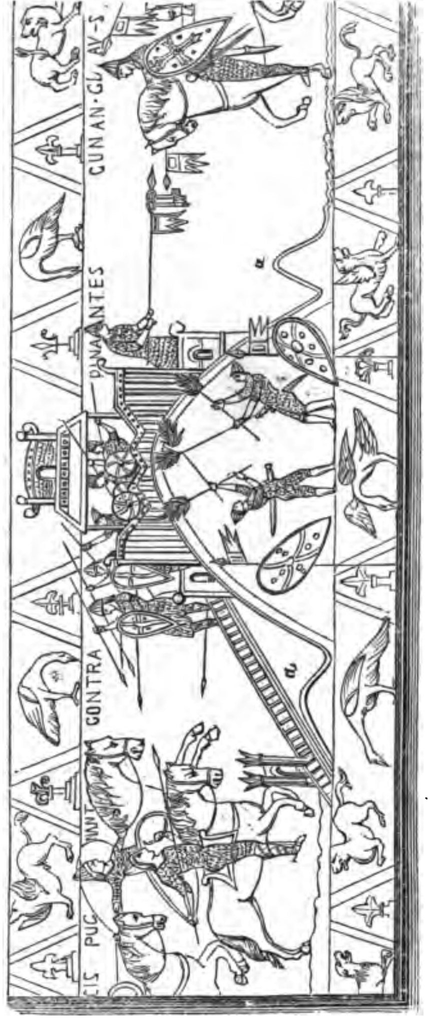
IMAGE DE LA VILLE DE RENNES SUR LA TAPISSERIE DE BAYEUX.

Que doit-on penser des donjons bâtis sur des mottes ?

Il y a lieu de penser qu'ils étaient, pour la plupart, bâtis en bois, ce qui explique pourquoi on trouve souvent des emplacements de châteaux considérables sur lesquelles il n'existe plus aucun vestige de constructions. Quelques tours en pierre ont cependant été établies sur les mottes, mais ce fut plus particulièrement au XIIe. siècle et au XIIIe. Auparavant, les donjons assis sur des terres rapportées, ont presque toujours été en bois.

(1) Je me sers de la traduction de M. le baron de Reiffeinberg.

Quelqu'imparfaitement rendue que soit l'image des fortifications figurées dans la tapisserie, on reconnait facilement qu'elles sont en bois,



FRAGMENT DE LA TAPISSERIE DE BAYEUX.

formées de poutres liées les unes aux autres : aussi voit-on deux hommes de l'armée de Guillaume s'efforçant d'y mettre le feu avec des torches.

A cette époque, en effet, on essayait le plus souvent de prendre les places en montant hardiment à l'assaut, en escaladant les murs ou en y mettant le feu (1).

Les peuples dont les arts sont peu avancés, ont toujours été portés à employer le bois de préférence à la pierre dans leurs constructions. Cet usage était général chez les nations germaniques et chez les autres barbares qui vinrent fondre sur l'empire romain.

Certains châteaux, qui peuvent être distingués des autres sous plusieurs rapports, offrent une enceinte à peu près carrée, à angles obtus, ou imparfaitement ronde, garnie de remparts fort élevés en terre. La motte, lorsqu'il y en a une dans ces châteaux, fait corps avec un des angles ou toute autre partie du *vallum*, mais souvent on n'y en trouve point. Ces châteaux, très-forts par la profondeur de leurs fossés, n'avaient parfois qu'une enceinte fortifiée.

Château du Vieux-Conches. Je crois devoir rapporter à ce type de châteaux celui du Vieux-Conches, département de l'Eure, situé à deux kilomètres de la ville actuelle, au bord de la rivière qui sort de la forêt. Ce château appartenait à la famille de Touesny et avait été construit par Roger de Touesny dans la première moitié du XI[e]. siècle. Ce Roger de Touesny s'était, ainsi que d'autres seigneurs normands, réuni aux Français que Henry I[er]., roi de France, avait envoyés comme auxiliaires à Ferdinand, roi de Castille et de Léon, ce qui lui avait fait donner le surnom de *Conchois d'Espagne* (2). Il se révolta contre Guillaume et fut tué dans un combat qu'il engagea avec les fils de Onfroy de Veilles, comte de Pont-Audemer vers l'an 1039 (3).

(1) Par une licence qui n'a rien d'extraordinaire à cette époque, on a peint en même temps sur la tapisserie le siége de la ville de Dinan et la capitulation qui en fut le résultat ; on voit, en effet, du côté opposé à l'entrée du château, un homme armé de toutes pièces (probablement Conan, duc de Bretagne), présentant les clefs de la ville au bout de la lance de sa bannière, et un autre homme, également cuirassé (sans doute Guillaume), qui reçoit les mêmes clefs au bout de sa lance également décorée d'une bannière.

(2) V. Dumoulin, *Hist. de Normandie*, liv. VII, p. 127.

(3) Roger de Conches prétendait descendre de Mahoul, oncle de Rollon, et élevait des prétentions au duché de Normandie.

Rogier de Thoëny desprisait moult et avait en desdaing le duc Guillaume, parce qu'il estait bastart.

Chronique de Normandie de M. le marquis d'Avernes. Collect. de Bouquet, t. XI, p. 329. Le manuscrit de cette chronique appartient aujourd'hui à M. le baron de Vauquelin d'Ailly.

Quelque temps avant sa mort, il avait, à ce qu'il paraît, transféré le siége de son comté dans l'emplacement où se trouve la ville actuelle de Conches. Mais ce fut son fils, Raoul Touesny, second comte de Conches, bien connu pour avoir été le porte-étendard de l'armée normande à Hastings, qui termina l'établissement commencé par son père, notamment les fortifications de la ville.

Le château du Vieux-Conches est donc de la première moitié du XIe. siècle, et dut être abandonné vers 1040.

Cette forteresse présente une enceinte presque ronde d'environ 300 pieds de diamètre, entourée de fossés très-profonds et de remparts en terre considérables, qui s'élèvent assez haut au-dessus du niveau du sol intérieur, afin de garantir les édifices qui s'y trouvaient sans doute adossés dans l'origine. Du côté opposé à la vallée, où les terres environnantes sont le plus élevées, on voit deux mottes accolées au rempart, à l'intérieur; l'une de ces éminences, un peu plus considérable que l'autre, supportait probablement une tour en bois, d'où l'on pouvait facilement découvrir le pays.

On ne voit à l'intérieur de la place aucun débris de maçonnerie, et les constructions devaient être en bois au moins pour la plupart.

Les remparts ne présentent point d'ouverture et l'on ne saurait dire par où était l'entrée de la place; je suppose cependant qu'elle se trouvait du côté de la vallée, où l'on voit encore un chemin au pied des remparts et une éminence en terre qui pouvait supporter l'extrémité d'un pont de bois.

L'ancienne église de St.-Ouen, dont on voit encore les fondements, était au Midi du château, sur un terrain fermé par un rempart en terre.

Le château de St.-Germain de Montgommery, à 3/4 de lieue de Vimoutiers, est, comme celui du Vieux-Conches, dans une enceinte carrée à angles obtus et presque arrondie, entourée de fossés profonds et garnie de remparts élevés. L'intérieur, qui est labouré et planté de pommiers, n'offre rien de particulier; on voit seulement que les terres du *vallum* sont soutenues par des murs en pierre. Cette place doit être au moins aussi ancienne que celle de Conches; les Montgommery, auxquels elle appartenait, ont joué un grand rôle en Normandie. Alain III, duc de Bretagne, mourut, en 1035, à Vimoutiers, pendant qu'il faisait le siége du château de St.-Germain-de-Montgommery. Cet événement a donné à la forteresse une certaine célébrité.

On voit que ce château, d'une date incontestablement ancienne, se rapproche de la forme des camps romains.

Les châteaux dont les murs d'enceinte et les constructions intérieures étaient en pierre, offrent en général plus d'intérêt que les précédents : on y trouve autre chose que des fossés. Quelques-uns ont conservé leurs donjons, dont les masses imposantes s'élèvent encore à une grande hauteur, et couronnent de la manière la plus poétique les rochers et les collines qui leur servent de soubassement. Dans plusieurs donjons, on peut reconnaître encore la distribution intérieure de ces fortes tours, palais des barons du moyen-âge (1).

Quelle était la forme et la disposition des donjons en pierre?

Les donjous en pierre se rapportent presque tous à deux types principaux.

Le type le plus habituel présente une tour carrée, distante des autres bâtiments de la place, dans laquelle on ne pouvait entrer que par une porte PLACÉE ASSEZ HAUT DANS LE MUR ET QUI RÉPONDAIT AU NIVEAU DU PREMIER ÉTAGE. On ne pouvait parvenir à cette porte que par un pont ou un escalier mobile.

Dans le second type, le donjon se liait aux fortifications du pourtour de l'enceinte et faisait en quelque sorte corps avec elle ; alors il n'offrait pas un diamètre aussi considérable. C'était une tour d'observation plus élevée que le reste de l'édifice, mais qui ne pouvait en demeurer indépendante.

Quels exemples peut-on citer des donjons des XIe. et XIIe. siècles ?

On pourrait en indiquer encore un très-grand nombre malgré les démolitions incessantes qui ont lieu sur tous les points de la France, je vais me borner à en décrire quelques-uns qui appartiennent au XIe. siècle et d'autres qui ne datent que du XIIe.

Château du Plessis-Grimoult. Le Plessis est un ancien bourg situé dans l'arrondissement de Vire à 2 lieues d'Aulnay et à 4 de Villers-Bocage, sur le territoire duquel on a trouvé des médailles et des briques

(1) Les donjons en pierre se trouvent le plus souvent assis sur des escarpements naturels ; plus rarement sur des éminences artificielles ou mottes, probablement parce que ces monticules en terre rapportée ne présentaient pas un sol assez résistant pour supporter des masses aussi pesantes. Il y a cependant des exemples de tours très-élevées et de châteaux en pierre établis sur des mottes artificielles.

romaines (1). Le château qu'on y voit encore appartenait à Grimoult, l'un des barons qui se révoltèrent contre le duc Guillaume, en 1047 (2), et qui mourut misérablement en prison après la bataille du Val-des-Dunes. Comme les biens de Grimoult furent confisqués en 1047 et donnés pour la plupart aux moines du Plessis et au chapitre de Bayeux, ce château n'a point été habité depuis, et nous pouvons le regarder comme un des types des forteresses élevées dans la première moitié du XIe. siècle. Malheureusement il se trouve maintenant dans un état de dégradation fort avancé.

Les murs étaient fondés sur une éminence arrondie au centre de laquelle se trouvait une cour de 8 à 10 perches. Ils formaient ainsi une enceinte qui suivait le contour de la motte en décrivant plusieurs angles obtus; l'ensemble du château présentait l'image d'un polygone irrégulier.

Ces murs étaient revêtus de pierres posées en arêtes de poisson; on y voyait de distance en distance, mais généralement de trois en trois rangs, des cordons de pierres schisteuses posées horizontalement et à plat, comme les briques dans les constructions romaines de petit appareil (3). Les matériaux qui entraient dans la construction de ces murailles étaient liés par un ciment de chaux devenu d'une extrême dureté.

(1) *Statistique monumentale du Calvados*, t. III.

(2) Le seigneur du Plessis-Grimoult était un des chefs les plus redoutables de la conjuration qui se forma contre le duc Guillaume. Robert Wace rapportant les plaintes du duc Guillaume, lorsqu'il implora le secours du roi de France, lui fait dire qu'il ne doit haïr personne autant que Grimoult.

E se plenist des Dens Hamon (Hamon-aux-Dents, seigneur de Thorigny)
E de Guion le Burgenion (Gui de Bourgogne)
E de Grimoult ki l'vout trahir
. . . .
Ne deit nul home tant haïr
E de Renouf de Briquessart,
Ki sis rentes prent è despart;
E d'altres baruns del païs,
Ki encontre li se sont miz (*Roman de Rou*, vers 8,934 et suivants).

Voir aussi Guillaume de Jumièges et Orderic Vital.

(3) Voir la deuxième partie de mon *Cours d'antiquités*, p. 160 et la XXe. planche de l'atlas.

On voit encore les débris de la grande porte. Elle était à plein-cintre,



Bouet del.

RUINES DE LA PORTE D'ENTRÉE DU CHATEAU DU PLESSIS.

pratiquée au milieu d'une tour carrée placée au Sud, qui ne pouvait s'accéder qu'au moyen d'un pont.

Des restes de constructions appliquées le long des murs d'enceinte, à l'intérieur de la place, montrent que des logements existaient tout autour de la cour centrale. Cette cour, qui forme maintenant le jardin potager d'une maison voisine, était encore pavée il y a peu de temps (1). Elle se trouvait à un niveau très-bas comparativement à celui de la terrasse qui supportait les murs.

Dans l'état de destruction où se trouve aujourd'hui le château du Plessis, on ne peut dire quelle était la hauteur des murailles; elles n'ont plus que quelques pieds dans les parties de l'enceinte les mieux conservées (2), et l'on n'y voit aucune ouverture. L'éminence sur laquelle elles reposent s'élève à peine de 15 à 18 pieds au-dessus du sol

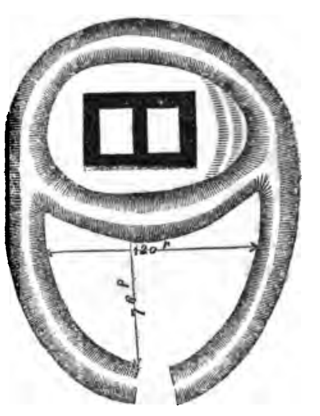
(1) Renseignement communiqué par M. Le Grand, curé du Plessis-Grimoult.

(2) Les murs sont presque complètement détruits du côté de l'Ouest. Les parties le mieux conservées se trouvent à l'Est, au Sud et au Nord. V. ma *Statistique monumentale du Calvados.*

environnant. Les fossés qui entourent le rempart sont encore visibles; un ruisseau y porte ses eaux.

Au Sud-Est, en avant de la forteresse, se trouvait une cour ou première enceinte qui ne paraît pas avoir été jamais entourée de murs; c'est aujourd'hui une prairie; des fossés de clôture remplis d'eau indiquent encore la circonscription primitive.

Château du Pin (Calvados). Le château du Pin est peu considérable, mais fort curieux; il offre deux enceintes entourées de fossés. La première enceinte ou basse-cour présente la forme d'un demi-cercle, dont le grand diamètre est de 120 pieds, et le petit diamètre de 76.



PLAN DU CHATEAU DU PIN.

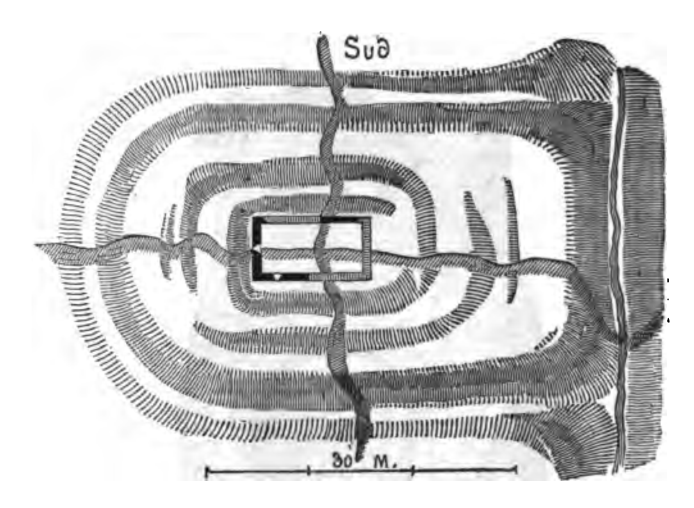
La seconde enceinte est ovale. Elle renferme les ruines d'un donjon carré long, dont les murs, épais de 8 pieds, s'élèvent encore d'un côté à une hauteur de 10 à 12 pieds; ils sont revêtus de petites pierres cubiques très-régulières, comme on en voit dans les murailles romaines, ce qui déjà nous autoriserait à assigner à cette construction une date assez reculée, quand nous ne saurions pas que le seigneur du Pin assistait à la bataille d'Hastings. Ce donjon, l'un des plus petits que j'aie observés, contenait seulement, au rez-de-chaussée, deux appartements carrés de 17 pieds chacun, et il n'avait que 52 pieds sur 34 hors œuvre.


COUPE DU CHATEAU DU PIN.

Les fossés ont à peu près 25 pieds de largeur, et l'on devait communiquer, au moyen d'un pont, de la première à la seconde enceinte.

Château de St.-Laurent-sur-Mer. Le château du Pin me rappelle celui de St.-Laurent-sur-Mer. Les restes du donjon de St.-Laurent-sur-Mer ne s'élèvent plus qu'à 1^{m}. au-dessus du sol, mais ils montrent

nettement la division du rez-de-chaussée en deux appartements; puis on voit les traces des fossés qui entouraient l'enceinte centrale et plus loin les limites de la seconde enceinte.



PLAN DU CHATEAU DE SAINT-LAURENT.

Les murs du donjon sont construits en arête de poisson.

Le château de la Pommeraye, placé sur la crête d'une petite chaîne de grès intermédiaire, se trouve d'un côté défendu par la pente rapide d'un vallon assez profond, dans lequel coule un ruisseau. De l'autre, le terrain présente une déclivité qui détache l'éminence de la plaine voisine. Mais des travaux considérables ont été exécutés pour établir un château dans cette position naturellement très-favorable.

La place était divisée en trois parties, dont les diverses circonscriptions sont encore parfaitement marquées.

La motte qui supportait le donjon est ronde, entourée de fossés profonds; on y accédait au moyen d'un pont de pierre. Elle se trouvait couverte de constructions dont les ruines perçant au milieu des arbres qui les entourent attirent encore l'attention du voyageur. On reconnaît dans ces murailles la tour du donjon placée en face du pont dont je viens de parler; elle offrait une profondeur assez considérable et une largeur beaucoup moindre. Cette tour était percée d'un portique assez

élevé par lequel on pénétrait jusqu'au centre de la motte. Au-dessus de ce passage solidement voûté à plein-cintre, se trouvaient des appartements. Des restes de murs entourent encore l'éminence circulaire placée



RUINES DU DONJON DE LA POMMERAYE.

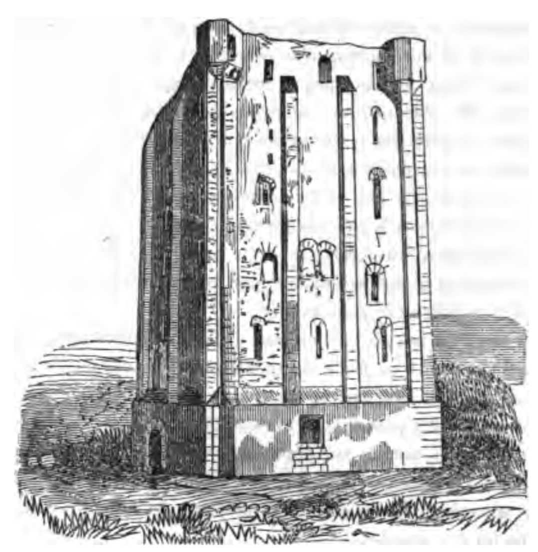
en arrière de ce donjon ; mais ils sont dans un tel état de délabrement qu'il est difficile de décider à quelle hauteur ils pouvaient s'élever. Tout porte à croire qu'ils ont supporté des toits qui couvraient des logements ou des magasins.

La cour carrée-longue par laquelle on passait pour accéder au donjon était entourée de murailles épaisses qui se trouvaient, ainsi que les autres murs d'enceinte, revêtues à l'extérieur de terres rejetées des fossés et appliquées contre la maçonnerie pour en fortifier les parties extérieures.

La troisième enceinte était probablement aussi entourée de murailles, mais elles y sont à présent totalement détruites; elle était plus

étendue que la seconde enceinte, et sa forme suivait celle du plateau à l'extrémité duquel elle se trouve placée (1).

Château de Beaugency-sur-Loire. La forme de la tour de Beaugency que l'on voit toujours dans cette ville, près de la Loire, offre un parallélogramme carré long, ayant à l'extérieur 72 pieds sur 62, et 52 pieds sur 38 à l'intérieur. Elle avait autrefois 125 pieds d'élévation,



VUE DU DONJON DE BEAUGENCY-SUR-LOIRE.

non compris la toiture; mais aujourd'hui elle ne s'élève qu'à 115 pieds, la partie supérieure ayant été abaissée de 10 pieds en 1767, afin d'éviter la chute des dernières assises des murs qui étaient endommagées par les eaux pluviales (2).

(1) Les habitants du village de la Pommeraye rapportent mille contes sur le propriétaire de ce château qu'ils appellent *Ganne*. Ils disent qu'un souterrain, partant de la motte dont je viens de parler, conduit jusqu'à la rivière d'Orne, à 3/4 de lieue de distance, et que Ganne, seigneur de la Pommeraye, dont ils font un guerrier puissant et rusé, abreuvait ses chevaux dans cette rivière par ce passage souterrain. Ils ajoutent que les chevaux étaient toujours ferrés à rebours, afin que l'on ne pût reconnaître de quel côté leur maître dirigeait ses pas.

(2) *Essais historiques sur la ville de Beaugency*, par M. Pélieux.

Au rez-de-chaussée existe une salle séparée du premier étage par une voûte d'une extrême solidité portée sur de gros piliers carrés, dont six sont engagés dans les murs du pourtour et deux se trouvent au centre de la salle.

On voit une porte communiquant à un escalier pratiqué dans l'épaisseur du mur et par lequel on descendait dans les caves voûtées dont je viens de parler. Effectivement il ne faut pas regarder les ouvertures par lesquelles on entre aujourd'hui dans ce rez-de-chaussée comme anciennes. On évitait toujours d'accéder par le rez-de-chaussée dans les donjons. C'était toujours par le premier étage et par des ouvertures que *bien des observateurs ont prises pour des fenêtres*, qu'on entrait dans ces forteresses, soit au moyen de ponts-levis, soit au moyen d'échelles ou d'escaliers mobiles. Ainsi l'entrée de la tour de Beaugency était une ouverture fort élevée au-dessus du sol, et qui se trouve au niveau du pavé dans la salle du premier étage.

On remarque, au-dessous de cette ouverture, des pierres en saillie qui soutenaient probablement une marche sur laquelle venait s'appuyer l'escalier mobile ou le pont-levis (1).

Quoi qu'il en soit, le donjon était divisé en quatre étages à partir du premier; ce dont il est facile de se convaincre en voyant les trous dans lesquels venaient s'engager les poutres et les solives. Pour éviter la trop grande portée des poutres, on avait établi au milieu de l'édifice trois rangs d'arcades portées sur des colonnes et superposées les unes aux autres qui correspondaient au niveau des étages. A ce moyen les planchers pouvaient embrasser tout le diamètre de la tour, sans que leur solidité fût compromise.

Le pavé de la grande salle du premier était sensiblement incliné vers l'Est. Les autres étages offraient une horizontalité parfaite. On remarque dans cette première salle deux grandes cheminées, l'une du côté de l'Est et l'autre précisément en face dans le mur de l'Ouest. Celle-ci était accompagnée de deux fenêtres auxquelles on montait par des escaliers.

L'autel où l'on célébrait l'office était placé dans l'embrasure d'une fenêtre ouverte au levant. On y voit encore une peinture à fresque représentant le Père Eternel et qui paraît du XIIe. siècle.

Les trois étages supérieurs offraient avec peu de différence la répé-

(1) Peut-être arrivait-on à ce pont-levis par le rempart qui joignait l'angle de la tour le plus voisin de la porte.

tition de la grande salle du premier, sauf les subdivisions qui pouvaient exister ; on y montait par des escaliers fort étroits pratiqués dans l'épaisseur de la muraille ; ils avaient aussi des cheminées au levant et au couchant.

Avant la démolition opérée en 1767, on voyait au haut des murs un trottoir de 5 pieds de largeur défendu par un parapet. Dès l'année 1568, un incendie avait détruit la charpente à quatre pans qui supportait le toit : une partie de ce toit était en plomb, l'autre en ardoise (1).

Les murs du donjon de Beaugency n'ont pas moins de 11 pieds d'épaisseur vers le bas ; ils sont formés de pierres inégales noyées dans le mortier ; le revêtement est en pierres de taille généralement plus larges que hautes et de diverses dimensions, quoique régulièrement taillées : les premières assises sont formées comme celles des murs de construction romaine avec des pierres de grand appareil.

L'épaisseur des murs diminue progressivement d'étage en étage. Je ne crois pas qu'elle excède 3 ou 4 pieds vers le haut de la tour.

L'origine du donjon de Beaugency est inconnue. On sait seulement que, dans les XIe. et XIIe. siècles, il faisait partie du palais des sires de Beaugency, alors très-riches et très-puissants.

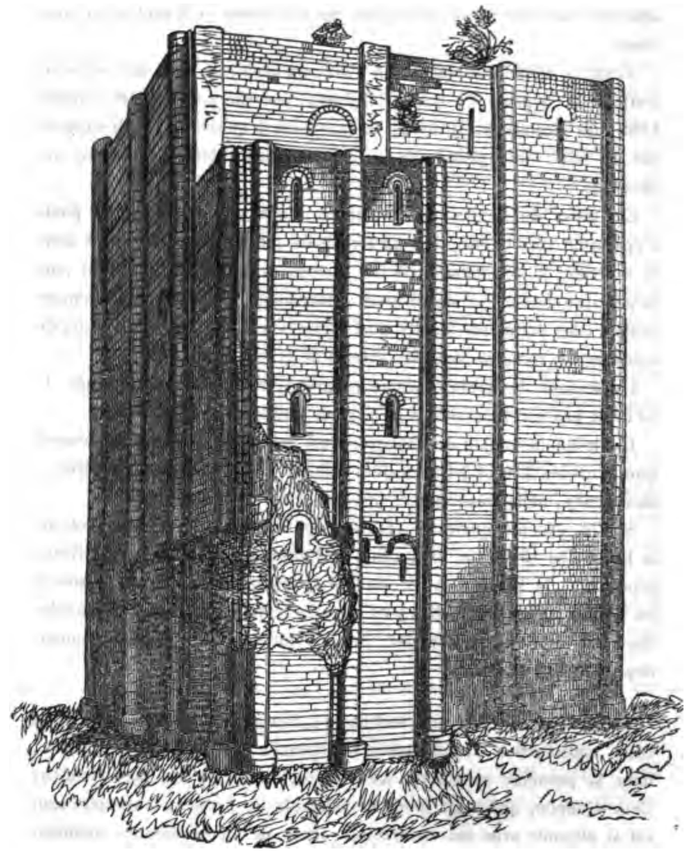
Si l'on excepte quelques fenêtres, agrandies ou réparées du côté de la Loire, en 1530, par le cardinal de Longueville, seigneur de Beaugency (2), la porte d'entrée au Nord, quelques autres ouvertures et les petites niches ou guérites en encorbellement qu'on voit aux angles Nord-Est et Sud, cet édifice paraît avoir subi peu de changements depuis le XIe. siècle.

Château de Loches (Indre-et-Loire). Plusieurs personnes attribuent cette construction remarquable à Foulques Nerra, comte d'Anjou, dans la première moitié du XIe. siècle, d'autres à son père Geoffroy Grise-Gonelle, qui avait fondé la collégiale de Loches, mais cette tour est si élégante avec ses contreforts ornés de demi-colonnes cylindriques, que je serais tenté de l'attribuer au XIIe. siècle, époque à laquelle l'architecture militaire était plus perfectionnée qu'au XIe. siècle.

(1) Pélieux, *Essais historiques sur la ville de Beaugency.*

(2) Le cardinal avait formé le projet de rendre cette tour habitable, afin de s'y fixer pendant le temps que François Ier., son parent, passait à Chambord. Il mourut avant d'avoir terminé les travaux qu'il avait commencés.

Le donjon de Loches s'élève encore à plus de 100 pieds au-dessus du sol. On peut le diviser en deux parties, savoir, une tour principale



DONJON DE LOCHES.

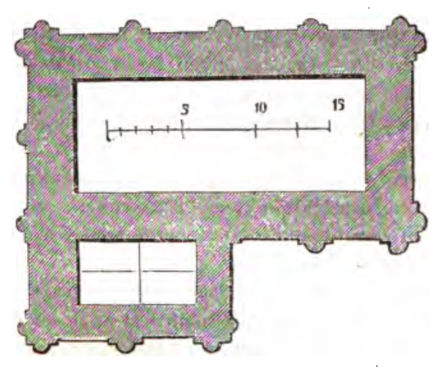
en forme de carré long, ayant environ 76 pieds de l'Est à l'Ouest et 42 pieds du Nord au Sud, secondement une tour également carrée longue, mais beaucoup plus petite et qui s'applique contre la première en formant du côté du Sud une espèce de corps avancé.

Cette tour en application, ou si l'on veut, cette addition au corps

principal du donjon; avait primitivement la même hauteur que lui (1). Elle est à présent un peu moins élevée; ses dimensions répondent précisément à la moitié de la tour principale : car elle a, hors œuvre, 38 pieds sur 21. On peut la considérer comme le vestibule du donjon.

Il servait en même temps à l'accès de la chambre principale dont le pavé reposait sur une voûte en pierre. Cette chambre était munie d'une grande cheminée placée entre deux fenêtres. Au second étage se trouvait une chapelle dont l'autel était placé à l'Est dans une niche. Une troisième pièce qui n'existe plus surmontait cet oratoire.

Le corps principal du donjon n'avait, je crois, d'autre entrée que la porte ouverte au haut de l'escalier dans le mur méridional. Un corridor percé dans l'épaisseur du même mur se prolongeait dans le



PLAN DU DONJON DE LOCHES.

mur oriental et venait aboutir au-dessous du plancher du premier étage; c'était par une étroite issue qu'on pénétrait dans la grande salle du rez-de-chaussée. L'entrée que l'on voit maintenant au niveau du sol n'existait point dans l'origine (2).

La hauteur totale du donjon était divisée en quatre parties par trois planchers.

(1) Il existe aujourd'hui contre cette partie du donjon, des constructions occupées par les détenus de la prison. J'en ai fait abstraction dans mon dessin, afin de présenter le donjon complètement dégagé de ces constructions qui d'ailleurs n'en masquent qu'une petite partie.

(2). Cette entrée ne présente qu'une brèche ouverte dans le mur, probablement à une époque peu ancienne et depuis que les planchers du donjon ont été détruits.

Le premier de ces planchers voûté en pierre n'était point horizontal, mais sensiblement incliné du Sud au Nord. Les autres planchers étaient horizontaux et soutenus par des poutres.

Le deuxième et le troisième étage s'accèdent au moyen de petits escaliers tournants très-rapides, pratiqués dans l'épaisseur des murs.

Les fenêtres sont toutes sensiblement évasées à l'intérieur et n'offrent qu'une ouverture extrêmement étroite à l'extérieur. Elles ne sont point espacées régulièrement et plusieurs ont été fort anciennement murées.

Dans les deux petits côtés du donjon, on voit pour chaque étage, le rez-de-chaussée excepté, une cheminée entre deux fenêtres.

Les murs du château de Loches ont environ 8 pieds d'épaisseur dans la partie inférieure de l'édifice. Les pierres de l'appareil sont bien taillées ; le ciment qui les joint les unes aux autres est fort épais et un peu en saillie sur les pierres du revêtement ; il renferme un assez grand nombre de parcelles de charbon de bois mêlées à dessein. Les élégants contreforts semi-cylindriques qui garnissent les murs ressemblent à ces colonnes engagées qui s'élèvent depuis le pavé jusqu'à l'origine des voûtes dans les églises du XIe. siècle (1).

On remarque à chaque étage une fenêtre plus large que les autres qui, selon toute apparence, était destinée à recevoir les munitions, les vivres et tout ce qui était nécessaire pour le service de la forteresse et qu'on hissait au moyen de poulies.

J'ai encore remarqué à l'extérieur et dans la partie supérieure du donjon une rangée de trous qui paraîtraient avoir été destinés à contenir des solives. Si ma conjecture est fondée, ces pièces de bois en saillie auraient supporté une espèce de balcon ou de trottoir en bois.

Une enceinte de murs dont quelques parties existent encore fermait autour du donjon de Loches une cour entourée de fossés.

En avant de cette cour du donjon, il existait une grande enceinte allongée qui est encore aujourd'hui bordée de remparts. Cette belle esplanade garnie de tours domine le reste de la ville.

Château de Domfront. La ville de Domfront est assise sur une chaîne de *grès quartzeux intermédiaire*, qui se trouve brusquement interrompue vers l'Ouest par une gorge dans laquelle coule la Varenne. Le château a été élevé sur le bord du précipice ou de la déchirure au milieu de laquelle cette rivière roule ses eaux limpides. Un fossé servait à isoler

(1) Voir la 4e. partie du Cours, page 138.

de la ville l'extrémité du cap sur lequel s'élève le donjon, et fermait du côté de l'Est l'entrée du château.

Ce donjon était carré, les murs de 7 à 8 pieds d'épaisseur, en moellon, étaient revêtus en pierres de granite taillées symétriquement (petit appareil); des contreforts existent aux angles et au centre de chaque face (1).

Il ne reste plus aujourd'hui que deux côtés de ce carré de murailles,



RUINES DU DONJON DE DOMFRONT.

encore ne sont-ils pas complets. Dans la façade occidentale était une porte dont le seuil se trouvait à un niveau assez élevé, et devait correspondre au premier étage du donjon.

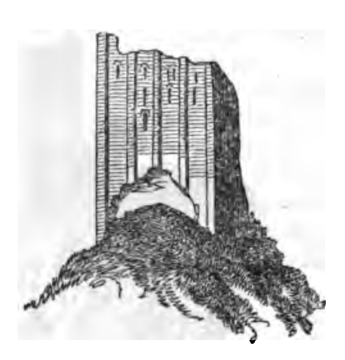
Quoi qu'il en soit, rien n'était plus abrupte que la position de ce château, ni plus facile à défendre, aussi était-il, au XIe. siècle, regardé comme imprenable.

Lorsque le duc Guillaume vint, en 1048, assiéger la place dont

(1) A Domfront, comme dans les autres donjons que j'ai visités, les contreforts du centre étaient moins larges que ceux des angles.

s'était emparé Geoffroy Martel, comte d'Anjou, il reconnut combien il serait difficile de l'emporter d'assaut, et fit construire quatre châteaux de blocus, afin d'interrompre toute communication avec les assiégés et de les prendre par la disette (1).

Le donjon de Broue (Charente-Inférieure) est fondé sur un monticule factice qui s'élève d'environ 80 pieds au-dessus de la mer et du marais dont il est entouré. Il ne reste plus aujourd'hui qu'une moitié de la tour, celle qui faisait face à la côte; mais il est facile de reconnaître qu'elle était carrée, bâtie en moëllon, avec quelques rangs de pierres de taille de distance en distance. Cinq contre-forts fortifiaient chacune de ses faces.



DONJON DE BROUE.

Le donjon de Broue avait quatre étages. A l'intérieur de la partie qui subsiste on remarque deux portes cintrées qui aboutissent à un petit corridor pratiqué dans l'épaisseur du mur, à la hauteur de 36 pieds. Au-dessus de ces ouvertures on aperçoit encore deux fenêtres au milieu desquelles est une cheminée, disposition pareille à celle qui existe dans les châteaux de Beaugency, de Loches, de Nogent-le-Rotrou, et dans plusieurs autres du même temps.

Dans son état actuel, le donjon ruiné de Broue atteint une hauteur de 75 pieds. La cour, au milieu de laquelle il est placé, était entourée d'un mur qui s'élevait à plus de 20 pieds, et le fossé avait d'un côté 50 pieds d'ouverture; vers l'Est, quelques ouvrages restent encore au-

(1) Vit li paîz è li cuntrées
Vit li trespas è li valées
Vit li destreiz è li sentiers
Vit li veies è li rochiers
Vit li chastel *ki sist en halt*
N'ert mie à prendre par assalt.
Treiz chastels fist fere envirun
Si lur toli la garnisun.
Roman de Rou, vers 9420-27.

delà du fossé, ou peut-être il y avait une seconde enceinte.



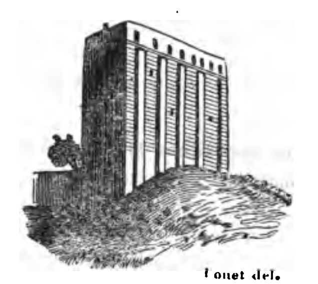
DONJON DE L'ISLOT.

Le donjon de l'Islot est une tour carrée contenant plusieurs appartements qui a 90 pieds de hauteur et 44 pieds sur chaque face (1). Une plate-forme carrée ou terrasse lui sert de base, et il y avait là probablement un chemin de ronde couvert.



DONJON DE TONNAI-BOUTONNE.

Le donjon de Tonnai-Boutonne entre Saintes et La Rochelle et celui de Tonnai-Charente, près de Rochefort, offrent des tours carrées fort ressemblantes à celles de Broue et de l'Islot.



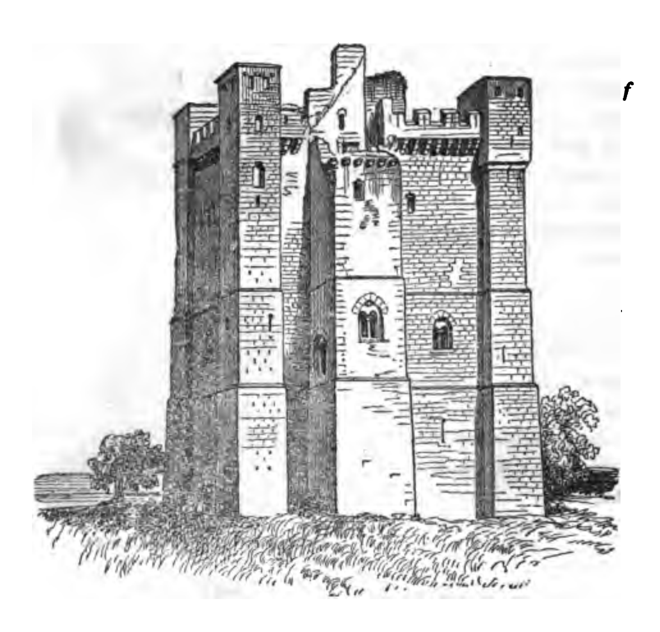
DONJON DE PONS.

Le donjon de Pons (Charente-Inférieure) date de la fin du XIIe. siècle; il est carré, mais beaucoup plus large sur un sens que sur l'autre, puisqu'on y voit cinq contreforts sur deux des côtés, et seulement trois sur les deux autres.

Le donjon de Chamboy (Orne) qui doit aussi dater de la seconde

(1) Le château de l'Islot appartenait en 1130, à un certain Isembert, qui y fut assiégé par Guillaume, duc d'Aquitaine. Richard de Poitiers rapporte dans sa chronique insérée au XIe. volume de la collection de Dom Bouquet, que ce château était dans une position avantageuse, entouré de tous côtés par des

moitié du XII°. siècle, est un des mieux conservés que j'aie rencontrés,



DONJON DE CHAMBOY (Orne).

il n'y manque que la toiture et les planchers; les murs et leur couronnement sont à peu près intacts.

eaux et des marécages et qu'il tint une année tout entière. Forcé de se rendre au bout d'un an de siége, Isembert fit ses conditions; il partagea par moitié, avec le duc, les revenus de la province et se retira dans l'isle de Ré, qu'il posséda toute sa vie; il paraît, d'après quelques mots de Richard de Poitiers, que le donjon de l'Islot fut démantelé, et c'est probablement depuis cette époque, qu'il se trouve dans l'état où on le voit aujourd'hui.

Sedit autem exercitus ducis in hujus obsidione spatium unius anni. Ad ultimum verò traditum est ei, tali verò pacto, ut inter ducem et dominum Isembertum redditus totius provinciæ per medium dividerentur : quod et factum est. Willelmus vero dux, victor et eversor oppidi Lisletti, possedit Castrum Julii, ut superiùs dictum est, cum totâ provinciâ suâ, exceptâ insulâ *de Re*, quam Dominus Isembertus quandiù vixit tenuit.

Cette jolie tour offre l'image d'un carré long, garni, aux quatre angles, de larges contreforts couronnés par quatre guérites en pierre. Le grand côté tourné vers le Sud, est en partie masqué par une tour appliquée à peu près semblable à celles que j'ai citées dans d'autres forteresses; un contrefort central garnit le mur du Nord.

Une galerie crénelée et saillante portée sur des modillons, couronne l'édifice entre les quatre guérites et fait le tour du toit.

La porte d'entrée se trouvait à 18 pieds au-dessus du sol, dans la tour appliquée contre la façade méridionale; rien n'annonce qu'on y accédât par un escalier, et les habitants de Chamboy rapportent avec quelque vraisemblance qu'on se servait d'une échelle en fer pour y monter.

Un vestibule étroit éclairé par une fenêtre légèrement pointue et divisée en deux par un meneau, succédait à cette porte et précédait un vaste appartement qui occupait à lui seul tout le diamètre du donjon, au premier étage au-dessus du rez-de-chaussée. Une corniche à modillons règne tout au tour de ce salon; elle devait supporter les solives du plafond; une vaste cheminée, dont le manteau est couvert de moulures en lozanges, attire les regards dans le mur du Nord, au milieu de ce bel appartement.

Deux autres étages, dont les planchers n'existent plus, n'offraient pas dans leurs décors le même soin que la grande salle du premier étage. Il est facile de voir que celle-ci était le lieu de réception, le salon du baron de Chamboy et de sa famille.

L'intérieur des tourelles carrées placées aux angles avait été utilisé de différentes manières : un oratoire se trouvait dans la tour du N.-E.; celle qui est désignée par la lettre *f*, et qui est orientée au Sud-Est, renfermait à sa base un cachot ou prison, dans lequel on descendait par une trappe; enfin la partie supérieure de la tourelle était disposée pour recevoir des pigeons et servir de colombier.

Si l'on veut d'autres descriptions de châteaux et de donjons des XIe. et XIIe. siècles, on peut recourir au Ve. volume de mon *Cours d'antiquités* dans lequel j'en ai donné beaucoup : je me borne à présenter encore quelques esquisses de donjons.



Bouet del.

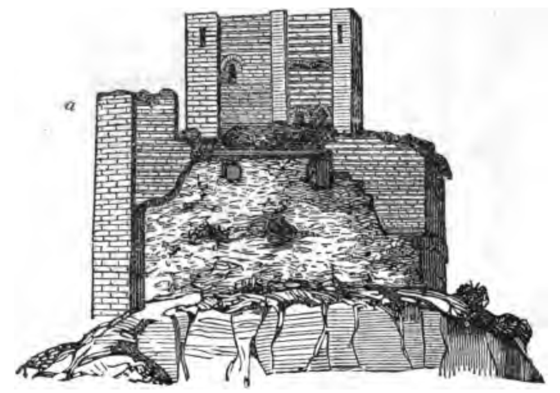
DONJON DE FALAISE.

La tour cylindrique qu'on voit sur le premier plan, est une construction du XVe. siècle qu'il faut supprimer par la pensée, pour rétablir la forme du donjon de Falaise ; ce donjon a perdu au moins un étage.



Tour présumée du XIe. siècle, presque complète, sauf la toiture. — En forme de parallélogramme carré long, — division intérieure du donjon en quatre étages superposés.

DONJON DE NOGENT-LE-ROTROU (Eure-et-Loir).



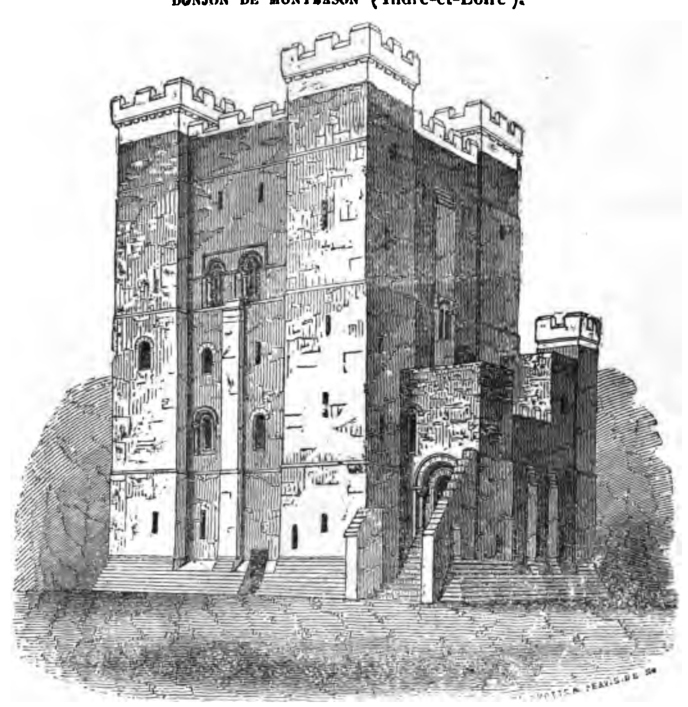
Comme on le voit, ce donjon avait une terrasse dont le mur *a* s'élevait de manière à former une chemise au pied de la tour centrale. Il y a lieu de croire que ce chmein de ronde était couvert.

Bouet del.

DONJON DE MONTRICHARD (Loir-et-Cher).



DONJON DE MONTBASON (Indre-et-Loire).



DONJON DE NEWCASTLE (Angleterre).
(Les parties supérieures ont été refaites.)

Qu'y a-t-il à ajouter relativement à la disposition des bâtiments accessoires des places aux XIe. et XIIe. siècles ?

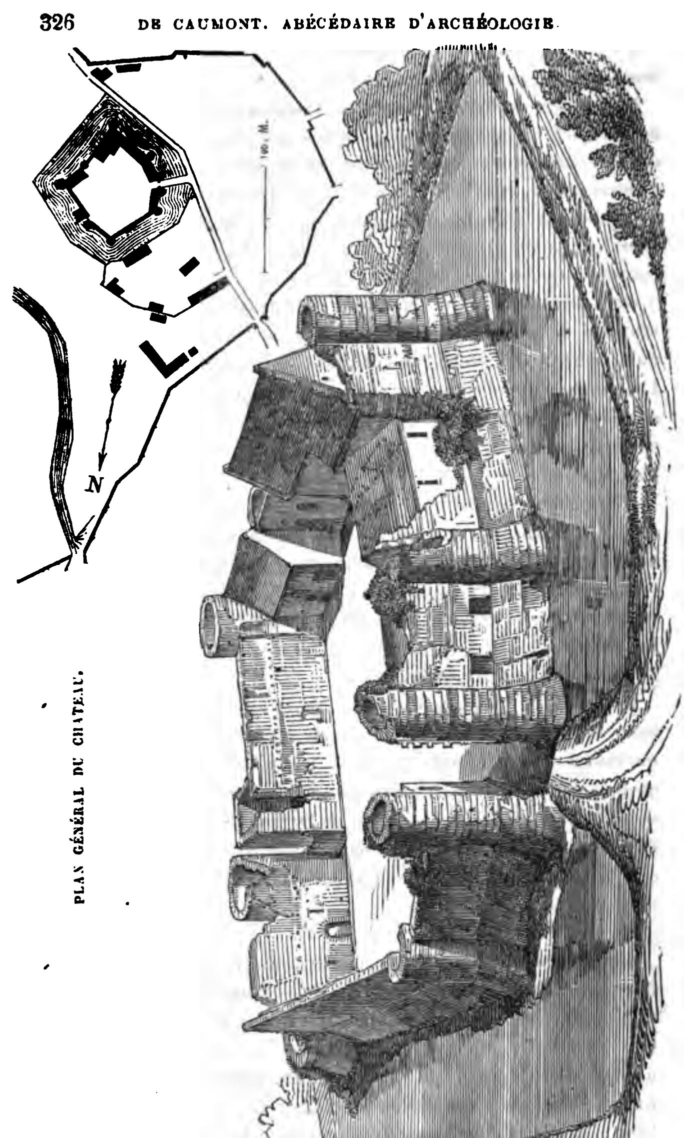
La première enceinte ou l'enceinte extérieure était garnie de murs, dans lesquels on voyait, à certaines distances, des tours carrées ou rondes qui servaient, tant à loger quelques-uns des officiers du château, qu'à d'autres usages; et le long de ces murs, à l'intérieur de la cour, étaient des bâtiments pour les domestiques ou gens de la suite du baron, pour les greniers, les magasins, etc. Tout le monde sait que les *murs compris entre les tours se nomment courtines.*

Au sommet des murs, et sur les toits plats de ces bâtiments, se tenaient ceux qui défendaient la place lorsqu'elle était assiégée, et c'est de là qu'ils jetaient des flèches, des dards et des pierres sur les assaillants. La grande porte d'entrée du château qui était parfois défendue, de chaque côté, par une tour, était fermée avec d'épaisses portes battantes en chêne bardées de fer, et avec des herses ou grilles qu'on descendait d'en haut.

L'enceinte de ce mur extérieur renfermait un large espace découvert, ou une grande cour, appelée, dans les châteaux les plus vastes et les plus complets, le *bayle* ou *ballium* extérieur, et dans lequel il y avait ordinairement une église ou une chapelle. Après cette première cour venait la seconde enceinte ou *bayle intérieur*, renfermant le donjon et les maisons du baron. *Presque tous les châteaux offrent ces deux divisions très-bien marquées.*

En avant de la porte d'entrée des châteaux du XIIe. siècle, se trouvait assez ordinairement un ouvrage extérieur appelé *barbacane*, qui était destiné à défendre l'entrée du pont; mais il paraît qu'on désignait aussi sous le nom de *barbacane*, ou d'*antemural*, certaines palissades établies en-dehors des fossés de la principale enceinte, et peut-être des contre-escarpes; c'est au moins ce qui paraît résulter de l'emploi que font de ce mot plusieurs historiens dans leurs récits, et de la définition qu'en donne Ducange.

Si quelques innovations s'introduisaient, au XIIe. siècle, dans l'art de défendre les places, il ne s'ensuit pas que ce fussent des inventions du temps; la herse, par exemple, dont on trouve la trace dans presque tous les châteaux du XIIe. siècle, tandis qu'on ne la voit pas dans d'autres d'une époque plus ancienne, est décrite par Végèce comme une chose connue depuis très-long-temps; cet auteur explique très-bien comment elle fonctionnait, et comment les guerriers qui seraient parvenus à franchir la porte du château, auraient été, par l'abais-



PLAN GÉNÉRAL DU CHATEAU.

VUE DU BAYLE INTÉRIEUR ET DES MURS D'ENCEINTE DU CHATEAU DE COURCY (Calvados).

V. Petit del.

sement de cette grille, séparés de leurs compagnons d'armes, privés de secours et pris ou massacrés. Végèce parle aussi de certaines ouvertures qu'il conseille de placer au-dessus des portes, et qui paraissent avoir une grande analogie avec les machicoulis.

Il est probable que ces moyens de défense, ainsi que plusieurs autres, avaient été long-temps négligés et même oubliés dans nos contrées, et qu'ils furent repris lorsqu'on apporta plus de science et plus d'art dans les fortifications. M. Deville cite, dans son histoire du Château-Gaillard, un passage très-curieux du moine Jean de Marmoutier, où il raconte *que Geoffroy-Plantagenêt, étant occupé à assiéger un certain château-fort, étudiait le traité de Végèce sur l'art de la guerre, et y cherchait les moyens de le mieux attaquer.* Nous verrons en parlant des siéges et de la défense des places, que tout le système était conforme à celui des Romains, et n'avait presque pas changé au moyen-âge.

Qu'y a-t-il à remarquer dans les constructions militaires du XIIe. siècle, comparées à celles du XIe. ?

L'architecture militaire fit de grands progrès dans la seconde moitié du XIe. siècle et au XIIe. : le XIIe. siècle forme une époque distincte pour la *seconde classe* des châteaux (V. le tableau, p. 262), ce qui peut donner lieu à une subdivision dans l'architecture militaire, comme dans l'architecture civile et dans l'architecture religieuse des XIe. et XIIe. siècles.

On peut observer aussi dans l'architecture militaire du XIIe. siècle un système de transition dont nous allons parler avant de passer au XIIIe. siècle.

L'esprit guerrier qui prédomina dans le XIe. siècle et dès le Xe., la nécessité où se trouvèrent les comtes et les barons d'élever des forteresses pour conserver leur puissance et leur sécurité, furent la cause principale du progrès de l'architectnre militaire; plus on posséda de donjons, plus on acquit alors de pouvoir et d'indépendance.

A cette époque nous trouvons un certain nombre de comtes et de barons qui se sont distingués parmi tous les autres par leur goût pour les constructions militaires, dans l'Ouest de la France; par exemple, aucun prince du temps ne s'occupa autant que Foulques-Nerra des progrès de cette architecture : maître de l'Anjou, de la Touraine et du Beaujolais, on le vit partout bâtir des villes et des forteresses, des églises, des monastères, et en si grand nombre, que, si les auteurs n'étaient pas unanimes sur ce point, on ne pourrait y ajouter foi.

Foulques-Nerra fit quatre pélerinages à Jérusalem, et l'on ne peut douter qu'il n'ait rapporté de ses voyages des idées nouvelles, qui auront contribué au perfectionnement de l'architecture en Anjou et et dans les pays voisins.

Dans la. 1re. moitié du XIe. siècle, le comte Eudes, contemporain de Foulques-Nerra, fit aussi élever d'importants édifices. Il construisit, entre autres, sous les murs de la ville de Tours, un pont en pierre de 15 arches, pour traverser la Loire. Jusques-là il n'y avait eu qu'un pont de bois, et le passage était dangereux dans les grandes inondations.

Après la conquête de l'Angleterre, révolution qui rendit les Normands maîtres d'un important royaume, le duc Guillaume partagea entre ses compagnons d'armes une grande quantité de terres et de seigneuries. Or, pour se faire obéir de leurs vassaux, en même temps que pour se mettre en sûreté en pays ennemi, il fallut à ces nouveaux propriétaires des demeures fortifiées capables d'en imposer à la population au milieu de laquelle ils allaient vivre en maîtres.

Guillaume comprit d'ailleurs que, pour affermir sa puissance en Angleterre, il lui fallait un grand nombre de places fortes, et il encouragea de tout son pouvoir l'exécution de cette mesure commandée par la politique et par l'intérêt particulier. L'Angleterre, pauvre jusque-là en moyens de défense, se couvrit tout-à-coup de maisons fortifiées.

Le premier soin de quiconque recevait de la couronne une concession de biens, fut d'y construire un château pour s'y défendre et y résider.

Un des plus habiles constructeurs de l'époque fut Gundulph, moine de l'abbaye du Bec, qui devint évêque de Rochester. Il introduisit diverses améliorations, tendant à augmenter la force, la commodité et la beauté des châteaux. C'est à lui que King, et quelques autres antiquaires anglais, croient devoir attribuer les perfectionnements que montrent plusieurs donjons anglais de la fin du XIe. siècle, soit dans la distribution des appartements, soit dans la conduite des escaliers, soit dans leurs portes d'entrée; ils croient aussi qu'avant lui la herse, espèce de grille mobile en fer que l'on abaissait à volonté derrière les portes, n'était point en usage en Angleterre, non plus que les ponts-levis. Gundulph mourut en 1095.

L'impulsion donnée en Angleterre à l'art des fortifications ne fut pas moins puissante en Normandie. Les barons et les chevaliers établis en Angleterre n'avaient point abandonné leurs possessions continentales. Au contraire, ils venaient souvent visiter et habiter leurs domaines de Normandie. Devenus riches en Angleterre, beaucoup d'entre eux mirent

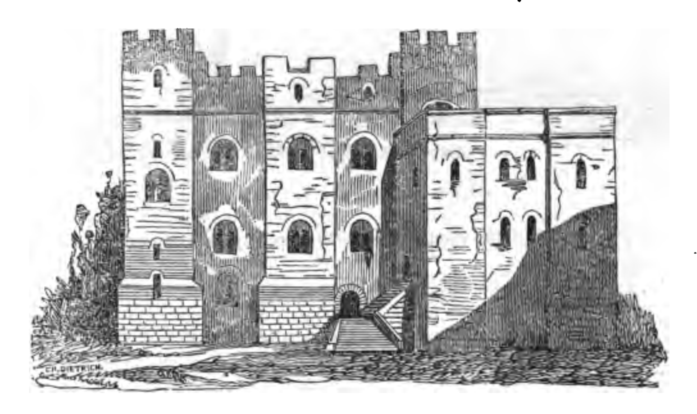
une sorte d'orgueil à donner dans le pays natal des preuves de leur prospérité en faisant reconstruire leurs châteaux sur un nouveau plan. Ils en faisaient élever en même temps en-deçà et au-delà de la Manche.

Le règne de Henri Ier., qui coïncide avec le premier tiers du XIIe. siècle, doit être signalé comme faisant époque dans l'histoire de l'architecture militaire en Angleterre et en Normandie.

Des châteaux nouveaux furent élevés au XIIe. siècle dans toutes les autres parties de la France.

J'ai figuré et décrit, dans le Ve. volume de mon *Cours*, p. 214, le château de Rochester, bâti par l'évêque Gundulphe. Ce donjon ressemble à beaucoup d'autres par sa forme et sa distribution, notamment à celui de Loches.

Le *donjon de Douvres* que voici n'a été élevé que sous le règne de Henri II, par conséquent, dans la seconde moitié du XIIe. siècle; mais il a été construit sur le même plan que celui de Rochester.

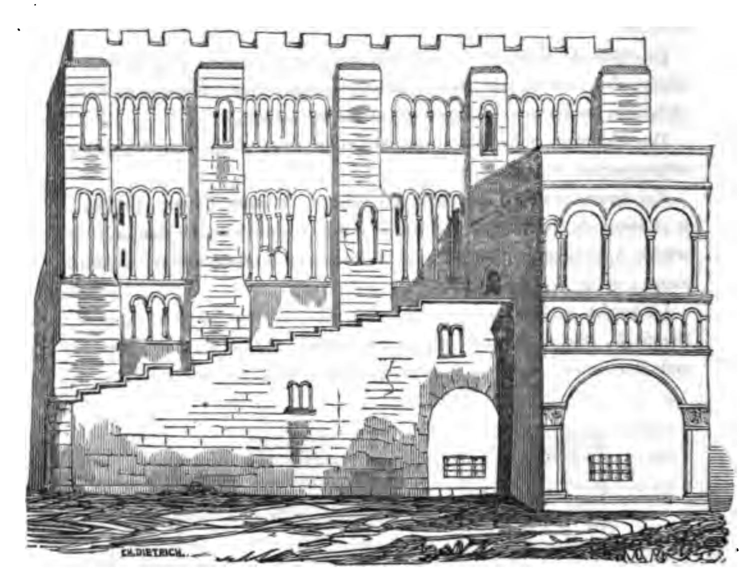


DONJON DU CHATEAU DE DOUVRES.

M. King cite différents châteaux construits en Angleterre, à peu près sur le même plan que les précédents, et conformément au système de Gundulph, notamment la tour de Newcastle, élevée par Robert, fils du Conquérant, et le donjon de Richemont dans le comté d'York, bâti par Alain, comte de Bretagne, neveu de Guillaume.

On cite en Angleterre bien d'autres donjons établis sur le même

plan et conformément au système de Gundulph, notamment celui de Cantorbéry, décrit dans mon *Cours* (page 220). Le donjon de Nor-



DONJON DU CHATEAU DE NORWICH.

wich, quoique d'une époque postérieure, se rapporte encore au même type.

TRANSITION.

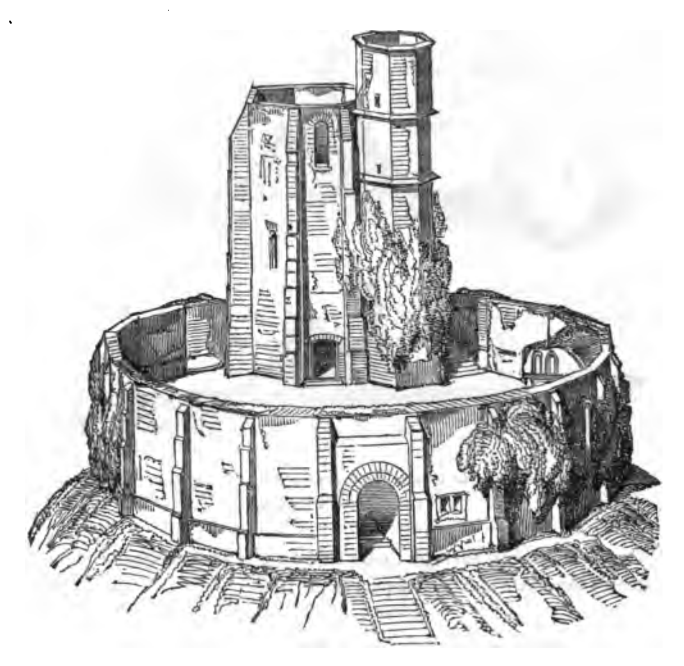
En même temps que dans l'architecture religieuse, de notables modifications se préparaient durant le XIIe. siècle, d'autres changements se manifestaient dans l'architecture militaire, la forme cylindrique ou polygonale, adoptée pour le donjon et quelques autres particularités que je vais indiquer caractérisent parfois, pour cette architecture, *la période de transition.*

Ce fut principalement sous les successeurs de Henri 1er., sous Henri II, auquel on dut un assez grand nombre de constructions, et sous Richard-Cœur-de-Lion, que ces changements se manifestèrent. Consé-

quemment, ils coïncident précisément avec la période durant laquelle s'opéra la transition du plein-cintre à l'ogive, ce qui nous prouve de plus en plus qu'il régnait à cette époque un besoin d'innover, que les voyages en Orient avaient excité, et qui se manifesta dans les ouvrages militaires comme dans tous les autres.

L'examen de quelques châteaux va nous montrer ces tendances.

Château de Gisors. Le château de Gisors, un des plus intéressants de la province, fut bâti par ordre de Guillaume-Le-Roux, vers la fin du XIe. siècle (1097) sur les plans de Robert de Bellême, habile constructeur de forteresses. Mais Henri 1er. augmenta considérablement dans la suite la force de ce château ; il l'environna de murs d'enceinte fort élevés et de tours formidables.

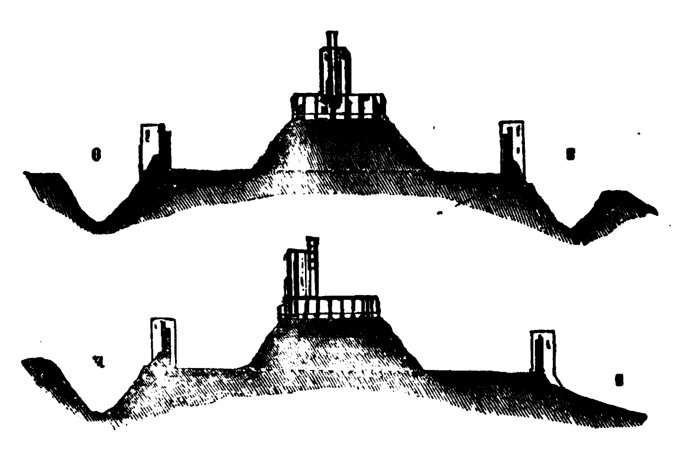


DONJON DE GISORS.

Il est certain que Henri II fit aussi des réparations et des augmentations considérables au château de Gisors. Lorsque ce roi eut une

conférence dans cette ville avec Louis VII, roi de France, en 1175, le château avait reçu depuis peu des accroissements notables, et de nouvelles tours avaient été élevées le long des murs, d'après le témoignage d'un chroniqueur contemporain; plus tard, en 1184, de nouvelles réparations furent faites à la tour du donjon, aux murs qui entourent l'esplanade de la motte et qui existent encore, aux fossés, aux ponts qui servaient à y accéder, à une maison de bois placée en-dehors du bayle, et à la partie basse des murs qui bordaient la place du marché (1); Henri II faisait dans le même temps réparer plusieurs autres forteresses situées près de Gisors, le long des frontières ou marches normandes.

Le château de Gisors est donc un ouvrage du XIIe. siècle; il est probable que Philippe-Auguste, lorsqu'il fut maître de la place, y fit



MOTTE, DONJON, MURS D'ENCEINTE ET FOSSÉS DU CHATEAU DE GISORS VUS DE DEUX CÔTÉS.

aussi de nouveaux ouvrages, mais le donjon et son enceinte ne durent guères recevoir d'additions depuis Henri II.

(1) Nous trouvons ces curieux détails dans le passage suivant d'un fragment des rôles de l'Échiquier de Normandie pour l'année 1184, qu'a publiés M. Pétries, conservateur des archives de la Tour de Londres.

In operationibus turris de Gisorcio recooperiende, et muri circa motam, et coquine et fossati extra Virgultum, et pontium, et portarum, et domus lignee

Cette ancienne partie du château de Gisors, encore très-bien conservée, se montre au sommet d'une éminence artificielle ronde et conique ; un mur flanqué de contreforts plats occupe le contour du plateau ménagé sur l'éminence : ces murs renfermaient un assez grand nombre de poutres couchées et incrustées dans la maçonnerie, et ces pièces de bois, que j'ai remarquées dans les murs de plusieurs autres châteaux (Brionne (Eure), Malesmains (Calvados), etc., etc., etc.), avaient évidemment pour but d'empêcher les dislocations, en reliant, par de grandes traverses, ces murs épais pour la solidité et la durée desquels on n'avait à craindre que l'affaissement du sol et les fissures ou crevasses qui pouvaient en être la suite.

Une de ces poutres incrustées était, il y a peu d'années, visible dans le mur, où elle a été en partie mise à nu par l'enlèvement du revêtement extérieur.

Une tour polygonale, assez élevée, se trouvait en contact avec le mur d'enceinte et formait le donjon. Elle faisait face à la porte d'entrée de cette petite cour qui était garnie de logements et dans laquelle on remarque aussi les restes d'une chapelle.

Cette chapelle était placée entre la porte dont je viens de parler et la tour du donjon ; et près d'elle existait une issue étroite ou poterne communiquant avec l'extérieur.

Le donjon et son enceinte étant ainsi établis sur une motte artificielle ne pouvaient offrir que très-peu d'étendue ; des logements bien autrement spacieux se trouvaient dans le bayle, ou la grande place d'armes qui entourait cette éminence ; on y remarque encore des tours, des portes et des murailles considérables qui montrent très-bien l'étendue et l'importance de la place.

Château de Carentan. Le donjon de Carentan qui datait, je crois, du XIIe. siècle, est polygonal ; nous donnons dans l'esquisse suivante la partie dans laquelle s'ouvrait autrefois la porte d'entrée : l'archivolte de cette porte est ornée de billettes et repose sur des colonnes romanes comme celles d'une porte d'église.

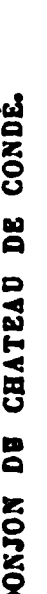
On ne pouvait accéder à cette entrée que par un pont-levis.

infra Baillium, et pedis muri circa mercatum ij lib. DC li L li. xxiij d. (2,650 l. 23 deniers).



ANCIENNE ENTRÉE DU DONJON POLYGONAL DE CARENTAN (Manche).

Donjon de Condé-sur-Noireau. — Les restes du donjon, situés à peu de distance de l'église St.-Sauveur, sont maintenant réduits à ce qui forme la clôture d'une partie de la prison. Ils dessinent de ce côté un quart de cercle renforcé de cinq contreforts cylindriques, dont les uns partent du sol, tandis que les autres ne prennent naissance qu'à



RUINES DU DONJON DE CHATEAU DE CONDÉ.

Bouet del



PLAN DE LA PARTIE FIGURÉE. 22

30 pieds plus haut (voir la figure, page 335); des pierres d'attente existent à une certaine élévation comme pour relier le donjon à d'autres constructions.

Ce qui reste aujourd'hui n'est qu'un quart environ de la tour du donjon : il est difficile, vu le peu de caractères, d'indiquer l'époque de cette construction : je crois qu'elle appartient à la fin du XIIe. siècle, dans quelques-unes de ses parties.

Les voûtes des chambres pratiquées dans l'épaisseur du mur sont à plein-cintre.

La partie orientale du donjon s'écroula en 1747, et 30 ans après un nommé Lair de la Blare démolit cette tour et la réduisit à peu près à ce qui en reste à présent.

Donjon de Conches. Le donjon du château de la ville de Conches, figuré dans l'atlas de mon *Cours d'antiquités*, pl. LXXIII, se compose d'une maîtresse tour cylindrique et d'un chemin de ronde garni d'un mur et de quatre ou cinq tours.

Cet ensemble de constructions occupe le sommet d'une éminence conique, isolée par des fossés assez profonds, des cours et des autres dépendances du château.

La tour centrale, ou donjon proprement dit, est mieux conservée que le reste et ne paraît point avoir subi de réparations; la porte d'entrée de cette tour correspondait au premier étage au-dessus du rez-de-chaussée : on y remarquait un puits pratiqué dans l'épaisseur du mur et aujourd'hui comblé de pierres, qui devait être extrêmement profond dans l'origine.

On montait au 2e. étage par un escalier tournant; un autre escalier donnait accès au 3e. étage.

Le rez-de-chaussée solidement voûté en pierre, n'avait aucune porte et ne communiquait avec la salle établie au-dessus, que par une ouverture ronde percée au centre de la voûte.

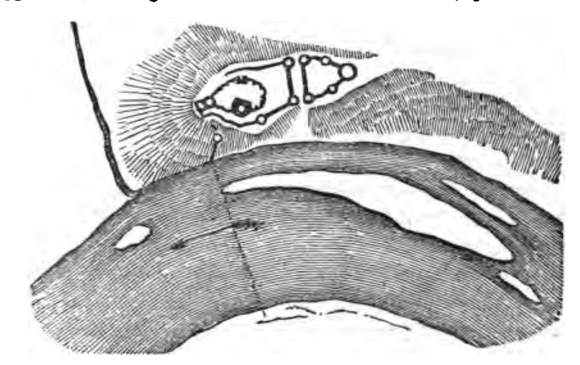
Château-Gaillard. Le Château-Gaillard, près des Andelys, bâti par Richard Cœur-de-Lion à la fin du XIIe. siècle, se compose d'une tour circulaire dans les trois quarts de son développement, se terminant en angle vers l'Est, et garni extérieurement de contreforts ressemblant assez, selon la judicieuse observation de M. Deville, à de

vastes coins en pierre appliqués contre la muraille. Cette tour se lie



DONJON DU CHATEAU-GAILLARD.

à une enceinte elliptique offrant, dans les trois quarts de son développement, des segments de tours au nombre de 17, qui ne sont sé-



PLAN DU CHATEAU-GAILLARD.

parés les uns des autres que par deux pieds de courtine et forment ainsi une muraille bosselée assez singulière (1).

Deux autres enceintes se développent derrière la cour du donjon. La dernière, dont la pointe faisait face à la langue de terre qui reliait le château aux hauteurs voisines, était séparée de la seconde par des murs et un fossé creusé dans le roc.

(1) V. l'*Histoire du Château-Gaillard*, par M. Deville.

Donjon de Provins. Un des donjons les plus remarquables du XIIe. siècle, par sa disposition et sa forme extérieure, est celui de Provins (la Tour le Roi), dont je dois un très-bon dessin à M. Victor Petit.

La tour, carrée à l'extérieur jusqu'au milieu du premier étage, devient octogone à cette hauteur; quatre tourelles qui s'élèvent aux angles comme des contreforts se séparent de la masse pour s'y rattacher plus haut par des arcs-boutants.

Une galerie ou chemin de ronde qui, probablement, était couvert dans l'origine, fait le tour de l'octogone en passant derrière les tourelles.

De là, on monte à l'étage supérieur par quatre escaliers pratiqués dans l'épaisseur du mur. Cette partie du donjon a été refaite en grande partie et les seize ouvertures qui existent au-dessous de la toiture ne m'ont pas paru antérieures au XVIe. siècle.

Il faut aussi distraire du donjon du XIIe. siècle le soubassement ou retroussis cylindrique en maçonnerie qui garnit la motte sur laquelle le donjon est fondé; on sait que cette construction est due à Thomas Guérard, capitaine anglais, qui fit exécuter divers travaux aux fortifications de Provins après la prise de cette ville par les Anglais, en 1432 : aussi appelle-t-on ce soubassement du donjon le *pâté des Anglais.*

D'après les recherches de M. Bourquelot, il est question de la *tour de Provins* dans une charte du comte Henry donnée l'an 1176, et tout porte à croire que la tour dont il s'agit est bien le donjon que nous venons de figurer et qui remonte ainsi au XIIe. siècle.

Ce qu'il importe de faire remarquer, c'est que le donjon, passant du carré à l'octogone et flanqué de tours cylindriques, offre une imitation de certaines tours d'église de la même époque et une disposition nouvelle ou insolite pour les forteresses.

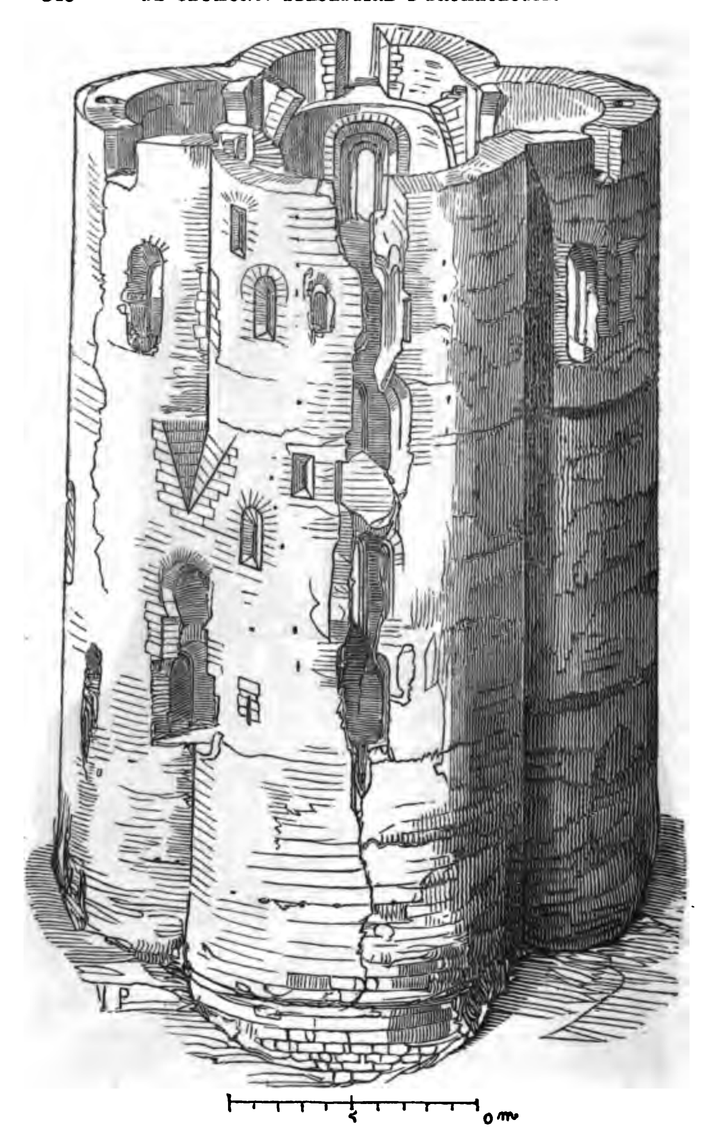
La disposition intérieure de la tour est aussi très-curieuse : les deux salles qui subsistent intactes, sont voûtées en ogive.

La salle du premier étage renferme une grande cheminée dont le tuyeau rond se perd dans la maçonnerie : je regrette de n'avoir pas de coupe intérieure à mettre en regard de l'élévation extérieure de l'édifice. Il paraît certain qu'autrefois le donjon de Provins avait quatre étages, deux de plus qu'aujourd'hui.

Château d'Etampes. Le donjon du château d'Etampes, que tout le monde a pu voir en allant de Paris à Orléans, est d'une forme particulière; il semblerait composé par la réunion de quatre tours cylin-



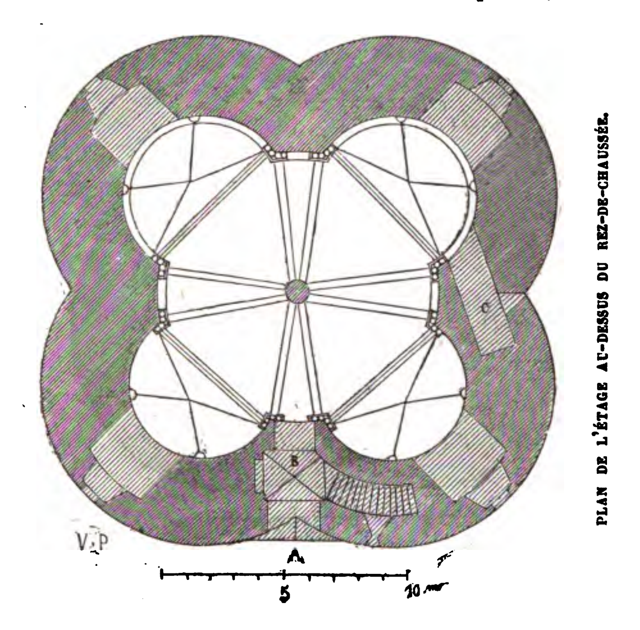
DONJON DE PROVINS.



VUE EXTÉRIEURE DU DONJON D'ÉTAMPES.

driques. M. Victor Petit l'a décrit avec soin dans le tome XII du *Bulletin monumental*. Le dessin ci-joint montre la partie de la tour qui fait face à la ville.

L'ouverture placée entre la convexité des tours, au niveau du premier étage, est la porte d'entrée. On y arrivait par un pont-levis qui s'abaissait sur le mur d'enceinte. Au-dessus de cette porte A, on re-

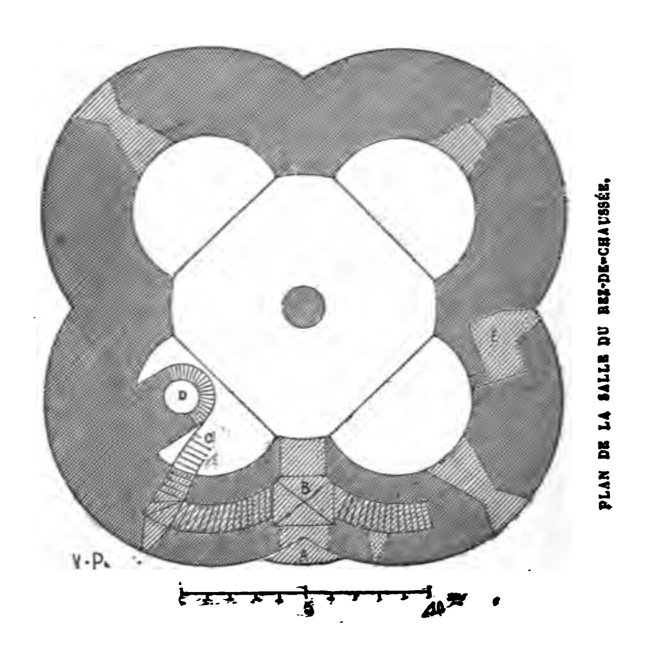


PLAN DE L'ÉTAGE AU-DESSUS DU REZ-DE-CHAUSSÉE.

marque une seconde ouverture, complètement défigurée par suite de l'arrachement des larges pierres qui l'entouraient; elle éclairait une petite salle voûtée servant de corps-de-garde, B.

Le plan indique la disposition de cette partie du premier étage. A gauche un escalier descendait au rez-de-chaussée, qui semble n'avoir été éclairé que par des ouvertures très-étroites. De fortes poutres, s'appuyant sur un pilier central, soutenaient le plancher de la grande salle du premier étage. Celle-ci, éclairée par quatre longues fenêtres à larges embrâsures intérieures, était voûtée en pierre; la retombée des nervures, formées de grosses moulures rondes, posait sur un simple tailloir et sur un pilier central.

Le dessin de l'intérieur de la tour fera comprendre mieux qu'une description la disposition de ces voûtes dont l'ensemble devait être imposant et monumental.



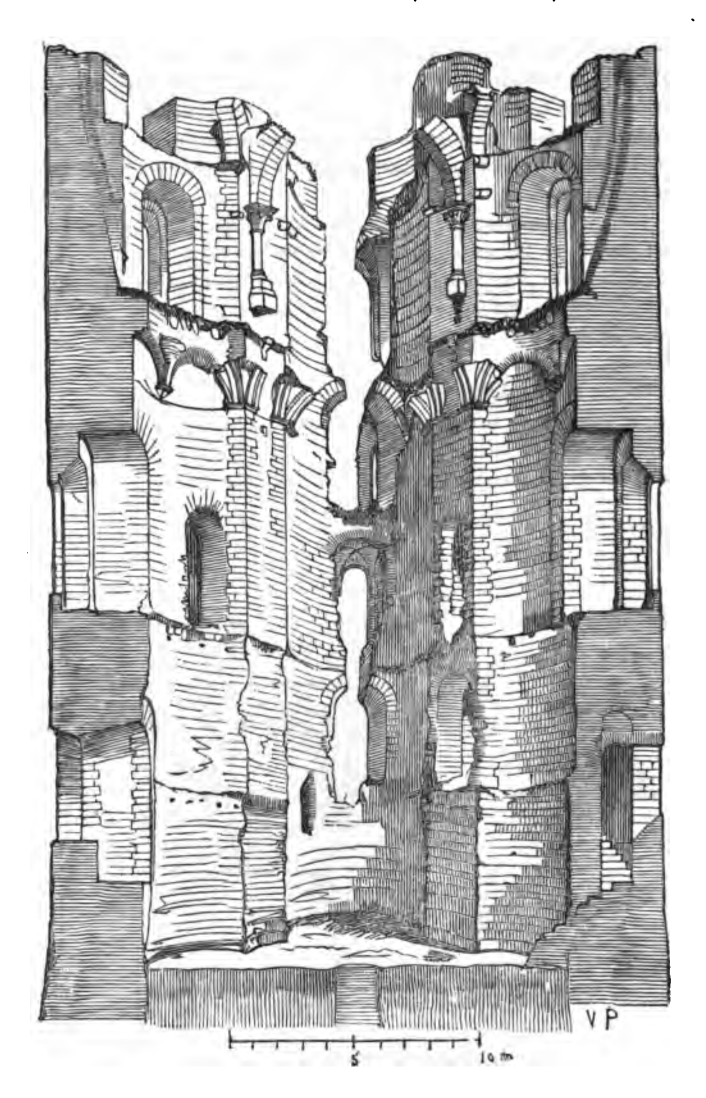
PLAN DE LA SALLE DU REZ-DE-CHAUSSÉE.

Le deuxième étage, qui était assurément la partie la plus remarquable de l'édifice, formait sans doute le logement du seigneur-châtelain. Quatre colonnes ornées de beaux chapiteaux, soutenaient de forts arcs-doubleaux destinés à supporter une voûte en pierre.

La vue intérieure de la tour indique, aussi exactement que possible, la disposition de cette belle salle, qui était éclairée par des fenêtres à larges embrâsures intérieures. Deux énormes cheminées dont il ne reste que le foyer et le tuyau n'offrent plus d'intérêt.

Le troisième étage, auquel on arrive par un escalier en spirale encore bien conservé, est celui qui a le plus souffert.

Les murs en ont été détruits presque jusqu'à leur base; il est donc impossible d'indiquer la hauteur de cet étage qui, selon toutes les

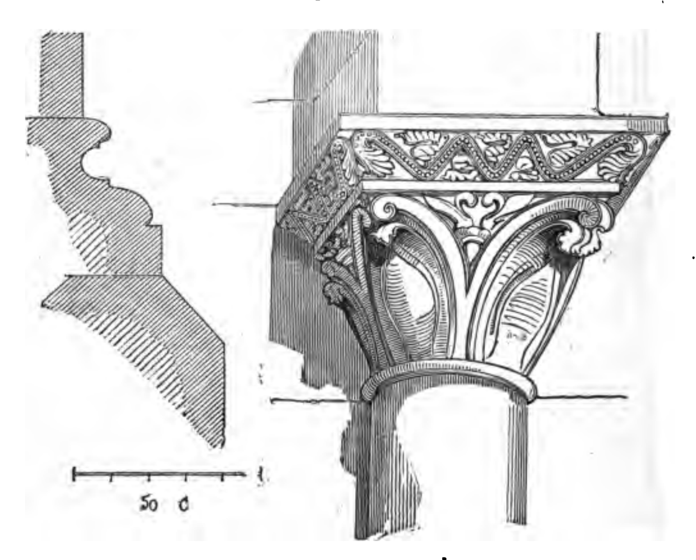


VUE INTÉRIEURE DU DONJON D'ETAMPES.

probabilités, devait être celui qui supportait les toitures. D'après la gravure de Chastillon, de nombreux créneaux, assez étroits, éclairaient l'intérieur. Malheureusement il ne reste aucun renseignement sur la forme et la hauteur des toitures qui, peut-être, étaient aiguës et coniques au-dessus de chacune des demi-tourelles qui forment la masse du donjon ; un grand toit central supportait la portion qui ne posait pas sur la muraille.

Il reste à mentionner deux détails d'aménagement fort utiles dans un donjon où les assiégés pouvaient rester bloqués fort long-temps. Je veux parler d'un puits étroit et très-profond, dont l'orifice s'ouvrait dans la grande salle du premier étage, et aussi d'un immense conduit de fosse d'aisance, allant du sommet à la base de la tour, dans l'intérieur de la muraille.

On est amené, dit M. Victor Petit, à faire remonter jusqu'au XIIe. siècle l'époque de la construction du donjon d'Etampes. Les détails d'ornementation, si utiles pour faciliter l'appréciation de l'âge des monuments, ne nous manquent pas ; voici le dessin de l'un des quatre



BASE ET CHAPITEAU DU CHATEAU D'ETAMPES.

grands chapiteaux et d'une base de colonne de la salle du deuxième étage.

Les tailloirs épais et saillants, ornés de feuilles ou de dentelures; les larges feuilles plates de la corbeille, enfin le profil des bases, indiquent la fin du XIIe. siècle ou la première période du règne de Philippe-Auguste, de 1180 à 1200.

Deux portes fortifiées s'ouvraient dans les murs d'enceinte du château; l'une sur la ville, l'autre sur la campagne près de la vieille route de Dourdan.

De vastes bâtiments dont il ne reste plus que de larges fondations, cachées sous les massifs de verdure d'un petit bois, s'élevaient en avant du donjon, et ne communiquaient avec lui qu'à l'aide d'un pont-levis placé sur la muraille quadrangulaire qui formait autour de ce donjon une enceinte défendue par un fossé profond (1).

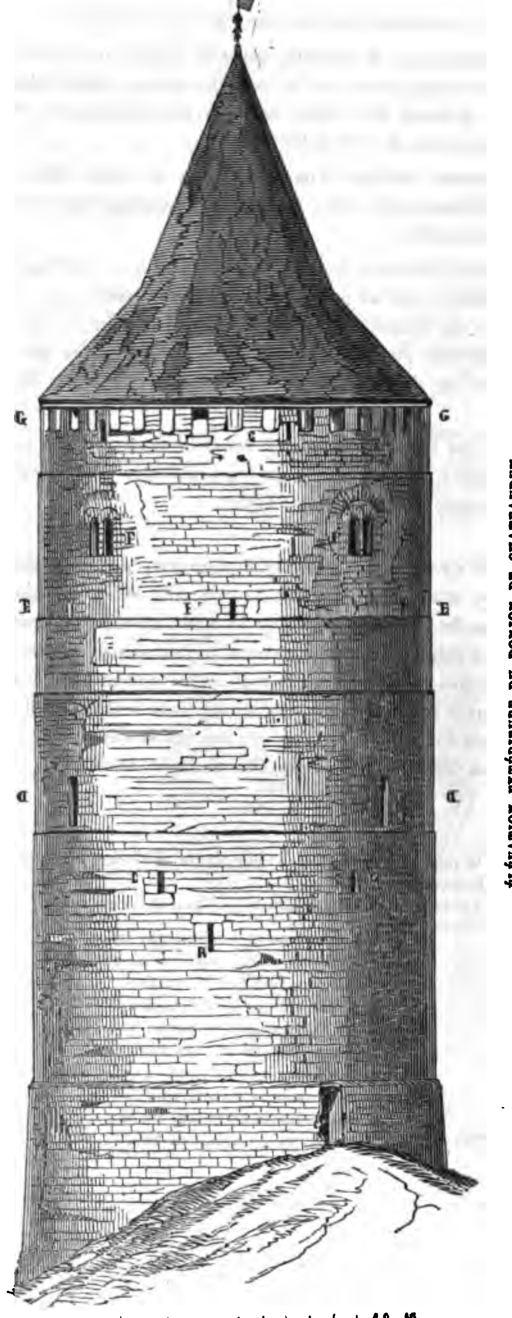
Une partie de ce gros mur se retrouve encore vers le côté ouest de la tour. Un peu à droite de ces bâtiments, on remarquait une petite chapelle dédiée à saint Laurent.

Tour de Châteaudun. Je cite en dernier lieu, parmi les donjons de transition, celui de Châteaudun, parce qu'il est cylindrique et que cette forme fut décidément préférée au XIIIe. siècle; c'est donc le plus avancé au point de vue des innovations successives essayées au XIIe. siècle, et lors même qu'il serait plus ancien que les précédents, c'est par lui que je devais terminer; mais tout porte à croire qu'il est aussi de la fin du XIIe. siècle, quoiqu'une inscription fasse parler cette tour et lui fasse déclarer elle-même qu'elle est du Xe. siècle (2).

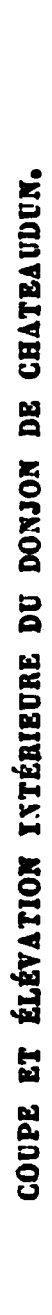
(1) V. le mémoire de M. Victor Petit sur le château d'Etampes, dans le t. XII du *Bulletin monumental.*

(2) Voici cette inscription transcrite textuellement :

J'AI ÉTÉ CONSTRUITE PAR THIBAULT-LE-
VIEUX OU LE TRICHEUR, COMTE DE DUNOIS
AU COMMENCEMENT DU Xe. SIÈCLE,
MA HAUTEUR JUSQU'À L'ENTABLEMENT
EST DE 90 PIEDS, ET EN TOTAL, LA
FLEUR DE LYS COMPRISE, DE 138;
MON DIAMÈTRE INTÉRIEUR, PAR LE BAS,
EST DE 27 PIEDS ET EXTÉRIEUR DE 53,
MA CIRCONFÉRENCE INTÉRIEURE EST DE
65 PIEDS, ET EXTÉRIEURE DE 167.



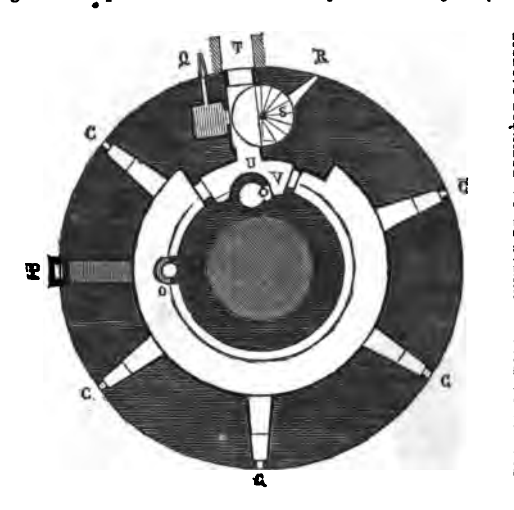
ÉLÉVATION EXTÉRIEURE DU DONJON DE CHATEAUDUN.



COUPE ET ÉLÉVATION INTÉRIEURE DU DONJON DE CHATEAUDUN.

M. Victor Petit l'a visitée depuis moi et c'est encore à lui que j'emprunte les figures que je présente du donjon de Châteaudun (1).

A Châteaudun comme ailleurs, l'entrée du donjon était à la hauteur du premier étage. Pour y arriver maintenant, il faut prendre un escalier placé dans l'aile du château près d'une chapelle, bâtie vers 1465 ; suivre des corridors étroits et tortueux, et enfin traverser une sorte de passage mobile qui aboutit à la véritable porte du Donjon. (Lettre T.)



PLAN DE LA TOUR AU NIVEAU DE LA PREMIÈRE GALERIE.

Mais ce qu'il importe de signaler dans ce donjon cylindrique, ce sont des galeries intermédiaires pratiquées dans l'épaisseur des murs entre les voûtes du rez-de-chaussée et le pavé du premier étage, entre celui-ci et le troisième.

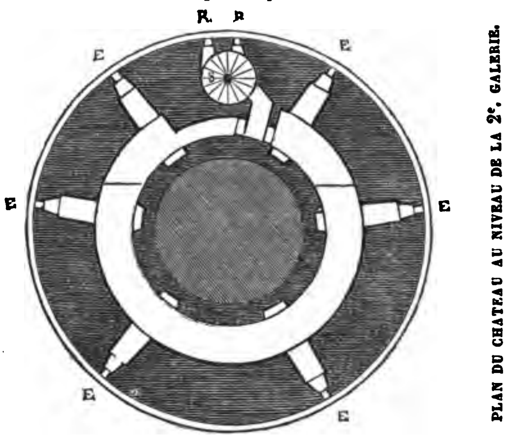
La coupe précédente (page 347) montre ces deux galeries circulaires, l'une éclairée par les ouvertures C C, l'autre par les fenêtres E E.

De la première galerie intermédiaire, on monte quatorze marches pour arriver dans une vaste salle éclairée par trois fenêtres à longues embrâsures, dans lesquelles sont pratiqués de petits réduits obscurs. Une voûte en dôme couronne cette salle.

On monte trente-huit marches pour arriver à une seconde galerie

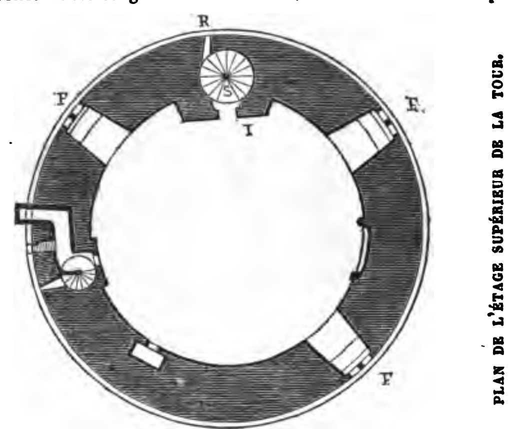
(1) Voir dans le tome XVI du *Bulletin monumental* la notice de M. Victor Petit sur ce donjon.

intermédiaire aussi curieuse que la première. Quinze autres marches



PLAN DU CHATEAU AU NIVEAU DE LA 2e. GALERIE.

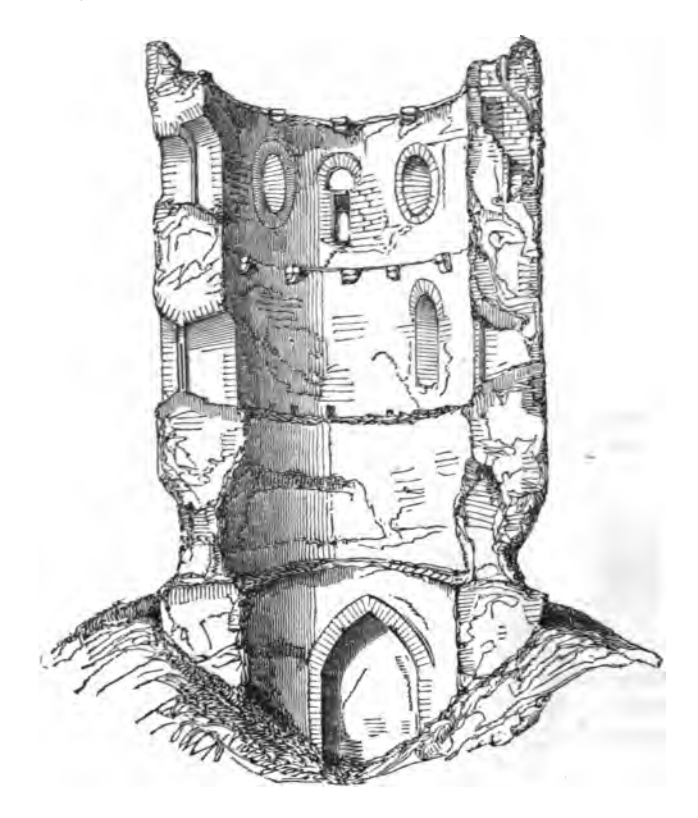
mènent à la grande salle du dernier étage. Celle-ci est éclairée par trois belles fenêtres géminées FFF. Enfin 27 marches d'un petit es-



PLAN DE L'ÉTAGE SUPÉRIEUR DE LA TOUR.

calier conduisent sur le chemin de ronde qui borde le sommet de la tour, et que de nombreux créneaux éclairent. Ici on peut étudier longtemps une magnifique charpente qui semble neuve, tant elle est bien conservée. On remarque avec intérêt le savant et puissant assemblage des bois, depuis les plus fortes pièces jusqu'aux plus petites.

Tour de Neaufle. Le donjon de Neaufle, dont il ne reste que la moitié, est aussi une tour cylindrique, ce qui montre que cette forme

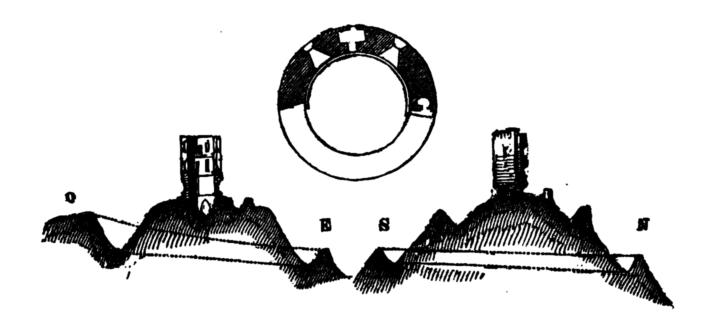


RUINES DE LA TOUR DE NEAUFLE.

devenait fréquente dans la 2ᵉ. moitié du XIIᵉ. siècle ; il est certain qu'en 1184 Henry II fit réparer ou reconstruire plusieurs places situées près de Gisors, le long des frontières normandes. Le rôle de l'Echiquier de Normandie vers 1184, d'où nous tirons ce renseignement, cite entre autres les châteaux de NEAUFLE, de NEUFCHATEL, de PIERREFITTE et de DANGU. On peut induire des termes du rôle que la tour du donjon de

Neaufle a été édifiée à cette époque avec les bâtiments voisins, tandis qu'on ne faisait qu'exhausser les murs d'enceinte : « *in operationibus*

PLAN DE LA TOUR DE NEAUFLE.



MOTTE ET RUINES DE LA TOUR DE NEAUFLE.

(Vues de deux côtés.)

turris de Nealfa et domorum ; et muri altiorandi et pedes ejusdem muri faciendi, c libræ, quatuor xx lib., xv lib., IIII solidi VIII deniarii. »

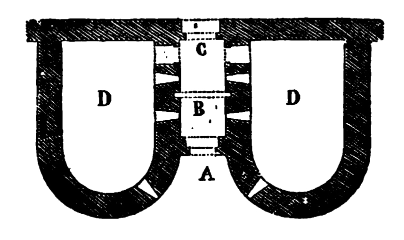
Les murailles des villes ont-elles offert quelque chose de particulier ? Dans tout ce qui précède, je me suis occupé presqu'exclusivement des châteaux proprement dits, sans parler des enceintes murales des villes.

Ces murailles n'avaient rien qui les distinguât de celles qui entouraient le bayle des châteaux ; elles étaient aussi flanquées d'un nombre plus ou moins considérable de tours rondes ou carrées.

Les portes qui étaient en certain nombre dans les grandes enceintes urbaines, offraient parfois quelques différences dans la disposition des appartements qui les surmontaient. On trouvait ordinairement entre deux tours, mais parfois sans cet accessoire, une large porte par laquelle pouvaient entrer les charrettes.

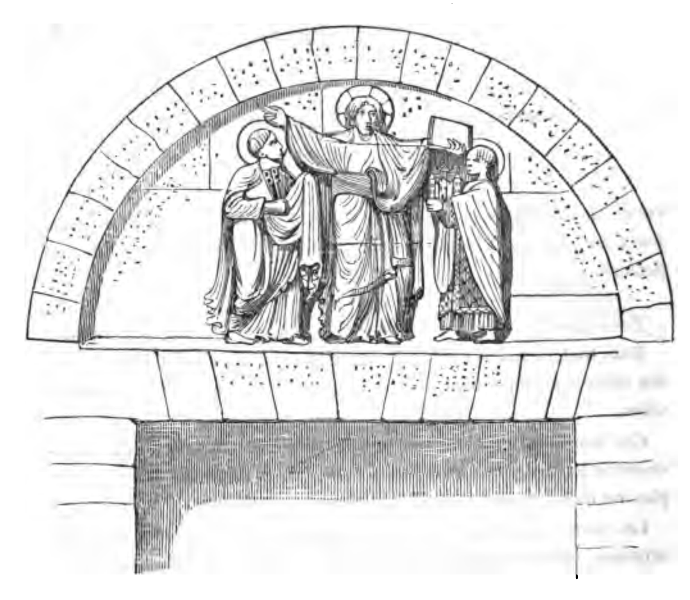
Entre la porte extérieure, fermant l'issue à laquelle accédait le pont-levis, et la herse qui se trouvait derrière, il y en avait une seconde

à l'extrémité du passage voûté traversant l'épaisseur du mur (C), de sorte que si quelques assaillants pouvaient franchir les premières clôtures, ils trouvaient un dernier obstacle qu'il était presque impossible de surmonter.



Quelquefois les portes de ville ont eu leur tympan orné de bas-reliefs: la Porte Neuve, à Trèves, nous en offre un bel exemple.

Ce bas-relief représente le Christ entre saint Pierre et saint Euchaire :



TYMPAN DE LA PORTE-NEUVE, A TRÈVES.

On lisoit autour du groupe l'inscription suivante :

TREVERICAM PLEBEM DOMINUS BENEDICAT ET URBEM.

Les traces des crampons qui avaient fixé les lettres de l'inscription sont restées dans la pierre comme le montre l'esquisse précédente.

Quelles furent, au XIIe. siècle, les conséquences de la multiplication des châteaux forts ?

L'établissement de ces nombreux châteaux entraîna de notables changements dans l'état du pays.

Vers la fin du XIIe. siècle, telle localité inconnue au IXe., et dans laquelle un seigneur avait établi son château au XIe., était devenue une bourgade importante, une baronnie d'où dépendaient parfois des villes anciennement fondées. Ces nouveaux centres formés par l'établissement des châteaux, déplacèrent une partie de la population. Les habitants des campagnes grouppèrent leurs habitations autour du donjon qui devait les protéger contre les rapines et dans lequel ils allaient, en temps de guerre, porter leurs effets les plus précieux (1).

Toute agglomération d'habitants nécessite des échanges et l'exercice des arts indispensables, aussi vit-on constamment s'établir des marchés, des foires et des artisans près des forteresses ; le centre féodal devint un petit centre d'affaires dont l'importance s'est maintenue jusqu'à nous, puisque la plupart de nos chefs-lieux de canton ont été au moyen-âge le siége d'une baronnie et d'une forteresse plus ou moins importante.

L'établissement des abbayes et la fondation des églises ou paroisses, par ces dernières, fut aussi une des grandes causes qui vinrent, au XIe. siècle et surtout au XIIe., changer la géographie de nos contrées. On vit alors des landes incultes devenir fertiles et se couvrir d'habitations.

Un bon ouvrage sur la statistique et la géographie des forteresses au XIIe. siècle serait, à nos yeux, rempli d'intérêt et extrêmement utile, pour classer dans la mémoire les faits d'armes et les divers événements

(1) Les habitants des campagnes déposaient ordinairement leurs meubles dans le château voisin lorsqu'ils craignaient le pillage. Les églises étaient aussi remplies d'effets et servaient de lieux de refuge dans les moments de danger. Lorsque Serlon fit à Carentan, en 1105, son fameux discours contre les longues chevelures, qui décida Henri Ier. et les seigneurs de sa suite à se laisser tondre, l'église était encombrée de meubles, ce qui donna lieu à l'orateur de débuter par une peinture pathétique des malheurs du temps et des effets de l'anarchie régnante.

Voir *Orderic Vital*, histoire de Normandie, liv. XI.

qui constituent l'histoire nationale. Comment, en effet, suivre les détails donnés par nos chroniques sur les siéges de tel ou tel château, si nous en ignorons la position exacte ?

Pour que le travail fût complètement satisfaisant, il faudrait que cette géographie féodale présentât quelques notions sur l'importance relative des châteaux, sur les fiefs qui en dépendaient, afin qu'on pût y puiser en même temps des notions sur la hiérarchie militaire, et sur la position des maisons fortifiées du moyen-âge.

CHAPITRE III.

XIIIe. SIÈCLE.

Quels ont été, durant le XIIIe. siècle, les caractères de l'architecture militaire?

Nous avons vu comment, au XIIe. siècle, une transformation s'opérait dans l'architecture militaire aussi bien que dans l'architecture religieuse, et quelques châteaux de la fin du XIIe. siècle nous ont montré ces changements déjà accomplis. Il sera facile de suivre ce développement en passant en revue un certain nombre de châteaux du XIIIe. siècle.

Quelques forteresses s'élèvent hautes et fières et sont là pour prouver que si le génie de l'architecture avait porté ses inspirations les plus belles et les plus pures dans la composition de ces admirables cathédrales que l'on a justement appelées *de grandes épopées de pierres*, la puissance féodale avait aussi fécondé le talent des architectes du XIIIe. siècle. Si les cathédrales de Chartres, d'Amiens, de Paris, de Reims, etc., etc., ravissent d'admiration et de surprise et pénètrent l'ame d'émotions religieuses, le château de Coucy avec sa tour colossale n'agit pas moins fortement sur l'esprit du spectateur.

Il a aussi sa poésie cet énorme donjon cylindrique, haut de 200 pieds, qui s'élève comme une colonne inébranlable, au milieu d'une auréole de tours et de murailles crénelées ; cette colonne féodale que les révolutions du globe n'ont pu ébranler sur sa base (1) et qui

(1) Un tremblement de terre, arrivé en 1692, a fendu verticalement les murs du donjon de Coucy, et l'une de ces crévasses est même assez considé-

domine un immense horizon comme un emblême de la puissance et de la fierté de ces barons qui prenaient pour devise :

ROI NE SUIS,
PRINCE, NE COMTE AUSSI.
JE SUIS LE SIRE DE COUCY.

On se rappelle qu'au XIIIe. siècle brilla cette architecture aux longues colonnes réunies en faisceaux, aux voûtes élancées, aux arcades aiguës, que nous avons appelée *Ogivale* (1) et qui répudiant les traditions romaines vint en quelque sorte conquérir le sol français. Les châteaux durent, comme les églises, se soumettre à une révolution artistique si complète, si générale; mais les innovations ne pouvaient porter que sur des parties accessoires, car ces édifices offrent des masses et peu de détails. Les portes, les fenêtres, les voûtes, l'ornementation; voilà surtout, dans les châteaux, ce qui subit au XIIIe. siècle, les effets de la révolution ogivale.

Forme générale. La forme ou disposition générale des châteaux du XIIIe. siècle, fut, comme auparavant, subordonnée à celle du terrain, lorsqu'ils reposaient sur la cime d'un rocher, ou sur un plateau bordé de vallons et de ravins. En pays de plaine, on préférait la forme carrée-longue; on trouve autour des deux enceintes, les mêmes travaux de défense que dans les forteresses du XIIe. siècle.

Tour du donjon. Si l'on vit encore, au XIIIe. siècle, des donjons carrés, ils eurent un diamètre moins considérable que ceux des XIe. et XIIe. siècles; mais le plus ordinairement, ils étaient de forme cylindrique. Quelle que fût la place attribuée à cette maîtresse tour, elle était isolée (Coucy), entourée d'un fossé particulier et accessible seulement au moyen d'un pont-levis.

A partir du XIIIe. siècle, on n'éleva plus de mottes en terre ou du moins on n'en établit que très-rarement, et dans les lieux où l'absence de bons matériaux forçait d'avoir recours à ce moyen d'accroître la hauteur des édifices : encore les donjons du XIIIe. siècle en petit nombre, assis sur des mottes, ne sont peut-être ainsi placés, au moins

rable, mais l'aplomb de la tour n'a point été compromis par cette violente secousse.

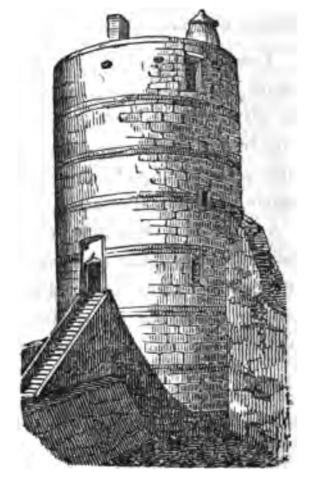
(1) Voir la quatrième partie de mon *Cours d'antiquités* et l'*Abécédaire d'archéologie.*

pour la plupart, que parce qu'ils ont succédé à des tours plus anciennes.

Logements. Les bâtiments voisins du donjon prirent une nouvelle extension. Le luxe avait sensiblement augmenté; il fallut des appartements plus spacieux, de vastes salles de réception. Quelques-unes de ces salles étaient magnifiques; elles avaient des fenêtres *en lancettes* garnies de vitraux peints et des pavés de briques émaillées, représentant des armoiries, des rosaces ou des compartiments de différentes couleurs.

Tours d'enceinte. La forme cylindrique prévalut pour les tours d'enceinte comme pour celle du donjon; les architectes du XIII°. siècle se sont montrés fort habiles dans la régularité et la solidité parfaite de ces belles pyramides qui s'élèvent comme de robustes colonnes destinées à consolider les murs, et à les défendre contre les attaques du siége. Les tours sont divisées en 2 ou 3 étages par des voûtes en pierre, quelquefois par des planchers portés sur des poutres, et couronnées d'une galerie de créneaux.

Voûtes. Les voûtes construites d'après le même principe que celles des églises, dans les bâtiments qui bordaient les cours, offrent pour les tours circulaires, des arceaux reposant sur des consoles ou des colonnettes espacées également les unes des autres, et qui vont se réunir au milieu de la voûte. Le point où s'opère la réunion de ces arceaux, est orné d'un fleuron, quelquefois d'un écusson armorié.



Appareil. L'appareil que je distingue par la dénomination de *moyen* se rencontre habituellement dans les tours et les murs du XIII°. siècle; mais les pièces varient de dimensions suivant la nature des matériaux employés. A Coucy, où ces pièces sont assez fortes et parfaitement taillées, on avait encore consolidé les murs au moyen de poutres incrustées dans la maçonnerie selon le système déjà décrit (Brionne, Gisors) et en vigueur dans les siècles précédents. Quelques tours dont

les revêtements sont en moëllon, m'ont présenté des assises de pierres de taille placées à différentes hauteurs, comme des cordons de briques et figurant ainsi des espèces de cercles dans l'élévation des tours (Blois, Angers, etc., etc.). L'esquisse précédente montre cette disposition.

Fenêtres. Les fenêtres ordinairement très-simples à l'extérieur affectent la forme de lancettes plus ou moins étroites. A l'intérieur elles sont parfois ornées de colonnes de chaque côté et de tores ou de nervures comme celles des églises. Dans les parties les moins exposées aux attaques, à l'intérieur des cours, on trouve des fenêtres à deux compartiments, encadrées dans des lancettes géminées; les grandes salles des châteaux étaient ainsi éclairées. Dans ces fenêtres la tête de l'ogive était très-souvent remplie en maçonnerie, de sorte que les ouvertures étaient carrées et non pointues au sommet.

Portes. Les grandes portes flanquées de deux tours, à l'entrée des places, prirent aussi la forme ogivale dans leurs arcades : elles étaient quelquefois munies de deux herses; l'une manœuvrant derrière le pont-levis et l'autre placée à l'extrémité opposée du passage voûté, vers l'intérieur de l'enceinte. Habituellement on ne pouvait communiquer de la porte aux tours latérales; l'accès de celles-ci était pratiqué en dedans du bayle.

Les portes des tours et des bâtiments situés à l'intérieur des châteaux, beaucoup moins grandes que les précédentes, étaient quelquefois ornées de moulures et de colonnes, mais jamais elles n'offraient de voussures multipliées comme celles des églises de la même époque, et bien souvent elles étaient simples et sans aucun ornement.

Moulures. Les moulures que j'ai remarquées dans les châteaux du XIIIe. sont les mêmes que nous avons citées en parlant de l'architecture religieuse du même temps (*Abécédaire d'archéologie*, chap. IV). Des trèfles, des quatre-feuilles en creux, et des feuilles entablées, des crochets, etc., etc., ornent l'entablement et la corniche. Autour des portes et des fenêtres on peut trouver des têtes de clous, des violettes, des fleurons et des guirlandes de feuillages (*voir, pour la description de ces ornements, la 4e. partie du Cours, p. 240, et l'Abécédaire d'archéologie, p. 240*).

A l'intérieur des salles on trouve aussi des arcades simulées comme dans les églises.

Peintures. Les croisés qui avaient visité l'Italie, la Sicile et les villes

de l'Orient, durent rapporter de ces contrées, un goût pour le luxe qu'ils n'avaient point auparavant; la peinture fut employée pour la décoration des murailles. A Coucy, j'ai remarqué des rinceaux d'un rouge-foncé sur un fond jaunâtre, autour de plusieurs arcades; ailleurs les voûtes étaient peintes en bleu. Dans quelques salles du XIIIe. siècle, j'ai trouvé des quatre-feuilles disposés en guillochis sur un fond jaune, et, en guise de bordure, des arcades trilobées figurant une sorte de balustrade à hauteur d'appui.

Au château de Cendré (Allier) des peintures murales du XIIIe. siècle, récemment découvertes, représentent un tournoi : elles ont été figurées dans l'*Art en province*.

Dans les salles où le luxe des décors a été poussé plus loin, les corniches, l'archivolte des portes et parfois les arceaux des voûtes, ont reçu des dorures.

Comment peut-on expliquer l'abandon de la forme carrée et l'adoption de la forme cylindrique au XIIIe. siècle pour les donjons ?

Les tours cylindriques devaient mieux résister aux attaques des machines que les tours carrées, leurs surfaces convexes offrant partout la même solidité ; l'introduction des voûtes élancées en ogive devait d'ailleurs faire abandonner ces larges donjons à planchers droits, on trouva tout simple de voûter les tours et de consolider ces voûtes au moyen d'arceaux reposant sur des colonnettes ou des consoles espacées également et formant pour les appartements une décoration analogue à celle des églises. Enfin, les toits coniques des donjons cylindriques offraient moins de surface et moins de danger, en temps de siége, que les toits à quatre pans des larges donjons carrés, qui étaient quelquefois incendiés par les brandons lancés du dehors.

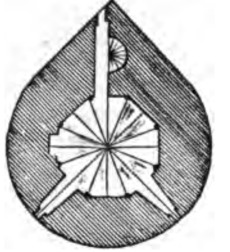
Ne peut-on pas indiquer encore d'autres causes de l'adoption du donjon cylindrique?

La grande révolution qui s'était opérée dans l'architecture en général par l'avénement du style ogival avait dû réagir sur l'architecture militaire : il fallut donner plus d'élévation aux étages, mettre les tours en harmonie avec les constructions voisines. Ce changement, d'ailleurs, est si intimement lié avec l'introduction du style ogival, qu'on voit la façade carrée persister, dans les régions de la France qui conservèrent

le style roman de transition, concurremment avec le style ogival, telles que les provinces du Sud, du Sud-Est, de l'Est, et c'est surtout dans le royaume de France où l'architecture ogivale se montrait si belle au XIIIe. siècle, que le donjon cylindrique développe ses belles formes. La tour du Louvre était un donjon cylindrique. Philippe-Auguste paraît l'avoir préféré, et son exemple dut en général être suivi dans la France du XIIIe. siècle.

Tour blanche d'Issoudun. Le donjon du château d'Issoudun est connu sous le nom de *Tour blanche.*

Cette belle tour cylindrique, sur laquelle un épi triangulaire est soudé du côté de l'escalier, est construite sur une espèce de motte assez élevée et entourée de quelques constructions accessoires qu'il fallait franchir pour accéder à la porte de la grande salle.



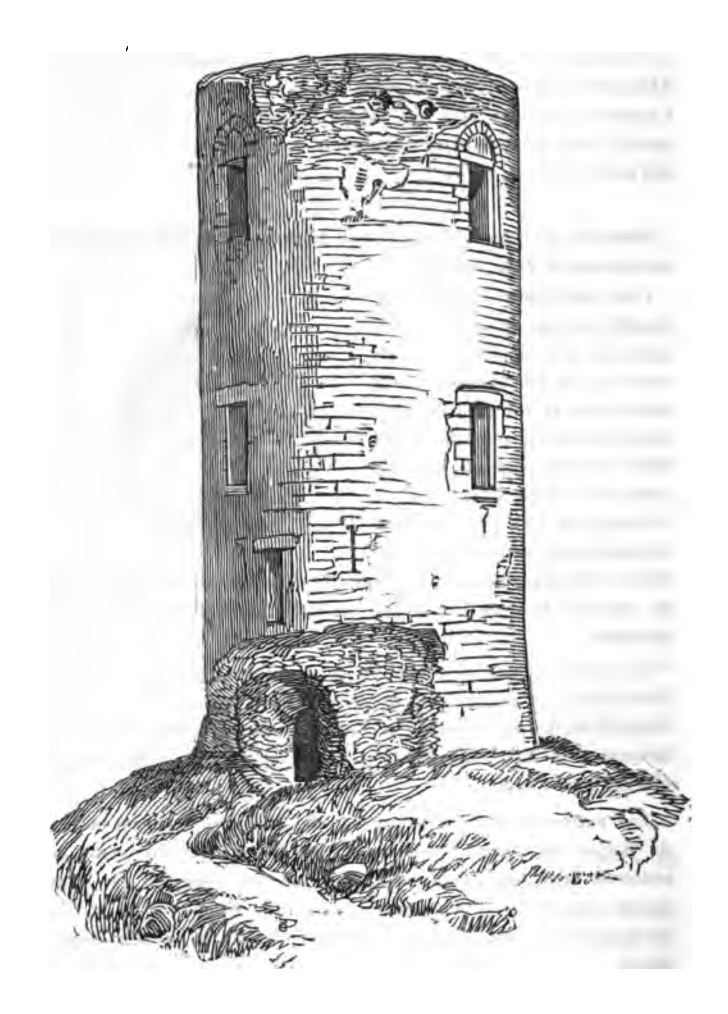
PLAN DE LA TOUR BLANCHE.

Cette salle était, comme dans la plupart des autres tours, au-dessus d'un appartement répondant au rez-de-chaussée et dans lequel on n'entrait que par une trappe circulaire pratiquée au centre du plancher.

La grande salle est octogone, ornée de colonnes qui supportent les huit arcades du pourtour et les arceaux de la voûte. Les bases des colonnes ont des pattes, ce qui annonce la fin du XIIe. siècle ou le commencement du XIIIe. Les chapiteaux n'ont point été sculptés et n'offrent que des blocs carrés.

Une autre salle existe au-dessus de celle-ci; le couronnement ancien du donjon est détruit : évidemment un toit conique recouvrait et terminait cette tour, dont l'élévation était ainsi occupée par trois grands appartements, non compris l'étage des combles : celui du rez-de-chaussée, la grande salle ornée d'arcatures et la salle supérieure.

On entre aujourd'hui dans la salle inférieure par une brèche pratiquée récemment dans l'épaisseur de la muraille.

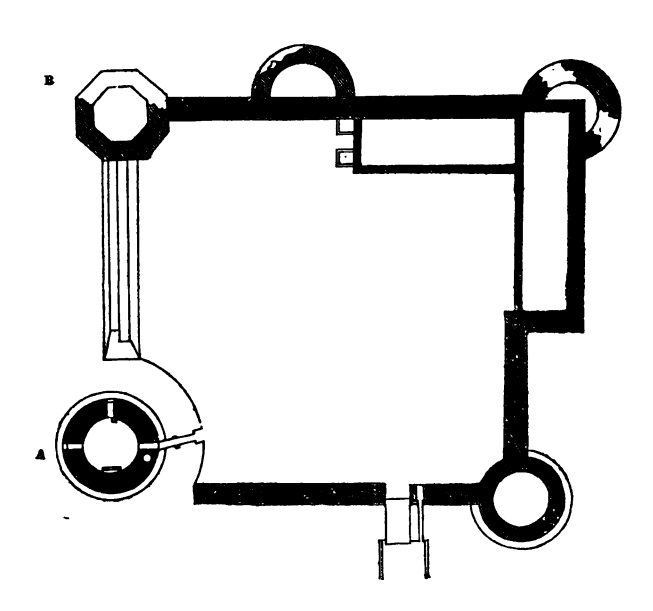


DONJON DU CHATEAU D'ISSOUDUN.

(Appelé la Tour blanche.)

Donjon de Lillebonne. Le château de Lillebonne est fort ancien : j'y ai vu encore, il y a 25 ans, des salles considérables dans le style roman du XIe. ou du XIIe. siècle, mais elles ont disparu. Le donjon cylindrique qui subsiste, et qui forme aujourd'hui la partie la plus intéressante de cette ancienne forteresse, doit être du XIIIe. siècle ; il offre la plus grande analogie avec les donjons connus de cette époque.

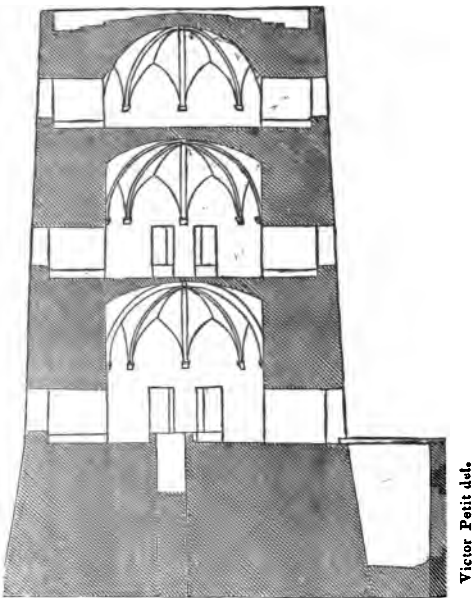
Cette belle tour (A) est complètement détachée des autres et ceinte d'un fossé profond dont la contrescarpe était probablement garnie d'un mur ; on ne pouvait accéder à la porte d'entrée qu'au moyen d'un pont-levis.



PLAN DU CHATEAU DE LILLEBONNE.

Trois étages superposés occupaient l'élévation de la tour, à partir du niveau de la porte d'entrée : ces étages étaient voûtés en ogive comme le montre la coupe suivante.

Les autres parties du château de Lillebonne ne sont pas toutes du XIIIe. siècle, la tour octogone, placée à l'angle B, n'est pas antérieure

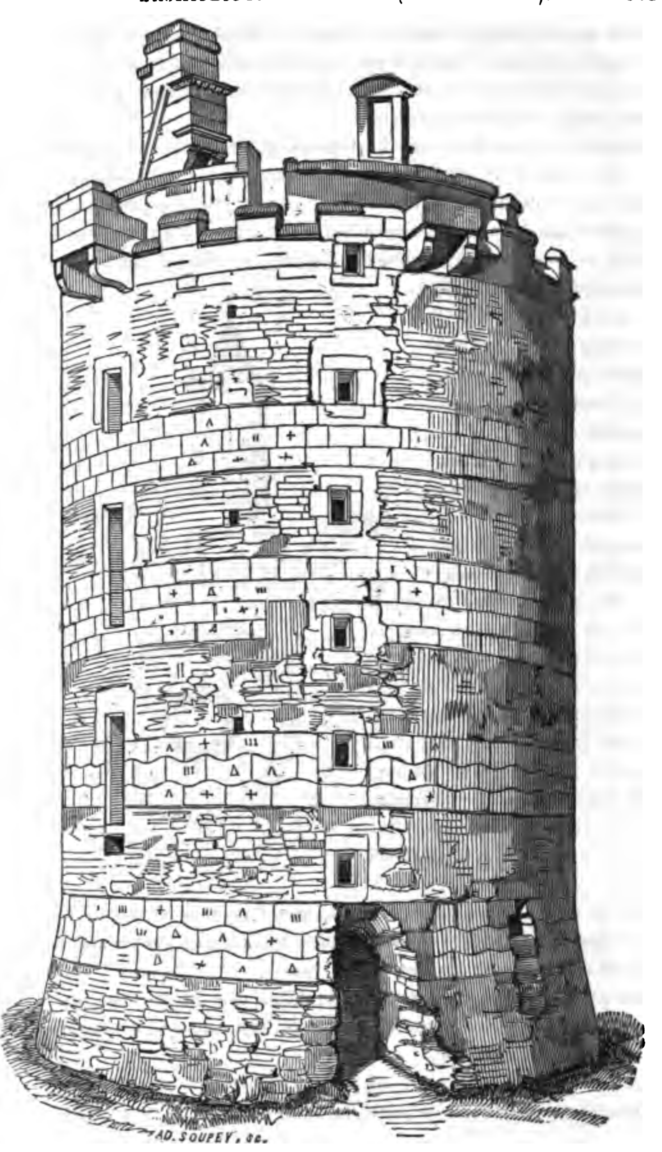


ÉLÉVATION INTÉRIEURE DU DONJON DE LILLEBONNE.

au XIVe. siècle. Il est difficile de se prononcer sur l'âge des autres murs; ils peuvent être de plusieurs époques.

Donjon de Tournebut. Le donjon de Tournebut est encore très-intéressant malgré les altérations qu'il a subies; c'est une belle tour cylindrique dont voici l'image dessinée avec la plus grande fidélité par M. V. Petit.

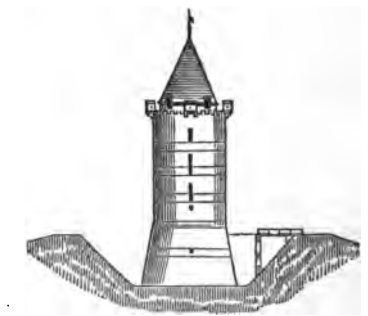
Plusieurs assises de pierre de taille forment des cercles à différentes hauteurs au milieu de l'appareil. Les pierres des deux cercles inférieurs s'emboitent les unes dans les autres : je n'ai trouvé que là cet appareil dont le dessin de M. Victor Petit donne une idée très-juste; car toutes les

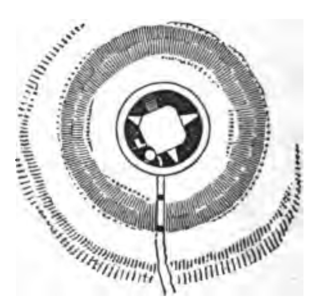


DONJON DE TOURNEBUT.

pierres ont été scrupuleusement indiquées : la plupart d'entre elles portent aussi des signes d'appareil plus ou moins ressemblants à ceux que l'on trouve en si grand nombre dans les monuments du Midi et de plusieurs autres contrées de la France.

La tour de Tournebut a subi intérieurement de grands changements vers la fin du XVIe. siècle, et la partie inférieure a été engagée et cachée par suite de l'établissement de bastions. Dans son état ancien, la partie basse de la tour, aujourd'hui cachée, formait un talus depuis le fond du fossé jusqu'à la crête du rempart, ce qui lui donnait une toute autre élégance qu'elle n'a maintenant. Elle offrait alors des proportions et une forme à peu près semblables à celles des donjons cylindriques du XIIIe. siècle que nous connaissons ailleurs, notamment celui de Villeneuve-le-Roi, département de l'Yonne. Voici la tour de Tournebut rétablie telle qu'elle existait dans l'origine et le plan indiquant les deux fossés qui en défendaient l'abord.



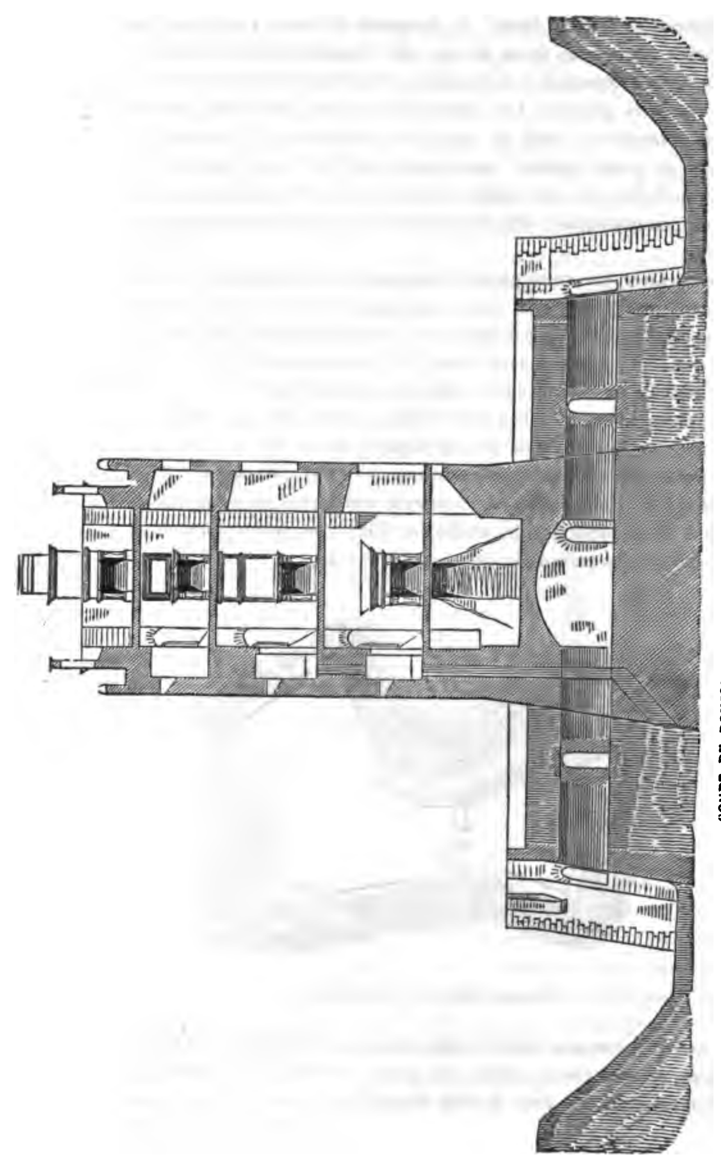


Je n'ai pu me procurer de renseignements sur la date des fortifications modernes qui défigurent la partie inférieure de l'édifice, mais elles remontent vraisemblablement au règne de Louis XIII, ou tout au plus au temps d'Henri IV.

Ce fut à la même époque, je crois, que l'intérieur de la tour fut retravaillé du haut en bas et les planchers refaits, avec des cheminées dont les moulures sont très-bien conservées.

Les planchers sont tous détruits. Je donne ci-après la coupe intérieure de la tour avec l'indication des étages, des escaliers, des ouvertures, cheminées, etc., etc.

Le dernier étage était séparé des créneaux par un chemin de ronde. La tour avait subi dans cette partie quelques additions au XVIe. siècle.



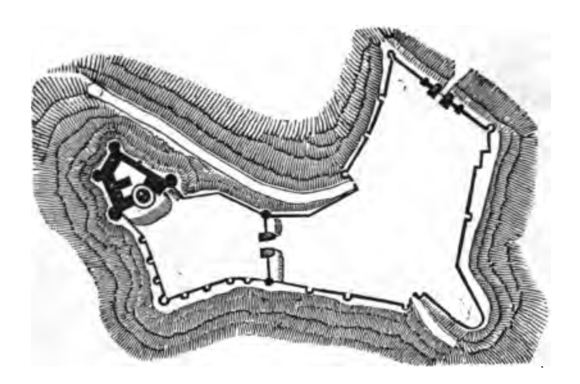
COUPE DU DONJON DE TOURNEBUT ET DE SES ACCESSOIRES.

Château de Coucy (Aisne). La forteresse de Coucy s'élève sur une éminence allongée en forme de cap, qui domine de larges vallées, et qui m'a paru appartenir à la formation du calcaire grossier tertiaire.

Disposition générale. On entre d'abord dans une vaste cour de forme irrégulière, dont les remparts soigneusement construits en pierres de grand appareil, sont flanqués de dix tours; trois de ces tours appliquées sur des angles saillants sont cylindriques et les sept autres semi-sphériques; elles renfermaient des appartements voûtés en pierre.

Pour entrer dans cette première enceinte, il fallait franchir un fossé profond, puis passer sous une grande porte voûtée en ogive, armée d'une herse et défendue par deux tours semi-sphériques. Deux arcades en ogive sont pratiquées dans le mur, de chaque côté de l'allée voûtée sous laquelle on passait après avoir franchi le seuil de la porte.

Un appartement d'où l'on faisait manœuvrer la herse surmontait ce passage. Sur l'archivolte de l'arc de la porte faisant face à la cour, on remarque une guirlande de passe-roses. L'extrémité opposée de la voûte et l'archivolte de l'arcade extérieure sont complètement détruites; mais il est probable qu'elles n'offraient point d'ornements semblables, exposées qu'elles étaient aux attaques de l'ennemi.



PLAN DU CHATEAU DE COUCY.

La seconde enceinte tournée obliquement, par rapport à la première, à cause du mouvement naturel du terrain sur lequel elle repose, en était séparée par un fossé profond creusé dans la roche; elle présente

la forme d'un carré irrégulier aux angles duquel s'élevaient quatre belles tours cylindriques. Le donjon était placé tout près du mur orienté à l'Est et faisait face à la première enceinte à peu près à égale distance des deux tours qui garnissaient de ce côté les angles des murs; il ne faisait pas corps avec la muraille, mais il n'en était séparé que par un chemin de ronde assez étroit; des édifices considérables s'étendaient le long des murs des trois autres côtés. On pénétrait dans cette enceinte formidable en traversant le fossé sur un pont étroit aujourd'hui totalement détruit qui était, dit-on, surmonté de cinq portes; à l'extrémité de ce passage se trouvait un pont-levis, puis une dernière porte armée d'une herse.

Un ancien dessin du château de Coucy que je présente aidera à



ANCIENNE VUE DU CHATEAU DE COUCY.

reconstruire cette belle forteresse telle qu'elle était autrefois; on voit que le donjon avait plusieurs cheminées et que la chemise de murailles qui le protège à sa base était garnie de créneaux.

Donjon. Commençons par le donjon : cette belle tour cylindrique a 155 pieds de hauteur perpendiculaire et sa circonférence est de 305 pieds. Comme elle n'a plus de toit, on peut évaluer à près de 200 pieds la hauteur de l'édifice lorsqu'il conservait encore son couronnement. La porte d'entrée attire l'attention. Elle était ornée de colonnettes, aujourd'hui brisées en partie; ces colonnettes supportaient un linteau garni de feuilles entablées, qui a été arraché dans le siècle dernier, en même temps qu'un bas-relief ornant le tympan et représentant un guerrier armé de son bouclier et de son épée, luttant

contre un lion furieux (1). Un arrachement qui reste, montre encore une partie du corps de l'animal. Ce tympan était entouré d'une double bande formant l'archivolte, l'une ornée de personnages en bas-relief, l'autre présentant une guirlande de feuillages : le tout encadré dans un tore ou cordon en saillie reposant sur de petites cariathides.

L'enlèvement du tympan et du linteau laisse voir la coulisse qui renfermait la herse, laquelle pouvait être mise en mouvement par des gardes postés dans un petit appartement situé au-dessus.

Le corps de la tour jusqu'au dernier étage ne présente qu'un très-petit nombre d'ouvertures; à ce niveau on remarque un rang de consoles très-bien conservées, et au-dessus vingt-quatre fenêtres en ogive. Je suppose que ces consoles ont supporté une rampe formée avec des pièces de bois, espèce de balcon dans lequel on aurait ménagé des trous entre chaque console pour jeter des pierres en cas de siége. Ainsi les pièces en saillie que nous voyons, ne seraient que les restes d'un cercle de machicoulis placé au-dessous et à portée des fenêtres ouvertes à la partie supérieure de la tour.

L'usage des machicoulis avec encorbellement de pierre n'a commencé qu'à la fin du XIIe. siècle; il n'est pas étonnant qu'au commencement du XIIIe. on n'eût pas encore adopté pour cette partie des murailles militaires la disposition que nous trouverons consacrée dans les forteresses d'une époque moins ancienne

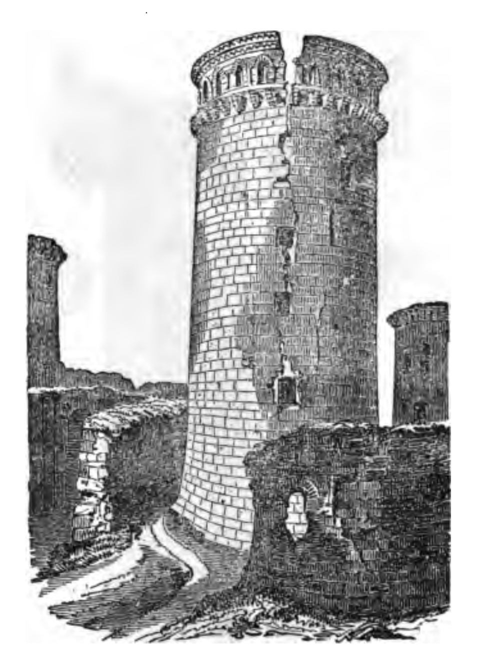
Les fenêtres en ogive qui dominent les consoles ont 10 pieds d'élévation sur 6 pieds de largeur; entre chacune d'elles est une étroite ouverture ou meurtrière : le tout est couronné par une corniche ornée de deux rangs superposés de feuilles entablées, de sorte que la tour ressemble en grand à ces grosses colonnes cylindriques à chapiteaux courts qui supportent les arcades des nefs dans certaines églises.

A l'intérieur, la tour de Coucy est extrêmement curieuse et d'une très-grande élégance.

Malheureusement toutes les voûtes sont détruites, mais les belles arcades, au nombre de douze à chaque étage, et les sculptures qui décoraient le pourtour des murs, sont à peu près intactes. Ces arcades,

(1) On a publié, il y a 25 ans, chez M Engelmann, plusieurs lithographies du château de Coucy, par M. le chevalier de Lépinois, ancien sous-préfet. L'une de ces vues représente la porte du donjon telle qu'elle était avant la mutilation du tympan. M. Melleville, auteur de l'*Histoire de Laon*, a publié tout récemment un volume in-8°. sur l'*Histoire de Coucy* : ce volume est orné d'un assez grand nombre de gravures sur bois.

presque sans ouvertures à l'extérieur, affectent la forme de lancettes qui domine dans les fenêtres des églises du XIIIe. siècle ; celles

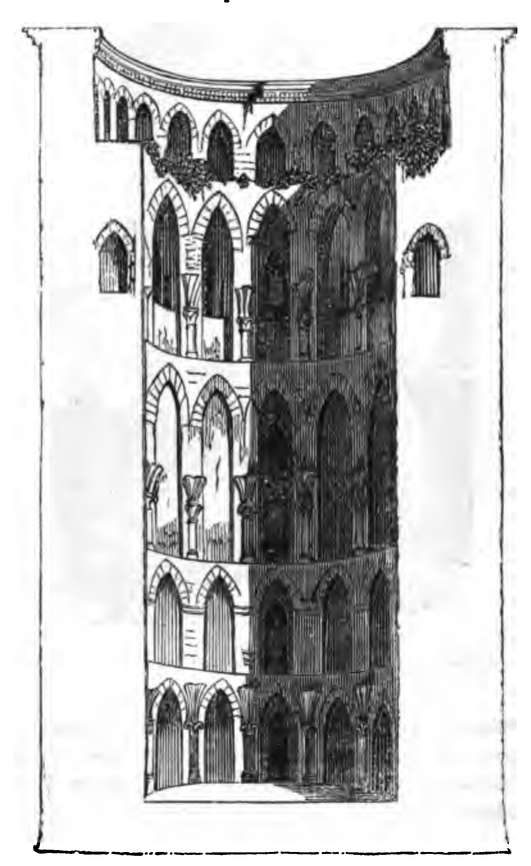


ÉLÉVATION EXTÉRIEURE DU DONJON DE COUCY.

du troisième et du quatrième ordre offrent un élancement et une profondeur que nous trouvons particulièrement dans les lancettes placées autour des absides (cathédrales de Coutances et de Bayeux, St.-Etienne de Caen, etc.).

La première salle au rez-de-chaussée avait 40 pieds de hauteur et 48 pieds de diamètre; elle comprenait dans son élévation ces deux premiers rangs d'arcades, et était, ainsi que les salles supérieures, éclairée par trois ouvertures seulement. Les arceaux de la voûte venaient reposer à 6 pieds du sol, sur des consoles ornées de personnages et engagées dans le massif compris entre les arcades du premier ordre.

La seconde salle correspondait aux arcades du troisième ordre ; elle avait à peu près la même élévation que la première pièce, et les arceaux de la voûte étaient disposés de même.



ÉLÉVATION INTÉRIEURE DU DONJON DE COUCY.

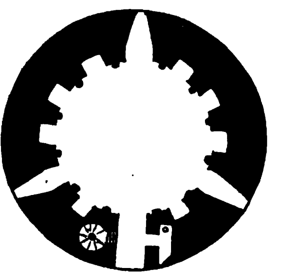
La troisième salle correspondait au quatrième ordre ; un peu moins élevée que les deux autres, elle était entourée à une certaine hauteur au-dessus du pavé, d'une galerie ou corridor pratiqué dans l'épaisseur du mur, et au moyen duquel on pouvait faire le tour de la pièce sans y entrer.

Une plate-forme qui occupait le dernier étage, se trouvait éclairée par les vingt-quatre fenêtres dont nous avons déjà parlé; elle avait environ 15 pieds de hauteur, et la corniche était, ainsi que celle de l'extérieur, ornée d'un double rang de feuilles entablées.

Comme on avait donné beaucoup moins d'épaisseur aux murs à partir du pavé de ce quatrième étage, le diamètre intérieur de la tour se trouve être beaucoup plus considérable à ce niveau et d'environ 72 pieds.

L'escalier tournant qui servait à monter jusqu'au sommet de l'édifice était placé dans l'épaisseur du mur tout près de la porte d'entrée; il était large et commode, ayant un diamètre de 22 pieds (1).

Le puits dont la profondeur approchait, dit-on, de 200 pieds, s'ouvrait sous la deuxième arcade à partir de la porte d'entrée, du côté droit; on pouvait y puiser de l'eau du premier étage au-dessus du rez-de-chaussée. — Sous une autre arcade, on aperçoit une cheminée.



PLAN DU DONJON DE COUCY.

Il est très-fâcheux qu'il ne reste pas quelques parties un peu considérables des voûtes, mais on devine comment elles se terminaient à leur sommet.

Tours d'enceinte. J'ai dit que quatre tours étaient placées aux angles du château; elles sont aussi très-curieuses à observer, quoique bien moins considérables que le donjon. Leur hauteur est de 100 pieds, leur circonférence de 140, l'épaisseur des murs de 9 pieds et le diamètre intérieur des salles d'environ 33 pieds.

Elles sont couronnées d'un rang de consoles qui supportaient une corniche en saillie et formaient des machicoulis. A l'intérieur, on remarque dans le pourtour des murs trois ordres d'arcades lancéolées comme celles du donjon; trois étages divisaient l'élévation de ces tours et correspondaient aux trois rangs d'arcades, celles-ci étaient au nombre de six seulement à chaque étage.

Sous les tours se trouvaient des salles souterraines de 24 pieds de profondeur, espèces de prisons dans lesquelles on ne pouvait pénétrer

(1) Ce diamètre était seulement de 10 pieds au haut de la tour.

que par une ouverture circulaire, pratiquée au milieu de la voûte, et ressemblant à l'orifice d'un puits.

Bâtiments établis entre les tours. Les trois grands corps de bâtiment qui régnaient entre les tours, au Nord, à l'Est et à l'Ouest, n'avaient pas moins de 70 pieds de hauteur non compris le toit. A l'Est et à l'Ouest, on n'y voyait guère extérieurement que des ouvertures en forme de meurtrières, mais à l'intérieur il y en avait d'assez grandes qui n'existent plus, le mur dans lequel elles étaient percées ayant été en grande partie démoli. Plusieurs ouvertures assez spacieuses étaient percées au centre du mur orienté au N.-N.-O., et qui domine la route de Chauny ; le château était inattaquable de ce côté à cause de l'escarpement du terrain.

Dans l'état actuel des bâtiments, il est impossible de se rendre compte de leur distribution intérieure. On remarque d'abord au niveau de la cour centrale des caves ou magasins solidement voûtés. Plusieurs de ces magasins n'avaient point de communication les uns avec les autres, et devaient s'ouvrir dans la cour comme des remises. J'ai remarqué la même disposition dans beaucoup d'autres châteaux, et il paraît que ces espèces de caves destinées à serrer les provisions du châtelain, servaient aussi en temps de guerre à loger les meubles et autres objets que les paysans du voisinage venaient mettre en sûreté dans les châteaux. Quelques-unes de ces pièces ont peut-être servi de cuisines à Coucy ; on y voit des cheminées dont les tuyaux sont carrés et assez étroits.

Au-dessus des voûtes du rez-de-chaussée, régnaient des appartements spacieux ; une magnifique pièce appelée salle des gardes, et qui existait encore presque intacte dans le siècle dernier, occupait toute l'étendue comprise entre les tours. Cette grande salle qui paraît avoir été richement décorée au XIIIe. siècle, avait été retouchée au XVIe. dans quelques parties, ainsi que l'attestent diverses moulures d'ornement.

Dans les grands châteaux, on trouve de pareilles salles qui devaient servir aux parades et aux cérémonies.

Près de la salle des chevaliers du château de Coucy, était une chapelle dont il ne reste plus que les fondations et qui s'avançait vers le milieu de la cour.

D'autres appartements plus ou moins spacieux et dont il serait difficile d'indiquer la destination, occupaient les bâtiments situés entre les tours. L'un d'eux, placé dans le petit côté de la cour, vers Chauny,

pouvait servir de salle à manger ou de réfectoire; c'était le mieux éclairé.

Il est probable qu'il existait partout un second étage au-dessus du premier.

Vers la fin du XIIIᵉ. siècle, on donna plus d'extension encore qu'on ne l'avait fait précédemment aux corps de logis destinés à la vie ordinaire du baron et de sa suite, on négligea même quelquefois d'établir le donjon avec une enceinte particulière, et l'on donna ce nom à une tour plus haute que les autres, mais liée aux principales constructions.

Ainsi l'on voit déjà, dans les châteaux de la fin du XIIIᵉ. siècle, l'alliance intime des constructions considérables et purement civiles avec les tours et les ouvrages militaires, et souvent ils présentaient la réunion d'une forteresse et d'un palais.

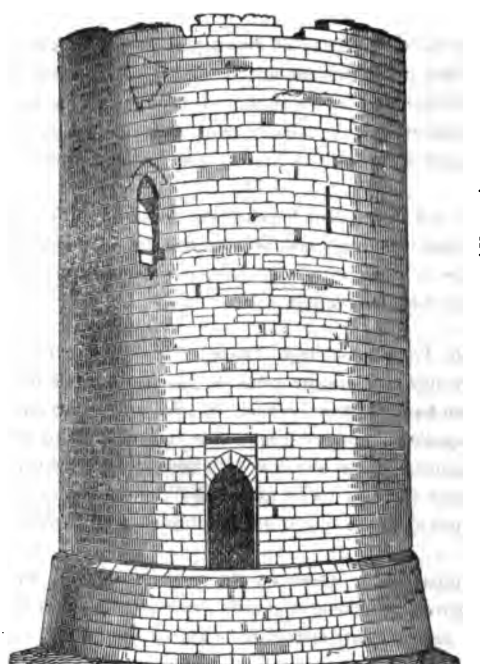
Donjon de Villeneuve-le-Roy (Yonne). Le donjon cylindrique de Villeneuve-le-Roy est, comme celui de Lillebonne, isolé du château voisin par un fossé large et profond, et offre au-dessous du sol de la salle par laquelle on entre un empatement conique ou talus de 4ᵐ. ou environ de hauteur, ayant à sa base 17ᵐ. environ de diamètre, et à son sommet environ 15ᵐ. 40. Là est un retrait d'environ 15ᶜ. au pourtour, à partir duquel s'élève la tour cylindrique ayant ainsi environ 15ᵐ. 10 de diamètre.

A la hauteur de ce retrait ou de ce socle s'ouvre, au levant, une porte ogivale actuellement murée. Au couchant, vers l'intérieur de la ville, est une porte semblable de 1ᵐ. 13 d'ouverture.

Le premier étage se trouve au-dessus d'une salle obscure dans laquelle on ne peut pénétrer que par une trappe au milieu du pavé. Elle était couverte par une voûte ogivale à six arcs doubleaux, à deux tores séparés par une gorge, dont on voit les retombées supportées par des culs-de-lampe ornés de feuilles de lierre, de choux, etc., plus ou moins fouillés. Une voûte pareille, dont on voit encore les restes, recouvrait une deuxième salle, qui était surmontée d'un troisième étage; on en a employé les pierres à la construction du quai, en amont du pont sur l'Yonne. Le diamètre intérieur du donjon est de 7ᵐ. 60, de sorte que l'épaisseur des murs est de 3ᵐ. 75 à 3ᵐ. 80.

A gauche de l'entrée est pratiqué, dans l'épaisseur du mur, un escalier conduisant aux étages supérieurs. Plus loin, du côté du Nord,

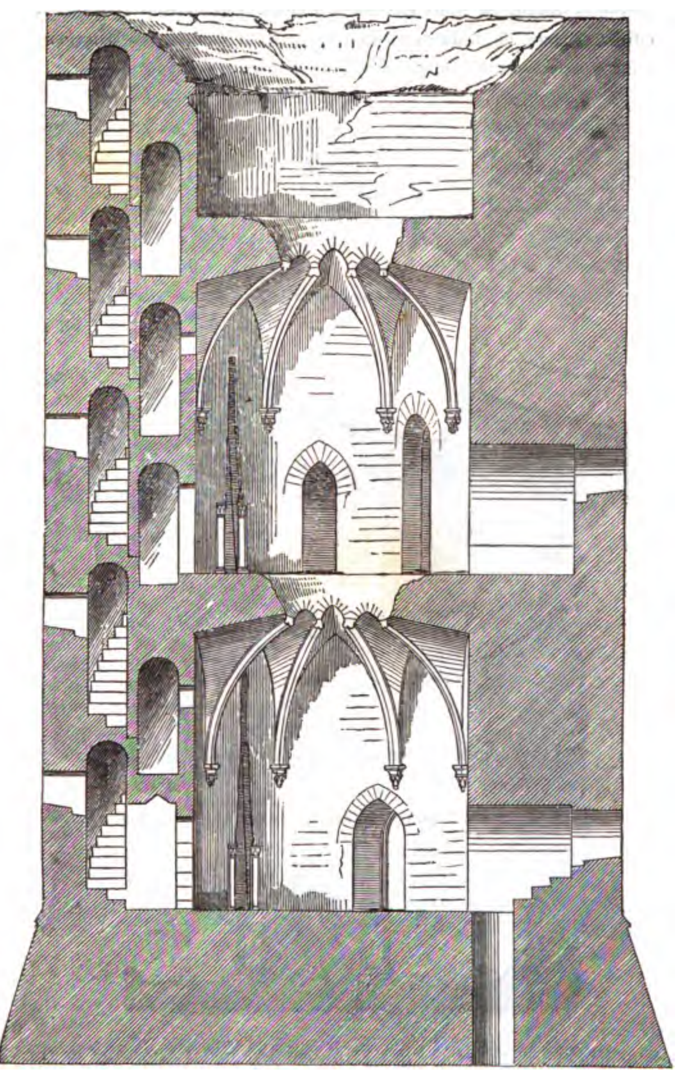
on voit le tuyau de la cheminée à section presque carrée et très-profond dans le sens de l'épaisseur du mur. Au deuxième étage, les



DONJON DE VILLENEUVE-LE-ROI (Yonne).

deux chapiteaux très-bien sculptés, des colonnettes qui supportaient le manteau de cheminée sont toujours en place. En face de la cheminée, au Midi, est une profonde ouverture dans le mur, à l'origine de laquelle est un puits et qui se termine au parement extérieur en une baie de fenêtre assez étroite.

Château de St.-Verain. Deux châteaux du XIIIe. siècle sont cités comme remarquables en Nivernais, ceux de St.-Verain et de Rosemont. Le premier, situé à l'une des extrémités de la petite ville de St.-Verain, elle-même entourée de murailles, se compose d'une grosse tour cylindrique s'élevant au milieu d'un terre-plein renfermé dans un carré de



V. Petit del.

ÉLÉVATION INTÉRIEURE DU DONJON DE VILLENEUVE-LE-ROI.

murailles flanqué de tours également rondes. Ces tours découronnées offrent encore de beaux restes du côté de la campagne. Deux enceintes séparaient le donjon du reste de la ville.



PLAN DU CHATEAU ET DE LA VILLE DE SAINT-VERAIN.

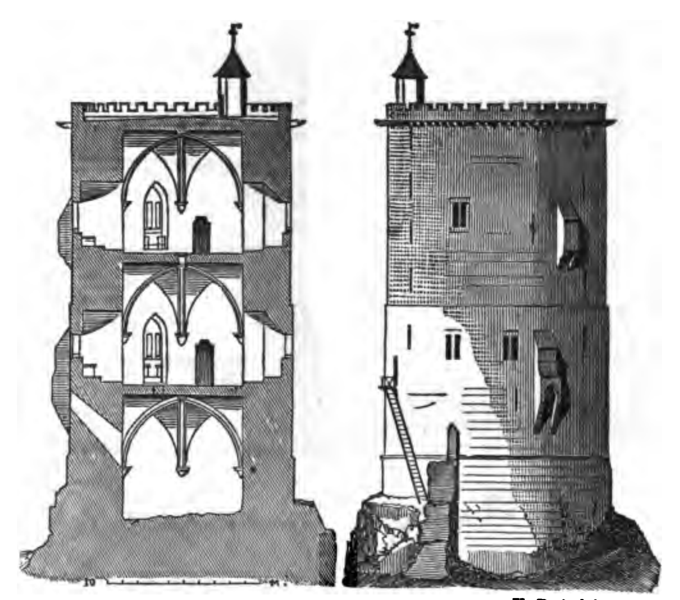
Ce peu de mots suffit pour expliquer le plan que je présente; voici



le donjon et les deux tours qui garnissent les angles extérieurs de la cour qui le protège.

Les murs de cette enceinte sont percés de conduits horizontaux qui évidemment résultent de la disparition des poutres ou pièces de bois qui, là comme à Gisors et ailleurs, étaient incrustées dans la maçonnerie pour la consolider et la garantir des dislocations. D'après la forme de ces conduits, les pièces de bois employées étaient les unes rondes, les autres carrées (1).

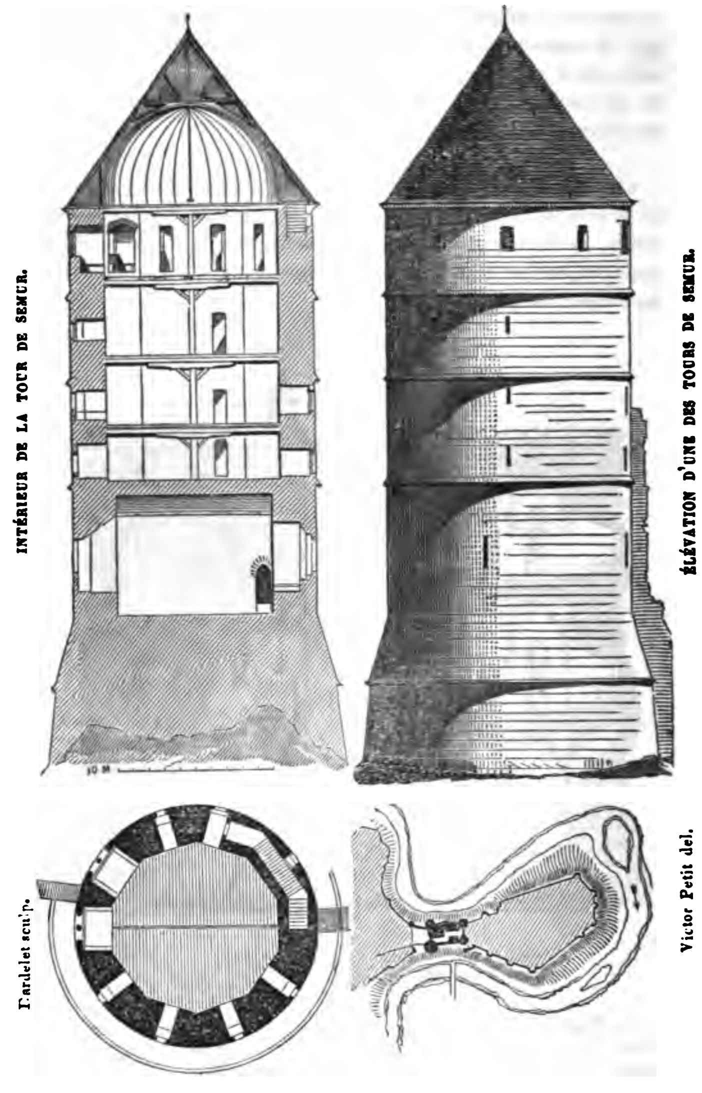
Châteaux de Semur et d'Alluye. J'ignore la date du donjon de Semur et de celui d'Alluye : je ne les ai vus qu'à distance il y a déjà longtemps, mais en supposant qu'ils ne datent que du XIVe. siècle, ils appartiennent par leur forme et leur disposition à la même famille que les donjons du XIIIe.



V. Petit del.

TOUR D'ALLUYE (Eure-et-Loir).

(1) Plusieurs observateurs qui n'avaient pas observé d'autres faits du même genre, ont cru voir dans ces cavités des conduits acoustiques destinés à communiquer des ordres, mais cette opinion tombe d'elle-même.



INTÉRIEUR DE LA TOUR DE SEMUR.

ÉLÉVATION D'UNE DES TOURS DE SEMUR.

Tardelet sculp.

Victor Petit del.

PLAN DE LA TOUR.

PLAN DU CHATEAU DE SEMUR.

M. Victor Petit a bien voulu me procurer des élévations intérieure et extérieure de ces deux tours : celle d'Alluye est voûtée en ogive ; la tour de Semur n'a que des planchers.

Près de Semur, la rivière de l'Armançon, après avoir traversé un sol très-ondulé, arrive se heurter de front, pour ainsi dire, à une crête de rochers longue, étroite et très-escarpée vers son extrémité. L'Armançon ne pouvant franchir cette crête de roches, la tourne, et, après un rapide circuit, vient passer à quelques pas seulement de l'endroit qu'il a franchi, mais sur le versant opposé de la même crête.

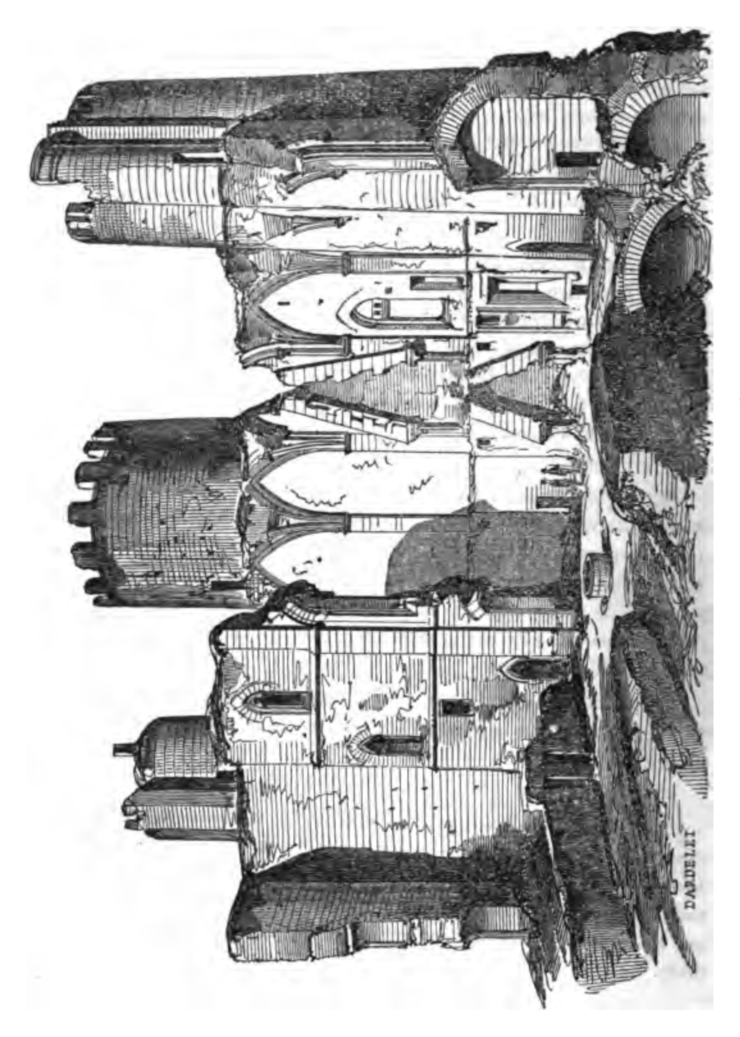
C'est sur le sommet de ce rocher escarpé, baigné à droite et à gauche par l'Armançon, que la forteresse a été bâtie. Elle se compose de quatre énormes tours placées à chacun des angles d'une vaste enceinte carrée, formée par des murailles épaisses et crénelées, inaccessible des deux côtés faisant face à la rivière.

Je donne, à la page précédente, le plan de cette forteresse et celui de la tour du donjon.

Château de Bourbon-l'Archambault. Les ruines du château de Bourbon-l'Archambault sont imposantes ; une belle tour cylindrique (probablement le donjon); plusieurs tours d'angle, de hautes murailles dans lesquelles des cheminées superposées et des arrachements considérables de voûtes accusent plusieurs étages et de vastes salles ; enfin des courtines très-élevées : tout annonce dans ce château une importante construction féodale.

Nous devons encore la vue qui va suivre à l'habile crayon de M. Victor Petit qui a examiné et classé ce monument parmi ceux du XIIIe. siècle.

Château de la Roche-Guyon. Le château de la Roche-Guyon qui vient ensuite doit être plus ancien que celui de Bourbon-l'Archambault, et date peut être des premières années du XIIIe. siècle. Une tour cylindrique s'élève au milieu d'une cour entourée de murs, sur l'escarpement des falaises crayeuses de la rive droite de la Seine.



RUINES DU CHATEAU DE BOURBON-L'ARCHAMBAULT.



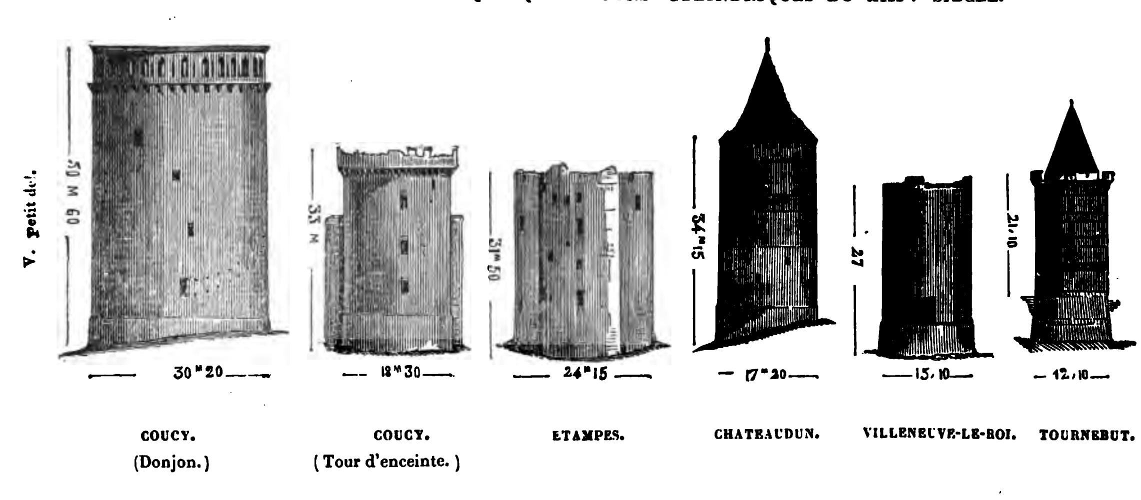
VUE DU CHATEAU DE LA ROCHE-GUYON.

(Présumé du XIIIe. siècle.)

Il serait facile de citer beaucoup d'autres donjons du même type.

La planche suivante indique les formes et les proportions relatives de quelques-uns des donjons cylindriques que j'ai cités comme appartenant au XIIIe. siècle ou à la fin du XIIe.

TABLEAU COMPARATIF DE QUELQUES TOURS CYLINDRIQUES DU XIIIe. SIÈCLE.



COUCY. (Donjon.) — COUCY. (Tour d'enceinte.) — ETAMPES. — CHATEAUDUN. — VILLENEUVE-LE-ROI. — TOURNEBUT.

On voit que le donjon de Coucy a des dimensions plus considérables que toutes les autres tours : je regrette de n'avoir pu faire figurer dans ce tableau comparatif la belle tour de Constance, bâtie, à Aigues-Mortes, par saint Louis, et un des plus beaux donjons cylindriques de France, mais je n'en possède pas de dessin.

J'ai déjà dit qu'au XIIIe. siècle, les donjons cylindriques sont moins nombreux que les donjons carrés dans l'Est, le Midi, et plusieurs autres provinces où le style roman a persisté plus long-temps que dans l'Ile-de-France et dans le Nord. Le même fait se produit sur les bords de la Moselle et du Rhin, dans la Bergstrass, aux environs de Bade, dans la chaîne des Alpes et en Italie. Mes études sur ces forteresses ont embrassé une ligne presque continue depuis Cologne jusqu'à Ancône et à Rome, et j'ai toujours trouvé les donjons carrés incomparablement plus nombreux que les donjons cylindriques.

Mais, au XIIIe. siècle, le donjon carré, quand il a été préféré au cylindrique, est plutôt une *tour d'observation* qu'un bâtiment d'habitation, et, sous ce rapport, il diffère tout-à-fait de nos donjons romans du Nord-Ouest de la Franee et de l'Angleterre, qui renfermaient des appartements spacieux.

On pourrait donc dire, en considérant les faits que j'ai constatés, que le donjon cylindrique adopté par Philippe-Auguste et ses successeurs appartient plus spécialement à la féodalité française qu'à celle des autres pays, puisque nous voyons le donjon cylindrique dans la plupart des châteaux qui, au XIIIe. siècle, relevaient de la couronne de France. M. Raynal, procureur-général près la Cour d'appel de Caen, nous apprend, de son côté, dans sa remarquable histoire du Berri que les fiefs mouvants du roi, féaux de son duché de Berri, relevaient de cinq donjons principaux; ces donjons, notamment les grosses tours de Bourges et d'Issoudun, étaient cylindriques, comme les tours de Villeneuve-le-Roi (Yonne), comme la grosse tour de Constance, construite à Aigues-Mortes par saint Louis, comme plusieurs autres tours qui relevaient de la famille royale.

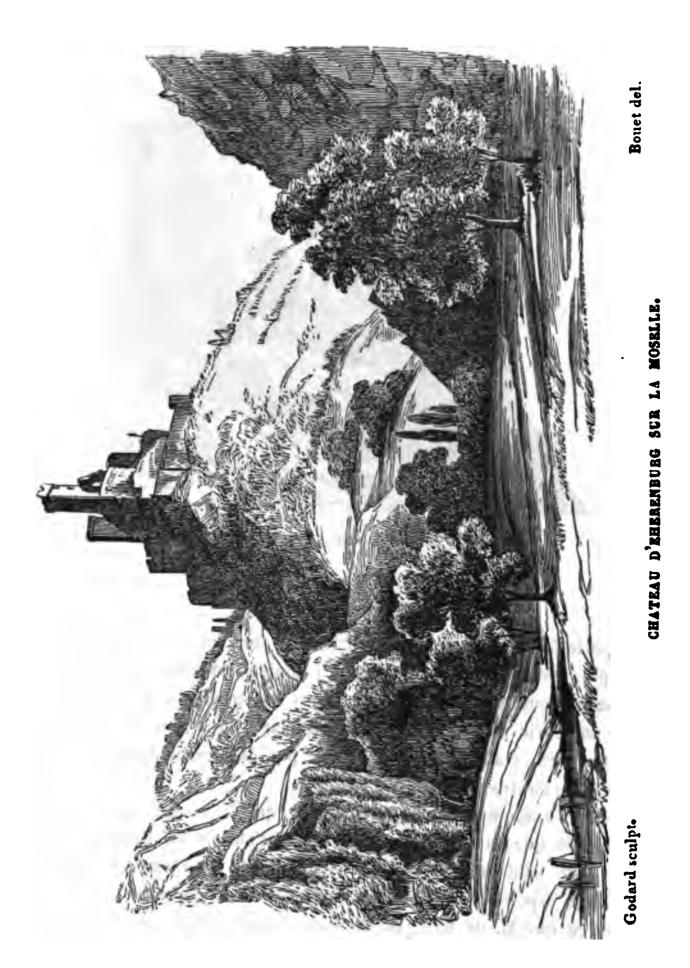
CHATEAUX DE MONTAGNE.

Les châteaux de montagne, ceux qui se trouvent bâtis sur des roches escarpées, comme ceux des Vosges, de la Moselle, du Rhin, du duché de Bade, etc., etc., etc., n'offrent pas de divisions aussi régulières que les châteaux dont nous avons indiqué jusqu'ici la disposition. La forme abrupte des rochers a souvent été mise à profit, les diverses parties du château se trouvent à des niveaux différents, il en résulte une grande incohérence entre ces parties; seulement



CHATEAU DE FALKENBERG, SUR LE RHIN.

le donjon occupe toujours un des points culminants et domine la contrée.



CHATEAU D'EHRENBURG SUR LA MOSELLE.

Bouet del. Godard sculpt.

L'examen de quelques châteaux de la chaîne des Vosges va nous montrer l'irrégularité dont je parle et l'emploi fréquent au XIIIe. siècle de la forme carrée pour la tour du donjon.

Château d'Ortenbourg. Le château d'Ortenbourg est très-intéressant et d'un bel effet : il offre trois masses principales, la première enceinte



DONJON DU CHATEAU D'ORTENBOURG.

(Dans la chaîne des Vosges.)

et la porte d'entrée, une seconde enceinte dont les murs sont beaucoup plus élevés, et enfin la tour du donjon, de forme carrée, qui domine et couronne tout l'ensemble des constructions. L'allée qu'il fallait parcourir pour pénétrer dans la place, une fois la première porte franchie, était dominée d'un côté par des terrasses élevées, et resserrée de l'autre par le mur d'enceinte.

De plus, comme le terrain est inégal et que la seconde enceinte est plus élevée que la première, le chemin s'élevait en décrivant un circuit, de telle sorte que les troupes qui le parcouraient étaient long-temps exposées, de flanc, aux projectiles de la garnison.

C'est ce que M. de Krieg de Hocfelden appelle *chemin de défilement* dans le mémoire qu'il a publié, il y a quelques années, sur divers châteaux du duché de Bade. Ce chemin de défilement est conduit avec beaucoup d'art autour de la plupart des châteaux de l'Est de la France. Plus le centre du château était élevé, plus il fallait de rampes pour y

accéder, et plus on était long-temps exposé aux projectiles de la forteresse et des ouvrages qui la défendaient.

Château de Wineck. L'origine du château de Wineck est fort obscure, et quoiqu'il en soit fait mention, pour la première fois, en 1349, on



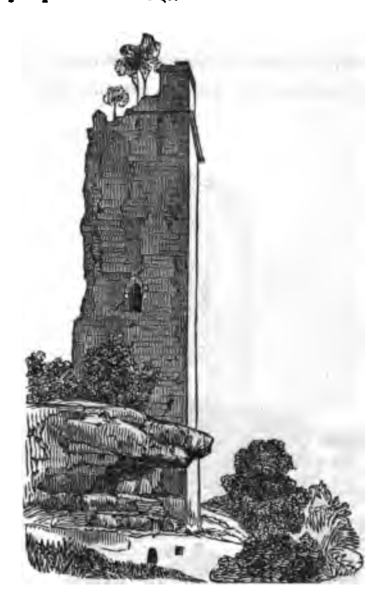
DONJON DU CHATEAU DE WINECK.

croit que sa construction remonte au siècle précédent. En tout cas, un document prouve qu'en 1502 le Wineck était déjà inhabité et à l'état de ruine.

Le donjon de cette forteresse est carré ; la porte d'entrée se voit à une certaine hauteur au-dessus du sol et s'accédait au moyen d'un escalier mobile ou d'une échelle. Un balcon recevait probablement l'extrémité de l'échelle, et le donjon de Wineck, comme plusieurs autres, porte encore la trace des solives qui servaient de support à cette pièce en saillie faisant l'office de seuil ou de pallier à l'entrée.

Château de Waldeck. Les restes du donjon du château de Waldeck offrent les mêmes caractères que ceux de Wineck. Le donjon est aussi carré, seulement il a été très-endommagé d'un côté. La vue que voici

montre la porte d'entrée toujours à une certaine hauteur et inaccessible autrement que par une échelle.



DONJON DU CHATEAU DE WALDECK.

Je n'ai pas trouvé de documents sur son origine : on ne peut douter qu'il n'existât au XIIIe. siècle, en considérant sa ressemblance avec tous les autres, dont l'existence, à cette époque, est prouvée par des documents historiques certains.

Château de Plixebourg. Il est fait, pour la première fois, mention du château de Plixebourg dans les Annales des Dominicains de Colmar : on y voit qu'en 1276 la fille d'Ulric de Ferette, possesseur de deux autres châteaux remarquables du pays, et femme de Werner de Hadstest, avocat d'Alsace, y mourut. Ce château a subi plusieurs aliénations, et je n'ai pas à en rappeler ici les vicissitudes. Il me suffit d'établir qu'il remonte au XIIIe. siècle.

Le donjon est cylindrique. La partie basse est renforcée par une espèce de retroussis que j'ai trouvée dans beaucoup d'autres donjons et qui avait pour but d'accroître l'épaisseur des murs jusqu'à la hauteur où ils pouvaient souffrir du jeu des machines. Dans quelques donjons

même, j'ai reconnu que cette base était pleine et n'offrait aucune cavité



DONJON DU CHATEAU DE PLIXEBOURG.

intérieure. La porte est ici comme ailleurs à une certaine hauteur au-dessus du *retroussis* dont je parle.

Le donjon de *Reichenstein*, près Siqueviler, est très-ressemblant à celui de Wineck;

Ceux de Waugenbourg, près de Marmoutiers; Gutemberg, près de Wissembourg; Nideck, près Haslach; Landskron, près Bâle; Scharfenberg, près Landau; Landeck, près Bergzabern; Girbaden, près Meutzig; Geroldseck, près Saverne; Hohenfels, près Niederbronn; Milandre, près Delle; Hagneneck, près Colmar; Bilstein, et plusieurs autres, appartiennent au même type; ils sont tous de forme carrée. Les dates de ces châteaux n'ont pas été suffisamment étudiées, il y a lieu de croire pourtant que la plupart ne sont pas antérieurs au XIII°. siècle.

On trouve un certain nombre de donjons cylindriques se rapportant au type de Plixebourg; ainsi à Liebstein, près Ferette, à Kaisersberg et à Ribeauvillé, il y a de belles tours de cette forme.

Châteaux de Ribeauvillé. La petite ville de Ribeauvillé (dans le Haut-Rhin) est renommée parmi les touristes par ses trois châteaux.

On est tout naturellement porté à se diriger d'abord vers le *château de St.-Ulrich*, c'est celui qui se développe le mieux pour l'effet : ses principales pièces, échelonnées au milieu des rochers, paraissent plus vastes qu'elles ne le sont réellement. Tout invite le voyageur à faire la visite de ces ruines.

De là la vue est admirable; on aperçoit vers la plaine une immense étendue; Strasbourg, Schelestadt, Colmar, montrent au loin leurs clochers et l'on voit passer au-dessous de soi les convois qui parcourent la ligne de fer pour se rendre de ces trois villes à Mulhouse et à Bâle.

M. de Golbéry (1) croit que le château de St.-Ulrich fut construit dans le XIII[e]. siècle; il tire son nom d'une chapelle dédiée à saint Ulrich, qui se trouvait dans l'enceinte; du reste il est qualifié dans les anciens actes de *Castrum inferius*, à cause de sa position moins élevée que celle des deux autres châteaux voisins, ou de *Castrum majus*, à cause de son étendue un peu plus considérable.

La vue qui suit montre le château du côté de la chapelle; côté le plus intéressant et qui regarde le levant et le Sud-Est. Mais pour comprendre l'effet de ces ruines, il faut savoir qu'il existe au-dessous d'elles une pente rapide de 4 à 500 pieds au moins, une pyramide naturelle, dont elles forment le couronnement, comme le chapiteau forme le couronnement d'une colonne.

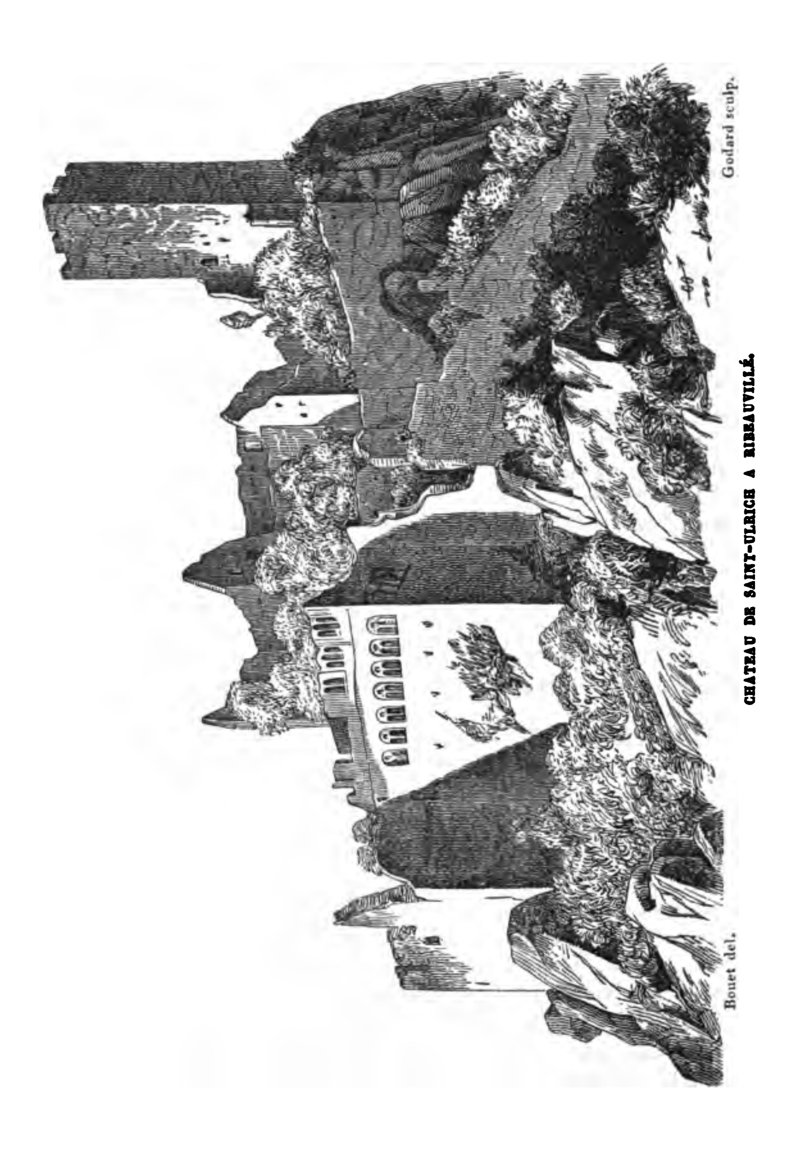
Pour arriver à la porte du château, le chemin contourne les murs d'un côté, passe sous la tour du donjon, fondée sur une crête de rocher et sous le mur d'un bastion qui fait suite au donjon, du côté de l'Est. On entrait dans une petite cour dominée de tous côtés et dont on distingue encore l'enceinte au milieu des ruines et des pans de murs renversés.

La partie principale de l'habitation paraît avoir été en regard du donjon, du côté du Sud-Ouest et sur la vallée parcourue par la route de Ribeauvillé à S[te].-Marie-aux-Mines. Cette partie et le donjon paraissent aussi plus anciens que le reste : les pierres d'appareil sont taillées en bossages.

La chapelle St.-Ulrich devait être cette belle salle éclairée par des fenêtres à plein-cintre subdivisées en deux baies, au nombre de sept, dans le mur qui se trouve sur le premier plan de mon dessin.

Quelques moulures assez simples décorent, à l'intérieur, cette salle, dans laquelle on entrait par deux petites portes, l'une à l'Est, l'autre au Nord-Ouest.

(1) *Monuments de l'Alsace*, in-folio.



CHATEAU DE SAINT-ULRICH A RIBEAUVILLÉ.

Il est très-difficile, à présent, de se rendre un compte exact du plan et de la distribution du château établi sur la crête d'un rocher que l'on n'a point applani avant de bâtir. Plusieurs des principales pièces étaient à des niveaux différents, il fallait monter ou descendre pour communiquer des unes aux autres.

Le donjon avait, comme ceux que j'ai cités déjà, sa porte à une certaine hauteur; je pense que la partie basse de la tour était pleine et que le vide ne commençait qu'au niveau de l'entrée.

Le second château de Ribeauvillé, tout près du premier, est établi sur une roche coupée à pic du côté du Nord et du Sud-Ouest. On le nomme château de Gisperg. « On dirait, écrit M. de Golbéry, « que l'approche en est interdite autant par la nature que par de « sinistres souvenirs; il n'est pas cependant tout-à-fait inaccessible; « mais si quelquefois il est visité par l'antiquaire, que l'amour de la « science instruit à ne rien redouter, le plus souvent on l'abandonne « aux oiseaux de proie. »

Effectivement, quand je les ai visitées, des faucons planaient autour de ces ruines, fort inquiétés de ma présence.

Le donjon de Girsberg est carré comme celui de St.-Ulrich, et assis sur la partie la plus haute et la plus escarpée du rocher.

La plupart des antiquaires et des dessinateurs ont négligé le troisième château de Ribeauvillé, probablement parce qu'il est beaucoup plus élevé et par suite plus difficile d'accès.

Cette tour, qui n'a guère que 40 pieds de hauteur, est construite en bel appareil à bossages, de grès vosgien, dont presque toutes les pièces portent des signes d'appareilleur.

Elle est fondée sur le rocher.

Du côté de la vallée du Rhin on a rétabli le niveau, à la base de la tour, entre deux crêtes de rocher, au moyen d'un arc qui simule une fausse porte; l'archivolte est garnie de gros boutons de fleurs que l'on a souvent employés dans l'architecture allemande du moyen-âge. Ce moyen de supporter la partie saillante du cylindre de la tour, là où la roche était échancrée et droite, mérite d'être remarqué; il est d'autant plus ingénieux qu'on l'a fait servir à la décoration de l'édifice. Vue à distance, cette arcade produit l'effet de la porte principale de la tour, mais on se tromperait si on croyait que jamais elle ait servi d'entrée : tout porte à croire que la tour est pleine à cette place, et la véritable entrée est à près de 20 pieds d'élévation, comme dans tous les autres donjons que nous avons signalés précédemment.

Les appartements d'habitation sont en ruine, mais il est bien facile d'en tracer le plan. Quant au chemin par lequel on devait le plus habituellement accéder à ce château, il est très-rapide, au milieu des bois taillis qui couvrent la montagne, et ce n'est pas sans peine que je l'ai parcouru.

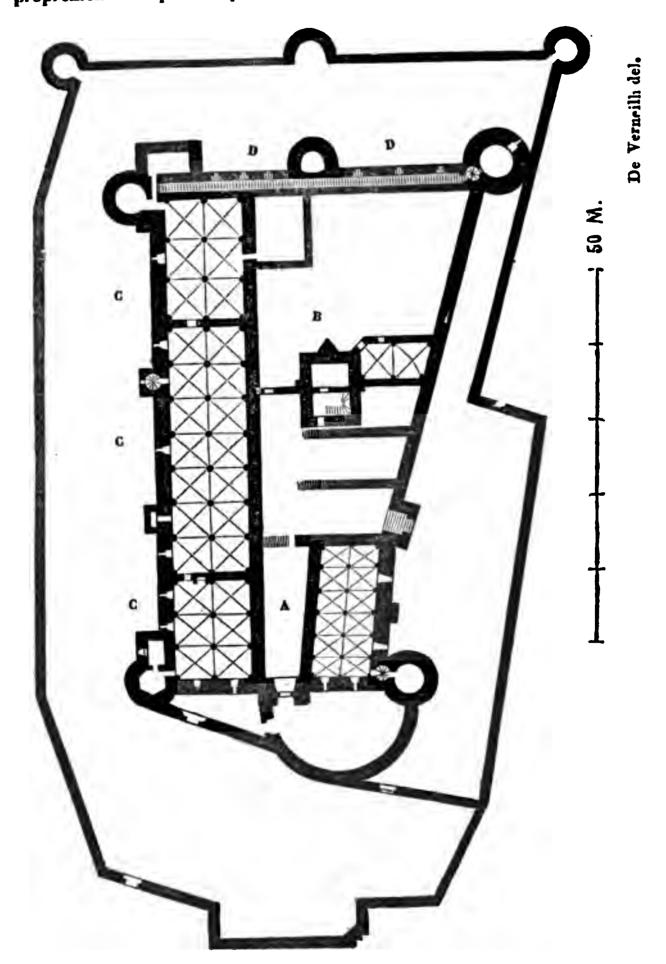
On comprend difficilement aujourd'hui comment on pouvait accéder à ces forteresses suspendues sur la pente des collines plus ou moins élevées et plus ou moins abruptes : à peine peut-on gravir à pied les sentiers qui y conduisent, et les graviers qui roulent sous vos pas rendent, pour quelques-uns, l'ascension très-pénible. Il est certain pourtant qu'autrefois on allait et venait à cheval par ces routes si difficiles, mais j'ai la conviction que le plus souvent des traverses en bois étaient disposées dans le chemin de place en place et formaient des espèces d'escaliers : nous voyons des chemins de cette espèce, grossièrement figurés, sur la tapisserie de Bayeux, et parcourus par des chevaux.

S'il ne reste plus de traces aujourd'hui de chemins-escaliers dont je parle, c'est que les traverses en bois ont fini par pourrir. Mais dans quelques-uns où ces traverses étaient remplacées par des pierres, on en voit encore les traces. Le château de Nideck, près Haslach, s'accède encore par un chemin de cette espèce.

Château de Châlusset (Haute-Vienne). Quoiqu'il occupe le sommet d'une éminence, le château de Châlusset, près Limoges, n'est pas un château de montagne, mais je le cite à la fin de cette revue parce qu'il offre des dispositions un peu différentes de celles que nous avons trouvées dans ceux que nous avons décrits jusqu'ici et qu'il montre une fois de plus que la forme du terrain a modifié à l'infini la distribution des pièces : c'est un des plus considérables que j'aie visités. D'abord construit au XIIe. siècle, il a été presque complètement refait au XIIIe, d'après M. de Verneilh, membre de l'Institut des provinces, qui a fait une étude particulière des monuments de la Haute-Vienne et du Périgord.

Ce château est situé au confluent de la Briance et de la Ligoure. Dans la première enceinte, qui est très-considérable, on remarque un donjon bien conservé qui, très-certainement, appartient à la première construction; les murs sont fort délabrés; l'entrée s'est cependant conservée, elle n'avait pas de pont-levis, quoiqu'elle soit précédée d'un fossé; elle n'avait pas non plus de herse, c'était une simple porte en

ogive. Le plan que voici montre assez la belle conservation du château proprement dit qui occupe la 2e. enceinte.



PLAN DE LA SECONDE ENCEINTE DU CHATEAU DE CHALUSSET.

Une terrasse en demi-cercle couvre la porte principale, haute ogive percée dans une tour carrée; on constate l'emploi de la herse,

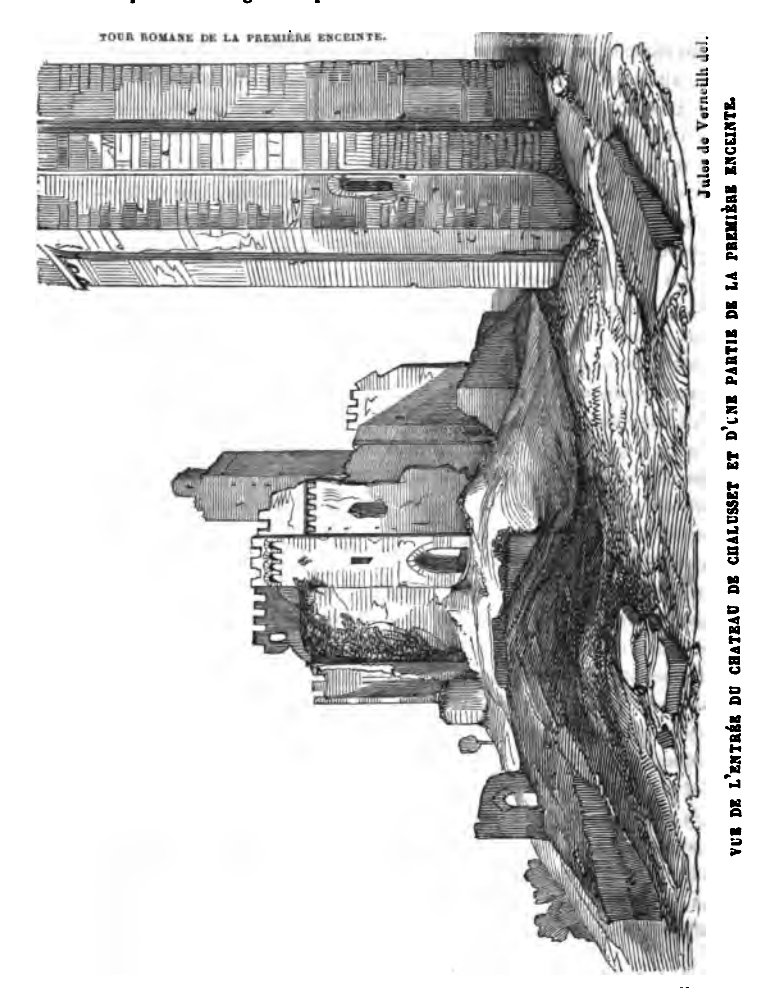
et même, comme quelques assaillants auraient pu tenter de la briser, en s'abritant sous la voussure du portail, on a ménagé au sommet de l'ogive un trou carré servant de machicoulis. Une dernière ressource était enfin ménagée aux défenseurs du château. La cour oblongue (A) dans laquelle on débouchait, après avoir surmonté tant de difficultés, n'avait pas de communication directe avec les salles qui la bordent des deux côtés, et l'ennemi s'y trouvait retenu plus ou moins long-temps sous une grêle de projectiles.

Au surplus, le donjon B, dans le dernier état du château, ne conservait nullement son rôle primitif, mais était devenu une simple tour d'observation. Enveloppé presque de toutes parts par des constructions ogivales, il est de style roman comme la tour de la première enceinte (voir cette tour à la page suivante).

Le véritable donjon de ce château, c'était le château lui-même. Sur tout ce vaste développement, les courtines, presque aussi hautes que les murs et couronnées comme eux de machicoulis et de créneaux, n'ont jamais moins de 20 mètres de hauteur. Tout assaut, toute escalade était impossible avec de semblables remparts. Aux deux extrémites du *trapèze*, qui s'est d'ailleurs modelé sur la colline dont il occupe le sommet, les murs sont assez exhaussés pour masquer les pignons et les toits des bâtiments intérieurs, de sorte qu'ils en gardent l'empreinte et comme la coupe à leur revers. Cela est particulièrement vrai pour le grand corps-de-logis C C C que l'on était parvenu à rendre assez régulier malgré la difficulté du terrain, et qui n'a pas moins de 70 mètres de long sur une largeur de 13^{m}. 50. On voit donc que le toit était fort aigu et semblable de tout point au grand comble d'une cathédrale. On voit très-bien de même que les étages supérieurs n'étaient point voûtés, si ce n'est au-dessus de la salle la plus reculée. Il n'y avait point de piliers intermédiaires pour soutenir la voûte de l'étage inférieur qui était d'une réelle élégance et d'une certaine hardiesse, car elle avait environ 15 mètres sous clef et plus de 10 de portée. Comme l'escarpement du flanc de la colline, non moins que l'élévation des murs éloignait tout danger de ce côté, de grandes fenêtres à roses et à meneaux éclairaient latéralement cette pièce. Elle était pavée en carreaux émaillés dont on retrouve quelques débris. Là, devait être sans doute la salle d'honneur (1). La chapelle était placée ailleurs et de même au premier étage, au-dessus du passage voûté, con-

(1) V. le mémoire de M. de Verneilh dont nous tirons ces renseignements, dans le Compte-rendu des séances tenues à Limoges, en 1847, par la Société française pour la conservation des monuments. Nous avons visité avec lui le château de Châlusset.

duisant au préau, qu'elle a obstrué de ses décombres. Un des angles du donjon a conservé les arrachements de sa voûte et même quelques restes des peintures religieuses qui la décoraient.



VUE DE L'ENTRÉE DU CHATEAU DE CHALUSSET ET D'UNE PARTIE DE LA PREMIÈRE ENCEINTE.

La façade postérieure du château D est fortifiée de trois tours, l'une carrée, les autres rondes, et n'est percée que de meurtrières. Au lieu de

deux mètres d'épaisseur, elle en a trois; et l'on a profité de cette épaisseur pour ménager, dans toute la longueur de la muraille, une étroite galerie qui établissait une prompte communication entre les tours et recevait en outre un certain nombre d'arbalétriers. Les six meurtrières en croix qui s'y voient encore pouvaient battre les approches du fossé par-dessus la première enceinte, car la galerie était située dans la région moyenne de la façade, fort au-dessus de l'atteinte du bélier.

Il reste assez de détails caractéristiques pour pouvoir affirmer que Châlusset a été complètement rebâti et fort agrandi dans la première moitié du XIII°. siècle. Les crochets des chapiteaux et des consoles, les doubles tores des nervures, les jambages de plusieurs cheminées, enfin le dessin des fenêtres se rapportent au mauvais style ogival qui était alors en usage dans le Limousin. A cette époque, d'ailleurs, le château était devenu la propriété des vicomtes de Limoges qui semblent en avoir voulu faire leur résidence principale ou du moins le siége principal de leur puissance.

ENCEINTES URBAINES.

Quels caractères les enceintes murales des villes offrirent-elles au XIII°. siècle ?

On sait qu'un grand nombre de villes et de bourgades furent érigées en communes au XII°. et au XIII°. siècle. Cette institution, l'une des plus importantes révolutions sociales du moyen-âge, produisit des changements immenses dans l'importance relative et l'état matériel des cités.

En payant des redevances fixes, les villes de commune se trouvaient affranchies des droits arbitraires que les seigneurs se croyaient en droit d'en exiger à volonté ; elles étaient régies par les coutumes qui y avaient été de tout temps observées, ou par celle que les habitants déclaraient vouloir adopter.

Les habitants étaient désignés sous le nom de bourgeois, les affaires publiques confiées à des magistrats élus par eux, et tirés de leur corps (1).

(1) *Recherches sur l'institution des communes, principalement en Belgique*, par M. de Bast, membre de l'Institut des Pays-Bas. 1 vol in-4°. Gand, 1819.

Non seulement des villes et des bourgades furent érigées en communes, mais quelques seigneurs trouvèrent de l'avantage à en fonder de nouvelles dans lesquelles ils accueillaient sous certaines redevances tous ceux qui voulaient jouir des avantages attachés à cette résidence. Ces asiles donnèrent naissance à des villes qui bien souvent se peuplèrent aux dépens des seigneuries voisines. M. Augustin Thierry indique dans sa XVe. lettre sur l'histoire de France, comment se faisaient les fondations de nouvelles communes. — La Charte qui octroyait le droit de bourgeoisie aux nouveaux domiciliés, était rédigée et scellée par le fondateur avant l'existence de la ville ; il la faisait publier au loin pour qu'elle fût connue de tous ceux qui voulaient devenir bourgeois et propriétaires de terrains, moyennant un prix modique et une taille raisonnable.

Une foule d'étrangers apportaient dans ces villes leurs arts, leurs connaissances et leurs richesses.

Bientôt l'esprit d'industrie s'y ranima, le commerce y devint un objet d'attention, et commença à fleurir ; la population augmenta sensiblement, et l'aisance parut dans des lieux qui avaient été long-temps le séjour de la pauvreté.

Alors les villes s'accrurent et s'embellirent :

La plupart furent entourées de murailles, et celles qui en avaient déjà élargirent leur vieille enceinte.

Philippe-Auguste fit établir autour de Paris une nouvelle ceinture de murailles qui fut terminée en 1211 ; ce mur était flanqué de plusieurs centaines de tours, et percé de vingt-quatre portes (1).

Diverses parties très-bien conservées des murs d'enceinte de la ville de Blois, appartiennent au temps de saint Louis.

La grande muraille qui entourait la ville d'Angers, et dont quelques parties subsistent encore, avait aussi été construite au XIIIe. siècle, de 1228 à 1232, par ordre de saint Louis. L'enceinte était formée d'un mur très-élevé, flanqué de quarante-cinq tours cylindriques, et d'un fossé de 15 à 18 toises de largeur sur 5 de profondeur. Elle avait environ 1,900 toises de circuit, et se trouvait coupée en deux parties inégales par la rivière de Maine.

Portes. Les portes des villes étaient, au XIIIe. siècle, comme celles des châteaux, quelquefois elles n'offrent qu'une ouverture pratiquée

(1) Félibien, *Histoire de Paris*, t. Ier.

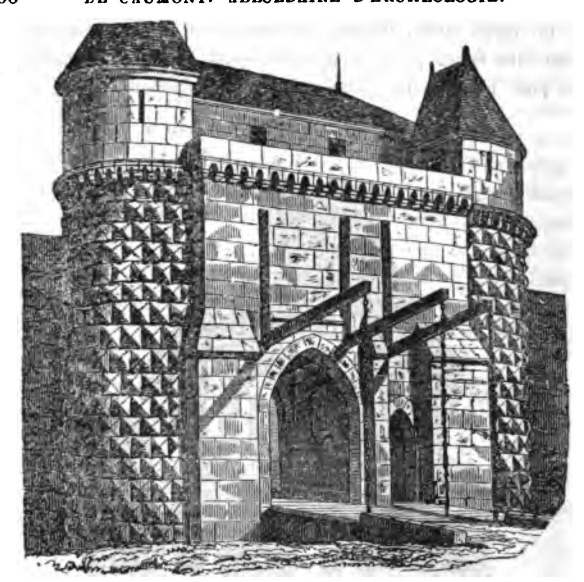
dans un corps carré, flanqué de tourelles en encorbellement; plus souvent elles étaient protégées par deux tours, et il y avait une grande porte pour les charrettes et une petite pour les piétons.



UNE DES PORTES DE L'ENCEINTE MURALE DE LAON.

Les ponts-levis manœuvraient avec la plus grande facilité, au moyen de poutres formant leviers, auxquelles le tablier était suspendu. Il est vrai de dire cependant que dans un très-grand nombre de portes du XIIIe. siècle je n'ai pas aperçu la trace des rainures dans lesquelles venaient se loger les poutres ou leviers, et que ce système fut, je crois, plus général au XIVe. et au XVe. siècle qu'au XIIIe.

Voici les vues extérieure et intérieure d'une porte avec son pont-levis manœuvrant avec des poutres-leviers.

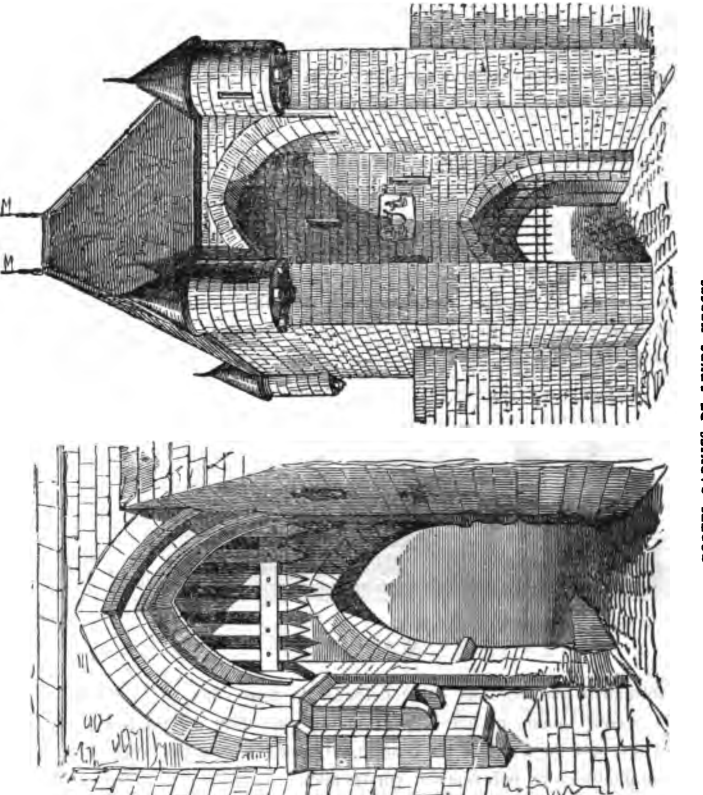


VUE EXTÉRIEURE D'UNE PORTE DE VILLE DU XIIIe. SIÈCLE AVEC PONT-LEVIS.



INTÉRIEUR DE LA PORTE PRÉCÉDENTE.

La herse qui s'abaissait derrière les portes, en suivant une coulisse taillée dans la pierre, avait pour objet de multiplier les obstacles; on la



PORTES GARNIES DE LEURS HERSES.

faisait mouvoir de l'appartement qui surmontait la porte, et ceux qui se laissaient prendre entre les herses pouvaient être assommés d'en haut ou percés de flèches à travers les barreaux.

Si les villes étaient traversées par des rivières, on barrait le canal avec de grosses chaînes attachées aux murs qui bordaient les deux côtés du courant. Le passage de la Seine était ainsi fermé sous Philippe-Auguste, et comme les chaînes avaient une grande portée, elles s'ap-

puyaient de distance en distance sur des bateaux solidement assujettis par de gros pieux (1).

A Angers, les deux extrémités des lignes murales qui fermaient la ville à droite et à gauche de la Maine étaient terminées par des tours qui prenaient de leur position les noms de *haute chaîne* et de *basse chaîne*, parce qu'en ces endroits on tendait de nuit de grosses chaînes portées sur des bateaux, pour défendre l'entrée de la ville par la rivière (2).

Quelquefois les murs étaient établis sur des ponts, et ainsi continués sans interruption à travers le cours des rivières. Les arches de ces ponts étaient fermées avec des barres de fer ou par des herses.

Quand les rivières passaient en-dehors des murs et qu'on avait pu les utiliser pour la défense, les ponts avaient à leurs deux extrémités des tours ou forteresses, l'une pour en défendre l'entrée du pont, l'autre pour arrêter la troupe qui aurait pu le franchir : ces ouvrages, appelés *têtes de pont*, se composaient quelquefois de plusieurs tours



VUE D'UNE TÊTE DE PONT.

et formaient un petit fort carré défendu de tous côtés.

Il arrivait aussi, quand le pont était formé d'un certain nombre d'arches, que la dernière de chaque extrémité n'était pas voûtée et qu'un pont-levis en bois reposait sur les piles.

Il y avait enfin dans certaines localités des tours établies sur le pont même; le pont de Cahors nous en a offert plusieurs (v. la page 144).

Diverses parties encore assez bien conservées des murs d'enceinte de beaucoup de villes, remontent au XIIIe. siècle et confirment ce que je viens d'avancer.

(1) Félibien, *Histoire de Paris*, t. Ier., p. 253.

(2) Bodin, *Recherches historiques sur Angers et le Bas-Anjou*, t. Ier.

ATTAQUE ET DÉFENSE DES PLACES.

N'avait-on pas des machines pour attaquer et pour défendre les places fortes ?

L'usage des machines devint plus commun et plus nécessaire soit pour attaquer, soit pour défendre les places, à mesure que les forteresses se multiplièrent.

Ainsi l'on avait des engins pour lancer des pierres et des dards de différents poids et de différentes dimensions. Les plus grands répondaient à nos grosses pièces de canon ou à nos mortiers; les plus petits à nos pièces de campagne. On les distinguait sous les noms de *Balistes*, *Catapultes*, *Espingards*, *Trébuchets*, *Mangoneaux* ou *Mangonels*, *Pierriers*, etc., etc.

Les catapultes et les balistes furent placées sur les murailles ou dans les rangs des assiégeants comme nos canons; elles formaient une artillerie formidable, dont les historiens parlent souvent dans leurs récits, et qui a continué d'être employée jusqu'à l'invention de la poudre.

La *catapulte* (p. 405, fig. A) était une machine qui servait à lancer non seulement des pierres, mais encore de gros dards, des faisceaux entiers de flèches, et souvent des pierres et des flèches ensemble; aussi Végèce dit-il « que cette machine est très-dangereuse et très-meurtrière, « que les coups en sont comparables à ceux de la foudre; il ajoute « qu'elle a d'autant plus de force qu'elle est plus grande et que plus « ses cordages, qui sont faits de nerfs de bœuf, sont gros et épais, plus « elle a de force pour chasser des corps lourds et pesants (1) ».

La *baliste* (p. 405, fig. B) servait à lancer des traits d'une longueur et d'un poids surprenant; Ammien Marcellin a donné dans son vingt-troisième livre une description de cette machine (2). Beaucoup d'au-

(1) Dirigit lapides, sed pro nervorum crassitudine et magnitudine, saxorum pondera jaculatur, nam quanto amplior fuerit tanto majora saxa fulminis more contorquet. (*Veget. de re militari*, lib. IV.)

(2) *Voici la description d'Ammien Marcellin :* ferrum inter axiculos duos firmum compaginatur, et vastum in modum regulæ majoris extentum : cujus ex volumine tereti, quod in medio ars polita componit, quadratus eminet stylus extentius recto canalis angusti meatu cavatus, et hâc multiplici chordâ nervorum tortilium illigatus : eique cochleæ duæ ligneæ conjunguntur aptissimè, quarum prope unam adsistit artifex contemplabilis et subtiliter adponit in temonis cavamine sagittam ligneam, spiculo majore conglutinatam, hoc que facto, hinc inde validi juvenes versant agiliter rotabilem flexum. Quùm ad extremitatem

teurs paraissent confondre la baliste avec la catapulte et ces deux machines ont été souvent prises l'une pour l'autre; ce qui rend plus obscur encore ce qu'ils en disent.

Le sytème d'attaque et de défense usité chez nos ancêtres, avant et même pendant un certain temps depuis l'invention de la poudre à canon, était semblable à celui des Romains. Ils se servirent de la plupart de leurs machines sous différents noms.

Pour approcher des murs, on construisait des tours mobiles dans lesquelles les assiégeants étaient à couvert et dominaient les remparts, ce qui leur permettait de voir l'intérieur de la place et sa garnison (pl. suivante, fig. G).

Pour passer les fossés, on se servait du chat (fig. C), machine qui répondait au *Pluteus*, à la *Vinea* et au *Musculus* des Romains (fig. D E) (1), et sous laquelle un certain nombre d'hommes pouvaient se mettre à couvert et braver les flèches ou les autres projectiles.

Dans les siéges de peu d'importance où les assaillants ne construisaient pas de grandes machines, ils s'élançaient en se couvrant de leurs boucliers et s'efforçaient de dégarnir les remparts de leurs défenseurs, en faisant des décharges de pierres et de flèches pendant que d'autres jetaient des fascines dans le fossé, et dressaient des échelles pour l'escalade.

Mais lorsqu'il fallait vaincre de plus grands obstacles, on faisait d'abord avancer sous des claies les soldats chargés de combler le fossé; les claies étaient portées par des archers couverts de larges boucliers à l'épreuve des flèches, et dressés à cette manœuvre.

Dès qu'on était parvenu à combler le fossé de manière à pouvoir y descendre facilement, le *chat* était poussé en avant, et des hommes garantis par cette machine travaillaient à niveler le passage pour faire approcher une tour mobile (2). Lorsque cette tour G était arrivée près

nervorum acumen venit summum, percita interno pulsu à balistâ ex oculis evolat, interdùm nimio ardore scintillans, et advenit sæpius, ut antequàm telum cernatur, dolor lethale vulnus agnoscat.

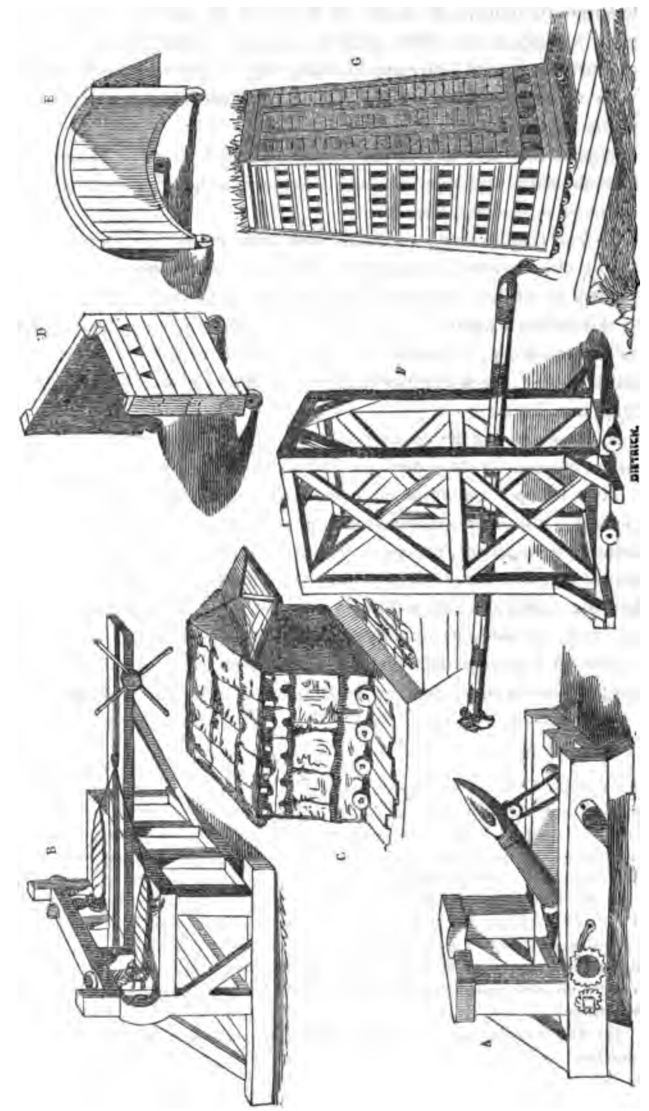
(Ammiani Marcellini, liv. XXIII, chap. 4.)

(1) Voir Vegèce, *De re militari*, lib. IV.

(2) Les assiégeants rompaient aussi les digues en terre qui servaient à contenir l'eau dans les fossés de certains châteaux, ou à former près d'eux des étangs. Philippe-Auguste assiégeant Gournay, eut recours à un autre expédient; il rompit la digue d'un étang voisin pour en diriger les eaux contre la forteresse : voici comment s'exprime à ce sujet le poète Guillaume Le Breton :

« Le château de Gournay était inexpugnable par sa position, quand même

MAÇHINES DE GUERRE EMPLOYÉES AU MOYEN-AGE.



A. Catapulte. B. Baliste. C. Le chat. D E. Autres machines mobiles pour travailler à couvert. F. Le bélier. G. Tour mobile pour aborder les remparts.

des murs, les archers qui en occupaient les différents étages faisaient des décharges continuelles de dards, de flèches et de pierres, afin de dégarnir le rempart. En même temps les mineurs commençaient à saper les murailles et à les battre avec le bélier (fig. F). Souvent aussi sans se servir de tours mobiles on pratiquait à l'abri du chat, des mines ou cavités souterraines.

Pendant la confusion occasionnée par la chute de la partie minée qui ordinairement était une tour, les assiégeants se précipitaient dans la brèche et montaient à l'assaut.

De leur côté les assiégés faisaient tous leurs efforts pour tenir l'ennemi à distance, en lui lançant des flèches et des pierres et à défaut d'autres projectiles, les poutres et les bois de charpente des maisons (1), ils cherchaient à mettre le feu aux fascines jetées dans le fossé ainsi qu'aux machines ; à couper les échelles, et à neutraliser l'effet du bélier en le saisissant avec des cordes jetées du haut du rempart, puis tirées avec force.

Ils faisaient aussi des contre-mines qui entraînaient l'affaissement du sol, et par suite la chute des tours en bois élevées par les assiégeants.

Pour tromper ces derniers, certains châteaux étaient construits de manière à attirer leurs attaques sur des points qui, en apparence, plus faibles que les autres, étaient au contraire, à l'intérieur, renforcés d'un double mur et presque indestructibles. C'est ainsi que souvent des portes bouchées, simulées dans les murs, offraient cette disposition et montraient la ruse des anciens constructeurs. Ces diverses tromperies qui se trouvaient combinées différemment suivant les lieux, faisaient qu'on se gardait bien de laisser pénétrer les étrangers à l'intérieur des châteaux.

il n'y aurait eu dans l'intérieur personne pour le défendre : il était sous les lois de Hugues de Gournay, seigneur de beaucoup d'autres châteaux. Les fossés de celui-ci étaient très-vastes et très-profonds, et l'Epte les avait tellement remplis de ses eaux que nul ne pouvait les franchir pour s'avancer vers les murailles. Voici cependant l'artifice que le roi employa pour s'en rendre maître. »

« Non loin des murs était un très-vaste étang, dont les eaux telles que celles d'une mer stagnante étaient rassemblées pour former un lac plein de sinuosités et contenues par une chaussée en terre, recouverte de pierres carrées et d'un gazon fort épais. Le roi fit rompre cette chaussée vers le milieu : par là s'écoula aussitôt un immense déluge d'eau qui inonda les campagnes voisines et ruina le château.

(1) Voir la Philippide de Guillaume Le Breton, ch. X, page 291 de la traduction.

Écoutons le récit que fait Guillaume Le Breton, du siége du château de Boves, près d'Amiens, par Philippe-Auguste (1).

« Les assiégeants, dit-il, construisent avec des claies, des cuirs et de forts madriers, un *chat*, sous lequel une jeunesse d'élite puisse se cacher en toute sûreté, tandis qu'elle travaillera sans relâche à combler les fossés; puis lorsque ceux-ci sont comblés, les chevaliers appliquent leurs boucliers contre les murailles, et sous l'abri de ces boucliers, les mineurs travaillent avec des poinçons et des piques à entailler les murailles dans leurs fondations; et de peur que le mur, venant à tomber fortuitement, n'écrase de son poids et ne frappe les travailleurs d'une mort indigne d'eux, on étançonne avec de petits troncs d'arbres et des pièces de bois rondes, la portion de la muraille qui reste comme suspendue et menace incessamment les ouvriers. Ainsi les fossoyeurs déchaussent sur tous les points le pied de la muraille à plus de moitié de la profondeur des fondations, et lorsqu'ils jugent que c'est assez creusé, ils y mettent le feu et se retirent prudemment dans leur camp. La flamme cependant fait fureur, et lorsqu'elle a complètement consumé tous les supports, la muraille s'écroule par terre, les flots de poussière et de fumée cachent le soleil à tous les yeux. A cette vue les assiégés prennent la fuite, mais non pas tous sans éprouver quelque mal. Une troupe de jeunes gens armés de fer s'élance à travers les débris de murailles, au milieu des flammes et des torrents de fumée, massacre beaucoup d'ennemis et fait beaucoup de prisonniers; beaucoup d'autres, enfin, s'échappent par la fuite et se retirent dans la citadelle dont un rocher escarpé, flanqué d'une double muraille, fait un asile sûr. »

« Aussitôt, la machine construite pour plusieurs fins se dresse et attaque la citadelle à coups redoublés; tantôt c'est un mangonneau qui, *à la manière de ceux que les Turcs emploient*, fait voler dans les airs de petites pierres; tantôt c'est une pierre terrible qui, mise en mouvement par des cordes que l'on tire du côté de la plaine, à force de bras, et roulant ainsi en sens inverse sur un axe incliné, plus rapide que les plus grandes frondes, lance des blocs de pierres énormes, tout bruts et d'un tel poids que deux fois quatre bras suffiraient à peine pour en soulever un seul..... »

« Déjà l'on voit paraître sur les murailles de nombreuses fentes; déjà

(1) Je passe le récit que fait d'abord le poète de la prise de la première enceinte du château, pour arriver au combat le plus important qui se livra sous les murs de la seconde enceinte.

la citadelle, fatiguée de tant de coups, s'entrouvre sur un grand nombre de points » (1).

Dans les siéges longs et difficiles, on formait aussi quelquefois un blocus, en élevant autour de la ville une ligne de fossés garnis de forteresses. Nous avons dit, en parlant de Domfront, que Guillaume-le-Conquérant fut obligé d'employer ce moyen pour réduire la ville en 1048; on eut souvent recours à cette tactique dans les siècles suivants. On voit, dans le septième chant de la Philippide de Guillaume Le Breton, que Philippe-Auguste assiégeant le château Gaillard, fit entourer son camp d'un double fossé, et éleva entre ces deux lignes de défense 15 tours de bois, égales en hauteur également espacées, et tellement bien construites, qu'elles auraient pu servir d'ornement aux remparts d'une ville. Froissard rapporte qu'Edouard III, non content d'assiéger Calais par mer, bâtit encore autour de la place une sorte de ville en bois, où il y avait de vastes habitations, des rues, et que l'on y vendait le mercredi et le vendredi, des merceries, des toiles et toutes sortes de marchandises apportées de Flandre et d'Angleterre.

On trouverait dans les chroniqueurs un grand nombre de passages qui fourniraient des notions très-exactes sur l'art d'attaquer et de défendre les places ; cet art paraît s'être perfectionné sensiblement depuis les croisades, et dans le passage de Guillaune Le Breton, que je viens de citer, le poète fait entendre que le mangonneau était une machine imitée de celles des Turcs (2).

Si les guerriers du moyen-âge suivaient la tactique des Romains dans l'attaque et la défense des places, on admettra facilement qu'ils suivaient aussi leurs traditions pour l'établissement des camps ; un

(1) Guillaume Le Breton, Philippide, pages 52 et 53.

(2) Guillaume Le Breton rapporte, dans le second chant de sa *Philippide*, que les Français ne faisaient point usage de l'arbalète à la fin du XIIe. siècle. « En ce temps-là, dit-il, nos enfants de France ignoraient entièrement ce « que c'était qu'une arbalète et une machine à lancer des pierres; dans toute « son armée le Roi n'avait pas un seul homme qui sût manier de telles armes, « et l'on pensait que tout chevalier n'en était que plus léger pour combattre. »

Il est cependant certain que les Normands et les Anglais faisaient usage d'arbalètes dès le XIe. siècle ; ils s'en servirent avec avantage à la bataille d'Hastings (voir Hallam, l'Europe au moyen-âge, t. 3, page 203).

Il paraît résulter des paroles mises par le poëte Guillaume Le Breton dans la bouche de la Parque Atropos (chant V^e.) que Richard-Cœur-de-Lion avait donné de l'extension à l'usage de cette arme, et que « le premier il avait montré aux enfants de France l'usage de l'arbalète. »

grand nombre de passages de chroniques l'attestent. Guillaume Le Breton parlant du siége de Tours, par Philippe-Auguste, dit que ce prince établit son camp entre le Cher et la Loire, dans un lieu où il trouva beaucoup d'arbres fruitiers, et d'autres arbres dont le bois pouvait servir à fortifier le camp.

Ainsi, l'armée de Philippe-Auguste campait comme les légions romaines, en s'entourant de fossés dont le *vallum* était couronné de palissades en bois. Nous en conclurons que certains campements du moyen-âge peuvent offrir une grande ressemblance avec les camps romains, et qu'ils ont dû parfois être confondus avec ces derniers.

CHAPITRE IV.

ARCHITECTURE MILITAIRE DE LA 4e. ÉPOQUE.

XIVe. SIÈCLE ET 1re. MOITIÉ DU XVe.

A partir du XIIIe. siècle on établit bien moins de châteaux qu'on ne l'avait fait auparavant ; la France féodale *était formée*, le réseau de forteresses était complet.

On reconstruisit sans doute bon nombre de châteaux détériorés par le temps, mais il fallut presque toujours suivre le plan et la disposition de la forteresse précédente, se conformer aux dimensions de l'enceinte préexistante bornée par des fossés profonds et des mouvements de terrain considérables. Dans beaucoup d'endroits, même, on se contenta de rétablir ce qui devait être renouvelé et l'on conserva ce qui pouvait subsister encore des anciennes constructions.

Ainsi l'on comprend pourquoi il est assez rare de trouver des monuments militaires, appartenant dans leur entier au XIVe. siècle.

Mais les additions faites aux constructions plus anciennes, et les changements apportés dans la disposition de leurs locaux, montrent le style de l'époque, et nous permettent d'indiquer sommairement ce qui peut caractériser l'architecture militaire de ce siècle. Ces caractères s'appliquent aussi à la première moitié du XVe.

Forme générale. Dès le XIVe. siècle, les châteaux prennent des formes plus régulières, et qui tendent à les rapprocher du style moderne. Dans la cour principale, qui est ordinairement carrée, de grands et vastes corps-de-logis se lient intimement aux murs d'enceinte. Ainsi les ouvrages de défense sont entremêlés d'appartements, et les *constructions civiles s'accroissent aux dépens des fortifications.*

Les tours des angles renfermaient ordinairement des escaliers pour monter aux différents étages. On plaçait aussi parfois un grand escalier dans une tour élevée au centre de la façade principale de l'édifice. Nous trouvons le type de ces escaliers qui deviennent très-communs au XVe. et au XVIe. siècles, dans les tours accessoires en application par lesquelles on montait aux principales pièces des donjons des XIe. et XIIe. siècles.

La plupart des châteaux du XIVe. siècle étaient, comme ceux du XIIe. et du XIIIe. siècle, précédés d'une enceinte extérieure entourée de fossés.

Les murs d'enceinte ou courtines étaient quelquefois couronnés de machicoulis, de sorte qu'on faisait le tour de la place dans la galerie par laquelle on communiquait avec ces nombreuses ouvertures, et qui traversait les tours du rempart.

Par cette galerie on pouvait de tous les points jeter des pierres d'un poids considérable sur les travailleurs qui auraient essayé de saper les murs, ou de dresser des échelles pour les escalader (1).

Ainsi employés d'une manière continue, les machicoulis ne se voient guères avant le XIVe. siècle et le XVe., et, à défaut d'autre caractère, leur présence peut faire suspecter l'ancienneté des murailles quand ils les couronnent d'une manière continue.

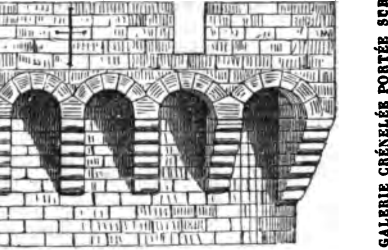
On voit, il est vrai, des machicoulis au sommet de quelques murs plus anciens, mais il est souvent très-facile de reconnaître que ces ouvrages sont des soudures ajoutées ou des couronnements postérieurs aux murs : les machicoulis en pierre peuvent être regardés comme un perfectionnement des anciens couronnements des murailles.

Il est certain que dans certains cas les tours étaient couronnées d'échafaudages ou de balcons en bois sur lesquels les soldats se tenaient quand il en était besoin. Ces encorbellements de bois dont il reste un exemple très-bien conservé à Laval, et que nous voyons souvent dans les vignettes des manuscrits, ont remplacé, pendant longtemps, les machicoulis et les encorbellements en pierre. Ils ont dû être en usage partout avant l'établissement de ceux-ci.

Les tours carrées, à machicoulis très-réguliers, que l'on observe dans les murailles d'Avignon, ont été imitées dans plusieurs autres localités.

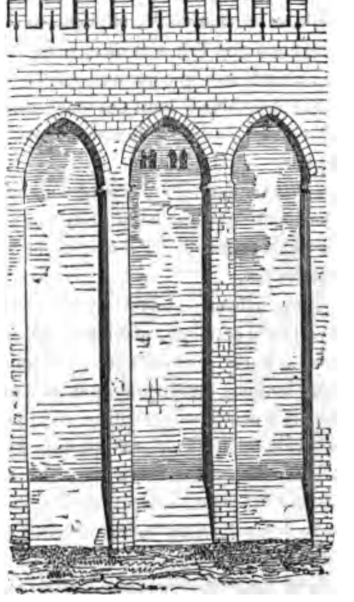
(1) On jetait par les ouvertures des machicoulis, des pierres de différentes grosseurs, de l'eau bouillante, du plomb fondu. Quelquefois aussi on se servait de blocs de pierre ou de plomb attachés au bout d'une chaîne, de sorte qu'on pouvait les retirer à soi et s'en servir de nouveau après les avoir lancés sur la tête des assaillants.

Voici la forme la plus ordinaire des machicoulis du XIVe. siècle que j'ai rencontrés dans cette partie de la France.



GALERIE CRÉNELÉE PORTÉE SUR DES MACHICOULIS DU XIVe. SIÈCLE.

Dans le château des papes, forteresse immense, de grandes arcatures ogivales qui garnissent les murs entre les tours, tout en fortifiant

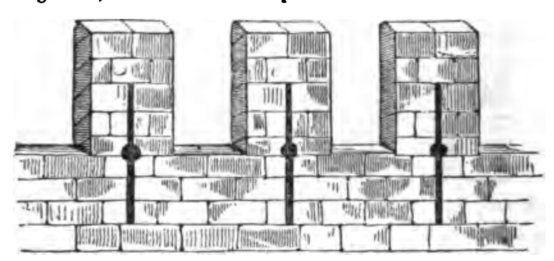


MURS DU CHATEAU DES PAPES, A AVIGNON.

les courtines, ont pour but de former de larges machicoulis, par lesquels on pouvait jeter des objets d'un très-grand volume, tels que des poutres.

Les fortifications de la ville méritent un sérieux examen, elles sont de la 2e. moitié du XIVe. siècle, et les machicoulis, quoique portés

sur des consoles très-allongées, n'ont pas encore la forme qu'ils prirent au XVe. Les arcades qui les séparent sont les unes cintrées, les autres ogivales; les créneaux sont percés de meurtrières.



Tours d'enceinte. Les tours, parfois couvertes d'un toit qui venait reposer sur le parapet en saillie recouvrant l'ouverture des machicoulis et la galerie par laquelle on en approchait, offraient aussi quelquefois, au XIVe. siècle, la disposition que l'on voit dans celles du château de Pierrefont (v. p. 414) ; c'est-à-dire que les machicoulis formaient une espèce de ceinture ou de balcon vers le haut des tours, mais que celles-ci s'élevaient encore d'un étage au-dessus de cette galerie avant de recevoir la charpente du toit.

On remarque au pied de quelques tours, comme dans celles du XIIIe. siècle, des salles souterraines dans lesquelles on ne pouvait descendre que par une ouverture ronde pratiquée au centre de la voûte dans le pavé de l'appartement supérieur.

Les tours de quelques châteaux avaient reçu des noms tirés des principaux fiefs dépendant de la baronnie, et dont les possesseurs étaient obligés de venir faire guet et garde dans ces tours, en temps de guerre.

Fenêtres. Si l'on voyait toujours des fenêtres en ogive divisées en deux parties par une colonne, et à peu près semblables, sauf la largeur qui était plus grande, à celles du XIIIe. siècle, offrant cette disposition, les fenêtres carrées longues non surmontées d'un arc aigu prédominaient cependant au XIVe. siècle. Ces fenêtres carrées, plus ou moins grandes suivant l'importance et la destination des salles, étaient habituellement divisées en deux, et parfois en quatre par des traverses en pierre; quelques-unes étaient ornées de moulures analogues à celles qui se rencontrent dans les églises du même temps.

La plupart des fenêtres étaient établies en dedans des cours; quelques-unes furent aussi pratiquées en-dehors dans le mur extérieur, mais toujours à des places où elles ne pouvaient guères donner d'inquiétude. Au reste, on ne voyait le plus ordinairement dans les murs d'enceinte

que ces ouvertures évasées en-dedans , mais si étroites en-dehors, qu'elles ressemblent presque à une fente, et auxquelles on a donné le nom de *meurtrières* ou d'*arbalétrières*. On pouvait lancer des flèches par ces ouvertures, sans avoir rien à craindre de celles de l'ennemi.

Portes. Les portes des salles, à l'intérieur des châteaux, sont quelquefois ornées de moulures, comme les fenêtres (guirlandes de feuillages, écussons, animaux, etc., etc.); elles s'ouvrent sous une arcade ogivale : quelques-unes sont carrées ou voûtées en cintre très-surbaissé.

Les portes des cours sont presque constamment défendues par deux tours, et surmontées, comme au XIIIe. siècle, d'une salle d'où l'on faisait manœuvrer la herse.

Ornements. Les sculptures qui ornent les châteaux, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, sont conformes à celles que j'ai décrites en parlant de l'architecture religieuse de la même époque (voir l'*Abécédaire d'archéologie religieuse*); ce sont des crochets, des feuillages, des fleurons, des animaux, des personnages en bas-relief, et autres moulures de l'époque. — Quelques grandes salles sont décorées d'arcades simulées et peintes à peu près comme au XIIIe. siècle, quant à la



PAVÉ ÉMAILLÉ DU CHATEAU DE CALLEVILLE (Eure).

teinte des couleurs et à leur emploi. Les pavés émaillés ont été encore plus fréquemment employés au XIVe. qu'au XIIIe.

Château de Pierrefont. Un des châteaux les plus intéressants du XIV[e]. siècle, est celui de Pierrefont, département de l'Oise, à l'extrémité orientale de la forêt de Compiègne.

Le premier château qui avait été fondé vers le temps des incursions des Normands, est entièrement détruit, il se trouvait sur une hauteur que des pentes très-raides rendaient inaccessibles de plusieurs côtés.

Vers l'an 1390, le château fut reconstruit par Louis, duc d'Orléans et de Valentinois, sur une autre éminence séparée de la précédente par un vallon, et très-avantageuse pour l'établissement d'une place forte, car elle s'avançait dans la vallée comme un cap, et ne se liait à la plaine que par une langue de terre. Ce second édifice, encore très-bien conservé, fut regardé à juste titre comme un chef-d'œuvre d'architecture, et l'une des merveilles de l'époque (1).

Le château de Pierrefont a quatre faces élevées sur un plan carré irrégulier; les murs très-bien conservés étaient couronnés de machicoulis, et fortifiés par des tours hautes de 108 pieds non compris le toit. Les murs et les tours sont en pierre de taille de grand appareil,



CHATEAU DE PIERREFONT.

et offrent un choix de matériaux que l'on trouve rarement dans les monuments militaires. On avait même lié les pierres des angles avec des crampons en fer pour donner plus de solidité à cette partie des murailles.

(1) Voir Dulaure, *Histoire physique et morale des environs de Paris*, t. IV.

La porte du château a été renversée ; on y entre aujourd'hui par une large brèche.

A droite de la porte on trouve, près de l'angle Sud-Est de la place, un corps-de-logis fort élevé, divisé en quatre étages, et dont les gables étaient taillés en gradins, disposition que l'on trouve dans beaucoup d'anciennes maisons des XVe., XVIe. et XVIIe. siècles. Ce bâtiment était éclairé par un assez grand nombre de fenêtres donnant sur la cour, et toutes de forme carrée.

Les autres logements adossés aux grands murs de la cour devaient être moins importants, et toutefois considérables ; il n'en reste plus que la trace ; au-dessous d'eux se trouvaient des galeries voûtées très-étendues, dont une portion est encore parfaitement conservée, et qui, là comme à Coucy, devaient servir à serrer des provisions, et à déposer les effets apportés par les habitants du voisinage.

Les tours, qui renfermaient elles-mêmes des appartements, offrent une rare élégance dans leurs corniches et dans les modillons qui supportaient les galeries à machicoulis ; tout est taillé avec un soin, une symétrie que l'on ne trouve pas souvent ailleurs. Au-dessus du cercle des machicoulis, le diamètre des tours se rétrécissait, puis elles s'élevaient encore d'un étage avant de recevoir le toit conique qui les couronnait.

Ces tours sont encore fort belles, et seraient presque intactes, si l'on n'avait pratiqué à grand'peine des espèces de brèches pour mettre le château hors de défense.

Ces démolitions furent terminées sous Louis XIII, en 1617, d'après un ordre de Richelieu portant que le château de Pierrefont serait démantelé (1).

A cette époque de destruction pour les châteaux, on se borna souvent à exécuter de semblables sentences, en pratiquant dans les murailles des espèces de déchirures semblables à celles que l'on voit à Pierrefont. Les murs des forteresses étaient si solides, qu'il aurait fallu des travaux énormes pour les détruire entièrement.

La chapelle se trouvait dans une des tours du côté du Sud-Est, près du grand corps-de-logis dont j'ai parlé d'abord.

En avant de la porte d'entrée du château, existait une première enceinte dont on voit les fossés. Il n'en reste presque rien.

Il y a quelque chose de grandiose dans les ruines de Pierrefont. Si on les visite comme moi un jour d'automne, lorsque les vents de l'équi-

(1) On enleva à la même époque le toit des bâtiments, afin que les pluies hâtassent la destruction des voûtes et des planchers.

noxe viennent se briser en mugissant sur ces énormes masses de pierres, et qu'au milieu de ce sombre murmure des vents on entende les sons vagues et doux des harpes éoliennes placées au sommet d'une des plus hautes tours (1), on sera frappé de la beauté du spectacle, et d'une indéfinissable émotion.

Château de Villebon (Eure-et-Loir). Parmi nombre d'autres châteaux du XIVe. siècle, on cite celui de Villebon, qui fut bâti par un d'Estouteville; ce château se compose d'un bâtiment carré au milieu duquel est une cour, et qui est entouré de fossés larges et profonds remplis d'eau (2); mais il a subi diverses restaurations, principalement vers le commencement du XVIIe. siècle, que Sully en devint propriétaire. Ainsi les tours, au nombre de quatre dans la façade, et de trois



CHATEAU DE VILLEBON.

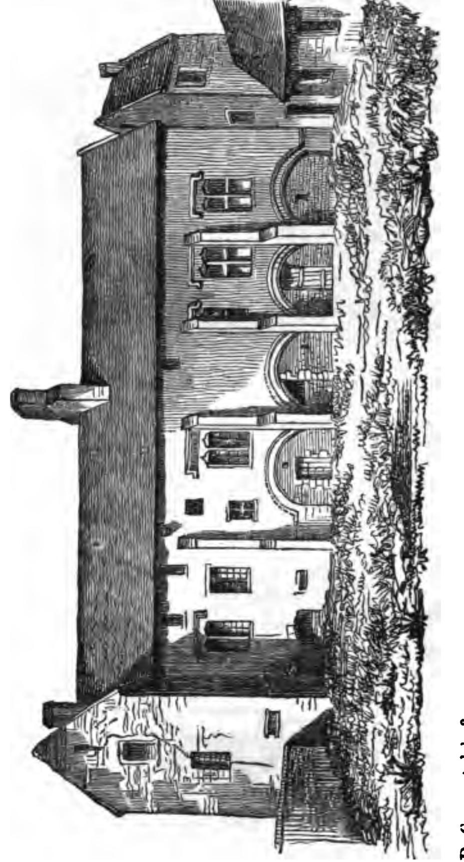
dans le côté opposé, ne sont pas en entier du temps de la fondation du château; elles ont été retouchées vers le XVIIe. siècle, ou la fin du XVIe. : tout porte à croire qu'elles n'étaient pas dans l'origine couvertes d'une plate-forme comme aujourd'hui.

Le château de Villebon montre comment on a, dans le XVIIe. siècle, modifié les maisons fortifiées, soit en y perçant de nouvelles fenêtres, soit en établissant à l'intérieur de nouvelles distributions.

(1) C'est une heureuse idée que d'avoir placé des harpes éoliennes, au haut des tours de Pierrefont. Continuellement caressées par le vent, elles remplissent le château de leurs ondes sonores et ces vibrations ont quelque chose de doux, de monotone, qui s'allie merveilleusement avec la solitude et l'immobilité des ruines.

(2) Voir les recherches de M. le baron Pattu de St.-Vincent sur les monuments du Perche et du comté d'Alençon.

Château de Neuilly (Calvados). Quelques parties de ce qui reste du château de Neuilly, qui appartenait aux évêques de Bayeux, notamment les salles voûtées qui occupent le rez-de-chaussée du principal corps-de-



CHATEAU DE NEUILLY VU A L'INTÉRIEUR DE LA COUR.

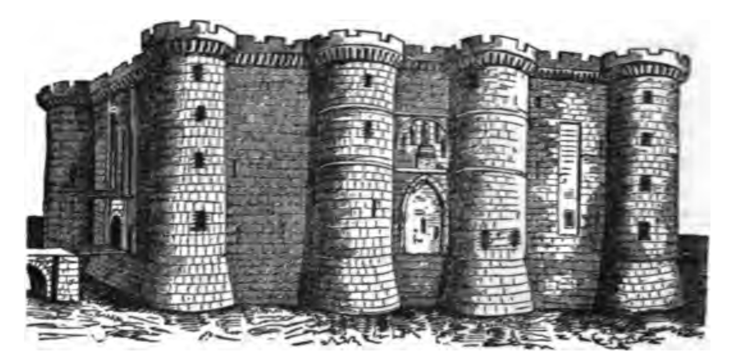
De Caumont del 1827

logis, me paraissent aussi remonter au XIVe. Le reste des bâtiments a été retravaillé et refait en partie à diverses époques postérieures ; les murailles en brique qui bordent la cour doivent être de la fin du XVIe. siècle (1).

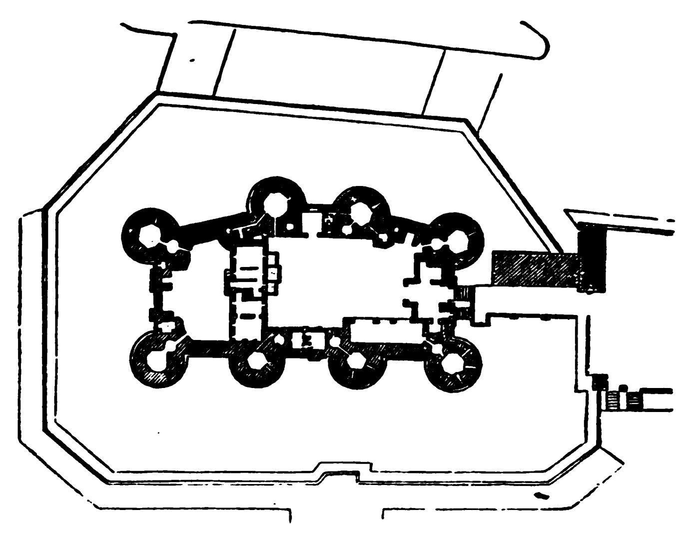
(1) Dès le XIe. siècle il existait un château à Neuilly. (*Voir ma Statistique Monumentale du Calvados*).

On cite comme appartenant au XIVᵉ. siècle la tour et les ruines du château de Montepiloy près de Senlis, et les ruines du château des comtes de Poitou à Poitiers.

La fameuse bastille de Paris, détruite en 1789, dont on trouve le



VUE EXTÉRIEURE DE LA BASTILLE.



PLAN DE LA BASTILLE DE PARIS.

fac-simile dans un grand nombre de bibliothèques publiques, avait

été commencée en 1369 par ordre de Charles V. Cette forteresse se composait de logements fort élevés disposés régulièrement autour d'une cour carrée longue ; quatre tours semi-sphériques étaient aux angles du carré et deux autres au milieu des deux grands côtés. Diverses fenêtres carrées s'ouvraient à l'intérieur des cours et même dans les murs extérieurs.

On voyait encore, il y a peu d'années, l'emplacement des fossés de la bastille : ils étaient larges et pleins d'eau.

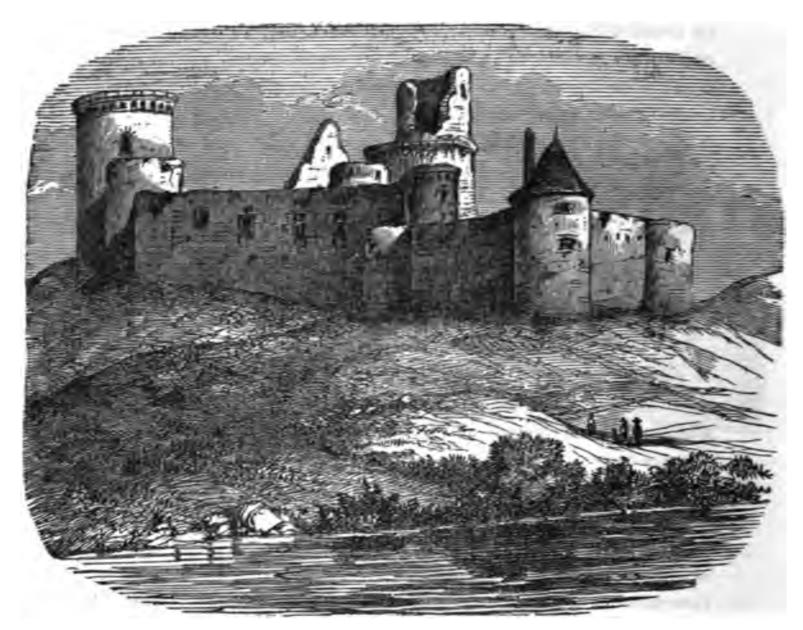
Château de Tonquédec. Le château de Tonquédec daterait en partie du XIVe. siècle, d'après divers observateurs.

Une première enceinte forme en quelque sorte le corps avancé de la place (V. le plan, p. 420). Un pont-levis y donnait accès. Le corps de la place était composé de constructions militaires, avec un massif d'habitations développées sur trois des faces du trapèze. Des salles d'armes encore voûtées et très-belles se remarquent dans cette partie. Venait enfin le donjon, auquel on arrivait de la place par un pont volant qui reposait sur une pile quadrangulaire, dont le sommet était au niveau d'une porte placée au premier étage de la tour. Ce donjon et la tour qui avoisine l'entrée A (V. le plan) sont hexagones intérieurement et à quatre étages. Les murailles ont 3 mètres d'épaisseur dans leur plus grande largeur.

Les vicomtes de Tonquédec étaient au premier rang dans la noblesse de Bretagne ; ils devaient au duc cinq chevaliers d'ost et au parlement général ils prétendaient tenir la première place comme premiers bannerets de la province. Ils avaient des cours dans soixante-une paroisses et trois grandes juridictions principales (1) ; ils possédaient de nombreux priviléges.

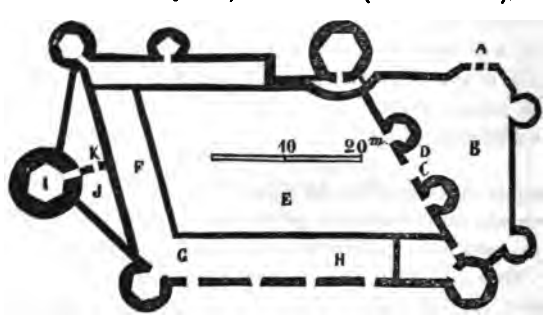
Château de Colombières. Le château de Colombières (Calvados) a été retouché dans beaucoup de parties : les fenêtres surtout ont été défigurées ; mais le corps des tours appartient probablement à la fin du XIVe. siècle ou à la 1re. moitié du XVe. Son enceinte de forme carrée régulière, est entourée de fossés pleins d'eau. Le principal corps-de-logis occupe le côté du Nord ; le rez-de-chaussée est voûté et n'a

(1) Voir *Notice sur quelques monuments des Côtes-du-Nord*, par MM. Barthélemy et Guimard, dans le t. XIV du *Bulletin monumental*, et la notice de M. Duchatellier dans le t. XIX du même recueil.



E Sagot del.

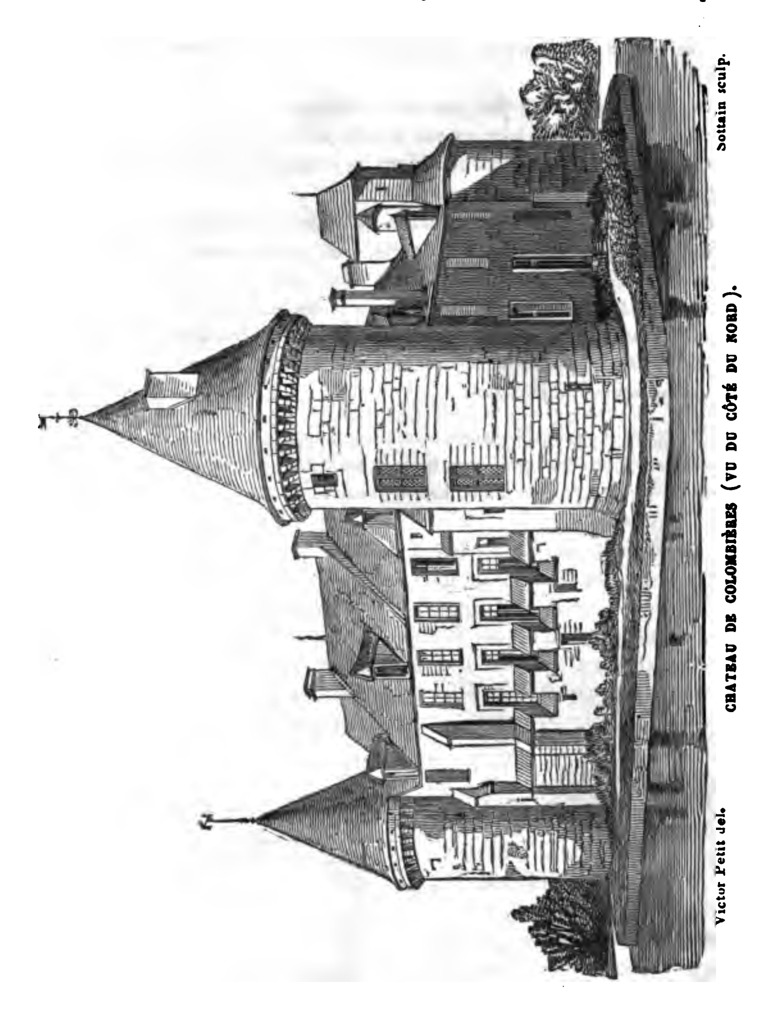
CHATEAU DE TONQUÉDEC, PRÈS LANION (Côtes-du-Nord).



PLAN DU CHATEAU DE TONQUÉDEC.

A. Entrée. B. Première cour. D. Porte du château proprement dit. E. Cour du château. F G H. Habitations disposées autour de la cour et adossées aux murs d'enceinte. I. Tour du donjon.

point été défiguré ; les appartements des étages supérieurs ont au contraire été retouchés vers le règne de Louis XIV, et même depuis



Victor Petit del. CHATEAU DE COLOMBIÈRES (VU DU CÔTÉ DU NORD). Sottain sculp.

cette époque. Aux deux extrémités de ce bâtiment allongé, sont

forme; un toit devait exister, et je crains que par suite les eaux ne pénètrent de plus en plus entre les dalles de pierre et ne pourrissent les voûtes. Quant à présent, c'est une des tours les plus belles, les mieux conservées et dont l'appareil offre le plus de solidité.

On trouve dans l'ouvrage intitulé *Beautés de l'Angleterre*, plusieurs descriptions de châteaux du XIVe. siècle; elles prouvent que, dans ce pays, on avait comme en France, à cette époque, constamment mélangé les bâtiments civils aux ouvrages de défense, et que le luxe intérieur avait fait de grands progrès (1).

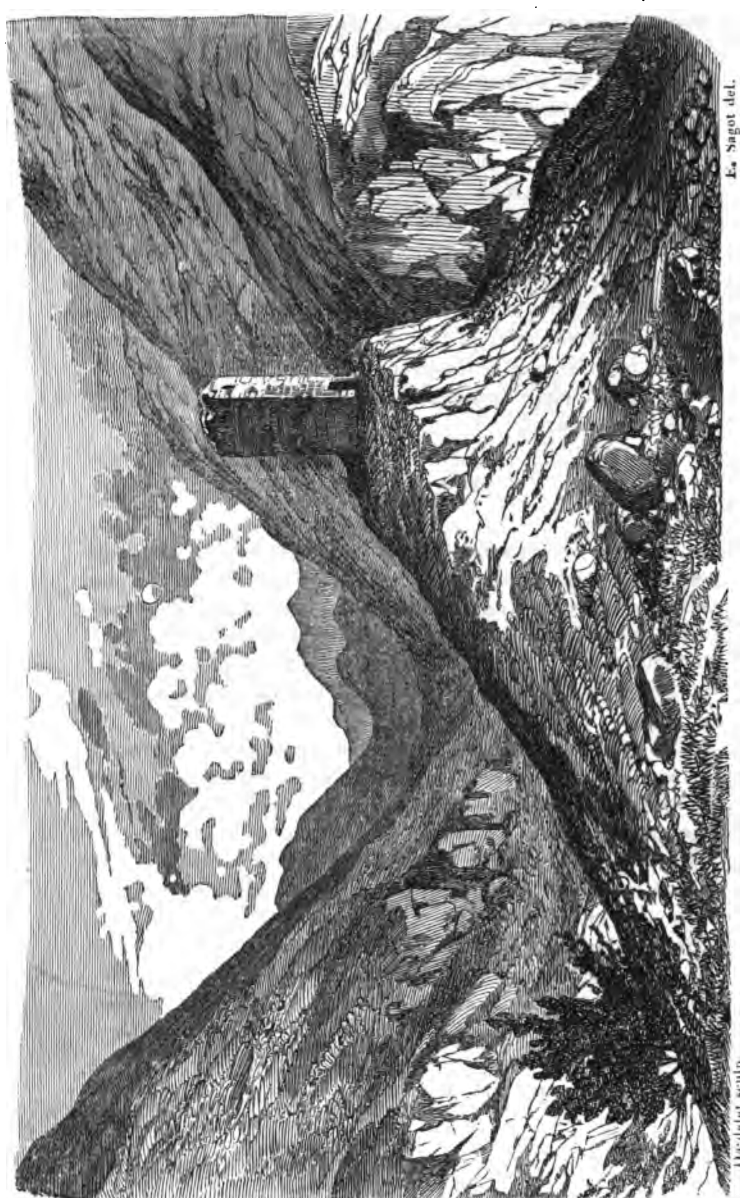
TOURS A SIGNAUX.

Il me reste à dire un mot de certaines tours échelonnées de manière à se correspondre au moyen de signaux convenus, et qui ne sont pas l'accessoire d'une forteresse.

Dans les vallées des Pyrénées et dans quelques autres contrées montueuses, on remarque des tours de cette espèce, carrées, presque sans aucun accessoire. Toutes ces tours paraissent avoir surtout été destinées à faire le guet afin d'avertir du danger ou de l'approche d'un ennemi. Toutes sont placées de manière à correspondre les unes aux autres; elles pouvaient contenir un petite garnison, car elles ont souvent quatre étages. J'en ai vu dont le diamètre intérieur est de 30 pieds sur 25, et il doit y en avoir d'un peu plus grandes, comme il y en a sans doute de plus étroites. Quelques-unes ont à l'extérieur une chemise ou chemin de ronde garni de petites tours aux angles; telle est celle qui domine le village d'Oo dans la vallée de Larboust, près de Luchon.

Toutes ces tours sont sur le bord des vallées et ne s'élèvent pas jusqu'au sommet des pentes. Cela se conçoit : les populations qu'elles étaient destinées à protéger habitaient les vallées, c'est là qu'étaient les richesses et les troupeaux; d'ailleurs il n'y a que les vallées d'accessibles; toutes les routes y passent, et pour peu que la tour pût dominer ces routes, le but était rempli. Si elles eussent été sur des points plus élevés, elles n'auraient servi à rien; de là on n'aurait pu voir ce qui se passait dans le fond de la vallée. La tour de Castel-Viel, près de Luchon, que connaissent tous les baigneurs et les touristes des Pyrénées, montre

(1) Plusieurs seigneurs qui avaient reçu des sommes considérables pour la rançon des prisonniers faits à la bataille de Poitiers et à celle de Crécy, les employèrent à l'embellissement et l'agrandissement de leurs châteaux.



E. Sagot del.

Dardelet sculp.

TOUR DE CASTEL-VIEL, PRÈS LUCHON.

quelle est en général la position de ces tours. Quant à leur âge, aucunes de celles que jai vues ne m'ont paru antérieures au XIVe. siècle; mais je n'en ai vu que quelques-unes, et les caractères tirés de la nature de l'appareil sont toujours un peu indécis. Dans la tour d'Oo, on voit une cheminée et quelques moulures du XVe. siècle. Je suis porté à croire que, pour la plupart, elles sont à peu près du même temps que les principaux châteaux féodaux des Pyrénées : je veux dire ceux qui sont encore debout. Le système me paraît trop général, au moins dans les vallées où je les ai vues, pour qu'elles n'aient pas été établies par suite de mesures prises simultanément par les seigneurs du pays.

M. Mérimée dit qu'en Corse, des tours semblables forment une espèce de ceinture autour de l'île. M. de Castelnault, membre de la Société française pour la conservation des monuments, en a observé beaucoup en Espagne. Il en existe aussi de pareilles dans les Alpes et dans les Appennins.

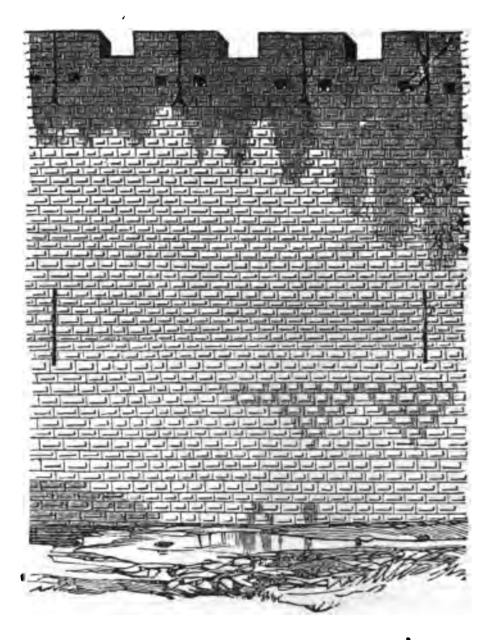
MURS DE VILLE.

Aigues-Mortes. L'enceinte murale d'Aigues-Mortes est, selon toute apparence, la plus complète et la plus entière qui reste, et c'est une place à visiter pour ceux qui étudient l'architecture militaire du moyen-âge : on sait que ces belles murailles furent élevées par Philippe-le-Hardi ; elles portent bien le cachet du XIVe. siècle, sauf les quelques reprises modernes qui ont eu lieu dans les parties supérieures.

Ces murs d'enceinte, dont la hauteur excdèe 30 pieds, ont conservé partout leur couronnement crénelé; seulement une ou deux assises supérieures ont été enlevées, de sorte que la crête du mur entre les créneaux présente une surface droite au lieu d'être taillée en biseau comme elle l'était d'abord, *au moins je le suppose*, ce qui nuit à la beauté du parapet vu de l'extérieur. Ce parapet est percé alternativement de créneaux et de meurtrières et, au-dessous des créneaux, d'un rang de trous carrés dont je ne m'explique pas bien l'usage. De place en place, à des distances égales, existent des niches en encorbellement qui ne peuvent avoir été que des latrines pour la garnison. Le chemin de ronde qui est couvert par le parapet, large et bien pavé, fait tout le tour de la place.

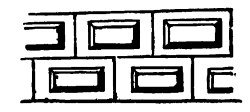
Dans la partie inférieure de la muraille se trouvent régulièrement

espacées des meurtrières correspondant avec des arcades ou embrasures assez larges ouvertes à l'intérieur des murs, et garnies de bancs de pierres pour asseoir les soldats qui veillaient à la défense: la plupart de ces ouvertures ne me paraissent point, comme d'autres l'ont pensé, postérieures à la muraille; je les crois au contraire du même temps, au moins pour la plupart.



EXTÉRIEUR DES COURTINES DE L'ENCEINTE MURALE D'AIGUES-MORTES.

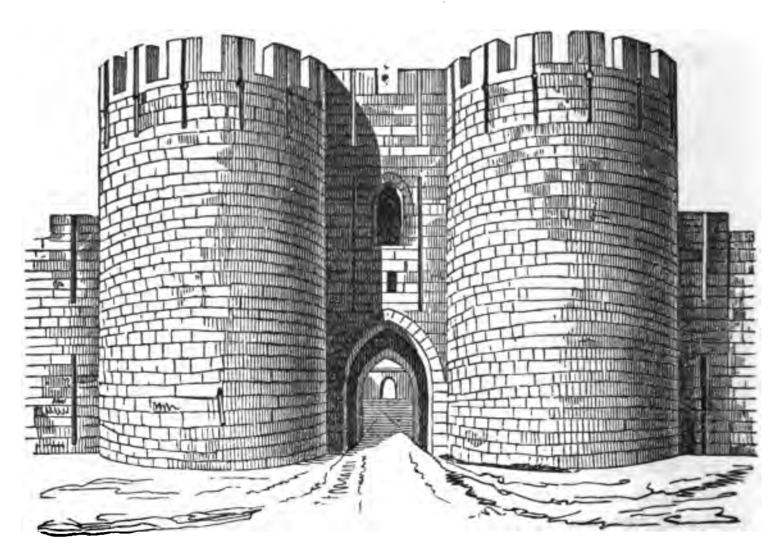
Le parement extérieur des murs d'Aigues-Mortes est droit, avec un talus à la partie basse. Toutes ces pierres sont en bossage, appareil qui ne se rencontre pas dans le Nord à cette époque, mais qui est assez ordinaire dans le Midi de la France, dans l'Est et dans quelques parties de l'Allemagne : ces pierres



fort bien ajustées sont de grandeurs inégales; elles portent, la plupart,

sur la partie saillante ou bossage, des signes d'appareilleurs. Ces figures se répètent fort souvent. Voici quelques-unes de celles que j'ai copiées.

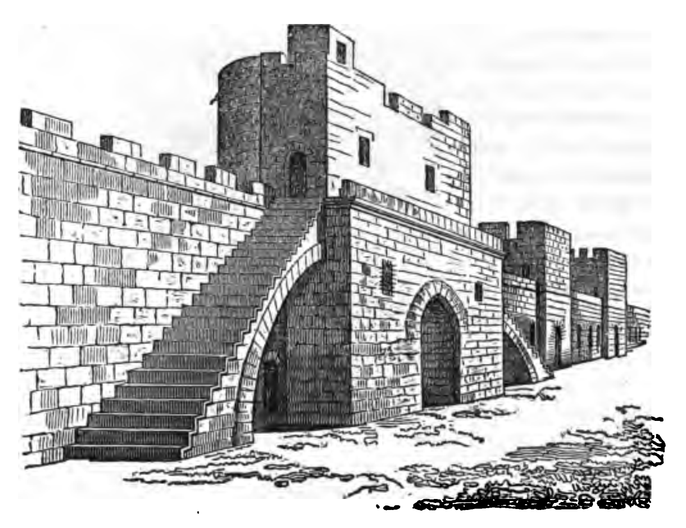
L'enceinte d'Aigues-Mortes présente la forme d'un parallélogramme rectangle : des tours, la plupart semi-circulaires à l'extérieur du mur et carrées à l'intérieur, de manière à présenter peu de saillie sur le rempart in-



UNE DES PORTES D'AIGUES-MORTES.

térieur et à faire ligne avec lui, s'élèvent à une certaine hauteur au-dessus du parapet. Les portes principales s'ouvrent entre deux tours ; l'intervalle qui existe entre ces dernières est occupé par la salle où l'on faisait manœuvrer les herses : chaque porte en avait deux ; l'une pour

la porte extérieure, l'autre pour la porte intérieure. Entre ces deux herses était dans la voûte un trou par lequel on pouvait assommer, au moyen de projectiles, les ennemis qui auraient été enfermés dans cette espèce de trébuchet. De beaux escaliers dont les marches reposent sur des voûtes en quart de cercle, montaient sur le rempart de chaque côté de ces grandes portes.



REMPARTS ET TOURS D'AIGUES-MORTES VUS DE L'INTÉRIEUR DE LA PLACE.

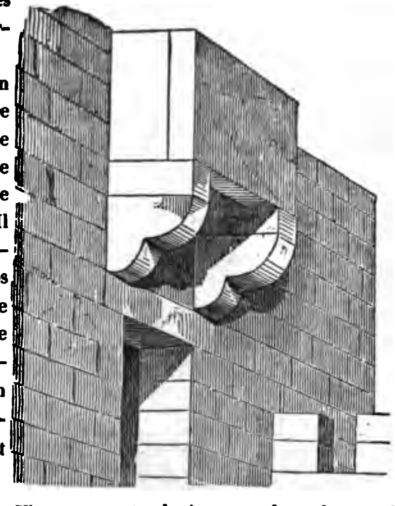
Les voûtes des tours sont garnies d'arceaux croisés. Quelques cheminées existent dans les salles qui surmontent les portes; le tuyau qui les termine est toujours octogone.

Dans les petits côtés du carré long qui forme l'enceinte murale, sont des tours dont la partie basse est carrée, mais dont la partie supérieure en encorbellement sur le carré est de forme octogone ; l'appareil de ces parties coupées à pans n'est point en bossage, et elles peuvent être moins anciennes que les autres.

Les portes par lesquelles on entre des courtines dans les tours, sont défendues par ces espèces de machicoulis que M. Mérimée a proposé de nommer *Moucharabis.* On ne remarque pas de pareils ouvrages de défense au-dessus de toutes les portes qui s'accèdent du côté intérieur

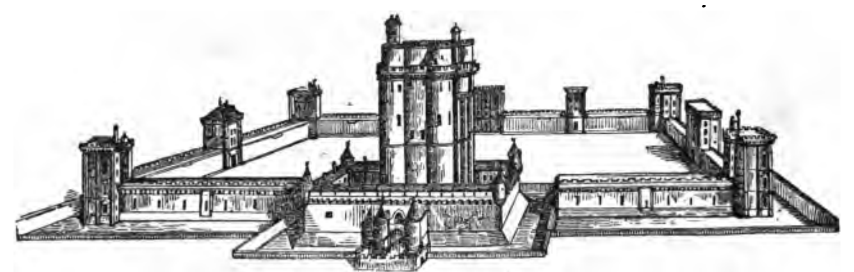
du mur vers la ville. Les courtines sont dépourvues de machicoulis.

Pas une seule maison n'est appliquée contre les murs à l'intérieur de la place, ce qui donne un intérêt de plus à cette enceinte si complète. Il faut espérer que les choses resteront long-temps en cet état. L'enceinte actuelle est plus que suffisante pour la population, et il y a, d'un côté, des parties considérables qui ne sont point couvertes de maisons.



UN DES MOUCHARABIS SURMONTANT LES PORTES QUI ACCÈDENT AUX REMPARTS D'AIGUES-MORTES.

Place de Vincennes. Vincennes est plutôt une place forte qu'un château proprement dit, ce qui me détermine à le mentionner après la ville d'Aigues-Mortes; on voit par l'esquisse ci-jointe la forme régulière de l'enceinte, du donjon, des tours, des courtines, et ce bel exemple d'un



VUE GÉNÉRALE DE VINCENNES.

grand monument militaire du XIVe. siècle prouve qu'on adoptait alors un plan symétrique toutes les fois que le terrain le permettait. Vincennes est trop connu pour que j'en donne la description : il n'y a pas un parisien qui n'ait été s'y promener. Si des travaux considérables y ont été faits à diverses époques, il est facile cependant de dégager, comme on l'a fait dans l'esquisse précédente, la forteresse du XIVe. siècle des parties refaites ou ajoutées.

Remparts de Bâle (Suisse). Dans certains pays les tours qui garnissent les murs et surtout celles qui renferment les portes ne sont pas rondes, mais carrées.

La ville de Bâle est entourée d'une ceinture de murailles garnies de belles tours carrées, qui date en grande partie du XIVe. siècle (1333-1345). On n'y voit pas de tours rondes, et les portes sont ouvertes au milieu de ces tours carrées.

Dans l'Ouest, les portes de ville sont le plus souvent flanquées de deux tours cylindriques, et se trouvent ainsi en retrait entre ces deux corps saillants. Dans l'Est, au contraire, et dans beaucoup de localités du Midi, les portes font saillie sur le mur, parce qu'elles sont pratiquées dans les tours carrées. Comme il était impossible d'ouvrir une porte dans un mur hémisphérique, les tours carrées ont offert cet avantage de pouvoir contenir les portes. On a pu éviter, en adoptant ce système, l'établissement des tours d'accompagnement. Quand il fallait beaucoup d'issues, comme à Bâle et dans certaines villes, on y a trouvé économie et avantage. Reste à savoir si la défense y a gagné; je ne le crois pas, mais ce n'est pas ici le lieu de discuter la question.

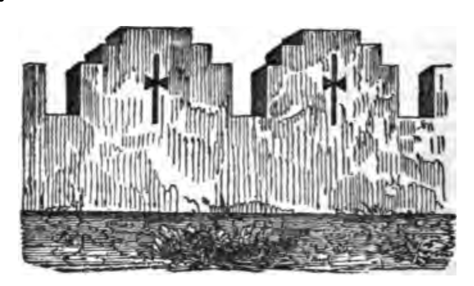
Dans diverses contrées de la France, nous voyons les tours carrées préférées aux tours rondes, toutes les fois qu'elles étaient destinées à protéger un passage étroit dans lequel l'établissement de deux tours cylindriques eût été difficile. Ainsi des tours carrées s'élèvent au nombre de trois sur le pont de Cahors. Il faut passer aussi sous une tour carrée, quand on suit la chaussée, qui conduit à la ville d'Aigues-Mortes.

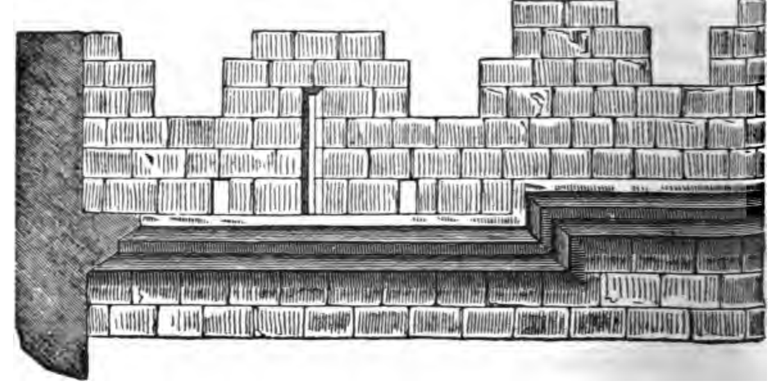

LA CHAUSSÉE D'AIGUES-MORTES ET SA TOUR.

Pour défendre l'abord des portes en saillie dans les tours carrées, on a souvent pratiqué au-dessus d'elles un rang de machicoulis très-saillants (*mouckarabis*) et d'où l'on pouvait d'autant mieux écraser les assaillants, que les corps pesants jetés par ces ouvertures ne pouvaient tomber que devant l'embrasure des portes. On en voit au-dessus de la porte principale du pont de Cahors figurée page 144.

Les meurtrières, au lieu d'offrir une simple ouverture verticale, étroite, prennent quelquefois la forme d'une croix, à partir du XIVe. siècle, mais plutôt encore au XVe.

Les créneaux présentent aussi, très-exceptionnellement, des échancrures qui en varient la forme et l'aspect.



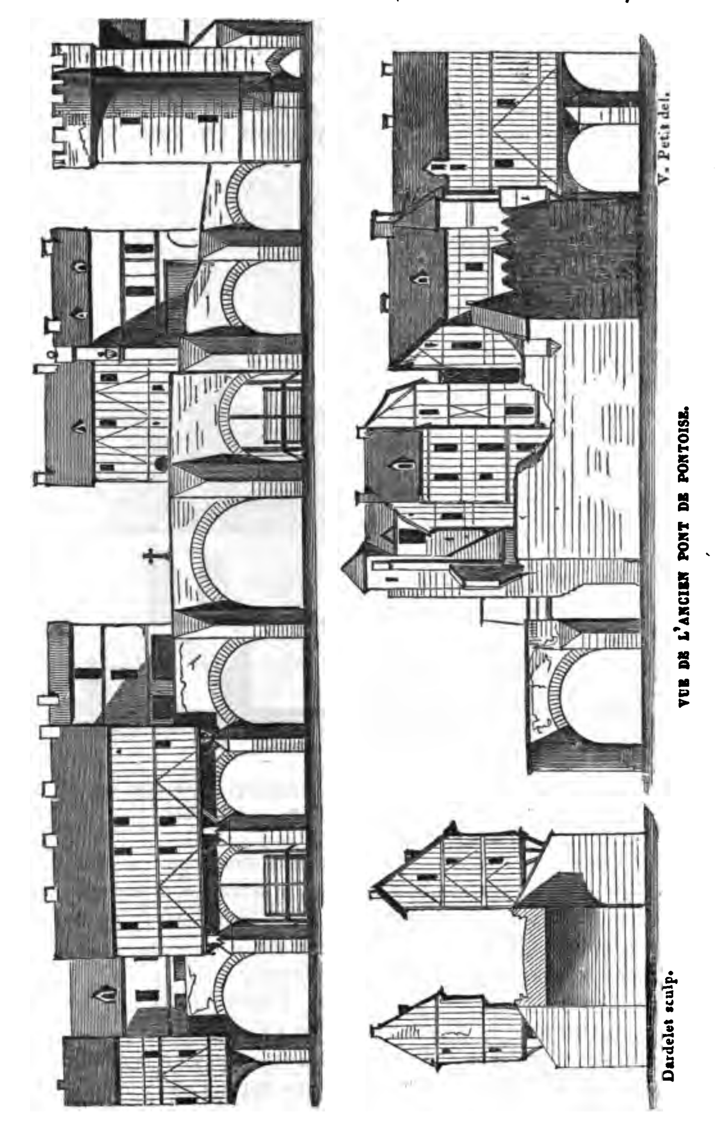


CRÉNEAUX AVEC ÉCHANCRURES.

Ponts. Les ponts d'une certaine importance qui donnent accès aux villes sont toujours, aux XIVe. et XVe. siècles comme ils l'avaient été dans le XIIIe., précédés d'un fort.

La vue suivante montre un dessin de l'ancien pont de Pontoise, qui pouvait dater du XIVe. siècle, et qui aujourd'hui est remplacé par un pont moderne.

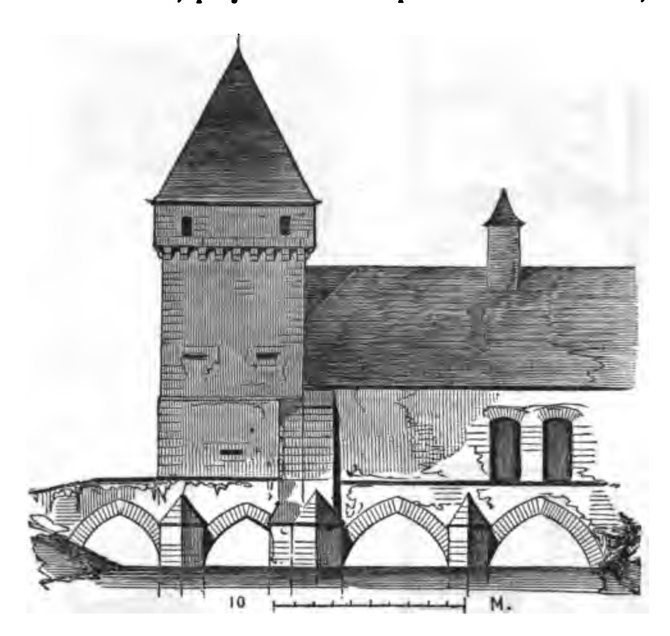
Des maisons couvraient cet ancien pont. Il est probable que l'envahissement des ponts par les usines et les autres maisons ne date,



VUE DE L'ANCIEN PONT DE PONTOISE.

le plus souvent, que du XVIe. et d'une époque de tranquillité : les ponts ont d'ailleurs été très-recherchés par le commerce ; aucune rue n'était plus avantageuse pour les marchands que celle par laquelle tout le monde était obligé de passer pour franchir un fleuve.

L'autre dessin, que je dois comme le précédent à M. Victor Petit,



V. Petit del.

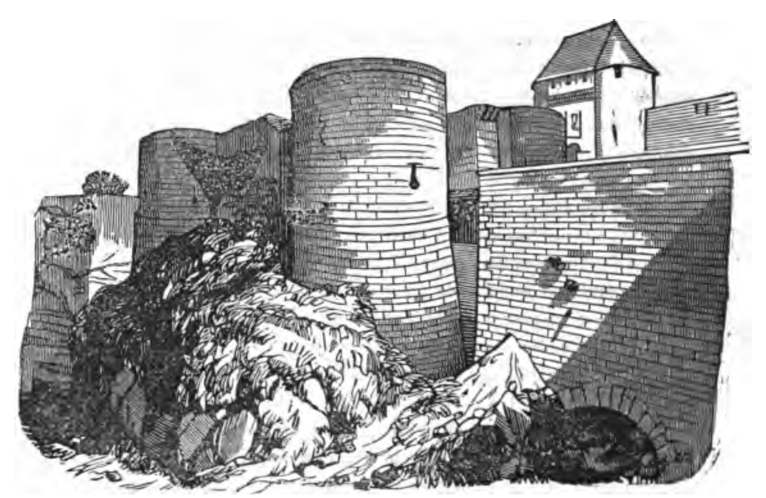
PORTE, PONT ET CHAPELLE SAINT-JEAN, A ARGENTAN.

est tiré comme lui d'un recueil très-intéressant d'anciennes vues qui fait partie de la bibliothèque de M. Bignon. Il représente le pont qui existait à Argentan sur la rivière d'Orne avant l'élargissement de la rue et la construction du pont actuel. Une tour placée sur le pont même défendait, comme on le voit, l'entrée de la ville.

Sans connaître la date de ces ouvrages maintenant détruits, je suppose qu'ils étaient du XIVe. siècle ou du XVe.

Une des portes du château de Caen, qui a été travaillée à la fin du XVe. siècle ou au XVIe., mais dont une partie doit être plus ancienne

et probablement du XIVe., était précédée d'un pont et d'une tête de



Bouet del.

TÊTE DE PONT D'UNE DES PORTES DE LA PLACE DE CAEN.

pont formant comme ailleurs un petit fort carré garni de tours cylindriques.

CHAPITRE V.

ARCHITECTURE MILITAIRE DE LA 5e. ÉPOQUE.

SECONDE MOITIÉ DU XVe. SIÈCLE ET PREMIÈRE MOITIÉ DU XVIe.

Les progrès de la civilisation, la paix qui régna dans nos contrées après la reprise de la Normandie sur les Anglais en 1450, disposèrent de plus en plus les seigneurs et les barons à donner à leurs demeures un aspect moins sévère, à les rendre plus commodes, à abaisser ces hautes murailles qui semblaient les isoler des populations voisines.

Louis XI, dont la politique tendait à abattre la puissance des grands feudataires, ne dut pas d'ailleurs favoriser l'établissement des châteaux forts, et de nombreux documents prouvent que sous ce prince et ses

successeurs, ce n'était pas sans difficulté qu'on relevait ceux qui étaient tombés en ruine (1).

Une circonstance plus puissante que toutes les autres, diminua d'ailleurs l'importance des anciens châteaux dont la force consistait surtout dans la hauteur des murs; je veux parler de l'usage de l'artillerie et des armes à feu qui devint général au XVe. siècle. Les hautes tours crénelées et les remparts les plus formidables ne pouvaient résister au feu du canon; on prévit que le système de défense serait bientôt changé, et qu'une révolution allait s'introduire dans l'art de la guerre : alors on dut attacher beaucoup moins d'importance à ce qui avait fait auparavant la force des places et des maisons féodales.

Cependant bon nombre de châteaux de la seconde moitié du XVe. siècle étalent encore à l'extérieur une certaine apparence de force; l'entrée est défendue par des tours, des herses et des ponts-levis : les murs sont garnis de tours et de machicoulis.

Mais si l'on vient à examiner de plus près ces murailles, on reconnaît bientôt qu'elles sont faites plutôt pour en imposer aux yeux que pour garantir d'une attaque longue et sérieuse. Ainsi, nos ancêtres accoutumés à attacher l'idée de la grandeur et de la puissance aux châteaux qui déployaient un appareil militaire, voulurent que leurs habitations offrissent l'apparence d'une maison forte, lorsqu'à l'intérieur ce n'étaient plus que des fabriques élégantes et fastueuses.

Un grand nombre de ces anciennes demeures ont été détruites et remplacées par des habitations modernes; mais il en reste beaucoup encore qui n'ont pas cessé d'être habitées. Si elles ont reçu de nouvelles distributions plus en rapport avec les habitudes actuelles, elles ont conservé le cachet du XVe. siècle dans leurs formes extérieures et dans leurs accessoires.

Forme générale. La forme la plus ordinaire, à la fin du XVe. siècle,

(1) Lorsqu'on voulait à cette époque faire relever des tours ou d'autres fortifications, il arrivait souvent que le bailly s'y opposait au nom du roi, et que l'on faisait une enquête pour savoir s'il avait existé auparavant dans le même lieu un château fortifié. Il fallait faire cette preuve pour pouvoir continuer le travail. Je dois à Mme. de Tevray une copie de la permission donnée, en 1489, pour reconstruire la tour de Tevray, arrondissement de Bernay; on y relate la signification qui fut faite par le lieutenant-général du bailly, d'arrêter les travaux commencés et le résultat de l'enquête qui prouva qu'il existait auparavant dans le même endroit un manoir enclos de grands fossés larges et profonds.

était la forme carrée. Ainsi, l'on voyait des forteresses dont les bâtiments entouraient complètement la cour centrale ; dans d'autres, les constructions n'occupaient que les trois côtés du carré, et le quatrième était fermé par un mur. D'autres châteaux n'occupaient qu'un des côtés de l'enceinte. Les fossés qui entourent ces châteaux ont généralement une profondeur médiocre, et sans l'eau dont ils étaient remplis presque constamment, ils n'auraient offert qu'un obstacle facile à franchir.

En effet, au XVe. siècle, ON NE CHERCHAIT PLUS LES ÉMINENCES POUR L'ÉTABLISSEMENT DES CHATEAUX ; on avait reconnu les incommodités de plus d'un genre attachées à ces hautes positions toujours d'un accès difficile, et l'on était *descendu dans les plaines et les vallées*, où l'eau, si utile pour les besoins de la vie, se trouvait en abondance.

Appareil. La brique qui avait été employée sous la domination romaine et aux premiers siècles du moyen-âge, et qui avait complètement disparu dans les constructions des XIIe., XIIIe. et XIVe. siècles dans le Nord de la France, se montre de nouveau vers la fin du XVe. siècle, après le règne de Louis XI ; mais cette brique, bien différente de la brique romaine par ses dimensions, est aussi différemment employée ; elle n'est point disposée dans la maçonnerie par cordons horizontaux. Elle y remplaçait quelquefois entièrement le moëllon, et la pierre de taille ne servait qu'aux ouvertures (fenêtres, portes) et aux angles des édifices. Ailleurs, elle a été disposée par carrés alternant avec des massifs en pierre de la même étendue, de manière à présenter en grand un dessin en échiquier (1).

Les briques du XVe. siècle ressemblent à celles de nos jours : quelquefois elles sont plus grandes et plus minces (2).

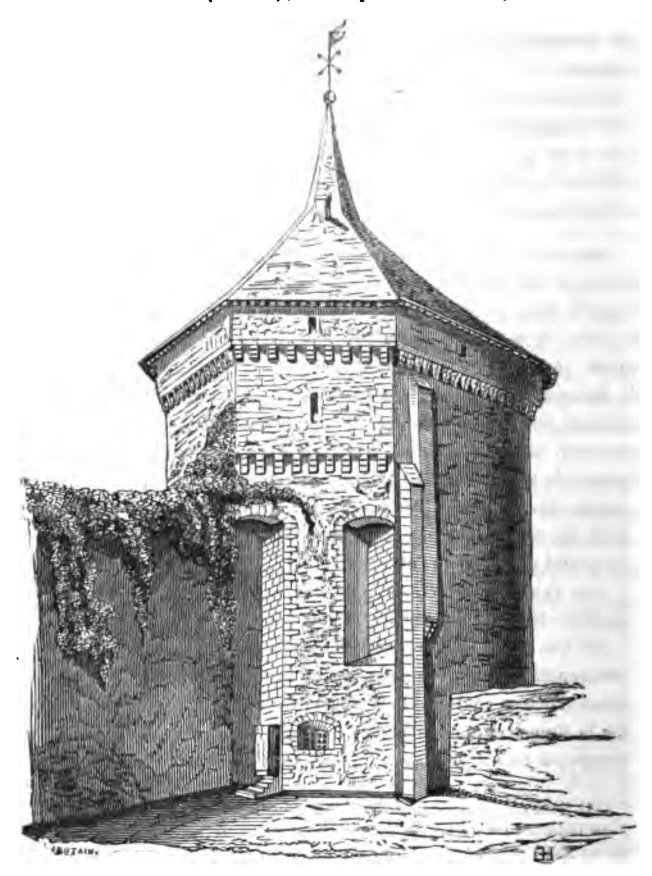
Ce que je dis de la réapparition de la brique à la fin du *XVe. siècle*, ne s'applique qu'à certaines parties de la France et à l'Angleterre. Dans d'autres contrées où la pierre est rare, comme dans le Sud-Ouest de la France et dans la Haute-Italie, la brique a été employée *de tout temps, à toutes les époques*, et n'a pas cessé de l'être.

(1) Dans plusieurs cantons des départements du Calvados et de l'Eure, où l'on taille le silex de la craie, on l'a employé de la même manière, au XVe. et au XVIe. siècles, dans la construction des murs. De nos jours, cette disposition par carrés alternatifs de pierres et de silex, n'est pas encore abandonnée entièrement.

(2) La plupart des cheminées du XVe. siècle ont le fond construit en briques, probablement parce qu'elles supportent mieux la violence du feu que les pierres.

Les pierres de taille sont ordinairement ajustées avec soin, quelquefois de grand appareil.

Quand le donjon forme une tour distincte dans les châteaux du XVe. siècle, il affecte souvent la forme polygonale ou octogone ; le donjon de Sillé-le-Guillaume (Sarthe), décrit par M. Hucher, montre cette



DONJON DE SILLÉ-LE-GUILLAUME.

disposition ; il appartient à la seconde moitié du XVe. siècle. Il est bon

de noter que la forme octogone n'a pas en général été employée aux tours de donjon avant la fin du XIVe. siècle. Le donjon polygonal de Briquebec (Manche) qui est de cette forme, et dont quelques touristes ont fait une tour très-ancienne, n'est certainement pas antérieure à la date que j'indique.

Portes et fenêtres. Un grand nombre de portes, au lieu d'être surmontées d'une arcade en ogive, offrent au contraire un cintre très-surbaissé, dont le centre se relève quelquefois de manière à fermer une accolade; on remarque le même mouvement dans les fenêtres.

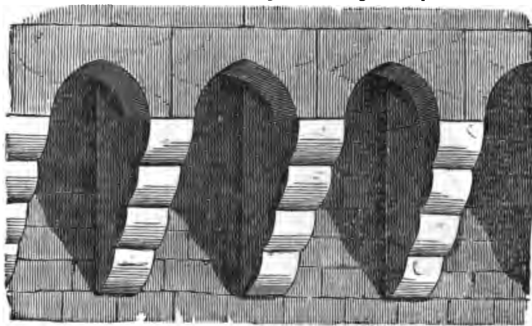
Les portes principales des châteaux sont parfois surmontées ou couronnées comme celles des églises du même temps par une espèce de fronton appliqué sur le mur, garni de feuilles recourbées et terminé par un fleuron ou panache.

Ornements. A l'intérieur, les châteaux ne se distinguent guères des palais ou des hôtels élevés dans les villes.

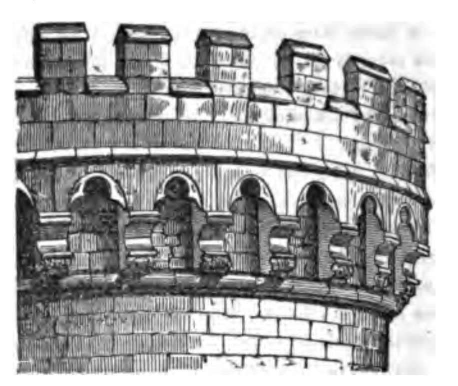
Ce sont d'ailleurs des moulures tout-à-fait conformes à celles que nous avons signalées pour l'architecture religieuse du même temps, telles que nervures prismatiques multipliées, arabesques, feuillages profondément fouillés, crochets, panneaux trilobés, dentelles de pierre, percées à jour, les grandes feuilles contournées dont le mouvement rappelle la forme d'une tête de Dauphin, les pinacles en application, les niches, les tourelles en encorbellement, etc., etc., etc.

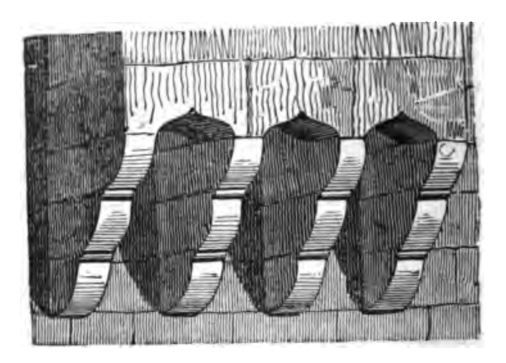
Les toits eux-mêmes n'étaient pas dépourvus d'ornements, leur faîte était garni de crêtes, de crochets ou de diverses moulures en plomb; le sommet des toits coniques des tours offrait aussi des pinacles ou épis en plomb, en fer ou en terre cuite.

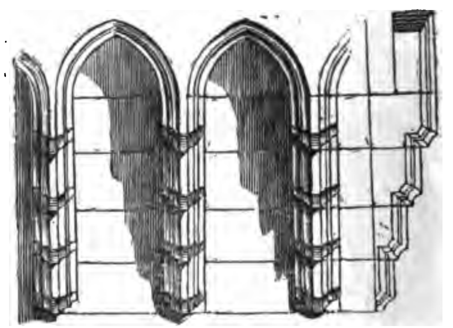
Les créneaux reposent sur des encorbellements très-allongés et ordinairement assez saillants dont on pourrait signaler plusieurs variétés.



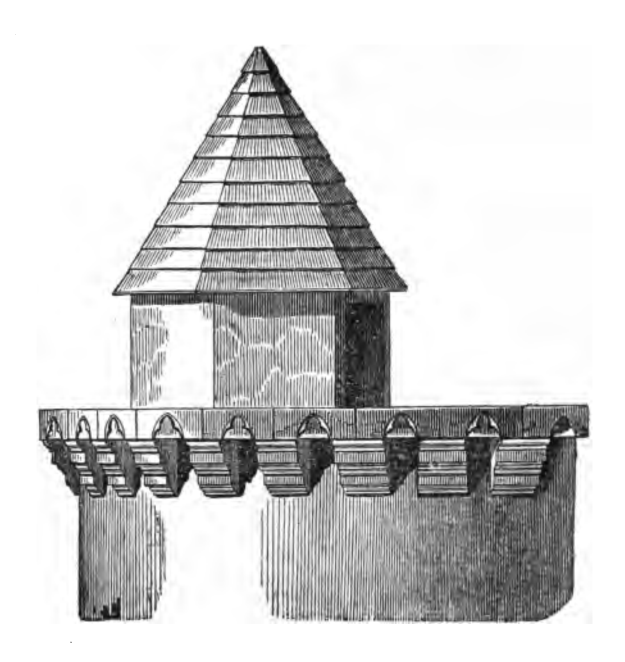
MACHICOULIS DU XVe. SIÈCLE.







MACHICOULIS DU XVe. SIÈCLE.

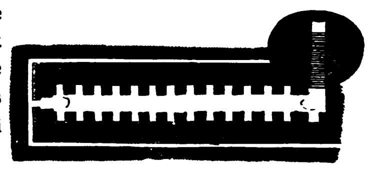


COURONNEMENT D'UNE TOUR SANS TOIT AVEC SES MACHICOULIS ET SA TOURELLE D'ESCALIER COUVERTE EN PIERRE.

Dans la 2e. moitié du XVe. siècle, quand l'usage de l'artillerie fut très-répandu, on fit, près des portes surtout, des tours peu élevées, mais très-saillantes, formant ainsi des espèces d'épis au-delà des remparts. Cette saillie avait pour but de dominer une plus longue ligne de remparts et d'en battre les abords avec le canon en cas d'attaque : nous voyons de pareilles tours à Beaune, à Dinan, à Fougères et dans un très-grand nombre d'autres places.

Dans beaucoup de châteaux du XVe. siècle, j'ai trouvé, dans les parties souterraines, des cellules disposées des deux côtés d'une allée

centrale, mais ces espèces de cachettes, que l'on pouvait murer en temps de guerre après y avoir déposé des objets précieux, se trouvent aussi dans des châteaux plus anciens.



Châteaux de la fin du XVe. siècle. Les découpures très-fines qui ornent les deux tours du pavillon principal du château d'O, figuré dans mon *Cours d'antiquités*, annoncent la fin du XVe. siècle.

On peut citer comme bâti dans la seconde moitié du XVe. siècle le château de Courboyer (1), situé dans la commune de Nocé, à deux lieues de la petite ville de Bellême ;

Le pavillon flanqué de deux tours par lequel on entre au château de Nogent, et qui fut construit en 1492 ;



PORTE DU CHATEAU DE NOGENT-LE-ROTROU, BATIE EN 1492.

L'entrée du château de Frazé (Eure-et-Loir), presque semblable à celle du château Nogent ;

Celle du château d'Alençon, qui n'était pas encore terminée en 1515 (2).

(1) Ce château a été figuré dans l'ouvrage de M. Pattu de Saint-Vincent, sur les monuments du Perche et du comté d'Alençon.

(2) V. les *Mémoires historiques sur Alençon*, par Odolant Desnos, t. 1er., p. 58.

Château de Folleville. Le château de Folleville, département de la Somme, décrit par M. Ch. Bazin, est encore un remarquable spécimen de l'architecture féodale de la 2e. moitié du XVe. siècle.

Une tour qui domine l'horizon et qui représentait sans doute le donjon est, dit M. Bazin, *bizarre dans sa forme* et gracieuse dans son originalité ; ronde à sa base jusqu'à moitié de sa hauteur, elle s'arme en ce point d'une ceinture de machicoulis ; la seconde moitié se divise en plusieurs étages superposés qui affectent des formes différentes. Hexagonale d'abord, elle devient octogone ensuite et décagone au sommet.

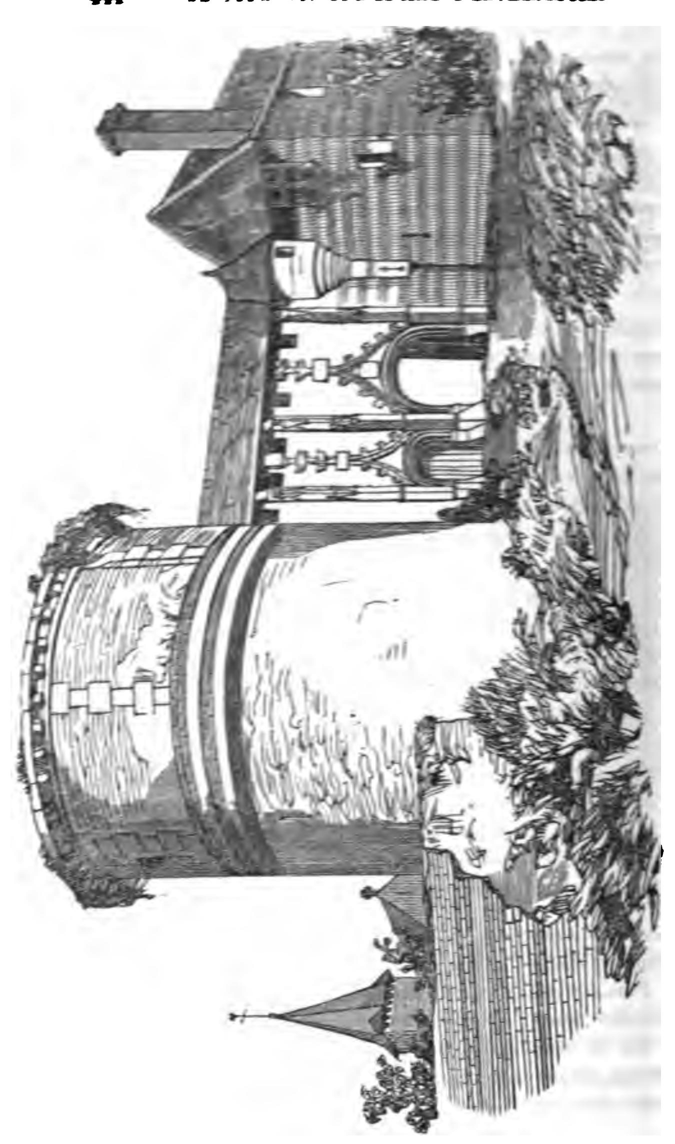
Etranglée au point où elle passe du cercle à l'hexagone, elle s'élargit à mesure qu'elle ajoute au nombre de ses côtés. La deuxième moitié posée sur la première produit à l'œil l'effet d'une pyramide renversée.

Château de Beaugé. Le château de Beaugé, bâti par le roi René d'Anjou, postérieurement à 1472, montre toujours ses grandes lucarnes garnies de crochets, ses toits aigus et ses tourelles. Il a été figuré par M. Hawke, dans l'ouvrage de M. Godard-Faultrier sur les monuments de l'Anjou.

On voit aussi, dans l'atlas du même ouvrage, le château du Pont-de-Cé, autre type du XVe. siècle, celui du Plessis-Bourré, bâti sous Louis XI, de Ville-l'Evêque sur le Loir, à Arthezé près La Flèche, de Monsabert près St.-Remy-la-Varenne, de Riou près Mortagne, de Brion, et plusieurs autres.

Château de Durtal. Le château de Durtal, au bord du Loir, sur la route de La Flèche à Angers, reconstruit à la fin du XVe. siècle ou au commencement du XVIe., est remarquable par ses belles tours à toits coniques, ses machicoulis, etc., etc.

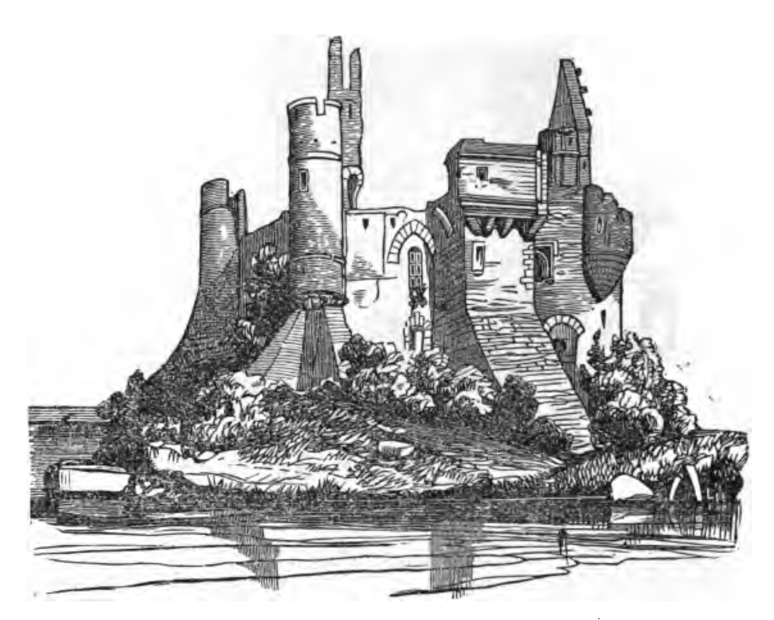
Château de la Houblonnière. Les bâtiments du château de la Houblonnière sont disposés autour d'une cour carrée et entourés de fossés pleins d'eau. La porte d'entrée est couronnée d'une arcade garnie de belles feuilles frisées, et se terminant par des bouquets de feuillage portés sur un pédicule. La date de ce château ne m'est pas connue, on le donne comme datant du XVe. siècle ; il pourrait n'avoir été construit que dans les premières années du XVIe. siècle.



Bouet del.

PRINCIPALE ENTRÉE DU CHATEAU DE LA HOUBLONNIÈRE.

Château du Plessis-Macé. Le château du Plessis-Macé dont voici les ruines, avait aussi été reconstruit au XVe. siècle.



Fouet del.

CHATEAU DU PLESSIS-MACÉ (Maine-et-Loire).

Château de Tevray. La tour de Tevray, près de Bernay (Eure), avec ses machicoulis surmontés de créneaux, et ses hauts toits surmontés d'épis, a dû être construite postérieurement à 1489.



Bouet del.

CHATEAU DE TEVRAY (Eure).

Je m'arrête dans cette énumération qui pourrait se prolonger presque indéfiniment, car il reste encore un très-grand nombre de constructions féodales de la fin du XVe. siècle.

ARCHITECTURE MILITAIRE DU XVIe. SIÈCLE.

Un grand nombre de châteaux du XVIe. siècle (première moitié) diffèrent peu de ceux de la fin du XVe.

Mais pendant que beaucoup d'architectes suivaient les mêmes principes qu'au XVe. siècle, une nouvelle école travaillait, comme on l'a vu déjà en étudiant l'architecture civile du XVIe. siècle (V. p. 202),

à substituer l'architecture grecque au style ogival et procédait à cette révolution architectonique par voie de transition. Elle formait ce style mixte auquel on a donné le nom de *renaissance* (V. l'*Abécédaire d'archéologie*, partie religieuse, ch. V).

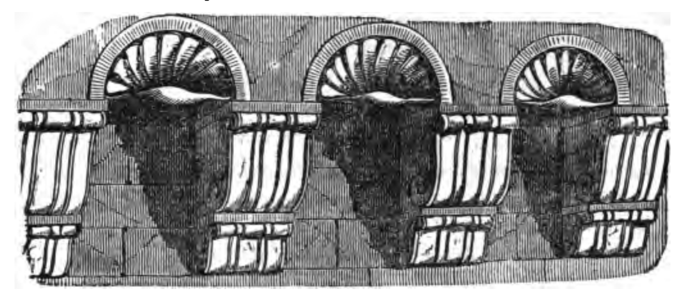
Vers la fin du XVe. siècle, Charles VIII, successeur de Louis XI, avait ramené d'Italie des architectes appartenant à cette école; pendant le court espace qui s'écoula entre son retour de la guerre d'Italie et sa mort arrivée en 1498, son exemple engagea quelques seigneurs de la cour à faire reconstruire ou restaurer leurs châteaux (1).

Les relations beaucoup plus suivies qui existèrent entre l'Italie et la France, sous Louis XII et sous François Ier., favorisèrent le développement et les progrès du goût qui tendait à ramener aux formes classiques.

François Ier., passionné pour le luxe, détermina surtout le succès du nouveau style, par la préférence qu'il lui accorda et l'impulsion qu'il donna aux travaux d'architecture.

De tous côtés les plus riches seigneurs s'empressèrent d'imiter le souverain en élevant des palais et des châteaux dans lesquels les architectes employèrent les combinaisons de formes les plus gracieuses, et les ornements les plus délicats du style de la renaissance.

Ce style appliqué aux châteaux devait faire peu à peu disparaître ce qui, dans ces édifices, montrait encore l'intention de se défendre contre une attaque. Les machicoulis devaient faire place à des frises et à des modillons sculptés.



Les tours percées de fenêtres ne devaient plus être conservées que pour donner du mouvement à l'édifice, et pour éviter la monotonie d'une façade rectiligne.

(1) Plusieurs parties du château d'Amboise ont été construites par Charles VIII. Dans les tours sont pratiquées des pentes douces conduites en hélice, par

Il exista donc, pendant la première moitié du XVIe. siècle, deux styles différents pour les châteaux ; l'un peu différent de celui qui avait été en usage à la fin du XVe. siècle ; l'autre, dans lequel on adoptait franchement le style de la renaissance (1).

Le château de Vigny (Seine-et-Oise), bâti par le cardinal d'Amboise,



VUE DU CHATEAU DE VIGNY.

appartient à la première de ces deux classes de châteaux ; il ressemble tout-à-fait à ceux du XVe. siècle : seulement on peut remarquer que les tours étaient appliquées sur les murs, autant comme ornement que comme moyen de défense. Les larges fenêtres distribuées également

lesquelles les chevaux et les voitures peuvent monter en tournant jusque dans la cour du château.

Ces tours flanquent les murs d'enceinte, qui s'incorporent en quelque sorte à la roche élevée qu'ils entourent et recouvrent. Il y avait une tour pareille au palais des ducs de Lorraine, à Nancy ; on en connaissait d'autres dans des châteaux ou des palais de la même époque.

(1) J'ai déjà parlé dans la 4e. partie de mon *Cours d'antiquités* (p. 314), de

dans toutes les parties des murs extérieurs, prouvent combien on redoutait peu les attaques.

Ce beau château établi sur un terrain coupé carrément, présentait la forme d'un carré long. Le grand côté qui sert de façade est garni de quatre tours également espacées, surmontées de machicoulis et couronnées de toits coniques fort élevés et très-élégants ; la porte d'entrée se trouve au milieu de l'édifice, entre les deux tours centrales, dans une espèce d'avant-corps ou de pavillon qui rappelle, par sa position, les donjons de certains châteaux du XIIe. siècle.

Plusieurs fenêtres sont surmontées d'arcades simulées, en forme d'accolade et ornées de feuillages frisés, qui annoncent assez les dernières années du XVe. siècle et le commencement du XVIe.

Le château qui suit est, comme le précédent, du commencement du XVIe. siècle, dans plusieurs de ses parties, et ne diffère pas non plus essentiellement de ceux du XVe.

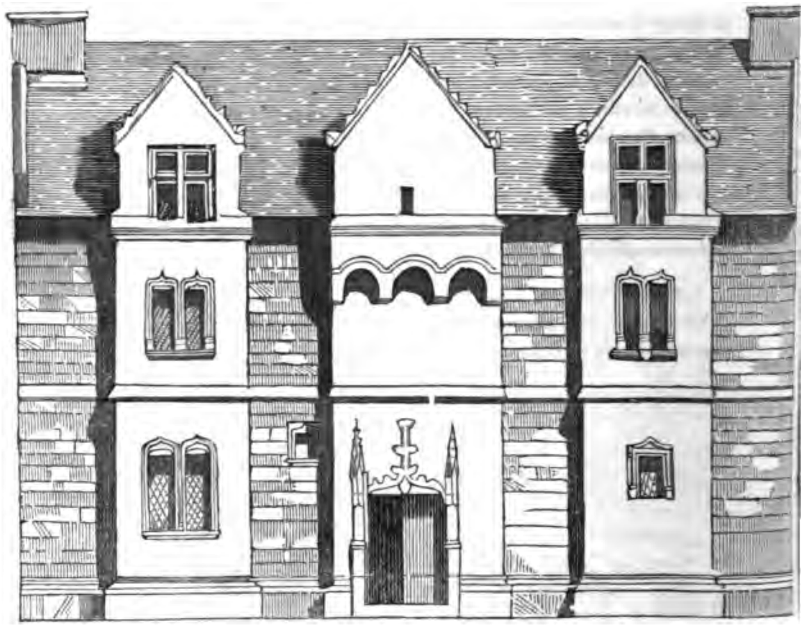


Bouet del.

Dans le château de la fin du XVe. ou du commencement du XVIe.,

cette simultanéité des deux styles au XVIe. siècle, simultanéité qui d'ailleurs se manifeste toujours lorsqu'il y a passage d'une architecture à une autre, à toutes les époques de *transition*.

dont voici le dessin, la porte, à l'intérieur de la cour, est surmontée de trois machicoulis qui, au besoin, en auraient rendu l'accès très-



Bouet del.

périlleux. J'ai trouvé cette précaution employée dans quelques châteaux qui ne devaient dater que du milieu du XVIe. siècle.

STYLE DE LA RENAISSANCE.

Le style des châteaux de la renaissance est trop connu pour s'y arrêter long-temps. Je vais citer au hasard un certain nombre de types.

Chenonceaux (Indre-et-Loire). Tout le monde connaît le château de Chenonceaux soit pour l'avoir visité, soit pour en avoir vu l'image jusques sur les décorations de spectacle et sur les papiers de tenture : je ne le décrirai donc pas. Je me borne à rappeler qu'il fut construit en style de la renaissance, par Thomas Boyer, dans la première moitié du XVIe. siècle.

Dans la suite il appartint au roi Henry II qui le donna à la duchesse de Valentinois.

Après la mort du roi, arrivée en 1559, Catherine de Médicis força cette duchesse à l'échanger contre son château de Chaumont. Chenonceaux fut ensuite habité par Henry III (1).

Le château d'Ussé-sur-Loire, un des plus beaux de la Touraine, et dont il existe plusieurs lithographies, date en partie de la première moitié du XVIe. siècle (1538) ; mais il fut terminé beaucoup plus tard sous la direction de Vauban.

Château d'Azay-le-Rideau. Le château d'Azay-le-Rideau, bâti par Gilles Berthelot, maître de la Chambre des Comptes à Paris et maire de Tours, en 1520, appartient au style de la renaissance. La salamandre de François Ier. se voit au-dessus de la porte d'entrée. Des tours percées de belles fenêtres à croisées en pierre garnissent les angles du château dont les toits pyramidaux sont couronnés d'épis et dominés par des cheminées. La rivière d'Indre, au milieu de laquelle il se trouve, le défend de tous côtés.

On aimait beaucoup, au XVIe. siècle, à bâtir au milieu de l'eau ; nous avons encore de cette époque une série considérable de châteaux entourés de belles douves. Fervaques et Victot dans le Calvados, Flers dans l'Orne et une multitude d'autres que nous citerions au besoin, se mirent, comme celui d'Azay, comme celui de Chenonceaux, dans les eaux d'une rivière ou d'un étang, et l'usage de se clore ainsi au moyen de l'eau a régné jusqu'au XVIIIe. siècle.

L'eau était effectivement un excellent moyen de braver les voleurs et les pillards qui, pendant et long-temps après les guerres de religion, parcouraient les campagnes impunément.

Le château de Lasson, décrit dans ma *Statistique monumentale du Calvados*, et dont je présente la vue générale, est décoré de moulures riches et élégantes : au-dessus du second ordre, un encorbellement très-prononcé porte une frise ornée de cartouches, de médaillons et d'autres moulures usitées à cette époque ; au-dessus s'élève un parapet formant attique et dissimulant une partie du toit.

Les lucarnes cintrées, les grandes cheminées qui dominent l'édifice,

(1) V. *Guide du voyageur en Touraine*, par M. l'abbé Bourassé.

l'aiguille qui surmonte l'angle du corps-de-logis le plus saillant et la tourelle octogone qui renferme, à l'une des extrémités du château, l'escalier par lequel on monte dans plusieurs pièces et dans les galeries



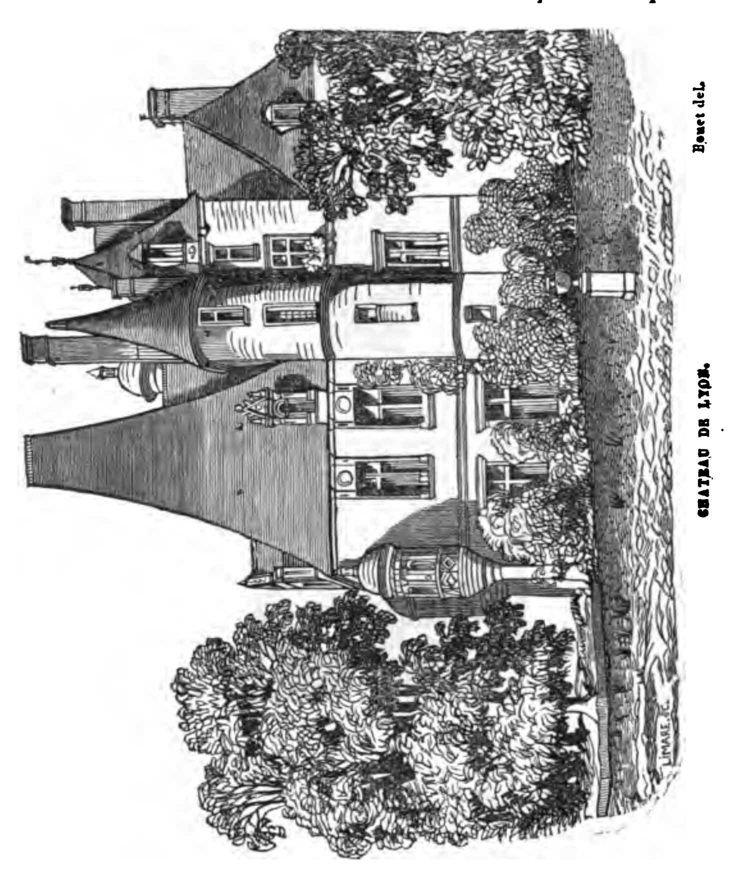
Godard sculp. Bonet del.

CHATEAU DE LASSON.

de l'attique, sont du meilleur effet. On voit dans la frise une de ces inscriptions énigmatiques dont la renaissance offre de fréquents exem-

ples : je l'ai donnée dans ma *Statistique monumentale* sans oser l'interpréter.

Le château de Lyon (Calvados) présente un pavillon à toits pyramidaux et à tourelles en encorbellement dont voici l'esquisse. Soit qu'on



CHATEAU DE LYON.

Bouet del.

l'examine du côté de l'Est, en se plaçant dans le parc, soit qu'on le voie du côté opposé, dans la cour, ce corps-de-logis, est d'une grande

élégance ; il doit avoir été élevé dans la première moitié du XVIe. siècle. Pour en faire mieux apprécier le style, voici le détail d'une des lucarnes de ce pavillon : on y reconnait une analogie complète avec



UNE DES LUCARNES DU CHATEAU DE LYON.

plusieurs parties d'un château du voisinage, qui date de 1537, et avec d'autres fenêtres de la même époque.

Château de Bernesq. Le château de Bernesq, garni de tours et de fossés extérieurement, présente à l'intérieur de la cour un très-élégant édifice dans le style de la renaissance. Il est habité par un fermier.



CHATEAU DE BERNESQ (CÔTÉ DE LA COUR),

Château de Chambord. D'après M. de La Saussaye, dont les notes

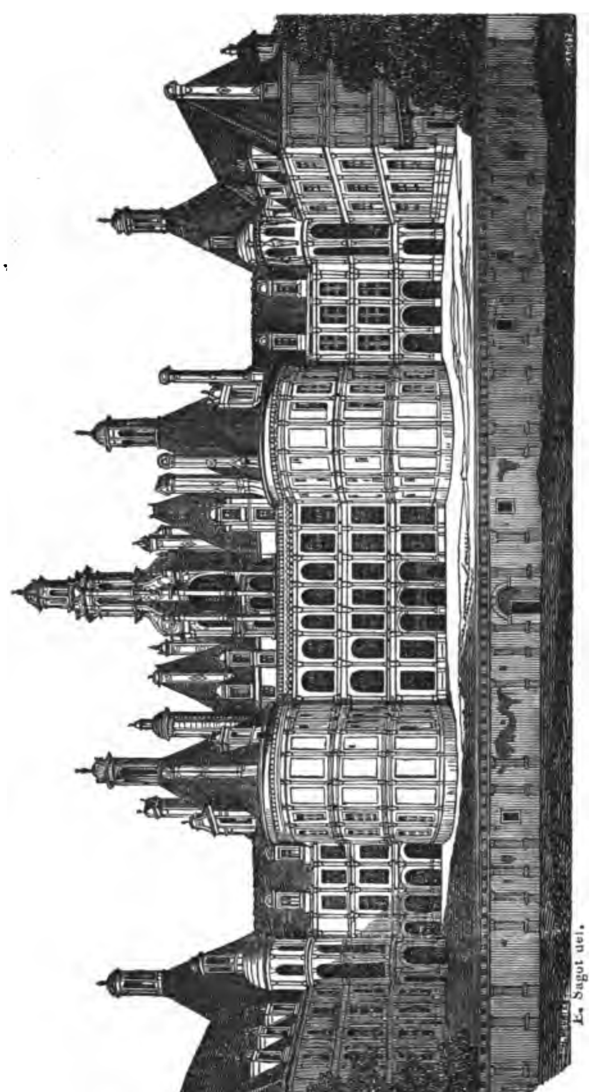
m'ont servi de guide, lors de mes excursions dans le département de Loir-et-Cher, la disposition des bâtiments de Chambord forme un carré long de 80 toises sur 60, dont les angles sont flanqués de quatre grosses tours de 60 pieds de diamètre; un second édifice moins grand, aussi de forme carrée et flanqué également de quatre grosses tours à toits pointus, et terminé par une lanterne, est entouré de trois côtés par les bâtiments du premier, et leurs deux faces du côté du Nord se confondent en une seule, que les quatre tours qui s'y rencontrent partagent en trois parties à peu près égales. Ces constructions dont le développement est immense, mais qui ne sont pas entièrement terminées, étaient jadis entourées de larges fossés d'eau vive, alimentés par la rivière voisine (1).

Ainsi, comme l'observe M. de La Saussaye, le plan de l'édifice rappelle celui des châteaux des siècles précédents (XVe. siècle principalement), et se compose, comme eux, d'une vaste enceinte flanquée de tours qui forme le château proprement dit, et d'un bâtiment situé vers le milieu de l'enceinte, et garni aussi de tours, que l'on appelait le donjon. Seulement cette ordonnance anciennement imaginée comme système de défense, n'était plus usitée au XVIe. siècle, que parce que c'était une forme consacrée, à laquelle l'habitude faisait conserver son empire. Les tours devenues inoffensives n'étaient plus qu'une décoration fort incommode pour la distribution des appartements (2).

La partie centrale du château (le donjon) était tout entière du temps de François Ier.; d'autres ont été faites du temps de Henry II. Quant à l'enceinte des bâtiments qui enclot, du côté du midi, la cour du château, et masque si désagréablement la brillante façade du monument, elle est évidemment d'une époque moins ancienne, et bien certainement elle n'entrait point dans le plan de l'architecte; c'est effectivement de ce côté que le château se présente dans toute sa beauté; la partie centrale s'avance majestueusement dans la cour, se détache, ainsi que les deux ailes, sur le fond des bâtiments et donne à l'édifice un mouvement, un brillant, que l'architecte se serait bien gardé de cacher

(1) Ces fossés ont été comblés par le roi de Pologne, Stanislas, pendant son séjour à Chambord, dans le siècle dernier, ce qui a ôté au château quelque chose de sa physionomie originale, et diminué la légèreté des bâtiments en les enterrant de plusieurs pieds. *(Note de M. de La Saussaye.)*

(2) Notice sur le château de Chambord; par M. de La Saussaye.



VUE DU CHATEAU DE CHAMBORD.

par cette ligne monotone de constructions sans intérêt, qui empêchent de voir le château à une distance convenable et d'en bien saisir tout l'effet.

M. de La Saussaye fait remarquer que, dans la décoration, le luxe augmente à mesure que l'édifice s'élève, et que la partie où l'architecte a épuisé les prestiges de son art, est la partie des combles.

« C'est sur les terrasses qui entourent le couronnement du grand es-
« calier, dit mon savant confrère, que doivent s'arrêter les curieux ; là,
« il faut apprécier l'homme dont le génie a dirigé la construction de ce
« prodigieux édifice. C'est sur le point le plus difficile à traiter qu'il s'est
« plu à répandre les ressources les plus riches de son imagination, et
« qu'il a imprimé un caractère d'originalité et de grandeur qui n'avait
« pas eu de modèle. Les cheminées qui font le désespoir des architectes,
« maintenant que l'art dégénéré en a fait de long tuyaux désagréables
« à la vue, sont ici de véritables monuments groupés avec un art in-
« fini.... l'édifice acquiert le plus haut degré d'originalité dans ce qui
« compose le couronnement du donjon et la coupole du grand es-
« calier. »

Fontaine-Henry (Calvados). Le château de Fontaine-Henry n'était point le palais d'un roi, c'était l'habitation d'un riche seigneur; aussi n'offre-t-il pas des dimensions comparables à celles de Chambord; mais plusieurs de ses parties sont de la plus grande élégance.

Ce beau château figuré et décrit dans mon *Cours d'antiquités*, dans la *Statistique monumentale du Calvados*, dans l'ouvrage de l'antiquaire Anglais Pugin, sur la Normandie, et dans celui de Cotman, est de plusieurs époques. La partie droite est la plus ancienne et peut dater de la fin du XVe. siècle, ou des premières années du XVIe. Les fenêtres en sont surmontées d'arcades en forme d'accolade et ornées de panaches et de feuillages frisés. Deux tours carrées rompent la monotonie des lignes horizontales. L'une est surtout remarquable par ses moulures; l'autre paraît plus ancienne que tout le reste, et dater de la fin du XVe. siècle.

A partir de la première tour, le style change complètement. Des arabesques, des rinceaux de la plus grande finesse, et semblables à ceux que l'on rencontre sur les monuments les plus ornés du XVIe. siècle, couvrent les murs avec profusion; l'entablement prend des proportions classiques. En un mot, tout annonce l'époque de la renaissance, et cette partie du château doit être du temps de François Ier. On

voit d'ailleurs le millésime 1537 sur un arc des fenêtres de l'aile gauche.

Les combles extrêmement élevés de cette aile et sa cheminée colossale dominent tout l'édifice. La grande cheminée n'est guère moins considérable que celles de Chambord et prouve que dans les châteaux du XVIe. siècle, ces accessoires sont de véritables monuments, selon l'idée très-juste de M. de la Saussaye.

Sur un des angles du pavillon se trouve une élégante tourelle à pans coupés, ornée de moulures et de médaillons.

Une tour plus élevée, et au long toit conique, garnit l'angle opposé du même pavillon.

Plusieurs têtes en bas-reliefs décorent la partie supérieure des fenêtres.

Le derrière du château a été réparé et n'avait jamais été aussi orné que la façade ; ce côté était défendu par la pente rapide du vallon, dans lequel coule la petite rivière de Mue.

L'intérieur du château a été retouché, et n'offre pas à beaucoup près le même intérêt que l'extérieur.

Au-dessus d'une porte, dans l'escalier qui monte aux appartements du pavillon de 1537, on voit Judith en buste, tenant de la main gauche la tête d'Holopherne, et la main droite appuyée sur son épée, dont elle presse la poignée sur sa poitrine (1). Les sculpteurs du XVIe. siècle ont reproduit quelquefois l'histoire de Judith et plusieurs autres sujets de l'Histoire Sainte.

Le château de Meillant, en Berry, est un des plus magnifiques de France, il a été gravé, lithographié et décrit plusieurs fois : tout le monde le connaît.

Le Manoir des Gendarmes, bâti par Gérard de Nolent, seigneur de Saint-Contest, à 1/4 de lieue de la ville de Caen, faubourg Saint-Gilles,

(1) On lit ce qui suit dans un cartouche, au-dessous de cette figure de haut-relief :

ON. VOIT. ICY. LE. POURTRAICT.
DE. JUDITH. LA. VERTUEUSE.
COME. PAR UN HAUTAIN FAICT
ÇOUPPA LA TESTE FVMEVSE
D'HOLOPHERNES QUI. L'HEUREUSE
JEROSALEM EUT DEFAICT

est de la première moitié du XVI°. siècle. Ce qui reste de cette maison de plaisance, se compose de deux tours à plates-formes, jointes par un mur crénelé qui figurent ainsi un petit château fortifié.

La tour orientée à l'Ouest, près de la porte d'entrée, est la plus intéressante; sur la plate-forme sont deux statues en pierre représentant des soldats ou gens d'armes dans une attitude menaçante. L'un est armé d'un arc, l'autre d'un arbalète, et ils paraissent vouloir défendre l'entrée du logis, ce qui a fait donner à la maison le nom de *manoir des gens d'armes;* une fenêtre éclaire cette tour, le chambranle en est décoré d'arabesques et surmonté des armoiries de Nollent.

La muraille ou courtine comprise entre les deux n'est pas sans ornements; chacun des créneaux porte un médaillon offrant en relief des figures d'empereurs ou de divers personnages historiques avec des devises.

Manoir d'Ango à Varengeville (Seine-Inférieure). En 1525, Ango, riche armateur de Dieppe, fit construire à Varengeville le beau manoir dont les élégantes ruines attirent sur ce point les pas du voyageur; ce château a été figuré dans le voyage de MM. Nodier, Taylor et de Cailleux dans l'*Ancienne France.* François Ier. fut reçu au château de Varengeville en 1534.

Gaillon. Le cardinal d'Amboise qui avait un goût décidé pour l'architecture, avait accompagné Louis XII en Italie, et il en avait ramené des architectes qui durent contribuer à introduire dans nos contrées le style de la renaissance. De 1502 à 1510, ce cardinal rebâtit le château de Gaillon et en fit un palais magnifique, digne d'être remarqué entre tous ceux qui méritent de l'être.

Elevé au commencement du XVI°. siècle, Gaillon offre dans sa construction les premiers éléments de la renaissance mêlés aux dernières traditions du style ogival. Parmi les habiles artistes appelés à lutter de génie et de goût dans cette construction, M. Deville cite Guillaume Senault, François Senault, Jean Fouquet, A. Colombe, A. Juste, et plusieurs autres architectes ou sculpteurs, sous le ciseau desquels des arabesques d'une délicatesse exquise, d'élégantes moulures et de riches médaillons se multiplièrent (1).

(1) Voir le beau volume in-4°., et l'atlas in-folio publié par ordre du Gouvernement en 1850 et intitulé : *Comptes de dépenses de la construction du châ-*

Les restes du château d'Ascier, département du Lot, qui avait été construit par Galliot de Genouillac, grand-maître de l'artillerie sous François Ier. ; le château de Montal près de Saint-Céré (Lot), bâti par Rose de Montal vers 1534; le château d'Oiron (Deux-Sèvres), de St.-Ouen près Château-Gonthier, offrent aussi des exemples du style de la renaissance, alors adopté pour les châteaux.



Bouet del.

PORTE DU CHATEAU D'ARGOUGES.

On peut encore citer parmi les châteaux du XVIe. siècle, celui d'Argouges près Bayeux ; celui de Barou près Falaise, détruit depuis plusieurs années, mais dont un dessin de M. Charles de Vauquelin a

teau de Gaillon, d'après les registres manuscrits des trésoriers du cardinal d'Amboise, par M. Deville, correspondant de l'Institut.

conservé le souvenir: la porte d'entrée de l'ancien château de Vienne



CHATEAU DE BAROU.

(Calvados); quelques parties de celui de Maintenon (1); et grand nombre d'autres châteaux des diverses parties de la France.

Château du Vomissel. Le château du Vomissel avec ses tours à toits



CHATEAU DU VOMISSEL. V. Petit del.

(1) Ce château construit par Jean Cottereau, au XVIe. siècle, a été con-

coniques, sa tourelle, sa grande et sa petite porte d'entrée, ses murs d'enceinte et ses fossés, est encore un type du XVIe. siècle que je suis bien aise de citer.

Souvent les châteaux du XVIe. siècle portent des inscriptions en lettres capitales gravées dans la pierre.

Ces inscriptions, quelquefois très-difficiles à comprendre à cause des abréviations, reproduisent tantôt des textes de l'Ecriture Sainte, tantôt des textes d'auteurs profanes.

M. R. Bordeaux vient de découvrir que les inscriptions gravées sur les tours du château de Serville (Seine-Inférieure), inscriptions qui avaient déjà attiré l'attention de M. de Glanville et de M. de La Quérière, reproduisent des fragments du Digeste et des passages de l'Ecriture Sainte. Les textes de la loi romaine se rapportent d'ailleurs au domicile, comme celui-ci :

DE DOMO SVA NEMO EXTRAHI DEBET.

Les inscriptions de Serville ont donné lieu à la publication d'une notice intéressante de M. Bordeaux, dans le 19e. volume du *Bulletin monumental*.

Dans les contrées où la brique a été le plus habituellement combinée à la pierre, on a disposé en damier ces deux espèces de matériaux, de manière à produire des carrés alternativement rouges et blancs ; quelquefois même la brique était de plusieurs couleurs (rouge, verte, jaune, etc., etc.). Tel se présente l'intéressant château de Livet, arrondissement de Lisieux, dont les toits sont eux-mêmes formés de tuiles émaillées de plusieurs couleurs (jaunes, vertes, rouges). Ce château, sous ce rapport comme sous plusieurs autres, est un type très-curieux à examiner.

Les toits de tuiles vernies qui s'harmonisent si bien avec les murs polychrômes et avec les pavés de briques émaillées, se rencontrent encore par fragments dans plusieurs de nos châteaux du XVIe. siècle.

sidérablement retouché dans la suite ; toutes les fenêtres ont été élargies, mais le donjon qui surmonte la porte d'entrée et qui ressemble à celui de Vigny, les tours des angles et une grande partie des murs de l'édifice principal, appartiennent au XVIe.



ENTRÉE DU CHATEAU DE SAINT-GERMAIN DE LIVET.

Nous trouvons à peu près le même système de construction dans l'entrée du château de Beuvillers.



Bouet del.

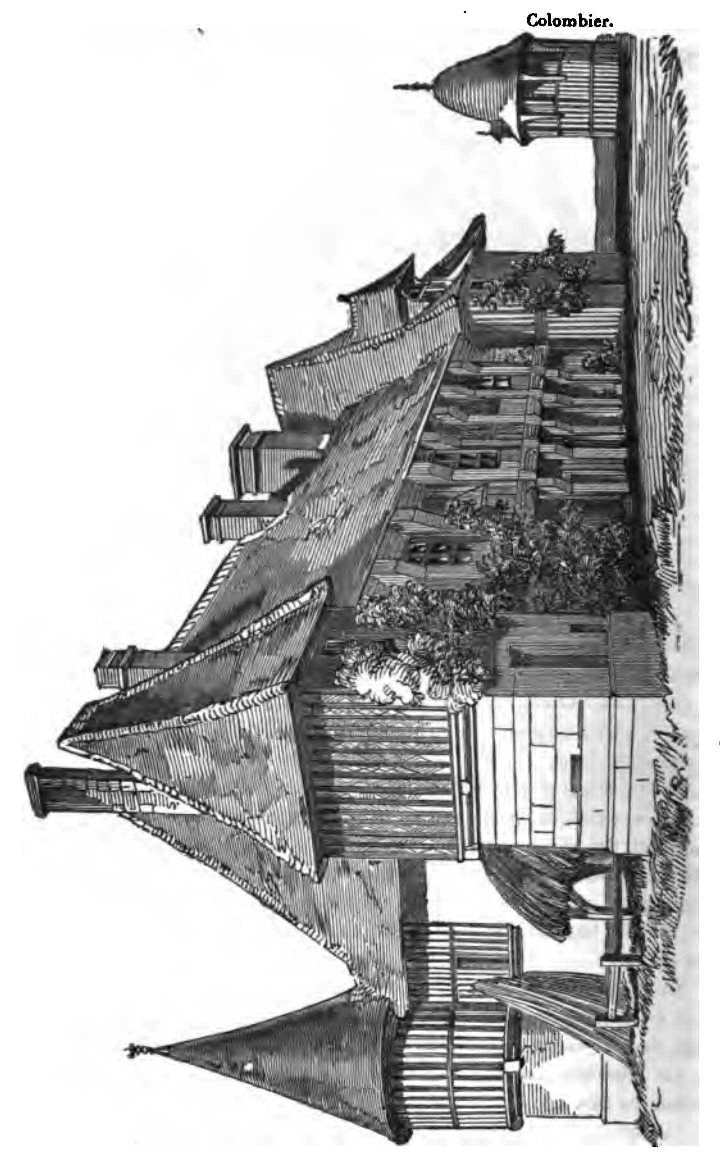
ENTRÉE DU CHATEAU DE BEUVILLERS.

Le rez-de-chaussée est bâti en damier, de pierres et de briques alternativement rouges et vertes ; le premier étage n'est pas en pierre, mais en bois, recouvert d'essentes disposées en dessins variés. Un escalier à vis, contenu dans une des tourelles, mène dans une chambre haute, placée au-dessus de la porte, où existe un beau pavage en briques émaillées.

Nous venons de voir une entrée de château construite moitié en pierre et en brique, moitié en bois ; on a quelquefois, au XVIe. siècle, construit des châteaux fortifiés, presqu'entièrement en bois, c'est-à-dire avec des pièces de bois solidement maintenues et engagées dans des poutres, comme nous l'avons vu en parlant des maisons de l'époque, et dont les intervalles sont garnis de pierre, de brique, de chaux ou de plâtre.

Le château suivant, qui a des tours aux angles et qui était défendu par des fossés pleins d'eau, est construit de la sorte ; la pierre n'existe que dans les soubassements.

Le colombier seigneurial qui faisait partie de l'enceinte est lui-même en bois.

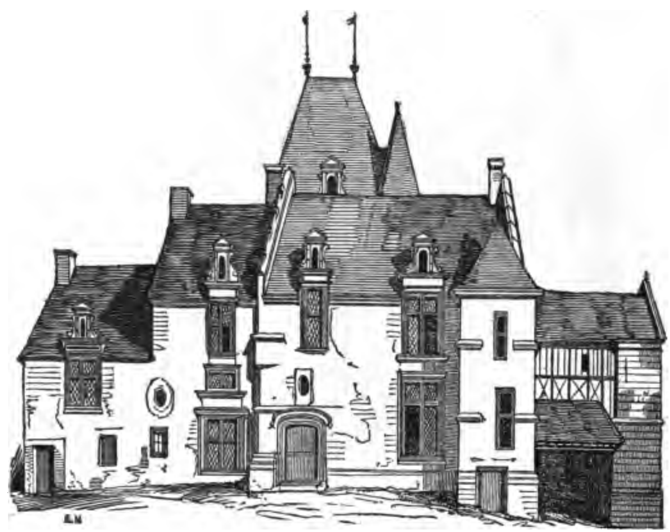


CHATEAU DE BELLOU, CONSTRUIT EN BOIS.

Un grand nombre de châteaux se composent simplement d'une cour carrée garnie de constructions rurales, au fond de laquelle se trouve le manoir seigneurial; les fenêtres de ces maisons ont presque toujours été changées et défigurées, mais on y voit souvent, presque intacte, la tour à pans coupés qui renfermait l'escalier, et qui était appliquée sur le milieu de l'édifice : ces *Gentilhommières*, comme on les appelle parfois, sont tellement communes dans les campagnes qu'il est inutile de les décrire.

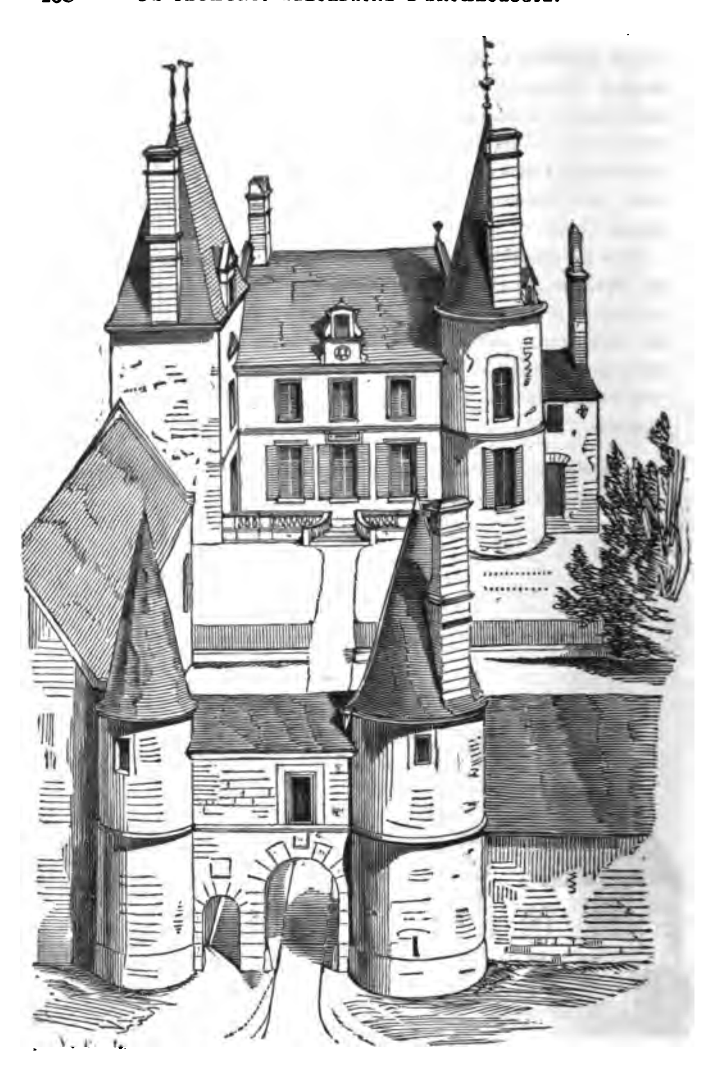
Bien des châteaux du XVIe. siècle, qui offrent encore une ceinture de murailles flanquée de quelques tours et des fossés pleins d'eau qui en font de petites places fortes, n'ont rien à l'intérieur de la cour qui les distingue des métairies dont nous avons parlé en esquissant l'histoire de l'architecture civile. Je ne sais même si l'on peut toujours voir une réminiscence du donjon dans la tour élevée qui renferme l'escalier.

Je termine en présentant quelques châteaux appartenant à différentes époques du XVIe. siècle.



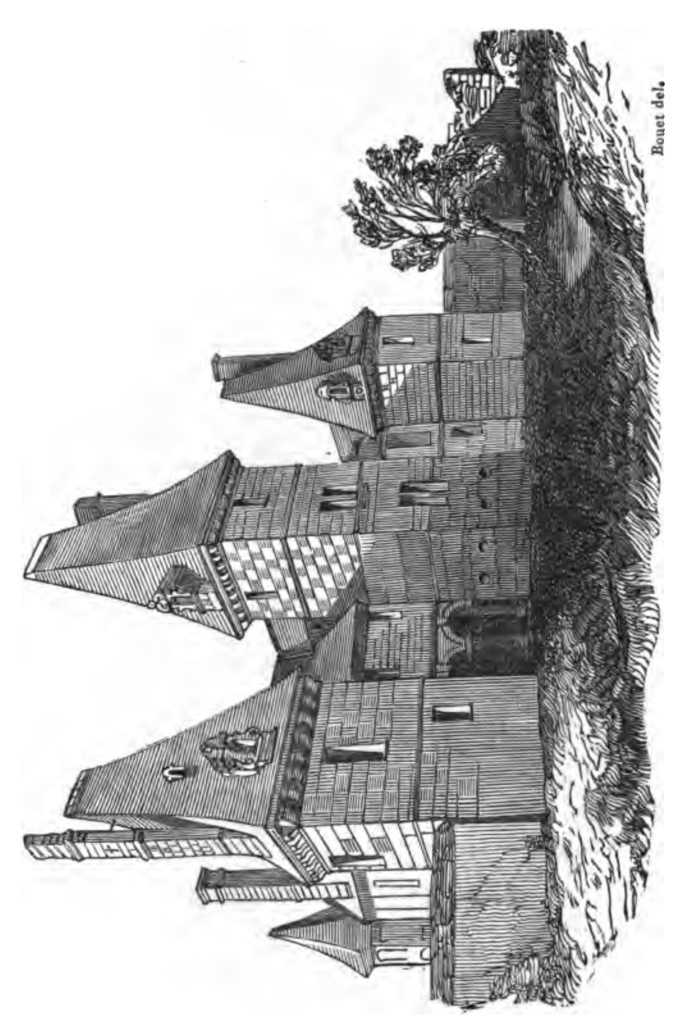
V Petit del.

CHATEAU DE BEAUMAIS, PRÉSUMÉ DU MILIEU DU XVIe. SIÈCLE.

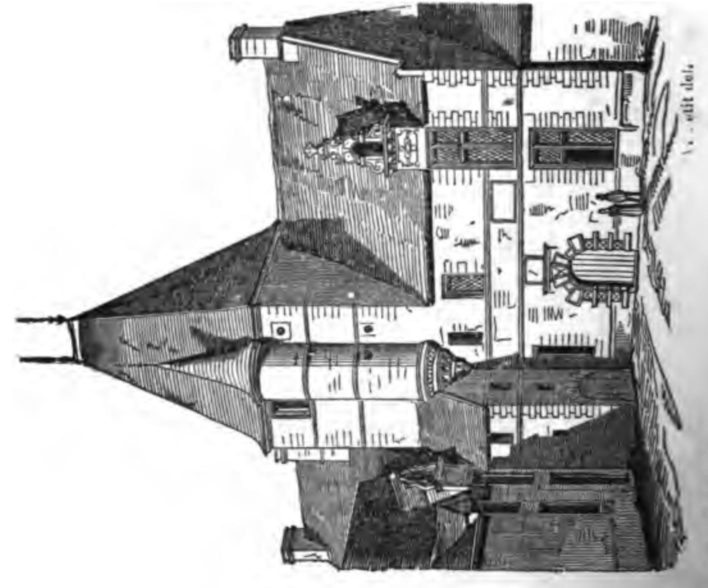


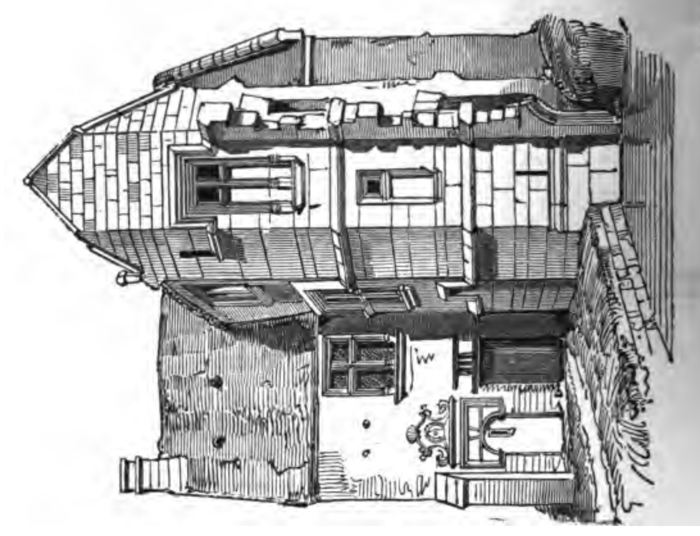
CHATEAU DE LONGPRÉ, PRESUMÉ DU XVIe. SIÈCLE.

(Parties reconstruites postérieurement.)



CHATEAU DE CRIQUEVILLE, PRÉSUMÉ DE LA FIN DU XVIe. SIÈCLE.





CHATEAUX DU XVIe. SIÈCLE.



Bouet del.

CHATEAU DU XVIe. SIÈCLE DÉFENDU EXTÉRIEUREMENT PAR DES FOSSÉS PLEINS D'EAU.
(Intérieur de la cour).



Bouet del.

CHATEAU DE LA CHALERIE, PRÈS DOMFRONT, PORTANT LA DATE 1558.

MURS DE VILLE.

Quelques villes firent réparer leurs murailles au XVIe. siècle, il y en eut même qui se firent ceindre de murs pour la première fois, mais par mesure de police, et plutôt pour se garantir des voleurs que de l'ennemi. Ainsi, nous voyons qu'en 1540, les habitants de Montlhéry près de Paris, demandèrent à François Ier. et obtinrent de lui la permission de faire entourer leur ville d'une enceinte de murailles, *parce qu'ils avaient souffert plusieurs maux, pilleries, tueries, etc., d'aucuns mauvais garçons* (brigands qui infestèrent les environs de Paris sous François Ier.), *gens volontaires, tenant les champs, qui les avaient souvent volés, pillés, battus et outragés.*

La ville de Flavigny offre des murs du XVIe. siècle dont les portes sont semblables à celles du XVe.



V. Petit del.

PORTE DE FLAVIGNY (Côte-d'Or).

Dans beaucoup de villes, on fit à diverses parties des courtines et des tours, des changements que l'usage de l'artillerie avait rendus nécessaires.

2e. MOITIÉ DU XVIe. SIÈCLE.

Sous Henri II, et plus tard vers la fin du XVIe. siècle, l'architecture prit un caractère un peu différent; elle se dégagea des moulures qui rappelaient celles du style ogival. Les arabesques et les autres ornements

de même genre furent employés avec moins de profusion ; on remplaça par des colonnes les chambranles couverts d'arabesques.

Quelquefois les murs furent unis à l'extérieur ; les toits en dôme hémisphérique furent substitués aux toits coniques pour les tours, les fenêtres moins carrées et moins larges, relativement à la hauteur.

Les étages séparés, à l'extérieur, par un double bandeau continu en pierre annoncent généralement la seconde moitié du XVIe. siècle et même le premier quart du XVIIe., le temps des guerres de religion, le règne de Henry IV et une grande partie de celui de Louis XIII. Il y a des nuances, sans doute, dans les productions de cette période encore assez longue ; on devra les observer avec attention.

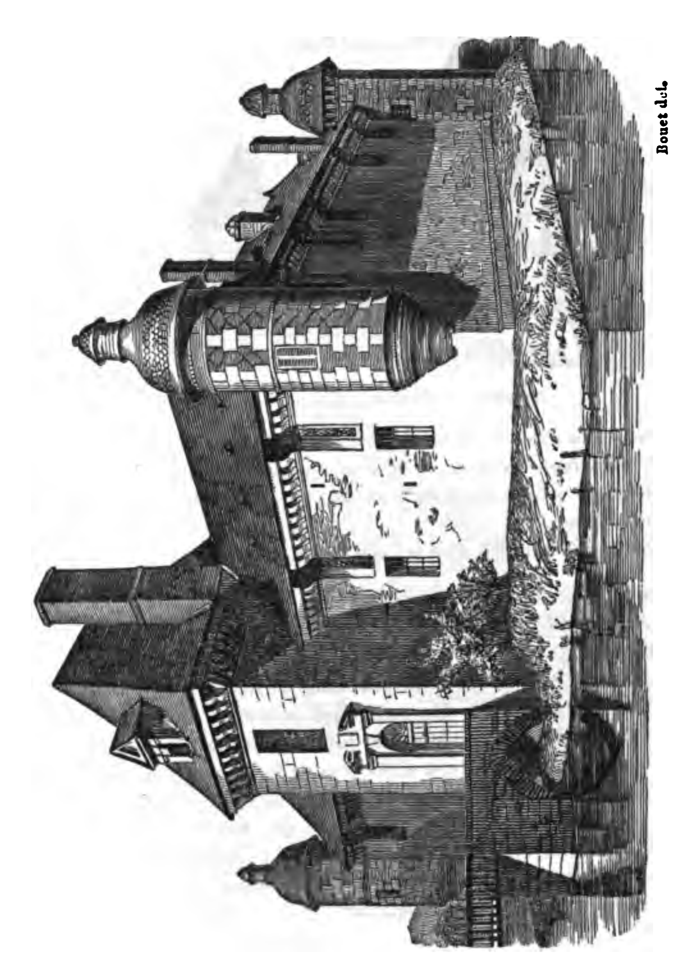
Ces différences pourront être bien appréciées en comparant un certain nombre de châteaux.

Les guerres de religion qui éclatèrent dans la seconde moitié du XVIe. siècle, excitèrent partout la défiance ; on vit s'élever autour des métairies des murs peu épais, mais souvent assez élevés, dans lesquels on établissait ordinairement à défaut de tours, des niches en saillie ou *escaugettes* qui servaient à regarder ce qui se passait au-dehors, et à tirer dans diverses directions, par des trous ménagés sur chaque face ; on plaçait presque toujours de semblables guichets près des portes, afin que l'on pût, avant d'ouvrir, reconnaître les personnes qui demandaient l'entrée de la cour, et s'assurer qu'elles n'étaient point hostiles.

Il existe encore beaucoup de murs semblables dans les campagnes.

Château de Tanlay. Le beau château de Tanlay, département de l'Yonne, est un exemple de l'architecture de la seconde moitié du XVIe. siècle. Il faut en lire la description et en voir les figures dans le bel ouvrage de M. le baron Chaillou-des-Barres auquel nous renvoyons avec d'autant plus de plaisir que ce livre est plein d'intérêt et ne se distingue pas moins par l'élégance du style que par l'abondance des détails historiques.

Château de Mesnil-Guillaume. Le château de Mesnil-Guillaume, près de Lisieux, se rapproche beaucoup par son style de celui que je viens de citer : ce château appartenait, au XVIe. siècle, à la famille d'Ecoville qui a fait beaucoup construire dans le Calvados, et qui était très-riche à cette époque et au commencement du XVIIe.



Bouet del.

CHATEAU DE MESNIL-GUILLAUME.

Château de Mailloc. Le château de Mailloc, dans la même vallée, doit être à peu près du même temps, mais il a été très-altéré ; toutefois, ses quatre grosses tours rondes dont le pied plongeait jadis dans



CHATEAU DE MAILLOC (Calvados).

des fossés pleins d'eau et qui aujourd'hui sont à sec, donnent encore au château un certain caractère. Je le crois, en partie (car il y a beaucoup de murs reconstruits), de la fin du XVIe. siècle, probablement du temps d'Henri IV.

Mailloc était le chef-lieu d'un fief considérable (1).

Château d'Ancy-le-Franc. Parmi les grands châteaux de la seconde moitié du XVIe. siècle, on peut citer aussi celui d'Ancy-le-Franc dans l'Yonne.

Le château d'Ancy-le-Franc fut commencé en 1555 sous Henri II, par les ordres d'Antoine de Clermont, dans la maison duquel était passé le comté de Tonnerre, jusque là tenu en grand fief. Ce fut sur les dessins du primatice d'abord et sur ceux de Serlio plus tard, que s'éleva cet imposant édifice, achevé seulement en 1622.

Le caractère du château d'Ancy-le-Franc est, dit M. le baron Chaillou-des-Barres (2), le type de la régularité la plus parfaite. Le style de l'architecture est majestueux ; le développement de ses quatre façades entièrement uniforme est imposant.

(1) *Statistique monumentale du Calvados*, t. IV.

(2) *Histoire des châteaux d'Ancy-le-Franc, Tanlay, St.-Fargeau et Chastellux, département de l'Yonne*, un magnifique volume in-4°., avec dessins de M. V. Petit.

CHAPITRE VI.

PÉRIODE MODERNE.

Les chateaux du XVIIe. siècle offrent encore bien des traits de ressemblance avec ceux de la fin du XVIe.

Ils étaient presque toujours comme eux, au milieu d'un emplacement carré entouré de fossés pleins d'eau garnis de murs en talus. Les angles de cette esplanade offraient ordinairement des espèces de tours ou de bastions en saillie et quelquefois de forme cylindrique.



Godard s. Bouet del.

ENCEINTE EXTÉRIEURE D'UN CHATEAU DE 1614.

Le château de Flers (Orne), dans quelques-unes de ses parties;

celui de Fresnay-le-Puceux (Calvados), bâti vers 1580 et fini sous Louis XIII, appartiennent à la même période aussi bien que celui de



ENTRÉE DU CHATEAU DE FRESNAY.

Dampierre; le dernier est remarquable par ses tours bizarres à toits hémisphériques en pierre et ses guérites ou lucarnes en encorbellement.



Bouet del.

VUE DU CHATEAU DE DAMPIERRE (Calvados).

En général, les châteaux du XVIIe. siècle ont des formes très-régulières, ils se composent souvent d'un corps central allongé, et de deux ailes orientées transversalement aux deux extrémités de ce corps central, de manière à offrir la forme de deux L ou de deux T réunis par la base.

Les fenêtres étaient encore divisées en quatre parties par des croix en pierre, et quelquefois légèrement arquées au sommet; celles qui s'élèvent au-dessus de la base du toit se terminent assez souvent par un fronton arrondi ou triangulaire.

Des modillons se voient presque constamment sous la corniche.

Les toits sans être aussi élevés que ceux du XVIe. siècle, forment cependant encore un angle assez aigu; les cheminées également fort hautes sont décorées à leur sommet de frontons triangulaires plus ou moins historiés.

Du reste, plus de rinceaux, plus d'arabesques sur les murs.

Parmi les manoirs appartenant au XVIIe. siècle, je citerai le château de Chiffrevast près de Valognes, construit vers le commencement du XVIIe. siècle;

Quelques parties encore subsistantes du château de Sainte Marie-du-Mont (Manche);



VUE DU CHATEAU D'AUBIGNY.

Le château d'Aubigny, près Falaise (en partie);

Celui de St.-Manvieu, près de Caen, bâti en 1627; on y voit aux

angles des tourelles cylindriques en encorbellement, hémisphériques en-dessus et en-dessous.



PARTIE DU CHATEAU DE SAINT-MANVIEU.

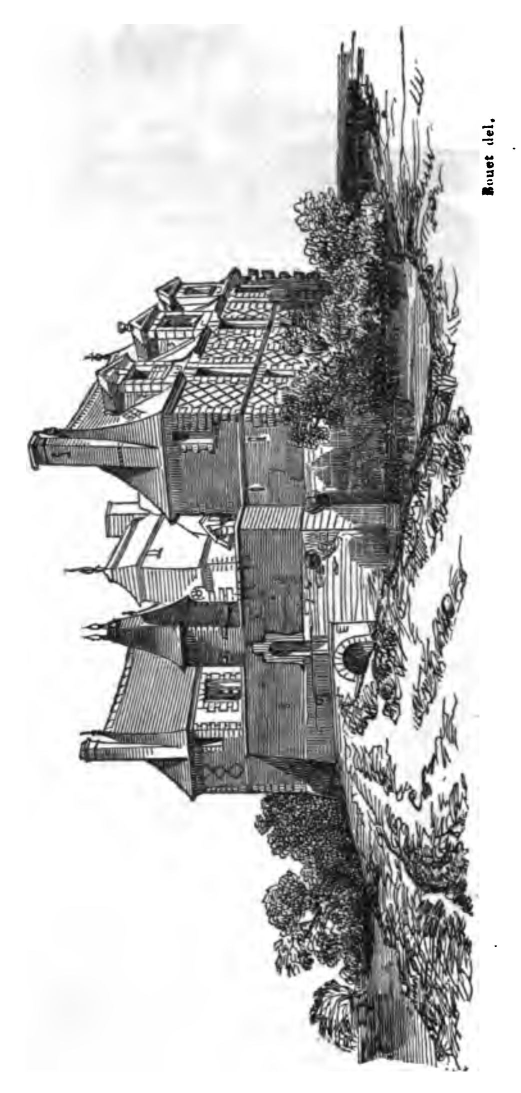
Les châteaux qui vont suivre montrent le développement de l'architecture moderne depuis le commencement du XVIIe. siècle jusqu'au XIXe.

L'histoire de l'architecture militaire finit, il est vrai, au XVIe. siècle et je devrais m'y arrêter; mais il n'est pas sans intérêt de suivre jusqu'à nos jours les transformations subies par l'architecture féodale.

D'ailleurs les châteaux du temps de Louis XIII et ceux qui ont été élevés sous le règne de Louis XIV ont du caractère; ils forment une classe de constructions intéressante à étudier.



CHATEAU DU DÉTROIT, PORTANT LA DATE 1684.

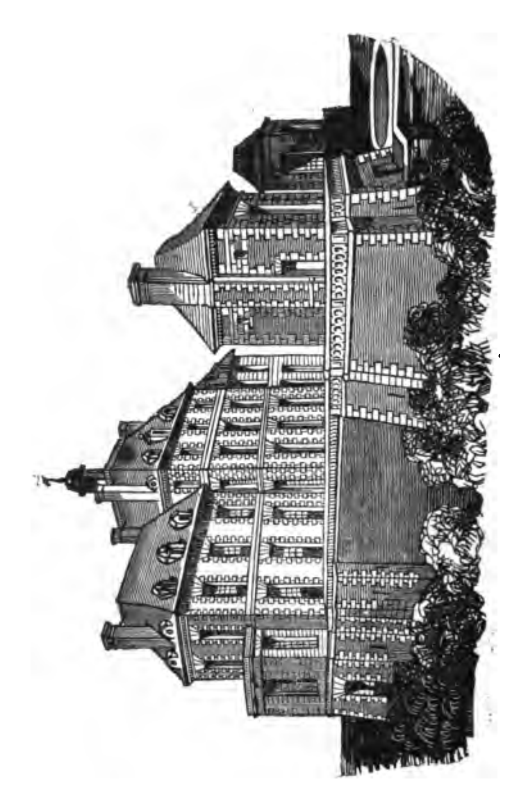


Bouet del.

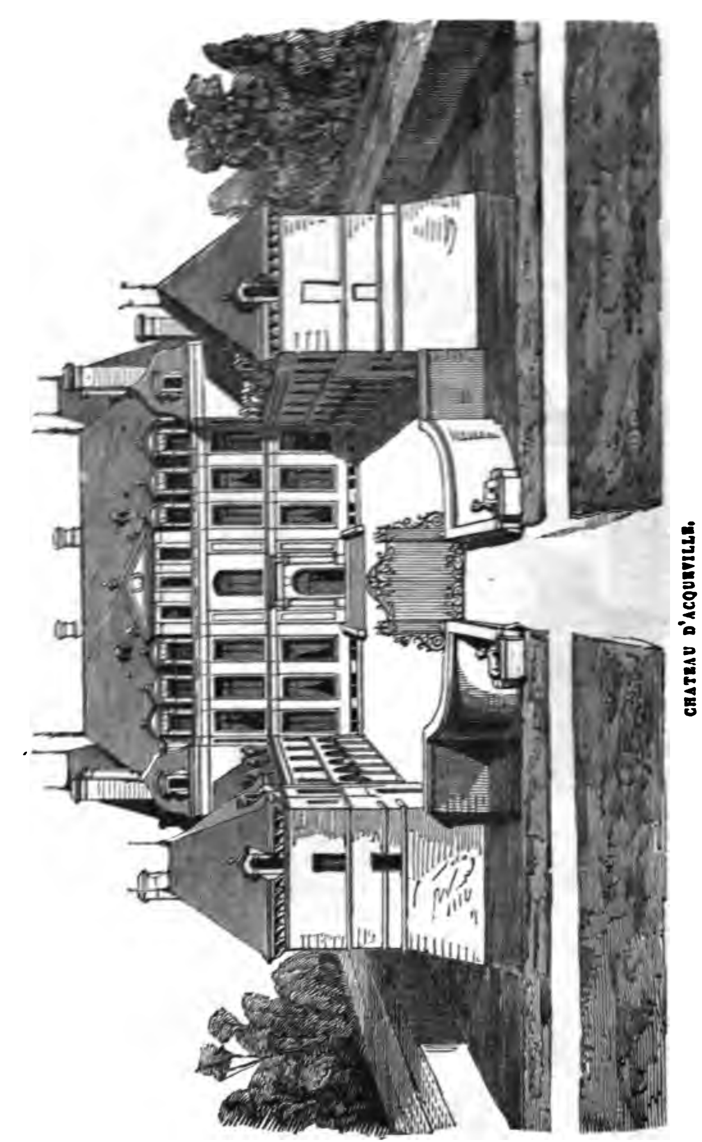
CHATEAU DE CLATIGNY, CONSTRUIT VERS LE MILIEU DU XVIIe. SIÈCLE.



CHATEAU DE BONS, CONSTRUIT EN 1644.

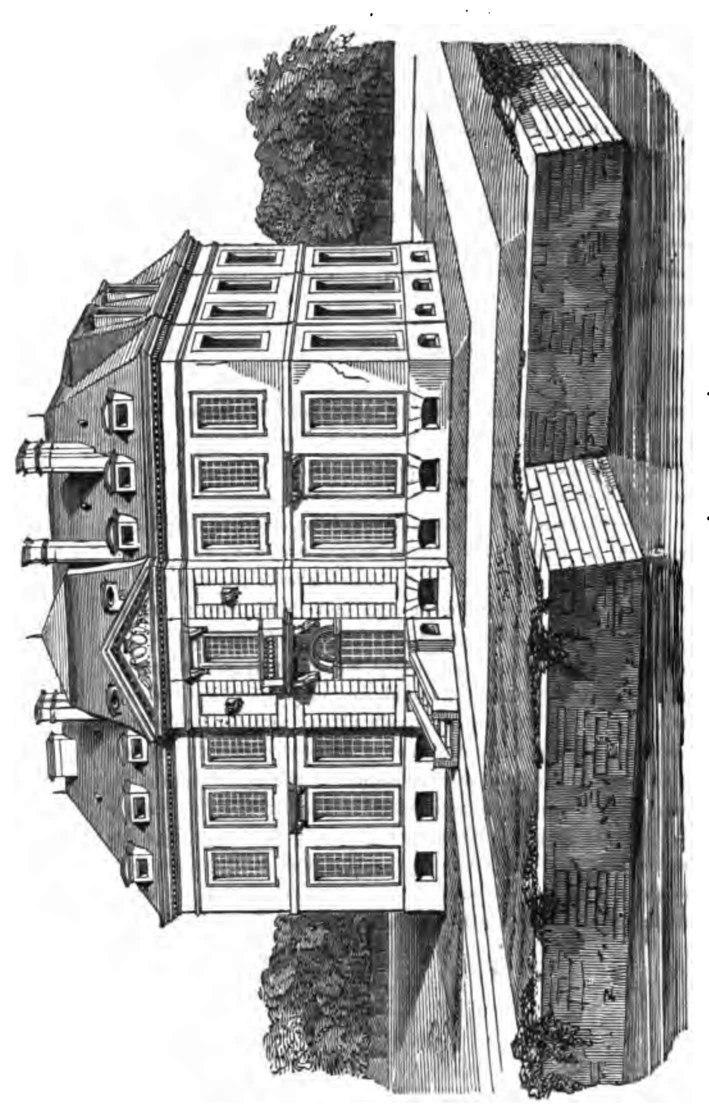


CHATEAU DE BALLEROY (Calvados), BATI D'APRÈS LE PLAN DE L'ARCHITECTE MANSARD.



CHATEAU D'ACQUEVILLE.

Quelques parties remontent à 1614, mais la plus grande partie ne date que de la seconde moitié du XVIIe siècle.



CHATEAU DE LA SECONDE MOITIÉ DU XVIIIe. SIÈCLE.

Ce que j'ai dit en parlant de l'état de l'architecture urbaine à notre époque (p. 260) s'applique à l'architecture des maisons de campagne et des châteaux : il n'y a pas de style proprement dit de nos jours, on a essayé de tous les styles ; certaines imitations de la renaissance sont assez satisfaisantes, et quelques-unes sont très-élégantes : mais il ne faut pas le dissimuler, l'ère des châteaux est passée. A présent que les fortunes se sont divisées et que la vie de campagne est plus solitaire qu'autrefois, les grands châteaux sont devenus des charges dispendieuses, des habitations peu commodes, et, sauf un petit nombre d'exceptions, on ne bâtit plus de châteaux, mais bien ce que l'on appelle des PAVILLONS.

CONCLUSION.

Je ne terminerai pas cette instruction élémentaire sans recommander à ceux qui étudieront nos antiquités nationales, d'explorer avec un soin tout particulier les *constructions civiles et militaires* du moyen-âge, de les décrire et de les dessiner : les églises subsisteront long-temps malgré les mutilations et les restaurations qu'elles subissent, parce que le respect qui les entoure les protège encore contre le vandalisme. Mais nos vieilles constructions civiles, mais nos tours féodales seront, à une époque donnée, détruites de fond en comble. Chaque jour je vois le marteau et la mine saper sans aucun profit des ruines qui animaient le paysage, qui fournissaient au voyageur un moyen de s'orienter dans nos campagnes, et qui pour nous étaient des témoins vivants des faits les plus importants de l'histoire locale. La Société française pour la conservation des monuments lutte contre cette stupide manie de détruire ; elle réussira quelquefois, elle achètera çà et là quelques édifices ; mais elle ne pourra jamais en préserver qu'un nombre bien restreint : je conjure donc tous les amis de l'archéologie de s'attacher à explorer et à décrire les monuments civils et militaires du moyen-âge *plus particulièrement que tous les autres*, afin que nous conservions au moins un souvenir de ceux que nos efforts n'auront pu sauver.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

ARCHITECTURE MILITAIRE DU MOYEN-AGE.

ERRATA.

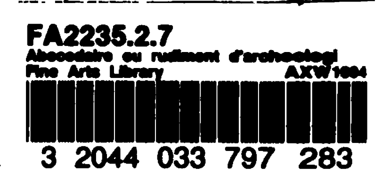
Page 173. L'évêché de Sens, cité comme appartenant au XIVe. siècle, est regardé comme datant du XIIIe.

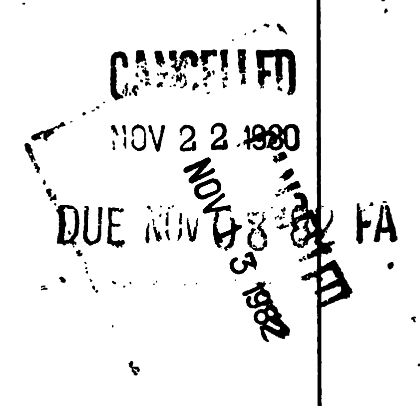
Page 312. Supprimer : *la grande salle paraît sensiblement inclinée vers l'Est.* M. Duchallais a acquis la preuve que cette inclinaison a été pratiquée pour l'écoulement des eaux pluviales depuis l'enlèvement du toit.

Page 316. Supprimer les trois premières lignes concernant un fait analogue observé à Loches.

Page 421. Le château de Colombières, rangé avec doute, il est vrai, parmi les châteaux de la première moitié du XVe. siècle, doit plus probablement appartenir à la fin du même siècle.

Caen, imp. de A. Hardel.


FA2235.2.7
Abecedaire ou rudiment d'archeologi
Fine Arts Library
AXW 1694
3 2044 033 797 283


NOV 22 1980
NOV 3 1982

Cluny, Salle des Rotes, XIVe siècle, 162

